

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MENTOURI
Faculté des sciences de la terre, de géographie
et de l'aménagement du territoire
Département d'architecture et d'urbanisme

N° d'ordre.....

Série...

THESE

Pour l'obtention du diplôme de : **Doctorat es Sciences**

Option : urbanisme

Présenté par

ROUKIA BOUADAM .GHIAI

Thème

Le Centre Ville de Constantine
Patrimoine et Renouveau Urbain
Réalités et Réflexions

Sous la direction du:
Pr Delimi Abdelhamid

Jury d'examen

Président : **Pr Laarouk Mohamed el hadi**. Université de Constantine

Rapporteur : **Pr Delimi Abdelhamid**. Université de Constantine

Examineur : **Pr Zerouala Mohamed Salah** Epau Alger

Examineur : **M.C Bouchareb Abdelwahab** Université de Constantine

Examineur : **M.C Dib Belkacem** Université de Batna

Soutenu le 18/07/2011

Remerciements

A notre directeur de thèse

Mes sincères remerciements au professeur Delimi Abdelhamid directeur de thèse qui a accepté d'encadrer ce travail avec la patience requise. Ses suggestions et son regard critique m'ont permis de mener cette recherche à terme.

A notre honorable jury :

Pr Laarouk M el Hadi : Université de Constantine

Vous nous avez fait le très grand honneur de présider ce jury, veuillez trouver ici le témoignage de notre profonde gratitude.

Pr Zerouala M Salah : Directeur de l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger

Vous nous avez fait l'honneur d'accepter d'évaluer ce travail et de siéger dans ce jury. Veuillez trouver ici le témoignage de notre profonde gratitude

M C Dib Belkacem : Université de Batna

Vous nous avez fait l'honneur de bien vouloir accepter de juger notre travail. Nous vous exprimons notre profonde gratitude.

M C Bouchareb Abelwahab : Université de Constantine

Vous nous avez fait l'honneur de porter intérêt à ce travail. Nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous. Nous vous exprimons notre profonde gratitude.

Mes remerciements s'adressent aussi au :

Professeur Samuel Martin de l'institut de Grenoble qui m'a encadré pendant mes stages en France.

Professeur Michel Rautenberg pour ses orientations qui ont été d'une grande utilité pour cette recherche.

Mohamed Benacef président de l'association des amis du musée pour son aide documentaire.

Directeur du tourisme de Constantine pour son aide documentaire, et à madame Boulâala.

Madeleine Picon responsable de la documentation à l'institut d'urbanisme pierre Mendes de Grenoble pour sa disponibilité et ses conseils bibliographiques.

SOMMAIRE

Introduction Générale	1
a. Problématique	2
L'espace historique, un débat entre la conservation et l'innovation	
La production patrimoniale, spécificités des lieux et des valeurs.....	8
Le centre ville de Constantine, représentations et clivages	12
Le centre ville « Rocher » un secteur sauvegardé.....	15
b. Méthodologie de recherche	19
1. Convictions Adoptées	
2. Stratégie de recherche et méthode d'approche:	
2.1. Le volet conceptuel	22
2.2. Le volet opérationnel	
3. Méthodes de collecte de l'information.....	22
3.1 Les entretiens	
3.2 L'observation directe in situ	
3.3 L'enquête directe sur terrain	
4. Les documents sur lesquels s'appuie la présente recherche	24
4.1 Documents écrits et graphiques	
4.2 Les instruments d'urbanismes et les projets	
4.3 La photographie	
4.4 Les données statistiques	
5. L'organisation de la recherche	25
5.1. Première partie	
5.2 Deuxième partie	
5.3 Troisième partie	
6. Le choix du thème et du centre ville de Constantine	29
PREMIERE PARTIE : Centre ville, Patrimoine et Renouveau urbain	
Notions en débats	31
CHAPITRE N°I : Le Centre Ville, un objet à multiples facettes	32
1. Le centre, une notion composite.....	33
1.1 Le centre ville, un espace historique.....	35
1.2 Le centre ville, nœud de la ville.....	36
1.3 Le centre ville, point de convergence et de rayonnement.....	36
1.4 Le centre ville, un espace symbolique	37
1.5 Le centre ville, synthèse spatiale	40
1.6 Le centre ville, espace social	41

1.7. La délimitation d'un centre :	42
1.7.1 Critères fonctionnels.....	43
1.7.2 Critères sociologiques, de fréquentations et attraction du centre.....	43
1.7.3 L'utilisation du sol et de certaines évolutions	44
2. La centralité	45
2.1 Les types de centralité	
2.1.1 La centralité politique	
2.1.2 La centralité économique	
2.1.3 La centralité sociale	
3. La notion de centre historique	49
3.1 Le centre historique et la révolution industrielle	
3.2 Le centre historique au Maghreb : de la ville à la médina	
Conclusion :	53
CHAPITRE N°II : Le patrimoine, une notion dynamique.....	54
1. Le patrimoine une notion complexe, diversifiée et évolutive.....	55
1.1 Evolution de la notion : du monument au patrimoine.....	57
1.1.1 Du monument au monument historique	
1.1.2 Le patrimoine urbain	
1.1.3 Le patrimoine bâti	
2. Le patrimoine, de l'extension typologique à la diffusion géographique et la Diversité des acteurs.....	60
2.1 De l'objet au territoire : une extension spatiale	
2.2 De la culture, à l'environnement et du national à l'international	
2.3 Du privé au public, la multiplication des acteurs	
3. la conservation du patrimoine : l'industrialisation et le risque de disparition	64
4. L'inflation patrimoniale : la mémoire et l'histoire, le traditionnel et le moderne...66	
5. Le patrimoine et la quête de l'identité.....	71
6. la production patrimoniale : Processus de patrimonialisation	73
6.1 La construction de l'objet patrimonialisé : acteurs et enjeux	
6.2 Systèmes de valeurs	
6.2.1 Les valeurs de remémoration	
6.2.2 Les valeurs de contemporanéité	
6.3 L'extension du champ patrimonial et les nouvelles valeurs du patrimoine.....	78
6.4 Les principales étapes de la patrimonialisation:	
6.4.1 La prise de conscience patrimoniale	

- 6.4.2 Jeux d'acteurs et contextes
- 6.4.3 La sélection et la justification patrimoniale
- 6.4.4 La conservation, l'exposition et la valorisation des patrimoines

Conclusion :.....83

CHAPITRE N°III : Le renouvellement urbain, une pratique ancienne.....88

1. Le renouvellement urbain85

- 1.1. Le renouvellement morphologique dans l'histoire des villes
 - 1.1.1 Le renouvellement spontané :.....86
 - 1.1.2 Le renouvellement planifié :.....87

- 1.2. Le renouvellement urbain : une reprise en profondeur des tissus urbains existants
- 1.3. Le renouvellement urbain : un phénomène multimillénaire89
- 1.4. Le renouvellement urbain : un renouvellement des pratiques92
- 1.5. Le renouvellement urbain et l'ensemble des interventions93
- 1.6. Le renouvellement urbain en tant que projet: un nouveau modèle de Développement
- 1.7. Le projet de renouvellement, réalité des lieux et acteurs.....94
- 1.8. Le renouvellement urbain dans certains pays occidentaux :.....96

2. Le projet urbain : un renouvellement de raisonnement et expression architecturale..99

- 2.1 Le projet urbain un engagement politique101
- 2.2 Le projet urbain : un cadre de pensée pour renouveler la ville
- 2.3 Le projet urbain entre patrimoine et modernité102
- 2.4 Le projet urbain : diversité de thème et des échelles
- 2.5 Le Projet urbain : une démarche partenariale

3. La gouvernance : un processus de coordination d'acteurs104

Conclusion :.....108

Conclusion de la première partie.....109

DEUXIEME PARTIE : Les réalités marquantes le centre ville de Constantine....110

CHAPITRE N°I :.....111

Le centre ville de Constantine : de l'ancienneté de la ville et la stratégie du site à la Permanence du centre

1. Présentation de la ville de Constantine.....112

- 1.1 L'ancienneté de la ville : Des hypothèses sur la fondation de Constantine
- 1.2 Constantine, la ville des ponts et des terrasses.....113
- 1.3 La ville dans son environnement.....118
- 1.4 L'évolution de la ville121
- 1.5 Les quartiers de la ville de Constantine.....123
- 1.6. Les infrastructures et les équipements de la ville de Constantine
- 1.7. Le rayonnement de la ville sur sa région126

2. le centre ville de Constantine	131
2.1 Le centre ville de Constantine a-t-il une délimitation ?	
2.2 Les parties composantes le centre	138
2.2.1 Le Rocher	
2.2.2 Le Koudiat	
2.2.3 Les faubourgs Saint-Jean.....	142
2.2.4 La rue Rohault-de-Fleury	
2.2.5 Les places charnières du centre ville	143
a. la place de la pyramide « Amirouche »	
b. La place Lamoricière « des martyres »	
c: La place de la brèche « 1 ^{er} novembre »	
2.2.8 Bab el kantara	145
2.2.9 Quartier le bardo	
2.3 Les caractéristiques du réseau viaire du centre ville.....	147
2.4 La permanence du centre ville sur le rocher.....	148
2.4.1 La fondation de la ville, un site stratégique	
2.4.2 La forme d'insertion du centre ville dans son ensemble	
2.4.3 La forme d'occupation coloniale et la permanence du centre	
2.4.4 La forme de l'évolution urbaine de la ville par rapport au centre historique	
Conclusion :.....	160
Le centre ville de Constantine : de la position stratégique à la permanence	
CHAPITRE N°II:	161
La pratique du renouvellement urbain à Constantine, Passé et présent	
1. Le renouvellement urbain à Constantine: Une histoire ancienne.....	162
1.1 Le Renouvellement urbain à l'époque Romaine	163
1.1.1 L'organisation de la cité Romaine.....	166
a. Le forum.....	167
b. Les ponts, les ouvrages d'art et les routes	
c. Les monuments honorifiques	
d. Les temples :	167
e. Le Sénat :	168
f. Les amphithéâtres et le cirque	
g. Les fontaines et les thermes	
h. Les places.....	168
1.1.2 De la démolition de Cirta à la construction de Constantine.....	170
a. Limites de la ville	170
b. Le capitole de Constantine.....	171
c. Les temples de Constantine	
d. Le Forum de Constantine	172
e. L'accès au forum	
f. Les places et les rues	174
g. Les thermes de Constantine	
h. Les fontaines, aqueduc et citernes	177

i. Les ponts, les ouvrages d'art et les routes	
j. Les monuments honorifiques	
k. Les amphithéâtres, théâtre et le cirque	178
1.2. Le Renouveau urbain à l'époque Arabe et Ottomane.....	180
1.2.1 Les Principes de l'organisation spatiale de la ville Arabe	180
a. L'espace Central : Economie, Religion et Culturel	180
b. L'espace Politique (Pouvoir)	
c. L'espace Résidentiel	
d. Le Réseau viaire de la ville Arabe.....	182
e. Les Quartiers Périphériques	
f. Les Faubourgs	
1.2.2 L'organisation de la ville de Constantine avant 1837	182
a. La zone centrale de Constantine	
b. L'espace Résidentiel de Constantine	
c. L'accessibilité de la ville de Constantine	
d. La voirie de Constantine	
e. Les souks de Constantine	
1.2.3 Le renouvellement de l'espace avec l'arrivée des arabes	187
1.2.4 Le renouvellement de l'espace avec l'arrivée des ottomans	189
1.3. Le Renouveau urbain de l'époque coloniale	193
1.3.1 La société industrielle et ses mutations	
1.3.2 L'occupation coloniale à Constantine et le renouvellement de l'espace	
a. Les mutations fonctionnelles	
b. Le renouvellement des quartiers et l'installation de nouveaux Équipements	
c. Le renouvellement des places et l'ouverture de nouvelles rues	
d. Le renouvellement de la place du Palais	203
e. Le renouvellement de la place de la brèche	206
Conclusion.....	209
Le renouvellement urbain à Constantine : de la Permanence à la diversité Patrimoniale	
CHAPITRE N°III : L'évolution spatiale du centre ville de Constantine	211
1. L'évolution du centre ville de Constantine : de l'époque ottomane à l'époque actuelle	
1.1 Le centre ville à l'époque ottomane.....	213
1.1.1 L'évolution du centre à l'intérieur des remparts	
1.1.2 L'évolution du centre à l'extérieur des remparts	
1.2 L'évolution du centre ville à l'époque coloniale.....	217
1.2.1 La première forme de l'évolution du centre de 1837 à environ 1850	
1.2.2 L'évolution spatiale du centre de 1850 à 1900 environs.....	220
a. La propagation des activités au sein du Rocher	
b. La concentration d'édifices publics dans la place de la brèche	

1.2.3 L'évolution spatiale du centre ville à partir de 1900.....	222
a. La propagation des activités au sein du rocher	
b. La concentration d'édifices publics dans la place de la brèche	
c. L'allongement de l'espace fonctionnel vers la place Lamoricière	
d. L'installation des équipements sur le koudiat.....	228
1.3 L'évolution du centre ville à l'époque actuelle	229
1.3.1 Evolution des activités au sein du rocher	
1.3.2. L'évolution du centre ville en dehors du rocher	
a. Le coudiat: L'axe Mohamed Belouizdad et Boudjeriou et Abane Ramdane	
b. La rue Abane Ramdane ex Rohault-de-Fleury	244
c. Le faubourg d'el kantara.....	245
d. Quartier le Bardo	
Conclusion : De la perduration à l'évolution, le centre déborde le Rocher.	248
Conclusion de la deuxième partie :	249
Le centre ville de Constantine : Permanence, renouvellement et évolution	
TROISIEME PARTIE :	250
Le centre entre le renouvellement spontané, le renouvellement planifié et le laissé faire	
CHAPITRE N°I :	253
Le centre à travers la politique urbaine et les raisons du blocage	
1. La politique urbaine pratique et évolution	252.
1 .1 Présentation de la politique urbaine	
1.1.1 Loi n°90-29 du 1 décembre 1990 relatif à l'aménagement et à l'urbanisme	
1.1.2 Les règles générales d'aménagement et d'urbanisme	
1.1.3-Les instruments d'aménagement des territoires	
1.1.4-Les instruments d'urbanisme :	254
a. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)	
b. Le plan d'occupation des sols	
1.1.5-La politique d'intervention sur les tissus urbains existant	256
a. L'objectif architectural	
b. L'objectif immobilier	
c. L'objectif urbanistique	
1.1.6 La politique de la ville, La loi d'orientation de la ville	257
2. Le centre ville de Constantine à travers la politique urbaine	259
2.1. Le centre entre la réflexion et la concrétisation de l'époque coloniale	
2.1.1. Tentative de dédoubler le centre historique (médiina)	
2.1.2. Tentative de changement de vocation	
2.1.3. Tentative de dédoubler le centre ville	260

2.1.4. Projet CALSAT	
2.1.5. Projet B.E.R.U	261
2.2. Le centre à travers les instruments d'urbanismes.....	261
2.2.1 Le PUD de 1974 : le centre historique un espace à rénover	
2.2.2 Le PUD de 1982 : le centre historique un espace à dédoubler	
2.2.3 Le projet de rénovation	263
2.2.4 Le centre et le découpage de 1987	264
2.2.5 Le groupement de 1998	265
2.2.6 Le Rocher un espace à rénover.....	266
2.2.7 Le bardo un espace à restructurer.....	268
2.3 La problématique de la ville et du centre ville de Constantine dans le schéma de cohérence urbaine	269
2.3.1 La Ville selon le SCU.....	270
2.3.2 Le centre ville selon le SCU	
2.3.3 Le projet urbain, porté par le SCU	270
3. Les contraintes de réalisation des projets.....	271
3.1 Crise de logements et le Dispositif législatif	
3.2 Retard d'intérêt envers le patrimoine	
3.3 L'aspect juridique des constructions	
3.4 La Taille de l'opération, Finance, encadrement et méthodes	273
3.5 Non permanence et incohérence entre les acteurs	
3.6 Les instruments d'urbanisme	274
3.7. Les Raisons marquantes de la situation Constantinoise :	275
3.7.1 L'espace patrimonial (Rocher) de Constantine : Un intérêt économique	
3.7.2 L'absence d'une stratégie claire pour un espace stratégique	
3.7.3 La définition restreinte du concept « patrimoine »	
3.7.4 La similarité dans les études : des solutions stéréotypées.....	278
Conclusion : Le centre est plus en débat qu'en chantier.....	280
CHAPITRE N°II : Le centre à travers la politique patrimoniale	281
Qu'en t-il de la sélection patrimoniale à Constantine et des valeurs produites?	
1. La politique patrimoniale en Algérie : pratique et évolution.....	282
1.1 Le Patrimoine Algérien : une diversité	
1.2 L'état du Patrimoine Algérien	
1.3 L'évolution de la législation régissant le patrimoine	283
1.3.1 La période post indépendance jusqu'au années 70	
1.3.2 Apparition du Ministère consacré à la culture	
1.3.3 La période actuelle, Loi relative à la protection du patrimoine culturel	
1.3.4 Classement des monuments historiques	
1.4 Le secteur sauvegardé et le Plan de Protection et de Mise en Valeur (PPSMV).286	
1.4.1 Qu'est ce qu'un secteur sauvegardé ?	

1.4.2 Le secteur sauvegardé : une démarche collective et plurielle	
1.4.3 Les objectifs des secteurs sauvegardés	
1.4.4 L'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur	2 8 8
a. La création du secteur sauvegardé	
b. Délimitation du secteur sauvegardé	
1.4.5 Les secteurs sauvegardés Selon la loi 98-04	
1.4.6 Le Plan de protection et de mise en valeur selon la loi 98-04	
2. La pratique de la politique patrimonial à Constantine	290
2.1 Le centre ville (rocher) et la tentative de classement :	
2.2 Selon quels critères est sélectionné le patrimoine à Constantine ?	
2.3.1 Le master plan une initiative internationale	
a. définitions et objectifs du projet	
b. le patrimoine constantinois selon le master plan	
c. attitude des différents acteurs vis-à-vis ce projet	
2.4 Le centre ville (Rocher): un secteur sauvegardé.....	299
2.4.1 Délimitation du secteur sauvegardé :	
2.4.2 Le processus de patrimonialisation du rocher de Constantine	
a. La délimitation du patrimoine dans l'espace.....	300
b. Le site physique du Rocher	
c. L'histoire :	
d. les monuments historiques	
e. Le Rocher de Constantine, témoin de l'architecture antérieure	
f. L'activité	
g. L'état du bâti	
2.5 Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur Sauvegardé.....	305
2.5.1 Rapport de présentation	305
2.5.2 Le règlement	
2.5.3 Objectif de l'étude	
2.5.4 La problématique posée par le bureau d'étude	305
2.6 L'examen du rapport :.....	309
2.6.1 Une problématique incomplète :	
2.6.2 La spatialisation du patrimoine: une fragmentation dans l'espace	
Conclusion :	312
Un processus de patrimonialisation loin de toutes les réalités du centre ville	
CHAPITRE N°III :	313
Le renouvellement spontané, le laissé faire et ses conséquences	
1. Le renouvellement spontané : le centre entre la mémoire urbaine et les exigences de la vie actuelle.....	314
1.1 Les projets ponctuels.....	314
1.1.1 Le projet du tramway de Constantine :	
1.1.2 Attitude des différents acteurs vis-à-vis ce projet : la psychose de démolition	317

1.1.3 Le Projet du nouveau Viaduc le "Transrhmel :.....	320
1.1.4 Le projet du téléphérique.....	323
1.1.5 La brèche : l'espace public et les tentatives d'appropriation	323
a. La brèche : Projet du centre d'affaire	325
b. La brèche : la Stèle commémorative.....	325
c. La brèche : Les hôtels Novotel et l'Ibis du groupe Accor	
d. la réhabilitation du centre-ville de Constantine « brèche »	
e. Attitude des différents acteurs vis-à-vis ces projets.....	328
1.1.6 Centre d'affaire au niveau de la pyramide.....	331
1.1.7 Le projet de réhabilitation et de restauration de la vieille de Constantine	
1.1.8 Le site du Bardo : en débats.....	335
1.1.9 Attitude des différents acteurs vis-à-vis ce projet	338
2. La dégradation du cadre bâti du centre historique.....	340
3. l'anarchie dans la concentration des activités économiques.....	346
3.1 Les mutations fonctionnelles	
3.2 L'apparition des bazars au sein du centre ville	351
3.3 Les surélévations des constructions au sein du Rocher.....	354
Conclusion :	
Un centre disputé, dégradation et anarchie	357
Conclusion de la troisième partie :.....	358
Réflexions fragmentées et des projets en parallèles	
CONCLUSION GENERALE :	359
Bibliographie.....	367
Annexes.....	386
Résumés.....	397

Introduction générale

Notre introduction générale est consacrée à la construction de l'objet de recherche. Nous débutons cette partie introductive par un ensemble de réflexions, d'interrogations et d'hypothèses relatives à notre problématique générale sur l'espace existant à caractère historique entre la conservation et l'innovation et son adaptation aux exigences actuelles. Puis abordons la problématique spécifique du centre ville de Constantine à travers une interrogation sur son devenir en tant qu'espace fonctionnel et espace patrimonial en même temps, avant de dresser les repères méthodologiques et de présenter le plan de cette thèse. Cette partie nous permet de dégager les grands axes de notre thèse et de poser les hypothèses générales qui vont orienter notre partie théoriques et les hypothèses spécifiques qui vont conduire notre travail de terrain.

a. Problématique

L'espace historique, un débat entre la conservation et l'innovation

La réflexion relative à l'aménagement, à l'usage et au devenir du centre ville à caractère historique et patrimonial est un problème qui se pose avec insistance actuellement. Le développement contemporain (technologique, économiques,...) a activé le processus d'inadaptation de ces espaces aux progrès de l'époque, comme il a dévoilé le besoin et l'urgence de l'intervention et de la transformation, à travers les opérations nécessaires autant par l'architecture et l'urbanisme que par des activités nouvelles engageant d'autres aménagements de l'espace. Néanmoins, hier comme aujourd'hui, dès qu'il est question d'intervenir sur un tel espace la confusion règne, la polémique s'installe et un ensemble d'interrogations s'imposent:

Faut-il conserver; Démolir ; Ou innover?

La conservation¹ ne stérilise-t-elle pas la création et l'innovation ?

La démolition ou « la non-conservation » ne revient elle pas à nous priver de racines et de mémoires indispensables à l'innovation ? » (Choay, 1984 : 10

Que le patrimoine soit une réalité distinguable d'emblée, ou bien un construit ? (Rautenberg, 2003), tout le monde est en désaccord. Cependant, « Que le patrimoine soit aujourd'hui un enjeu de société, tout le monde en tombera d'accord » (Choay, 2006:307). De même, qu'un débat s'installe sur la ville et l'histoire en relevant que « l'histoire n'est pas un sanctuaire et la ville ne peut vivre sans se renouveler » (A Masboundji, 1992:20). La ville qui ne se transforme pas meurt sur elle-même (J Frebault, 1992) et la ville qui ne change pas et qui se fige devient une ville morte (Schein, 1987). « Le patrimoine existe-il en soi ? » (H P Jeudy, 1990:1).

Par ailleurs, si à l'heure actuelle, l'intervention sur l'espace existant et l'espace patrimonial est au cœur de nombreuses problématiques sociales, politiques, économiques, architecturales et urbaines, il se trouve que la question de son devenir est devenu une sorte de combat entre « invention et muséification² ». Deux conceptions semblent s'affronter dès qu'il est question d'intervenir sur un centre ancien et de définir les rapports entre contexte ancien et

¹ La conservation est l'ensemble des doctrines, des techniques et des moyens matériels propres à perpétuer l'existence des monuments, en vue de les maintenir matériellement dans leurs dispositions architecturales d'usage, avec une évaluation adéquate des modifications réalisées dans le temps (Henri-Jean Calsat, 1993). La Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, dite charte de Venise est un traité qui fournit un cadre international pour la préservation et la restauration des bâtiments anciens. Elle a été approuvée par le II^e Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, réuni à Venise du 25 au 31 mai 1964.

² Nous entendons par muséification est le fait de donner le caractère de musée à un espace.

développement nouveau. Les vestiges du passé constituent pour les novateurs « des entraves à la réorganisation urbaine » (Gustavo Giovannoni, 1998 :35). Pour eux les villes sont faites pour qu'on y vive de la meilleure façon possible; elles ne sont « ni des musées ni des archives » (Gustavo Giovannoni, 1998 :35). On ajoutant que du moment que nos besoins sont complètement différent de ceux de nos ancêtres ; donc « nous n'avons pas le droit de compromettre leur développement et d'arrêter le progrès de la civilisation en insérant la vie nouvelle dans des ruelles étroites et tristes, à cause du respect fétichiste d'un passé révolu » (Gustavo Giovannoni, 1998 :35). A ce propos, Camillo Sitte, souligne la nécessité des mutations des espaces traditionnels. Il est le premier à considérer la ville et les quartiers anciens comme des ensembles « historiques » dont l'usage est périmé et qui, pour la vie moderne, n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir. L'objectif propre de Camillo Sitte n'était pas la préservation des espaces traditionnels. Cependant, ses analyses sont à l'origine d'une conservation muséale³ des villes historiques que traduit en partie la notion de « ville d'art et d'histoire » (Choay, 1996).

En revanche chez les conservateurs ces espaces sont considérés « comme des bases intangibles » (Gustavo Giovannoni, 1998 :35). Ruskin découvre la valeur mémoriale de l'architecture domestique à laquelle il accorde le même prix qu'à l'architecture monumentale. C'est à ce titre qu'il est le premier à s'élever contre les destructions opérées, sous l'impact de la révolution industrielle, dans les tissus traditionnels des villes européennes. Pour Ruskin, la conservation de ces tissus est exigée par l'attachement du au travail des générations passées, n'admettant pas la transformation de la ville européenne (Ruskin cité par Choay, 1996).

Il se trouve que la réflexion sur l'espace historique se borne entre la vision de ceux qui, « préconisaient la muséification du tissu ancien, isolé de la vie contemporaine et embaumé à des fins historiques, esthétiques et touristiques et ceux qui se penchent sur l'invention et l'adaptation de l'espace aux nouveaux besoins » (Gustavo Giovannoni, 1998 :35). Dès 1913, Giovannoni⁴

³ Certains chercheurs considèrent la logique de muséification néfaste à plusieurs niveaux : elle privilégie *les objets* au détriment *des acteurs, l'esthétique* au détriment de *l'usage et des sentiments d'appartenance*. Elle privilège des visions uniformisantes de la ville (passé choisi et figé) ; elle est orientée vers une demande *externe* (touristes) et non *interne* (*usage de l'espace par les habitants*). D'autres soulignent que « Le concept de muséification est en opposition avec le développement durable et la bonne gouvernance. La muséification est la résultante du développement à outrance du tourisme pourvoyeur de richesses, lequel fabrique des centres historiques où chaque monument devient musée ou centre culturel » (<http://www2.archi.fr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm>).

⁴ L'architecte italien Gustavo Giovannoni souligna (1931) trois grands principes que toute politique urbaine devrait, selon lui, respecter :

- Tout fragment ancien doit être intégré dans un plan d'aménagement local, régional et territorial. Cette intégration doit se faire à la fois au niveau *morphologique* (avec les réseaux d'aménagement) et *social* (spécificités de la population).

fait de la ville historique un monument en soi, et élabore une théorie qui réintroduit les tissus anciens dans la vie contemporaine en les intégrant dans les plans directeurs d'urbanisme et en les préservant à des usages adaptés à leur morphologie spécifique.

Cependant, nombreux sont les professionnels de l'aménagement qui anéantissent l'idée reçue que cette notion « patrimoine » serait systématiquement associée à l'idée de conservation dans le sens où elle signifierait conservation à l'identique (M, Rautenberg, 2003) « en prônant qu'il faut abolir cette coupure confondue entre ces deux pensées qui se limitent uniquement à l'invention et à la conservation » (François Barré, 1998 :6). Ces derniers dénoncent la stérilisation de la ville historique en soulignant que : "patrimonialiser peut figer la ville historique, ce qui contredit la sédimentation urbaine"(Ariella Masbungi, 1998 :3) et « l'excès de sauvegarde fait courir un risque d'overdose » (Andrea Bruno, 1998 :6).

Tout laisserait alors comprendre que la problématique du patrimoine urbain, de l'espace historique ou de l'espace existant et les « conduites qui y sont associées se trouvent pris dans des strates de significations dont les ambiguïtés et les contradictions articulent et désarticulent deux mondes et deux visions du monde » (Choay, 1996 : 9). En effet, elle est couronnée par une divergence de points de vue à toutes les apparences d'une « opposition irréductible entre la vie et l'histoire » (Gustavo Giovannoni ,1998: 35), ou bien entre l'ancien et le nouveau, le moderne et le traditionnel. Ces deux mondes sont tiraillés entre, d'un côté les besoins positifs et nécessaires du développement et du mode de vie moderne. De l'autre côté, le respect des souvenirs historiques et artistiques. Ces clivages, opposant les acteurs dont l'orientation est essentiellement esthétique liée à l'image du lieu à ceux préoccupés par les questions d'usage fonctions du lieu. Ascher parle d'une révolution urbaine moderne, la troisième après celle de la ville classique et de la ville industrielle, il souligne que la société doit se doter d'instruments nouveaux pour essayer de maîtriser cette révolution urbaine, d'en tirer parti, d'en limiter les dégâts éventuels.

- Le concept de monument historique désigne l'édifice comme *partie intégrante* du contexte dans lequel il s'insère ; la nature de la ville et son ambiance résultent de la dialectique entre le bâti et ses abords. Il ne faut par conséquent en aucun cas isoler, ni dégager le monument.

- Il est essentiel de *respecter l'échelle et la morphologie*, ainsi que *les rapports liant parcelles et voies*. Les répercussions d'une opération sur le reste de l'environnement urbain sont par là soulignées : suite à un aménagement d'espace public, la valeur des immeubles environnants peut par exemple augmenter et l'image du quartier se modifier des lieux en question. Ces premières réflexions ont donné lieu à de nombreux débats non résolus encore actuellement. De plus, Giovannoni avait aussi, le premier, mis l'accent sur la valeur sociale du patrimoine urbain ancien. Depuis, ses idées ont été reprises et appliquées en Italie, notamment par la ville de Bologne. Elles ont reçu une consécration à l'échelle internationale dans la *Recommandation* dite de Nairobi « *concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine* », adoptée par la Conférence générale de l'Unesco à Nairobi le 26 Novembre 1976. Il antcipa donc de trente ans la création de secteurs sauvegardés et lança le débat sur la nécessité d'une conservation intégrée (V Stein, 2003).

Quant à M. Paul-André Sement il pose la question du devenir de l'héritage du passé à travers la "reconstruction de la ville sur elle-même". Il considère que l'héritage ne se résume plus au choix entre conservation muséale et construction neuve. Il englobe le jeu du temps et de la mémoire. La prise en compte du patrimoine ne vise pas seulement à sauvegarder l'architecture ancienne, mais aussi à "mettre en perspective" les transformations du tissu urbain, à donner une signification supplémentaire à la création contemporaine. La juxtaposition d'édifices d'époques différentes, dont les usages ont varié au cours du temps, permet de retrouver les mécanismes d'adaptation commandant l'évolution des villes (M. Paul-André Sement 2006).

En revanche, certains chercheurs (A Corboz, P R Lemas), se basent sur la logique historique qui a formée l'espace urbain des villes en considérant ce dernier comme un palimpseste, continuellement gratté, effacé, modifié, réutilisé (André Corboz, 1983). La ville est mouvement, se fait et se défait, elle est le fruit d'une continuité de métamorphoses. Pour Ibn khaldoun, « la ville est ambiguë: à la fois matrice et forme, constante et changeante, en perpétuelle métamorphose, mais étonnamment durable, plus durable que ses habitants, mais soumise à leurs caprices, ne cessant de disparaître dans un passé qui resurgit à son tour » (Ibn Khaldoun, in D Chabane, 1889). Si la ville est une métaphore du temps, si elle est en mutation profonde, durant son histoire, elle se dessine, se construit sans jamais être figée ni achevée ; alors, la ville « n'est une question de signature de grande idée. C'est une question de continuité, de sens commun, de consensus et non un problème d'innovation » (Bernard Huet, 1992 :21). Elle renferme des éléments de longue durée à l'intérieur desquels s'opère une substitution constante, une évolution, une adaptation, le bâtiment y évolue en même temps que les usages et l'ensemble des éléments de l'urbain (P, René, Lemas, 1998). Il devient donc primordial de décrypter ces éléments.

La présente recherche évoque la réflexion sur le devenir de la fraction la plus complexe de la ville, la partie qui symbolise et donne une signification à la ville, " le centre ville" à caractère historique et patrimonial. Elle s'intéresse tout particulièrement à la manière d'aborder la problématique de cet espace, à travers une présentation dynamique, fondée sur toutes les spécificités du terrain loin des solutions figées et recettes anticipées.

Toute fois, la problématique du centre n'est pas des problématiques qui se dévoilent aisément comme le confirme J P Levy dans son ouvrage sur les centres villes en mutation, en soulignant qu'un grand pas a été franchi sur ce point ces dernières décennies, mais la question du centre

rouvrir le débat. Cependant quant l'espace du centre présente aussi des dimensions d'ordre patrimoniales, sa problématique devient plus délicate à aborder. Elle compte parmi les problèmes les plus compliqués à résoudre (J P Levy, 1987). Cet espace exceptionnel pose aux différents chercheurs un grand nombre de questions, et aux acteurs de la ville des difficultés énormes dans le choix de la stratégie d'action appropriée. Le centre n'est pas n'importe quel morceau de la ville, il s'impose comme un « fragment de la ville, comme un morceau de la société urbanisée ; un tout petit morceau, certes, mais fortement original » (J P Levy, 1987 : 2). J B Garnier confirme cette complexité, en révélant que le centre occupe dans la ville une place à part. L'étude des phénomènes complexes qui le caractérisent appartient au domaine propre de la géographie, mais la connaissance de ces phénomènes est fondamentale pour l'urbaniste aussi bien que pour l'économiste ou le simple utilisateur.

Pour l'auteur le centre se présente comme une « zone critique » où s'opposent les intérêts les plus divers : dans nos villes du vieux monde, c'est souvent un espace resserré où convergent paradoxalement les flots de circulation les plus intenses, un agglomérat entassé où toutes les affaires veulent trouver place. Elle souligne par contre la nécessité de son aménagements pour être adapté aux conditions de la vie moderne et où s'affrontent de tels intérêts que tous les projets sont mille fois remaniés et bien souvent les plans les plus raisonnables comme les plus audacieux restent « lettre morte » selon l'expression de l'auteur (J B Garnier, 1965 :695). De tout temps, les centres des villes occupaient une place considérable au sein des villes. Toute fois, leur inadaptation à la vie actuelle se manifeste par des conséquences néfastes sur le bon fonctionnement de la ville en général et sur le centre ville en particulier. Ces derniers « posent des problèmes d'urbanisme parmi les plus difficiles qui soient, pour leur organisation et leur fonctionnement » (J, Bastie et B Désert, 1991 :123).

Le centre ville est « le lieu où la ville se montre » (B, Bertoncetto, 2004 :1), et la ville se présente à la fois comme un centre et une concentration, l'effet miroir est évident: la ville se matérialise par son centre ville (Guy Burgel, 2006). Ce dernier est lié à l'espace et à l'histoire. Il est vrai qu'en transformant le centre ville, l'objectif visé est une transformation de l'image de la ville dans son ensemble; ce qui laisse alors penser que seul le centre donne une signification à la ville. La ville est définie comme un organisme vivant: elle change constamment, en fonction des facteurs internes ou externes, se développe ou se décline, voit ses activités ou son rôle se

transformer, et les différents quartiers⁵ d'une ville évoluent eux-mêmes. Toute fois, le centre, peut souffrir d'encombrement, comme il peut aussi mourir par manque d'impulsion. Son aménagement ou son renouvellement devient une nécessité à sa survie. En conséquence, les mesures à prendre, les actions à mener, la définition des priorités, revêtent une très grande importance (J, P, Levy, 1987). Qu'en est-il de ce renouvellement urbain ?

Il est vrai qu'aujourd'hui, le renouvellement urbain⁶ apparaît comme une nouvelle pratique de l'aménagement dont l'objectif est d'agir sur les secteurs vieillissants et défavorisés de la ville en vue de l'adapter aux nouveaux besoins, au mode de vie et pour répondre aux fonctions et aux qualités attendues de l'espace. Le renouvellement urbain évoque l'évolution de la ville sur elle-même. C'est un phénomène permanent, nécessaire à la ville pour se moderniser. Il « semble orienter les nouvelles modalités d'intervention dans la ville, malgré une impression de déjà vu, il s'agit là d'une politique globale de développement et de réaménagement à l'échelle de la ville et de l'agglomération » (Brigitte Bertonecello, 2004 :4).

Le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle forme de la politique de la ville. Il s'inscrit dans une appréhension globale de la ville en fonction des problématiques économiques, sociales et urbaines. Certains urbanistes s'interrogent si la notion du renouvellement urbain est spécifique par rapport aux notions qui l'ont précédé tel que la restructuration, la rénovation, la régénération, ou c'est une autre dénomination pour le même phénomène. Dans ce contexte, Olivier Piron précise que : "Le renouvellement urbain n'est qu'une des formes de mutations urbaines, mais la plus lourde et la plus difficile à organiser" (Olivier Piron, 2004 :123).

Il est autant vrai que l'histoire des villes montre que ces dernières se sont reconstruites sur elles-mêmes et se sont renouvelées au cours de leurs vies quelque soient les opérations pratiquées. La réalité de l'histoire et du terrain confirment "qu'on a déjà fait du renouvellement urbain sous d'autres dénominations: reconstruction, rénovation, restauration, réhabilitation, restructuration sociale, régénération urbaine, requalification, etc. il y a donc des appellations extrêmement diversifiées, mais derrière ces appellations, il y a un fait constant dans l'histoire: la ville change, soit violemment, soit de manière diffuse "(Jegouzo, 2002 :1). Au delà d'une diversité de termes et concepts employés par les professionnels de la ville; le renouvellement urbain demeure un

⁵ L'évolution peut être vers la dégradation, ou vers l'attraction.

⁶ Le renouvellement urbain est une notion qui est née chez les professionnels de l'aménagement et que les élus et les politiques se sont appropriés (Demouveau, 2002) Nous allons y revenir avec plus de détails dans le chapitre 3 de la première partie.

processus historique, c'est un phénomène multimillénaire. Qu'en est-il de cette pratique aujourd'hui dans l'espace patrimonial ?

La production patrimoniale, spécificités des lieux et des valeurs

Dans le discours officiel et dans le domaine de la recherche et l'usage commun, la question du patrimoine urbain, est une notion toute récente par rapport à l'ancienne qui s'est intéressée aux fouilles, aux sites et aux monuments historiques mobiliers et immobiliers ainsi qu'aux sites naturels (J-P Babelon et André Chastel, 2000). Toutefois, ce qui nous préoccupe par rapport à cette question est l'existence même du patrimoine dans l'espace historique. En effet, nombreux sont ceux qui certifient que le patrimoine n'existe pas a priori. En tout cas, pas avant que la société dans son ensemble ou un ou plusieurs groupes sociaux ne décident qu'il le devienne. Il n'existe pas par lui-même, il n'est pas une donnée, une réalité factuelle, mais au contraire un construit (Rautenberg, 2003). Ce qui ne suggère pas automatiquement que toutes les sociétés en possèdent ou qu'elles le définissent de la même manière dans les sociétés arabes, que dans les sociétés occidentales. « Le patrimoine des uns n'est pas le patrimoine des autres » (M, Rautenberg, 2003 :121). Il résulte bien d'un processus de construction qui fonctionne de manière identique pour tout lieu, il s'agit d'une construction, résultant d'interactions entre différents groupes sociaux (Rautenberg, 2003) mais qui diffère dans les éléments caractérisant l'objet à patrimonialiser. De ce fait, dans un même pays le patrimoine urbain ne peut être défini de façon analogue. Aucun élément n'a, a priori, le statut de patrimoine, il devient patrimoine si certains groupes de la population le sélectionnent sur la base d'un ensemble de valeurs qu'ils estiment fondamentales et sur lesquelles ils doivent, dans une certaine mesure, s'entendre.

Si la patrimonialisation, se fonde sur tous les éléments qui caractérisent l'objet à patrimonialiser, la sélection constitue son premier stade. Au cours de sa construction, la réalité, l'améliorant, omettant ou sélectionnant certains éléments plutôt que d'autres, enfin agissant selon des processus de censure et d'oubli. « la patrimonialisation s'opère par la sélection, selon divers processus, d'objets qui deviendront aux yeux de la loi, de groupes particuliers ou d'une opinion publique des objets patrimoniaux, c'est-à-dire porteurs de tout ou partie des valeurs qui sont attachées à l'idée de patrimoine » (Bourdin, 1996 : 8). La sélection peut ainsi être estimée comme la concrétisation de certaines représentations sociales, représentations qui imposent des catégories d'objets au détriment d'autres.

Il ne s'agit donc pas seulement d'hériter, mais de reconstruire, ajoutant ou perdant des éléments dans le processus. L'origine du processus de patrimonialisation se trouve dans la variation du regard des différents acteurs sur un espace historique ou un objet: l'espace devient très remarquable pour ceux qui le circonscrivent, comme il peut rester insignifiant pour d'autres. Ils le conçoivent selon des systèmes de valeurs différents et les investissent à des échelles variées.

Riegl⁷ souligne ainsi l'importance de la compréhension du (des) sens attribué(s) aux monuments historiques pour l'élaboration des pratiques. Il définit le monument historique à travers un système de valeurs, valeurs entrant parfois en collision et se succédant au cours du temps ; il montre ainsi que les valeurs du patrimoine ne sont pas des données objectifs. Ainsi, « la désignation d'un bien comme élément du patrimoine, expression d'une sensibilité à l'égard d'un héritage, dépend d'abord de l'échelle de valeur que lui confèrent de multiples partenaires, en vertu d'un consensus social et intellectuel » (Toulier, 1999 : 58). Dans la patrimonialisation il s'agit ainsi non seulement d'inventorier les objets, mais aussi de les évaluer en les comparant les uns aux autres. « Ce qui est en jeu dans le patrimoine, c'est la manière dont notre société produit de la valeur et l'inscrit dans les formes, et le rôle que celles-ci tiennent dans cette création » (Bourdin, 1984, p. 18). Peut-on dire alors que patrimonialiser veut donc dire produire de la valeur ?

Dans cette recherche, notre réflexion s'intéresse tout particulièrement au processus de patrimonialisation, et plus précisément aux éléments sur lesquels se fonde ce processus. Elle s'intéresse aussi à la prise en compte des spécificités des lieux (la réalité du terrain) dans la production des valeurs du patrimoine, dans la problématique du centre ville de type historique, dans la définition de la notion du patrimoine et dans le processus de conception des projets. Il nous semble que le patrimoine ne prend sens qu'à être situé dans sa vraie réalité et pensé par rapport à ses propres valeurs.

Par ailleurs, l'extension du champ patrimonial qui caractérise les deux siècles précédents et qui s'est particulièrement accentuée dès les années 1960, peut se lire au niveau: typologique,

⁷ Riegl est le premier auteur à avoir formulé une théorie des valeurs du patrimoine ; cet auteur viennois, dont l'ouvrage (1902) aux dimensions à la fois sociale et philosophique est considéré comme un texte fondateur, investigate les attitudes et conduites liées à la notion de monument historique et rejette d'emblée une conception purement normative de l'histoire de l'art (Alois Riegl, 1904). Riegl souligne ainsi à quel point la compréhension du (des) sens attribué(s) aux monuments historiques est fondamentale pour l'élaboration des pratiques.

chronologique, géographique (Choay, 1992 :10) et au niveau des acteurs. Cette période de tout patrimoine est marquée par de nouvelles formes, de nouveaux usages et acteurs du patrimoine. Ce moment est fondamental car il marque une mutation considérable dans l'histoire du patrimoine. Pendant longtemps les valeurs mémorial, esthétique et artistique étaient adaptées au patrimoine ancien et dominèrent, justifiant les choix en matière de patrimoine. Ces valeurs, sont elles adaptées aujourd'hui après l'extension du champ patrimonial sur plusieurs niveaux qui tend vers le tout patrimoine ?

Si une prise en compte du patrimoine en tant qu'élément de mémoire et en tant qu'élément esthétique (forme, structure, etc.) est indispensable à la compréhension et à la gestion de la ville, celles-ci ne peuvent s'envisager sans une intégration des dimensions socioculturelles, économiques et politiques. De nos jours tout est potentiellement patrimoine, pour autant que certains acteurs désirent sa protection. Les valeurs revendiquées restent relatives et sont sans cesse rediscutées au cours du temps. C'est ce constat qui incita certains acteurs à souligner la présence de « nouvelles » valeurs du patrimoine.

Par ailleurs, ce tout patrimoine ou cette prolifération patrimoniale qui se propage partout dans le monde; Ou depuis peu, tout tend à être jugé digne d'être conservé protégé, transmis voire accumulé. Cette inflation patrimoniale ou engouement pour le patrimoine selon l'expression d'Alain Bourdin découle d'une crise de la Modernité (A. Bourdin, 1984, p. 23). Elle conduit à des effets de saturation, entraîne une standardisation du patrimoine à l'échelle internationale : l'universalisation de la conservation conduit à des similitudes identitaires (Henry-Pierre Jeudy ,1990). Cette inflation se traduit par une disparition de l'authentique et la patrimonialisation de tout. Yvon Lamy souligne qu'aujourd'hui « le patrimoine est un enjeu pour les pouvoirs publics et pour le mouvement associatif » (Y, Lamy 1996 :11).

Un ensemble de questions sont à la base de cette thèse :

- ⊗ Est ce qu'on peut considérer tout tissu ancien comme patrimoine?
- ⊗ Comment se forge le patrimoine bâti ? Est-ce que le patrimoine est un acquis dans un processus de cumulation et de Transmission? Ou bien est-il une invention ou un renouvellement continu de l'espace ?
- ⊗ Le patrimoine urbain doit-il être strictement protégé, classé d'emblée dans une catégorie définie de manière idéale?

⊖ Si Schématiquement, Riegl oppose deux catégories de valeurs: les valeurs de remémoration liées au passé et faisant intervenir la mémoire et les valeurs de contemporanéité basées sur le présent, qu'en est-il des valeurs du patrimoine dans notre période contemporaine ? Ces relations divergentes débouchent-elles sur des conflits (d'usages, de représentations) ou permettent-elles des consensus? Il est question de savoir comment ancrer ces valeurs dans les problématiques actuelles?

De ces questions découlent nos hypothèses générales qui vont orienter notre partie théorique :

Le patrimoine n'existe pas par lui-même, mais au contraire c'est un construit. Il ne se définit pas de la même manière dans le passé que dans la période contemporaine (ses valeurs ne sont pas les mêmes). Il résulte d'un processus de patrimonialisation, basé sur les éléments qui caractérisent cet objet. Les valeurs du patrimoine ne cessent de se reconstruire, de se renouveler, entrant en conflit et parfois débouchant sur ou créant des consensus.

La similarité des valeurs conduit à l'adoption des opérations identiques « solutions stéréotypées » car les valeurs sélectionnées permettent de justifier les actions entreprises (protections, mises en valeur ou au contraire destructions).

L'espace urbain se caractérise par le renouvellement morphologique à travers l'histoire. Cet acte urbain est crucial à la survie d'un centre ville ou centre historique et à son intégration dans le développement contemporain. Le centre ville est l'image de la ville, il est un espace produit susceptible d'être constamment modifié dans sa nature, dans son contenu, dans ses dimensions et dans ses limites.

Qu'en est-il de ce phénomène dans la ville de Constantine? De son centre ville ? De son patrimoine? De sa (ses) problématique (s), significations, des ces valeurs et des interventions envisagées ?

Réfléchir cette ambiguïté dans le centre ville de Constantine est notre objet de recherche.

Le centre ville de Constantine, représentations et clivages

Cette thèse s'intéresse à la réflexion sur le devenir du centre-ville de Constantine à travers les deux composantes qui sont l'espace patrimonial et l'espace fonctionnel. Elle prend appui sur les résultats de nos réflexions précédentes, de nos différentes lectures (ouvrages théoriques et des différents travaux de recherches) et de plusieurs constats distingués dans la pratique urbaine durant notre exercice dans quelques directions d'urbanisme et de construction (de 1988 à 2003). Nous partons des constats suivants:

Le premier constat concerne la situation du centre ville de Constantine (métropole de l'est algérien) : Alors que la ville se comprend par son centre ville et que celui-ci est en principe son image, le centre ville de Constantine avec toutes ses caractéristiques fonctionnelles, spatiales et architecturales...et toutes ses contraintes et difficultés dans son fonctionnement, reflète t-il l'image de cette métropole ?

Le deuxième constat concerne la similitude dans la pratique de la politique patrimoniale et urbaine et l'aspect d'immuabilité qu'on accorde généralement à nos espaces historiques : Le processus de patrimonialisation englobe t-il toutes les valeurs du patrimoine constantinois ?

Le troisième constat s'attache à l'intensité des projets, la permanence des débats sur le centre ville et ces polémiques sans concrétisation réelle d'une part, d'autre part il s'interroge sur cette prolifération patrimoniale dans les pratiques ou tout ce qui est ancien est considéré patrimoine à ne pas toucher: toute tentative d'intervention physique sur le sol est examinée par les divers partis impliqués directement ou indirectement (diversité d'acteurs).

A partir de cet énoncé et de ces constats nous soulevons notre question principale : Comment expliquer la situation du centre ville de Constantine: la permanence des débats, la divergence d'opinions, la similarité dans le choix des opérations, l'absence de concrétisation ce laissé faire et ce désordre?

Cette formulation problématique est le produit de l'évolution de nos recherches précédentes. La première entamée en 1992 dans le cadre de la post graduation spécialisé en urbanisme (PGS) portant sur l'étude de la place qu'occupe la médina (Rocher) de Constantine et le rôle qu'elle joue

dans l'ensemble urbain. Une deuxième réflexion dans le cadre du magister portant sur l'étude de la particularité et du devenir de la médina de Constantine à travers les mutations urbaines.

Nous sommes parvenus pendant ces deux travaux à une conviction que la problématique de cet espace ne se divulgue pas aisément et demeure floue par rapport à certains aspects. Le devenir du Rocher de Constantine ne peut être abordé en dehors du centre ville dans sa globalité et dans l'ensemble urbain. Le centre ville de Constantine est une singularité sur plusieurs plans fonctionnels, physiques, architecturaux et historiques. La situation constantinoise au regard du patrimoine ou du centre ville contient à la fois des spécificités et des formes classiques de la question qui rend la réflexion sur son devenir et sa gestion très difficile. Ce dernier illustre en même temps et de manière exceptionnelle, le centre de la ville, le lieu de la centralité globale, le centre historique (Rocher), un lieu stratégique, un espace enjeux. Comme il matérialise le patrimoine bâti historique, préindustriels, industriels et moderne. Le centre est l'espace le plus fréquenté et le plus pratiqué par les citoyens, son influence arrive à toute la région.

Constantine comme peu de villes est l'un des rares exemples de villes où le centre historique est resté le centre de la ville des habitants contemporains⁸, en occupant un site à l'énorme signification physique, historique, commerciale et stratégique. Le paradoxe de cet espace réside dans la suprématie d'un centre unique, légitimé par son ancienneté, son site et son insertion dans l'ensemble urbain. Cette situation est le résultat d'un ensemble de facteurs principalement physiques, historiques et notamment la politique coloniale⁹ (R Bouadam, 2002). Aucun espace urbain n'est autant imprégné d'histoire que le centre ville en général, et le Rocher en particulier, où chaque époque a laissé ses marques. Son tissu urbain est le produit de longs processus historiques dans lesquels sont intervenus plusieurs acteurs.

Sous son aspect actuel, le centre ville de Constantine est constitué de bâtiments, voiries et d'espaces qui ont été hérités du passé. Les raisons initiales se trouvent progressivement dépassées par la rapidité des évolutions techniques et économiques. Cette fraction de la ville, n'arrive plus à assurer une parfaite adaptation aux nouveaux aspects de la vie et les différents progrès techniques.

⁸ Pour plus d'informations sur le rôle du centre historique de Constantine nous renvoyons le lecteur à notre thèse de magister 2002 dans sa première partie.

⁹ Sur les facteurs qui détiennent la particularité de la médina de Constantine voir la thèse de magister de R Bouadam 2002.

Cette inadaptation de son tissu urbain aux besoins de l'époque s'est manifestée par des difficultés démesurées dans son fonctionnement lié essentiellement à la congestion de son réseau, qui se compose en majorité d'un réseau de type traditionnel, dégradation et l'abandon du bâti.

A Constantine, le problème urbain majeur n'est plus l'extension de la ville, mais la prise en charge des problèmes et des contraintes au bon fonctionnement de l'espace central à travers un ensemble d'opérations. Néanmoins, il convient de rappeler qu'intervenir et gérer le centre ville de Constantine, c'est intervenir au niveau du cœur historique de l'agglomération (patrimoine), c'est intervenir au niveau du cœur du centre ville. C'est aussi intervenir sur un espace controversé, une œuvre urbaine complexe, des espaces menacés, ruinés, vétustes¹⁰, surpeuplés et supportant de fortes densités.

Théoriquement, le problème du centre ville de Constantine est à l'ordre du jour. Il se pose de façon particulièrement vive à l'heure actuelle. Il se trouve que la question de son aménagement, restructuration, réhabilitation ou et même son dédoublement est depuis toujours en débats. Ne possédant pas de plan, le centre ville se présente différemment d'un organisme à l'autre par rapport à ses limites dans l'espace et dans les objectifs des différentes études. La réflexion officielle ne concerne que la partie historique du centre « Rocher » et développe une problématique qui semble être tiraillée entre deux volontés : D'une part, les débats sont organisés par un discours sur le patrimoine en tant que partie immuable, ils ne considèrent dans cet espace que l'aspect de médina¹¹ avec toutes ses déclinaisons.

D'autre part, la problématique est orientée par la volonté de ceux qui favorisent les avantages de la modernité du centre ville en général en favorisant la rénovation de l'espace¹². Le reste du centre se trouve loin de toute étude ou réflexion programmée. Cependant, sur le plan concret, aucune des propositions envisagées n'a abouti à ce jour, mis à part quelques opérations ponctuelles de réhabilitation. Les études s'accumulent sans que rien ne se décide réellement.

Par ailleurs, l'investigation du terrain, nous révèle que l'inadaptation de l'espace du centre aux exigences de la vie moderne qui ne cesse de se transformer dans certains de ses aspects et

¹⁰ Nous aborderons ces aspects avec plus de détails et d'illustrations dans le troisième chapitre de la troisième partie de cette recherche.

¹¹ Nous soulignons l'organisation d'un nombre important de séminaires initiés par l'université de Constantine ou par certaines associations pour débattre ce point. De même ce sujet a été traité dans différentes études notamment le master plans...

¹² Nous reviendrons sur ce sujet dans le premier chapitre de la troisième partie.

l'absence de suite des projets s'est traduite par des phénomènes urbains nouveaux et parfois prodigieux. La traduction spatiale de cette inadaptation se manifeste par une diversité d'actes isolés, problèmes et de multiples conflits. Ces derniers se présentent par des mutations fonctionnelles, spatiales, par un développement anarchique des fonctions économiques et l'injection d'équipements au sein et aux alentours du Rocher. Ces projets grandioses dans l'ensemble du Rocher et le tissu qui l'entoure se fixent essentiellement dans les espaces publics d'une façon spontanée. Si jusqu'à présent, malgré le nombre croissant de projets, de réflexions et la permanence de son débat, la politique urbaine à travers ses instruments d'urbanisme et les nombreux outils et procédures d'intervention sur les tissus urbains existants n'a pas donné de solutions opérationnelles au centre ville. Des interrogations s'imposent:

Pourquoi les difficultés subsistent devant chaque essai de réalisation ? Pourquoi cette absence de toute action concrète sur terrain des projets programmés, mis à part les quelques projets ponctuels ? Qu'en est-il de la politique patrimoniale ?

Le centre ville « Rocher » un secteur sauvegardé

Depuis quelques décennies, la notion du patrimoine bâti a évolué d'une définition étroite, portant sur des bâtiments isolés, à une définition élargie couvrant un vaste ensemble d'objets (ex : un centre historique, une architecture vernaculaire). Cette évolution thématique et l'élargissement géographique ont été suivis par une évolution des politiques patrimoniales et de la multiplication des acteurs et d'intérêts. Les politiques de sauvegarde du patrimoine ont suivi cette évolution de la pensée : les structures institutionnelles et légales en vigueur intègrent l'extension du champ patrimonial¹³. Comme dans la plupart des villes, on est ainsi passé, d'un classement ponctuel à un classement de l'ensemble. Cette évolution a impliqué une réflexion sur les valeurs, les territoires et échelles multiples du patrimoine et enfin sur leurs modes de gestion.

A l'instar des autres pays, l'Algérie a intégré cette extension du champ patrimonial dans sa politique de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti. Notre législation est marquée par le passage de l'ordonnance n°67.281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites, monuments historiques et naturels à la loi n° 98-04 de 1998 relative à la protection du patrimoine culturel¹⁴. Selon ces nouvelles mesures en matière patrimoniale

¹³ Nous aurons à examiner l'extension du champ patrimonial dans le deuxième chapitre de la première partie de cette recherche.

¹⁴ Sur cette évolution de la législation algérienne nous allons y revenir dans la troisième partie de ce travail.

Algérienne, à Constantine, comme dans la plupart des villes, on est passé, d'un classement ponctuel de quelques monuments historiques à un classement de l'ensemble.

Aujourd'hui, le Rocher de Constantine, comme la Casbah d'Alger et la vallée du M'Zab sont érigés en secteurs sauvegardés. Le patrimoine constantinois est considéré comme un ensemble architectural, urbanistique qu'il convient de le classer patrimoine culturel national. Toutefois, si on considère que « chaque ville exprime ce qu'elle est, profère par mille signes une physionomie et un esprit édifiés, génération après génération, par la collectivité des citoyens qui l'habitent » (J François Augoyard, 1989 : p13).

Il convient de s'interroger sur cette similarité dans les problématiques des centres historiques. La procédure de classement est-elle une opération appropriée à un centre ville?

Le rocher en tant que secteur sauvegardé pourra t-il conserver ces caractéristiques fonctionnelles et symboliques ?

Qu'en est-il des éléments marquant le centre et le patrimoine constantinois ; sont-ils décryptés et pris en considération dans les différentes études, réflexions et notamment dans le processus de patrimonialisation?

Si on considère que la patrimonialisation est la production de la valeur; on s'interroge sur le processus de patrimonialisation du centre de Constantine produit-il toutes les valeurs de cet espace ?

N'existe-t-il pas une solution intermédiaire entre ces deux bornes ? D'autres solutions, d'autres façons d'agir sur ces espaces patrimoniaux? Tout conserver ne conduit-il pas à un risque de saturation ?

Quel devenir, quel projet ou quelle opération faut-il adopter pour le centre ville de Constantine ? Pourquoi les réflexions, projets, instruments d'urbanisme n'ont pas véhiculé une solution pour cet espace fonctionnel ?

L'objectif que nous nous fixons dans cette recherche est une réflexion sur le devenir du centre ville de Constantine à travers la mise en évidence d'un certains nombres de réalités sur lesquelles peut se fonder une problématique qui soit appropriée au centre ville et un processus de patrimonialisation basée sur les spécificités du terrain. Ceci peut être élucidé en trois points complémentaires :

- ⊖ Une tentative pour comprendre et souligner quelques traits de la réalité du centre ville et du patrimoine constantinois; il est question de parvenir à décoder les différentes spécificités historiques, fonctionnelles, spatiales et physiques du centre ville en général et du centre historique (Rocher) en particulier qui semblent s'y superposer, s'y imposer voir s'y confondre.
- ⊖ Comprendre cette fragmentation dans la réflexion sur le devenir du centre ville et du patrimoine constantinois à partir de l'interrogation sur le choix des interventions envisagées par les différents acteurs et sur les raisons qui empêchent la mise en application des différentes études et projets effectués.
- ⊖ Il s'agit également de la mise en valeur de l'ancienneté et de l'utilité du renouvellement urbain (morphologique) de l'espace urbain pour la survie, l'intégration et l'adaptation de l'espace historique aux progrès et aux besoins de l'époque.

De ces questions et sur la base des hypothèses générales, découlent des hypothèses spécifiques à la situation constantinoise qui sont autant d'axes destinés à organiser notre recherche et peuvent orienter notre réflexion.

A notre avis, la situation du centre ville de Constantine est liée à un considérable écart entre la réalité imposante du terrain et la réflexion proposée (études, projets). En d'autres termes elle revient à :

Le non considération de la totalité des spécificités du terrain et des réalités pragmatiques (pratiques) et historiques du centre dans la formulation des problématiques, la conception des projets et la définition des actions.

La considération du patrimoine comme une donnée distinguable d'emblée sans le retour à sa construction suivant un processus de patrimonialisation, basé sur tous les éléments qui caractérisent cet objet.

La conception limitée et similaires qu'on accorde généralement aux espaces historiques (centre historique). La valeur sélectionnée permet la justification des actions, de ce fait la considération du centre ville de Constantine comme une médina seulement justifie sa sauvegarde ou son classement sur la base de valeurs de beauté d'ancienneté sans la considération des valeurs d'usage de l'espace.

L'application fractionnée de la politique urbaine et de la politique patrimoniale à travers deux projets isolés l'un de l'autre pour le même espace. Les interventions se font fréquemment de façon fragmentée, dissociant sauvegarde du patrimoine et aménagement de l'espace. Cette application est soutenue par une confusion dans la délimitation du centre dans l'espace et à l'absence d'un plan pour le centre ville.

b. Méthodologie de recherche

1. Convictions Adoptées

Nous rapprocherons la problématique de l'espace central de Constantine entre les réflexions¹⁵ et les différentes réalités, non en tant que centre historique (médina) uniquement, mais comme un centre d'une ville moderne également. Cette situation nécessite une double approche : d'une part, une réflexion sur le côté fonctionnel de l'espace existant et le besoin de son adaptation aux exigences de la vie actuelle. D'autre part, une réflexion sur son côté patrimonial et les valeurs qu'il recèle. Un centre ville qui est une portion concrète de la ville ne peut être étudié comme un élément isolé de son ensemble qui est la ville.

De ce fait, la compréhension de notre terrain d'étude réclame une approche globale car la ville est considérée comme « un organisme vivant pour lequel seul le tout permet de comprendre la partie. Cette représentation liée à l'idée de système et de territoire est souvent à la base d'études plus qualitatives de la ville » (Bailly et al. 1995 : 40). Sous le nom d'approche globale, on entend par là qu'il convient d'aborder tous les aspects d'un problème progressivement, mais non séquentiellement : partir d'une vue générale (globale) pour approfondir les détails, avec de nombreuses itérations et retours en arrière pour compléter ou corriger la vision antérieure. Selon cette approche, l'étude de l'unité ne peut se faire que parallèlement à celle de l'ensemble, car « l'unité ne prend sa signification que resituée, relocalisée dans un environnement plus large » (Lajugie, Defaud et Lacour, 1985). Ainsi on ne peut étudier le centre historique (médina) de Constantine comme élément patrimonial loin de sa fonction fondamentale en tant que centre ville et en dehors de son ensemble le centre ville en général d'une part. D'autre part, le centre ville ne peut être étudié que replacé dans leur ensemble qui est la ville et la région et la prise en compte de multiples critères (physiques, fonctionnels, historiques, spatiaux et politiques) et leurs interactions.

Toutefois, parmi nos convictions adoptées nous soulignons les points suivants: Le patrimoine ne se définit pas de la même manière dans la même société que dans les différentes sociétés. La

¹⁵ « Les réflexions », dans notre travail représentent toutes les études, projets proposés sur la base de la législation urbaine ou patrimoniale pour le centre ville ou pour le rocher. Elle concerne aussi tout projet ponctuels ou opérations d'intervention proposées par les instances politiques.

patrimonialisation, se fonde sur tous les éléments qui caractérisent l'objet à patrimonialiser (nous aurons à y revenir pour le cas de Constantine dans la deuxième partie de cette recherche).

L'espace urbain se caractérise par le renouvellement morphologique à travers l'histoire. Le centre ville est l'image de la ville, il est un espace produit susceptible d'être constamment modifié dans sa nature, dans son contenu, dans ses dimensions et dans ses limites. La pratique du renouvellement morphologique est une démarche déterminante pour la survie et la continuité de l'adaptation de l'espace aux progrès technologiques et aux exigences de la vie. L'inadaptation de l'espace du centre aux exigences de la vie moderne conditionne son bon fonctionnement.

Dans la situation constantinoise (centre ville et patrimoine), on ne peut pas parler du centre ville sans évoquer le patrimoine bâti. Comme on ne peut évoquer la question patrimoniale de l'espace et on ignorant son côté fonctionnel de centre ville. Car le centre ville de Constantine représente en même temps : le centre de la ville, le lieu de la centralité globale, le centre historique (Rocher), un lieu stratégique et un espace enjeux.

Le centre historique de Constantine « Rocher » ou « médina » comme on le nomme dans les travaux des recherches présente des particularités sur le plan fonctionnel, physique, spatial, morphologique et historique par rapport à ses analogues algériens et maghrébins.

Pour nous, le patrimoine Constantinois réside dans plusieurs dimensions et ne se limite pas aux seuls éléments architecturaux, physiques, historiques et urbains, mais il s'élargit à d'autres éléments fonctionnels, historiques, morphologiques etc. vu la diversité de ces éléments, ils seront soulignés à travers les différents chapitres tout au long de la recherche.

2. Stratégie de recherche et méthode d'approche

Cette recherche a pour but la réflexion sur le devenir des centres villes à caractère patrimonial (historique). Elle s'intéresse tout particulièrement à la façon d'aborder la problématique d'un tel espace, à travers une présentation dynamique, fondée sur toutes les spécificités du terrain dans le choix des opérations, la conception des projets et dans le processus de patrimonialisation afin de fabriquer l'ensemble des valeurs du patrimoine. L'intérêt réside dans le décodage des différentes réalités pragmatiques (pratiques), historiques, urbaines, architecturales et fonctionnelles. Ces connaissances vont nous permettre la formulation de la problématique qui soit conforme à cet espace afin de pouvoir proposer l'opération la plus appropriée à sa situation.

Par ailleurs, si notre intérêt dans ce travail ne porte que sur les réalités soulignées précédemment, cela ne veut pas dire que nous nions l'importance et l'existence d'un certains nombres de réalités du centre. Cependant, aborder une réflexion sur le devenir du centre ville de Constantine, c'est aborder une réflexion sur un tissu urbain où l'histoire a ajouté des couches les unes aux autres. De ce fait la réussite d'une telle réflexion passe nécessairement par la connaissance de ce tissu, de ses couches, de son histoire, de son site et de ses fonctions etc.

L'espace urbain est un objet pluridisciplinaire et il est impossible de l'approcher avec un seul regard. La recherche sur la ville éprouve le besoin de sortir des enclaves disciplinaires. L'urbanisme, qui revendique, depuis sa fondation, les atouts de la pluridisciplinarité est particulièrement concerné par cette ouverture. Il lui est donc aujourd'hui difficile de demeurer à l'écart de multiples approches de l'urbain développées par bien d'autres disciplines que l'urbanisme à savoir l'anthropologie, l'architecture, la sociologie l'histoire, et la géographie.

La reconnaissance de la complexité de notre sujet rend l'approche pluridisciplinaire incontournable et justifie une démarche de connaissance qui prend pour but spécifique l'étude des interactions entre les structures spatiales, l'histoire, le site, la politique, les processus économiques, sociaux et culturels qui contribuent, de manière diversifiées et plurielles, à la production de l'espace et aux conditions de son renouvellement et de ses mutations. L'approche pluridisciplinaire, par une pluralité de points de vue et de dispositifs d'enquête, nous apparaît d'autant plus comme le seul moyen épistémologique permettant de comprendre la complexité des sociétés contemporaines en relation avec la production de ses objets (l'espace).

Cette recherche sur la question de la prise en compte de la réalité dans la conception des projets et le processus de patrimonialisation se caractérise par : l'accent mis sur les questions relatives à l'état de la connaissance approfondi du terrain ; sur la place donnée au renouvellement dans les démarches de conception et particulièrement à une définition plus réaliste du patrimoine, ainsi que la prise en compte de ces points dans les différentes phases du processus de conception des projets et les processus de patrimonialisation.

La pratique de l'espace urbain et de l'urbanisme passe d'abord par un traitement des informations dont nous disposons avant d'atteindre le stade des propositions et des réalisations.

Pour ce faire, nous entendons approfondir, affiner et valoriser notre réflexion selon deux volets à la fois théorique (conceptuelle) et opérationnelle (terrain).

2.1. Le volet conceptuel

Le premier volet consiste à positionner notre problématique dans l'éventail des réflexions actuelles sur le patrimoine, sur le renouvellement urbain et sur la transformation des espaces existants. De ce fait la conceptualisation consiste en une exploration systématique de la documentation sur l'objet en vue de la construction d'un fond théorique qui pourrait nous assister à comprendre notre terrain et approfondir nos interrogations sur le centre en général, le patrimoine et le renouvellement pour mieux appréhender le centre ville et le patrimoine de Constantine. Vue la complexité du thème et l'interaction de plusieurs éléments, le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette thèse renvoie à des références distinctes. Nous étalons le contenu théorique sur plusieurs notions (centre ville, centre historique, patrimoine et renouvellement urbain).

2.2. Le volet opérationnel

Le second volet explore la réalité de notre terrain d'étude par rapport à nos différentes interrogations. De ce fait, le côté opérationnel de cette recherche consiste en une analyse du fait urbain à Constantine tant dans les manifestations antérieures, actuelles que dans ses tendances et évolutions futures. Il est question dans ce travail, de décoder les logiques historiques, géographique, fonctionnelles et spatiales et la mise en évidence de la relation entre la réflexion et la réalité. Pour ce faire, nous aborderons notre objet par plusieurs dimensions : morphologiques, historiques, géographique, spatiales, fonctionnelles et politique.

3. Méthodes de collecte de l'information

La collecte d'informations relative à notre terrain d'étude se fait sur la base d'une variété de moyens techniques. Dans notre cas, nous utiliserons les documents graphiques, les plans de la ville, les photos aériennes, les ouvrages sur la théorie générale et sur la ville de Constantine (anciens et nouveaux), les chiffres, et les photographies, etc. Quant aux techniques de la méthodologie, ils sont très variables ; elles peuvent varier suivant le contexte. Par rapport à notre recherche, nous adoptons les techniques d'observation directe in situ, l'entretien libre et l'entretien semi directif avec certains acteurs de la ville. Ces techniques consistent à collecter des données de terrain en utilisant divers supports.

3.1 Les entretiens

Nous avons effectué des entretiens avec les acteurs et les gestionnaires de la ville au niveau des directions suivantes :

- ⊗ La direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) ;
- ⊗ La direction du logement et des équipements publics (DLEP);
- ⊗ Les services de la commune de Constantine ;
- ⊗ La direction du commerce de Constantine
- ⊗ La direction des transports de Constantine
- ⊗ La direction de la culture de Constantine
- ⊗ La direction du tourisme de Constantine
- ⊗ La direction de la planification de Constantine ;
- ⊗ Certaines associations notamment celle des amis du musée et celle du vieux rocher ;

Ces entretiens ont été effectués dans le but d'éclairer certains points notamment :

- ⊗ la délimitation dans l'espace du centre ville ;
- ⊗ la définition et la délimitation du patrimoine constantinois dans l'espace;

3.2 L'observation directe in situ

Notre observation sur terrain qui a duré plus de six ans consiste en un suivi des mutations fonctionnelles, spatiales, projets ponctuels et de l'allongement de l'espace fonctionnel du centre ville au delà du rocher. L'objet de cette observation qui est la collecte d'information sera complété par des enquêtes directes sur terrain. Notre intérêt pour l'évolution spatio-fonctionnel du centre ville de Constantine a débuté dans nos réflexions précédentes.

3.3. L'enquête directe sur terrain

Cette dernière consiste en un relevé systématique des activités économiques, des fonctions libérales et des projets ponctuels existants au niveau du centre et leur localisation sur la carte. Ce relevé a été fait sur deux ou trois périodes afin de souligner l'évolution de ce phénomène. L'enquête directe consiste également à souligner les mutations spatiales et fonctionnelles. La photographie constitue un outil considérable pour mémoriser les données et leurs analyses par la suite. Les résultats seront présentés sous forme de tableaux, de cartes, croquis et des résultats écrits.

4. Les documents sur lesquels s'appuie la présente recherche

Dans cette recherche, l'exploitation bibliographique ne se limitera pas à notre seul champ disciplinaire, elle s'étalera à d'autres éléments: écrits littéraires, théoriques, artistiques archéologiques et autres.

4.1 Documents écrits et graphiques

Afin d'aller au fond du problème et de mieux saisir les différents enjeux et d'approfondir nos interrogations, nous allons faire recourir à une grande quantité de témoignages écrits et graphiques : photos, cartes topographiques, plans de la ville des différentes périodes, dessins et croquis relatifs aux différentes phases de l'histoire de Constantine. Nous entamons une relecture de la documentation historique (lecture sélective, voir annexe n° A) au cours de laquelle nous tenterons de relever des strates qui vont nous permettre de souligner les différentes phases d'urbanisation et de renouvellement. Nous essaierons de montrer que le renouvellement urbain est une constante de l'histoire urbaine de Constantine. Nous nous basons sur des ouvrages d'histoire, histoire urbaine, d'archéologie et des récits de voyageurs. L'analyse du cadre morphologique et historique permet de comprendre comment le périmètre qui nous intéresse s'est progressivement structuré, selon un jeu de formes et d'usages particuliers, donnant lieu à la réalité actuelle.

4.2 Les instruments d'urbanismes et les projets

Au delà des lois, des instruments d'urbanismes et de planification urbaine, qui vont être examinés à partir du Pdu de 1975 et jusqu'au Pdu 2010 pour saisir le devenir et les opérations envisagées pour le centre ville ou pour le patrimoine. Nous aurons à consulter et étudier tous projets ponctuels qui touchent le centre ville et toute opération envisagée dans le cadre de la politique patrimoniale et urbaine.

4.3 La photographie

Comme elle est définie par Gaudin S et Veschambre V « la photographie n'est pas seulement un moyen de capturer des fragments d'espace, mais quand on s'attache à en analyser les détails, elle agit comme un révélateur social et anthropologique. La photographie constitue un matériau intermédiaire entre le réel et la connaissance. Même si elle est partielle dans son rendu, la photographie est aussi source et témoignage » (Gaudin ,2008). La photographie nous renseigne sur les événements historiques. Elle représente une réalité, mais, en même temps, elle est l'œuvre d'un photographe, et elle n'est donc jamais neutre. Dans cette recherche, nous nous basons

beaucoup sur la photographie pour restituer certaines parties de l'espace à un moment donné de l'histoire. Elle constitue pour nous un moyen considérable pour mettre en évidence le renouvellement morphologique, l'évolution de l'espace fonctionnel et les mutations spatiales. Pour lire une photo, il importe de suivre une démarche méthodique en quatre étapes : décrire, analyser, interpréter et évaluer (annexe n° B).

4.4 Les données statistiques

Pour les données statistiques, nous nous sommes basés sur les données de l'office national des statistiques (ONS), des services des finances, des commerces, direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT) et les services de l'urbanisme. Cependant nous tenons à souligner un point concernant ces données qui se caractérisent par des dissemblances dans les chiffres d'un organisme à l'autre, dans les découpages en secteurs d'un service à l'autre. Cette situation rend l'utilisation de ces chiffres très difficile. Pour cela nous avons procédé à un travail de terrain pour pouvoir déterminer, vérifier ou compléter certains chiffres.

5. L'organisation de la recherche

Quel est le plan adopté pour la compréhension de notre sujet, la définition des notions principales et la connaissance de notre terrain d'études tout au long de cette recherche ? Celle-ci se divise en trois parties principales en plus de notre partie introductive et de nos conclusions.

La première partie est théorique ; la deuxième partie, « les réalités marquantes le centre-ville de Constantine: cette partie est empirique; enfin, la troisième partie est consacrée aux problématiques et enjeux autour du centre ville et du patrimoine constantinois est empirique également.

5.1. Première partie

L'objectif de la première partie est la construction d'un fond théorique. Elle se compose de trois chapitres indépendants, chaque chapitre est consacré à une notion. Le premier chapitre s'intéresse à la notion de centre ville. Le centre au sens large de sa signification est un terme complexe, son approche implique un recours à plusieurs disciplines. De nombreuses définitions lui sont attribuées; ce qui en fait une notion difficile à cerner. Nous avons fait recours à plusieurs théoriciens pour définir cette notion en s'appuyant sur ses différentes dimensions historiques, fonctionnelles, géographiques et sociales.

Par ailleurs, la délimitation d'un centre constitue un des points les plus importants pour son étude car la détermination de cette portion spatiale permet la maîtrise de sa problématique. Pour notre

terrain nous allons souligner brièvement quelques critères qui contribuent à la détermination de l'aire d'étude. Par ailleurs l'importance d'un centre ne peut être mesurée en dehors de son ensemble qui est la ville, elle revient à certains critères que nous aurons à montrer dans cette recherche. Toute fois, l'approche du centre ville et en particulier comme le centre ville de Constantine à multiples dimensions, dont le centre ville et le centre historique se confondent dans l'espace et se complètent dans la fonction, nous incite à étudier la notion de centre historique en plus de la notion du centre ville. C'est en ce même espace que se rassemblent et se condensent les valeurs de la civilisation: la spiritualité, le pouvoir, l'argent, la marchandise et la parole.

Notre recherche s'intéresse dans le deuxième chapitre à la thématique du patrimoine, cette dernière est complexe à aborder, par le fait qu'elle est synchronique de l'histoire de la notion, de sa constitution et de ses caractéristiques. Parmi nos hypothèses formulées, nous avons souligné que les difficultés rencontrées à Constantine sont liées en partie à la considération fragmentée de cette notion par différents acteurs. Pour cela, nous essayerons de donner beaucoup d'importance à son éclaircissement à travers la présentation de maximum d'idées, de contradictions et de consensus. L'exploration de cette dernière s'intéresse à sa définition, son évolution thématique et son élargissement géographique. Cette notion a connu une extension typologique et thématique en couvrant de façon vague tous les biens culturels et naturels hérités du passé, et l'intégration à l'ensemble de ces biens du cadre bâti ancien : édifices monumentaux, rues, places, palais, bâtiments, morceaux de villes qui en constituent les noyaux historiques et villes à part entière.

Dans notre travail, nous partons du principe que l'espace historique n'est pas forcément patrimoine. Ce qui ne suggère pas automatiquement que toutes les sociétés en possèdent, qu'elles le définissent de la même manière et qu'elles appliquent les mêmes opérations d'interventions ou que toutes les médinas doivent devenir des centres touristiques. De ce fait l'aspect qui nous préoccupe par rapport à cette notion et qui mérite qu'on s'y arrête c'est le processus de patrimonialisation et les éléments sur lequel il se fonde et les valeurs qui en découlent de ce processus.

Le troisième chapitre abordera la question du renouvellement urbain, non pas par rapport à sa définition entant que notion mais plutôt par rapport à sa pratique, son ancienneté et son importance pour la survie et l'intégration de l'espace historique dans la vie contemporaine avec toutes ses caractéristiques, ses exigences et ses moyens technologiques. Partant d'une conviction

que la ville qui ne se transforme pas meurt sur elle-même, et pour que le cadre urbain puisse continuer de vivre et de fonctionner, il ne peut rester figé ; un certain renouvellement spatial, fonctionnel et réglementaire est nécessaire. L'objectif du chapitre est de montrer que le renouvellement urbain est une constante de l'histoire urbaine et il concrétise une importance colossale à la survie et l'évolution des espaces. Nous aurons à expliquer à travers l'exemple du centre historique de Constantine, comment le renouvellement morphologique de ce dernier a permis une certaine intégration et adaptation de cet espace aux exigences de la vie moderne à un certain moment de son histoire.

5.2 Deuxième partie

La forme de la ville n'est pas le résultat d'un unique projet, mais elle est, bien au contraire, le résultat d'une reconstruction permanente de la ville sur elle-même, tout au long de son histoire, par superposition, accumulation, effacement et substitution. La connaissance de cette dernière est nécessaire pour la compréhension d'un site et de ses logiques. L'objectif de cette partie est la connaissance de certains traits les plus marquants de la ville et notamment du centre ville de Constantine. Le centre ville de Constantine possède plusieurs réalités qui peuvent être présentées dans plusieurs disciplines. Dans notre recherche, nous allons nous limiter aux réalités qui se rapprochent à notre champ disciplinaire en particulier, l'évolution du centre sur le plan spatial, la pratique du renouvellement urbain et la permanence du centre et de l'urbanisation sur le même site à travers la mise évidence des éléments qui pointent cette permanence. Ces traits seront présentés en trois chapitres.

Dans cette partie de notre recherche, nous allons accentuer la réflexion sur la connaissance de des caractéristiques de la ville en générale qui se réfléchissent sur le centre à savoir: sa situation géographique, son site, son histoire et notamment la permanence de l'urbanisation sur le site original de la ville (Rocher). De part la manière dont il s'est imposé et s'est développé dans l'espace, le rocher Constantinois illustre de manière exceptionnelle les marques de la permanence, du rayonnement et de l'évolution au fil des siècles.

Scruter l'histoire de la pratique du renouvellement urbain, la manière d'agir des acteurs et son importance sur la survie et le fonctionnement des centres villes notamment les centres historiques, c'est autour de ces points que s'organise le deuxième chapitre. Nous aurons à montrer que le renouvellement urbain à Constantine est une constante de l'histoire de la ville. Il

concrétise une importance considérable à la survie et la continuité de l'urbanisation dans le même.

Toutefois, un centre se déplace en même temps que la ville s'étend, dans cette partie, il est question également de démontrer une des réalités marquant le centre ville de Constantine qui est son évolution spatiale (évolution morphologique) à travers trois périodes de son histoire. Nous allons nous limiter dans l'examen de cette évolution au plan spatial (l'élargissement de l'espace fonctionnel).

Cependant si nous insistons sur cette évolution¹⁶ c'est parce qu'elle dévoile une considérable réalité dans le centre ville de Constantine qui peut être fondatrice d'un projet qui peut solutionner certains problèmes du centre en particulier en ce qui concerne cette anarchie dans la concentration des activités qui règne depuis une décennie environ et les différentes tentative de déplacer le centre du rocher vers d'autres lieux. Cependant pour le coté patrimonial du centre, vu sa diversité et ses interactions avec plusieurs dimensions de l'espace nous ne comptons pas limiter sa présentation à un chapitre, mais nous aurons à souligner ces aspects tout au long de la recherche à travers l'ensemble des chapitres.

5.3 Troisième partie

La troisième partie sera consacrée aux différentes réflexions dont a fait l'objet le centre ville de Constantine que ce soit en tant que centre ville où en tant que patrimoine. Cette partie s'intéresse également aux raisons qui empêchent la réalisation des projets et les conséquences de cette situation sur l'état du centre. L'objectif de cette partie est l'examen de ces réflexions à travers la législation urbaine (politique patrimoniale et la politique urbaine) et les attitudes des différents acteurs de la ville vis-à-vis les projets envisagés. Vu que l'application de cette législation sur le centre se fait séparément : les interventions se font fréquemment de façon fragmentée, dissociant sauvegarde du patrimoine et aménagement de l'espace, nous allons examiner ces réflexions en deux chapitres. L'un consacré aux projets programmés dans le cadre des instruments d'urbanisme et l'autre dans le cadre de la politique patrimoniale. La patrimonialisation concerne donc bien des objets réels, mais ces objets deviennent, en tant que patrimoine, de véritables constructions culturelles : ils existent grâce aux représentations des groupes, ou sociétés, qui en

¹⁶ Ce phénomène (évolution du centre ville de Constantine) a été évoqué dans notre premier travail sur Constantine en 1992, puis l'on a souligné une deuxième fois dans le cadre du magister en 2002, et que nous comptons détailler dans notre recherche doctorale dans le troisième chapitre de la deuxième partie.

font les objets de leur pensée et de leur engagement. Dans le deuxième chapitre nous allons mettre l'accent sur le processus de patrimonialisation du Rocher Constantinois à travers l'interrogation sur les éléments sélectionnés et les valeurs produites. Nous essayerons de voir si les valeurs produites renvoient à la réalité des lieux ?

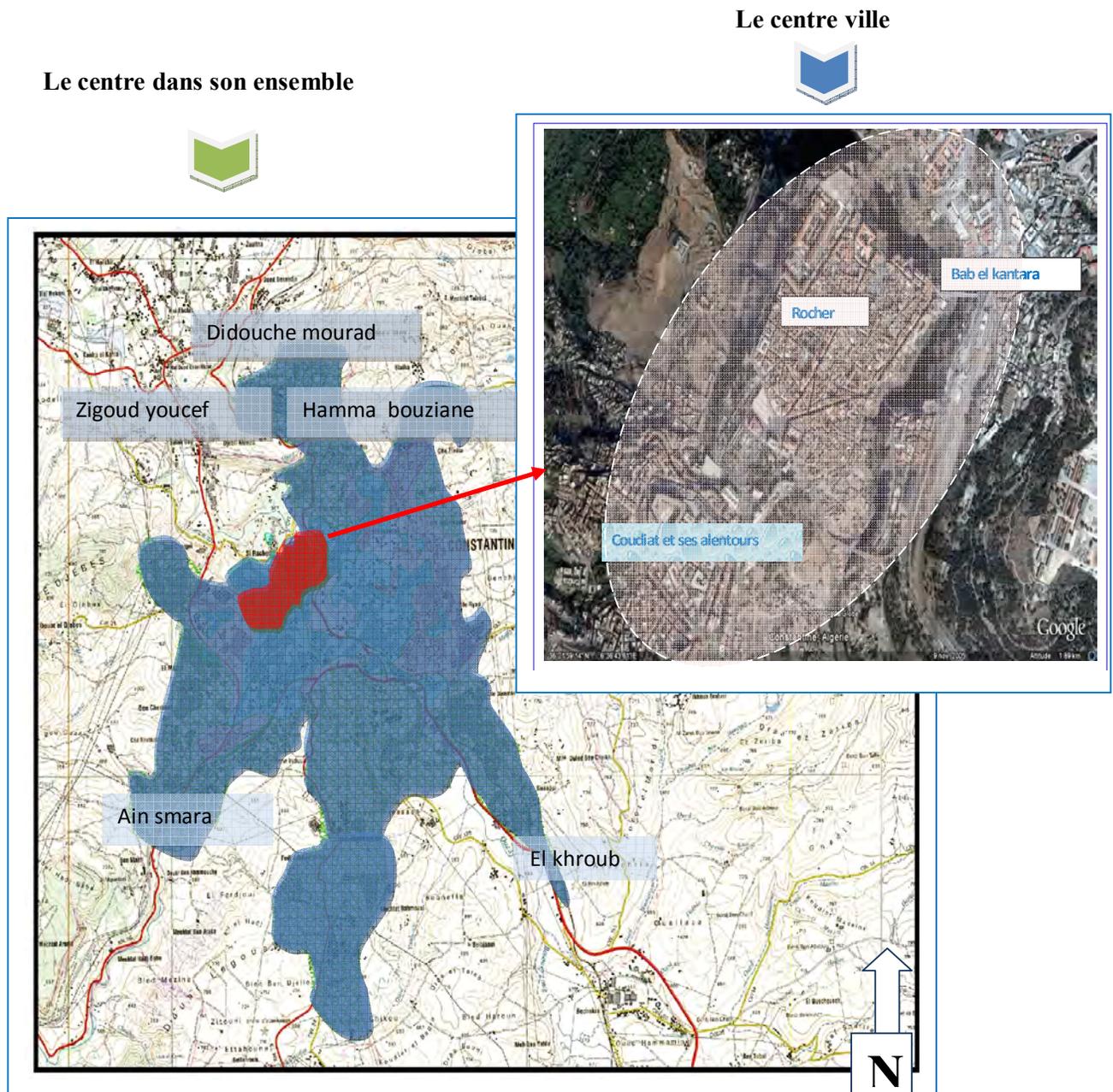
De nos jours, une multitude de projets sont programmés, certains sont lancés, d'autres sont au stade de réflexion, des moyens financiers conséquents ont été dégagés pour le développement de la ville de Constantine. L'intérêt et les débats sur le centre ne portaient alors que sur les projets ponctuels (isolés) et les mutations spatiales, fonctionnelles par l'initiative soit des élus ou des particuliers. Ce renouvellement qui se fait d'une manière spontanée sans plan établi auparavant sous forme de projets ponctuels a mis le centre au cœur d'une multitude de réflexions et débats en vue d'un aménagement, d'un classement, d'une réhabilitation et d'une modernisation.

Néanmoins, chaque tentative d'intervention physique sur le sol a été examinée à la loupe par les divers partis impliqués directement ou indirectement. Une polémique s'installe, un débat s'instaure (accord et désaccord), des interrogations se dégagent. Dans cette partie et dans son troisième chapitre nous allons examiner ces projets, ces études et réflexions ainsi que les attitudes des différents acteurs de la ville vis-à-vis les projets envisagés. Nous aurons à les examiner à l'aide d'un travail de terrain sous forme d'entretiens avec certains acteurs de la ville. Etant donné que ces entretiens ne fournissent que peu d'informations, nous avons élargie notre enquête à la grande presse nationale en pensant trouver des témoignages sur la manière dont la société civile et certains organismes accueillent ces projets.

6. Le choix du thème et du centre ville de Constantine

Le choix du thème et du centre ville de Constantine comme terrain d'étude (fig n°1), réside sans doute dans l'actualité de la problématique, patrimoine et renouvellement urbain et la permanence du débat sur le centre ville de Constantine dans les différents projets depuis 1962 qui revient actuellement avec acuité particulière. Ce choix est lié également à l'intérêt que nous portons à ce phénomène à travers nos différentes réflexions depuis 1992. A travers l'exemple de Constantine nous apercevons souligner: d'une part une vision plus réaliste du patrimoine loin de toute similarité des espaces patrimoniaux entre eux. D'autre part, la considération de l'ancienneté et de l'importance de la pratique du renouvellement morphologique d'où nous convoitons une prise de conscience de l'importance des processus de patrimonialisation et leurs analyses qui, jusqu'à présent, n'ont été que très peu investis.

Fig n° 1: le centre ville de Constantine dans son ensemble (terrain d'étude)



Source : PDAU de Constantine 2010 +traitement personnel.

PREMIERE PARTIE :

Centre ville, patrimoine et renouvellement urbain

Notions en débats

Le phénomène urbain est d'une extrême diversité. Il est étroitement lié aux différentes mutations économiques, culturelles et sociales. Les mutations des dernières décennies ont entraîné une accélération dans le développement urbain des villes influant sur le fonctionnement de leurs centres villes notamment les centres à caractère historiques (patrimonial).

Aborder une réflexion sur le devenir d'un centre ville à caractère patrimonial nécessite l'élargissement du champ théorique vers plusieurs notions: celle du patrimoine par rapport à son contenu et sa construction, la notion de centre ville qui, elle-même est une notion complexe, composite et variable, ainsi que la notion de centre historique. Son approche implique un recours à plusieurs disciplines. Pour nous le centre ville est loin d'être un espace figé, il connaît une constante évolution dont les implications témoignent des mutations qui touchent la société dans son ensemble. L'espace urbain est comme un palimpseste¹⁷ souvent modifié et renouvelé. De ce fait il est nécessaire d'aborder la notion de renouvellement urbain notamment son côté pratique.

Cependant, ces notions se trouvent au centre d'un débat fort intéressant à travers plusieurs disciplines, notamment la notion de patrimoine et du renouvellement urbain. Dans cette partie, nous tenterons de rassembler et d'examiner le maximum de points de vue des chercheurs et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme sur ces notions qui vont nous aider à mieux saisir ces notions et leurs interactions d'une part, d'autre part nous constituons un fond théorique qui sera la base pour l'analyse de notre terrain de recherche.

¹⁷ expression emprunté à André Corboz . Palimpseste, signifie en grec ancien, "gratté de nouveau", et le mot désigne un manuscrit écrit sur un parchemin préalablement utilisé, et dont on a fait disparaître les inscriptions pour y écrire de nouveau. Par extension, on parle parfois de palimpseste pour un objet qui se construit par destruction et reconstruction successive, tout en gardant l'historique des traces anciennes.

CHAPITRE N° I:

Le Centre Ville : un objet à multiples facettes

La notion de centre est loin d'être simple, sa complexité¹⁸ a fait l'objet de plusieurs définitions. Son approche implique le recours à plusieurs disciplines, l'architecture, l'urbanisme, l'histoire, le symbolisme, la sociologie et la géographie.

Dans ce chapitre, nous essayerons de mettre l'accent sur cette notion en insistant sur les différentes dimensions du centre, son importance et son ensemble qui est la ville ainsi que les critères qui entrent dans la délimitation d'un centre et l'importance d'un plan pour le centre ville. Comme le centre ville de Constantine englobe le centre historique, nous allons nous intéresser également à cette notion et les conditions de son apparition notamment au Maghreb.

¹⁸ Sur la complexité du terme F Choay et P Merlin précise que : La complexité du terme explique son succès dans la terminologie des études urbaines ; elle met aussi en évidence la difficulté de le définir en tant que concept utilisable d'une manière courante et pratique (F Choay et P Merlin ,2000 :146).

André van à son tour signale la complexité de ce terme. « La multiplicité des termes ou des expressions utilisés lors des études de centre-ville, traduit la diversité même des approches. Le « down town » des anglo-saxons se teinte d'une familiarité que la traduction de ville basse » est incapable de suggérer. Le « Central business district » des géographes américains, plus limité et théoriquement plus précis, se distingue quelquefois si mal du « business centre » qu'une même expression de « centre des affaires » recouvre ces deux concepts différents. Quant au « central area » des planificateurs anglais —pour prendre un dernier exemple — sa conception est si particulière qu'il n'en existe aucun équivalent en français. Il s'interroge : est-il nécessaire de délimiter, voire même définir, la notion de centre-ville pour l'étudier ; Une définition stricte, et le réel s'appauvrit : pas de définition du tout, et le réel garde sa complexité mai aussi son opacité : choix difficile. » (André Vant, 1971 :199).

1. Le centre ville, une notion composite

Le mot centre est défini depuis l'antiquité comme un point géométrique situé à égale distance de tous les points d'un cercle ou d'une sphère. « A la limite, point central, milieu théoriquement géométrique d'un ensemble, le centre-ville est à la fois lieu de convergence ou de rayonnement. Lieu d'irrigation ou de drainage, et se caractérise par certains éléments spécifiques fortement représentés » (André Vant, 1971 :199). Il désigne un lieu habité où s'exerce une activité spécifique : culturelle, économique, politique, sociale etc. Il se combine au XXe siècle avec la ville pour donner : Centre-ville qui prend alors de l'importance au détriment d'autres termes comme milieu, cœur ou pôle d'une ville. « Comme d'autres termes de géométrie, centre oscille entre une définition rigoureuse et géométrique... et une acception courante approximative de « milieu » (XIVe, centre du monde) » (Rey Alain, 1992 : 376). Le mot centre, « se dit, au figuré, d'un lieu où se ramassent et où abondent plusieurs choses d'une même nature. Dès le XVIIe, le lien entre la signification économique, sociale, politique et la définition géométrique de centre est renforcé. Il s'accompagne d'un élargissement des significations de centre (G Nicolas et A, Radeff, 2005).

Le centre ville « c'est d'abord un espace concret du monde urbain, un cadre banal et banalisé de la vie quotidienne » (J P Levy, 1987 :1). Pour A Reynaud il est essentiellement là où les choses se passent, le nœud de toutes les relations, ceci indépendamment de l'échelon considéré ; ainsi, il est possible de parler de centre de quartier, de centre-ville, de centre de pays, pour autant qu'une concentration d'éléments, de facteurs ou de valeurs soit présente (Alain Reynaud 1992). Toute fois, dans notre recherche, il s'agit d'appréhender la notion du centre ville dont les dimensions caractérisent cet espace : le fonctionnel, le géographique, le symbolique, l'histoire et le spatial.

Un centre est « habituellement identifié comme un lieu spécifique, caractérisé par un ensemble de facteurs qui le distinguent d'autres lieux avec lesquels il est dans une relation dominante suivant différentes échelles de mesure de sa supériorité les surfaces y sont plus chères parce que la concurrence pour les obtenir est plus grande » (Jérôme Monnet, 2000 :401). Le centre est le noyau de chaque ville. Désigné sous le nom de centre-ville, il est exposé par rapport à l'ensemble de la ville, de façon à faire ressortir, s'il y a lieu, l'homogénéité de ce noyau central et sa différenciation des espaces environnants non centraux. Le centre « est un peu à la ville ce que fut la cathédrale dans la société médiévale, un livre de pierres racontant ,au fil des pages, l'édification de la société globale et les nuances de l'histoire régionale. Il est un espace chargé de

signes et de symboles qui lui donnent un contenu bien peu fonctionnel, ou qui va largement au-delà. Il est l'espace des quartiers anciens » (J P Levy, 1987 : 1). Par la centralisation des principaux acteurs de la décision, le centre est considéré comme le siège du pouvoir. Il concentre les usagers parce qu'il offre différents biens et services qu'ils recherchent, et vice-versa. Ces échelles de mesure et de valeur sont celles de centralités différenciables, que l'on peut catégoriser de diverses manières à l'échelon intra-urbain.

Les centres-villes sont aussi le lieu de concentration des petits commerces, des services et d'un certain nombre d'équipements publics et administratifs ; ils constituent le « cœur » de la ville, le lieu de convergence des pratiques sociales. L'idée que les centres-villes incarnent toujours ces référents d'urbanité s'appuie sur la représentation qui admet que la densité, ou du moins l'impression de densité fait l'urbanité : la petite ville « patrimoniale » se veut densité. La patrimonialisation met particulièrement bien en avant la place de la centralité dans la construction urbaine des petites villes : le centre-ville synthétise l'identité de la petite ville, c'est un référentiel territorial (J P Levy, 1987).

En outre, le centre peut varier considérablement selon les individus (ou groupes) : limites, caractéristiques, éléments de référence, se modifient en fonction des points de vue et des représentations, les analyses à partir des cartes mentales¹⁹ ayant largement mis en exergue ces divergences. Le centre est à la fois un point (ou pôle) de convergence et de rayonnement, ceci en analogie à l'usage qu'il est fait du terme en physique et en mécanique (centres d'attraction et de gravitation). Ce rayonnement (ou centralité) peut être de type politique, économique, social, culturel, etc. et se mesure en termes d'aires d'influences multiples (ville, agglomération, région, nation, continent, monde).

Le centre peut ainsi être abordé à travers les notions de concentration et de densité (populations et activités). Dans cette lecture très large de la structuration spatiale, le centre peut être vu comme zone métropolitaine percevant une grille d'activités commerciales intenses (S Sassen, 2000). Certaines chercheurs (Dansereau, Quesnel, J Levy) se basent sur le phénomène de rareté et de l'originalité²⁰ pour définir le centre ainsi pour Dansereau "L'idée de centre ou de centralité appelle aussi celle de rareté: le centre est le lieu de concentration des activités de services et

¹⁹ Une carte heuristique (*mind map en anglais*), également appelée *carte mentale*, *carte des idées*, **carte conceptuelle**, **schémas de pensée**, *arbre à idée* ou *topogramme* (Wikipedia), est un diagramme qui représente les connexions sémantiques entre différentes idées, les liens hiérarchiques entre différents concept (pour plus d'informations sur les cartes mentales voir annexe n° C)

²⁰ La rareté est une expression utilisée dans le domaine économique. La rareté, si elle est relative à la satisfaction d'un besoin, est l'un des facteurs susceptibles de déterminer la valeur. Cette notion, qui constitue le postulat de base de nombreuses théories économiques, représente la tension entre les besoins et les ressources disponibles pour les satisfaire. Originalité : Qualité de ce qui est original, caractère de ce qui est neuf, sans modèle de même nature. Il signifie aussi Singularité, bizarrerie

d'équipement rares forcément répartis de manière très inégale sur un territoire restreint"(Dansereau, F, .1990 :136). Pour d'autres, le centre ville "se distingue par sa composition sociale par ses fonctions urbanistique et par sa richesse culturelle et patrimoniale"(Quesnel, L, 1990 :18).

Le centre au sens large de sa signification est un terme complexe. De nombreuses définitions lui sont attribuées; ce qui en fait une notion difficile à cerner. Entre l'expression d'une identité urbaine et un espace de sociabilité, d'échanges humains et économiques, on peut l'appréhender sous différents aspects. « Le centre est un objet d'étude à facettes » (J P Levy, 1987 : 1). Si dans les petites villes, il se réduit à une place, à un carrefour ou à une rue commerçante, dans les grandes villes, il englobe un certain nombre de quartiers dont les fonctions et les caractéristiques sont différentes. De ce fait « ce concept ne peut s'aborder de front. Il procède d'une certaine mystique et se définit par approche successives » (J.M. Duthilleul, 1999 : 36). Cette notion évoque une complexité et une diversité de définitions qui se basent sur plusieurs dimensions. Qu'en est-il de ces dimensions ?

1.1. Le centre ville, un espace historique

Certaines dimensions insistent sur les étendues historiques et géographiques ; ainsi le centre est la partie la plus ancienne et la plus centrale de l'agglomération (A. Bourgey, 1979). C'est le lieu qui reflète l'histoire de la ville. La notion de centre peut s'interpréter comme un réajustement historique : ce qui était hier nouveau est devenu ancien. Mais le double éclatement de la forme d'ensemble et du tissu urbain dans l'urbanisation de ces dernières années ajoute à cette distinction chronologique une rupture morphologique. Historiquement la représentativité des centres a toujours été architecturale (J P Levy, 1987). Il est perçu comme une œuvre avant d'être produit, comme le lieu qui reflète l'histoire de la ville. Considéré comme la structure fondamentale de la vie urbaine, legs de l'histoire, il est le lieu où la ville a vu son éclosion, et par lequel elle s'affirme. Il représente la toile qui reflète l'expression de plusieurs civilisations qui se sont succédé. Le centre est à la fois le miroir à multiple facette de la société urbaine dans lequel elle se contemple dans le reflet de celle-ci à travers différentes époques. Il se modèle à partir d'une image fondée sur l'expérience et la perception voire l'imaginaire ... définir le centre est donc, selon les personnes, retenir plus ou moins la pratique ou le mythe (A Bourgey, 1979)

1.2 Le centre ville, nœud de la ville

Toute fois, la position géographique du centre dans l'ensemble urbain occulte dans les réflexions urbaines une grande importance. Elle est cruciale à la survie, au développement et la permanence d'un centre ville unique confirment certains chercheurs. A Suquet, dans son ouvrages sur les problèmes des centres villes à l'étranger souligne que le centre « présente de plus l'avantage d'être un point géométrique qui se trouve à des distance comparable pour l'ensemble de la population située dans un même rayon, pourvu évidemment que ces accès soient faciles pour tous ...mais ce n'est pas le cas dans toute les villes » (Boudin, A, Suquet , 1966:153). L'auteur insiste a ce propos que « pour être réellement digne de ce nom, un centre qu'il soit celui d'une petite ville, d'un village, d'un quartier ou d'une métropole, doit répondre à certaines conditions dont la moins importante est précisément d'occuper le centre géographique de l'agglomération considérée » (Boudin, A, Suquet , 1966:153).

Le centre se présente comme le nœud de la ville; le carrefour des grands axes. Spatialement, il s'organise linéairement le long d'un axe urbain. Souvent à partir d'une voie de communication principale ou bien autour d'un noyau où il prend une configuration radioconcentrique. En effet la position géographique du centre peut influencer son intérêt économique. Or, un centre ne se détermine pas uniquement par une pure position géométrique, le centre ville n'est pas toujours au centre géométrique de l'espace urbain. Le centre d'une ville est "un organe indispensable, à la fois cœur et cerveau" (C. Chaline. 1999 :146). C'est un espace physique qui se caractérise par un relief avec des attitudes, des pentes et ruptures de pentes, des structures géologiques du sol, un climat et des micro-climats, par la présence d'eau de surface et souterraines, d'une végétation naturelle ou plantée. Tout ceci constitue le site²¹ et de plus en plus l'environnement.

1.3 Le centre ville, point de convergence et de rayonnement

Le centre est le lieu de rencontre privilégié, point de convergence et de rayonnement, où les activités urbaines se produisent et atteignent leur plus grande intensité, d'où elles émanent, se répandent et exercent leur influence (Henri-Jean Calsat, 1993). Il est la zone la plus intense en activités tertiaires urbaines, celle où sont accumulés les bâtiments administratifs et bancaires, les grands établissements commerciaux et certains édifices de la vie publique, religieuse et culturelle. Elle regroupe en effet un ensemble de services et de commerces (indépendants des

²¹ Nous verrons plus loin dans l'analyse que le site du centre ville de Constantine «le rocher» constitue vraiment une particularité.

usages quotidiens), d'équipements de loisirs et de culture. Le centre tient une place considérable qui lui confère un caractère spécifique. Il est doté de propriétés fonctionnelles actives et dynamiques. Il est le « lieu où se trouve, où se font et où se pratiquent habituellement certaines fonctions. De plus, il est le point de convergence ou de rayonnement où diverses activités sont concentrées. De ce fait plusieurs fonctions lui sont attribuées: distribution, contrôle, concentration, échange et d'autres fonctions liées essentiellement à la pratique urbaine. Le centre n'est donc pas que cet espace fonctionnel » (J P Levy, 1987 :1). Selon certains urbanistes, le centre d'une ville doit incontestablement avoir un certain nombre de fonctions qui lui son propre. Cette notion recouvre d'autres réalités plus complexes composites et variables. Plus généralement, les centres-villes sont le réceptacle de plusieurs fonctions: direction, musées, commerces (Paul Chemetov, 1993). Il constitue bien souvent, une accumulation de ce que l'on a enlevé au reste de l'agglomération. Il concentre les usagers parce qu'il offre différents biens et services qu'ils recherchent.

Cette notion évoque et matérialise une conception hiérarchisée de l'organisation des fonctions urbaines. Il est certain, que le centre ville est le siège réel et symbolique du pouvoir politique. Pour B, Bertoncello, la notion de centre ville, renvoie à l'idée d'un espace au cœur du système. Pour faire centre, ce territoire doit concentrer des fonctions rares et incontournables et être à la croisée de voies de communications facilitant son accessibilité, ce qui n'est pas le cas des centres anciens et que « les symboles du pouvoir y sont fréquemment regroupés (mairie, église,...), avec des commerces et des services rares, des distractions de qualité » (B, Bertoncello, 2004 :1). Il y a dans les centres-villes une telle concentration d'offres et de demandes, de tous ordres - sur le plan du commerce, du travail, de la beauté des lieux que ceux-ci resteront, quoi qu'il arrive, incontournables. Le centre représente simultanément le pouvoir et les activités; lieu de rassemblement, il concentrait, souvent en même espace, culte et culture et servait d'affirmation politique. Il assure différents niveaux d'activités, de production, de distribution et de circulation. Le centre reflète à cet égard la puissance économique d'un lieu où se condense l'activité tertiaire.

1.4 Le centre ville, un espace symbolique

Néanmoins, le centre-ville ne peut être abordé exclusivement comme espace géométrique ni comme espace historique et fonctionnel, d'autres dimensions complètent sa définition à savoir ; singularité, rareté, signification et symbolisation. Ce pouvoir contribue à l'aménagement de

l'espace urbain et participe à l'élaboration ou à la reproduction de la centralité, en aboutissant à hiérarchiser les lieux.

De nombreux espaces ne sont évidemment pas conçus dès le départ comme symboliques, mais se trouvent investis d'un projet significatif après coup, à force d'être représentés ou utilisés pour symboliser quelque chose. Un lieu est donc plus symbolique que d'autres s'il symbolise davantage de choses différentes, ou s'il symbolise des choses qui ont elles-mêmes une importance hiérarchique plus grande. Le nombre de symboles lui-même est un facteur de centralité : la concentration de nombreux symboles en un espace contribue à lui donner un caractère de lieu central. La centralité symbolique joue un rôle très important dans l'établissement de la centralité urbaine globale. «La dimension symbolique met en relation entre elles les autres dimensions de la centralité; elle permet que la valeur et le sens accordés à un lieu et à son aménagement par un acteur s'insèrent dans le système social de valeur et de signification. La dimension symbolique permet de comprendre, de reconnaître et de produire la centralité» (Jérôme Monnet ,2000 :216). Elle se pose à toutes les échelles et en particulier à celle de la relation entre les villes et leurs zones d'influence.

A ce sujet, J.B Racine attribue au centre ville le rôle lié au transport de la mémoire collective. Ainsi le centre par ces éléments concrets permet de véhiculer la mémoire collective, mémoire qui s'incarne dans des éléments patrimoniaux particuliers : bâtiments ou espaces publics, tracé et noms de rues, etc. Cet espace central n'est par conséquent pas figé, mais s'est façonné au cours du temps. Enfin, le centre urbain peut être considéré comme le point de jonction entre sacré et temporel, le lieu de transition entre divers niveaux de réalité (Racine J.B, 1993).

Dans ce même sens, M .J. Bertrand certifie que " le centre attire moins par ce qu'il offre réellement que par ce qu'il signifie; il n'est ni une donnée objective, ni un espace homogène, il se modèle à partir d'une image fondée sur l'expérience et la perception, voir l'imaginaire, on entend plus de lui qu'il ne peut donner et même sous équipé, il est en général sur pratiqué" (Mj Berthrand 1978 :166). A partir de cette définition qui s'intéresse à cet espace en tant qu'expression des signes considérables d'une société donnée, une symbolique des centres s'est établie, et les centres devenus entre temps historique.

Cette définition se voit soutenue par une autre qui insiste sur la force et le poids des symboles, ainsi P, Chemetov dit : « Quant à ceux qui pensent échanger la force des symboles et le poids de

la densité, ils ne font que confondre densité réelle et densité visuelle. Un centre c'est un concentré de signification et pas de bâtiments. Un centre peut être vide, et pourtant vécu » (P, Chemetov, 1992 :25).

Ostrowsky, dans son étude sur les centres urbains, tente d'éclairer le sens du centre en soulignant que le centre est d'abord un lieu, repérable, localisé ; c'est en suite une position, relative à un ensemble donné. Le centre renvoie enfin à un concept : la centralité. Pourtant, le centre n'est définissable entièrement ni selon la forme, ni selon la fonction, ni selon la position qu'indique. Il est centre d'un ensemble qui lui fournit les bases d'une singularité reconnaissable, identifiable, il symbolise la cité comme point de départ et de partage d'une appartenance plus générale : politique, juridique, religieuse, comme il peut être centre d'un ensemble qui remplit un rôle de représentation. Enfin, il peut s'agir d'un centre qui fait centre parce qu'il est pourvue de contenus centraux, ou la logique d'organisation de l'espace est reflétée métaphoriquement dans le centre (Ostrowsky, 1976). En 1970, Jean La Basse écrit : le centre est en définitive le lieu ou le foyer de convergence où la ville exerce et affirme sa puissance et d'où se dégage une image qui exalte le rayonnement (Jean La Basse, 1970). Quant à Roger Brunet, dans son dictionnaire de la géographie, précise dans sa définition que le centre « est la partie vive et que l'on montre de la cité » (Roger Brunet, 1992).

Tout laisserait alors penser que seul le centre donne une signification à la ville ; il est vrai qu'en transformant leur centre ville, un certain nombre de municipalités ont pour objectif un changement de l'image de la ville dans son ensemble (B, Bertonecello, 2004 :1). Dans ce même ordre d'idée Guy Burgel précise que la ville se présente à la fois comme un centre et une concentration. L'effet miroir est évident : la ville se matérialise par son centre ville (Guy Burgel, 2006). Le centre comme il est perçu par un certain nombre de chercheurs notamment J P Levy, est une vitrine de la ville et que les images du centre sont « multiples et redondantes, enrichies de nos expériences et de notre vécu : la foule bruyante et animée, des rues encombrées de voitures, des automobiles, beaucoup d'automobiles, des magasins, des monuments, des spectacles, des bureaux, encore des magasins et des vitrines » (J P Levy, 1987 : 1). Le centre est l'espace le plus marqué sur le plan symbolique " l'espace central n'est pas neutre plus que tout autre espace, il est émetteur de signes et de symboles, qui sont nourris l'historicité. Aucun espace urbain n'est autant imprégné d'histoire que le centre ville. Le centre serait alors le lieu où la ville se montre. « Le centre suggère le cœur, le cerveau ou le poumon de la ville » (J P Levy, 1987: 1).

Dans ce sens, le noyau de chaque ville désigné sous le nom de « centre-ville » sera décrit par rapport à l'ensemble de la ville, de façon à faire ressortir, s'il y a lieu, l'homogénéité de ce noyau central et sa différenciation des espaces environnants non centraux. Nous apercevrons plus loin dans la première partie de l'analyse que le centre ville de Constantine peut très bien être différencié du reste de la ville par plusieurs éléments : son site, qui se détache de l'ensemble comme un élément isolé; par son tissu urbain, par ses ponts, par ses terrasses et notamment par son architecture et la densité de son bâti.

1.5 Le centre ville, synthèse spatiale

Le centre est la synthèse spatiale comme le qualifie Ostrowesky. Il est un lieu de synthèse et de fusion entre ses différentes fonctions. Le centre doit être analysé comme une entité, mais il y a toujours des dynamiques relationnelles, y compris l'évitement qui est une des formes. Le centre est à la fois attractif et répulsif (Ostrowesky, 1976). En règle générale, d'après un ensemble de chercheurs, la ville autrefois ramassée et structurée à partir de son centre, a tendance à se fragmenter en une multitude d'archipels compartimentés construits sur des logiques propres. Le centre ancien devient ainsi un archipel parmi d'autres, il n'est plus un passage obligé, il peut être écarté des parcours construits par le citoyen dans la mesure où d'autres territoires plus accessibles assurent des services similaires²².

Par ailleurs l'importance d'un centre ne peut être appréhendée en dehors de son ensemble qui est la ville, vue que la forme de l'espace urbain a une grande influence sur le devenir d'un centre, et que « la forme de l'espace urbain est fonction du site plus que de l'histoire ». La forme de l'espace urbain conditionne le dessin et le fonctionnement du réseau de circulation et le rôle du ou des centres; une forme ramassée, plus ou moins circulaire, carrée ou polygonale, même avec des digitations à la périphérie, favorise le maintien du monopole d'un centre unique » (Bastie J. Dezert B, 1980 :115). L'importance de l'accessibilité d'un centre est soulignée par un certain nombre de chercheurs notamment A Suquet, qui confirme que le centre présente de plus l'avantage d'être un point géométrique qui se trouve à des distances comparables pour l'ensemble de la population située dans un même rayon, pourvu évidemment que ces accès soient faciles pour

²² Cependant, nous verrons pour le centre-ville de Constantine, qu'il est l'espace historique par excellence. Il est la mémoire de la ville, le lieu où subsistent, sur un espace restreint, dans le tissu urbain le plus ancien les monuments et les édifices les plus prestigieux. Lieu de la centralité de la ville et de la région, qui se voit couronnée par une permanence sur le site original de la ville à travers l'histoire. Il est à la fois, un lieu d'habitation, d'activités, de passages, de transit et de loisirs. Le cœur de centre ville ou un espace central se distingue par sa composition sociale par ses fonctions urbanistiques et par sa richesse culturelle et patrimoniale. Le centre-ville de Constantine n'est pas qu'un bout de la ville, c'est la ville elle-même.

tous, elle précise que ce n'est pas le cas dans toutes les villes. De ce fait, il s'avère que la position géographique d'un centre occupe dans les réflexions de certains urbanistes une grande importance. Pour être réellement digne de ce nom, un centre qu'il soit celui d'une petite ville, d'un village, d'un quartier ou d'une métropole, doit répondre à certaines conditions dont la moins importante est précisément d'occuper le centre géographique de l'agglomération considérée (Boudin, A., Suquet, 1966:153). Qu'en est-il de la position du centre ville de Constantine²³ dans l'ensemble de la ville? Pourquoi, des quartiers très anciennement urbanisés, certains sont voués à des activités dépassées par les évolutions techniques et commerciales (centre ville traditionnel), et se sont vidés de leur substance économique tandis que d'autres territoires de la même époque, se trouvent mieux adaptés aux besoins actuels²⁴?

1.6 Le centre ville, un espace social

Sur la dimension sociale du centre André Van précise que « le Centre n'est pas fait d'une simple accumulation de fonctions, mais il est une somme de conditions qui ne peuvent être mesurées statistiquement, il est un marché où s'échangent des valeurs sociales qui ne se traduisent pas toujours de manière orale, mais sous forme de pensées, de représentations, de rencontres, de regards sur d'exhibitions, voire de provocations... Qu'il soit objet d'étude pour l'homme de science ou objet de pratique pour l'homme-habitant. Le centre-ville est un produit social fait de deux valeurs bien distinctes: une valeur d'usage caractérisée par une intensité maximale d'utilisation des surfaces, par un complexe de fonctions (données objectives jamais mises en cause) : et une valeur d'échange symbolisée par une intensité maximale de fréquentation, par un ensemble de rôles (données subjectives reconnues ou contestées) » (André Vant, 1971 :199-200).

Dans son ouvrage l'image de la ville, le sociologue Ledrut montre, à quel point le centre est qualifié socialement; « les grandes artères, les places comme les monuments sont à la fois d'ordre quantitatif tant qu'éléments d'un réseau spatial et d'ordre qualitatif tant que point de concrétisation de la ville pour chacun de nous » (Ledrut,1973 :113). A travers ses analyses, Ledrut souligne l'importance des dimensions matérielles (usages du centre) et symboliques du

²³ Pour des informations sur l'influence de la forme urbaine sur l'importance et la permanence d'un centre, nous renvoyons le lecteur à notre thèse de magister, 2002.

²⁴ En effet nous allons voir dans l'analyse à travers certains centres Algériens et Maghrébins, comment la position spatiale du centre dans l'ensemble urbain est une chose cruciale pour la survie ou la décadence des centres. De part cette situation, le centre devient le site le plus recherché par les commerçants car le commerce recherche la position la plus centrale possible pour profiter au maximum du réseau des voies convergentes (A. Suquet, 1966).

centre ; ainsi, le centre évoque pour les citadins à la fois un lieu, une forme, un monument, mais aussi des activités et des qualités particulières.

Afin de mieux élucider l'importance du centre par rapport à la population qui le fréquente ; Jean Rémy oppose le centre au quartier : alors que le premier est propriété de tous, la population non résidente s'y sentant à l'aise, le quartier est propriété d'un groupe limité qui estime avoir le droit d'en exclure les non-résidents (Jean Rémy 1981).

Cette importance du centre a incité certains auteurs à le considérer en tant « qu'essence même de la ville, dimension constitutive de l'urbain : lieu de simultanéité, de rassemblement, de rencontre d'éléments à la fois réels (activités, individus, objets) et virtuels (concentration des mémoires et des temporalités). Il ne s'agit plus de se demander qu'est ce que le centre, mais comment la société produit-elle le centre ville ou plus exactement comment la société produit-elle du centre ? Y a-t-il un produit centre pour Constantine ? Quelles sont les conditions et les circonstances qui la conduisent à envisager les remaniements de celui-ci? Quelle place revient aux politiques urbaines dans cette transformation du centre ? Que nous apprend l'urbanisme à la fois sur les centres et sur les sociétés qui le conçoivent et le mettent en œuvre ? » (J P Levy, 1987 : 3). Ces interrogations délimitent le champ opératoire de la problématique du centre ville. Elles supposent d'abord qu'on ne s'enferme pas dans un cadre rigide mais plutôt qu'on élargisse la réflexion, tant sur le plan spatial que temporel précise J P Levy.

1.2. La délimitation d'un centre

Il est indispensable que le centre soit limité sur le sol souligne (Paul Chemetov, 1993). La délimitation du centre constitue un point très important pour toute réflexion ou aménagement de cet espace. Plusieurs chercheurs (André Vant, J B Garnier, Labasse, A Bonnaud suquet ...) évoquent la délimitation du centre, ses critères et son utilité pour n'importe quel projet. En même temps ils s'interrogent sur les éléments sur lesquels se base cette délimitation, sur sa facilité et s'il s'agit simplement de dessiner, sur le plan les limites que l'on désire, d'après A Bonnaud suquet « telle ne semble pas la méthode, si l'on peut dire, utilisée par les villes.

Cette délimitation constitue un des points les plus importants de la question du centre, elle matérialise en quelque sorte la prise de conscience de ce que représente le centre ville » (A, Suquet Bonnaud, 1966 :53). Sur les éléments qui favorisent la délimitation du centre nous n'allons pas nous étaler beaucoup car la délimitation d'un centre demande une approche

pluridisciplinaire qui ne constitue pas notre objectif. Nous insistons par contre sur son importance pour toute réflexion. A titre indicatif nous soulignons quelques critères²⁵:

1.2.1. Critères fonctionnels

Cette délimitation se base sur l'étude des fonctions du centre ville. Il s'agit de l'ensemble des fonctions dont on entend que le centre soit chargé, et de l'importance de chacune de ces fonctions. « Ce principe matérialisé en grande Bretagne par le "land use"²⁶ » qui signifie l'utilisation qui doit être faite du terrain pour les bâtiments ressortissant à telle ou telle fonction. Cependant il est à noter précise l'auteur que cette méthode "land use" a été dégagée et reconnue utile à la détermination des centres après de nombreuses recherches. Elle semble être la plus réaliste, et la plus pratique. Elle permet d'établir un index d'intensité des activités centrales (les activités tertiaires : bureaux et commerces) » (A, Suquet Bonnaud, 1966 :53). De manière générale, le Centre, caractérisé par de hautes valeurs foncières, implique une utilisation intensive du terrain que nous pouvons mesurer de deux manières d'après André Vant: par le « coefficient d'emprise au sol » (C.E.S. : rapport de la surface bâtie à la surface totale qui, calculée au niveau d'une zone n'intègre pas la voirie mais englobe les places) et par le « coefficient d'utilisation du sol » ajoutant que la rentabilité maximale du sol n'est atteinte qu'avec certains types d'activités dont la rareté fait la cherté (André Vant, 1971 :205).

1.2.2. Critères sociologiques²⁷, de fréquentations et attraction du centre

A Vant précise que la spécificité du Centre tient à « l'adéquation du subjectif et de l'objectif ». Elle se traduit par une image issue avant tout d'une pratique, d'une expérience, d'une connaissance au sens étymologique du terme, bien plus que d'une reconnaissance. La difficulté essentielle est alors de clarifier cette image. Diverses techniques de description verbale du Centre, de délimitation sur carte ou encore de sélection de points centraux dans une liste préétablie, ont été mises au point par sociologues et géographes allemands en fonction d'un certain nombre de variables telles que lieux de résidence, catégories socio-professionnelles tranches d'âge ou sexes (André Vant, 1971:200).

²⁵ Pour plus de détails sur les critères de délimitations du centre ville voir Annales de Géographie 1965,1966, 1971 (J B Garnier, André Vant et A S Bonnaud) à travers un travail de terrain très intéressant.

²⁶ « land use » L'utilisation du sol.

²⁷ cf J Perneille, Une méthode d'étude du Centre-Ville. Urbanisme n° 117, 1970. pp. 45-48. Voir critères sociologique dans l'exemple de délimitation du Centre de St-Etienne (France) présenté par André van pp200-205 In: Revue de géographie de Lyon. Vol. 46 n°2, 1971. pp. 199-225.

Une notion importante est constituée par le fait de savoir si le centre doit desservir non seulement la ville, mais ses faubourgs et même sa région. Il s'agit là d'une donnée qui ne peut être précise et qui doit servir seulement à prévoir le plan du centre. « L'image est en même temps en deçà et au-delà de la pratique du Centre : si elle en est issue, elle en est également créatrice. Les rythmes et la portée sociale de cette fréquentation dépendent de ce que le Centre offre effectivement (c'est-à-dire de ses équipements), de ce qu'il signifie au niveau d'une société locale ou ne signifie pas au niveau de la société globale, mais encore de ce qu'offrent ou n'offrent pas les quartiers et petites villes périphériques qui entrent dans la « tombée » du Centre. Aussi, que son attraction s'exerce de manière positive ou négative » (André Vant, 1971 :116).

1.2.3 L'utilisation du sol et de certaines évolutions

La délimitation est liée également à l'utilisation du sol, à la conception du plan du centre : volumes, hauteur des bâtiments, nécessité de la circulation et du stationnement, superficie relative des espaces verts. Etant le siège de toute sorte d'activités et d'échanges entre les hommes. En effet, « les bâtiments les plus élevés sont souvent les constructions récentes périphériques, mais elles sont modernes et isolées. Le centre est rarement de ce type, sauf dans les villes reconstruites. Au contraire, dans les cités classiques, ce qui compte, c'est moins le nombre des étages que la régularité des élévations moyennes et souvent l'unité de la construction » (J B Garnier, 1965 :703).

Si le centre d'une ville puisse être traité comme un véritable organe ayant des fonctions précises et faisant l'objet d'un plan particulier celui-ci étant bien entendu incorporé dans le plan général de la ville. La ville doit posséder un plan relatif à son centre ou bien une subdivision importante de leur plan général, sans quoi il est bien évident qu'aucune étude sérieuse ne peut être menée à bien (A, Suquet Bonnaud, 1966). La délimitation se fait également d'après l'examen de l'évolution dans le temps des critères suivants :

- Nombres d'habitants et densité d'habitations en baisse relative ou important
- Augmentation du facteur d'occupation par accroissement du nombre des employés des entreprises de prestations de services.
- Taux élevé des mouvements alternatifs de travailleurs.
- Prix élevé du terrain et du loyer de l'espace.
- Haut taux d'utilisation des moyens télégraphiques et téléphoniques.

2. La centralité :

Le terme de centralité a deux acceptions. La première, dite centralité urbaine, a été proposée par W. Christaller en 1933 dans sa théorie des lieux centraux: la centralité est la propriété, conférée à une ville, d'offrir des biens et des services à une population extérieure, résidant dans la région complémentaire de la ville. On distingue des niveaux hiérarchisés de centralité correspondant à des exigences de tailles de marché plus ou moins vastes selon le coût et la demande du produit (seuil d'apparition des fonctions), selon la plus ou moins grande rareté des services offerts, qui se traduit elle-même par une hiérarchie de la taille des centres et de la dimension de leur aire d'influence. Le concept s'est généralisé et étendu pour caractériser tout lieu d'offre de services polarisant une clientèle, par exemple à l'échelle intra-urbaine, il est parfois aussi employé pour caractériser les faits de concentration de l'emploi qui polarise une population active résidente plus dispersée (Denise Pumain, 2004).

La notion de centralité, appliquée à la ville et au milieu urbain, désigne la faculté d'un lieu à concentrer dans un même espace un ensemble de fonctions diverses, imbriquées les unes aux autres, comme par exemple : les commerces et les services aux usagers ; les emplois et les activités économiques, administratives ou autres; les équipements collectifs, des résidences et des logements. La deuxième acception du terme de centralité caractérise la position plus ou moins accessible d'un nœud dans un réseau. Par ailleurs, une réflexion sur le centre ville et la centralité est inévitablement une réflexion sur la territorialisation des pouvoirs. Le centre est une notion très relative qui ne prend tout son sens que replacé dans son contexte, urbain et sociétal.

Pour Guy Burgel : « la centralité », le terme est intéressant car la ville se présente à la fois comme un centre et une concentration. D'autres chercheurs considèrent la centralité comme est une propriété qualitative de l'espace urbain. Le caractère de centralité se fonde sur un ensemble de propriétés, qui peuvent être liées à la géométrie de l'espace, à l'antériorité historique du noyau initial à partir duquel la ville s'est étendue, aux représentations symboliques qui lui sont associées etc (Guy Burgel. http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=174).

La centralité est définie comme un lieu où le mouvement est présent, un lieu qui diffuse, qui rayonne, qui provoque des échanges, qui permet une communication, visuelle, de parole ou de mouvement. Il ne peut pas y avoir d'activités sans les individus et pas de centralité sans concentration d'individus dans un espace précis. La question est de savoir qui assure aujourd'hui

la fonction de centre, si les ménages s'installent en banlieue (étalement urbain) et si les entreprises se délocalisent (Jean Phillippe, 2005).

Les lieux de centralité, offrent un certain nombre de caractéristiques morphologiques favorables, présentés à des degrés divers selon le caractère des lieux et leur localisation : les fonctions sont spatialement regroupées et entretiennent entre elles des relations de forte proximité (de préférence à l'échelle des déplacements à pied); La densité bâtie est élevée. Le bâti présente un caractère de continuité dans sa morphologie: la proportion de constructions proches ou mitoyennes est importante; les espaces publics sont utilisés pour de nombreux usages, et apportent une part importante de convivialité : leur rôle n'est pas strictement fonctionnel, mais se trouve agrémenté d'une part d'embellissement ou d'une dimension symbolique (comme par exemple par des places publiques, des monuments et des éléments de patrimoine architectural et urbain, œuvres d'art, fontaines, parvis, mails, etc...).

Jérôme Monnet définit le symbole comme étant une réalité matérielle qui communique quelque chose d'immatériel, le lieu du pouvoir serait ainsi par définition un lieu symbolique, à la fois porteur de pouvoir dans l'ordre spatial et porteur de l'espace dans l'ordre du pouvoir (Jérôme Monnet, 2007). Les centres urbains présentent un haut degré de patrimoine urbain, ce qui contribue à leur permanence physique et symbolique. Le plus généralement présentes, les fonctions commerciales sont denses et regroupées. Elles composent des linéaires continus de façades commerciales.

Tous les auteurs s'accordent pour faire la distinction entre centre et centralité rendant intelligible l'opposition de l'espace concret ou matériel à une abstraction liée aux événements de la vie quotidienne. Jean Labasse a été un des premiers à dissocier les deux concepts. Par centre et centralité l'auteur met en rapport l'espace géographique et l'image qui en découle. Le centre est le lieu de convergence ou "la ville exerce et affirme sa puissance et d'où se dégage une image qui exalte le rayonnement"(J. labasse, 1970 :8). La centralité résulte d'une forte attractivité vers un lieu qui met en jeu une gamme riche et contrastée d'installations et de services spécialisés. Dans ce même sens le centre est lié à l'espace et à l'histoire: c'est une affaire de géométrie et de sédimentation. La centralité renvoie à la diversification des fonctions urbaines²⁸. La centralité se

²⁸ Sur les activités urbaines assurées par le rocher de Constantine nous renvoyons le lecteur à notre thèse de magister première partie chapitre II pp39-58. Nous présenterons un résumé en annexe.

définit comme une qualité attribuée à un espace, une valeur établie selon une certaine échelle et attachée à un lieu ou à un type de lieu et non comme l'attribut essentiel d'un lieu. Cette conception de la centralité englobe alors la région étendue (aire urbaine) dans sa définition et assimile, en quelque sorte, la dispersion de l'urbain à la formation d'une centralité d'échelle supérieure (Jérôme Monnet, 2007).

La centralité "qualifie par l'action d'un élément sur la périphérie" (J, Bastie, Dezert, B 1980). W. E. Christaller²⁹ la définit comme une "notion hiérarchisée de desserte et d'attraction. Elle dépend du pouvoir d'attraction ou de diffusion de cet élément qui repose à la fois sur l'efficacité du pôle central et sur son accessibilité. L'élément peut être un centre urbain, un équipement polarisant plus spécialisé. L'accessibilité est une condition majeure"(Pannerai Ph et Collectif, 1980 :74). L'auteur précise que la qualité de la centralité ne dépend pas exclusivement de la nature d'une activité ou d'un équipement mais plutôt de son aire d'influence spécifiée par l'étendue spatiale des relations qu'elle recouvre.

Toutefois, la centralité doit être étendue au champ culturel, trop longtemps éliminé par l'approche fonctionnaliste. Grâce à cette nouvelle situation la centralité, enrichie par ces valeurs nouvelles ou renouvelées a pris une dimension plus immatérielle. Les valeurs culturelles, immatérielles, se combinent étroitement aux valeurs matérielles. La centralité symbolique joue un rôle très important dans l'établissement de la centralité urbaine globale. Elle se pose à toutes les échelles et en particulier à celle de la relation entre les villes et leurs zones d'influence. Un centre est habituellement identifié comme un lieu spécifique, caractérisé par un ensemble de facteurs qui le distinguent d'autres lieux avec lesquels il est dans une relation dominante suivant différentes échelles de mesure de sa « supériorité » : les surfaces y sont plus chères parce que la concurrence pour les obtenir est plus grande, il concentre les usagers parce qu'il offre différents biens et services qu'ils recherchent, et vice-versa. Ces échelles de mesure et de valeur sont celles de centralités différenciables, que l'on peut catégoriser de diverses manières à l'échelon intra-urbain (Jérôme Monnet ,2000).

²⁹ w. e. Christaller auteur de la théorie des places centrales, voir dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de F Choay et P Merlin, 2000, pp145-156

2.1 Les types de centralité :

Le centre de nos villes est toujours plein : lieu marqué, c'est en lui que se rassemblent et se condensent les valeurs de la civilisation : la spiritualité, le pouvoir (avec les bureaux), l'argent (avec les banques), la marchandise (avec les grands magasins), la parole (avec les agoras : cafés et promenades) (Barthes, 1970 : 43).

2.1.1 La centralité politique :

La centralité du pouvoir qui contrôle, redistribue, et institue des règles de coexistence entre les groupes sociaux ; elle correspond à la localisation des principaux décideurs politiques et de leurs administrations centrales. Le centre est le siège du pouvoir parce que les acteurs principaux de la décision s'y localisent, il concentre les usagers parce qu'il offre différents biens et services qu'ils recherchent. Nous verrons dans l'analyse que le centre ville de Constantine est le siège du pouvoir parce que les acteurs principaux de la décision s'y localisent, il concentre les usagers parce qu'il offre différents biens et services qu'ils recherchent, et vice-versa. La concentration de fonctions diversifiées permet de limiter les déplacements des usagers : la proximité est une vertu cardinale de la centralité; La densité urbaine, condition indispensable à la centralité, constitue enfin une alternative à l'étalement urbain et à l'excès de la consommation des espaces naturels et de la circulation automobile.

2.1.2 La centralité économique

Quant à la centralité économique, qui permet et régule les échanges économiques, elle se mesure couramment à la localisation des sièges décisionnels des entreprises, qui obéit souvent à un schéma de concentration autour d'un foyer principal. Dans certaines villes d'Amérique, comme dans certains cas au Proche et Moyen-Orient, cela se traduit désormais par l'identification de deux quartiers centraux juxtaposés, caractérisés et gérés comme centre historique d'un côté et centre des affaires de l'autre. Aux États-Unis, par exemple, comme le précise Monnet, le fait que la centralité économique semble désormais moins concentrée et privilégie certaines périphéries urbaines a amené certains chercheurs à envisager l'affaiblissement du centre-ville des agglomérations au profit d'une multitude de edge-cities (Jérôme Monnet, 2000 : 402)

Le processus de dispersion de « fonctions centrales » du centre vers la périphérie des agglomérations urbaines est certain dans le domaine de la centralité commerciale. Comme l'explique « Jérôme Monnet » le vieux schéma d'organisation des villes modernes oppose

l'implantation de commerces banals à proximité immédiate de la résidence des consommateurs à celle des commerces rares dans le centre-ville. L'évolution de la centralité commerciale a beaucoup à voir avec celle de la centralité d'accessibilité. Au schéma du « commutateur urbain » (Claval, 1981 : 554), qui valorise un point unique comme celui qui offre la meilleure accessibilité globale pour tous les autres points, succède un schéma qui donne, au contraire, l'avantage à la périphérie. Les localisations sur les voies rapides (autoroutes, périphériques, rocades, etc.), situées à l'interface entre l'agglomération densément bâtie et son aire de chalandise, se trouvent donc valorisées en termes d'accessibilité au détriment du commutateur central. Apportant mixité et proximité de fonctions différentes, la centralité est un lieu de rencontre entre les différences sociales. Elle est source de mixité sociale. En cela, elle est aussi un instrument indispensable à la construction du lien social et au développement de la vie sociale (Serge Thibault, 2000).

2.1.3 La centralité sociale

La centralité sociale, ne peut être caractérisée qu'en croisant deux mesures principales : d'une part, en observant les pratiques spatialisées en identifiant les lieux les plus fréquentés; d'autre part, en analysant les représentations de l'espace et en caractérisant les lieux les plus présents dans le corpus des images et discours socialement mobilisés. Il y a des lieux fréquentés très régulièrement par un grand nombre de gens, dont l'importance en termes de représentation est mineure. Il existe une échelle socioculturelle de mesure de celle-ci, un système de valeur qui permet de mesurer la « qualité » centrale d'un lieu dans un ordre symbolique, comme il en existe dans les autres ordres. Cette hypothèse suppose d'abord que l'on observe comment fonctionne la symbolisation dans l'espace.

3. Le centre historique

3.1 Le centre historique et la révolution industrielle

On nomme centre historique, ou ville vieille / vieille ville / vieux village, le noyau historique et monumental des villes européennes antérieure aux agrandissements, survenus souvent au cours des XIX^e et XX^e siècles, comme conséquence tout d'abord de la première révolution industrielle. Suite à ces extensions, le centre historique devient l'un des quartiers de la ville parmi d'autres ; il est souvent situé au centre de l'ensemble. Les agrandissements peuvent être le fait de nouvelles constructions, ou bien de l'annexion ou de la fusion avec des communes ou des faubourgs voisins

(B, Bertonecello, 2004). Pour certains, la définition « fait référence à l'âge de ce centre, à son antériorité par rapport au reste de la ville qui s'est construit à partir de cette première inscription spatiale. Elle soulève par ailleurs la question de l'existence d'un éventuel patrimoine à gérer, et par conséquent d'un héritage qui ne correspond peut être plus aux pratiques et aux attentes des citoyens du XXI^{ème} siècle » (B, Bertonecello, 2004 :1). Pour d'autre, les centres anciens sont les noyaux primitifs d'urbanisation des villes d'aujourd'hui, ainsi que leurs extensions, telles qu'anciens faubourgs et banlieues. C'est-à-dire, toute les formes d'urbanisation apparues jusqu'à la seconde guerre mondiale et au début de la reconstruction. Le centre ancien renvoie au mythe de la ville historique ou sédimentée. « La patine du temps est aujourd'hui une valeur urbaine éminente qui n'a pas échappé à ceux dont la position dépend pour une bonne partie du prestige attribué par les autres. » (L. Devisme, 1998, p.50).

Le centre historique est l'espace urbain le plus ancien dans une ville. Sa définition peut varier selon les cités et les pays. Par exemple, dans les villes médiévales, le centre historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciennes murailles. En Italie, la définition urbaine du centre historique (en italien; Centro Storico) est née au xix^e siècle quand on commença à penser à la restructuration puis à la sauvegarde des parties antiques des villes. Au cours de ces dernières décennies, le développement des concepts de sauvegarde a progressé; les définitions urbaines comme celle de l'historicité s'est élargie à l'ensemble de l'espace construit dit historique, en allant plus loin que la frontière de murailles des cités du passé. Dans cet esprit, les Plans régulateurs, des communes concernées, ont tracé le périmètre de ces zones les définissant normativement « Zone A » d'intérêt historique. Le centre historique se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural de qualité. Les plus remarquables sont classés par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité (http://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_historique).

3.2 Le centre historique au Maghreb : de la ville à la médina³⁰

Toutefois, au Maghreb, le terme de centre historique, centre ancien, de vieille ville et de cité traditionnelle, de médina...apparaît pour la première fois après la colonisation et l'introduction d'une nouvelle composante urbaine pour désigner l'espace hérité qui selon les cas se distingue ou se confond avec la nouvelle composante³¹. La ville arabe toute entière est devenu centre historique ou médina selon les désignations. La présence d'un centre historique peut sans aucun

³⁰ Sur la définition et l'origine du terme voir dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de F Choay et P Merlin, 2000 : 489 et aussi, voir aussi annexe n° 2.

³¹ A Constantine, en plus des ces nominations, le centre historique peut être désigné par « Rocher » ou vieille ville le terme « médina » est utilisé uniquement dans les travaux de recherches, mais dans le quotidien on le désigne par « bléd ».

doute être réinterprétée comme une ressource potentielle pouvant être utilisée. Certaines zones, si elles sont dégradées du fait de la pauvreté de leurs habitants, présentent pourtant des ressources endogènes sur lesquelles il est bon de faire levier. Les centres anciens présentent une diversité de situations et sont le lieu d'enjeux multiples. Marqués par l'histoire, ces espaces sont caractérisés par l'imbrication et l'évolution des usages et des fonctions urbaines. Les centres historiques sont des zones urbaines caractérisées non seulement par la présence de monuments, mais également par celle d'une remarquable architecture importante. Par ailleurs, malgré les spécificités qui peuvent ressortir, les problèmes des centres historiques, sont généralement la dégradation et la congestion.

Le rôle des centres historiques dépasse de loin leurs poids économique ou leur superficie. Leur surface est moins importante par rapport à la surface urbanisée de la ville. Cependant leur importance sociale, culturelle et symbolique reste primordiale et elle devient de plus en plus actuelle aux yeux de la population. Les centres anciens résument et identifient les villes. Mais malgré cela, nombre des centres anciens continuent à être aujourd'hui confrontés à la méconnaissance de leurs dimensions fonctionnelles et sociales de leur vocation historique à être des lieux de pluri-fonctionnalités, des lieux de coexistence, des lieux d'urbanité (Direction de l'architecture, 1997).

Le centre ville et historique en même temps est caractérisé par la présence d'un patrimoine considérable qui s'exprime dans une architecture, urbanisme, site et histoire fonctionnelle dont les caractéristiques lui sont propres. Il est possible d'identifier des expressions et des phases différentes dans l'architecture civile, ce que l'on peut réinterpréter comme un signe tangible du rôle que la ville a joué dans des périodes historiques différentes. Une indication de ce genre offre des recommandations précises pour les plans d'intervention sur son centre historique et confirme l'opportunité de ne pas séparer les plans à l'échelle urbaine de ceux à l'échelle territoriale.

Certains, centres concurrencés par des politiques d'habitat, des politiques commerciales menées sur leur périphérie, se sont dégradés lentement, délaissés par la population, les commerces, les services, l'artisanat...D'autres continuent à subir, sous prétexte de leur adaptation à la modernité, des aménagements qui ne respectent pas leur échelle tant formelle que fonctionnelle : voies rapides, immeubles de grande hauteur, grandes surfaces commerciales, parcs de stationnement surdimensionnés, grands équipements médiatiques...D'autres encore sont

menacés par des opérations de restructuration qui, si elles ne portent plus le nom de rénovation urbaine, en ont toutes les caractéristiques. D'autres enfin, sont victimes d'un succès économique mal maîtrisé qui conduit à une hypertrophie de certaines fonctions : bureaux, commerces, tourisme.... et tendent à devenir des villes décors ou des villes musées. (Direction de l'architecture, 1997).

Au cours du temps, les centres historiques ont accueilli des fonctions de caractère résidentiel intégrées par des installations civiles et religieuses. La complexité croissante des fonctions commerciales et tertiaires a modifié le schéma traditionnel. La sécularisation graduelle des activités a généré la dépréciation de nombreux complexes religieux et, par conséquent, l'exigence de les destiner à de nouvelles fonctions culturelles, sociales et touristiques. La résidence est devenue toujours moins présente et très souvent elle a laissé la place au commerce et à l'artisanat. Là où elle est restée, elle est le plus souvent caractérisée par la transformation en taudis.

CONCLUSION :

Au fil de l'histoire des villes, la société se fonde en construisant son espace. Le centre représente le support sur lequel se développe et s'inscrit l'histoire de cette société, ce qui nous permet de dire qu'il est le produit de cette société. Les centres ont toujours exprimé l'image de la ville, la polyvalence de ses fonctions. En général, le centre est la partie fondamentale de l'organisation urbaine, celle qui en assure la vie, l'activité et le pouvoir. Le centre est aussi le lieu de la prédominance intellectuelle. La ville se présente à la fois comme un centre et une concentration. Cette importance du centre le qualifie en tant qu'essence même de la ville, dimension typique de l'urbain : lieu de simultanéité, de rassemblement, de rencontre d'éléments à la fois réels et virtuels. Toutefois, la position géographique du centre peut influencer son intérêt économique et son importance. Ainsi, l'importance d'un centre ne se mesure pas uniquement à l'existence d'un nombre important d'équipements et d'activités. Dans la plupart des cas, elle reste étroitement liée à la forme de son insertion dans le site urbain.

Nous retenons que le centre est un espace urbain dont la forme n'est pas la conséquence d'un seul projet, mais elle résulte d'une réadaptation permanente, tout au long de son histoire, par superposition, effacement et substitution. Il constitue un espace aménagé et réaménagé sans cesse pour l'adapter à l'activité et à l'organisation et aux besoins de la société.

CHAPITRE N° II

Le patrimoine une notion dynamique

La question du patrimoine urbain, est actuellement une notion toute récente par rapport à l'ancienne qui s'est intéressée aux fouilles, aux sites et aux monuments historiques. D'une façon générale, l'intérêt pour le patrimoine n'a pas cessé de croître. Autrefois limité aux seuls « monuments d'art et d'histoire », il est actuellement en expansion. Cette notion qui, loin d'être figée s'est amplement enrichie avec le temps n'a cessé d'évoluer et de s'élargir (Jean-Pierre Babelon et André Chastel, 2000). Cette dernière fait l'objet d'un intérêt grandissant à l'échelle internationale, comme enjeu de développement et d'identité. Cette évolution renvoie certains théoriciens à certifier que la notion du patrimoine est encore « en voie de formation » (Ph Chaudoire, 2004 :1).

Cette partie de la recherche a pour objet l'étude de la notion de patrimoine urbain, il s'agit de rassembler le maximum d'informations, qui va nous permettre la compréhension de cette notion. Il est vrai que cette notion même et son utilisation posent problème et suscitent multiples questions et réflexions pour son éclaircissement. Autant d'interrogations nous préoccupent dont certaines ont été soulevées par d'autres chercheurs (A Riegl, J M Leniaud, F Choay, Rautenberg, etc), sur l'existence du patrimoine, sa composition, sa construction, sa conservation, son processus et ses valeurs et notamment ce phénomène du tout patrimoine (inflation patrimoniale).

1. Le patrimoine une notion complexe, diversifiée et évolutive

Si au XIX siècle, le patrimoine relevait d'une « construction historicité de l'identité nationale » et au siècle suivant d'une « maïeutique des identités sociales, la dernière décennie semble engager le patrimoine, devenu pluriel, sur la voie d'un nouveau rapport, plus décentralisé et plus sociologique, entre administration, élus locaux et habitants » (Rautenberg ,2003 : 103-104). Le fait que le patrimoine ne possède pas de signification clairement définie, soulève des difficultés. D'une façon générale, à travers tout le XIX^{ème} siècle et jusqu'à aujourd'hui, deux grands courants vont se profiler: d'une part un culte romantique et nostalgique pour la ruine, axé sur sa valeur d'ancienneté et son pouvoir d'évocation, d'autre part une volonté scientifique de mise en ordre du patrimoine architectural, au travers d'inventaires systématiques. Cependant, la machine à faire le patrimoine selon l'expression de Rautenberg, qui a pendant près de deux siècles associe savants, administrations d'état et experts locaux, subit depuis une trentaine d'années une transformation profonde qui s'est brutalement accélérée depuis peu (Rautenberg ,2003).

L'exploration du « patrimoine » et de ses différentes désignations, à travers les différents ouvrages, recherches et au fil du temps, a fait ressortir l'élasticité, la complexité et la diversité du concept (Drouin, Martin, 2005 :3). Le patrimoine, ce « très ancien mot était à l'origine, lié aux structures familiales, économiques et juridiques d'une société stable, enracinée dans l'espace et le temps. Requalifié par divers adjectifs (génétique, naturel, historique..) qui en on fait un concept 'nomade' il poursuit aujourd'hui une carrière autre et retentissante » (F Choay, 2004 :9).

La définition classique fait référence à l'ensemble des biens reçus des ancêtres. Au sens strict, le patrimonium est un « bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants » (F Choay, P Merlin, 2000:579). D'autre définition de cette notion se base sur l'aspect d'accumulation et de transmission; ainsi qui dit patrimoine, dit nécessairement rapport au temps, à la transmission et au processus de valorisation, souvent cumulatif (Philippe Chaudoire, 2004). Les significations de ce terme l'inscrivent perpétuellement entre une préservation de la tradition, d'une part, et la construction actuelle d'un bien commun. Cette notion renvoie donc, d'après ph Chaudoire à notre capacité à nous inscrire individuellement et collectivement dans une durée et à partager ce bien commun qui structure ce que nous sommes, notre identité. Le patrimoine recouvre des domaines aussi différents que complémentaires et constituent les racines de l'identité culturelle d'hier, d'aujourd'hui et de demain. C'est à partir d'un ensemble de biens

matériels et immatériels à caractère naturel, culturel ou architectural que de plus en plus de personnes se reconnaissent, trouvent des racines, voire des métiers passionnants (Philippe Chaudoire, 2004). Le mot "patrimoine" est d'abord issu du vocabulaire juridique. Il trouve son origine dans la langue latine, " patrimonium " signifiant héritage transmis dans le domaine familial. Par extension : bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain, considéré comme un héritage transmis par les ancêtres (Philippe Chaudoire, 2004). Dans cette notion, quelles que soient les définitions que l'on en donne, deux idées transparaissent : ce sont celles d'héritage et de transmission. L'héritage fut, dans un premier temps, conçu comme un héritage familial; il devint par la suite héritage d'une collectivité. Cette évolution est fondamentale et permet d'étendre la définition du patrimoine à tout ce qui est commun à tous ; ce qu'une société considère comme digne d'être transmis aux générations futures.

Le patrimoine, dans sa définition la plus large, est composé par l'ensemble des biens considérés comme un héritage commun digne d'être transmis aux générations futures, un héritage dans lequel les hommes se reconnaissent à titre individuel et collectif car ils l'estiment à la fois significatif de leur passé et précieux pour leur avenir. Le patrimoine désigne selon Rautenberg les objets, les édifices ou les pratiques dignes d'être sauvegardés, sinon protégés (Rautenberg ,2003).

La notion de patrimoine exprime également des dimensions invisibles qui ne sont pas palpable, mais qui expriment des réalités considérables dans la signification du patrimoine et l'attachement des gens à un espace donné. Selon Paul Schwach, le patrimoine est aussi constitué des relations complexes qui relient les gens à un lieu (Paul Schwach, 1998). La ville est une métaphore du temps, ce qui la différencie de l'architecture, elle est d'abord un espace qui, selon Gaston Bachelard, a pour fonction de contenir du temps comprimé (Gaston Bachelard, 1998).

Dans ce même sens Andrea Bruno, soutienne cette dimension abstraite de la notion du patrimoine en disant que la notion évoque aussi une mémoire invisible relevant des usages ou de l'histoire d'un lieu. L'ensemble du patrimoine conjure le temps et fonde l'identité des villes et le sentiment d'appartenance à un territoire (Andrea Bruno, 1998). Nous ne comptons pas faire la généalogie de la notion de patrimoine, notre intérêt dans cette recherche concerne le patrimoine urbain bâtis par rapport à la définition de certaines composantes.

1.1 Evolution de la notion: du monument au patrimoine

1.1.1 Du monument au monument historique

Le monument désigne une œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentale, y compris les grottes et les inscriptions, ainsi que les éléments, groupes d'éléments ou structure de valeurs spéciale du point de vue archéologique, historique, artistique ou scientifique. Alois Riegl, fait le lien entre le monument et la mémoire ainsi « Le monument, c'est-à-dire (étymologiquement) l'artefact qui nous interpelle pour nous faire ressouvenir, fait partie d'un art de la mémoire universel qu'on trouve pratiquement dans toutes les cultures » (A Riegl, 1904 : 11). Le monument est donc initialement « une marque publique destinée à transmettre à la postérité la mémoire de quelque personne illustre ou de quelque action célèbre » (Dictionnaire de l'Académie française, 1814).

Ce sens originel s'est progressivement perdu, donnant lieu au monument historique ; dès la Renaissance, c'est ainsi le monument historique qui domine (F Choay, 1992 : 15) ; il est tour à tour évocateur de grandeur, de puissance, de beauté, de prestige et devient un agent d'embellissement des villes, permettant d'affirmer les grands desseins publics. D'après la Charte de Venise (annexe n°1), la notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle (F, Choay, 2004).

Par ailleurs, le monument historique est défini comme le monument qui a été classé ou inscrit comme tel afin de le protéger, du fait de son histoire ou de son architecture. La signification de ce terme désigne édifices mais aussi tombeaux, statues, vitraux, tout ce qui peut fixer, illustrer ; préciser l'histoire national. Babelon et Chastel précisent que ce terme adaptait « une notion formée depuis un quart de siècle chez les archéologues britanniques, mais il ne conduisait pas à la vue large des époques de la civilisation, répandue en Italie » (J, P, Babelon, A Chastel, 2000 :71). Pour F Choay, depuis les années 1960, le monument historique, ne constitue plus qu'une part d'un héritage qui ne cesse de s'accroître par l'annexion de nouveaux types de biens et par l'élargissement du cadre chronologique des aires géographiques à l'intérieur desquels ces biens s'inscrivent... Il relevait essentiellement de l'archéologie et de l'histoire de l'architecture

savante » (F, Choay, 2004 :10). Ainsi, le monument en tant que tel aurait disparu, laissant la place au monument historique ; il faut attendre la fin du 18^e siècle et le début du 19^e pour que le monument historique devienne un phénomène de masse et non uniquement celui d'une élite. Il «est symbole de l'histoire d'un peuple, le monument historique apparaît comme le garant de son identité et le symbole de l'unité de la nation » (Véronique Stein, 2003:80).

Dans la ville, les expressions « site historique » et « arrondissement historique » furent créées afin d'assurer une plus grande portée à l'identification des biens. S'annonçait, dans la pratique, l'invention d'un « patrimoine urbain » que certains théoriciens comme John Ruskin, Camillo Sitte et Gustavo Giovannoni avaient préfiguré, entre 1850 et 1930, dans leurs ouvrages³². L'apparition du « bien culturel » permit d'envisager une nouvelle avenue, qui intégrerait l'ensemble des objets conservés sous les vocables de monument, de site ou d'arrondissement. La nouvelle appellation retenue omettait tout rappel de monumentalité. Son déterminant renvoyait à la dimension de culture, dans son sens anthropologique, de la société dont le bien témoignait. Si le « monument historique » se référait à une conception sélective de l'histoire de l'art classique, le « bien culturel » exprimait le Caractère populaire, collectif, de la désignation (Drouin Martin, 2005).

Le Patrimoine historique , cette expression désigne «un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs d'œuvre des beaux arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoirs faire des humains » (F Choay, 2004 :9). Le patrimoine historique semble aujourd'hui jouer le rôle d'un vaste miroir dans lequel nous, les membres des sociétés humaines du xx^e siècle finissant, contemplerions notre propre image » (F Choay, 2004 :181). « Dans notre société errante, que ne cessent de transformer la mouvance et l'ubiquité de son présent, « patrimoine historique » est devenu un des maîtres mots de la tribu médiatique. Il renvoie à une institution et à une mentalité» (F Choay, 2004 :9).

³² John Ruskin, *Les sept lampes de l'architecture*, Paris, Denoël, 1987 [1849] ;
Camillo Sitte, *L'art de bâtir les villes : l'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Paris, L'équerre, 1984 [1889] ;
Gustavo Giovannoni, *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Paris, Seuil, 1998 [1930].

1.1.2 Le patrimoine urbain

La notion de patrimoine urbain a été proposée pour la première fois par G. Giovannoni en 1930, ce nouveau vocable accolait la vision large de la définition du patrimoine à celle de la ville dans toutes ses manifestations. Il comprend « les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIX^e siècle et tend à englober de façon générale tous les tissus urbains fortement structurés » (F Choay, P Merlin, 2000:580). Il pouvait appréhender les « formes et fonctions urbaines héritées du passé qui servent de support à la vie quotidienne, auxquelles s'intégreraient l'environnement, bâti, le tissu urbain, le quartier et le milieu de vie (Nadine Gosselin, 2000 : 92).

1.1.3 Le patrimoine bâti

La notion de patrimoine bâti a évolué depuis quelques décennies. Elle est passée d'une définition étroite, portant sur des bâtiments isolés d'une architecture de grande qualité, à une définition élargie. Désormais, elle se rapporte à un vaste ensemble d'objets construits: bâtiments, tissus urbains, lieux et paysages culturels qui témoignent du passé que l'on désire transmettre aux générations futures. Cette nouvelle perspective permet d'inclure dans le patrimoine bâti tant les bâtiments spécifiques de l'architecture mineure ou vernaculaire que les œuvres remarquables de l'architecture savante, tant l'architecture moderne que les constructions anciennes. À cette définition élargie s'ajoute la notion de paysage culturel, qui matérialise l'interaction entre le cadre naturel et le processus d'humanisation des territoires (F, choay, 2004).

Cette approche considère le paysage culturel comme une façon d'aménager qui favorise l'adaptation des milieux bâtis à l'évolution des besoins des populations qui occupent le territoire. (F, choay, 2004 :10). Toutefois, pour bien comprendre le patrimoine bâti d'un milieu, il faut saisir les processus de formation qui sont à son origine et qui gouvernent ses transformations, analyser l'organisation formelle et spatiale des tissus urbains des villes, ainsi que la connaissance des principes fondamentaux et les méthodes d'une discipline qui permet d'appréhender le milieu bâti dans son ensemble et dans son processus d'évolution, en tant que produit de la culture matérielle propre à la communauté établie dans chaque lieu. Comprendre la relation étroite qui devrait exister entre les études de caractérisation du milieu et les pratiques de préservation du patrimoine architectural et urbain et des paysages culturels. Dans son livre l'allégorie du patrimoine Françoise Choay précise que les deux expressions le patrimoine bâti qu'on eut dit

hier les monuments historiques, « ne sont plus synonymes » (F, Choay, 2004 :10). Au patrimoine bâti, autant ancien que moderne, qui comprend aussi les espaces publics (les rues, les parcs, les stations de métro, le mobilier urbain, etc.), il faut maintenant ajouter les patrimoines naturel, archéologique, industriel, scientifique, technique, maritime, fluvial et, finalement, le patrimoine immatériel qui affirme la dimension humaine vivante, un aspect à ne pas négliger. Comment peut-on présenter cette évolution de l'élément isolé à l'ensemble ?

2. Le patrimoine, de l'extension typologique à la diffusion géographique et la diversité des acteurs³³

D'abord centrée sur le monument, la notion de patrimoine a considérablement évolué: de l'édifice isolé, elle s'est élargie à tous les lieux de mémoire de l'activité humaine, aux sites, aux ensembles urbains et aux paysages. Il y a quelques décennies, l'intérêt général, dans le domaine du patrimoine, était essentiellement axé sur les édifices présentant de grandes valeurs symboliques. Toutefois, depuis trois décennies la notion de Patrimoine fait l'objet d'une extension typologique et d'une diffusion géographique. Il s'agit à la fois d'un élargissement thématique, avec le dépassement de la notion de monument historique, et spatial, puisque l'on est passé d'une vision ponctuelle (ex : un château) à une vision plus diffuse du patrimoine (ex : un centre ville, une architecture vernaculaire, un paysage). Au fil des temps, cette interprétation à beaucoup évolué, le patrimoine s'est progressivement élargi, il a une signification commune à tous les pays. Le patrimoine est partout, il est un mot devenu très consensuel si on en juge les déclinaisons qui en sont faites, du naturel au culturel, du local au mondial, des journées à l'année... Pourtant, il a un sens (Olivier Lazzarotti, 1999).

Si dans le vocabulaire juridique, le mot «patrimoine» a été utilisé au début des années 1970 pour désigner les productions humaines à caractère artistique que le passé a laissé en héritage, on n'a pas fini d'explorer le contenu du terme dans son acception récente. Par extension, la définition juridique s'est élargie à l'ensemble des « biens » ou des « objets » hérités du passé (monuments, sites naturels, sites culturels, bâtiments, etc.). Cette notion s'est progressivement élargie pour étendre son action à des domaines nouveaux: tel que l'ethnologie, sciences et techniques, culture matérielle. Cet élargissement vient au cours des dernières décennies, pour recouvrir désormais de nombreux témoignages du passé jusqu'ici négligés notamment pour leurs

³³ Nous examinons l'évolution ou l'élargissement de cette notion en se basant sur plusieurs écrits notamment celui de « Guy Di Méo (2006)», Michel Rautenberg (2003) et de « Françoise Choay (2004)».

valeurs symboliques, sociales, technologiques, environnementales, économiques et créatrices, des productions vernaculaires, l'architecture urbaine de la fin du XIXe et du XXe siècle, l'architecture industrielle, modernes mais comporte aussi une dimension esthétique, qui touche en particulier aux paysages. Sur cet élargissement l'accent est mis sur la relation de cette notion à la révolution industrielle ainsi « La notion du patrimoine était particulièrement riche et que son développement accompagnait celui de la modernité politique et sociale née de la révolution industrielle » (M, Rautenberg, 2003 :103).

2.1 De l'objet au territoire : une extension spatiale

Guy di méo souligne « une extension spatiale des valeurs patrimoniales » qui initialement était limitée à des objets, à des bâtiments et à des lieux de taille réduite, que nomme Françoise Choay « une extension typologique ». Désormais, des espaces toujours plus vastes et étendus revêtent un caractère patrimonial. Sans qu'ils deviennent forcément des biens communs ou publics, sans qu'ils fassent non plus l'objet systématique d'une appropriation et d'un usage privés. Sur cette extension typologique du patrimoine Françoise Choay confirme que l'importance du patrimoine architectural et urbain n'a cessé de se développer et de s'affirmer, et que le domaine patrimonial n'est plus limité aux édifices individuels, il comprend désormais les ensembles bâtis et le tissu urbain : îlots et quartiers urbains, villages, villes entières et même ensembles de villes, comme le montre la liste du patrimoine mondial établie par l'Unesco » (Françoise Choay, 2004 :9-10)

La manifestation la plus récente d'un processus de patrimonialisation extensif est celle de l'élargissement du champ mémoriel et patrimonial à l'ensemble des productions, matérielles et immatérielles de l'homme, et ce à partir de 1995. Cette logique est en particulier présente à l'Unesco et elle a fondé une sorte de débat autour de la conception même de la notion de patrimoine. On a d'abord considéré qu'il fallait dépasser la seule conservation des monuments isolés ou de zones anciennes classées et considérer que les quartiers historiques sont des ensembles vivants, à la fois témoignages des valeurs des civilisations urbaines traditionnelles et source d'inspiration pour des objectifs de préservation d'une qualité de vie.

Les règles de classement et d'inscription, les différentes mesures et procédures de protection et de conservation ont transformé des villages et des communes entières, des paysages et même de petites régions (parcs naturels, nationaux et régionaux), des quartiers urbains et des villes, des

espaces industriels et maritimes en aires patrimoniales protégées. « Dans ces différents cas d'extension spatiale du patrimoine à fonction symbolique collective, les pouvoirs publics peuvent aller jusqu'à procéder à une mise en réserve de territoires. On peut parler d'une territorialisation du patrimoine ou, inversement, d'une patrimonialisation des territoires » (Guy Di Méo, 2007:4). C'est sans doute dans cette nouvelle catégorie patrimoniale que risquent à terme de s'inscrire les espaces environnementaux à protéger ou à conserver.

2.2 De la culture, à l'environnement et du national à l'international

Le champ patrimonial qui jusqu'à ces dernières années, intégrait pour l'essentiel des objets de culture, des artefacts fabriqués ou puissamment transformés par la créativité, par le travail humain, auxquels s'ajoutaient éventuellement des valeurs esthétiques (ou artistiques) et des fonctions symboliques. De nos jours, ce statut évolue. Le patrimoine annexe des objets appartenant à l'ordre de la nature. Amorcée aux États-Unis dès le XIXe siècle, la patrimonialisation de la nature n'a cessé de progresser au cours des dernières décennies. Elle poursuit aujourd'hui cette avancée, grâce notamment au succès des thématiques du développement durable et de la protection comme de la conservation environnementale. Certains mouvements écologistes contribuent à l'accréditer et à lui conférer une réelle envergure internationale (Guy Di Méo, 2006).

L'Unesco définit le patrimoine mondial lors d'une première convention du 16 novembre 1972. Comme étant la mémoire est un ressort essentiel de la créativité : c'est vrai des individus comme des peuples, qui puisent dans leur patrimoine naturel et culturel, matériel comme immatériel, les repères de leur identité et la source de leur inspiration. Depuis l'adoption par l'Unesco de la Convention du patrimoine mondial en 1972³⁴, plusieurs expériences à travers le monde entier ont démontré l'intérêt économique de la valorisation du patrimoine (Philippe Chadoir, 2004).

La notion de patrimoine, qui s'est élargie pour englober l'agglomération historique toute entière voire même toutes les dimensions spatiotemporelles et socioculturelles dans le cadre de ce qui est communément connu actuellement par "la patrimonialisation de l'espace", est aujourd'hui devenue un outil déterminant dans l'approche du développement. Les efforts mobilisés pour l'amélioration des conditions de vie des populations à travers l'implantation des infrastructures,

³⁴ Voir le contenu de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel 1972 (Paris, le 16 novembre 1972) sur ce site : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13055&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

des services de base, des équipements ont engendré des dégâts irrémédiables sur le paysage culturel et l'environnement naturel. Depuis que la charte du développement durable³⁵ a été approuvée à Rio en 1992, par toutes les nations et que l'Unesco a fait de la question du patrimoine une préoccupation universelle. A l'heure actuelle, la expansion géographique, touche plus du tiers des pays du monde. Face à la dégradation, à la destruction volontaire ou accidentelle qui menace en permanence ces tissus hérités, le souci de sauvegarder a gommé les frontières à l'humanité toute entière et placée sous sa responsabilité.

Cependant, dans ce nouveau contexte de mondialisation et d'élargissement de la notion du patrimoine la gestion du patrimoine, semble chemine vers la régénération de sa nature et « ne pourra plus se décliner uniquement en terme de préservation, de sanctuarisation tant du bâti monumental que des sites naturels. Cette nouvelle logique se définit autour de l'idée de patrimoine vivant et, du même coup, installe l'homme au cœur de ce patrimoine dont la préservation n'est que la gestion commune des héritages culturels et naturels dont nous sommes conservateurs et comptables envers les générations futures» (Philippe Chaudoir, 2004 :2). Si ce moment est important et mérite qu'on s'y arrête, même brièvement, c'est parce il s'y produit une sorte de conversion : d'une logique reproductive et continue de la préservation traditionnelle à une seconde logique qui ne nous inscrit plus uniquement dans une histoire rétrospective mais également projective (Philippe Chaudoir, 2004).

Certains chercheurs considèrent le patrimoine comme des nouveaux principes d'un lien entre générations, notamment à travers l'intégration de la nature dans le patrimoine commun Yvon Lamy montre la relation entre environnement et patrimoine de la façon suivante:« L'environnement (qui n'est pas un objet de transmission au sens propre) fait figure de patrimoine, comme objet de responsabilité collective à l'égard de l'avenir. Ici c'est la responsabilité qui crée un nouveau concept de transmission en l'appuyant sur la conscience d'une solidarité à l'égard des générations futures auxquelles nous devons rendre un environnement dont nous sommes dépositaires » (Lamy Yvon, 1996 :16).

Aujourd'hui, le patrimoine est en outre devenu un enjeu économique et s'inscrit au cœur du débat sur l'aménagement du territoire. Il est considéré comme un facteur de développement local

³⁵ Pour plus d'information sur cette problématique nous renvoyons le lecteur à ce site : <http://www.olln.be/fr/environnement/developpement-durable/charte-doc.html>

durable. Il constitue un élément important de contenu tant pour l'industrie du tourisme que pour celles de la culture et des nouveaux médias. Tout responsable élu considère la ville qui valorise son passé fait acte de modernité. La référence au patrimoine est effectivement de plus en plus utilisée, que ce soit en termes de projet urbain, de développement durable, de stratégie touristique ou de création de lien social.

2.3 Du privé au public, la multiplication des acteurs

Maintes chercheurs ont soulignés le glissement, du privé au public: nous avons en particulier insisté dit Rautenberg « sur le déplacement de la notion entre la sphère du privé et celle du public, ainsi que sur le lien étroit qui avait uni l'élaboration des styles régionaux et le discours national sur les régions » (M,Rautenberg ,2003 :103). La translation du privé au public marque également le triomphe de la dimension politique du patrimoine, de sa valeur symbolique, de sa fonction collective et sociale de signe. Sans perdre sa fonction privée, qu'il conserve encore de nos jours, le patrimoine devient aussi ce qui se transmet à une personne collective, ce qui est totalement transféré par une génération à la suivante, aux suivantes... Jusqu'à une période récente, « ce glissement ne concerna que des œuvres, des bâtisses, sites et lieux monumentaux ou domaniaux d'intérêt artistique ou esthétique, voire plus récemment encore économique (notion par exemple de patrimoine industriel apparue dans l'Angleterre de l'après-guerre). Il s'agissait alors d'objets très distingués, désignés avec grand soin » (Guy Di Méo, 2008:3). Ce glissement est caractérisé essentiellement par la multiplication des acteurs. L'extension en termes d'acteurs permet d'évoquer « la situation de gouvernance urbaine dans laquelle nous nous trouvons actuellement. En effet, alors que le patrimoine et sa sauvegarde étaient pendant longtemps des domaines strictement réservés aux experts, aux services spécialisés de l'administration, aux milieux scientifiques et académiques, aux sociétés savantes, les acteurs concernés sont, de nos jours, à la fois plus nombreux et plus diversifiés. Ces derniers n'hésitent pas à se mobiliser autour de la question patrimoniale, revendiquant une participation dans les choix, ou simplement s'appropriant (usages et représentations) certains éléments qui finissent par devenir leur possession » (Véronique Stein, 2003 :94).

3. La conservation du patrimoine: l'industrialisation et le risque de disparition

Le choc de l'industrialisation et la croissance exponentielle des villes, au XIXe siècle, ont radicalement transformé la forme urbaine et son bâti (Jean-Luc Pinol, 1991). C'est à ce moment que la notion moderne de patrimoine s'était affirmée du fait de la volonté de sauvegarder ce qui

était alors nommé « monument historique ». La reconnaissance du patrimoine et sa protection sont nées au 19^e siècle, suscitant la création d'outils législatifs (le classement, l'inscription,...) et de métiers attachés à sa conservation. La fin des sociétés traditionnelles, préindustrielles, et la marche en avant de la modernité où les anciennes coutumes et traditions n'auraient plus de prise dans la vie quotidienne, vécues à partir du XIX^e siècle, engendreraient la nécessité de construire une mémoire artificielle par le patrimoine. Les Conditions de la postmodernité ne feraient, selon d'autres chercheurs, qu'amplifier ce « désir d'ancrage » dont le patrimoine constituerait les cordes. Cette mémoire serait aussi celle énoncée par Ruskin et analysée par Choay, dont la ville, dans son épaisseur historique, témoignerait et dont il faudrait être à la fois lecteurs et gardiens (F Choay, 2004 :134-136).

Pour différents auteurs, la notion de patrimoine apparaît ou prend de l'ampleur lorsque le risque de la disparition des biens ayant une valeur se fait sentir, il s'agira alors d'établir un inventaire des monuments et de mettre en place des politiques de protection ou de conservation de ce patrimoine³⁶. La notion de patrimoine recouvre cinq étapes caractéristiques: le risque, l'inventaire, la reconquête, la valorisation, mais aussi, l'anticipation du futur patrimoine (Pierre Donadieu, 1986 :50). On peut citer l'exemple de l'Unesco qui a décidé, en 1954, d'établir des protections notamment en cas de conflits militaires risquant de détruire le patrimoine commun. Dans ce sens, il n'y aurait notion de patrimoine que lorsqu'apparaissent les volontés de mises en place de politiques publiques de reconquête (inventaire, conservation, restauration). L'Unesco a défini le patrimoine mondial lors d'une première convention du 16 novembre 1972(Françoise Choay, Pierre Merlin ,2000 : 579).

Cependant, avant de parvenir à des consensus, le patrimoine peut faire l'objet de divisions et de luttes ; c'est même généralement au moment de la menace de transformations ou démolitions, que des valorisations divergentes jaillissent et se confrontent. En ce sens, ce sont essentiellement des mouvements de défense, de réaction (face à des opérations prévues) qui initient les processus de patrimonialisation. « On ne prend conscience de leur prix (éléments du patrimoine) qu'au moment où l'on en est privé, ou tout au moins, au moment où ils menacent de disparaître » (Chastel, 1986 :17).

³⁶ Nous aurons à présenter la politique algérienne en matière de protection et de conservation du patrimoine dans la troisième partie de cette recherche en examinant sa pratique dans le centre ville de Constantine.

La sauvegarde du patrimoine répond à des impératifs formulés dans les réquisitoires de ses protecteurs ou dans les gestes visant tel bâtiment plutôt qu'un autre. La pensée par laquelle émerge l'acte de protection ne serait pas neutre. La sauvegarde du patrimoine ne saurait donc être abordée sans les acteurs et les gestes qui en sont à l'origine. Comme le soulignait Jacques Mathieu, parler de conservation du patrimoine, c'est nécessairement évoquer une médiation préalable entre des traces du passé et leur signification dans le présent et faire référence à des médiateurs (Jacques Mathieu, 1992). Le patrimoine et sa conservation consistent donc en une mise en œuvre de certains rapports au passé, représentations et matérialisations du passé dans le présent et en fonction de l'avenir.

Dans ce même sillage, F Ascher dans son livre « les nouveaux principes d'urbanisme » présente l'attachement des gens aux lieux les plus anciens dans la société contemporaine qui selon l'auteur se transforme vite³⁷ et, emportés par cette évolution, « nos objets dont nous nous servons, les matières dont nous agissons, les façons dont nous travaillons, nos relations, nos mobilités, nos connaissances, nos espoirs et nos craintes... » (F Ascher, 2001 :7). L'auteur précise que notre attachement aux lieux les plus anciens est guidé par le sentiment que ces lieux offrent plus d'urbanité que ceux produits par la société d'aujourd'hui.

4. L'inflation³⁸ patrimoniale : la mémoire et l'histoire, le traditionnel et le moderne

« La mémoire apparaît comme un procès différentiel de valorisation et d'effacement, de souvenir et d'oubli » (Guillaume, 1980, p. 67). Ainsi, certains fragments du passé sont privilégiés au détriment d'autres : le sens des événements passés est donc sans cesse reconstruit, en fonction de nos buts et projets actuels/futurs. Le dictionnaire Larousse, définit la mémoire comme « la faculté de conserver les idées antérieurement acquises », ceci à un niveau individuel ou collectif. La mémoire fonctionne selon un principe de tri : nous sélectionnons, réinterprétons, remodelons ou reconstruisons les images et/ou événements du passé. Halbwachs (1877-1945) est le premier chercheur en sciences sociales à analyser de façon détaillée la mémoire collective et les cadres

³⁷ Ascher parle d'une révolution urbaine moderne, la troisième après celle de la ville classique de la ville industrielle, il souligne que la société doit se doter d'instruments nouveaux pour essayer de maîtriser cette révolution urbaine, d'en tirer parti, d'en limiter les dégâts éventuels.

³⁸ Expression emprunter aux économistes. Selon la conception initiale et conformément à l'étymologie - le terme inflation provient du latin "inflationem, de inflare, enfler Notion économique des plus importantes. L'inflation se définit comme la hausse généralisée et continue des prix. Pour être plus précis, l'inflation correspond à une augmentation excessive de la masse monétaire par rapport au volume de production.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Inflation#L.27inflation_agit_sur_les_agents_.C3.A9conomiques).

sociaux qui la caractérisent. L'auteur précise (1950) que chacun de nous participe à deux types de mémoires : la mémoire individuelle (ou personnelle) et la mémoire collective (ou sociale) ; alors que la première concerne le cadre de la personnalité, la seconde a trait à l'évocation de souvenirs importants pour la vie du groupe auquel nous appartenons. Halbwachs montre ainsi, que du fait que nous appartenons à une multitude de groupes (famille, voisinage, pays, etc.), nous participons à diverses mémoires collectives.

Halbwachs (1950) distingue la mémoire collective de l'histoire; alors que la première est marquée par la continuité, la seconde se caractérise par une segmentation, une division en périodes. Ainsi, la mémoire est ce qui relie les fragments ; elle concerne avant tout les similitudes, alors que l'histoire s'attache aux différences et aux oppositions. Par ailleurs, alors que les mémoires sont multiples et propres à des groupes diversifiés, l'histoire est unique et objective. Halbwachs montre, dans son ouvrage, la relation de l'espace et l'élaboration de la mémoire, dans la mesure où l'espace joue un rôle fondamental dans les processus de mémorisation. « Il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial (...) ainsi, le lieu a reçu l'empreinte du groupe et réciproquement » (Halbwachs, 1950 : 209). Certains endroits, ou objets de notre environnement, servant de points de repère, collaborent à l'élaboration des souvenirs et au travail de la mémoire. Cette relation de l'espace à la mémoire qui mérite d'être éclairée de nos jours par les spécialistes avec d'autres facteurs (intérêts divers) qui derrière cette inflation patrimoniale.

Aujourd'hui, tout est pratiquement patrimonial, la tendance au « tout patrimonial » en tant que processus global et que le principe de distinction fut très progressive depuis le XIXe siècle. Elle s'est en revanche considérablement accélérée à partir des années 1980. Elle s'accompagne, d'un incontestable élargissement du sens de ce terme, extension qui reflète la multiplication des choses, des lieux et des faits. « Cet enrichissement sémantique s'opère, à notre avis, au prix d'un processus de glissement » (Guy Di Méo, 2008 :3).

Le patrimoine constitue un des centres d'intérêt qui mobilisent de plus en plus les agents sociaux aux logiques et déterminations différentes et parfois opposées. Afin de qualifier l'ampleur de cette mobilisation, certains chercheurs parlent d'une véritable obsession patrimoniale caractéristique des sociétés contemporaines. Le patrimoine architectural, dans cette logique, représente un des enjeux de lutte entre différentes catégories sociales dont il convient de

comprendre les véritables intérêts ainsi que leurs stratégies d'appropriation et de légitimation (Guy Di Méo, 2008). Cependant, cette inflation patrimoniale est combattue et dénoncée pour plusieurs raisons notamment: le coût d'entretien, l'inadaptation aux usages actuels, l'action paralysante sur les grands projets d'aménagement. De même sont également invoquées la nécessité d'innover les dialectiques de la destruction qui, à travers les siècles, ont fait succéder de nouveaux monuments aux anciens » (Françoise Choay, 2004). Comment expliquer cette inflation patrimoniale ?

Pour Alain Bourdin « l'engouement pour le patrimoine découle d'une crise de la modernité. L'accélération de l'histoire, rend le passé obsolète avant d'avoir pu le déchiffrer. Il fait alors le diagnostic d'une substitution de la mémoire par l'Histoire » (A. Bourdin ,1984 :23). Quant à F Choay, elle précise que cette manière de vivre le passé à distance engendre trois mouvements: Le passé n'est plus vécu (ou reconstruit comme guide d'action au présent) mais évalué, et le présent est lui-même mis en archive pour en garder l'exacte trace, avant qu'il ne devienne déjà du passé. La mise en patrimoine doit, quant à elle, prémunir contre les incertitudes de l'avenir. La mémoire devient refuge pour certains ou source de spéculations pour d'autres, et les lieux de mémoire, des fortifications à défendre, pour les groupes qui se sentent menacés par cette accélération de l'histoire."C'est pourquoi la défense par les minorités d'une mémoire réfugiée sur des Foyers privilégiés et jalousement gardés ne fait que porter à l'incandescence la vérité de tous les lieux de mémoire. Sans vigilance commémorative, l'histoire les balaierait vite" (P. Nora 1997, tome 1, p. 29 cité par Choay, 2004).

Tout fois, Guy Di Méo s'interroge sur « cette étonnante éclosion de nouvelles valeurs patrimoniales depuis une trentaine d'années », en soulignant que la relation de cette prolifération avec la crise contemporaine des systèmes sociaux, les mutations profondes de l'économie et des sociétés et une remise en cause des savoir-faire et des métiers. Selon l'auteur il est a priori tentant de mettre ce phénomène en relation avec la crise contemporaine des systèmes sociaux et productifs qui affecte, en gros depuis la même date, les pays occidentaux. Or, on sait que cette crise revêt de multiples facettes. C'est d'abord une contestation profonde de la modernité en tant que système de valeurs et de pensée, mais aussi une crise semblable tenant aux mutations profondes de l'économie et des sociétés (Guy Di Méo, 2008).

De leur côté, Choay parle des architectes qui invoquent le droit des artistes à la création, ils veulent, comme leurs prédécesseurs, marquer l'espace urbain et ne pas être relégués hors les murs ou condamnés, dans les villes historiques, au pastiche. Ils rappellent qu'à travers le temps, les « styles ont aussi coexisté, juxtaposés et articulés dans une même ville ou un même édifice. La séduction d'une ville comme Paris lui vient de la diversité stylistique de ses architectures et de ses espaces. Ils ne doivent pas être figés par une conservation intransigeante, mais continués : Les propriétaires, quant à eux, revendiquent le droit de disposer librement de leurs biens pour en tirer les plaisirs ou les profits de leur choix. L'argument se heurte en France à une législation qui privilégie l'intérêt public » (Françoise Choay, 2004 :13). L'exagération de la notion conduit à la multiplication des demandes de soutien au titre de la protection du patrimoine et à la tentation pour la puissance publique de répondre à toutes les sollicitations. Notons que ce sentiment patrimonial apparaît à l'occasion des débordements auxquels ont touché les espaces historiques.

H P Jeudy soulève la problématique de la destruction dans la société moderne en s'interrogeant que « si les sociétés modernes ont tendances à muséographier, à geler des territoires, à plonger dans l'azote liquide des spécimens génétiques, à congeler les embryons humains...on pourrait croire qu'elles tentent d'évacuer tout mouvement de la destruction" (H P Jeudy,1990 :8). Si nous partons de ces données : Conserver n'est pas congeler et la destruction et la ruine de l'inutile est une loi de la nature, et annuler toute action de modernité dans un milieu ancien au non de sa préservation risque de le stériliser. Ce niveau de la problématique pose une question fondamentale de la dialectique : tradition et modernité, se dit aussi protection et création. Les différentes acceptions du patrimoine et leurs paradoxes entre tradition et modernité, certains chercheurs confirment que dans les problématiques des espaces patrimoniaux, il est question de son insertion dans la modernité et non d'opposer l'histoire à la modernité car l'histoire nous intéresse comme une succession de modernité (J Nowvel, 1998:26). « La modernité et pour nous d'abord une attitude, plus qu'une question de forme une façon d'être vis à vis de la ville. Elle se trouve ici dans différents choix » (Michel Seban, 1998 :18).

La modernité découle de ce lien vivant entre le patrimoine urbain et les habitants. La modernité des centres historiques d'après Paul Schwach dépend des fonctions que l'on pourra maintenir et d'abord de l'habitat. La question de la transformation du patrimoine pour l'adapter à cette modernité est donc une question vitale autant que délicate. L'acte créatif est possible en

préservant l'héritage tout en le renouvelant (Paul Schwach, 1998 :2). La modernité doit renforcer l'identité de la ville par une organisation qui améliore l'usage de ses bâtiments et de ses circulations (Henry Chabert, 1998 :24). Certains chercheurs précisent en ce sens que le paysage doit conserver la mémoire de ce que nous avons été, mais la conjugaison des styles (moderne et ancien) ne pose nullement problème, citant l'exemple des réalisations en Allemagne (Berlin), et en Tunisie, où le vieux bâti a été «orné» par des styles tout à fait modernes sans perdre de sa valeur historique (M S Zerouala, 2009).

Dans ce contexte, certains chercheurs particulièrement les professionnels de l'aménagement confirment «qu'aujourd'hui créer c'est transformer », en soulignant que « pour que l'histoire soit vive, il faut une continuité, toute intervention sur la ville est fondée sur une culture du projet, donc sur une création, autant dans la manière de pérenniser le centre ancien que d'inventer notre futur ». François Barré, s'interroge sur « la société dont la perte des récits lui fait confondre mémoire et projets, où le passé devient une valeur refuge dès lors que l'avenir apparaît régi non par un désir du neuf mais par une angoisse du futur » (François Barré, 1998 :4).

Francis Chassel quant à lui démontre que la modernité et le patrimoine se conjuguent quand le dialogue est assuré avec talent, reconnaissance du contexte et soin du détail (Francis Chassel, 1998 :3). Le sens du patrimoine, c'est-à-dire des biens fondamentaux, inaliénables, commun à la nation toute entière, celui d'un héritage reçu et à transmettre aux générations futures, « est inventé par la révolution, qui tout à la fois déchaîna les démons du vandalisme et créa le musée et l'inventaire », ajoute Andrea Bruno en ce qui concerne le nouveau et l'ancien. Il s'interroge, sous l'influence de quels facteurs ou enjeux, on oppose la catégorie esthétique du neuf, comme synonyme du laid et du vulgaire, à celle de l'ancien, qui allie la beauté et le sacré (Andrea Bruno, 1998).

L'idéologie du patrimoine, qui s'est développée, couvre trois dimensions d'après Alain Bourdin : Une peur de l'oubli du passé; la volonté d'y puiser des modèles pour demain; une certaine philosophie humaniste qui nous inscrit comme maillon d'une chaîne qui nous dépasse. Le patrimoine qui relie le fil des générations : ce que l'on emprunte à ses enfants (Bourdin A., 1984) La protection du patrimoine architectural permet de renouer avec l'histoire, et d'accomplir une médiation nouvelle entre le passé et le présent. Il n'en est rien: dégagée de toute nostalgie et de tout conservatisme, la protection d'un édifice vise à ce qu'il reste vivant, c'est-à-dire riche de sens, mais aussi d'usage. Le patrimoine n'est ni vestige archéologique ni objet de musée ; il reste

avant tout le cadre de vie de ses habitants. «L'acte de restauration, fait à une certaine époque, ne peut échapper à sa nature intrinsèque d'être un acte historique; de plus il s'agit d'un acte d'interprétation où l'histoire du goût, très temporelle se mêle, pour certains en le pollutant, à l'histoire de l'art, à l'archéologie, à l'anthropologie, à l'ethnologie: dans cette interprétation, le respect de l'usage est un des garde-fous mais il faut garder présent à l'esprit que le choix de cet usage dépend lui-même des critères de notre temps et rend sa valeur toute relative» (Ségolène Bergeon 1990).

5. Le patrimoine et la quête de l'identité³⁹

Dans notre contexte de mondialisation, d'urbanisation et de crise de nos identités; le patrimoine constitue pour certains acteurs ce qu'il convient d'appeler un "marqueur symbolique" de l'identité (Ph Chaudoire, 2004 :4). Il contribue à l'affirmation de l'identité d'un territoire ou d'un pays, dont chacun ressent le besoin. Il vient, en quelque sorte concrétisé, dans des formes durables, notre mémoire collective. Le patrimoine est ce par quoi une société se reconnaît elle-même, trace ses limites, se définit comme une communauté ayant ses biens propres. La fonction sociale du patrimoine est de faire exister une entité collective, laquelle est toujours abstraite, en la rendant visible métaphoriquement par l'exposition publique de ces biens qu'elle aurait en commun. Connaître les vraies valeurs du bien patrimonial, assurer sa sauvegarde, l'utiliser comme outil de développement, le faire vivre et le valoriser, le renouveler, le transmettre aux générations futures est un énorme défi précise l'auteur (Jacques Mathieu, 1992).

Jacques Mathieu, souligne que chaque époque « a créé ses propres référentiels historiques, ses propres attitudes face au patrimoine» (Jacques Mathieu, 1992 :7). Du monument historique inscrit sur le territoire de la ville au patrimoine urbain, le cheminement sémantique permet de percevoir l'espace sans cesse renouvelé par le projet associé à la sauvegarde du patrimoine. Il aide aussi à comprendre, par la lecture des couches successives des biens qui y sont intégrés, les forces de friction conceptuelle en cause dans l'identification d'un patrimoine à l'échelle de la ville. Dans ce même sillage, Pierre Lamaison décrit la notion du patrimoine en rapport à son rôle dans la fondation de l'identité, de la distinction des sociétés et les éléments qui composent cette

³⁹ Certains chercheurs s'appuient pour l'élaboration de l'identité sur le passé donc ils s'engagent dans la conservation du patrimoine bâti. Pour cette raison les transformations sont pour les uns considérées comme néfastes du point de vue de la constitution de sentiments d'appartenance. La sauvegarde du patrimoine est envisagée, pour les autres, comme un obstacle à l'amélioration des conditions de vie.

notion, ainsi: "le patrimoine est constitué par tous les éléments qui fondent l'identité de chacun des groupes humains et contribuent à les différencier les uns des autres. C'est un ensemble d'agents sociaux, de biens matériels ou immatériels, de savoirs organisés, qui se sont élaborés, transmis, transformés sur un territoire donné » (P Lamaison. 1982 :76).

L'exploration du « patrimoine » et de ses différentes désignations, a fait ressortir la diversité des éléments qui façonne cette notion. L'élasticité du concept et la prégnance des valeurs soutenues par les collectivités dans le choix des biens intégrés sous cette appellation. Andrea Bruno, souligne à ce propos la mémoire invisible relevant des usages ou de l'histoire d'un lieu, l'identité des villes et le sentiment d'appartenance à un territoire. Le patrimoine est avant tout le témoignage d'une collectivité, de son origine et de ce qu'elle a accompli. Il est donc un tout, il constitue une force unificatrice qui soude et soutient cette collectivité dans un monde qui change constamment.

Dans ce contexte, notre désir de repères et d'identité rejaillit avec force. « Le patrimoine semble être le dernier élément de permanence et de référence dont les hommes disposent encore dans un monde qui bouge continuellement » (V Stein, 2003). Selon Choay, la construction identitaire actuelle répond donc à un manque et n'est pas le résultat d'une dynamique « positive ». « Le patrimoine aurait perdu sa fonction constructive au profit d'une fonction défensive, qui assurerait la recollection d'une identité menacée » (Choay, 1992 :182). Le patrimoine recouvre des domaines aussi différents que complémentaires et constituent les racines de l'identité culturelle d'hier, d'aujourd'hui et de demain. C'est à partir d'un ensemble de biens matériels et immatériels à caractère naturel, culturel ou architectural que de plus en plus de personnes se reconnaissent, trouvent des racines.

Toute fois, certains chercheurs dans ce domaine conseillent de revoir la relation et la définition de la notion d'identité et la notion du patrimoine pour écarter l'ambiguïté confuse entre les deux termes ; Car Peixoto Paulo souligne que « ni tout patrimoine ne produit de l'identité, ni toute identité ne crée un patrimoine » (Peixoto Paulo, 2004 version internet). Cette constatation permet de chercher à savoir comment les processus de construction identitaire font recours, parfois, à des ressources auxquelles ils attribuent un statut patrimonial. Mais elle permet également de prouver que les processus de patrimonialisation ne visent pas toujours des fins liées à la préservation d'une identité. Ceci mérite d'être éclairé par des spécialistes à travers d'autres recherches pour mettre l'accent sur les processus de patrimonialisation et non sur les processus

de construction identitaire, afin de relever la confusion qui responsabilise le patrimoine bâti à la détermination de l'identité et éclairer enfin les limites du patrimoine bâti et cette identité. Cette situation et cette confusion poussent à s'interroger sur l'admission et l'engagement de la société actuelle envers ce patrimoine (<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=16672448>).

6. La production patrimoniale : Processus de patrimonialisation

Actuellement, nombreux sont les chercheurs (Leniand, Rautenbergue, Lowenthal, Guy Di Meo) qui soulèvent dans leurs réflexions que tout ce que nous a transmis l'histoire ne peut être ou faire patrimoine. Le patrimoine n'est pas la caractéristique d'un espace particulier, mais couvre l'espace sociétal dans son ensemble. Ce dernier n'est pas un objet distinguable d'emblée, il n'est pas quelque chose de supposé à priori comme on tend à l'avancer de plus en plus facilement (M Rautenberg, 2003). Le patrimoine ne se classe pas d'emblée dans une catégorie définie de manière idéale. Il résulte bien d'un processus de construction (patrimonialisation) qui fonctionne de manière identique pour tout lieu. Le concept de patrimoine anéantit l'idée reçue que cette notion serait systématiquement associée à l'idée de conservation dans le sens où elle signifierait « conservation à l'identique ».

Rautenberg souligne que le patrimoine n'existe pas d'emblée, en tout cas, pas avant que la société dans son ensemble ou qu'un ou plusieurs groupes sociaux ne décident qu'il le devienne, sur la base d'un ensemble de valeurs qu'ils estiment fondamentales et sur lesquelles ils doivent, dans une certaine mesure, s'entendre (M Rautenberg, 2003). En revanche, la force de conviction des acteurs est par conséquent essentielle, car c'est elle qui permet d'édifier ces objets, plutôt que d'autres, en tant que patrimoine. De nos jours et partout dans le monde, un nombre croissant d'objets est érigé au titre de patrimoine, ceci à la fois par les instances officielles et par les divers groupes de la société; ce processus est communément appelé patrimonialisation (Fanny Letissier, 2005).

Les processus de patrimonialisations appliqués à un objet formulent une affectation collective de sens; laquelle découle d'un principe de convention. Ce dernier traduit un accord sur des valeurs collectivement admises. Pour qu'il y ait patrimoine, il faut donc des processus de patrimonialisation, soit des modalités bien précises de transformation d'un objet, d'une idée, d'une valeur en son double symbolique et distingué, raréfié, conservé, frappé d'une certaine intemporalité, soigneusement sélectionné. L'origine du processus de patrimonialisation se

trouve dans la variation du regard des différents acteurs sur un espace historique. L'objet devient remarquable pour ceux qui le circonscrivent, comme il peut rester anodin pour d'autres. Partout, les institutions tentent de construire un discours sur le passé mettant en inscription ce qui assure l'unité et la cohérence du groupe. Le patrimoine est donc un bien commun, dans ce sens qu'il contient des valeurs partagées par la société et autour desquelles la société reconnaît son identité (Rautenberg, 2003).

Par ailleurs, Guy Di Meo souligne que pour qu'un héritage soit patrimonialisé, il faut nécessairement un événement déclencheur qui remette en cause son usage antérieur et/ou sa conservation : arrêt d'une activité, changement de propriétaire, projet de démolition... Apparaissent alors des points de vue différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires quant à l'usage de cet espace. Pour qu'il y ait patrimonialisation, il ne suffit généralement pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il y ait une légitimation « scientifique » par les spécialistes du patrimoine : il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique. Le moteur de la patrimonialisation est bien souvent la (re)valorisation d'emprises désaffectées et leur transformation en ressource économique (Guy Di Meo, 2008). Si « le patrimoine architectural est (...) ce qui donne valeur à un lieu », c'est au sens de valeur à la fois symbolique et économique (Bourdin, 1992 :21).

Le patrimoine représente ainsi une forme de capital économique (Graham, 2002). Il est absolument indispensable de mettre l'emphase sur la définition du patrimoine et sur le processus de patrimonialisation qui conduit à la structure du patrimoine. Ce processus n'est pas apparu par hasard ; il est lié à cet élargissement thématique dans lequel la notion de Patrimoine fait l'objet d'un dépassement de la notion de monument historique, et spatial, à une vision plus diffuse du patrimoine (ex : un centre ville, une architecture vernaculaire, un paysage).

Pour Jean-Michel Leniaud (2001) le processus de patrimonialisation est « l'incorporation d'un bien dans la sphère du patrimoine ». La patrimonialisation fait référence à une production, ou création de patrimoine. Lowenthal précise que la patrimonialisation, en se fondant sur la mémoire et non sur l'histoire, altère, au cours de son processus, la réalité, l'améliorant, omettant ou sélectionnant certains éléments plutôt que d'autres, enfin agissant selon des processus de censure et d'oubli. Il ne s'agit donc pas seulement d'hériter, mais de reconstruire, ajoutant ou perdant des éléments dans le processus (Lowenthal D, 1998) « l'héritage doit gagner de nouvelles

résonances pendant qu'il est sous notre responsabilité. Ce processus est à la fois continu et évolutif, de nouveaux éléments sont sans cesse ajoutés à l'inventaire. Il prend des formes originales liées à la particularité des « biens » qui composent le corpus patrimonial du pays » (Stéphane Heritier, 2002 : 4). Le patrimoine constitue une unité toute conceptuelle car à y regarder de plus près, il apparaît comme le fruit d'une association complexe de « biens » sélectionnés ce qui suggère des choix et des oublis. La patrimonialisation s'inscrit de plus en plus dans le champ du projet. L'approche du processus de patrimonialisation, des politiques, des modes de gestion permet d'avoir une vue globale des politiques de la ville au sens large, et de l'aménagement urbain. Les processus de patrimonialisation expression qui dit bien la construction de l'objet s'inscrivent dans des situations qui peuvent être très différentes mais ne semblent pas pouvoir échapper à des volontés de clarification : rendre lisibles les contours d'un groupe social, ethnique ou non, territorialisé ou non.

6.1 La construction de l'objet patrimonialisé : acteurs et enjeux

Le patrimoine joue un rôle essentiel dans la vie d'aujourd'hui : il est reconstruit en fonction des besoins et des représentations actuels. La notion de patrimoine s'est tant étalée, sur les tables de la science, qu'on étudie maintenant les « patrimonialisations ». Tout n'est pas patrimoine, mais il est vrai que tout peut le devenir (Michel Rautenberg, 2003). La démarche patrimoniale n'est pas très éloignée de la démarche de création dans le sens où, il y a production « d'objets ». Les œuvres du patrimoine et de création peuvent être revendiquées comme étant des biens d'une communauté et symbolisant sa singularité. Elles peuvent aussi être présentées comme des arrangements complexes à l'image de la diversité des composants du processus social. L'usage des mémoires, à des fins sociales, dans le cadre de projets culturels n'est pas anodin car ce sont des mémoires qui se connectent en chacun des participants (Michel Rautenberg, 2001).

La patrimonialisation, en tant que processus à un but unificateur pour la communauté. Elle laisse plus de place aux choix des acteurs et à leurs motivations et stratégies pour monter des projets qu'aux qualités internes et aux valeurs des objets patrimoniaux. La force de conviction des acteurs est par conséquent essentielle, car c'est elle qui permet d'édifier ces objets, plutôt que d'autres, en tant que patrimoine. Chaque groupe d'acteurs construit, interprète et connote les éléments de façon divergente (culturellement, socialement, économiquement, artistiquement, fonctionnels, etc.), ceci en fonction de sa position de ses représentations et des enjeux qu'il poursuit.

Si la mémoire et le patrimoine n'existent pas sans invention, ils tirent leur efficacité symbolique de l'invisibilité du processus qui les fait naître. La différence entre elles n'est pas dans la nature de l'objet patrimonialisé mais dans sa construction, dans la capacité des acteurs sociaux à mobiliser les procédures, à faire reconnaître leurs choix (Michel Rautenberg, 2001). Denis Cercllet pose des questions sur l'identification de l'objet du patrimoine et sur son existence il pense que : « le patrimoine n'est qu'une idée à travers laquelle nous exprimons une certaine conception du monde. Cela signifie que ce n'est pas en analysant l'objet que l'on saura si l'on peut dire de lui que c'est du patrimoine mais en interrogeant ceux qui font exister cet objet comme patrimoine. Le patrimoine ne leur est pas donné ; c'est eux et nous, en tant que membre d'un groupe social, qui le construit. Nous interprétons ces « objets » en leur reconnaissant certains signes et symboles qui les rattachent à une esthétique patrimoniale (Denis Cercllet,2007). Patrimonialiser veut dire privilégier, charger de sens, de valeur et d'affectivité un objet ou un lieu qui peut être quelconque à prime abord. Qu'en est-il des valeurs du patrimoine?

6.2 Systèmes de valeurs

Riegl⁴⁰ est le premier auteur à avoir formulé une théorie des valeurs du patrimoine. Il met l'accent sur la relation entre le sens donné à un monument et l'action. « Riegl souligne ainsi à quel point la compréhension du (des) sens attribué(s) aux monuments historiques est fondamentale pour l'élaboration des pratiques » (V Stein, 2003 :87). Schématiquement, Riegl oppose deux catégories de valeurs: les valeurs de remémoration et les valeurs de contemporanéité.

6.2.1 Les valeurs de remémoration

Ces valeurs sont liées au passé et faisant intervenir la mémoire. Riegl inscrit la valeur d'ancienneté, qui émerge dans la seconde moitié du 19e siècle ; celle-ci renvoie à l'âge du monument et au temps qui s'écoule (mouvement, durée). La valeur d'ancienneté s'offre à chacun de façon facile et immédiate : elle permet l'appropriation par les masses et ne nécessite aucun savoir spécifique. Cette « séduction » en fera la valeur dominante du 20e siècle ; elle implique le maintien « des altérations du temps ». Par ailleurs, comme le relevait Riegl, cette valeur est évocatrice du temps qui passe et des processus évolutifs auxquels nous participons ; elle permet

⁴⁰ Riegl est né en Autriche en 1858 et mort en 1907 ; il bénéficiait d'une formation de juriste, de philosophe et d'historien ; de plus, il avait acquis une expérience en tant que conservateur de musée. Son intérêt principal fut celui de l'histoire de l'art médiéval. En acceptant en 1907 la présidence de la commission des Monuments historiques, il esquaissa une nouvelle législation de la conservation du patrimoine.

de nous inscrire dans la durée et peut, de façon générale, contribuer à l'ambiance urbaine. Nous distinguons la valeur historique; celle-ci souligne la dimension du monument en tant que document (témoin, trace de quelque chose). Cette valeur implique avant tout une attitude conservatrice; elle s'oppose donc d'emblée à la valeur d'ancienneté qui elle permet, voire revendique la présence de marques du temps écoulé.

La valeur mémoriale renvoie au monument dans son sens originel : c'est la capacité d'un objet à témoigner du passé et à relier, entre eux, les segments temporels, enfin de créer un pont entre les générations. Cette valeur ne tient que peu compte de l'état (entretien) dans lequel se trouve l'objet ; une ruine peut en ce sens avoir une importance similaire, voire supérieure, à une cathédrale. Cette valeur mémoriale peut se scinder en deux, selon si elle est intentionnelle (objet conçu pour le souvenir et contenant un message envoyé à un récepteur futur), ou accidentelle (évoquant « à la réception ») (Riegl, 1904).

La valeur mémoriale intentionnelle renvoie à l'histoire et son régime de propriété est public : ce sont les monuments commémoratifs dont le message de souvenir. La valeur mémoriale comprend trois dimensions; la dimension sociale, la dimension artistique qui s'attache aux formes architecturales en tant que témoins de périodes de l'histoire de l'art et la dimension technique permet de s'interroger sur les technologies de construction des diverses époques, les savoir-faire, les matériaux utilisés, les normes et les modèles influents.

6.2.2 Les valeurs de contemporanéité

Quant aux valeurs de contemporanéité, sont basées sur le présent ; Riegl souligne l'importance de la valeur d'art, elle-même décomposée en deux catégories : la valeur d'art relative, qui concerne les œuvres anciennes accessibles à la sensibilité contemporaine ; la valeur d'art de nouveauté renvoie à l'apparence intacte des œuvres ; elle implique une restauration fidèle et va, en ce sens, à l'encontre de la valeur d'ancienneté. Dans cet ensemble de valeurs l'auteur souligne la valeur d'usage. Cette dernière articule les conditions et nécessités actuelles d'utilisation des monuments. L'introduction de cette dernière valeur est fondamentale : elle transforme la notion traditionnelle de patrimoine en la faisant transiter de l'idée de trace (valeur historique) à l'idée de capital.

Cette valeur d'usage peut entrer en conflit avec la valeur historique qui prône le maintien de l'état d'origine du monument et favorise les clivages entre les acteurs de la ville. Ce qui confirme

l'enjeu que constitue le patrimoine dans cette époque moderne. « A Riegl met en évidence les principaux types de rivalités liés aux valeurs du patrimoine, ainsi que les modes de conservation qui en découlent. Les professionnels de l'espace ne purent, dès lors, échapper à une clarification des systèmes de valeurs, systèmes permettant de justifier leurs pratiques. Arguments contre arguments, les valeurs du patrimoine ne cessent donc de se reconstruire, de se réinventer, entrant en conflit ou débouchant sur des consensus (V Stein, 2003 :87).

6.3 L'extension du champ patrimonial et les nouvelles valeurs du patrimoine

Nous avons souligné que le patrimoine a connu une extension sur plusieurs niveaux y compris au niveau des acteurs, et que pendant longtemps les valeurs mémoriale, esthétique et artistique dominèrent, justifiant les choix en matière de patrimoine; si ces valeurs étaient adaptées au patrimoine ancien, elles le sont moins lorsqu'il s'agit de départager les acteurs concernés par le patrimoine contemporain. Qu'en est-il des valeurs patrimoniales contemporaines ?

Dans la période contemporaine, caractérisé par l'extension du champ patrimonial et le tout patrimoine les chercheurs soulignent la présence de nouvelles valeurs du patrimoine. Parmi ces valeurs nous évoquons la valeur d'usage, la valeur économique et la valeur signalétique. Pour certains auteurs, la valeur d'usage évoque une valeur sociale du patrimoine. Pour d'autre, la valeur d'usage permet de considérer le patrimoine en termes de ressources (présentes, futures) et d'appropriations (pratiques et représentations); cette valeur est fréquemment ignorée dans les inventaires actuels. Elle fut ainsi mise en relation avec les enjeux foncier et touristique actuels, impliquant une conservation intégrée (annexe n° 1c).

Par ailleurs, la reconnaissance de la valeur économique est relativement récente ; dès les années '60, l'on commença à s'interroger sur les coûts du patrimoine (conservation) et ses bénéfices, ceci notamment avec l'importance croissante du secteur touristique. Ainsi, durant les étapes de la patrimonialisation (constitution de patrimoine, mise en valeur, appropriations), d'importants flux monétaires sont générés, flux pouvant jouer un rôle considérable pour l'ensemble d'un quartier ou d'un secteur et susciter des effets d'entraînement. La valeur économique du patrimoine est aussi sous-jacente à la notion de développement durable; cette dernière souligne en effet l'importance d'une gestion urgente des ressources matérielles et de la protection du cadre de vie. Enfin, la valeur économique du patrimoine est liée à certaines variables relatives au marché du logement et à son évolution, notamment au centre-ville. En ce sens, la « rentabilisation » du

patrimoine est étroitement liée à son accessibilité ; celle-ci peut être automobile, ce qui nécessite la présence de parkings, donc de terrains importants, mais aussi pédestre (V Stein, 2003 :92). Une autre valeur mérite d'être soulignée, il s'agit de la valeur signalétique. Cette valeur souligne l'importance des objets (ou ensembles) en fonction de leurs formes, structures, emplacements et intégration dans le tissu urbain. Selon cette valeur, ce sont les qualités indispensables et la cohérence des éléments qui priment, indépendamment du message véhiculé (ne renvoie à aucun signifié). « C'est la capacité à hiérarchiser un espace, à rompre la continuité, à se placer en point de mire » (Debray, 1999 :16), enfin à devenir un point de repère qui devient alors essentielle.

6.4 Les principales étapes de la patrimonialisation:

Si la variation du regard des différents acteurs sur un espace historiques est à l'origine du processus de patrimonialisation, l'efficacité de ce dernier doit passer par certaines étapes qui sont l'identification, la structuration et la signification. Les processus patrimoniaux ont particulièrement bien été analysés en termes d'implications spatiales et sociales, notamment par Dominique Poulot, Françoise Choay, Alain Bourdin. Les ouvrages d'Yvon Lamy et de Michel Rautenberg ont aussi montré comment le champ patrimonial était saisi par les politiques et acteurs locaux. Mais le processus est-il aujourd'hui toujours le même ?

Traditionnellement, plusieurs phases peuvent être distinguées dans le processus de patrimonialisation : une phase de révélation distinction relevant d'un processus de sélection et faisant entrer un événement ou un objet dans le champ patrimonial ; une phase de transformation de la destination d'usage qui est reliée au changement de la valeur du lieu ; enfin, un processus de sacralisation réification qui passe notamment par le classement, la reconnaissance institutionnelle d'un lieu, parfois sa restauration, sa mise en exposition : il s'agit de faire sens en produisant un discours de valorisation et de mobiliser la transmission.

Sur la base des étapes proposées par Guy di Méo nous allons présenter le processus de patrimonialisation en étapes dont chacune de ces moments suppose l'intervention volontariste d'actants et d'acteurs selon l'expression de l'auteur. Il intervient aussi dans un contexte historique (socioculturel, institutionnel, économique) et territorial bien précis comme le confirme l'auteur : « Très classiquement, ces processus concrets peuvent être ramenés à six étapes successives et enchaînées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa

justification, de sa conservation et de son exposition » (François, Hirczak et Senil, 2006, cité par Guy di Méo, 2008).

6.4.1 La prise de conscience patrimoniale

Dans cette étape l'auteur mis l'accent sur les conditions qui déclenche la création patrimoniale dans une société historiquement et géographiquement située, il précise que cette création se dessine, s'accélère et se diversifie principalement dans le cours ou à l'issue de périodes de crises sociales intenses: qu'elles soient d'ordres politique, idéologique, religieux, économique ou environnemental. Dans ces conditions, l'élan patrimonial semble constituer un indicateur du changement social qu'il accompagne.

6.4.2 Jeux d'acteurs et contextes

Tout les chercheurs dans le domaine du patrimoine confirme que le processus de patrimonialisation ne peut exister sans acteurs collectifs (actants) ou individuels. Inversement, ceux-ci ne peuvent rien, ou presque, sans un minimum d'idéologie ambiante, favorable à l'intervention patrimoniale. Ce processus patrimonial résulte de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs et de contextes, à la fois sociaux, culturels et territoriaux. Même si dans de nombreux cas, des acteurs, y compris isolés (intellectuels, experts, amateurs d'art, architectes, enseignants, universitaires et chercheurs, etc.), peuvent jouer un rôle déterminant de précurseurs, d'initiateurs partiels de la patrimonialisation et de ses bifurcations (nœuds) thématiques.

6.4.3 La sélection et la justification patrimoniale

La sélection constitue le premier stade de la patrimonialisation. Il s'agit par conséquent de choix d'éléments à protéger et/ou à faire disparaître; « la patrimonialisation s'opère par la sélection, selon divers processus, d'objets qui deviendront aux yeux de la loi, de groupes particuliers ou d'une opinion publique des objets patrimoniaux, c'est-à-dire porteurs de tout ou partie des valeurs qui sont attachées à l'idée de patrimoine » (Bourdin, 1996 : 8). Ces valeurs sélectionnées permettant de justifier les actions entreprises (protections, mises en valeur ou au contraire destructions). « Sélection des temps de la ville et redéfinition des lieux-clés de celle-ci » (Hägerstrand, 1975), sélection de formes, de matériaux ou de styles proprement dits, les divers objets choisis sont entourés de soins et placés, en quelque sorte, hors des atteintes du vieillissement (Guillaume, 1980). Ainsi, « la désignation d'un bien comme élément du patrimoine, expression d'une sensibilité à l'égard d'un héritage, dépend d'abord de l'échelle de

valeur que lui confèrent de multiples partenaires, en vertu d'un consensus social et intellectuel » (Toulier, 1999 : 58).

Toutefois, du fait que tout est potentiellement patrimoine, pour autant que certains acteurs désirent sa protection, les valeurs revendiquées restent relatives et sont sans cesse rediscutées : les jugements du beau et de l'ancien ont ainsi, par exemple, passablement varié au cours du temps. La sélection peut ainsi être considérée comme la matérialisation de certaines représentations sociales, représentations qui imposent des catégories d'objets au détriment d'autres (Véronique Stein, 2003 :87). Patrimonialiser veut donc dire produire de la valeur ; il s'agit ainsi non seulement de cataloguer les objets, mais aussi de les apprécier en les comparant les uns aux autres. « Ce qui est en jeu dans le patrimoine, c'est la manière dont notre société produit de la valeur et l'inscrit dans les formes, et le rôle que celles-ci tiennent dans cette création » (Bourdin, 1984 : 18).

La sélection des éléments patrimoniaux dépend étroitement du jeu de ces acteurs variés. On sait qu'il n'y a pas de patrimoine sans sélection des objets, des bâtiments, des lieux, des faits ou des événements qui forment l'héritage plus ou moins ancien des groupes sociaux spatialisés. Cette sélection intervient au moins à deux niveaux : celui des grands choix thématiques (les grands édifices plutôt que le petit patrimoine bâti par exemple); celui des objets plus précis qui vont devenir des signes patrimoniaux reconnus, protégés, éventuellement valorisés telle fête ou telle usine plutôt que telles autres (Guy Di Méo, 2008).

Cette sélection renvoie inévitablement à des choix de société. Elle reflète « l'idéologie, parfois le rang et les intérêts sociaux des acteurs patrimoniaux, ceux qui s'affirment en tant que leaders sur la scène patrimoniale ». Avant même ces étapes très concrètes du processus de patrimonialisation, la sélection s'accompagne d'une justification qui peut revêtir des formes différentes, mais qui reviennent toutes à un mode de discours sur les raisons présidant au choix de tel ou tel objet patrimonial. « De fait, la patrimonialisation s'inscrit toujours dans un principe narratif ». La patrimonialisation raconte une histoire, mythique ou historique, parfois les deux. Elle cherche souvent à justifier une cause, à rappeler une mémoire, à valoriser une séquence (temps révolu) passée de la vie sociale dans un but d'édification. Il s'agit souvent de montrer la grandeur des générations passées. « C'est un vecteur important d'idéologies; celles que véhiculent les acteurs de ce patrimoine et dont la société se fait plus ou moins massivement l'écho, en fonction de ses enjeux du moment » (Guy Di Méo, 2008 :13).

6.4.4 La conservation, l'exposition et la valorisation des patrimoines

La conservation est sans doute le fondement de toute action patrimoniale. Il convient absolument que tout patrimoine laisse une trace, qu'il soit transmis et transmissible, qu'il trouve place dans une dynamique dirigée du passé vers le futur. Cependant, rien n'est dit sur la nature même de cette conservation. Doit-on conserver le patrimoine en l'état : quel état ? A-t-il seulement un état initial repérable, identifiable? Faut-il transmettre un patrimoine inerte, sans vie, ou un patrimoine actif, utilisé par la société actuelle et utilisable, transformable par et pour les sociétés futures ? S'interroge Guy Di Meo, Cette question de la conservation ajoute t-il est sans fin.

Pour y répondre tout de même, précise l'auteur, on admettra que plusieurs solutions sont envisageables : du respect absolu d'un élément patrimonial à sa réinterprétation par les sociétés successives, dans le respect de son esprit, globalement de ses formes, mais pas forcément de ses fonctions. Denis Chevalier n'observe que l'ensemble du patrimoine, « sa valorisation, voire sa marchandisation » constituent de nos jours « un levier essentiel pour l'aménagement et le développement des territoires ». On connaît l'importance des valorisations touristiques du patrimoine. La patrimonialisation concerne donc bien des objets réels, mais ces objets deviennent, en tant que patrimoine, de véritables constructions culturelles : ils existent grâce aux représentations des groupes, ou sociétés, qui en font les objets de leur pensée et de leur engagement. Si pour l'élément isolé sa construction à des fins culturelles ou touristiques est possible ; Qu'en est-il des ensembles urbains notamment les centres villes ?

Conclusion :

Si la définition classique du patrimoine fait référence à l'ensemble des biens reçus des ancêtres, de nos jours, cette notion a connu une extension typologique, chronologique et une diffusion géographique accompagnée par une multiplication et une diversité des acteurs. Pendant longtemps les valeurs mémoriale, esthétique et artistique dominèrent, justifiant les choix en matière de patrimoine. Dans la période contemporaine, caractérisé par l'extension du champ patrimonial et le tout patrimoine, les chercheurs soulignent la présence de nouvelles valeurs du patrimoine tel que la valeur d'usage et la valeur économique.

Toutefois, il convient de définir le patrimoine non comme une réalité distinguable d'emblée, mais comme un construit, car tout ce que nous a transmis l'histoire ne peut être ou faire patrimoine. Il peut le devenir sur la base d'un processus de patrimonialisation qui s'appuie sur toutes les dimensions et les spécificités de l'objet, qu'il convient de les décoder. L'origine du processus de patrimonialisation se trouve dans la variation du regard des différents acteurs. Il résulte de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs et de situations. La sélection constitue le premier stade de ce processus et les valeurs sélectionnées permettent de justifier les actions entreprises. A cet effet, nous soulignons que la similarité des valeurs conduit à l'adoption des actions identiques ce qui nous dirige vers la standardisation du patrimoine.

CHAPITRE III:

Le renouvellement urbain : une pratique ancienne

Les différents constats soulevés par les chercheurs et les professionnels de l'aménagement soulignent que les difficultés des villes ont été perçues et traitées soit sur les centres villes ou se mêlaient des intérêts de culture, d'histoire, d'architecture, d'image, de prestige, d'attractivité, soit sur les grands ensemble sociaux. Actuellement on parle beaucoup de renouvellement urbain comme le remède aux problèmes urbains, sociaux et économiques de certains quartiers. Cette notion est à l'ordre du jour, elle se trouve au centre d'un nombre croissant de débats dont le but est de mieux éclaircir les objectifs et déterminer les méthodes et les actions. De nos jours, dans certains pays du monde, le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle pratique de l'aménagement en vue de répondre aux fonctions et aux qualités attendues de l'espace, d'un centre ou d'une centralité.

Cerner théoriquement cette notion avec précision est une tâche ardue et ne constitue pas notre objectif dans cette recherche. En revanche, la mise en évidence de l'ancienneté et de l'importance du renouvellement morphologique de l'espace en tant que processus historique favorable pour la survie des espaces historiques constitue l'un de nos principaux objectifs. Nous allons nous intéresser à cette notion par rapport aux différentes approches données par un ensemble de chercheurs et surtout par les professionnels de l'urbanisme qui sont confrontés de très près aux problèmes de terrain.

1. Le renouvellement urbain :

Au sens large, le renouvellement urbain peut être entendu comme un ensemble de transformations du tissu urbain. Il renvoie alors à un processus étendu dans le temps. Face à l'incapacité de certains tissus urbains à évoluer par eux-mêmes, le renouvellement urbain est devenu un mode d'intervention volontariste. L'expression « renouvellement urbain » est entourée aujourd'hui d'une confusion.

Le renouvellement est le remplacement de choses, de gens, par d'autres semblables. C'est aussi le changement complet des formes qui crée un état nouveau, ainsi que la remise en vigueur dans les mêmes conditions. On oscille donc toujours, avec l'idée de renouvellement, entre un pareil réactivé et un changement radical. Le préfixe re- montre que l'on a affaire à des sites où l'on refait la ville sur la ville. Le renouvellement s'apparente alors aux notions de régénération, restructuration urbaine. Il contient les deux notions de réhabilitation et de rénovation qui ont des définitions plus précises en termes d'action sur la ville. Dans tous les cas, l'idée de mutations urbaines qui participent à la production de la ville et de sa reproduction existe (le Petit Robert.).

1.1 Le renouvellement morphologique dans l'histoire des villes

Jusqu'au XIX^e Siècle, la ville se construisait par l'initiative privée dans une logique de marché qui n'était soumise à aucun droit. Le droit de l'urbanisme et plus globalement l'intervention de l'acteur public (urbanisme opérationnel) dans l'aménagement de la ville remonte à la fin du XIX^e Siècle pour des objectifs de salubrité et de sécurité (Haussmann à Paris). Ainsi l'acteur privé est celui dont l'action sur la ville est la plus ancienne et même le plus courant de la construction et de l'aménagement d'une ville. Par conséquent il existe bien un renouvellement de la ville qui est spontané et se fait par le libre jeu du marché. Le renouvellement morphologique dans l'histoire des villes est « une activité ancienne et d'intensité variable⁴¹. Elle a connu des modalités différentes de mise en œuvre au cours du temps. À ce titre, on peut distinguer deux formules principales qui coexistent encore aujourd'hui: le renouvellement spontané (la formule la plus ancienne) et le renouvellement planifié » (D, Badariotti ,2006 :4).

Ces deux formules de renouvellement, correspondent à deux conceptions « morphogéniques » de la ville selon l'expression de l'auteur. La première, d'inspiration « systémiste », met l'accent sur l'aspect auto-organisé du système urbain: la ville serait un organisme complexe émergent de

⁴¹ La mise en évidence de l'ancienneté et des types du renouvellement urbain se base sur les écrits et les exemples exposés par D, Badariotti ,2006.

l'action individuelle des agents de la société. Quant à la seconde, logique, pense la création et l'évolution de la ville comme une construction raisonnée, où l'organisation spatiale des villes est réglementée de façon plus ou moins contraignante par une société laissant peu de marge à l'individu. Les formes spatiales résultant de l'un ou l'autre processus sont en principe différentes, d'où leur distinction.

1.1.1 Le renouvellement spontané

D'après D, Badatriotti ; ce type de renouvellement se caractérise par une action qui n'est pas concentrée est d'initiative privée car ce ne sont pas les pouvoirs publics qui en sont à l'origine. Ce type de renouvellement a toujours existé. « Il est bien connu que les parties les plus anciennes des villes, où l'on continue à circuler dans des rues tracées par les Romains ou les Grecs, n'ont plus aucun bâtiment de cette époque, car le renouvellement spontané les a démolis et reconstruits sous une autre forme. Ce genre de renouvellement, bien que diffus, a pu avoir une action assez rapide sur des secteurs entiers » (D, Badatriotti, 2006 :4). Plusieurs exemples de villes ou métropoles peuvent exprimer ce phénomène, à un moment de leur histoire, ces métropoles se sont en effet reconstruites sur elles-mêmes, comme le cas de New York ou Chicago : à un moment de leur histoire, à partir de 1860-1880 (Sabbah, 1996 et Flamand, 1996 cité par Badariotti,2006), ces métropoles se sont en effet reconstruites sur elles-mêmes, substituant à des demeures basses et espacées des gratte-ciels géants qui occupent désormais des îlots entiers, créant ainsi les paysages si particuliers (et aujourd'hui si durement atteints) de Manhattan ou du Central Business District de Chicago⁴². Certaines ville détruites totalement ou partiellement, car exposées aux conflits (villes frontalières et capitales) ou tout simplement victimes d'aléas (tremblements de terre - Lisbonne, Bâle (1356) -, éruptions, raz de marée, ...) ont été souvent encore plus fondamentalement renouvelées.

Le renouvellement spontané continue à s'exprimer aujourd'hui de toutes parts. «Il est très dynamique dans les villes des pays en développement » [] « Mais il ne faut pas perdre de vue que ce type de renouvellement transforme aussi, quoique plus lentement et plus sournoisement, les différents quartiers des villes des pays développés » (Badariotti, 2006 :5). Ce dernier processus, extrêmement diffus au niveau de la décision, finit par faire apparaître une autre ville au bout de quelques décennies de laisser faire. Il s'agit d'un processus d'émergence d'une

⁴² Nous avons également le cas de la ville de Constantine, que nous aurons à élucider le phénomène de renouvellement dans la deuxième partie de cette recherche.

nouvelle ville, fort différente, à partir de l'ancienne ville et ceci sous l'impulsion de décisions diffuses et non concertées. Comme l'explique D Badariotti Il s'agit donc d'une forme de renouvellement implicite au cours des siècles, qui s'exprime spontanément comme une conséquence du mécanisme de l'offre et de la demande⁴³, et qui correspond finalement à un processus de transformation de la ville en devenir. Dans ce cadre, le renouvellement urbain est lié à une intervention spontanée du « privé », du propriétaire foncier, qui rebâtit sa propre parcelle : cette opération ponctuelle et diffuse, multipliée à travers le temps, peut complètement transformer l'architecture et l'organisation d'une ville. « En termes de politiques publiques, les pouvoirs politiques ne maîtrisent pas grand-chose dans cette approche du renouvellement urbain, la décision revenant au propriétaire du terrain et au financeur de l'opération (souvent les mêmes) qui choisissent seuls de reconstruire ou de transformer un immeuble. Tout au plus les pouvoirs publics ont-ils parfois le loisir d'infléchir ou d'influencer les décisions, par le cadrage normatif qu'il est parfois exercé ou par des incitations financières. Ce type de renouvellement apparaît donc comme une forme de régulation en grande partie autonome, c'est à dire émergeant de la base même de la société » (Badariotti, 2006 :5).

1.1.2 Le renouvellement planifié

Ce type de renouvellement est considéré par un certains chercheurs particulièrement Badariotti comme une action généralement concentrée sur un espace circonscrit, ou encore d'initiative publique car il a lieu dans le cadre d'opérations planifiées d'aménagement. On observe ici une forme de renouvellement bien plus récente que le renouvellement diffus selon l'expression de l'auteur. En effet, il explique que les procédures planifiées de renouvellement n'existaient pas à l'époque romaine, ce qui obligea les rois à démolir la ville pour la reconstruire selon leurs désirs, en donnant l'exemple de Néron qui à incendier Rome en 64 après JC pour pouvoir la reconstruire telle qu'il la souhaitait. De même, au Moyen-âge, l'essentiel de l'effort public s'est porté sur l'agrandissement des villes et donc sur le développement de nouveaux ensembles de fortifications, laissant de l'espace au développement urbain jugé au sein des nouveaux murs.

Par la suite, les grands conflits du XXème siècle ont apporté des modifications, complétant et étendant les procédures de renouvellement planifié. L'innovation a surtout été introduite à l'issue de la guerre de 1939-1945, qui a dévasté l'Europe et a nécessité la mise au point de procédures

⁴³ Ces deux expressions sont utilisées dans le domaine de l'économie, L'offre d'un bien est la quantité de ce produit offert à la vente par les vendeurs pour un prix donné. La demande est la quantité d'un certain produit demandé par les acheteurs pour un prix donné.

permettant d'appréhender les chantiers d'ampleur que représentaient toutes ces cités détruites. La reconstruction de la seconde guerre mondiale s'est inspirée des théories de la Charte d'Athènes⁴⁴: elle prend le contre-pied en France de ce qui avait été réalisé lors des reconstructions des cités du Nord et de l'Est ruinées par la guerre de 1914-1918. Au lieu d'essayer de reconstruire à l'identique, on décide de reconstruire en rupture avec le passé, profitant ainsi de l'opportunité présente de « changer la ville » en changeant son plan (B Vayssière, 1988).

La reconstruction de la seconde guerre mondiale, et donc le « renouvellement » des cités détruites, porte ainsi le signe d'un double changement : on change d'échelle dans les opérations tout en changeant de référentiel. A titre d'exemple en France le renouvellement urbain, stratégique et planifié, apparaît lors des grandes mutations urbaines qui suivent les crises démographiques, politiques, économiques ou technologiques ou encore lors des catastrophes naturelles : il utilise l'ensemble des outils législatifs et opérationnels développés par les pouvoirs publics pour gérer ces crises et maîtriser cette transformation. Ici, le renouvellement est la conséquence d'une intervention des pouvoirs publics avec un cadre réglementaire (expropriation, remembrement) défini et adapté à ces opérations d'ampleur qui ne concernent pas un seul immeuble ou une seule parcelle, mais un ensemble d'îlots ou de quartiers (Badariotti,2006).

1.2 Le renouvellement urbain : Une reprise en profondeur des tissus urbains existants

Il n'existe pas de définition de renouvellement urbain qui fasse l'unanimité, tant dans les sphères politiques et de la pratique que dans celles de la recherche scientifique. Le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville. C'est une notion large qui désigne une action de reconstruction de la ville sur elle-même. Cela permet en particulier de traiter les problèmes sociaux, urbanistiques, architecturaux, ... de certains quartiers anciens. C'est un outil privilégié de lutte contre la paupérisation, contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, la ségrégation sociale. Le renouvellement urbain est en général un phénomène de densification du tissu urbain existant. La ville évolue sur elle-même et sa croissance se fait par mutation du tissu urbain (http://fr.wikipedia.org/wiki/Renouvellement_urbain).

⁴⁴ Charte d'Athènes

Nom donné à la charte d'urbanisme qui résume la doctrine des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) et qui est constituée par les conclusions du quatrième CIAM sur « La ville fonctionnelle », tenu à Athènes en 1933. Pour plus de détails, sur les chartes. Voir annexe n°1.

Pour Demouveau, le renouvellement urbain est une notion qui est née chez les professionnels de l'aménagement et que les élus et les politiques se sont appropriés. Il explique que le problème de la filiation de la notion avec la politique de la ville : « le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle forme de la politique de la ville. Il s'inscrit dans une appréhension globale de la ville ; il implique la connaissance des lieux à travers une profonde compréhension du fonctionnement de la ville, du quartier en fonction des problématiques économiques, sociales et urbaines avant de réutiliser une friche, requalifier un quartier ancien ou social, réaménager un lieu délaissé en espace public » (J.-P. Demouveau, 2002 : 125).

Quant à Olivier Piron, il précise que "Le renouvellement urbain n'est qu'une des formes de mutations urbaines, mais la plus lourde et la plus difficile à organiser"(O Piron, 2004 : 123). Cette notion apparaît de façon plus extensive (J, P, Le Breton ,2002 :101). Néanmoins, « ces expressions ne sont d'habitude définies que par les ambitions qui conduisent à les afficher et par les décisions prises à cet effet, autrement dit par l'action ou le discours correspondants. Le renouvellement urbain est alors souvent présenté comme une nécessité d'action sur des secteurs urbains réclamant des actions coordonnées par une suite d'évolutions qui suscitent des inquiétudes à un titre ou un autre, et qui induisent des actions en retour des pouvoirs publics au niveau national comme au niveau local » (O Piron, 2004 : 12).

1.3 Le renouvellement urbain : un phénomène multimillénaire

Le renouvellement urbain, médiatisé par les débats actuels sur la ville, est un mode de transformation urbain très ancien. Si le renouvellement diffus des différentes cellules bâties qui composent nos agglomérations se pratique depuis l'origine de la ville, ce n'est qu'à partir du XIX^{ème} siècle que se sont développées les premières procédures efficaces permettant un renouvellement planifié du tissu urbain (D Badariotti, 2006). En termes d'action sur la ville, le renouvellement urbain d'après Badariotti n'est pas nouveau : la restructuration de la ville sur elle-même est un phénomène « naturel » qui s'opère depuis toujours dans la constitution de la ville. On a toujours démolit pour mieux reconstruire ; les villes chinoises traditionnelles font table rase du passé et sont reconstruites en totalité. Certaines périodes de l'histoire ont été effacées par le mécanisme de destruction des monuments et de reconstruction, par-dessus, bien souvent en se servant des fondations, ou en utilisant des matériaux récupérés⁴⁵, niant d'ailleurs toute notion de

⁴⁵ Nous avons plusieurs exemples sur cette pratiques à Constantine : des maisons avec des fondations romaines, des ponts avec les restes des théâtres romains (pont d'el kantara) et des mosquées avec des colonnades romaines (djema el kebir).

patrimoine. « Le renouvellement est donc l'un des deux modes de la production de la ville, avec l'étalement urbain » (D Badariotti, 2006 :7).

Au delà d'une diversité de termes et concepts employés par les professionnels de la ville ; de reconstruire la ville sur la ville, renouveler, recomposer, régénérer, le renouvellement urbain de l'espace demeure un processus historique, c'est un phénomène multimillénaire. Cet acte urbain concrétise une grande importance à la survie et à l'évolution des espaces car les sociétés qui ne renouvellent pas leurs espaces de vie sont vouées à la vieillesse. De ce fait, le renouvellement urbain en tant que pratique est une constante de l'histoire des villes. Depuis qu'elles existent, les villes se renouvellent en permanence à l'initiative des particuliers ou suite aux décisions politiques. Elles se sont reconstruites sur elle-même des dizaines de fois et dont les décombres superposés témoignent des continuelles renaissances. Ce phénomène peut prendre plusieurs formes à titre indicatif: des immeubles sont transformés, réhabilités ou remplacés après avoir été détruits. Mais il peut également prendre la forme de vastes opérations de restructuration portant sur des quartiers entiers.

Dominique Badariotti explique l'existence de ce dernier en l'assimilant au corps humain : « il est incontestable que le renouvellement urbain morphologique a toujours existé. Tout comme nos organismes renouvellent régulièrement leurs cellules pour continuer à vivre, les villes ont aussi renouvelé leur contenu depuis leur création, pour se succéder à elles-mêmes tout en modifiant leur aspect général et leurs extensions. Toute ville est ainsi touchée par le phénomène du renouvellement urbain, même si ce processus a connu des intensités variables dans le temps et selon les contextes locaux ou contemporains qui l'ont favorisé ou au contraire réfréné (Dominique Badariotti, 2006). Il précise que cette dynamique de modification est, chacun le sait, très ancienne dans nos villes, organismes complexes en permanente évolution. Elle a longtemps concerné le remplacement d'une partie physique de la ville par quelque chose de similaire, réalisant ainsi un processus de renouvellement morphologique.

Badariotti souligne la relation de l'ancienneté des villes et l'importance de leur renouvellement morphologique en insistant sur l'exemple de certaines villes antiques, que le grand âge joue en faveur d'un important renouvellement: des villes antiques comme Bagdad ou Athènes ont considérablement renouvelé, au cours de leurs millénaires d'existence, leur tissu urbain. «Plus les villes sont anciennes plus cette activité aura été importante » (D Badariotti, 2006 :3).

L'importance des réaménagements d'une cité ajout-il est à l'aune de son histoire, de la diversité des strates différentes de peuplement qu'elle a connu, chaque groupe ayant des économies et des organisations sociales différentes : on songe aux nombreuses murailles de Troie qui témoignent du renouvellement intense de la cité achéenne avant même sa légendaire destruction définitive, aux murs de Jéricho, aux enceintes de Rome. Ceci reste vrai quel que soit le processus de succession d'une société à une autre. Que cette succession se fasse au cours du temps, au sein d'une même société qui évolue et se transforme petit à petit (par exemple dans la longue durée qui voit passer sur un même lieu une même civilisation dans des phases différentes, du haut Moyen-âge à l'époque contemporaine), ou qu'elle se fasse par l'invasion et la succession d'une société par une autre, qui va modifier et bouleverser l'espace (D Badariotti, 2006).

A titre d'exemple, selon l'auteur, le fait que la nouvelle société dominante soit d'une aire culturelle proche et connue (Le cas de Palerme, ville phénicienne à l'origine, placée tour à tour sous domination romaine, arabe et normande, avant d'être une capitale sicilienne et un chef-lieu italien est ici emblématique), ce qui est le cas le plus fréquent, ou d'une aire culturelle différente, lointaine et inconnue ne change rien à l'affaire : l'espace est réorganisé selon les critères des nouveaux maîtres⁴⁶ des lieux aire culturelle différente, lointaine et inconnue. Toute fois, « si le renouvellement urbain se pratique depuis que les villes existent, pour autant, ces dernières ne l'ont pas toujours investi avec autant d'intensité qu'aujourd'hui » (Paule Quilichini, 2002 : 21).

Vu que les villes anciennes se particularisent par leur site initial au caractère défensif généralement, la géographie particulière des villes est aussi un facteur de transformation. La forme des villes peut favoriser le renouvellement urbain: « quand l'étendue est limitée, on a tendance à construire en hauteur, pour loger le maximum de gens ou d'affaires sur le minimum de place. Dans les villes fortifiées, il fallait se serrer à l'intérieur des remparts, et ceci explique l'étroitesse des rues et le rapprochement des maisons dans les vieux quartiers historiques » (Beaujeu-Garnier, 1995 : 71). On ajoutant, que les villes fermées, entourées d'une lourde ceinture de murs et de fossé, emprisonnées dans leur corset d'acier et de pierre, n'ont pour seul

⁴⁶ En raison de son caractère privilégié pour sa défense, la ville de Constantine a connu une occupation permanente depuis les temps les plus reculés. L'histoire parle de 80 sièges environ. Nous aurons à examiner l'importance de l'ancienneté de la ville de Constantine et la succession des différentes civilisations et les différents tracés qu'elle a connus.

espace d'extension à faible coût que leur propre tissu ; elles se sont donc plus intensément renouvelées que les villes ouvertes⁴⁷.

1.4 Le renouvellement urbain : un renouvellement des pratiques

De nos jours les chercheurs certifient que le renouvellement urbain appelle un renouvellement des pratiques et le partage d'une culture nouvelle de l'aménagement et du développement local. En revanche, il est nécessaire de rappeler que les interventions sur le cadre bâti sont anciennes aussi ancienne que les villes. Le mouvement de renouvellement urbain ne trouve pas son fondement dans les lois ou dans la théorie, mais plutôt dans la pratique urbaine. Jegouzo souligne "qu'on a déjà fait du renouvellement urbain sous d'autres dénominations: reconstruction, rénovation, restauration, réhabilitation, restructuration sociale, régénération urbaine, requalification, il y a donc des appellations extrêmement diversifiées, mais derrière ces appellations, il y a un fait constant dans l'histoire: la ville change, soit violemment, soit de manière diffuse sous l'effet de processus économiques"(Jégouzo, 2002 :1).

Il devient fréquent, au début des années 90, soulèvent un nombre de chercheurs lors du séminaire le Gridauh Grale en 2002, de constater une course poursuite sans fin entre les efforts de traitement social et urbain, les actions de requalification et les processus de déqualification, de marquage, de dégradation. Si on s'en tient aux réalisations, il est juste de souligner que la ville renouvelée a pris un caractère tangible, visible, lisible et tout particulièrement sur le territoire du centre ville : une masse d'efforts un travail concentrés ,mis en cohérence, renouvelle le cadre de vie, les activités, les fonctions urbaines, l'image ; le réaménagement des espaces publics, la réfection des bâtiments publics, l'implantation de surfaces commerciales importante et diversifiées, équipements culturels, etc., se conjuguent pour donner une crédibilité à l'action entreprise, pour introduire une dynamique de renouvellement (Gridauh Grale, 2002 :173).

En effets, sous la réaction de différentes forces, l'espace urbain est soumis à de profonds changements dans son apparence, ses limites et dans ses fonctions. Cependant, la question qui s'impose à nous est de quelle manière on peut renouveler aujourd'hui le centre de la ville ? Cette question se pose avec acuité particulière quand ce dernier est un savant mélange de plusieurs

⁴⁷ Le site de Constantine : un rocher entouré par un vide a favorisé une installation permanente et donc son renouvellement à travers les différentes occupations.

civilisations où s'entremêlent des intérêts privés, publics, des intérêts de culture, d'histoire, d'architecture, d'image, de prestige, d'attractivité en même temps⁴⁸.

1.5 Le renouvellement urbain et l'ensemble des interventions

Le renouvellement urbain désigne l'ensemble des interventions mises en œuvre dans les quartiers en crise, en vue d'améliorer leur fonctionnement et de favoriser leur insertion dans la ville. Ces interventions empruntent plusieurs voies et vont de la restructuration des immeubles de logements, l'amélioration de la desserte des transports, la création de nouveaux services publics, à l'implantation d'entreprises et l'accompagnement social des habitants (Gridauh Grale, 2002).

Dans son étude sur la notion de renouvellement urbain Jean-Pierre Demouveaux rappelle en ce qui concerne la possibilité de l'existence d'une nuance forte entre la restructuration et le renouvellement urbain que le secrétaire d'état au logement précisait lors de la discussion de la loi de solidarité de renouvellement et d'urbanisme (SRU): « la restructuration est souvent considérée comme étant forcément liée à des opérations très lourdes ; le terme de renouvellement est un peu plus large, puisqu'il peut aller de la simple réhabilitation à la démolition reconstruction » (J.-P. Demouveaux, 2002 :125). Dans la loi du renouvellement le terme de « restructuration » désigne, semble-t-il, un sous-ensemble à l'intérieur du renouvellement urbain, fait d'opérations d'intervention lourdes. Le concept de renouvellement urbain apparaît fédérer aujourd'hui des pratiques réparatrices qui n'opposent plus la démolition et la réhabilitation, mais au contraire les réconcilie, procède à leur dosage respectif avec plus de circonspection et moins de prévention (J.-P. Demouveaux, 2002).

1.6 Le renouvellement urbain entant que projet: un nouveau modèle de développement

Yves Jegouzo considère le renouvellement urbain comme "un nouveau modèle de développement et de fonctionnement de la ville visant à économiser les espaces et l'énergie, à régénérer les territoires urbains dégradés, à accroître la mixité sociale" (Yves Jegouzo, 2002 :12). Le terme de fonctionnement indique que le renouvellement urbain n'est pas censé être un mouvement ponctuel, mais permanent. De plus, la définition suscitée indique de manière forte juste que les finalités du renouvellement urbain sont tant d'ordre social qu'environnemental (J F Aucordier, 2002 :12). Il évoque donc l'évolution de la ville sur elle-même. C'est un phénomène permanent, nécessaire à la ville pour se moderniser. Il « semble orienter les nouvelles modalités

⁴⁸ Nous aurons à examiner cette pratique dans notre terrain d'étude par rapport au passé et comment on envisage cette dernière dans le présent et le future.

d'intervention dans la ville, malgré une impression de déjà vu, ce concept devrait s'accompagner d'un double changement de la pensée urbaine et des méthodes d'action. Il s'agit là d'une politique globale de développement et de réaménagement à l'échelle de la ville et de l'agglomération» (Brigitte Bertonecello, 2004 :4). A ce propos Henri Jacquot précise qu'il ne s'agit pas de remplacement mais de transformation, de renouveau, de rénovation. Le renouvellement urbain qui intervient ponctuellement, de façon diffuse ou dans le cadre d'opérations complexes d'aménagement comprenant des démolitions, des reconstructions, des réhabilitations, des restaurations, etc., doit être l'occasion de corriger ce qui est considéré aujourd'hui comme des erreurs du passé et de faire face à des problèmes nouveaux. Sans prétendre à l'exhaustivité on peut distinguer les problèmes et enjeux urbanistiques, sociaux et ceux relatifs à l'aménagement du territoire et au développement durable » (Henri Jacquot, 2004 :7).

Le renouvellement urbain devrait donc correspondre à une conception du changement et de l'adaptation de l'espace à travers des projets urbains conforme à un tel processus historique. « Cette conception se retrouve dans les projets qui visent à réaliser des améliorations progressives à travers la requalification ou le remodelage de certains espaces. Cette approche, même si elle nécessite d'établir des principes orientant une programmation d'ensemble, repose sur l'esquisse de plusieurs phases de réalisation s'étalant dans le temps, et sur une programmation ouverte, laissant la place à des modifications futures » (Michel Bonetti, 2004 :41).

1.7 Le projet de renouvellement : réalité des lieux et acteurs

L'urbanisme du renouvellement urbain, ne se caractérise pas par des choix architecturaux restrictifs ou par un modèle unique d'organisation de l'espace, mais par une méthode permettant de traduire un projet. Il ne s'agit ni d'actions de rénovation urbaine brutale, ni de plans d'urgence ou d'opérations ponctuelles désordonnées. Au contraire, la démarche de projet doit permettre à l'ensemble des acteurs publics et privés de partager à la fois une perspective d'évolution à long terme du territoire concerné (qui pourra impliquer des transformations importantes) et la volonté concrète de mise en œuvre de programmes opérationnels réussis.

De ce fait, par la diversité de ses composantes et de ses thématiques, par le croisement des logiques, logiques sociales, logiques économiques, logiques patrimoniales, logiques urbaines ... le renouvellement urbain concerne et devrait impliquer, d'une part beaucoup d'acteurs d'autre part être l'objet d'un mûrissement interactif d'une recherche de compromis dynamique. Les lieux

et les territoires du renouvellement urbain ne sont pas tous de même nature et ils relèvent de problématiques souvent très différentes.

Le renouvellement des centres anciens soulève d'autres problèmes dont les solutions nécessitent le recours à des régimes particuliers. Il s'agit le plus souvent de travaux sur l'existant qui concernent des quartiers ou des immeubles qui présentent un intérêt patrimonial. « Les régimes d'intervention doivent combiner les procédures d'urbanisme et celles de protection du patrimoine » (Anne René-Bazin, 2004 :191).

Les actions du renouvellement urbain portent sur des territoires complexes et composites, impliquant de multiples dimensions opérationnelles (urbaines, techniques, sociales, économiques, culturelles, etc...). L'ensemble des chercheurs dans le domaine urbanistique admettent que : Pour « faire la ville sur la ville » il s'agit d'introduire de la mutation et de la substitution afin de savoir continuer à sédimenter la ville (Antoine Grumbach ,1998 :3). Il signifie composer avec les traces de l'histoire et la géographie des lieux. En effets, B, Warner le confirme en s'appuyant sur un exemple concret dans son travail sur Cergy Pontoise : « que faire la ville sur la ville dans un site naturel c'est savoir lire, décoder et révéler un paysage » (Bertrand Warner ,1998 :3).

Les lieux et les territoires du renouvellement urbain ne sont pas tous de même nature et ils relèvent de problématiques souvent très différentes. Quartiers d'habitat, sites de reconversion économique, quartiers en voie de dévitalisation et certains centres-villes constituent autant de lieux potentiels et privilégiés de renouvellement qui exigent l'élaboration d'un projet partagé par tous les acteurs. De même que : Faire la ville sur la ville c'est aussi "manipuler ces objets symboliques « œuvrer sur la ville c'est intervenir à un moment de son évolution dans une histoire qui bouge (Antoine Grumbach, 1998 :28). Il s'agit aussi de comprendre le jeu des acteurs et intégrer leurs logiques dans des projets urbains. Les dispositifs de conduite de projet, le partenariat public-privé, les modalités du dialogue et les implications des acteurs économiques. Cependant souligne Masboundji « une certaine dose de réalisme s'impose » (Masboundji, A 2002 :27).

Michel Corajoud affirme en ce qui concerne les centres anciens ou les espaces historiques en général que « les moyens conceptuelles et opérationnels sont à inventer en fonction de la réalité complexe des lieux » (Michel Corajoud ,1998 :3). « Pour que l'histoire soit vive, il faut une

continuité, donc sur une création, autant dans la manière de pérenniser le centre ancien que d'inventer notre futur » (François Barré, 1998 :4). La compréhension et le respect des spécificités de chaque terrain d'étude sont primordiaux pour l'application et la réussite de l'intervention. Ceci est confirmé par Michel Bonetti qui souligne que c'est la dynamique historique induite par les actions engagées qui oriente la conception de ces projets (Michel Bonetti, 2004 : 41).

1.8 Le renouvellement urbain dans certains pays occidentaux

Depuis quelques années le renouvellement urbain constitue une des préoccupations majeures de beaucoup de pays, villes et agglomérations, une réflexion s'est engagée, une politique s'amorce autour d'une ambition: mener à bien le renouvellement urbain sur certains territoires. Le renouvellement urbain est effectivement entré largement dans les mœurs des acteurs de la ville, des responsables de leur développement, de leur aménagement, de leur adaptation aux besoins des populations, il fait l'objet de toute une série de mesures législatives, de nouvelles démarches contractuelles, de procédures d'aides et alimente bon nombre de colloques et de journées d'études. Qu'en est-il de cette pratique dans certains pays occidentaux ?

Bien que le terme renouvellement urbain soit central dans la loi française Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000, il n'y est guère développé. La portée globale de la loi semble indiquer une interprétation large: le terme s'applique aux interventions sur le tissu urbain existant. De telles interventions visent à adapter ce tissu aux exigences actuelles. Cette interprétation (Piron, 2002), est notamment fondée sur l'expérience lilloise de «La Ville Renouvelée» (Badariotti, 2007). Un certain nombre de chercheurs notamment en France précise le choix du terme «renouvellement urbain» au lieu des autres nominations pour plusieurs raisons : « Cette expression (renouvellement urbain) est apparue intéressante car elle était en opposition avec celle de "rénovation urbaine", avec celle de "réhabilitation" qui se restreint au problème du logement et à la notion de "restructuration urbaine" exclusivement relative aux éléments spatiaux et physiques de l'approche. Elle s'oppose également à la notion d'étalement urbain" (Badariotti, 2007).

Le renouvellement urbain était aussi conçu comme pouvant intégrer plusieurs dimensions thématiques (le social, l'économique et l'urbain) et recouvrant plusieurs échelles territoriales qui posaient la question de l'emboîtement des échelles territoriales du quartier lieu d'identification du problème à l'agglomération lieu supposé de la résolution du problème. Donc le

renouvellement urbain ne définissait pas une échelle géographique en tant que telle, mais permettait d'ouvrir un champ qui impliquait une imbrication de différentes échelles géographiques » (séminaire Gridauh-Grale préc, 2002). Les autres dénominations déjà utilisées pour désigner des interventions en zone urbaine étaient trop étroites, comme celle de réhabilitation urbaine qui visait principalement le logement et même celle de restructuration urbaine qui ne concernait que les éléments spatiaux et physiques de celle-ci. C'est sans doute le concept de régénération urbaine utilisé dans les pays anglo-saxons qui correspondait le mieux aux objectifs poursuivis.

De ce fait dénote Jean-Pierre Demouveau ; qu'en dépit de la similitude de terminologie il ne faut pas chercher l'origine du concept français du renouvellement urbain dans la politique dite de l'urban renewal pratiquée aux États-Unis dans les années 1950-1960 pour remédier à la paupérisation des centres-villes et à la croissance des quartiers résidentiels périphériques. Cette politique qui a connu un relatif échec sur le plan social a été, dans le contexte français, « assimilée » à la politique de rénovation urbaine mise en œuvre en France à partir de 1958 (Demouveau, 2002 :125). Cette expression est née de l'expérience lilloise de la « ville renouvelée » confirme Didier Paris qui écrit : « né de la réflexion menée à Lille, dès la première moitié des années 1990 à l'occasion de la révision du schéma directeur, le concept de renouvellement urbain s'est imposé auprès des aménageurs et urbanistes en France avec une rapidité surprenante » (Gridauh, 2002).

En outre, si le terme de renouvellement urbain fait plus facilement écho à un renouvellement « physique » au demeurant parfois bien nécessaire et pour partie naturel, s'inscrivant dans la logique de la transformation régulière des villes, des « établissements humains », il fait écho aussi à d'autres formes de renouvellement concernant les aspects sociaux, économiques, culturels de la vie des habitants, de la « vie en ville » : le renouvellement urbain, c'est aussi une contribution à ce que la ville, cette ville-là, « fasse société ». Pour reprendre la formulation des promoteurs de la « ville renouvelée » sur la métropole lilloise, initiateurs du renouvellement urbain : leur ambition était, est toujours de tendre à « une ville renouvelée, accompagnant et étant accompagnée d'une société (et/ou d'une citoyenneté). Cependant, la ville renouvelée, n'est pas encore renouvellement urbain selon l'expression de Jean-Pierre Demouveau ; c'est la Caisse des dépôts qui « a fait mûrir le concept » (J P Demouveau, 2002 :26). Mais c'est la loi Solidarité et

renouvellements urbains (SRU) du 13 décembre 2000 qui a véritablement introduit ce nouveau concept dans l'ordre juridique) » (D, Badariotti, 2006:10).

Par ailleurs, selon les constatations de D, Badariotti, la conception du renouvellement urbain peut être radicalement différente dans d'autres pays. Dans le monde anglo-saxon par exemple, ajoute-il, le terme « urban renewal » désigne un programme de construction qui remplace ou restaure des bâtiments se trouvant en zone urbaine et qui sont en dessous de la norme standard (Badariotti, 2007 :1). Le renouvellement urbain pratiqué au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans l'initiative communautaire urbaine, se caractérise essentiellement par une prise de décision et une gestion locale (déconcentration en Grande Bretagne, décentralisation au Pays-Bas), ainsi que par une intervention plus marquée du secteur privé et par une approche intégrée du renouvellement urbain (bâti, social et économique) qui vise la valorisation interne des territoires.

En Angleterre, dans une approche de renouvellement urbain intégrée, ce sont les communautés d'habitants qui sont au centre des opérations. Il s'agit non seulement de traiter le bâti (démolition-reconstruction), mais encore la qualité de vie de la communauté qui intègre l'habitat, les moyens du transport, ainsi que les équipements (écoles, centres culturels et sportifs) et les services aux habitants (commerces). Cette approche nécessite une coordination horizontale qui est opérée au niveau régional (Régional Régénération Agency). Le Royaume-Uni s'est ainsi inscrit dans une démarche de revalorisation des sites, principalement pour les quartiers anciens sinistrés : valorisation du potentiel des habitants, types d'équipement différents, en rupture avec une logique de réparation. L'approche du renouvellement urbain part en revanche des communautés d'habitants et de leurs besoins.

Toute fois, la problématique du « Renouvellement urbain » a été envisagée au Portugal d'une manière partielle et fragmentaire, dans la mesure où il n'existe pas de législation qui considère le renouvellement urbain soit comme une politique globale, soit comme un chapitre spécifique du droit de l'urbanisme. Le terme même de « renouvellement urbain » n'est pas toujours utilisé par le législateur portugais qui lui en préfère d'autres, à divers propos, tels que la récupération, la reconversion, la requalification ou encore la revitalisation de l'espace urbain. Nonobstant cela, il paraît utile de formuler une définition, même approximative, de la notion de « renouvellement urbain », pour parvenir, avec une cohérence suffisante, à une construction juridique de ce concept qui serve, au moins, pour la compréhension du présent exposé (Badariotti, 2007).

En face de cela, nous considérons que le « renouvellement urbain » est un concept plus adéquat que les notions de récupération et de réhabilitation, qui recourent à des actions ponctuelles confinées à l'immeuble et qui omettent la création ou la valorisation d'infrastructures, d'équipements ou d'espaces publics qui les entourent. Nous identifions deux domaines privilégiés d'application de la politique de renouvellement urbain, qui sont d'une part l'intervention sur des centres historiques et/ou dégradés et la reconversion de zones urbaines qui offrent l'image de situations choquantes sur le point de vue urbanistique et social (Badariotti, 2007).

Ces projets d'urbanisme commercial visent, à intervenir sur des « aires limitées des centres urbains caractérisées par leur forte densité commerciale, leur centralité, leur multifonctionnalité et leur développement écologique, patrimonial et social » et par conséquent, à des zones traditionnellement commerciales, parmi lesquelles se distinguent les centres historiques des villes. La tendance actuelle réside dans la revitalisation maximale de ces zones, en veillant à éviter leur dégradation, par l'implantation ou l'amélioration d'unités commerciales de petite et de moyenne dimension, contribuant, de ce fait, même indirectement, au succès des desseins de la politique de renouvellement urbain.

Ainsi, les politiques de renouvellement urbain continuent de s'accomplir dans un cadre où doivent s'ajuster les points de vue d'une pluralité de partenaires, qu'il est convenu d'appeler « gouvernance urbaine ». Pour cela on ne peut évoquer le renouvellement sans parler du projet urbain qui constitue une démarche et du partenariat vue la multiplicité des acteurs quand –il s'agit d'intervenir sur un espace existant notamment les espace historique, qu'il convient de trouver un cadre de consensus.

2. Le projet urbain : un renouvellement de raisonnement et expression architecturale

Depuis une quinzaine d'années, la notion de projet urbain⁴⁹ se retrouve dans la plupart des discours pour évoquer une transformation des raisonnements et des pratiques des professionnels de l'aménagement, des élus locaux et, plus récemment, des responsables politiques des Etats. A ce titre, elle peut être comprise selon Marin Dacos en tant que symptôme à la fois de la grille

⁴⁹ Dans les années 1970, la notion de « projet urbain » apparaît comme une alternative à l'urbanisme sectoriel issu du mouvement moderne. Ces projets d'ensemble ont pour objectifs ambitieux de transformer les villes ou d'en prévoir les formes d'extensions. Le projet urbain naît du constat des dysfonctionnements de la ville et d'une critique de l'urbanisme fonctionnaliste, qui lui-même s'était forgé par la condamnation de la ville ancienne. Or, les constructions massives, les grands programmes, la spécialisation de l'espace, la mono fonctionnalité ne permettent pas de répondre aux besoins multiples des individus et de la collectivité, et produisent rarement un lieu de vie agréable.

contemporaine d'appréhension de la ville et du cadre actuel d'intelligibilité de ses enjeux socio-économiques, politiques et culturels. Cette notion précise Marin Dacos participe d'un renouvellement des représentations de la ville, du territoire et de l'action publique, d'un bouleversement des doctrines urbanistiques et architecturales et signale un changement dans les modes de faire et de gérer la ville et le territoire (Marin Dacos, 2001).

La notion de projet urbain, explique Marin Dacos telle qu'elle est portée par la maîtrise d'œuvre, semble aujourd'hui faire consensus. Elle a pourtant dû faire l'objet d'élaborations conceptuelles et de prises de positions résolues, tendant soit à l'affirmer dans le champ intellectuel, soit à s'en prévaloir dans un contexte de renouvellement des références. Il s'agit d'une notion dont les sens furent donc polémiques à l'origine et dont la vocation a été de redéfinir les rapports entre fonctions et formes, entre programmation et façonnement du paysage urbain. Ainsi, une nouvelle génération d'architectes s'est rangée derrière cette notion emblématique, entendant à la fois ne plus assumer l'urbanisme fonctionnaliste et se démarquer des aménageurs technocrates (ingénieurs, planificateurs, programmeurs). Plus précisément, ces architectes entendaient faire ainsi valoir une culture urbaine de longue durée, support de l'appréhension et de la compréhension des formes urbaines.

De même, ils affirmaient que, grâce au projet urbain, il était possible d'obtenir de meilleures conditions du débat démocratique portant sur des objets concrets et des figures spatiales lisibles et plus compréhensibles, rompant en cela avec les abstractions que constituaient les procédures, les ratios et les programmes. En d'autres termes, il s'agissait de réhabiliter la dimension formelle, sensible et esthétique de l'espace urbain en tant qu'objet principal du savoir des aménageurs contre la dimension techniciste, analytique et quantitativiste qui prévalait dans l'urbanisme de plan. De plus, selon cette acception, la notion de projet urbain porte en elle un nouveau rapport de l'action au temps dans la mesure où il ne s'agit pas de concevoir a priori le plan final d'un secteur aménagé mais plutôt d'esquisser des axes d'évolution possible et souhaitable en fonction des caractéristiques du site et des acteurs locaux et qui se réaliseront de manière différente suivant les opportunités se présentant (Marin Dacos, 2001).

Le projet urbain pour Ariella Masboundji; est une stratégie pensée et dessinée à la ville. Il est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte enjeux sociaux, économiques, urbains et territoriaux. Le projet urbain organise le territoire afin d'en améliorer

l'usage, la qualité, le fonctionnement, la dynamique économique et culturelle et les relations sociales. Il se préoccupe de la qualité de l'espace public, de l'architecture, des paysages, de l'environnement naturel, de la mise en valeur du patrimoine (A Masboundji, 2002 :23).

2.1 Le projet urbain un engagement politique

L'utilisation croissante du terme « projet urbain », s'explique aussi en partie par sa facile appropriation par divers groupes d'actions impliqués dans l'organisation de l'espace urbain tels que le politicien qui l'utilisent pour qualifier une politique urbaine local, les architecte urbaniste pour désigne la conception d'un fragment de ville circonscrit et les organisme de réalisation entreprise promoteurs pour parler d'une opération d'urbanisme. En revanche, les professionnels de l'aménagement et sur la base des différentes expériences confirment que la réussite du projet urbain est conditionnée par un engagement politique fort pour lutter contre le laissé faire. Il doit être pensé non comme une image finie mais comme un processus d'action sur le tissu urbain, il fonde l'espace public, celui de la relation, de la permanence (Ariella Masboundji, 2002 :26).

A partir d'une expérience concrètes menée en France un ensemble de chercheurs dans ce domaine certifie que le projet urbain « a besoin de soutien politique, de concepteurs de talent, d'une maîtrise d'ouvrage dotée d'une mission dans la durée menée par des opérateurs professionnels, puis de moyens financiers, professionnels et techniques de nature publique. C'est la condition du partenariat avec le privé qui n'investit généralement que si les moyens publics ont préparé le terrain et fait la preuve de la fiabilité du projet » (Masbounji, 2002 : 25). En outre, insiste Marin Dacos : le renouvellement des dispositifs et des processus opératoires par la démarche de projet urbain doit être mis en rapport avec les enjeux sociaux et politiques nouveaux, tels le développement durable, la mobilité, la sécurité, la mixité, la démocratie de proximité, les services aux personnes, etc (Marin Dacos, 2001)

2.2. Le projet urbain : un cadre de pensée pour renouveler la ville

Actuellement, l'ensemble des professionnels et des chercheurs dans le domaine urbain confirme que, toute intervention sur la ville (ville sur la ville) est fondée sur une culture de projet urbain. Ils considèrent que « Le projet urbain est un cadre de pensée pour régénérer la ville au profit de ses habitants. Il est aussi un guide de l'action pour adapter la ville à la demande sociétale et jouer comme levier économique et social ». Le projet urbain se traduit par des actions visibles et lisibles sur la ville, support d'usage et d'activités pour les citoyens. Il concerne tous les thèmes et

toutes les échelles de la ville. Il constitue un message d'espoir, il est l'expression de la volonté politique des élus de défendre les valeurs sans nostalgie ni passéisme, en prise sur la dynamique de leurs époque, le progrès et les attentes sociales » (François Delarue, 2002 :7).

Les professionnels de l'urbanisme affirment que, grâce au projet urbain, il était possible d'obtenir de meilleures conditions du débat démocratique portant sur des objets concrets et des figures spatiales lisibles et plus compréhensibles, rompant en cela avec les abstractions que constituaient les procédures, les ratios et les programmes. Ils précisent que la notion de projet urbain porte en elle un nouveau rapport de l'action au temps dans la mesure où il ne s'agit pas de concevoir a priori le plan final d'un secteur aménagé mais plutôt d'esquisser des axes d'évolution possible et souhaitable en fonction des caractéristiques du site et des acteurs locaux et qui se réaliseront de manière différente suivant les opportunités se présentant.

2.3 Le projet urbain entre patrimoine et modernité

Face au contexte actuel, caractérisé par la crise des valeurs et des concepts, la fin des certitudes, la ville est en face d'un ensemble de problèmes (pollution, insécurité, difficulté de transport, étalement urbain,...), de contradictions et de conflits, le projet urbain est un "message d'espoir". Il intéresse la constitution de nouvelles centralités, mise en valeur de centre historique, patrimoniaux, redonne sens à la notion d'ordonnancement urbain, fabrique de la ville sur la ville ainsi que le renouvellement des quartiers hérités, révèle un acteur responsable du projet urbain (A, Masbounji, 2002 :8).

Par ailleurs, la confrontation des deux dimensions « patrimoine et modernité » dans la problématique des espaces historiques et qui posent de difficultés énorme pour l'intervention et le choix de stratégie, peuvent être traité d'une manière plus objective à travers un projet urbain ceci est confirmé par Andrea Bruno qui les considèrent comme le leitmotiv du projet urbain quant au rapport entre les legs de l'histoire et le renouveau permanent des villes (Andrea Bruno, 1998). Il est « une pensée de la reconnaissance de ce qui est là, des traces, du substrat, une reconnaissance du mouvement et du flux dans lesquels on se situe, des fondations sur les quelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après. Le projet urbain parle de la relation plutôt que des objets- dans le temps autant que dans l'espace. Accepter l'histoire comme une réalité du lieu ne conduit pas le projet urbain une posture historicité ». (C, Devillers, 2002 :30).

L'approche conceptuelle du projet s'appuie sur l'histoire et la géographie du site et réinterprète librement des traces existantes. « Le projet urbain se distingue de la planification, de stratégie ou de la gestion qui appliquent à l'ensemble du territoire des catégories abstraites, programmatiques. Au contraire, le projet traite de l'aménagement de l'espace en terme de concrets...[] Il n'est le retour à la ville ancienne ; mais une proposition de modernisation de l'appareil de production de l'espace. C'est en effet une proposition de recomposition des logiques sectorielles qui régissent normalement la production de la ville moderne à travers la division et la spécialisation des tâches » (Christian, Devillers, 2002 :30).

2.4 Le projet urbain : diversité de thème et des échelles

Cependant, les professionnels de l'aménagement précise, qu'il n'y a pas de taille a priori du projet urbain, il intéresse toutes les échelles de la ville; et concerne tous les thèmes allant de la constitution de nouvelles centralités, politique d'embellissement, continuité de l'espaces publics, création des villes nouvelle et leur sédimentation. De même il important de souligner que le projet urbain s'intéresse a la mise en valeur des centres historiques patrimoniaux, création de nouveaux quartiers sur les friches industriels, fabrique de la ville sur la ville, renouvellement urbain des quartiers hérités....etc. (A, Masbouni, 2002 pp8-9.).

Le projet urbain est le guide de l'action pour adapter la ville à la demande social et jouer comme levier économique et social. La notion de projet urbain participe d'un contexte sociétal constamment en attente de son à venir, elle ouvre aussi la possibilité d'une réflexion pratique sur le développement durable des espaces urbains. Les professionnels de l'aménagement, certifient que le projet urbain doit être porteur de rêves, d'idées simples, afin d'être partagé et devenir une référence a l'action. En expliquant que le projet urbain est pensé non comme une image finie, mais comme un processus d'action sur le tissu urbain, il fonde l'espace public, celui de la relation, celui de la permanence.

2.5 Projet urbain : une démarche partenariale

Le projet urbain concerne moins la dimension architecturale voire urbanistique, il est davantage compris comme une démarche partenariale visant la définition et la mise en œuvre d'une action politique visant le développement socio-économique d'une ville. Il s'agit de déterminer des stratégies d'aménagement futur d'une ville ou d'un pôle de celle-ci, en mobilisant des acteurs locaux selon une logique entrepreneuriale. Le projet urbain ne relève pas d'une profession, mais

d'une compétence, il n'est pas une procédure, mais une démarche. En ce sens, le projet urbain concerne moins la dimension architecturale voire urbanistique, il est davantage compris comme une démarche partenariale visant la définition et la mise en œuvre d'une action politique visant le développement socio-économique d'une ville. Les relations entre partenaires publics et privés et les rapports désormais déhiérarchisés entre échelons des pouvoirs publics impliquent d'autres modes de gestion "la gouvernance" tels qu'ils se pratiquent dans diverses métropoles européennes. Cette liaison de l'urbanisme et de l'économie apparente le projet urbain à la planification stratégique. Cette acception et ce mode de faire découlent de la nécessaire prise en compte des relations entre local et global, entre la recherche de la performance économique et de la qualité urbaine dans un contexte de concurrence entre villes (A. Masboungi, 2002).

Comment mettre en interaction, à l'amont de la réflexion, les acteurs concernés en s'ouvrant à la société civile, institutions, entreprises, associations? L'adhésion des partenaires au projet conditionne sa réalisation. Savoir dialoguer est un apprentissage récent des acteurs de l'urbanisme. L'ensemble des chercheurs et en particuliers les acteurs de l'aménagement, en se basant sur des expériences concrètes, confirme qu'une des conditions essentielles de la réussite d'un projet est le développement de nouvelles approches et l'émergence du partenariat correspondant. En effets, le terme de partenariat vise ici tous les acteurs impliqués dans la mutation du tissu et la réalisation du projet. La construction du partenariat est bénéfique pour la définition et l'élaboration du projet autant que pour sa mise en œuvre « L'adhésion des partenaires au projet conditionne sa réalisation » (A. Masboungi, 2002 :29), l'importance de l'existence d'un partenariat très ramifié, ouvert et diversifié en amont du projet constitue une garantie d'exigence sur le contenu et le suivi de ce projet.

3. La gouvernance : un processus de coordination d'acteurs

Ce terme de " gouvernance " est apparu il y a plus d'un demi-siècle chez les économistes américains, qui va ensuite être utilisé dans les milieux d'affaires américains tout au long des années 80. A la fin des années 80, la notion est importée dans les sciences politiques anglaises à l'occasion du financement par le gouvernement d'un programme de recherche sur le thème de la recomposition du pouvoir local sous le terme de " urban governance ". Par la suite, cette notion a été reprise par d'autres pays européens et s'est généralisée dans l'étude des pouvoirs locaux. La notion de gouvernance fait par ailleurs son apparition à la fin des années 80 dans un autre champ, celui des relations internationales. Le terme de " good governance " est employé par les

institutions financières internationales pour définir les critères d'une bonne administration publique dans les pays soumis à des programmes d'ajustement structurel. Les organismes de prêt internationaux préconisent par le biais de cette notion des réformes institutionnelles nécessaires à la réussite de leurs programmes économiques. Le terme de gouvernance aurait donc été importé du monde de l'entreprise pour désigner des modes de coordination et de partenariats différents du marché mis en œuvre au niveau du pouvoir politique (Ministère de L'équipement des Transports et du Logement, 2000).

Depuis quelques années, la gouvernance fait l'objet d'un grand nombre de travaux qui ont pour caractéristique d'être très hétérogènes. En effet, ceux-ci relèvent de disciplines et de racines théoriques variées allant de l'économie institutionnelle aux relations internationales en passant par l'économie ou la sociologie des organisations, l'économie du développement, la science politique ou encore l'administration publique.

L'appropriation de cette notion par différents courants de pensée fait que le terme de gouvernance revêt aujourd'hui de multiples significations et se prête à de multiples usages. Le terme est ainsi associé à tout type de politique publique ou privée et décliné en fonction des différentes échelles territoriales d'intervention. Sont ainsi définies et étudiées les notions de gouvernance de l'emploi, de gouvernance des politiques monétaires, de gouvernance des entreprises, de gouvernance locale, de gouvernance mondiale, de gouvernance globale, de gouvernance des régions européennes, de gouvernance urbaine, pour ne citer que ces quelques exemples. Ces diverses interprétations renvoient en fait à des convictions idéologiques différentes, voire opposées.

La gouvernance se définit de manière générale comme « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions, pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains » (Bagnasco A., et Le Gales P, 1997 :38). Cette notion est importée du monde de l'entreprise pour « désigner des modes de coordination et de partenariat différents du marché mis en œuvre au niveau du pouvoir » (Ministère de l'Équipement et des Transports et du Logement, 2000 :10). La gouvernance se définit de manière générale comme « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions, pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains » (Bagnasco Arnaldo et Le Gales P, 1997 :38).

«La gouvernance apparaît alors comme la meilleure réponse possible aux contradictions engendrées par le développement politique et social, comme un moyen de répondre à la crise par de nouvelles formes de régulation » (Ministère de l'Équipement et des Transports et du Logement, 2000 :11). En effet, la gouvernance peut être vue comme un outil permettant de maintenir ou de rétablir une cohésion territoriale. «La gouvernance urbaine au sens large fait intervenir de nombreux acteurs, secteurs et niveaux de la sphère publique, du marché et de la société civile. Aussi, le principe de gouvernance prône la coordination des différents acteurs entre eux et l'intégration des citoyens dans la gestion de la ville. Elle implique l'établissement de nouveaux partenariats et une redéfinition des règles et des principes de l'action publique. Elle se caractérise par une autonomie plus grande des collectivités locales à l'égard de l'Etat (décentralisation), partenariat entre pouvoirs publics et le secteur privé, banques, entreprises, prestataires et une coopération entre communes d'une même agglomération ou aire métropolitaine, démocratie locale participative.

La gouvernance urbaine suppose une participation généralisée des partenaires concernés. Au sens large elle fait intervenir de nombreux acteurs, secteurs et niveaux de la sphère publique, du marché et de la société civile. Son objectif est de coordonner l'action de toutes les parties intéressées dans le cadre de partenariats privés/publics, d'ouvrir toutes les décisions au débat public et de rechercher l'efficacité par le consensus. Ainsi, sur le plan normatif, la gouvernance urbaine dénote une stratégie visant à surmonter la polarisation sociale et la fragmentation politique et à faire de la ville une organisation ouverte à toutes les parties, où les acteurs représentant l'administration locale, les entreprises privées et les organisations bénévoles travaillent de concert à l'édification d'un espace urbain qui soit à la fois viable et vivable. La coordination des différents acteurs publics pose donc des problèmes importants. Bien que la nécessité de créer des partenariats comprenant des entreprises et des organisations bénévoles ait été reconnue, le débat s'est davantage concentré sur les relations entre les différents secteurs et échelons administratifs, surtout dans les pays en transition où l'édification de nouvelles institutions administratives est encore loin d'être achevée (Franck Bachelet, 2002).

La notion de gouvernance est fortement associée à celle de partenariat, les acteurs de l'aménagement, accréditent, en s'appuyant sur des expériences concrètes, qu'une des conditions essentielles de la réussite d'un projet est le développement de nouvelles approches et l'émergence du partenariat correspondant. Cependant, saisir le réel, ce n'est pas seulement

comprendre les règles fondamentales ni les espaces structurés mais tout ce qui impur, qui dérive, qui casse l'ordre. Il serait plus raisonnable d'appréhender le problème du centre ville dans sa vraie valeur qui doit être déterminée d'abord à une échelle plus globale dans le temps et dans l'espace de la ville et de la région. Ceci peut être envisageable si on arrive à percevoir des réponses à toutes nos interrogations.

La notion de renouvellement urbain repose sur un triple constat : une prise en compte de la morphologie de la ville rendant nécessaire une gestion renouvelée de l'espace et des déplacements, une préoccupation d'écologie urbaine induisant une revalorisation des sites dégradés et une finalité sociale induite par la superposition de plus en plus accentuée des clivages sociaux et spatiaux.

Le renouvellement urbain s'inscrit aussi dans un cadre d'orientation de l'action publique : celui de la gouvernance territoriale. Le déclin des idéologies étatiques et des modes d'action unilatéraux, la promotion des thèmes de la proximité conduisent à des régulations politiques de plus en plus territorialisées et négociées, comme le soulignent les outils opérationnels au service du renouvellement urbain (Franck Bachelet, 2002 :34). En ce sens, la notion de gouvernance renvoie à un nouveau rapport des « décideurs » à leur environnement et à leurs pratiques, à un nouveau mode de légitimation de leur action et enfin à un style nouveau dans la conduite des politiques publiques.

Conclusion

De nos jours, le renouvellement apparait comme une nouvelle pratique de l'aménagement. En réalité le renouvellement urbain est une pratique aussi ancienne que l'ancienneté des villes. De tout temps, les villes ont connu des changements de leurs espaces, soit de manière spontanée ou planifiée. Du débat sur le renouvellement, il en ressort qu'il désigne l'ensemble des interventions mises en œuvre dans tout espace existant y compris les centres historiques, en vue d'améliorer leur fonctionnement et de favoriser leur insertion dans la ville. Ces interventions empruntaient plusieurs voies et vont de la restructuration, à la rénovation, parfois à la démolition et à la reconstruction, à l'amélioration de la desserte, à la création de nouveaux services publics, à l'implantation d'édifices conformément aux besoins et à la volonté des acteurs et des différents contextes de l'époque. Le classement de certains lieux et édifices, s'intègre aussi dans ce mouvement de renouvellement urbain. Cette pratique ne trouve pas son fondement dans les lois ou dans la théorie, mais plutôt dans l'histoire de la pratique urbaine.

Le renouvellement urbain dans les espaces historiques est un acte déterminant à la survie et à l'insertion de ces espaces dans leurs ensembles. Il doit combiner les actions d'urbanisme et celles de la protection du patrimoine dans un seul projet. Il s'agit d'introduire de la mutation de la substitution et de la permanence de certains éléments clés de l'espace afin de savoir continuer à sédimenter la ville suivant ses propres logiques.

Conclusion de la première partie :

Nous retenons que le centre est le noyau de chaque ville, plusieurs fonctions lui sont attribuées liées essentiellement à la pratique urbaine, c'est un espace chargé de signes et de symboles. Il attire un nombre important de personnes parce qu'il offre différents biens et services qu'ils recherchent et surtout il est le lieu de concentration d'activités de services et d'équipement rares. Le centre se distingue par sa composition spatiale, par ses fonctions urbaines et par sa richesse culturelle et patrimoniale. Il est le point condensateur et propulseur des échanges sociaux, économiques et culturels. Cependant, il est important de souligner que le centre ville est un espace produit susceptible d'être constamment modifié dans sa nature, dans son contenu, et dans ses dimensions car il représente le lieu d'innovation, produit par la société urbaine. Un plan pour le centre est crucial, il permet une réflexion concrète pour son aménagement et son devenir.

Nous retenons également que la notion du patrimoine a connu une extension thématique et géographique et que le patrimoine n'existe pas par lui-même, mais au contraire le patrimoine est un construit. Un objet devient patrimoine si certains groupes de population le sélectionnent sur la base d'un ensemble de valeurs qu'ils estiment fondamentales et sur lesquelles ils doivent, dans une certaine mesure, s'entendre. Ce qui ne suggère pas automatiquement que toutes les sociétés en possèdent ou qu'ils le définissent de la même manière dans les sociétés arabes, que dans les sociétés occidentales. Ceci nous incite à donner de l'importance au processus de patrimonialisation et aux éléments qui caractérisent l'objet à patrimonialiser.

Bien que le renouvellement urbain apparaisse comme une nouvelle pratique de l'aménagement, et au delà d'une diversité de termes et concepts employés par les professionnels de la ville, le renouvellement urbain en tant que pratique demeure un processus historique, c'est un phénomène multimillénaire. Son origine ne réside pas dans les lois et l'évolution de la théorie de l'urbanisme, mais le renouvellement morphologique est aussi ancien que l'histoire des villes. Cet acte urbain qui semble donc une constante de l'histoire urbaine concrétise une importance pour la survie, l'évolution des espaces et à la formation du patrimoine⁵⁰. Ceci nous permet de dire que le renouvellement morphologique participe à la fabrication du patrimoine bâti ce qui embellit les espaces historiques et leurs permet une évolution constante et une adaptation continue aux progrès technologiques.

⁵⁰ Nous aurons à étudier plus loin dans l'analyse la relation du renouvellement urbain et la figure du patrimoine constantinois dans le centre ville de Constantine.

DEUXIEME PARTIE

Les réalités marquantes le centre ville de Constantine

Espace de vie quotidienne, « lieu des expériences vécues, espace des monuments par excellence et parfois espace monument, cadre essentiel à la vie économique, espace social original, le centre ville est bien un objet concret. Son évaluation ne devrait, par conséquent, pas poser de grands problèmes, et la question qu'il suscite est une question simple : quelle est la nature de ce concret ? L'aura-t-on épuisé convenablement par un recensement aussi exhaustif que possible de tous les contenus que la notion enferme ? Rien n'est moins sûr » (J P Levy, 1987 : 2). Qu'en est-il des réalités du centre ville de Constantine ? La pratique de l'espace urbain et de l'urbanisme passe d'abord par un traitement des informations dont nous disposons avant d'atteindre le stade de propositions et des réalisations. Pour se projeter dans l'avenir, la ville a besoin de tout son passé. Identifier la valeur d'un patrimoine bâti pour y développer un projet de sauvegarde passe par la connaissance approfondie de sa réalité tant au niveau de ses qualités fonctionnelles que de ce qu'elles portent comme savoir, sens et accumulation historique.

Nous nous interrogeons si pour le centre ville et le patrimoine constantinois nous disposons de toutes les informations nécessaires sur les réalités de cet espace qui nous permettent d'envisager un projet ou une intervention appropriée ?

Un nombre important de traits marquant (réalités)⁵¹ le centre ville de Constantine méritent d'être soulignés et pris en considération dans n'importe quelle réflexion se rapportant à cet espace. Nous soulignons particulièrement les traits qui n'ont pas été développés tel que : L'évolution du centre ville à travers l'histoire, le renouvellement morphologique du centre; les facteurs qui favorisent la permanence de la ville (l'urbanisation) sur le même site, le renouvellement spontané anarchique. Nous parlerons également de la permanence du centre sur le même site en essayant de mettre en évidence les éléments qui favorisent cette perdurance. Quant à la dégradation du cadre bâti, le renouvellement spontané anarchique, ainsi que la richesse et la diversité de son patrimoine urbain seront soulignés.

⁵¹Nous entendons par réalités les traits marquant ou les spécificités des lieux

Cependant, dans notre recherche nous ne comptons pas développé tous ces aspects pour plusieurs raisons : a titre indicatif, le problème de congestion a été plusieurs fois étudié dans le cadre de travaux de recherches et pris en charge par des bureaux d'études spécialisés notamment le métro d'Alger (étude de 1997 et l'étude de faisabilité de la ligne de tramway, 2004). La permanence du centre (on parle de permanence du rocher) a été également soulignée, mais dans notre travail nous comptons examiner les facteurs qui sont derrière cette permanence pour permettre la prise en considération de cette réalité imposante dans toute réflexion.

CHAPITRE I

Le centre ville de Constantine : de l'ancienneté de la ville et la stratégie du site à la permanence du centre

La ville se définit par son territoire, par ses fonctions urbaines et par les comportements de sa population, et se définit également par son centre qui constitue son image. De ce fait, l'étude d'un centre et de ses caractéristiques ne peut se faire en dehors de son ensemble qui est la ville. Ces deux composantes se complètent par leurs activités et leurs images. Les caractéristiques de l'un se répercutent sur l'autre. Néanmoins, quand le rayonnement de la ville englobe toute la région, l'étalement de l'étude et la présentation de la ville dans sa région deviennent nécessaires.

Dans ce chapitre, il est question de mettre en évidence quelques traits marquant le centre de la ville de Constantine notamment ceux qui touchent directement ou indirectement notre objet de recherche. Ces aspects sont : l'historique (l'ancienneté, la permanence du centre et de la ville), l'aspect physique (le site et sa particularité), le fonctionnel (le rayonnement de Constantine sur sa région) et géographique (la situation de la ville dans son environnement), stratégique (l'insertion spatiale du centre dans l'ensemble urbain).

1. Présentation de la ville de Constantine

1.1 L'ancienneté de la ville : Des hypothèses sur la fondation de Constantine

Constantine est l'une des plus vieilles villes du monde. L'implantation humaine est très ancienne, qui revient au paléolithique ancien, mais c'est au 3ème siècle a-j qu'apparaît le nom de Cirta comme cité des rois Numides. En 203 a-j Massinissa a fait sa capitale, puis Cirta passe sous le régime romain pendant trois siècles. Détruite en 311 et reconstruite en 313 par Constantin dont elle porte son nom depuis. Après les arabes, les Ottomans, à leur tour s'implantaient sur la structure territoriale intérieure, devenue pôle Beylicale. En 1837, Constantine passa sous le pouvoir français, elle garda toujours sa fonction de chef lieu de Province orientale.

Toutefois, la date exacte de sa fondation n'a pas été confirmée à ce jour. D'après Abdelkrim Badjadja l'impossibilité d'effectuer des fouilles archéologiques au cœur de la vieille ville, en vue d'exhumer la plus ancienne couche urbaine, explique cette carence dans la datation⁵². ceci à amener les chercheurs à se référer aux historiens de l'antiquité, notamment Tite-Live et Salluste, pour dater l'existence de cette ville. Cirta, premier nom de la cité, est mentionnée pour la première fois dans l'Histoire à l'occasion de la seconde guerre punique, soit vers la fin du 3e siècle avant- J.C. Elle avait déjà la réputation d'être une place inaccessible, en même temps qu'une ville "opulente", riche de par son rôle commercial. Si elle a été quelquefois capitale d'état, à l'époque numide sous Massinissa (203-149 av. J.C), elle a toujours été une métropole régionale. Son extension a évolué avec les vicissitudes de l'Histoire : parfois circonscrite essentiellement sur le "Rocher", qui est le véritable cœur et foyer de la ville. Autrefois, la ville s'étendait en faubourgs extérieurs. Sa population a varié en conséquence de 25.000 à 100.000 habitants, selon l'espace géographique occupé (A, Badjadja, 2007). Cependant certains chercheurs notamment Maâmar Benzagouta souligne que le cheikh el Moubarak avance la thèse suivante : « j'ai appris dit-il de la bouche des hommes du savoir que la ville de Constantine a été fondée par celui-là-même qui construisit Carthage et à la même époque il ajoute plus loin et ceci du temps des « adites » (lesquels vivaient avant le patriarche Abraham) (Ibrahim du coran) » (Maâmar Benzagouta ,1998 :40). En ajoutant que « Carthage ayant été édifée en (814_813),

⁵² Badjadja dénote que le nom de « Sarim Batim » avait été évoqué comme hypothèse de premier nom de Cirta Constantine, hypothèse abandonnée par ceux mêmes qui l'avaient formulée et défendue : le premier à l'avoir avancée fut M. Berger lors du onzième congrès des Orientalistes tenu à Paris en 1897 ; « il s'était demandé si l'expression *Sarim Batim* , que l'on trouve sur quelques inscriptions néo-puniques de Constantine, n'est pas un nom de lieu désignant *Cirta* : la chose est fort incertaine »(A, Badjadja, 2007). Aucune preuve tangible donc pour étayer cette hypothèse : ni fait ou écrit historique de l'Antiquité, ni découverte archéologique.

Constantine, korta, kirta, Cirta des anciens, l'aurait été donc à la même date. Selon l'hypothèse avancée par l'historien constantinois ibn el Moubarak ». L'auteur précise que « beaucoup d'éléments plaident en faveur de cette thèse » (Maâmar Benzagouta ,1998 :42).

Benzagouta conclut que « Cirta, Constantine à été érigé en ville dans le même temps que Carthage à quelques années près par des carthaginois ou numides au temps des adites, soit en l'an 814-813 avant J C et qu'elle aurait donc selon toutes probabilités, trente siècles d'âge. S'agissant d'une hypothèse, assez probable au demeurant, à confirmer par des fouilles seules à même d'apporter indiscutable à cette théorie. La fondation de la ville de Constantine revient à l'époque de Ad, antérieurement à Ibrahim l'ami de dieu (el Moubarak). En l'an 311, Cirta se trouvant impliquée dans les guerres civiles romaines, a été détruite en grande partie par Maxence. Constantin, sorti vainqueur de ces guerres, la fit reconstruire en l'an 313. Cirta prit alors le nom de Constantine, qu'elle porte maintenant depuis 17 siècles. (A, Badjadja, 1984, 2007).

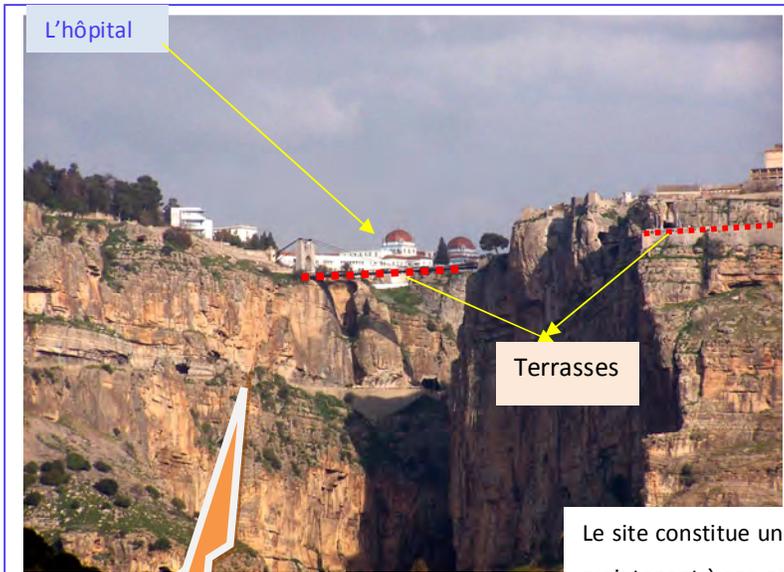
1.2 Constantine, la ville des ponts et des terrasses

(Planche n°1 et n° 2):

L'élément le plus attirant de Constantine est le site sur le quel la ville s'est fondée et son environnement qui est devenu maintenant le site du centre ville. Il nous semble que la meilleure présentation de la ville de Constantine par rapport à son site peut se faire à l'aide des photos et l'examen des différents écrits et dictons. Ainsi un ensemble d'historiens, voyageurs écrivains poètes ont parlé de cette ville phénomène que nous allons examiner à travers quelques écrits. Il suffit de lire ces différents témoignages pour mieux comprendre l'influence du site sur l'image de la ville :

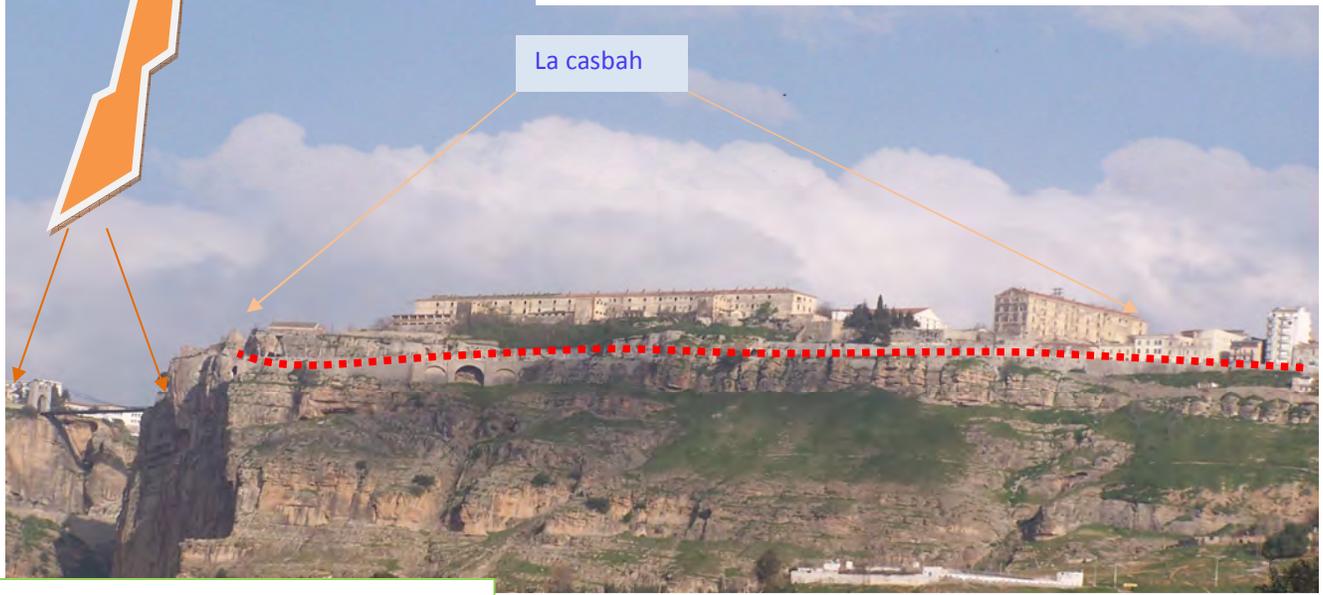
Un distique célèbre prononcé en 1807 par un général tunisien ; qui venait d'essayer un échec sous les murs de la ville «bénissez, habitants de Constantine, la mémoire de vos aïeux qui ont construit votre ville sur un piton inaccessible. Ailleurs les corbeaux fientent sur les gens, là vous fientez sur les corbeaux » (Eichelbrenner M.B :37). Constantine est une cité qui a son âme, ses traditions et un passé prestigieux.

Planche n°1 : La particularité du site de Constantine

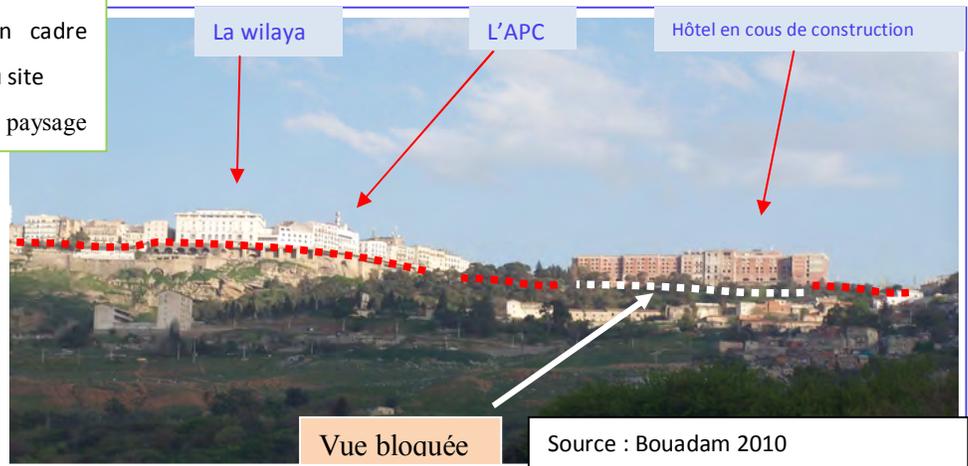


Source : direction du tourisme

Le site constitue un patrimoine naturel remarquable, il a donné à la ville et maintenant à son centre un trait distinctif



Constantine est construite sur de hauts plateaux rocheux, pour l'urbanisation c'est un cadre physique difficile, mais pour la beauté du site Les gorges du rhumel marquent le paysage



Si le site s'identifie par les ponts, les gorges il se trouve qu'il se particularise par ses terrasses et les différentes vues qu'il offre.

■■■■ Terrasses

Elle est un haut lieu d'élection pour unir les hommes dans un même amour d'une petite patrie promise à un grand destin. [...] Les dictons populaires sont les plus propres à définir en termes frappants le caractère profond d'une localité. L'expression arabe "bled el haoua", ce qui signifie à la fois "cité aérienne", "cité du ravin" et "cité des passions". En trois mots chargés de sens se trouve admirablement rendu ce qui fait l'originalité de Constantine son site étrange qui, suivant la saisissante comparaison d'Alexandre Dumas, est "semblable à l'île volante de Gulliver", et une population ardente dont les explosions ne doivent pas faire oublier la vie quotidienne (A. Berthier et R.Goossens, 1965).

Un autre distique de la Fourchardiere, G, classe Constantine comme une ville typique en disant: ne parlez pas de ville pittoresque tant que vous n'aurez pas vu Constantine. Accrochée au flanc du ravin du Rhumel, entre le gigantesque pont de pierre de sidi Rached et l'audacieuse passerelle jetée sur l'abîme vertigineux, encadrée de monts verdoyant, Constantine semble avoir été bâtie par un éditeur de cartes postales illustrées.

Pour Guy de Maupassant⁵³, Constantine est une ville phénomène et étrange, il dit : « Et voici Constantine, la cité phénomène, Constantine l'étrange, gardée comme par un serpent qui se roulerait à ses pieds par le Rhumel, le fantastique Rhumel, fleuve d'enfer roulant au fond d'un abîme rouge comme si les flammes éternelles l'avaient brûlé. Il fait une île de sa ville, ce fleuve jaloux et surprenant; il l'entoure d'un gouffre terrible et tortueux, aux rocs éclatants et bizarres, aux murailles droites et dentelées. La cité, disent les Arabes, à l'air d'un burnous étendu. Elle domine des vallées admirables pleines de ruines romaines, d'aqueducs aux arcades géantes, pleines aussi d'une merveilleuse végétation. Elle est dominée par les hauteurs de Mansoura et de Sidi-Meçid. Elle apparaît debout sur son roc, gardée par son fleuve, comme une reine (Guy de Maupassant, 1884).

Quant à Gustave Flaubert, il insiste sur sa particularité physique en disant que: « la seule chose importante que j'ai vue jusqu'à présent, c'est Constantine, le pays de Jugurtha. Il y a un ravin démesuré qui entoure la ville. C'est une chose formidable et qui donne le vertige, je me suis promené en dessus, à pieds, et dedans, à cheval. Des gypaètes tournoyaient dans le ciel » (Gustave Flaubert Correspondance 25 avril 1858).

⁵³ Ecrivain français 1884

Tchihatchef : « Constantine, assis sur un magnifique Rocher que le Rhumel et de profonds ravins entourent d'une ceinture presque ininterrompue, se présente d'une manière aussi pittoresque qu'original ; pourtant, vue à certaine distance, la ville fait plutôt l'effet d'une citadelle européenne avec ses maisons à toits en tuiles, que d'une ville orientale; l'élément oriental ne se dégage que lorsqu'on a mis le pied dans son enceinte intérieure » (E Tchihatchef , Espagne, Algérie et Tunisie 1880).

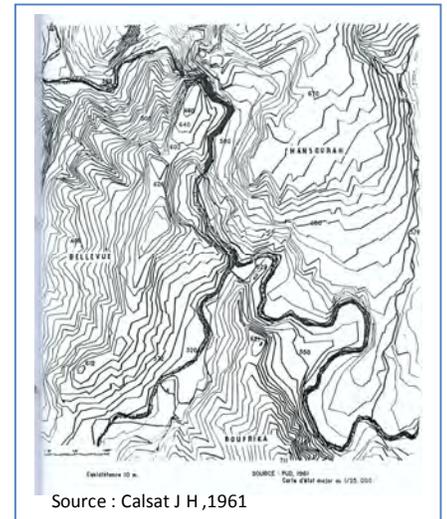
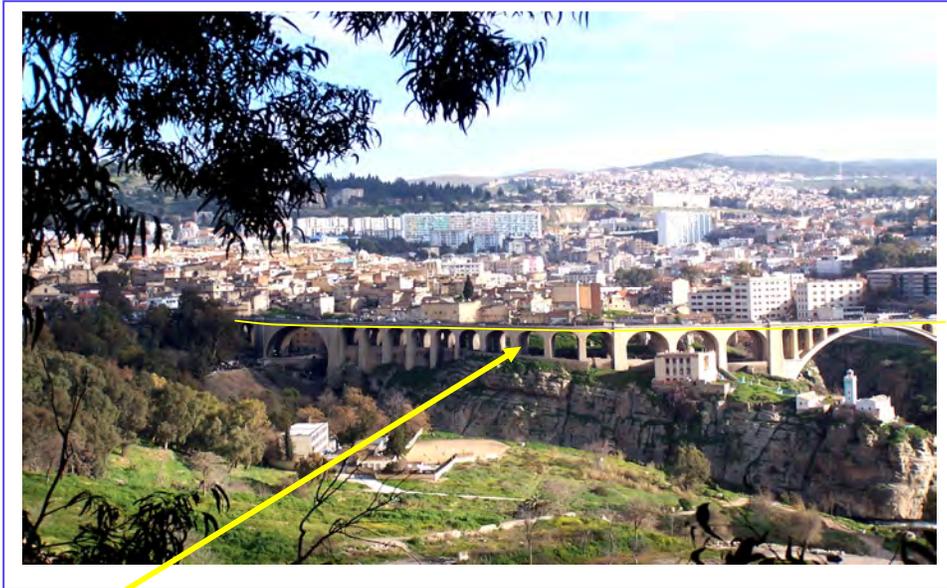
Pour Louis Bertrand elle constitue une forteresse : « Qu'on s'imagine une forteresse naturelle surgie comme sous la poussée d'un volcan, au milieu d'un cirque de pierre. La place est toute prête pour un camp retranché, Une ville militaire devait naître là. Constantine est le type de la citadelle numide, le modèle agrandi de tous ces « bordjs », qui s'échelonnent sur les crêtes montagneuses du pays. Mais, ce qui excite : une réelle stupeur, c'est la forme géométrique de ces entassements rocheux, dont le faite monte si haut que, d'en bas, on distingue à peine les bâtiments et les travaux de défense qui les dominent. Cela tombe d'un jet perpendiculaire, plus aérien et plus vertigineux que la chute du Rhumel, qui, au pied de la Casbah, se précipite en cascade, à la sortie des gorges » (Louis Bertrand, Africa-1933).

Alexandre Dumas : « Un cri d'admiration, presque de stupeur au fond d'une gorge sombre, sur la crête d'une montagne baignant dans les derniers reflets rougeâtres d'un soleil couchant, apparaissait une ville fantastique, quelque chose comme l'île volante de Gulliver » (A-Berthier et R-Goossens).

Bâtie sur un site⁵⁴ grandiose, en altitude (800 m), sur un Rocher dominant de profondes gorges au fond desquelles coule le Rhummel, Constantine fut le siège d'âpres batailles que durent livrer ses conquérants successifs. Jusqu'à une date récente, la ville de Constantine présente une intégration remarquable dans le site. Les caractéristiques du site ont été prises en considération dans l'aménagement de la ville. Nous remarquons à travers les planches n°1 et n°2 que l'intégration au site a été basée sur le plein et le vide en permettant l'utilisation des vues entourant la ville par la création des terrasses. Constantine, l'antique Cirta, est alors une véritable forteresse. Ensermée dans une boucle du Rhumel qui l'entoure sur trois côtés, elle a certes un charme particulier, mais surtout une situation de défense privilégiée.

⁵⁴ Le site topographique de Constantine, courbes de niveau échelonnées de 10m en 10m . a partir du rocher au centre nord, les oueds rhumel et boumerzoug isolent les 3 ensembles de colonnes de Bellevue , boufrika, et Mansourah-sidi mabrouk. 360m d'altitude sur le rhumel inférieur, 675 sur le haut du rocher, 695 sur le Mansourah, 710 sur le haut de boufrika. (Atelier calsat, 1961)

Planche n°2 : Constantine la ville des ponts et des terrasses

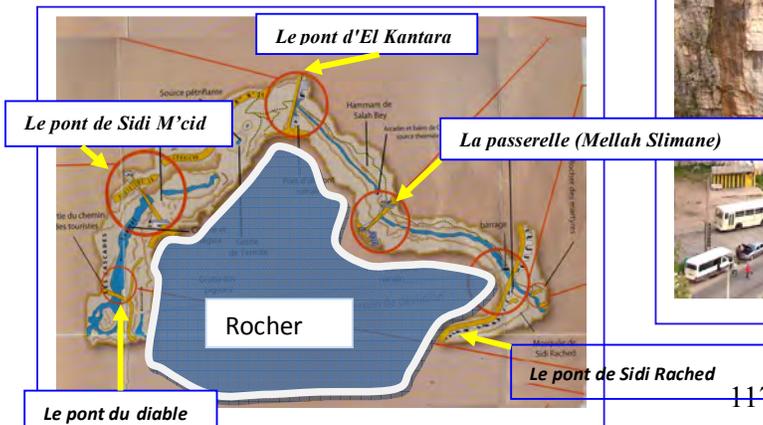
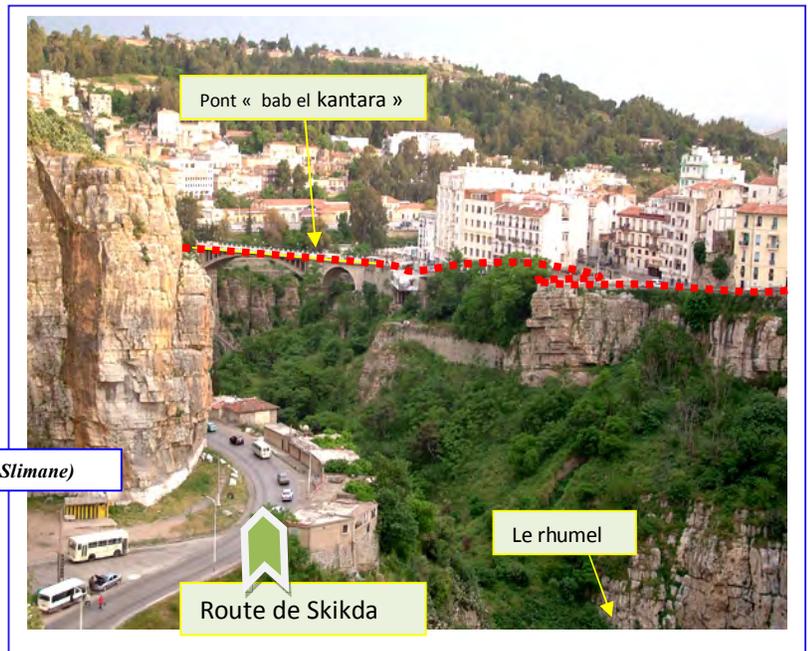


Source : Calsat J H, 1961

Le site accidenté de Constantine

Le pont sidi Rached encercle de ses 247m tout le vieux Constantine, l'arche centrale, d'une portée de 70m culmine à 105m au dessus du Rummel.
 Les ponts constituent des éléments caractérisant la ville, ils font partie intégrante du patrimoine.
 Nous pouvons remarqués également la diversité:

- Architecturale,
- des terrasses,
- Richesse du site,
- typologie



+ Source : terrain 2010+ direction du tourisme +master plan 2005

Les différents ponts

L'ancienne ville s'est développée d'une manière étonnante et désordonnée. Un enchevêtrement de constructions, s'appuyant les unes sur les autres dans un désordre indescriptible, lui donne ce cachet attachant et troublant des casbahs d'Afrique du Nord. En raison de la topographie de la ville et l'existence de la vallée d'Oued Rhumel, Constantine est dotée de sept ponts qui permettent de joindre les deux villes, ces ponts suspendus sont une curiosité exceptionnelle à découvrir⁵⁵.

1.3 La ville dans son environnement:

Constantine est capitale de l'est Algérien, la seule Métropole régionale à ne pas être littorale. Elle bénéficie d'un site particulier et d'un emplacement central au sein de la région (fig n°2). Au-delà de sa position centrale au niveau de l'aire régionale, Constantine se distingue, aussi, par sa position stratégique à l'échelle régionale. Elle constitue le nœud des grands axes de communication nord-sud et est ouest. C'est cette situation de grand carrefour qui lui vaut de capitale régionale. Son influence dépasse de loin son emprise actuelle et s'étend aux autres wilayat des plateaux avoisinants (Sétif, Batna, Mila, etc.) et celle du nord comme Jijel, Skikda et Annaba. Constantine (troisième ville algérienne) est la seule métropole intérieure qui exerce depuis de longue date une fonction de commandement sur tout l'est du pays. Elle a des fonctions tertiaires affirmées et dispose d'un tissu industriel important. C'est l'exemple type de carrefour de communications entre d'une part l'axe Est-Ouest des hautes plaines, et d'autre part un axe Nord-Sud qui franchit le tell et se prolonge vers le Sud en s'ouvrant sur le Sahara. Elle bénéficie d'un emplacement central au sein du pays que la ville couronne. C'est ici que convergent et se croisent

⁵⁵ **Le pont du diable** : Pont réservé aux piétons uniquement .Construit au départ par les ottomans au pied du "Rocher des Martyrs".

Le pont de Sidi Rached :

La construction du pont, inauguré le 19 avril 1912, a été lancée en 1907, le projet est confié à M. Boisnier spécialiste des grands ponts. Réalisé en pierres de taille, Le pont franchit le Rhumel à 105 mètres de hauteur et permet de relier le centre-ville au quartier de la gare, et donne accès jusqu'à la RN 03. Il a une longueur de 447 mètres et une largeur de 12 mètres.

La passerelle (Mellah Slimane) :

relie le quartier de la gare au centre-ville, cette passerelle illustre la technique des ponts suspendus .Construite entre 1917 et 1925, elle fut ouverte à la circulation le 12 avril de la même année, elle est réservée aux piétons et mesure 125 mètres de long, pour une largeur de 2,40 mètres.

Le pont d'El Kantara :

Le pont fut la voie d'accès principale de Constantine. Il est le lieu des principaux assauts de la ville. En 1185 tous les ponts romains sont détruits. Seul El Kantara est remis en état. En 1304 il est détruit à nouveau. En 1792, Salah Bey confie sa restauration à l'architecte Bartolomeo. L'aqueduc romain en siphon qui était inclus au pont est alors remis en état. Cet ouvrage permet d'alimenter les citernes de la ville depuis le Djebel El Ouach. Les pierres nécessaires à cette reconstruction sont prises aux ruines de l'amphithéâtre romain.

Le pont de Sidi M'cid :

Le pont suspendu traverse les gorges à 175 mètres au-dessus du Rhumel. Cet ouvrage est long de 164 mètres, large de 5,70 mètres. Conçu par l'ingénieur Ferdinand Arnodin, il a été réalisé par l'entreprise Witte.

Le pont des chutes ou pont de Sidi M'cid :

Construit en 1925, le pont des chutes, franchit le Rhumel juste à la sortie des gorges, où se précipitent les eaux de l'oued en plusieurs chutes, d'une hauteur de 80 mètres vers la plaine du Hamma.

les voies de communication reliant le nord au sud et l'ouest à l'est. Cela lui assigne un rôle particulier dans la hiérarchie urbaine algérienne. Ce dernier se caractérise par une forte polarisation du fait de l'histoire et simultanément sa situation en plein centre de l'Est Algérien (fig n° 3). Elle se présente comme une plaque tournante par rapport aux autres Wilayates. Constantine est constituée de six (06) Dairates et de douze (12) communes avec une superficie totale de 2297.2 Km² et une population de 921.893 habitants en 2008. La ville de Constantine compte 438.205 habitants sur 183km². Avec deux dairates et deux communes les plus proches d'elle constitue le groupement de Constantine (fig n° 4). Le groupement de communes : Constantine, El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad et Ain Smara est situé géographiquement au Nord-Est du pays et au centre de la wilaya de Constantine. Elle irrigue un ensemble de villes qui dépendent d'elle économiquement et administrativement. Alors que la ville de Constantine n'a cessé de croître, son territoire de commandement a été réduit une première fois en 1957 (5000 km²), une seconde fois en 1974 et enfin en 1984 (3224 km²) au point qu'elle constitue aujourd'hui l'une des plus petites wilayates du pays (Pdau de Constantine, 2010). Constantine au centre encadrée par ces quatre communes dans un rayon de 18 Km et toutes les voies de communication convergent vers elle la rendant très attractive et rayonnante. Cette position privilégiée de l'agglomération lui confère naturellement une fonction de carrefour et un lieu d'échanges privilégiés. Par la concentration des fonctions administratives et commerciales Constantine à un rôle primordiale à jouer dans toute la région Est de l'Algérie. Son territoire couvre une superficie de 7782 km² et sa population a atteint les 782.420 habitants en 2008 (RGPH) répartis selon les proportions suivantes (Pdau de Constantine, 2010 :5)

78,79% aux chefs lieu de commune dont plus de la moitié se trouve concentré au chef lieu de wilaya (52%). 19,11% aux agglomérations secondaires. 2,10% en zone éparse.

Le groupement de communes est délimité comme suit :

Au nord et nord-est par les communes de Beni Hamidene et Zighoud Youssef,

A l'est, sud-est et sud par les communes de Ben Badis et Oued Rahmoune,

A l'ouest par les communes de Messaoud Boudjeriou et Ibn Ziad,

Au sud-ouest par les communes d'Oued El Athmania et Oued Seguen.

Constantine a été à travers l'histoire la capitale de l'est depuis très longtemps, une ville très peuplée qui n'a jamais cessé d'être prospère en continuelle croissance. La ville est le véritable noyau central de l'agglomération tant au plan géographique qu'au plan socioéconomique, c'est un lieu de concentration de population, d'activités et d'équipements de rayonnement régional, dont le développement, au niveau de la partie centrale s'est fait sur le site original de la ville.

Fig n° 2 : la ville de Constantine dans son environnement régional

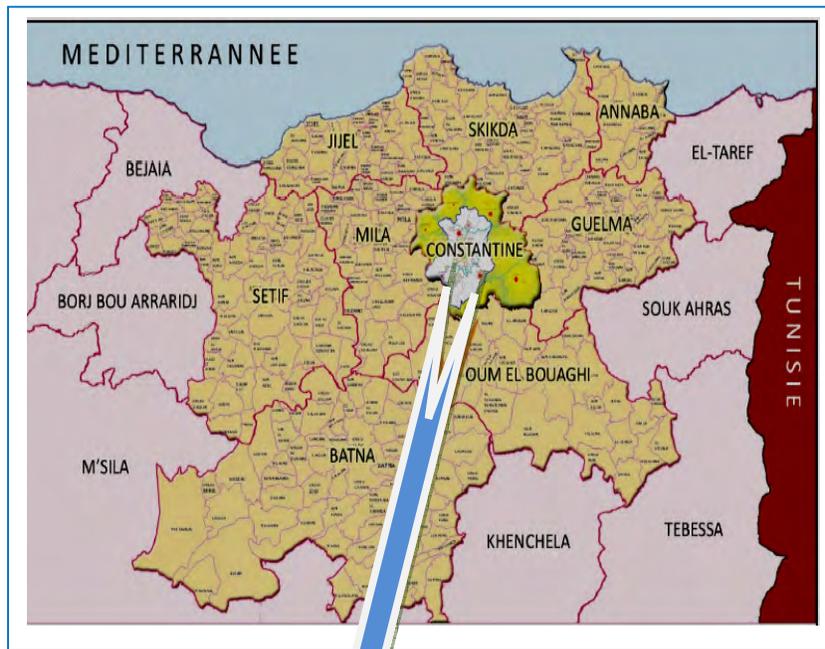


Figure 3: la wilaya de Constantine et ses liaisons
« reseaux routier »

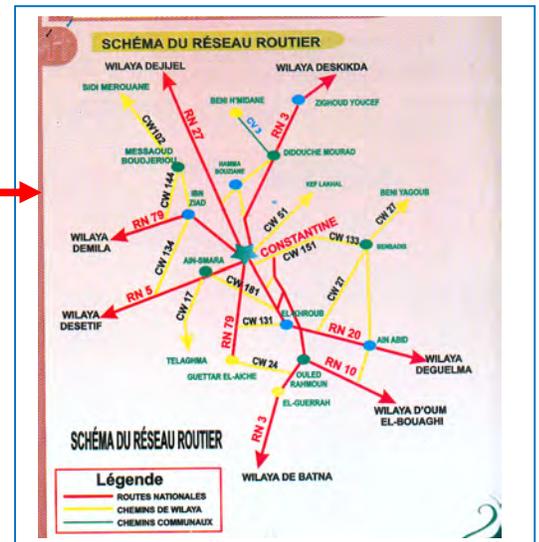
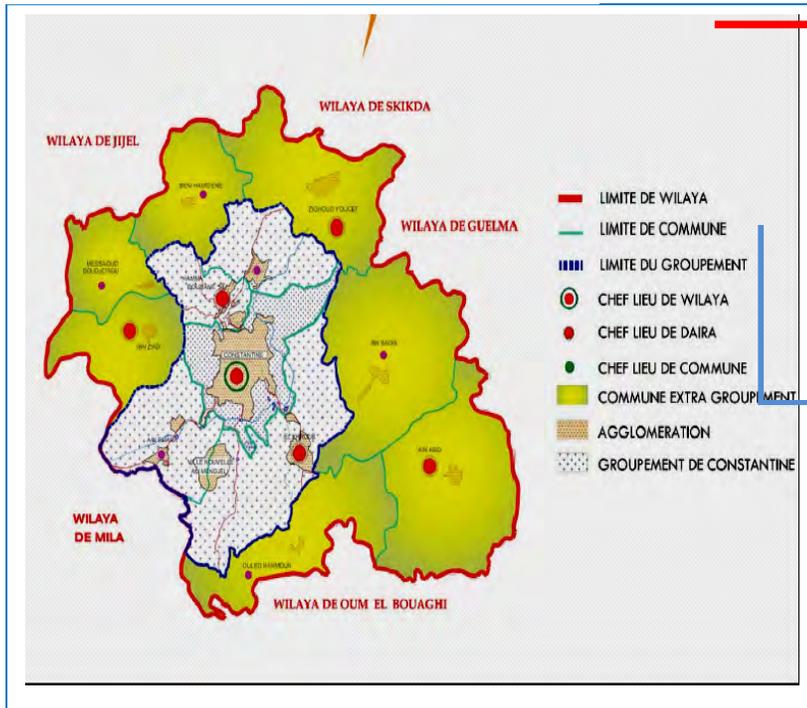
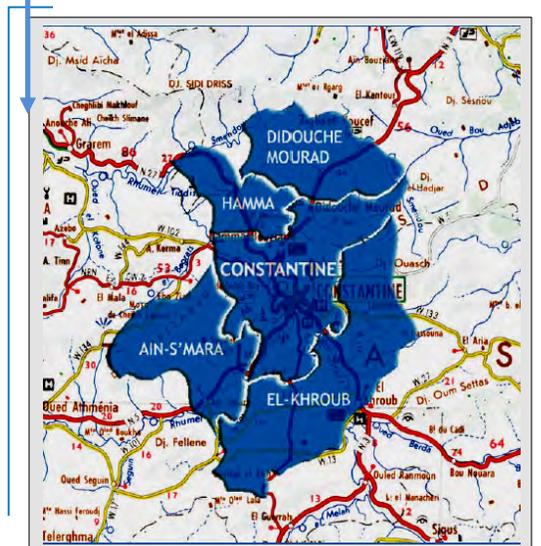


Figure 4: le groupement de Constantine



Sources : PDAU 2010, SDAM 2008, DPAT 2007

1.4 L'évolution de la ville

Sa population est passée de 30 000 habitants en 1830 à 438 205 habitants en 2008 sur une superficie qui ne représente que 8 % (183 km²) de la surface totale de la wilaya (tableau n° 1). Constantine a toujours connu d'importants flux de population originaire de différentes régions. A titre d'exemple après l'indépendance, la ville a accueilli un nombre important de migrants; en effet, entre 1962 et 1966 sa population s'est accrue de 50 000 habitants, le plus fort taux d'accroissement par rapport aux grandes agglomérations algériennes. Les flux de population qu'a connue la ville au début se sont traduits par un accroissement rapide du solde migratoire, qui est passé de 6,5 % entre 1948-1954 (avant l'indépendance), à 24,2 % entre 1954 -1966 (après l'indépendance). D'après l'étude de faisabilité de la ligne de tramway de Constantine l'agglomération est centrée sur Constantine, elle représente :

- ⊖ 60% de la population,
- ⊖ 70% des emplois,
- ⊖ 63% des scolaires,
- ⊖ 98% des universitaires (Ingerop, 2005).

Tableau n°1 : Evolution de la population de la ville de 1830 à 2008

Année	1830	1977	1987	1998	2008
<i>Population commune</i>	30 000	353415	447806	482000	438205
<i>Population wilaya</i>	30 000	476511	662324	807647	921893

Source : ONS+M, cote

La ville de Constantine a connu une évolution démographique irrégulière. Elle a enregistré une forte croissance pendant la première décennie de l'indépendance. Sa population est passée de 245 621 habitants en 1966 à 345 566 habitants en 1977. Durant la période 1966-1977, Constantine a connu un taux de croissance annuel de 4,06 %. Ce taux a diminué très sensiblement durant les trois dernières décennies ; de 2,8 % en 1987, il est passé à 0,41 % en 1998 suite au transfert de populations vers les grandes zones d'habitats. En effets, d'après le schéma de cohérence urbaine, nous retiendrons que durant la période 1987-1998, 50% de la population de la ville a été transférée vers les grandes zones d'habitat (zhun) réalisées dans les villes satellites (SCU, Constantine, 2007): el Khroub, Ain Smara, Didouche Mourad et Bekira. Le transfert a débuté en 1977 par la création des ZHUN et des lotissements dans les villes

satellites et s'est faite selon les proportions suivantes : Vers le khroub (55%), Ain Smara (23%), Bekira (15%) et Didouche Mourad (7%).

Quant à la deuxième décennie entre 1987- 1998 elle a été la plus propice au développement des villes satellites, a vu près de 100 000 habitants qui ont changé de résidence et se sont orientés vers le khroub (25%) ,10% vers didouche Mourad et 10% vers Ain Smara et 10% vers Bekira. Les 35% restant ont été transféré vers d'autres lieux notamment les quatre chemins, ville nouvelle Ali Mendjli, Ain Abid, Ouled Rahmon et ibn ziad. Quant à la dernière période septennal a enregistré un départ de 74520 habitants vers la nouvelle ville, Khroub, Ain Smara, Didouche Mourad et Bekira. Ce phénomène de déplacement de la population a été adopté et confirmé par l'actuel PDAU du groupement de Constantine (fig n° 4) approuvé par le décret exécutif n°98/83 du 25/02/1998.

Son poids démographique écrasant est à l'origine de ses problèmes actuels. En effet l'évolution de sa population fut rapide par rapport à aux disponibilités spatiales limitées de son territoire. Sa morphologie urbaine, sa forme et sa structure sont inhérentes à son milieu physique lequel a déterminé l'histoire de son développement. En effets, le site de Constantine est marqué principalement par le Rocher, lieu où s'est implantée originellement la ville de Constantine. Il se distingue par le fait qu'il a conservé ses fonctions de commandement tout en continuant de polariser la ville. Le développement continu des fonctions de la ville et son extension spatiale actuelle n'ont pu la dégager de la tutelle du centre (Rocher) qui demeure le centre économique réel de Constantine et en partie de sa région. D'une superficie de près de 30 ha au début de la colonisation française en 1837, la ville est passée un siècle après (1937) à 234 ha. Au début des années cinquante, elle atteint 1 800 ha. Après l'indépendance (1962), Constantine s'est progressivement étendue (fig n° 5) et la consommation des terres s'est amplifiée (tableau n°2)pour atteindre 2 558 ha en 1977, 3 285 ha en 1987, 4 547 ha en 1993 et 5 138 ha en 2000, pour arrivé en 2009 à 18300 ha (Source Pdau de Constantine, 2010).

Tableau n°2 : Evolution de la population et de la superficie de la ville de 1837 à 2008

Année	1837	2008
Population	30 300	438 205
Superficie de la ville	30 ha	18300 ha

Source Pdau de Constantine, 2010

1.5 Les quartiers de la ville de Constantine (fig n° 6):

La ville de Constantine est divisée en 10 secteurs urbains et en plusieurs quartiers ; soit 38 quartiers (Annexe n°3, a, b, c, d), ces grands quartiers sont délimitées à l'intérieure des 10 secteurs urbains de la ville, ces quartiers urbains sont présentés dans le tableau n° 3 :

Tableau N°3 : Les quartiers urbains de la ville de Constantine états actuelle en 2008

N°	Quartiers urbain	Nbr de quartiers	Quartiers
1	5 Juillet 1962	03	Boussouf-Arafa-5juillet
2	Belle vue	04	20 Aout - kouhil - belle vue- k.boumedous
3	Boudraa Salah	05	Cité elbir- Boudraa Salah- Martyrs-Hatabia-Bencherghi
4	Kitouni	04	Sidi mcid- Aouinet elfoul- Maquisards- Coudiat- Bardo
5	Rached	01	Rached
6	Sidi mabrouk	04	Sidi Mabrouk inf.-Mansourah.- Daksi- Fr.Abbas
7	Ziadia	03	Sakiet sidi Youcef- Ziadia- dj. Ouahch
8	Bab ElKantra	02	Bab ElKantra-Emir Abdelkader Sup
9	ElGuemas	04	ElGuemas - 4ème Km- Sissaoui - Erriad
10	Muriers	04	Bentellis- Muriers- Chaab Ersas- Palmiers

Source : Pdau de Constantine 2010.

1.6. Les infrastructures et les équipements de la ville de Constantine :

L'université de Mentouri comprend 09 facultés et 01 Institut National regroupement 40 Départements. Au delà des structures lourdes en matière d'infrastructures sanitaires comme l'hôpital et la polyclinique; l'activité sanitaire se complète par des infrastructures légères tels que les centres de santé et les salles de soins. Constantine est dotée d'infrastructures hospitalières importantes le Centre Hospitalo-universitaire Ben Badis : 1439 lits. Outre sa vocation de formation et de recherche, l'hôpital couvre en matière de soins les besoins des populations de quinze wilayas de l'Est du pays à travers ces trois structures hospitalières: L'unité centrale, l'unité de Chirurgie Dentaire et quatre établissements hospitaliers spécialisés à vocation régionale : E.H.S. Daksi : Uro-Néphrologie : 120 lits, E.H.S. Erriadh Chirurgie Cardiaque : 120 lits E.H.S. Psychiatrique : 240 lits, E.H.S. Sidi-Mabrouk Mère et Enfants : 260 lits

Figure n°5 : Evolution de la ville de 1830 à 2010

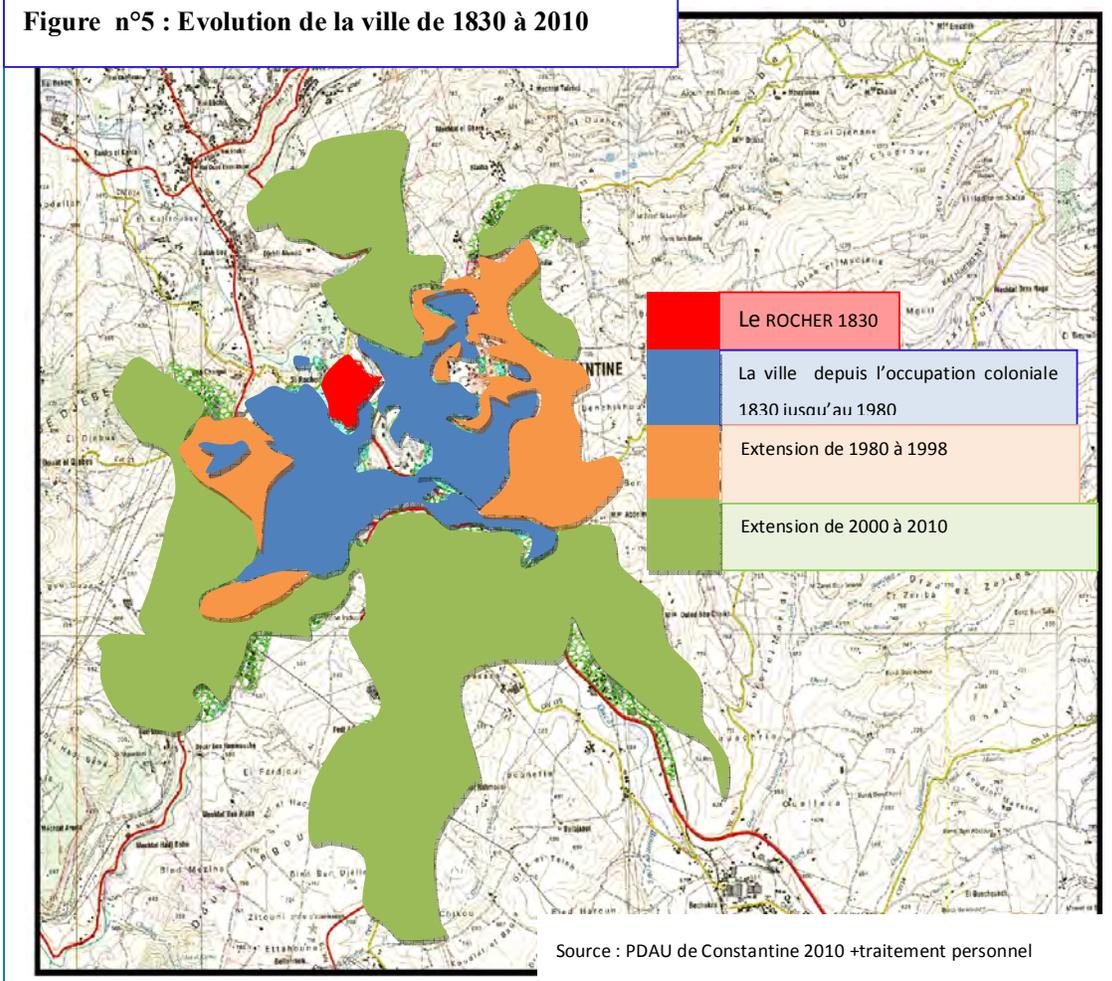
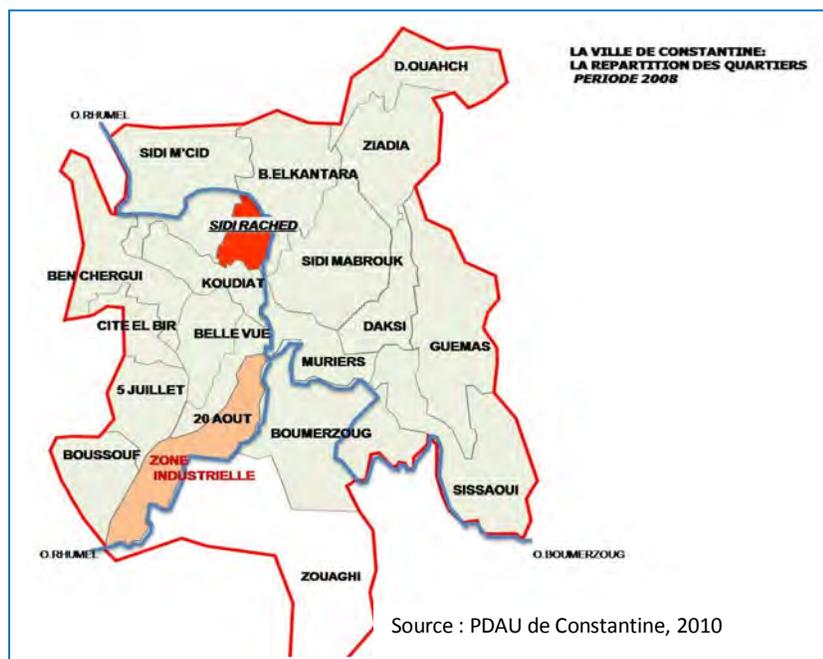


Figure n°6 : les quartiers Urbains de la Ville de Constantine



En ce qui concerne les équipements administratifs, les besoins sont quasi-satisfaisants, surtout après la réalisation des nouveaux sièges de cité administrative à Daksi: siège wilaya, siège daïra, siège APC, cité administrative, protection civile, zone militaire, casernes , cité militaire gendarmerie nationale, prison civile, siège organisation moudjahidine, palais de justice, tribunal civil, centre CNAS, Algérie télécom, Algérie poste, cadastre, DUC, hôtel des finances, DTP, DLEP direction des mines et industrie, direction de l'éducation, DPAT, direction de l'hydraulique, sureté urbaine, école de police. La ville de Constantine est dotée de plusieurs infrastructures sportives réparties à travers l'agglomération chef lieu, complexe omnisport, stade communal, salle omnisport, et aire de jeux, jardin public, piscine olympique, centre hippique. Les espaces verts (jardins publics, squares) font partie du paysage de la ville de Constantine.

En matière d'équipements socio culturels et cultuels on enregistre à travers la ville de Constantine les structures suivantes : Mosquée, cimetièrre, centre culturel, bibliothèque communale, crèche et jardin d'enfants, auberges maison de jeunes, théâtre régional, théâtre en plein air, parc d'attraction et de loisirs, bibliothèque wilaya dar Errahma, orphelinat, arts et métiers, centre de l'artisanat, site archéologique, cinéma, bibliothèque régionale.

Les activités industrielles, Situées au sud est et ouest de l'agglomération longeant l'oued Rhumel, L'activité à Constantine est très variée :

- Mécanique, métallurgie, matériaux de construction, travaux publics, chimie, plastique, caoutchouc, agro-alimentaire, textile confection, bois, papiers et d'autres industries.
- la zone industrielle palma (Constantine) 73 ha.
- la zone d'activité du 24 février 1956 (Constantine) 31 ha.
- la zone d'activité le Rhumel (Constantine) 75 ha.
- La zone d'activité Boumerzoug (Constantine) 41 ha.

Constantine regrouperait aujourd'hui 50% de l'activité de du médicament en Algérie.

La ville de Constantine est traversée par les routes nationales, (R.N.5, RN.3, RN.10, RN.79) qui se transforment à l'intérieur du périmètre urbain en voies primaires principales, confortée par le boulevard de l'est et le contournement Massinissa, les voies secondaires viennent se greffer sur ces principaux axes pour relier entre eux les différents quartiers de la ville de Constantine. Des échangeurs ont déjà été réalisés et trois autres sont en projet pour faciliter le transport. Le

tramway et les lignes téléphériques⁵⁶ semblent une réponse possible à ces difficultés. Par ailleurs de nombreuses « Trémies », passages routiers souterrains ont été construits où sont en cours de réalisation. L'autoroute est ouest est un projet en cours, une fois terminé, il va désenclaver complètement la wilaya de Constantine selon l'étude.

Pour le transport ferroviaire, le chemin de fer revêt un intérêt certain depuis le dédoublement de la voie Ramdane Djamel - El Gourzi et la mise en circulation d'un train de banlieue pour le transport des voyageurs des faubourgs de Constantine. A cet effet, il y a eu le lancement de nombreux projets : Dessertes ferroviaires de voyageurs pour couvrir l'axe Skikda, El Ghourzi et la bretelle El Khroub- Ain Abid. Le flux de voyageurs de l'axe Didouche Mourad- El Khroub, El Khroub-Ain Abid, El Khroub -Ain M'lila peut être pris en charge à plus de 60%, par des liaisons régulières de trains de banlieue. Les gares actuelles sont équipées pour ce service, sauf, le tronçon, El Khroub-Ain Abid est à aménager (Pdau de Constantine, 2010 :19).

1.7 Le rayonnement de la ville sur sa région

Sa position stratégique dans le pays lui confère un rôle National. Il est utile de préciser que cette région est également appelée région de Constantine, ce qui n'est pas improvisé et interpelle une réalité autant historique que contemporaine dont sa prise en considération dans tout projet. Constantine garde son rayonnement sur la région même si elle est confrontée dans son environnement régional proche (l'est algérien) à des métropoles, voire des villes de second rang particulièrement dynamiques.

En plus de sa position stratégique au carrefour des grands flux humains et commerciaux faisant la jonction entre les Hauts Plateaux de l'Est et la Méditerranée (via les ports de Skikda et d'Annaba). Le croisement des réseaux d'infrastructures au niveau du chef lieu de Wilaya est un atout «Mythique» pour le développement régional. L'accessibilité rendue facile grâce à un réseau routier et un réseau ferroviaire relativement bien développé (ou en développement) tant en direction du littoral que vers les hauts plateaux, est un atout supplémentaire dans la dynamique régionale orchestrée à partir de Constantine.

Métropole intérieure méditerranéenne, elle met en place une stratégie métropolitaine privilégiant: Constantine à l'intérêt d'être à la fois une métropole de la zone Nord mais aussi une métropole

⁵⁶ Nous en parlerons dans la troisième partie de cette recherche.

Intérieure polarisant les Hauts Plateaux Est vers Batna, Tébessa, M'Sila, Sétif et ainsi que quelques Villes du Sud comme Biskra. Sa population s'élève, au dernier RGPH 2008 (Recensement préliminaire), à 9.111.667 habitants, et 7870 218 habitants au recensement de 1998, soit un taux d'accroissement global moyen de 1.48%, (SDAM de Constantine, 2008).

Le rôle de Constantine dans l'armature urbaine, se caractérise par une forte polarisation du fait de l'histoire et simultanément sa situation en plein centre de l'est Algérien. C'est l'exemple type de carrefour de communication. Même la création des villes nouvelles de « Ali Mendjeli » et de « Massinissa » et le report de croissance vers les sites d'urbanisation préconisés par le PDAU, a été réfléchi dans l'objectif de répondre à la demande de logements et à la saturation du centre historique n'ont pu dégager ces espaces de la tutelle du Rocher.

La ville de Constantine joue un rôle essentiel dans l'organisation fonctionnel de l'espace de l'est algérien en mettant en place une stratégie métropolitaine privilégiant un rayonnement régional, national voir international, s'appuyant sur un aéroport international, des potentialités dans les domaines de la culture, de la recherche, de l'information et du commerce; le développement des échanges vers le sud Tunisien et la Libye et une position de carrefour pour les échanges de tout l'Est Algérien (Urbaco, expertise 2009 :76). Véritable carrefour d'échanges entre les différentes parties est-ouest, nord et sud de cette région, elle en est également le centre culturel, cultuel et scientifique. Constantine et Annaba assument des fonctions métropolitaines au niveau maghrébin.

Du point de vue économique, le rôle de Constantine se confond ainsi avec celui du grand Constantine (la Wilaya). D'après le schéma de cohérence urbaine de Constantine, l'influence de la ville sur la région a été présentée sous forme de cercles concentriques dont le centre se situe au niveau de la vieille Ville (fig n°7). On a ainsi un premier cercle qui englobe toute l'agglomération malgré ses extensions tentaculaires; un deuxième cercle regroupe les Villages satellites en coïncidant grossièrement avec les limites de la Wilaya; le troisième cercle prend en auréole toutes les Villes moyennes (Chelghourn Laid, Ain M'Lila, Oued Zenati, El Harrouche. Dans le domaine des activités tertiaires, les commerces et notamment le commerce de textiles mettent Constantine en position régionale privilégiée et originale : la seule rue Larbi Ben M'Hidi livre tout l'Est Algérien (SDAM de Constantine, 2008).

Le tertiaire supérieur, historiquement consacré, s'est amplifié par le développement de l'une des plus grandes universités d'Algérie, comme pour compenser les déperditions au profit d'Annaba. Seule métropole intérieure du pays, Constantine escamotant des fonctions tertiaires nettement affirmées notamment dans le domaine culturel et de la recherche scientifique et dispose d'un tissu industriel important. Elle exerce depuis longue date une fonction de commandement surtout l'Est du pays.

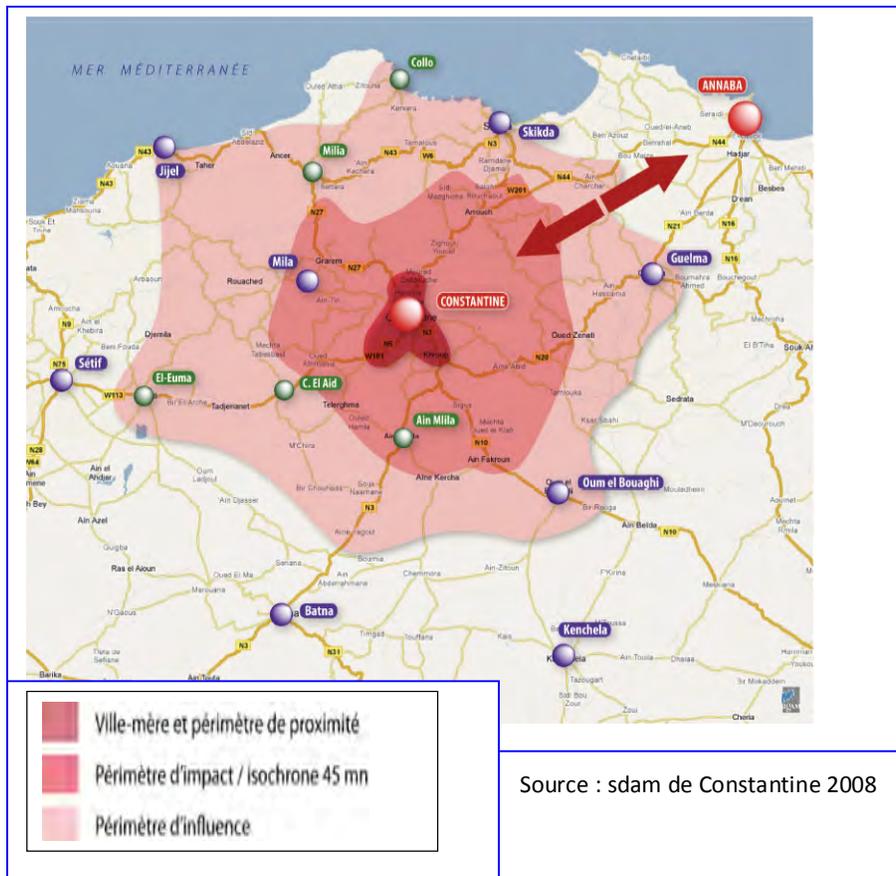
Le contexte géoéconomique favorable, offre à Constantine d'importants atouts pour constituer un pôle d'excellence à rayonnement régionale. En 2007 la ville concentre 65.96% de commerce, 47.53 % de la population, 47.05% poste et télécommunication et 39.38% des infrastructures enseignement (DPAT, 2000 et 2007). En 2008 la ville concentre 68% de commerce par rapport à toute la wilaya (tableau n°4). Toute fois, malgré la contraction de l'aire de juridiction de la wilaya à chaque découpage administratif, la ville de Constantine a su garder le même statut administratif et le même poids, plus particulièrement dans la région Nord-est du pays et surtout le même rayonnement vis à vis le tertiaire.

Tableau n°4 : l'évolution des commerces de la Wilaya de Constantine par commune 2007-2008

<i>Années</i>	<i>2007</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2008</i>
<i>Secteur</i>	<i>total</i>	<i>part en %</i>	<i>total</i>	<i>part en %</i>
Constantine	24380	65.96	29226	68%
Hamma bouziane	2407	6.51	2554	6%
<i>Didouche mourad</i>	<i>1199</i>	<i>3.24</i>	<i>1260</i>	<i>3%</i>
<i>Zighoud youcef</i>	<i>872</i>	<i>2.36</i>	<i>903</i>	<i>2%</i>
<i>Beni hamidene</i>	<i>126</i>	<i>0.34</i>	<i>134</i>	<i>0%</i>
<i>Khroub</i>	<i>4087</i>	<i>11.06</i>	<i>4505</i>	<i>11%</i>
<i>Ain abid</i>	<i>903</i>	<i>2.44</i>	<i>949</i>	<i>2%</i>
<i>Idn badis</i>	<i>279</i>	<i>0.75</i>	<i>296</i>	<i>1%</i>
<i>Messaoud boudjeriou</i>	<i>164</i>	<i>0.44</i>	<i>164</i>	<i>0%</i>
<i>Ain Smara</i>	<i>1497</i>	<i>4.05</i>	<i>1630</i>	<i>4%</i>
<i>Ouled rahmoune</i>	466	1.26	<i>506</i>	<i>1%</i>
<i>Ibn ziad</i>	581	1.57	<i>636</i>	<i>1%</i>
<i>Total</i>	36961	100	42763	100%

Source : Direction du commerce 2009

Fig n° 7 : l'influence de la ville de Constantine sur la région



L'accessibilité rendue facile grâce à un réseau routier et un réseau ferroviaire relativement bien développé tant en direction du littoral que vers les hauts plateaux, est un atout supplémentaire dans la dynamique régionale orchestrée à partir de Constantine. La superficie des zones industrielles sur Constantine est quasiment le double de la Superficie observée sur Annaba (642 ha contre 351,12 sur Annaba) témoignant notamment de la forte assise industrielle de Constantine même si elle apparaît moins diversifiée que celle d'Annaba. Le Grand Constantine compte plusieurs secteurs d'activités, développées ou à développer (SDAM Constantine 2008).

En conclusion, la métropole constantinoise dispose d'un certain nombre de fonctions qui lui assurent un certain rayonnement à l'échelle nationale que ce soit son aéroport, ses Universités, ses hôpitaux, qui la qualifient notamment par rapport aux autres villes de l'est Algérien. Il se trouve que ce rayonnement va être accentué par des équipements structurants programmés ou en cours de réalisation notamment :

- ⊖ Un théâtre de verdure 2500 places qui s'étend sur une assiette de 3,10 ha situé à proximité de l'institut d'architecture Mentouri au Sud de Constantine.
- ⊖ Une bibliothèque régionale de 1000 places d'une surface foncière de 1389,78 m² situé au 7ème km dans la zone de Boussouf et qui est en cours de construction.
- ⊖ Le village numide qui est un projet d'aménagement touristique situé au Nord- Est de la ville d'El Khroub d'une surface de 50 ha.
- ⊖ la ville universitaire qui est un projet d'étude d'aménagement d'une ville universitaire sur un site sis à la ville nouvelle « Ali Mendjeli » comprenant un pôle pédagogique d'une capacité de 52.000 places et des résidences universitaires d'une capacité de 40.000 lits.
- ⊖ Le centre de recherche en biotechnologies qui est en cours de construction à Constantine.

Par ailleurs, La ville rencontre plusieurs contraintes telle que la rareté du foncier urbanisable (site escarpé, versants à pente raide, zones sensibles soumises aux glissements de terrains), la prolifération des constructions illicites, et le sous-équipement des zones périphériques, qui constituent les causes directes de l'asphyxie des zones centrales qui demeurent très sollicitées et un réseau de routes sous dimensionnées, surexploitées et physiquement saturées. Qu'en est-il du centre ville ?

2. Le centre ville de Constantine

2.1. Le centre ville de Constantine a-t-il une délimitation ?

Délimiter un centre, ne signifie pas tracer une ligne sur un plan marquant les limites que l'on désire donner un notre centre, la délimitation comme nous avons vu dans le chapitre n°1 de la première partie de la recherche se base sur un ensemble de critères, notamment les fonctions destinées au centre, la densité d'habitations, densité des activités économiques et services, prix élevé du terrain, taux élevé du mouvement etc. Toutefois, il serait primordial de souligner un point très important concernant les centres villes, et qui matérialise en quelque sorte la prise de conscience de ce que représente le centre dans une ville moderne « sa délimitation dans l'espace ». Sur quoi repose cette délimitation? Que faut-il entendre spatialement par le centre ville de Constantine ?

Il est admis chez les chercheurs dans le domaine urbain que « le centre d'une ville puisse être traité comme un organe ayant des fonctions précises, et faisant l'objet d'un plan particulier, celui-ci étant bien incorporé à un plan général de la ville» (Bonnaud Suquet A, 1966 :53). Un tel plan, présuppose évidemment la délimitation du centre : sans quoi il est bien évident qu'aucune étude sérieuse ne peut être menée à bien précise l'auteur. Le centre ville de Constantine possède t-il un plan ? Une délimitation ?

Pour répondre à cette question nous nous sommes basé sur deux éléments essentiels : le premier élément concerne l'examen des différents documents se rapportant à la ville en général et au centre en particulier si' ils existent. Quant au deuxième élément, il s'agit de quelques entretiens effectués avec les principaux acteurs de la ville (annexe n°3e). Sur la base de nos différents entretiens avec différent acteurs de la ville (APC, direction du Transport, direction du Tourisme, de la Culture, la Duc, la Dlep...) et l'examen des différents projets et études concernant cet espace directement ou indirectement, nous avons remarqué une absence totale d'un plan pour le centre ville. D'autre part, nous avons remarqué une confusion et une fragmentation qui caractérise ses limites dans l'espace, chaque organisme ou secteur défini spatialement le centre selon des critères propres.

A titre indicatif, pour la majorité des administrations consultées, le centre se limite au Rocher jusqu'au centre el khalifat, pour d'autre il englobe en plus du Rocher le koudiat, avec ou sans les axes Belouizdad et Boudjeriou ainsi que Abane Ramdane. D'autres organismes (l'APC)

considère le centre là où il y a les équipements et les commerces, de ce fait le centre se prolonge jusqu'au centre culturel Malek Hadad. Quant à la direction du tourisme, le centre englobe l'espace où il y a les hôtels. Pour d'autre, le centre est la partie ouest sans le Rocher car pour eux ce dernier est un patrimoine (une médina). Parfois on résume le centre à la place de la brèche. Ce qui nous confirme l'absence de plan et de la délimitation du centre ville de Constantine.

Par ailleurs, dans le cadre de l'étude des problèmes de circulation dans le centre ville de Constantine établie par le métro d'Alger en 1997, la direction du transport présente le centre ville « comme étant la zone la plus anciennement urbanisée de Constantine est formée par: Le koudiat ; le Rocher ; la Casbah ; la vieille ville ; la brèche » (métro d'Alger, 1997 :25). Cette présentation coïncide avec la majorité des différents critères de délimitation d'un centre. Cependant, nous soulignons l'absence de la partie de Bab el kantara (la plus proche du ravin).

Dans notre recherche, le centre ville englobe le rocher, le koudiat et ses alentours et une partie de bab el kantara (fig n° 15). Notre brève délimitation⁵⁷ est basée sur les critères de délimitation du centre présentés dans le premier chapitre de cette recherche. Nous retiendrons les critères morphologiques (densité du bâti,), critères fonctionnels (concentration des activités économiques et équipement administratifs), taux élevé du mouvement de population et de véhicules, critères historiques, prix élevé du terrain et des locaux (accessibilité).

Sur le plan historique, le centre (rocher+koudiat+bab el kantara) est la partie la plus anciennement urbanisée de Constantine. Le rocher date de l'époque numide, en concrétisant la ville à un moment donné de son histoire. Le centre ville en général (Fig n°8) et le Rocher en particulier (Fig n°9) exprime une morphologie urbaine issue de l'histoire présentant des séparations et des imbrications des tissus et des modèles urbains (fig n°10). Il présente la densité la plus élevée (annexe n°3 b,c,e,f). Sur le plan architectural également le centre présente un mariage d'éléments architecturaux et de matériaux reflétant différentes époques (planche n° 3).

Le centre détient un réel potentiel d'attractivité. Il est le siège réel et symbolique du pouvoir politique. L'existence de ce dernier est manifeste par les sièges de wilaya et le palais de justice...il est un site privilégié pour l'installation commerciale. La fonction commerciale

⁵⁷ Nous tenons à rappeler que la délimitation d'un centre demande une approche pluridisciplinaire et engage un travail de terrain très approfondi qui ne constitue pas notre objectif principal dans cette recherche.

caractérise le centre : 5441 activités se concentrent dans le centre sur les 29226 activités (18,61%) que concentre la ville. Il se distingue du reste du territoire par le regroupement des activités tertiaires, d'équipements collectifs publics ou privés, et par la coexistence entre des fonctions urbaines multiples : La fonction administrative, la fonction financière (il concentre 75% d'équipement financiers par rapport à la wilaya), la fonction culturelle (théâtre régional, palais du bey, medersa, gare ferroviaire, parking à étage, hôpital,) (Fig n° 11). Dans ce même sens confirment certains chercheurs Algériens notamment Laarouk que « Le plan d'occupation des sols à Constantine montre que les espaces d'activités et de services se concentrent en majorité dans le centre ville « Rocher ». Cet espace ne constitue pas uniquement le centre commercial de la ville de Constantine, mais son importance s'étale à d'autres dimensions en constituant le noyau des activités et de services. Il est le centre de la civilisation de part sa position centrale dans la ville » (E Laarouk, 1984 :98).

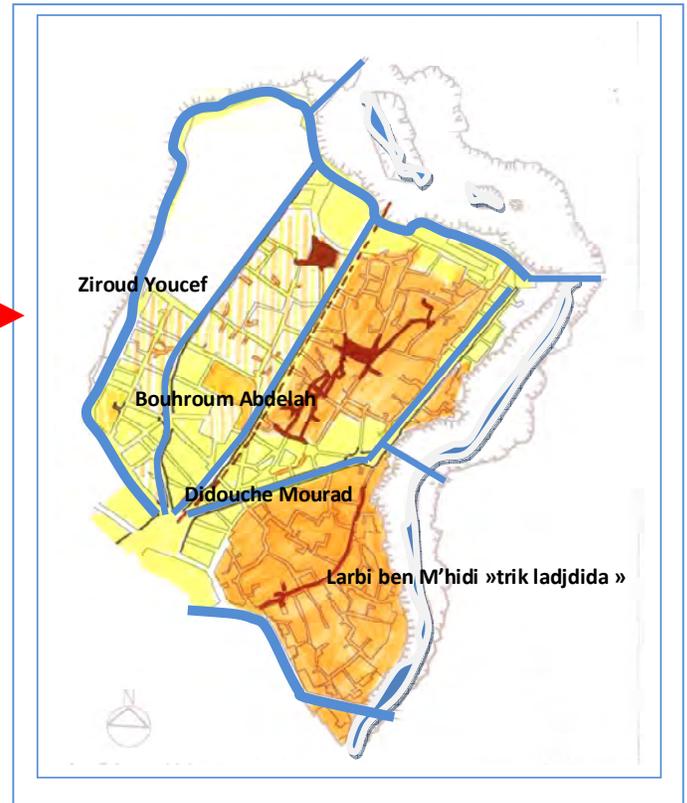
La concentration des équipements et des activités économiques s'étalent au koudiat et ses alentours et à Bab el kantara. Cette dernière (Bab el kantara) présente une concentration d'équipement à l'échelle régionale (fig n°11) tel que la gare ferroviaire, l'hôpital (CHU), parking à étages et une évolution dans les activités économiques (de 413 activités en 2001 on est passé à 993 en 2008) (nous aurons à y revenir dans le troisième chapitre de la deuxième partie pour présenter l'évolution des activités dans toutes les parties du centre).

En ce qui concerne le mouvement de population, le centre est aussi l'espace urbain le plus fréquenté et le plus pratiqué par les citadins. Il connu un taux élevé du mouvement de population : A titre d'exemple selon les données de la direction du transport : 3753,09 habitants de la cité Boussouf sur les 22 077 habitants soit 17% fréquentent le centre ville. De sidi mabrouk on compte 1809,29 habitants qui fréquentent le centre sur les 34996 habitants soit 5,17% de la population du quartier.

Figure n °8 : la morphologie urbaine du centre ville de Constantine

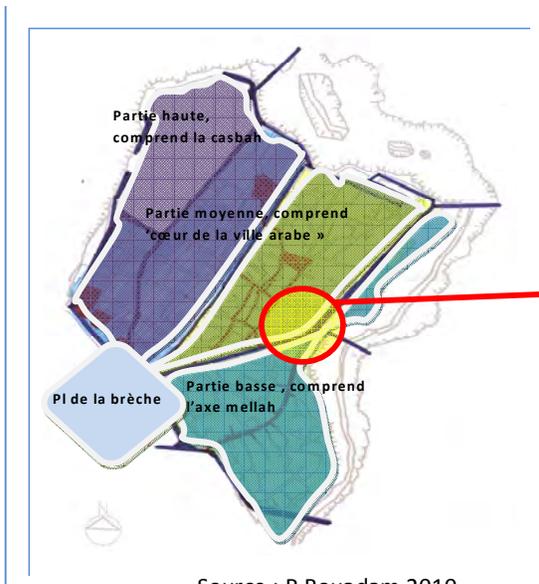


Figure n °9 : la morphologie urbaine du Rocher



Source : R, Bouadam ,2002

Figure n °10 : séparation et l'imbrication des tissus urbains à travers les parties du Rocher



Source : R Bouadam,2010

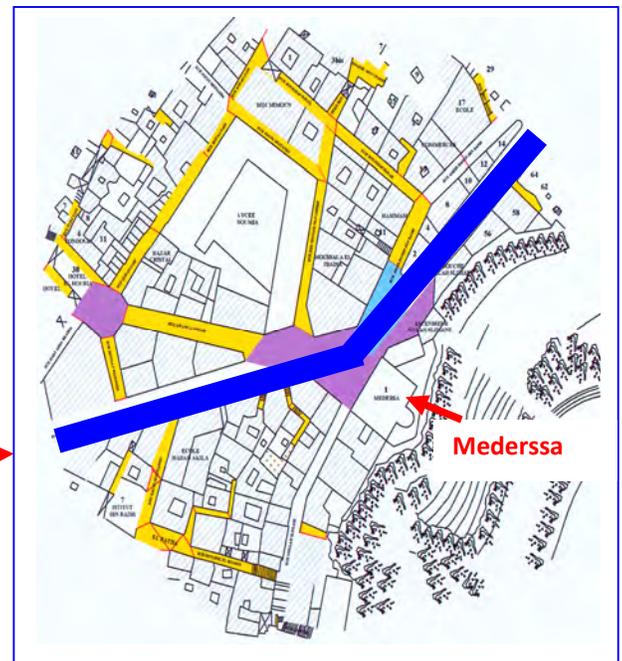
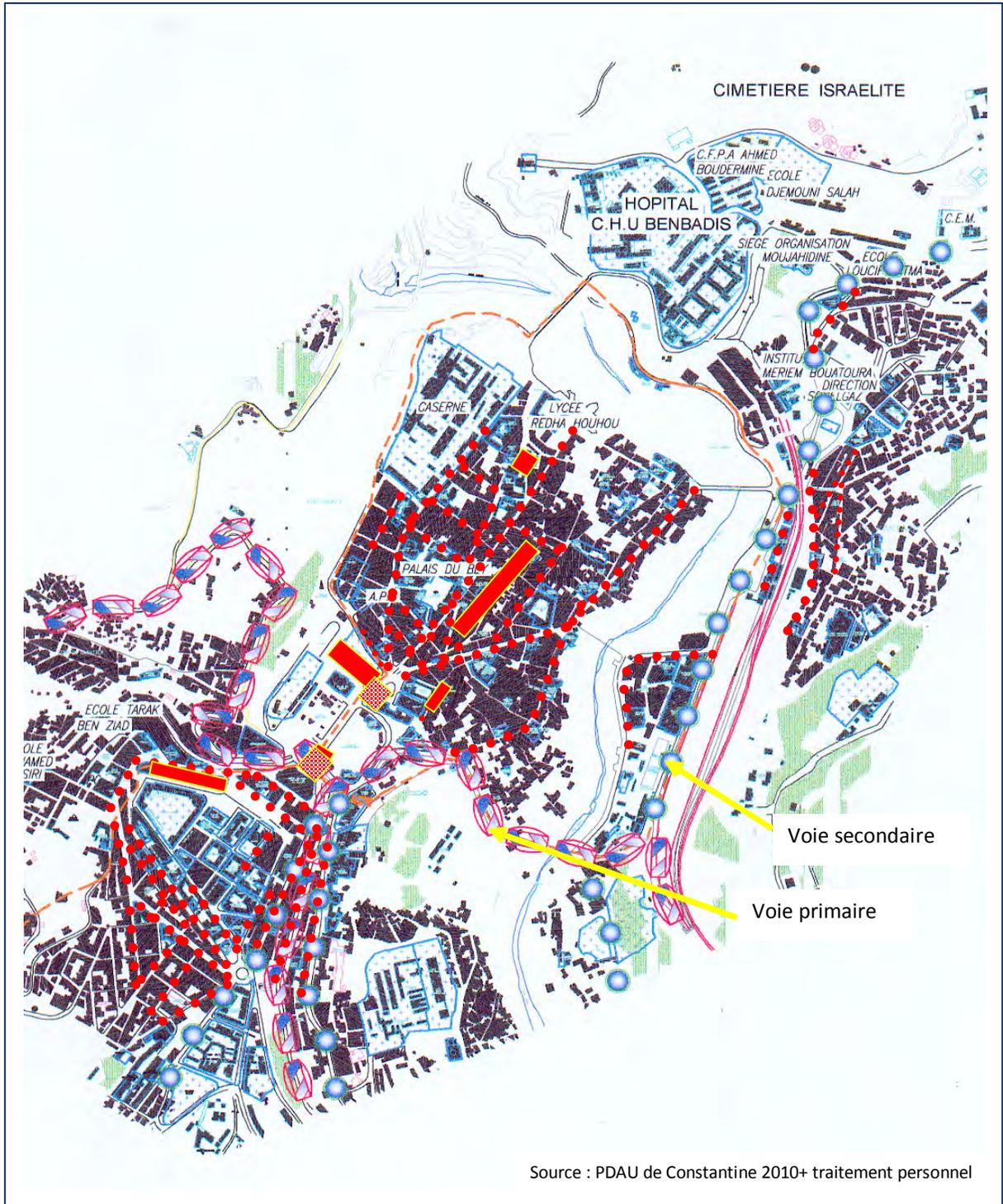


Figure n°11: Le centre en 2010, la concentration des équipements et des activités commerciales



-  Les équipements
-  Les activités commerciales
-  Les activités commerciales souterraines
-  Les concentrations commerciales

Planche n° 3: la diversité et la fusion architecturale et urbaine au sein du centre ville

Coté bab el Djabia

Coté la Brèche



2002



Rahbet ladjemal



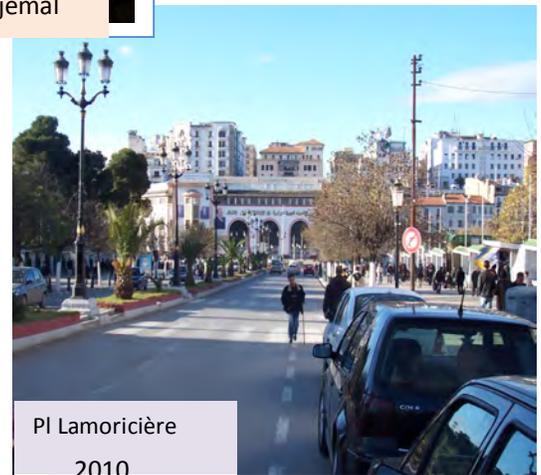
2002

Vue sur le centre coté koudiat



L'axe Abane Ramdane (architecture occidentale)

2002



Pl Lamoricière

2010



Larbi ben m'hidi « Triq ladjida »



Vue sur le centre du coté gorges (2002)

Source : terrain 2002+2010

L'influence du centre de Constantine dépasse de loin les limites de la ville. Son influence parvient à toute la région de l'est; la population flottante est estimée à environ 30% à 35% (direction du commerce). A titre indicatif, les usagers des communes qui constituent le groupement de Constantine se dirigent en grande partie vers la ville de Constantine pour des raisons de services, de travail, d'études et autres (tableaux n° 5) qui ne se trouvent pas dans les autres communes (fig n°12). L'examen du tableau suivant révèle que presque la moitié de la population se dirige vers la ville de Constantine.

Tableau n°5: Taux de flux se dirigeant vers Constantine

Flux vers de Constantine	Nombre	Taux %
Commune el khroub	4088	42%
Commune Hamma Bouziane	440	45%
Commune d'Ain Smara	1020	51%
Commune de Didouche Mourad	650	51%

Source : pdau de Constantine 2010.

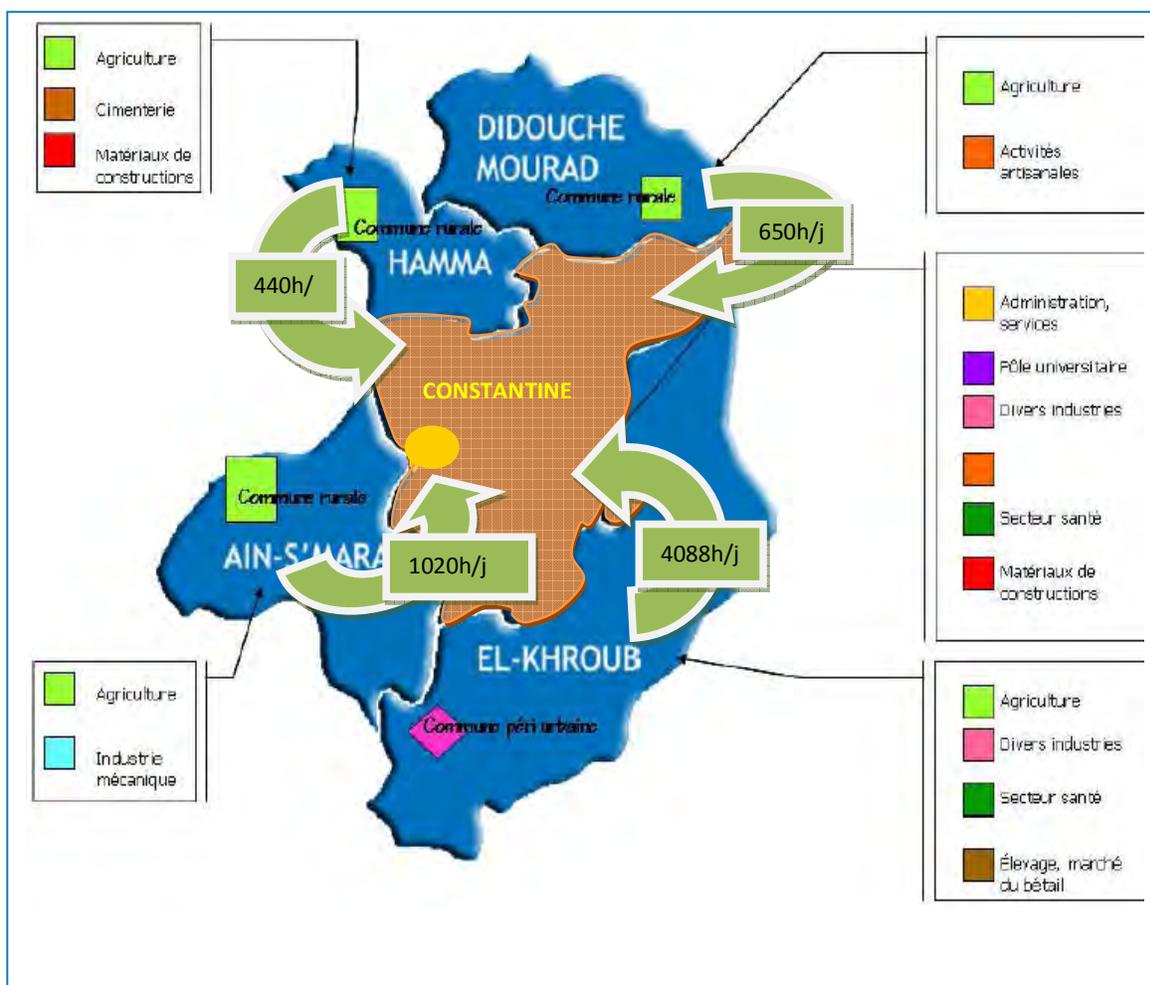
Un autre point est à souligner, il s'agit du prix de location des locaux au sein de certains quartiers de la ville (Tableau n° 6). Nous remarquons que le prix est très élevé dans les axes Boudjeriou et belouizdad, Bab el kantara et le rocher par rapport aux quartiers Sidi mabrouk et Boussouf.

Tableau n°6 : prix de location des locaux au sein de certains quartiers et axes de la ville

Quartiers et axes principaux	Prix de location en da/mois
Kouhil lakhdar	7500-10000
Sidi mabrouk	1800-25000
Boussouf	1400-18000
Rocher « Larbi ben m'hidi »	35000-50000
Saint jean « boudjeriou et belouizdad »	25000-45000
Didouche Mourad	30000-50000
Bab el kantara	22000-25000

Source : direction des domaines 2007

Figure n° 12 : Direction et taux des flux à partir des communes vers Constantine



Source : pdau de Constantine 2010 + traitement personnel

2.2 Les parties composantes le centre :

Sur la base de ces critères, le centre ville de Constantine englobe l'ensemble de l'espace de la ville à un certain moment de son histoire. Il se situe à l'intérieur des secteurs urbains kitouni et bab el kantara et englobe l'ensemble du secteur sidi Rached (fig n°13). Par ailleurs nous soulignons un point concernant cette délimitation ; est que la partie la plus importante se situe du côté du koudiat, car la partie de bab el kantara présente beaucoup de contraintes notamment la morphologie du site et la voie ferrée. Sur le plan physique, le centre ville de Constantine se compose de trois parties distinctes (fig n°14). Toutes ces parties constituent des espaces historiques. Elles se rattachent entre elles par des ponts comme le Rocher et bab el kantara, ou par des places charnière, nous distinguons la place de la brèche et des martyres qui relie le rocher et le koudiat et ses alentours (fig n°15).

Figure n°13 : situation du centre ville / aux secteurs urbains

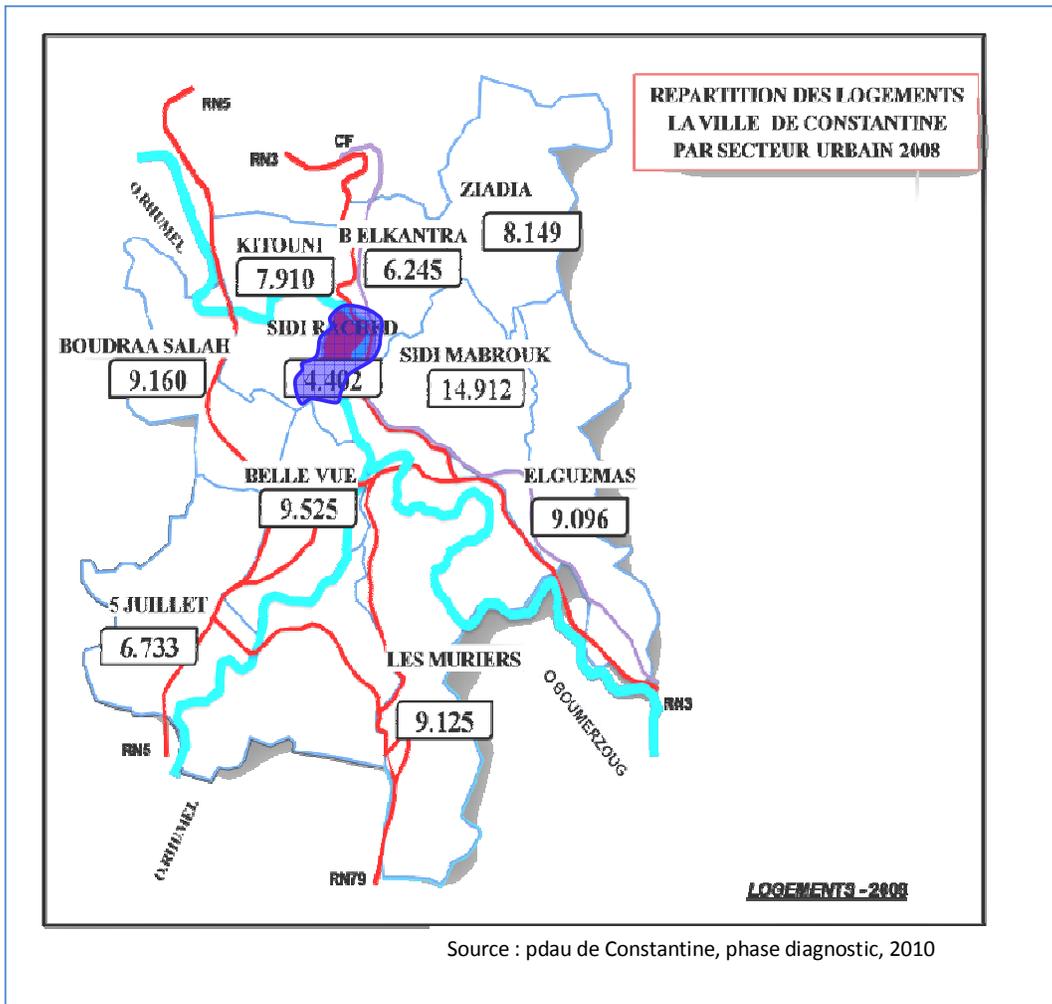
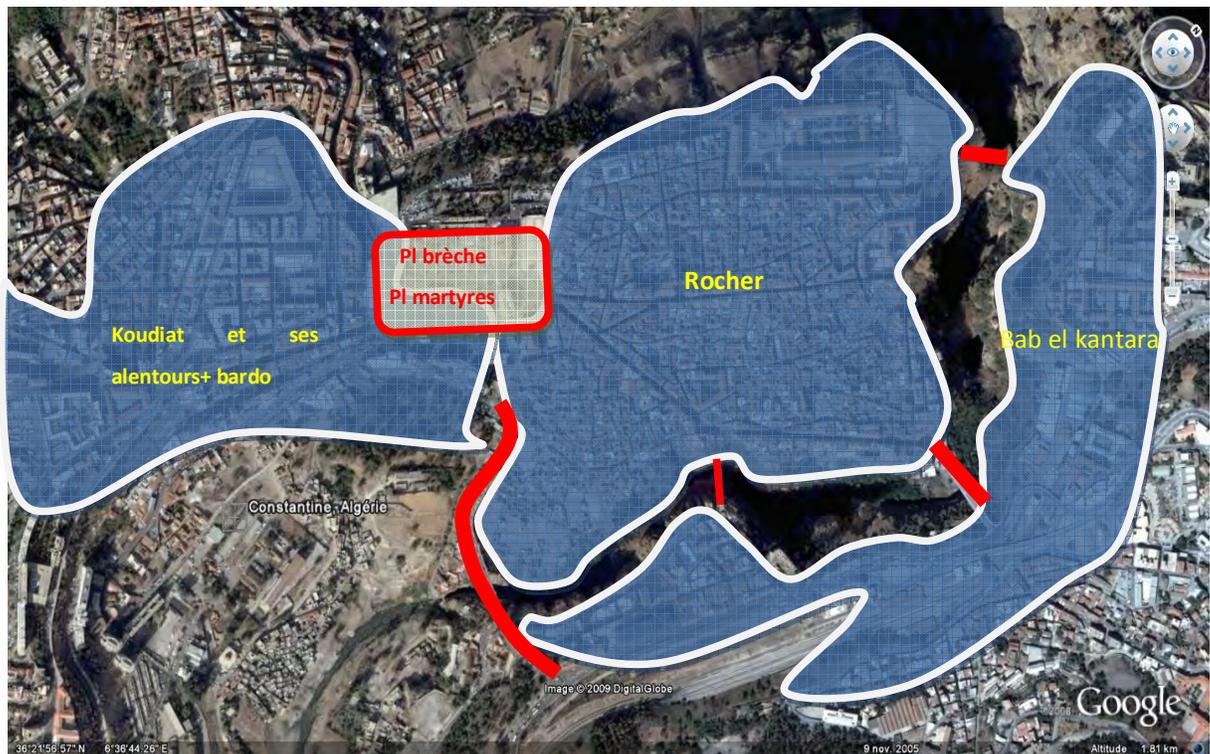


Fig n° 14 : les différentes parties du centre ville et le réseau viarie



Figure n° 15 : les différentes liaisons des parties du centre



Source : fond de carte internet +traitement personnel

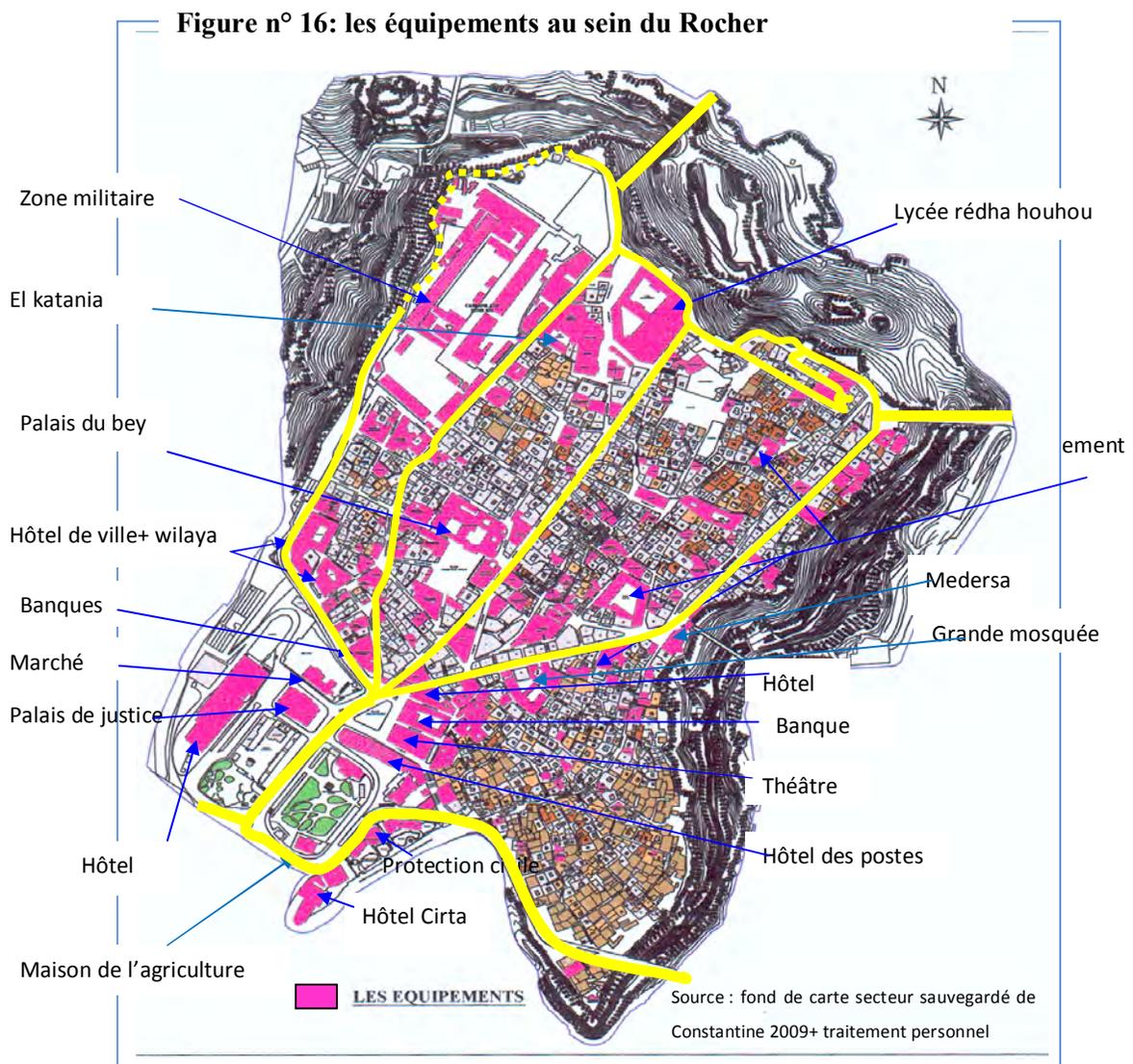
■ Les ponts

2.2.1/ Le Rocher :

Le Rocher⁵⁸, cet espace qui était hier une ville bien structurée avec son centre et ses faubourgs est devenu actuellement un espace qui se caractérise par la juxtaposition et la fusion de deux types d'urbanismes et d'architectures l'un coloniale et l'autre de type traditionnel (arabe) fondé sur les restes des civilisations précédentes. L'urbanisme colonial est caractérisé par une certaine régularité des rues qui facilite l'introduction de nouveaux moyens de transports et la présence de grands boulevards, d'équipements assez importants sur le plan grandeur et hauteurs, et une architecture différentes de celle qui existées avant. Cependant la partie arabe ou traditionnelle, est caractérisée par l'irrégularité des rues la richesse dans le volume et la simplicité des façades. Le réseau viaire ne permet pas l'introduction de la voiture, chose qui est très nécessaire pour un centre ville. Il s'organise autour de quatre voies structurantes qui partent de la brèche: Larbi ben M'hidi, Didouche Mourad, Bouhroum Abdelah, et Ziroud Youcef, ainsi que le Boulevard de l'Abîme. Ces voies enserrant ces quartiers et les desservent depuis l'extérieur, nous pouvons distingués ces voies sur les figures n° 9, n° 14 et n°16.

⁵⁸ Sur les différentes activités urbaines assurées par le Rocher uniquement voir thèse de magister de R Bouadam, 2002 chapitreII de la première partie pp39-58.

Le Rocher englobe des parties qui se distinguent par leurs morphologies et leurs activités mais qui se complètent en fonctions pour former la partie fondamentale du centre ville. La partie haute Casbah : est un quartier très homogène formé de l'habitat et des équipements administratifs et militaires. La partie basse Souika: est le quartier le plus traditionnel de Constantine ou de petites ruelles desservent un bâti très dense, Ce quartier est impénétrable en véhicules, structuré par la rue mellah Slimane, cette rue est très commerçante. Cependant cette partie du centre présente une dégradation très avancée. La partie moyenne : elle englobe le tronçon le plus important du centre de la ville arabe, il présente un tissu urbain issu de l'histoire de Constantine, nous remarquons l'imbrication des modèles urbain et la complémentarité dans les fonctions. Le Rocher regroupe le plus grand nombre d'équipements (cf R Bouadam, 2002) administratifs, scolaires culturels, culturels et activités économiques (fig n° 16).



2.2.2 Le koudiat

Koudia Aty, dressé face à la ville, était une masse énorme de terre et de Rochers, entourait par deux chemins anciennement tracés, route de Tunis devient la rue Rohault- de Fleury, et la rue Séguy-ville Valeix. Ces deux voies furent ensuite raccordées par la rue Saint-Antoine. Occupant une surface de six hectares et ayant plus de trente mètres d'élévation, ce qui représentait un volume de près de deux millions de mètres cubes. Cette colline constitue une véritable barrière entre les faubourgs et la ville. Le dérasement du koudiat⁵⁹ avait été décidé par un arrêté du ministère de la guerre le 14 juin 1852 en vue de développer la ville française. Le dérasement de la colline serait complet au niveau de l'intersection des rues Saint-Antoine et Rohault-de Freury et délimite un plateau de six hectare au même niveau. Des murs à arcades dans la rue petit, Séguy, villevaleix et au début de la rue Saint-Antoine furent élevés pour soutenir la colline. Ce plateau est accessible par plusieurs rampes et un certains nombres d'escaliers (en 1904 du côté de l'avenue Séguy -villevaleix étaient achevés).

« Le plan du quartier crée à cet emplacement prévoyait que sa pente suivrait celle des rues latérales et que la rue centrale, bordée d'arcades, aurait une largeur de quatorze mètres (14m). L'amorce de cette rue fut ouverte derrière la halle aux grains en 1867 et l'autre bout devait se trouver dans son prolongement exact, en plein faubourg Saint- Antoine. Ces deux extrémités qui s'appelaient d'ailleurs l'une et l'autre rue Valée, deviendront les rues L.Bouvard et Cazceaux ». Les quartiers du Koudiat et de Saint-Jean sont nés suite au dérasement de la colline du Coudiat. C'est le secteur le plus moderne du centre ville, il comporte des logements de type colonial, des activités administratives et trois importants établissements d'enseignement secondaires ; lycée el hourya (fig n°17). Le réseau routier de ce quartier est en bon état et possède de bonne dimensions, il est organisé selon une trame orthogonale dense.

2.2.3 Les faubourgs Saint-Jean:

Le faubourg Saint-Jean situé au pied ouest du koudiat, s'étendait de la rue séguy-villevaleix jusqu'à la rue de Verdun sur un terrain en pente. Les faubourgs saint Antoine, qui jouxtait Saint-Jean, était situé au pied sud ouest du koudiat et s'étendait de la rue de Verdun jusqu'à la gendarmerie, sur un terrain également en pente. Ces deux faubourgs se trouvèrent confondus par la suite ; en formant qu'un seul faubourg. Elle constitue une zone de transition : Située au nord

⁵⁹ Cette « décision fut contestée par des personnes ayant des intérêts au faubourg d'el kantara » et que ce projet a été marqué par plusieurs controverses (M, B, Eichelbrenner : 157-158). L'écriture koudiat ou coudiat, désigne le même espace.

du centre ville, de relief moins sévère, la délimitation entre cette zone et le koudiat peut être fixé au boulevard Belouizdad.

2.2.4 La rue Rohault-de-Fleury :

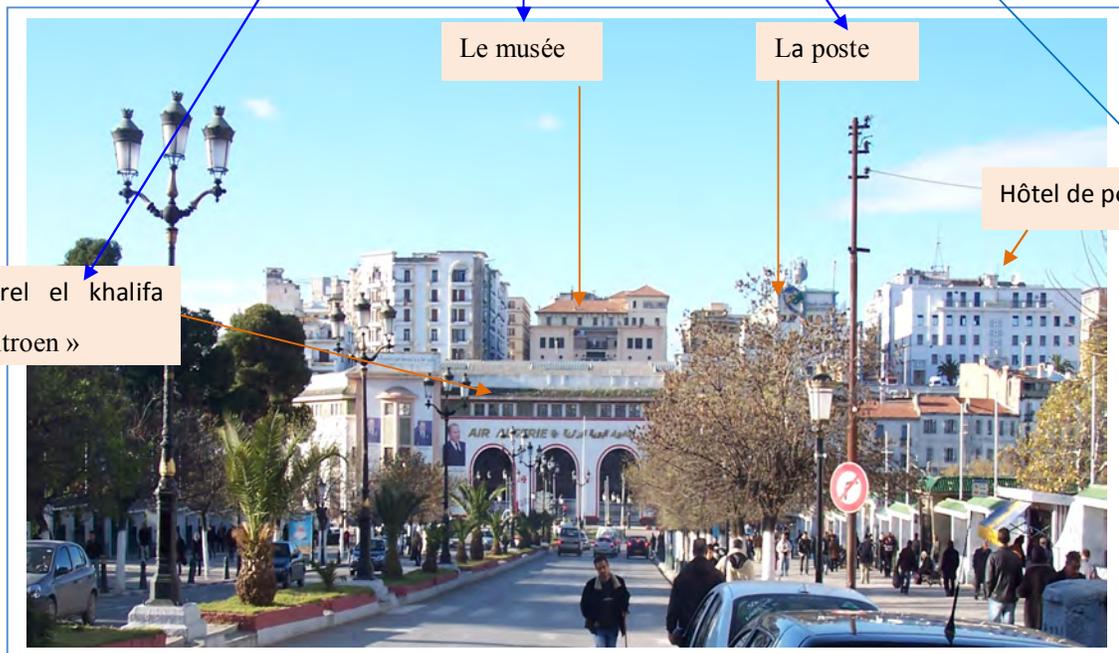
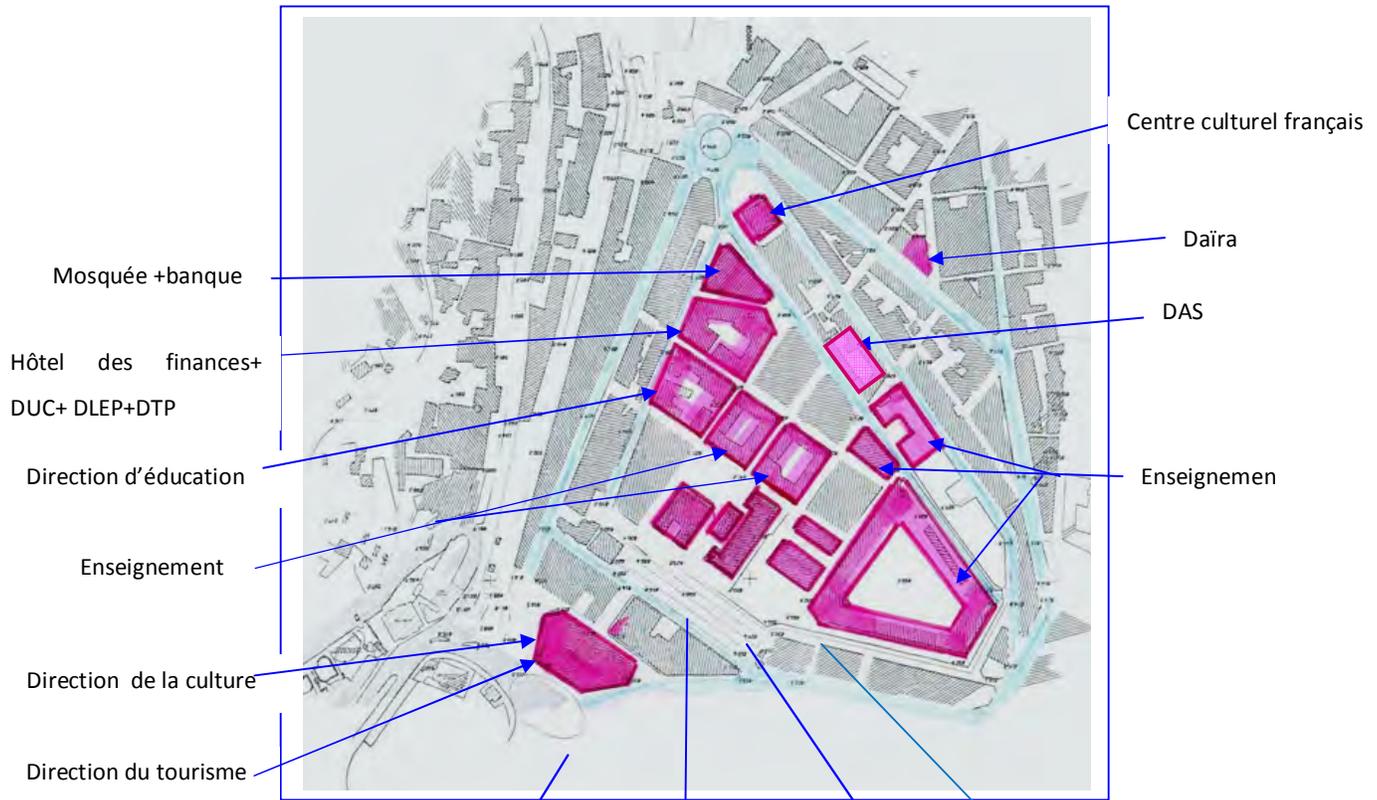
En 1859 est le début de l'urbanisation de cette rue, des habitations bordaient le coté opposé qui domine la route de Sétif (espace de promenade à l'époque coloniale) dont les trottoirs est abrités par de haut arcades qui s'élèvent jusqu'au premier étage. La plus part des rez de chaussée sont occupés par la fonction libérale « des bureaux d'entrepreneurs de roulage », café et une petite chapelle servant de paroisse à ce quartier. Par la suite des commerçants s'installent ; des boutiques de chaussures, maroquinerie, vêtement, librairies, pharmacies, salon de coiffures, restaurants, café...cet axe devient un lieu de rencontre et de promenade également.

2.2.5 Les places charnières du centre ville (figure n° 18):

a. La place de la Pyramide « Amirouche »:

Le boulevard Mac-Mahon et la rue Saint-Antoine débouchaient déjà sur cette place en 1866. La suite de constructions qui contournait l'obstacle du koudiat par la gauche à partir de Lamoricière atteignit cet endroit vers 1860. En arrière de cette place (qui devait avoir 80m de diamètre a été réduit à 40m) est prévu la construction de la prison (achevé en 1875) et de la gendarmerie (1867). Avant elle était en frontière de la ville, mais après la création du quartier de Bellevue cette place prendra de l'importance. La relation de la place de la pyramide à la route de Sétif est assurée par de rampes doublées d'un escalier (11 août 1911). La création de la caserne militaire au champ des oliviers a nécessité sa relation avec la place de la pyramide, de ce fait, en milieu de 1915 le boulevard de la pyramide fut empierré (il a remplacé le sentier de traverse existant). « Depuis 1920, la place était devenue un grand carrefour qui desservait le nouveau quartier de Bellevue et le vaste plateau du koudiat enfin ouvert à la construction » (Eichelbrenner : 170). « Depuis 1920, la place était devenue un grand carrefour qui desservait le nouveau quartier de Bellevue et le vaste plateau du koudiat enfin ouvert à la construction » (Eichelbrenner : 170). A partir de cette place partent des axes qui peuvent formés de nouvelles assiettes pour des extensions futures du centre notamment l'axe qui mène vers le centre culturel Malek Hadad et la station khemesti, et l'axe vers Ciloc.

Figure n° 17 : le coudiat et ses alentours



Source : terrain 2010

b. La place Lamoricière « des martyres » :

A partir de 1851 des travaux de déblaiement furent entrepris en bas de la pente du koudiat pour la construction de la halle aux grains dans la place de Lamoricière qui au départ était située à l'écart de la ville, qui a été achevée en 1865. Constantine sert de débouché à toutes les denrées d'exportation de cette vaste province. Après l'inauguration du monument dédié à Lamoricière le 25 avril 1909, ce point devient le carrefour le plus important après la place de la brèche, la halle commence à devenir gênante d'autant que son utilité était moindre depuis la réalisation du chemin de fer. Il a été donc décidé la démolition de la halle en 1925 et sa construction en bordure de l'avenue de Philippeville (projet réalisé en 1926).

c. La place de la brèche « 1^{er} novembre»:

Après plus d'un siècle de transformations, la Brèche avait pris son aspect définitif, cet espace public constitue une charnière et assure la liaison entre les secteurs Nord (Rocher, Casbah) et Sud (coudiat). Elle comprend un ensemble d'équipements publics destinés à la ville et à toute la région de Constantine. Composée des sièges de l'hôtel de ville et de la wilaya, du Palais de Justice, du théâtre régional, de la Banque centrale, de la banque nationale, de la poste principale. La brèche constitue également un espace stratégique d'un grand intérêt économique par la concentration d'activités économiques.

2.2.8 Bab el kantara :

Le faubourg d'el kantara est né comme celui de saint Jean et saint Antoine de l'interdiction faite à l'origine aux européens de s'installer dans la ville. Ce quartier connu également une évolution au niveau des commerces, et l'implantation de certains équipements administratifs tel que la direction de la sonalgaz, cinéma centre de santé spécialisé en orthopédie.

2.2.9 Quartier le bardo :

Le quartier bardo⁶⁰ se situe au centre de l'agglomération près du rocher ces dernières années le quartier connaît une densification de plus en plus grande due à la concentration massive d'activités de toute sorte faisant de ce quartier un pôle d'attraction très important, la polarisation de ces équipements en majorité nuisibles et polluantes. La prolifération s'est faite au détriment de la fonction habitat qui connaît un dépérissement la prolifération de l'habitat précaire de type bidonville au lendemain de l'indépendance n'a fait que renforcer l'image de vétuste de ce quartier dont la position centrale et stratégique rend cette situation beaucoup plus grave.

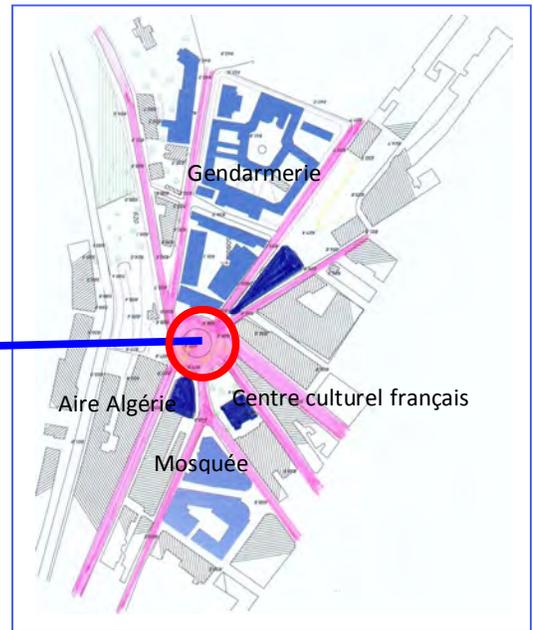
⁶⁰ Le bardo a été tout le temps un espace complémentaire au rocher, l'une des portes de la ville bab el oued menant vers ce dernier où se trouvaient les écuries du bey pendant la période ottomane. Après il est devenu un espace où se concentrent toutes les activités nuisibles notamment celles transférées du rocher. De nos jours le bardo est en débat pour la réalisation d'un centre moderne (nous en parlerons dans le dernier chapitre).

Figure n° 18 : les places charnières au niveau du centre ville

Place de la pyramide



La place de la pyramide « Amirouche »



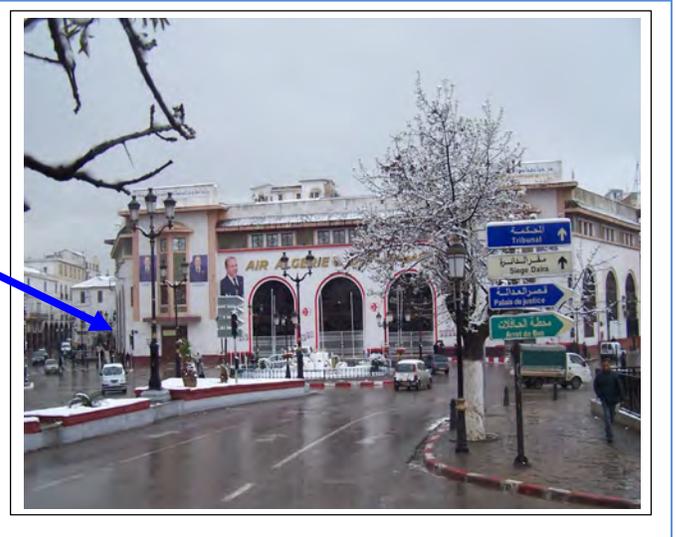
La place de la brèche « 1^{er} novembre »



Place Lamoricière « des martyres »



Source : terrain 2010



La création des ponts en 1912 apporta à la ville un grand essor, la construction de la caserne sur une superficie de 3 ha a entraîné par la suite, le développement de constructions et l'installation des bidonvilles de part et d'autre de l'oued Rhumel. Le long de l'avenue Aouati Mustafa (Anatole France) se situent des constructions de type colonial 20% des constructions ont été constitués entre 1949 et 1954 et 40% entre 1954–1959 (U r b a c o, 1987 :4). De nos jours, après la démolition des bidon villes, ce quartier est sujet de débat pour la réalisation des équipements d'une grande importance.

2.3 Les caractéristiques du réseau viaire du centre ville (fig n°11 et n° 14)

Le réseau de voirie de Constantine se caractérise par un site particulièrement difficile. La principale contrainte vient du relief très particulier de la ville de Constantine avec les Gorges du Rhumel qui créent en effet une coupure de près de 200m de profondeur sur 2000m de long et 100m de large au point le plus étroit. Le Rhumel et la voie ferrée qui le longent sur une bonne partie de l'agglomération imposent au réseau plusieurs franchissements souvent difficiles (Metro d'Alger, 1997).

Ces liaisons qui relient la rive droite du Rhumel à la rive gauche sont des points de passage obligés pour la quasi-totalité du trafic échangé entre les deux rives. Les caractéristiques du réseau varient beaucoup selon les secteurs d'implantation. Sans prendre en considération le réseau de desserte de la vieille ville où les voies se présentent comme des ruelles inaccessibles aux voitures, une majorité de voies sont de caractéristiques moyennes (6 à 9m), seules les infrastructures récentes suivent des normes modernes d'aménagement (rocade Sud, nouvelle voie primaire de Sidi Mabrouk, etc.). L'ensemble des voies convergent vers la place des Martyrs, qui distribue la circulation dans toutes les directions.

Le Rocher est desservi par les artères suivantes (fig n° 9):

L'avenue Ben Boulaid qui permet l'accès à la Brèche, au Palais de la justice, à la station TC de Boumezou, au parking, au square Benacer et à la Place du 1^{er} Novembre.

Le Boulevard de ceinture (Larbi Ben M'hidi, Tatache Belkacem, Boulevard de Belgique, Bd de l'Abîme et Bd de Zighoud Youcef) :

Boulevard Tatache Belkacem qui présente une très forte déclivité et des lacets, il est en sens unique de Kantara vers la Casbah et son prolongement, le Boulevard de Belgique (en sens unique jusqu'au pont de Sidi M'cid) ceinturé, à l'Est, le rocher,

Le Boulevard Larbi Ben M'hidi qui est la voie la plus large du rocher (en sens unique et la plus active vers El Kantara),

Boulevard Zighoud Youcef qui est à double sens de circulation, son prolongement, le Boulevard de l'Abîme en sens unique vers le pont suspendu ceinturé, à l'Ouest, le rocher,

La rue Bouhroum Abdellah (en sens unique vers la Brèche longe la casbah et fait partie de l'itinéraire Pont El Kantara – Tatache – Bd de Belgique, qui permet l'accès à la Brèche.

La desserte d'el Koudiat est commandée au Nord par la Place des Martyrs et au Sud par la Place Colonel Amirouche. Entre ces deux carrefours un système de voies en sens unique suit le sens inverse des aiguilles d'une montre : rue Boudjeriou, rue Belouezdad et la rue Abane Ramdane. Ce Boulevard de ceinture enferme un réseau dense de voies de bonnes dimensions. L'accès de ce réseau ne se fait que par l'ex-Boulevard Victor Hugo et la place du Colonel Amirouche.

Nombreuses rues convergent vers le centre ville, surtout par la Place des Martyrs. Le réseau viaire étroit du centre ville est inadapté à un trafic routier soutenu avec une qualité de vie fortement dégradée par les conditions de circulation. Un trafic routier fortement congestionné et dominé par les voitures. La ville de Constantine a vu sa circulation se dégrader : rues et avenues engorgées, stationnement anarchique entraînant également une baisse des performances des transports en commun et réduisant fortement la vitesse de circulation des véhicules. Un embouteillage est une source importante de pollution atmosphérique, dû à une consommation supplémentaire de carburant et occasionne une perte de temps supplémentaire pour les usagers. D'où la mise en évidence de l'importance des coûts externes de la congestion routière, particulièrement en périodes de pointe. Le réseau viaire est saturé et l'évolution du parc automobile peut conduire à un blocage complet du centre ville. La voiture particulière représente 87% du trafic, principale source d'embouteillages (Pdau de Constantine, 2010)⁶¹.

2.4 La permanence du centre ville sur le Rocher:

Il y a un aspect conservateur dans la ville au sens le plus noble du terme, celui de protection. Qu'en est-il de cette permanence sur le même site (rocher) tant que ville, puis tant que centre ville d'une région? Comment comprendre l'influence profonde du site sur la fixation, de la ville et de son centre? S'il est permis à un centre de s'adapter à de nouvelles conditions

⁶¹ Le pdau ,2010, concerne la première phase de l'étude.

économiques et politiques, c'est grâce à la possession des éléments nécessaires à cette permanence. Trop souvent on a évoqué la permanence de la ville et du centre ville de Constantine sur le site original, cependant, si nous insistons sur cet aspect dans notre recherche c'est, pour souligner l'utilité de cette réalité dans la problématique du centre et pour souligner quelques facteurs qui sont derrière cette permanence. Pour mettre en évidence cette réalité marquante du centre et de la ville qui semble être présente dans les écrits mais ignorée dans les projets nous allons nous basés sur les éléments suivants :

2.4.1 La fondation de la ville : un site stratégique

Le site défensif du Rocher en forme d'acropole, incita les anciens à s'y installer comme en témoigne le grand nombre d'inscriptions mises à jour. Se sont ces différentes civilisations qui, de tout temps, lui ont changé les caractéristiques du visage architectural ce qui a formé un patrimoine d'une richesse particulière. Les historiens nous disent que l'embryon du site a été formé par les hommes du néolithique, sortis des cavernes pour vivre dans un village. Durant son passé, ce site fut soumis aux Libyens, aux Phéniciens, aux Romains, aux Vandales, aux Byzantins, aux Arabes musulmans, aux Ottomans et enfin aux Français.

L'histoire de Constantine est là pour témoigner qu'elle soit en surface, sous forme de monuments, ruines des époques: numide, romaines, arabe ou villes ottomanes, coloniales, ou bien, invisible sous-sol comme il a été décrit par Charbonneau qui dit qu'il a :« Une Constantine visible et une Constantine invisible celle qui dort sous-sol, quelquefois même dix mètres plus bas que la rue où vous marchez, celle la reste à découvrir): que la ville de Constantine que l'on a parfois comparé à Tolède est plus sauvage ; elle est aussi plus chargée d'histoire » (Charbonneau, cité par A. Bertier. .J .Chive :12). « Des vieilles traces d'un million d'années en témoignent » (direction de la culture et de l'information w. de Constantine. p.3). Constantine est l'une des plus vieilles villes du monde⁶².

L'histoire de Constantine dans l'antiquité couvre un millénaire si on l'étend jusqu'aux invasions arabes. A travers le travail de A Badjadja, nous retiendrons trois grandes périodes: Les trois siècles avant notre ère où l'influence punique est prépondérante. Les trois premiers siècles après Jésus-Christ qui sont ceux de l'Empire romain païen. En 311 après J.-C. elle se révolte contre Rome. C'est durant cette période qu'est édifié le "castella" de Tiddis (Castellum Tidditanorum)

⁶² La découverte de 1945 de sphéroïdiques à facettes sur le plateau du Mansourah, permet d'estimer à un million d'années l'occupation du Rocher par les australopithèques dont on aurait retrouvé les outils relate A, Badjadja.

situé à quelques kilomètres de Cirta. Les quatre siècles allant de Constantin à l'apparition de l'Islam, où l'Empire chrétien, ébranlé par les Vandales de Genséric et prolongé par les Byzantins, a imprimé sa marque. Quatre langues ont été parlées durant ce millénaire : le libyque, le punique, le grec et le latin.

Dans son livre sur Constantine Grangaud raconte que si on a pu noter que Constantine ne doit à l'Islam ni sa fondation, ni une importance subitement accrue, ce n'est pas seulement pour faire valoir sa haute antiquité seulement, mais encore pour affirmer la position stratégique de premier ordre que détient la ville. Son caractère défensif prédestinait la ville à un rôle de grenier à grain entreposé dans les souterrains creux dans ses soubassements. Il s'agit d'une valeur d'intégration des fonctions dans une urbanité d'ensemble. Cette urbanité peut se définir comme l'harmonie entre des formes urbaines, des usages, des références sociales qu'ils véhiculent et la recherche d'un équilibre entre des évolutions concomitantes. Des périodes historiques, des fonctions diverses (Grangaud 2004 :327).

C'est beaucoup plus tard, au paléolithique (-45.000 ans avant notre ère) que furent aménagées par l'Homme des habitations permanentes dans les grottes, notamment celles du Mouflon et de l'Ours au pied du versant Nord de Sidi M'Cid. A l'époque Capsienne (environ -14.000 à - 9.000 ans avant notre ère) la grotte des Pigeons ⁶³ aura certainement servi de point de repli aux habitants des grottes de l'Ours et du Mouflon. Du néolithique (environ - 10.000 à - 2.000 ans avant notre ère) ont été retrouvés différents outils. La civilisation mégalithique y a laissé de nombreuses traces : dolmens, monuments. De l'âge des métaux ont été retrouvés en particulier un poinçon de bronze et une massette de fer. Puis, huit civilisations ont occupé le site: numide-berbère, phénicienne, romaine, byzantine, arabe, turque, française et arabo-berbère.

Constantine a été à travers l'histoire la capitale la plus constante du Maghreb central (Al-Moghreb al-awsat). À la tête du royaume numide des Massyles, dès avant Massinissa (Cirta), principale cité romaine de Numidie, évêché rebaptisé par Constantin, elle est décrite par El-Bekri et El-Idrissi comme la seule ville de la région dont la puissance économique ait survécu aux vicissitudes des XIe et XIIe siècles. Selon ces auteurs, la conservation de son assise foncière très étendue fut à l'origine de la permanence de sa spécificité urbaine et de sa prospérité. Elle persista, après la domination hafside, durant la présence ottomane, comme chef-lieu du beylik de

⁶³ située sous le boulevard de l'Abîme près de l'ascenseur.

l'Est⁶⁴ transformé, après 1830, par Ahmed-Bey, Kouloughli⁶⁵, en capitale d'un État d'Algérie orientale indépendant jusqu'à sa chute, après deux sièges, en 1837. En cette année, les Français y pénétrèrent après combats par un endroit qui fut à l'époque française baptisé la Place de la Brèche⁶⁶.

De son caractère originel de magasin commun, la « kalaa » évolua vers celui de lieu d'échanges, elle est devenue un grand marché régional, et que son importance, jointe à la valeur défensive de son site, a porté au rang de capitale numide sous le nom de Cirta au IIIe siècle avant j.c. Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire, la ville était toujours un centre régional actif, un espace habité d'une activité économique, culturelle et sociale et d'une grande attraction pour le voisinage⁶⁷. Elle témoigne que sa centralité n'a pas quitté le Rocher depuis la naissance de la ville et jusqu'à maintenant. « Peu de villes au monde peuvent se targuer d'une aussi longue permanence ; du III siècle avant JC à nos jours, soit durant 23 siècles, la ville a toujours été habitée, vivante et animée » (A. Badjadja. 1984 :1). Sa centralité demeure fixée sur son Rocher autour duquel les faubourgs constituèrent autant de satellites.

Concernant les éléments qui peuvent être à l'origine de la permanence d'une ville, Ibn Khaldoun, précise que parmi ces éléments on peut évoquer le choix du site de fondation d'une ville qui présente une grande importance pour sa survie, il souligne l'importance de la prise en compte de plusieurs facteurs dont l'absence engendre à moyen ou à long terme des défauts de l'urbanisation, notamment le déclin et la mort de la ville (Ibn khaldoun, muqaddima, I : 625-630).

D'après l'auteur, la cité n'est seulement la ville (hadira) entourée par des murs, mais aussi une campagne qui sera la source de la ville. L'exemple de la ruine de koufa en orient, et la qala'a d'ibn Hamad au Maghreb sont la preuve que ces villes n'avaient pas de campagne. L'exemple de la chute de certaines villes en orient et au Maghreb est la preuve que ces villes n'avaient pas de campagnes pour leur fournir la population après la chute de l'état ; en concluant que la campagne est nécessaire pour créer les villes. Ces dernières sont des emplacements dans lesquels les peuples s'installent pour vivre à demeure fixe. Pour faciliter aux citadins la jouissance des commodités de la vie, insiste ibn khaldoun, il faut faire attention à plusieurs choses, et en premier lieu à l'eau, et à la présence des terres susceptibles de culture aux alentours de la ville.

⁶⁴ Notamment sous Salah-Bey

⁶⁵ Descendant de Turc et d'Algérienne

⁶⁶ En allusion à la brèche dans la défense de la ville

⁶⁷ Présence de plusieurs communautés

Les environs de la ville doivent offrir de bons pâturages. On doit aussi faire attention à ce qu'il y ait des terres susceptibles de culture aux alentours de la ville (ibn khaldoun, muqaddima, I). « Ibn khaldoun donne une grande importance aux activités économiques dans la ville, qui sont le reflet de la civilisation (hadara) de la cité, car les activités économiques sont proportionnelles à la densité de l'urbanisation » (ibn khaldoun cité par Djamel Chabane, 2003 : 213).

La fondation de la ville de Constantine repose largement sur ces principes (R Bouadam ,2005), « la cité domine des vallées admirables pleines d'une merveilleuse végétation » (Guy De Maupassant.1890 :3). Constantine est l'une des places les plus fortes du monde, elle domine des plaines étendues et de vastes campagnesensemencées de blé et d'orge (el Idrissi). De même, souligne ibn khaldoun que la proximité de la mer est encore à rechercher si l'on veut tirer des pays lointains les denrées de luxe dont on a besoin. Pour Constantine, le commerce avec les Européens se faisait plutôt par Skikda qui en était le port naturel. «Constantine est le type le plus imposant et le plus complet de la vieille cite numide » (Louis Bertrand, 1921).

Au delà de ces facteurs, s'ajoute un autre facteur aussi important qui est le renouvellement morphologique qu'a connu la ville durant son histoire, cet acte urbain a permis à cette dernière de s'adapter aux besoins de ses occupants au fil du temps. Cette ville phénomène, reconstruite des dizaines de fois sur elle-même a prouvé qu'elle est une ville capable de se maintenir dans le temps, de garder une identité, un sens collectif, un dynamisme à long terme (R Bouadam ,2005). Elle a prouvé que le changement de l'espace ne le déqualifie pas, bien au contraire, il le requalifie aussi, dans un mouvement perpétuel de ressaisissement du passé (B. Lepetit, 1994 : 2).

Si l'histoire de la majorité des villes algériennes et maghrébines offre de nombreux exemples sur les différents remaniements et déplacements que les centres villes et les centralités ont connu, au cours des trois derniers siècles. L'histoire de la ville de Constantine par contre offre un exemple unique sur la permanence d'un centre et d'une centralité. En effet, une chose est sûre et confirmée à travers les étapes de l'histoire de Constantine est que ni le centre ni la centralité ont quitté son site initial le (Rocher) depuis la naissance de la ville et jusqu'à présent. Alors que dans les autres villes depuis deux ou trois décennies le centre et la centralité marquent d'importante conversion dans leurs situations (R Bouadam ,2002).

2.4.2 La forme d'insertion du centre ville dans son ensemble

Le centre présente la fraction la plus ancienne et la plus centrale de l'agglomération et que sa permanence découle aussi de sa forme d'insertion dans l'ensemble urbain, qui elle-même est liée à la forme d'extension de l'espace urbain par rapport au centre. En d'autre terme, cette importance est liée à la multiplicité et à la capacité des axes assurant sa desserte et sa liaison avec le reste de la ville. A Constantine, la partie centrale du centre, forme le relais des deux parties de la ville en orientant les extensions ; de part et d'autre ce qui lui donne une situation centrale et stratégique. Qu'en est-il de cette insertion et de sa relation avec la politique coloniale?⁶⁸

Les premiers remaniements importants de la ville médiévale correspondent, au dix-septième et aux dix-huitièmes siècles, à une période de croissance des villes qui coïncide elle-même avec l'essor du capitalisme concurrentiel, l'intensification des échanges commerciaux et le développement des manufactures. La monarchie française a largement contribué à cette mutation (Levy J.P, 1987 : 310). La civilisation islamique se trouve subitement impliquée par un mouvement d'occidentalisation et un renversement vers de nouveaux modes de production et d'industrialisation. Cette occidentalisation, se traduit dans l'espace, par l'apparition d'une nouvelle composante urbaine différente de la composante originale sur plusieurs plans : spatiale, architecturale, significatif, fonctionnel...présentant une séparation spatiale entre elles. Cette période, apparaît comme une phase exceptionnelle est décisive pour la survie ou le déclin de l'ensemble des centres historiques du Maghreb.

Il s'avère que la position géographique d'un centre occulte dans les réflexions de certains urbanistes une grande importance. Pour être réellement digne de ce nom, un centre qu'il soit celui d'une petite ville, d'un village, d'un quartier ou d'une métropole, doit répondre à certaines conditions dont la moins importante est précisément d'occuper le centre géographique de l'agglomération considérée (Boudin ,A, Suquet ,1966:153). Qu'en est-il de la position du centre ville de Constantine dans l'ensemble de la ville ? Pourquoi, des quartiers très anciennement urbanisés, certains sont voués à des activités dépassées par les évolutions techniques et commerciales (centre villes traditionnel), et se sont vidés de leur substance économique tandis que d'autres territoires de la même époque, se trouvent mieux adaptés aux besoins actuels? D'où vient cette spécificité pour le Rocher de Constantine?

⁶⁸ Sur la relation de la politique coloniale et la forme d'insertion du rocher dans son ensemble, voir R Bouadam ,2002.

Pour une meilleure mise en évidence de cette situation spatiale du centre ville (historique) de Constantine l'examen de la situation spatiale de certains centres historiques en Algérie et au Maghreb dans le développement urbain de la ville et de l'implantation coloniale initiale nous semble nécessaire.

2.4.3 La forme d'occupation coloniale et la permanence du centre (fig n°19):

En règle générale, pour se reconnaître et afin de maîtriser l'espace, l'occupation coloniale favorise l'installation en dehors des sites des villes arabes qui sont devenues par la suite des médinas ou des noyaux historiques. Le premier dédoublement de la ville est remarqué au Maghreb en général par la création d'une nouvelle composante urbaine isolée de la ville arabe comme au Maroc et en Tunisie⁶⁹. Ce choix, souvent dicté par un souci de séparation par rapport à la population locale favorise la conservation du tissu urbain. L'implantation coloniale hors le site original a donné naissance à une nouvelle composante urbaine isolée du noyau historique de nature différente qui s'étend rapidement avec la naissance de la ville nouvelle. Ce dédoublement fonctionnel et spatial constitue le premier pas vers la marginalisation et le déclin des composantes originales suite au transfert des fonctions vitales vers la nouvelle composante et l'inadaptation de l'espace aux exigences de cette période. Cette séparation donne une nouvelle forme au centre traditionnel qui est la spécialisation dans les fonctions d'où il subvient à des besoins d'ordre traditionnel (artisanal...) à travers des structures particulières de la ville tel que les bazars, les fondouks, souks etc et qui ont été utilisés par la suite pour le développement touristique. La séparation entre les deux composantes (traditionnelle et moderne) et la concurrence exercée par le nouveau centre (composition moderne) et la conservation totale du tissu urbain initial (figé sans aucun renouvellement urbain) favorise la translation de la centralité économique, politique et d'accessibilité vers cette nouvelle composante. Conçus à une époque

⁶⁹ Au Maroc la domination est segmentaire d'où les structures sociales sont conservées telles quelles, l'identité de la société traditionnelle est préservée, et la colonisation n'agit que sur des segments de la société. Cette action, de préservation des structures institutionnelles et sociales, va se refléter dans un troisième aspect de la situation des médinas. Celles-ci vont rester intactes dans la plupart des cas, mais séparées des villes coloniales par une zone non constructible, et leur déstructuration sera extrêmement plus lente. L'essentiel sur ce point capital c'est qu'il y a le moins de mélange possible entre les deux ordres de villes (F. Béguin, 1983).

En Tunisie, la forme de colonisation est utilitaire ou instrumentale, certaines parties de la société sont utilisées comme instruments pour agir sur le reste selon les besoins. La ville n'est pas totalement déstructurée, on utilise d'elle qu'un seul instrument qui est la Casbah qui va servir à l'implantation du pouvoir administratif. Le passage Casbah- Avenue Bourguiba, puis le tracé de cette avenue au port, constitue actuellement l'axe structurant de Tunis. Cette inclusion au système urbain est liée au mode utilitaire dont l'effet persiste puisque actuellement cet axe Casbah-porte de la mer est utilisé à des fins touristiques. Il est donc un instrument qu'on a détourné de sa fonction traditionnelle originelle (P. Signoles. A. Belhadi. J.M. Miessel. M. Dlala. 1980).

déterminée selon des besoins dépassés, les commerces ne peuvent s'installer dans ces centres dits anciens à cause du réseau viaire qui rend l'écoulement de la marchandise très difficile car « la voirie locale remaniée facilite les opérations de stockage et de déchargement » (Chaline .C, 1980 : 171). Nous remarquons ce phénomène au Maroc, il en est de même en Tunisie et dans certains centres Algériens⁷⁰. Pour cela, les noyaux historiques du Maghreb qui ont gardé une structure traditionnelle sans changement rencontrent des problèmes dans leur intégration dans l'ensemble urbain et de fonctionnement.

Par contre, à Constantine on n'a pas pu instaurer cette règle et les deux composantes ne présentent pas des séparations et on ne peut pas parler de la présence de ces deux composantes. Pour des raisons stratégiques, politiques et militaires, l'implantation coloniale s'est caractérisée par une imbrication spatiale avec l'ancien tissu. Le réseau viaire du centre historique (rocher) de Constantine a connu un certain degré d'évolution et d'adaptation. Cette situation a permis l'introduction de la voiture dans l'espace, le développement des activités économiques, de services a favorisé le maintien de sa survie. Cette situation fait de cet espace le plus attractif de toute la ville.

Certains urbanistes soulignent que plus on conserve le tissu urbain d'un centre ville intact moins celui-ci peut remplir le rôle qui lui est dévolu dans une agglomération moderne ; c'est pourquoi les villes qui sont dans ce cas sont amenées à créer un deuxième centre qui pourra être conçu de la manière la plus moderne et qui, seul ou avec l'ancien centre (lequel ne doit pas être transformé en quartier –musée) remplira toutes les fonctions inhérentes à ce rôle (Boudin, A, Suquet, 2000 :123).

A Constantine, le tissu du centre a connu un certain degré de mutations. La première période coloniale fut en effet celle des optiques de « l'urbanisme militaire ». Ainsi la colonisation marque sa présence par un processus d'expropriation et de restructuration spatiale du centre historique. Après la phase des expropriations des édifices et leurs réaffectations à d'autres usages et la partition de l'espace entre la communauté arabe, française et juive vient la phase des transformations. Ainsi un ensemble de mutations spatiales ont été effectuées dans le centre ville de Constantine qui se trouve lié essentiellement à un renouvellement du réseau viaire et l'implantation de nouveaux équipements.

⁷⁰ En Algérie, par contre la forme de domination est totale, où il y a une complète domination militaire. La répercussion de ces formes de colonisation sur le milieu urbain s'exprime par l'implantation dans les médinas de zone européenne en une sorte de partage de l'espace dont toutes les structures administratives, sociales, etc... sont coloniales.

2.4.4 La forme de l'évolution urbaine de la ville par rapport au centre historique

A Constantine, l'installation des ponts a renforcé le lien entre les deux rives de la ville d'une part, d'autre part ils ont permis à ces axes de se prolonger au-delà du Rocher en constituant les principaux sens d'extension de la ville. C'est ainsi que le centre est devenue l'espace où convergent tous les axes de la ville (espace de transit) et les activités furent multipliées. A terme on aboutit pour le centre ville de Constantine à cette figure paradoxale du centre moderne, « le centre ville point le plus intérieur qui se trouve le plus ouvert sur l'extérieur » (Bordreuil J.S. et Ostrowetsky S, 1980 :6). Suivant les facilités du site, les extensions se faisaient par étape successive de part et d'autre du centre (fig n° 20). De plus, la naissance de ces quartiers à la périphérie coïncide avec la création d'autres équipements dans ce dernier. Dans l'évolution d'une agglomération le centre initial joue souvent ce rôle (Bailiy .A ,1957 :61).

Grâce à cette situation, le centre est devenu un site très recherché par les commerçants, car «le commerce recherche la position la plus centrale possible pour profiter au maximum du réseau des voies convergentes qui caractérisent presque toujours les structures urbaines » (Oudin, Bernard, 2000 :153). De même, il est admis par l'ensemble des urbanistes que le problème d'accessibilité « est essentiel à la survie du cœur de la ville; Or chacun connaît l'hétérogénéité de la trame viaire traditionnelles et les limites qu'elle impose à la pénétration de l'automobile, ou même à celle des services de sécurité (pompiers, ambulance)» (Chaline C, 1980 : 175).

L'image d'obsolescence de l'ensemble des noyaux historiques (médiinas) maghrébins ou algériens est accentuée par la forme de l'évolution urbaine de la ville par rapport au centre historique (fig n°:22). Cette situation est accentuée par l'éloignement et en quelque sorte l'ignorance par les nouveaux pôles d'échanges de l'ensemble de l'agglomération, et aussi, la ville ancienne a tendance à vivre repliée sur elle-même » (Msefer J, 1984: 74).

Cette situation est accentuée à travers les plans d'aménagements par leur dédoublement fonctionnel et par leur isolement spatial au reste de la ville, nous prenons comme exemple la vieille ville de Rabat au Maroc et de Mila à l'est Algérien, que la colonisation a dédoublé son noyau historique ; Par la création de la ville moderne en dehors les sites initiaux et que les aménagements actuels ont accentués se dédoublement.

Figure n°20 : la forme d'extension par rapport au centre ville

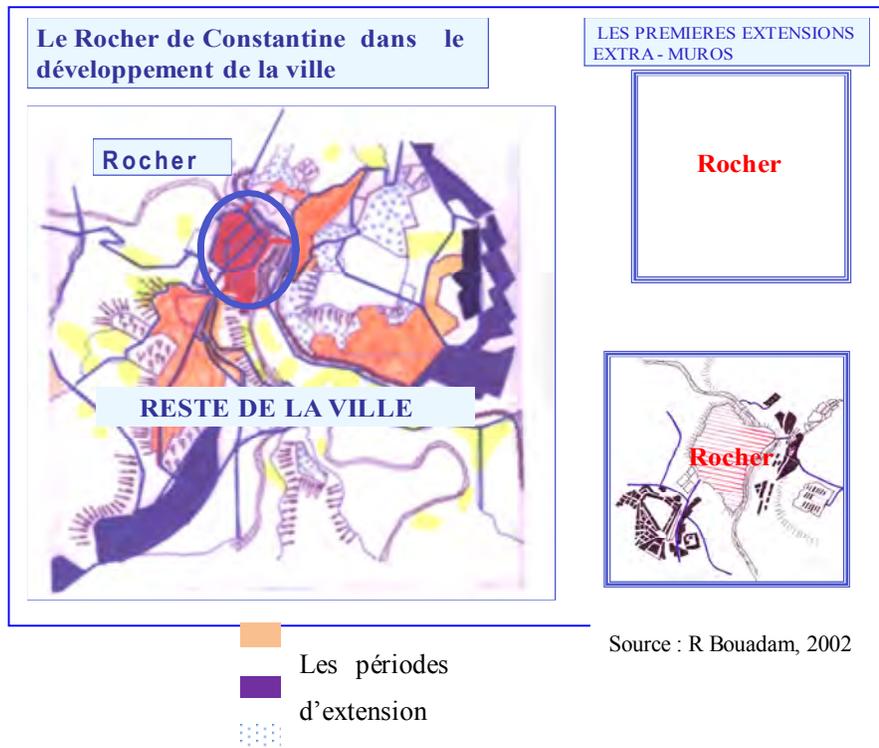


Figure n°21 : Le Rocher dans l'ensemble urbain

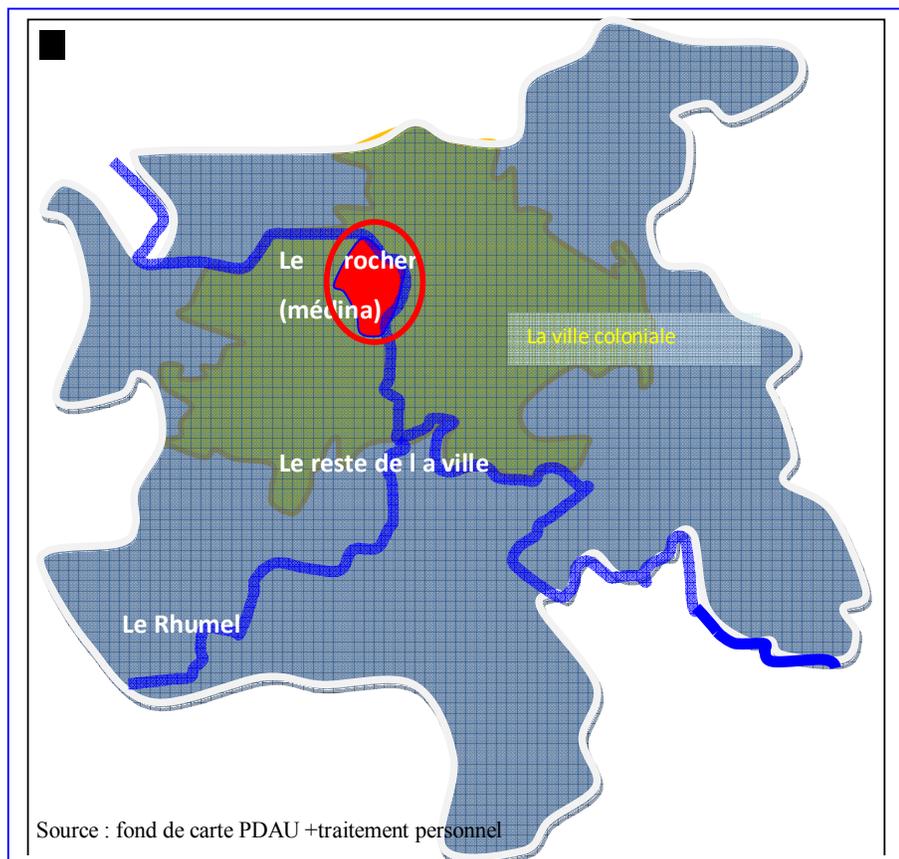
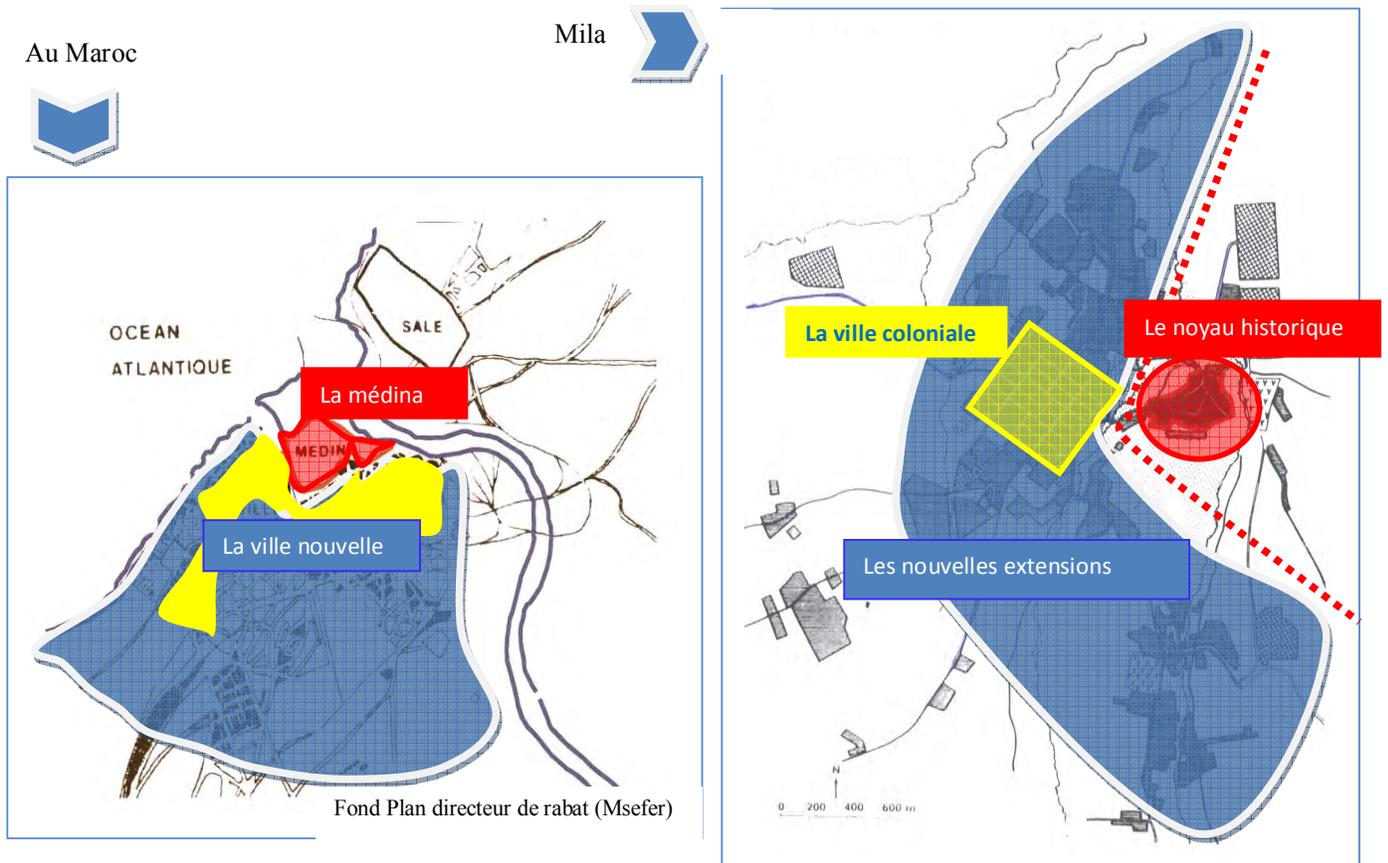
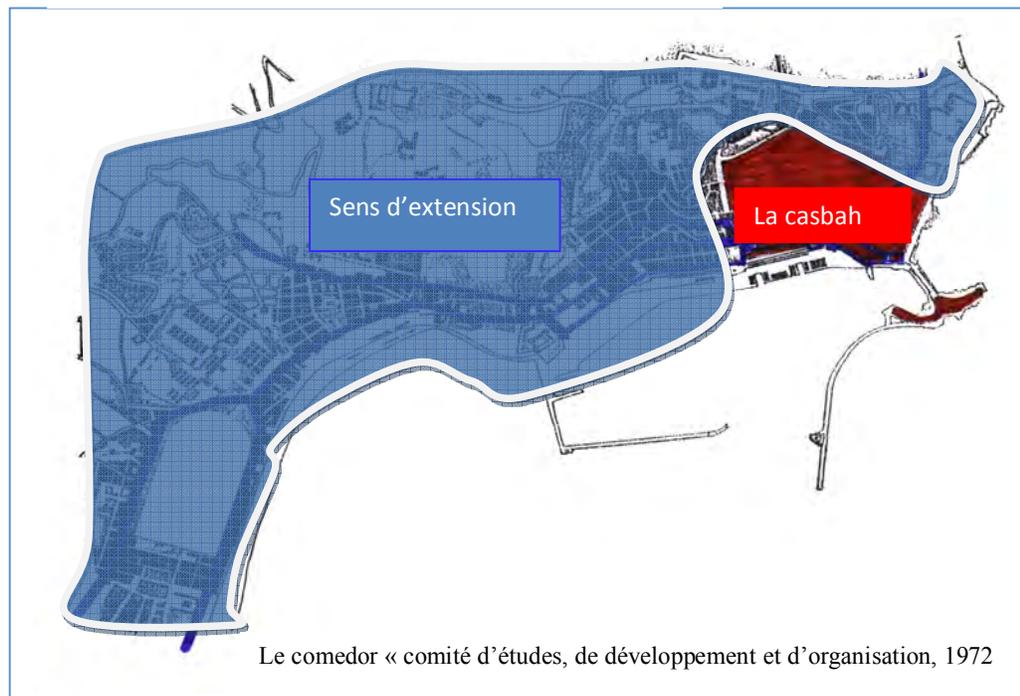


Figure n°22 : les centres historiques (médiinas) dans le développement des villes



La casbah dans l'extension de la ville d'Alger



Exploitation des données et traitement personnel

Conclusion :

Le centre ville de Constantine : de la position stratégique à la permanence

Le centre ville de Constantine est l'espace le plus marqué, il présente la fraction la plus ancienne de l'agglomération. Il est le lieu où les habitants reconnaissent leur ville et s'identifient à travers les symboles qu'elle présente. Son paysage urbain actuel, son usage est le produit de longues évolutions imprégnées par des phases de développement, et de reconquête. A Constantine, toute l'histoire de la ville et de la région est gravée dans l'espace central ; aussi fortement chargé de valeurs et de significations, symbolisant l'identité de la société, caractérisé par la coexistence entre des fonctions urbaines multiples et des modèles architecturaux et urbains.

Si pour les centres historiques algériens ou maghrébins, le premier dédoublement spatial et fonctionnel effectué par la colonisation a été le premier pas vers la marginalisation et le déclin de ces cités; à Constantine par contre, le premier dédoublement était de nature particulière; il a été le premier pas vers un renouvellement et une continuité de la fixation de la centralité et la permanence du centre de la ville sur l'espace du rocher.

Le centre se situe sur un site physiquement particulier et spatialement stratégique. Cette position lui a facilité le maintien, le développement et la continuité de ses fonctions urbaines. L'ensemble de ses fonctions lui assure une polarité fonctionnelle dont le rayonnement parvient à toute la région. Cette polarité se voit accentuée par une polarité spatiale.

Le centre de Constantine profite à travers de son patrimoine historique, du cachet et de la qualité de son centre ville et de la globalité de sa centralité ainsi que son image de berceau de l'humanisme et d'un réel potentiel d'attractivité. Si on y rajoute la singularité de son site, les qualités de son environnement naturel et de son processus historique, il est évident que ces éléments favorisent une permanence durable.

CHAPITRE N°II :

La pratique du renouvellement urbain à Constantine

Passé et présent

Partagées entre permanence et substitutions, « les villes ont toujours bougé, mais plus lentement qu'aujourd'hui, et sont dorénavant soumises au rythmes de l'instantané" (A Masboundji, 1998:26). L'une de ses qualités essentielles réside dans ses capacités à se modifier sans se détruire, la possibilité de croissance à différents niveaux est importante sans cette croissance, l'espace reste figé, incapable d'accueillir des usages nouveaux (Panerai P et collectif 1980 :22). La ville est mouvement, elle se renouvelle sans cesse, se transforme en permanence. De nos jours un ensemble considérable de chercheurs certifient que la ville change certes d'une manière régulière ou irrégulière, rapidement ou lentement, planifiée ou spontanée, mais une ville qui ne change pas et qui se fige devient une ville morte. De même, les potentialités d'évolution dans une ville sont présentes, aussi bien en périphérie que dans le centre, il devient primordial de cerner ces potentialités.

Bien noter que la ville de Constantine n'a pas toujours été ce qu'elle est maintenant. La connaissance de la constitution, de transformation et de l'évolution de la forme urbaine est nécessaire pour la compréhension d'un site. Faire un retour sur l'histoire pour comprendre la situation actuelle de la ville et du centre ville nous semble incontournable.

C'est tout le problème de l'immutabilité, du degré et du rythme, de la pratique et l'ancienneté du renouvellement du cadre urbain à Constantine (rocher) que nous allons illustrer dans ce chapitre. Cependant nous ne cherchons pas à faire une reconstruction des différentes périodes, mais de souligner à travers quelques exemples la pratique, l'ancienneté et l'utilité des transformations spatiales.

1. Le renouvellement urbain à Constantine: Une histoire ancienne

Dans la plupart des cas, la forme de la ville n'est pas le résultat d'un unique projet, mais elle est, le résultat d'une reconstruction permanente de la ville sur elle-même, tout au long de son histoire, par superposition, accumulation, effacement et substitution. Le tissu urbain est le produit de

processus historiques dans lesquels sont intervenus de multiples acteurs définis par des contextes culturels différents. Aucune ville n'est entièrement ancienne ni entièrement nouvelle, rarement elles se maintiennent indéfiniment à l'identique dans son état originel. Les chercheurs confirment qu'il y a toujours une certaine évolution, un certain degré de transformations, d'additions et de destructions.

A Constantine le site défensif le « Rocher », encouragea les anciens à s'y installer comme en témoigne le grand nombre d'inscriptions mises à jour. Ce sont ces différentes populations qui, de tous temps, lui ont changé les caractéristiques du visage architectural et urbain. Les historiens nous disent que l'embryon du site a été formé par les hommes du néolithique, sortis des cavernes pour vivre dans un village. La tradition orale rapporte que durant son passé, la ville de Constantine a subi près de 80 sièges. Après les Romains se fut au tour des Vandales d'occuper la ville avant de la céder aux Byzantins, et la ville passa de dynastie en dynastie, dont celle des Aghlabides (IX^{ème} siècle) puis celle des arabes (908). Après la chute de Carthage, les romains entrèrent à Constantine et s'y installèrent jusqu'à l'an 427, date de leur défaite devant les Vandales, aux Byzantins, aux Arabes musulmans, aux Ottomans et enfin aux Français.

Les formes de la ville enferment, à travers l'histoire tous les paramètres, géographiques, économiques et sociaux. Elles constituent le cadre spatial de la vie et en transmettant le témoignage. « Elles créent, par un long processus le centre ancien, élément d'identité irremplaçable et œuvre d'art à part entière accueillant la succession de nouvelles fonctions urbaines » (Adam Yedid 1990 :5). L'auteur précise que ces « formes, résultantes ou volontairement créées, peuvent aussi en retour influencer sur le devenir de la ville: édifices et ensembles urbains exceptionnels modèlent parfois un quartier où les fonctions constitutives ont disparu » (Adam Yedid 1990 :5). C'est pourquoi la connaissance de cet aspect fondamental du passé des villes est indispensable pour concevoir les actions adéquates de protection ou de réaménagement dans les centres historiques. Mais elle est également essentielle pour envisager l'avenir de la ville dans son ensemble.

Une analyse de ce territoire sur un temps long permet effectivement de déceler les clés de compréhension des dynamiques qui ont façonnés cette œuvre urbaine. Les recherches historiques servent de plus en plus à éclairer les décisions qui doivent être prises dans le processus de réanimation architecturale.

Si aujourd'hui le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle pratique de l'aménagement, et semble être devenu une doctrine officielle dans le champ de l'urbanisme de certains pays. Sa pratique à Constantine est une constante de l'histoire de la ville même si elle ne figure pas dans l'histoire de la politique urbaine. Cet espace n'a cessé d'être renouvelé, à travers différentes interventions urbaines. Nous allons voir que ces interventions empruntent plusieurs voies et vont de la restructuration des immeubles de logements, à la rénovation, au classement, à l'extension, parfois démolitions et reconstruction, l'amélioration de la desserte, la création de nouveaux services publics, à l'implantation d'édifices conformément à la volonté des acteurs et les différents enjeux de l'époque depuis la fondation de la ville et jusqu'à présent.

1.1 Le Renouvellement urbain à l'époque Romaine

Constantine fut édifée environ 3000 ans avant J.C, les numides étaient les véritables habitants. Comme témoin, il reste encore les Grottes des Ourse et du Mouflon. La Numidie est un ancien royaume de l'Afrique. Le nom de Numides dérive du mot nomade et fut donné par les Grecs. La cavalerie excellente de ces peuples était leur principale force militaire. Les Numides subirent la domination des Carthaginois qui avaient été d'abord leurs tributaires à leur arrivée en Afrique. Quand la Numidie réapparut au IV^e siècle avant J.C., elle formait au couchant, le royaume des Massaesyiles limité par l'Ampsaga (Rhumel) à l'est et par la Moulouya à l'ouest, avec Siga pour capitale et le royaume des Massyles dans la partie orientale du Constantinois, avec Cirta pour capitale. Dans son œuvre d'unification, il empiéta sur le domaine de Carthage, qui lui déclara la guerre. Massinissa en sortit vainqueur. La puissance grandissante de Massinissa en Afrique inquiéta Rome, au point qu'en déclarant la guerre à Carthage en 149 avant J.C. (troisième guerre punique), elle visait aussi Massinissa. Il semblerait que le nom de Cirta ne soit apparu dans l'histoire pour la première fois qu'à la fin de III^{ème} siècle avant J.C, au cours de la deuxième guerre Punique.

Constantine était alors capitale Numide, et avait déjà la réputation d'être une place inaccessible, en même temps qu'une ville opulente, riche par son rôle commercial et culturel. Elle était le foyer de la culture latine. Le roi Jugurtha resta en particulier le symbole du grand chef. Déjà, pendant l'occupation Numide, la ville la plus importante était Cirta, et, on vantait son opulence, l'importance de ses ateliers, de ses entrepôts et des ses palais. L'histoire révèle que le Rocher de Constantine servait de magasins pour le monde Berbère, « se fut certainement des premières et la plus redoutable des Guelaâ du monde berbère » (Direction de la culture : 22). La cité Numide se

situé dans l'histoire parmi les vieilles citées de l'Afrique du Nord. Cirta désignait un « Rocher isolé ». Ce dernier et les riches terres qui l'entourent comportant les principes essentiels de la vie sédentaire, la formation d'une société fut facile. En effet, Cirta put s'organiser rapidement et dominant l'anarchie des peuplades voisines, elle les groupa sous sa puissante autorité, et aussi, l'industrie et le commerce prospère.

A cette époque : sous le règne de Cirta fut construit un grand nombre d'édifices et d'établissements splendides, et les environs immédiats de la ville sont alors habités par des populations laborieuses notamment les pentes de Chettaba. La superficie de la ville proprement dite a toujours été déterminée par la configuration du plateau qu'elle occupée, entre le ravin qui l'entoure en demi cercle du sud est au nord ouest, les escarpements du nord ouest et ceux du sud ouest, occupés par l'isthme reliant cette presqu'île.

Mais probablement depuis les temps anciens, et selon l'état de plus ou moins grande prospérité du moment, des faubourgs formant deux groupes principaux, furent créés. La ville s'étend à l'Ouest, en « un vaste faubourg, et sur les rives du Rhumel (amsaga) à l'entrée des gorges elle abrite ses maisons dans les jardins » De nombreux ponts franchissant la rivière, les communications de la ville (Rocher et environs) avec le reste du pays étaient assurées par des voies importantes. Une voie principale reliant Tunis, Tébessa, Constantine, Mila jusqu'à l'ouest en passant par Sétif. Des voies secondaires relient directement la ville (Rocher) aux principaux centres agricoles. La voie d'accès à la mer se distingue par rapport aux autres par sa solidité qui démontre son utilité car elle servait pour relier la ville de Constantine avec la ville de Skikda d'une part, et d'autre part, elle permettait l'acheminement facile vers cette dernière d'abondants approvisionnements en blés, vins et huiles prélevées par Rome. Nous tenons à signaler qu'à cette étape de l'histoire du Rocher, l'importance géographique économique et sociale se voit accentuée par l'installation de ces réseaux de circulation.

L'histoire nous enseigne que le palais de Sifax "occupait peut être une partie de l'emplacement de dar-el-bey, dans le sol duquel des substructions très anciennes ont été trouvées; peut être était-il à la kasbah qui a servi, en tout temps, de citadelle et de réduit; peut être était-il sur la place de la brèche" (Ernest Mercier, 1903:9).

Comme le renouvellement urbain appelle un renouvellement des pratiques et le partage d'une culture nouvelle de l'aménagement et du développement Massinissa appela des colons grecs qui

enseignèrent les numides à la pratique des arts, où ils rayonnaient. L'architecture, la sculpture, la gravure furent surtout en honneur; la musique même fut encouragée et athénée « le roi numide avait des musiciens grecs à ses repas ». Il s'attacha également à améliorer l'agriculture et à répondre chez ses sujets les principes de l'agronomie phénicienne. En même temps, il les formait à la discipline militaire et à la tactique romaine (Ernest Mercier, 1903 :11-12). L'histoire nous enseigne que probablement "la ville possédait, dans sa partie supérieure, quelques monuments, et une acropole occupant, en partie au moins, l'emplacement de la kasbah actuelle"(Ernest Mercier, 1903 :70).

Sous l'habile direction de ses fonctionnaires, secondes par la munificence de ses patrons, Cirta se transforma rapidement et devint une opulente et luxueuse cité. Cirta atteignait avant sa destruction et l'incendie ordonnées par Maxence, la plus grande splendeur: de nombreux édifices publics, des voies triomphales, avec statues et arcs d'honneur, arcs de triomphe décoraient ses rues et ses places. Des autels, des amphithéâtres furent construits. Trois grands ponts et deux petits avaient été établis sur le ravin; l'eau amenée de la source de l'oued bou Merzoug (Amsaga), coulait en abondance et remplissait les immenses citernes établies partout. A la fin du IIIe siècle, la splendeur de Cirta avait atteint son apogée et une riche colonisation l'entourait. En constante relation avec Carthage, Cirta fut capitale des rois numides puis chef-lieu de la Numidie romaine et ce après la chute de Carthage en l'an 46 avant J.C. De cette période, il reste comme vestige la chapelle de Sidi Mimoun et le sanctuaire punique d'el Hofra.

L'histoire des villes montre bien que ces dernières ont connu des changements, des bouleversements, des métamorphoses; et se sont renouvelées au cours de leurs vie quelque soient les opérations pratiquées. Le renouvellement urbain n'est pas censé être un mouvement ponctuel, mais permanent à travers différentes opérations urbaines qui va de la démolition au classement. Nous allons voir que le renouvellement urbain évoque donc l'évolution de la ville sur elle-même. C'est un phénomène permanent, nécessaire à la ville pour se moderniser. A cet effet, pour mettre en évidence les différentes transformations qu'a subies l'espace du Rocher Constantinois nous allons partir de cette ville romaine vers la ville actuelle en passant par la ville coloniale, et voir comment l'espace a changé à travers l'histoire et les différents tracés qu'a connus ce dernier jusqu'aujourd'hui. Néanmoins avant de parler de Constantine la romaine, il serait plus intéressant d'exposer les principes d'organisation de la ville romaine en insistant sur les éléments qui caractérisent cette structuration. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Rome_antique).

Dans notre recherche nous entendons par renouvellement urbain l'ensemble des opérations urbaines allant de la démolition au classement pratiquées sur un espace afin de le requalifier et de l'adapter aux besoins et moyens des différentes civilisations et des époques.

1.1.1 L'organisation de la cité Romaine :

Les Romains organisaient leurs villes géométriquement en fonction de deux voies principales perpendiculaires dont on retrouve encore les traces dans les plans de nombreuses villes exemple « Timgad »⁷¹ (planche n°5). Dans l'antiquité grecque, trois lieux déterminaient culturellement la cité : l'acropole (lieu divin), le théâtre (lieu de réflexion ou de dérision), enfin, l'agora, lieu de la raison, de l'art de persuader, et lieu de communication. Le forum romain s'inscrit dans la suite de cette agora, mais adapté à la cité romaine, et il possède des fonctions plus complexes et moins définies. Les Romains accentuèrent cette organisation réfléchie de l'espace public : les plans de leurs temples, portiques, gymnases, thermes et forums sont autant d'exemples de constructions qui tiennent rigoureusement compte de la symétrie. Leurs cités coloniales, conçues comme des camps militaires appelés « castra », possédaient de grandes avenues et un quadrillage de rues entourées de murs d'enceinte rectangulaires ou carrés, canalisant ainsi la vision de la ville. L'Agora est passée dans le langage des urbanistes pour désigner, aux seins de nouveaux ensembles ou des villes nouvelles des espaces vides, surdimensionnés, auxquels on attribue une valeur symbolique monumentale et qui, dépourvus de fonction religieuse ou politique, ont été conçus de façon arbitraire sur la planche à dessin (http://fr.wikipedia.org/wiki/Rome_antique). Les cités romaines ressemblaient beaucoup aux villes d'aujourd'hui : elles avaient des routes, des bâtiments à étages, des maisons, des commerces et des établissements publics. On y trouvait de tout : à manger et à boire, de quoi se vêtir, des meubles, des lieux de spectacle et des lieux d'études, et bien sûr, des temples pour prier les dieux. Il y avait des boutiques et des marchés. Autour du centre de la cité, se trouvaient les ateliers, où des ouvriers fabriquaient tout ce qui est nécessaire : vêtements, meubles, mais aussi des armes pour les soldats. Un peu plus loin, des fermes fournissaient la nourriture nécessaire aux habitants. Les routes étaient pavées et certains quartiers étaient très luxueux, avec des statues et des monuments.

a.Le forum

⁷¹ **Timgad** est une ville du Nord-Est de l'Algérie située dans la wilaya de Batna dans les Aurès, surtout connue pour les vestiges de la ville romaine de *Thamugadi* à côté de laquelle elle est fondée. C'est un site archéologique de premier plan. La ville romaine, qui portait le nom de **Thamugadi** (*colonia Marciana Traiana Thamugadi*) dans l'Antiquité, a été fondée par l'empereur Trajan en 100 et dotée du statut de colonie. Il s'agit de la dernière colonie de déduction en Afrique romaine. Bâtie avec ses temples, ses thermes, son forum et son grand théâtre, la ville, initialement d'une superficie de 12 hectares, finit par en occuper plus d'une cinquantaine. La ville, au vu de son état de conservation et du fait qu'on la considérait comme typique de la ville romaine, a été classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1982 (http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Timgad_Trajan.jpg)

Le forum est une vaste place dallée entourée de portiques. Il constitue le centre vital des villes romaines ; c'est un lieu de rencontre et d'échange pour les activités économiques (commerciales, et financières), de convergence et de passage entre des activités religieuses et non religieuses ; il accueille, en outre, les fonctions juridique, politique et culturelle. Dans sa forme, le forum romain renouvelle la tradition de l'agora. Il occupe un grand espace à l'intersection des grands axes de la ville. Le forum abrite les activités commerciales. C'est là qu'ont lieu les actes majeurs de la vie publique, civile et religieuse. Le forum typique est un rectangle bordé de portiques. On y trouve trois bâtiments principaux : un temple, qui domine la place, le Sénat ou la salle de réunion du conseil municipal, et la basilique. Près du forum, ou sur la place même, on peut trouver le bâtiment des archives et une bibliothèque, ainsi que des marchés et parfois de véritables centres commerciaux. Ce sont généralement des places bordées de colonnades, qui peuvent être très luxueuses. Mais on trouve des boutiques dans de nombreuses rues de toute la cité. Elles sont installées au rez-de-chaussée des maisons, de même que des ateliers. Il y a aussi de nombreux bars. Les thermes, cirques, théâtres et amphithéâtres sont plutôt situés à la périphérie de la ville. Le forum était le cœur social et économique de la ville romaine.

b. Les ponts, les ouvrages d'art et les routes :

Pour contrôler et développer les territoires conquis, et faire du commerce, les Romains ont construit de nombreuses routes. Les voies romaines suivent un tracé rectiligne, caractéristique. Les Romains ont également construit des ponts, avec des arcs et des voûtes.

c. Les monuments honorifiques

Les Romains attachent beaucoup d'importance aux monuments honorifiques et commémoratifs. Les premiers arcs honorifiques portent des statues de dieux ou celle du personnage honoré. Pendant l'Empire, des arcs somptueux honorent l'empereur et les généraux importants. Ils sont décorés par des colonnes, frontons, niches, inscriptions, des statues et, souvent, le char triomphal.

d. Les temples :

La religion est très importante chez les romains. Ils honorent de nombreux dieux. Le plus important est Jupiter de la lumière et maître de la foudre. Chaque dieu a son prêtre. Les temples romains sont souvent rectangulaires. Au centre, se trouve la statue du Dieu. Les temples sont entourés de colonnes et richement décorés à l'intérieur. Le temple est généralement surélevé et parfois le paysage est aménagé pour le mettre en valeur.

e. Le Sénat :

Sous la république, le Sénat est la plus haute autorité romaine. C'est le centre du gouvernement. Le Sénat est consulté pour tout : la religion, les finances, la politique extérieure. Il reçoit et nomme les ambassadeurs. Il s'occupe également du recrutement militaire et de la nomination des généraux, ainsi que de l'organisation du gouvernement des provinces.

f. Les amphithéâtres et le cirque :

Les premiers amphithéâtres furent construits en bois. Ils étaient démontables. Plus tard, les Romains construisent des amphithéâtres en pierre. Par contre le cirque est en fait un stade, construit pour les courses de char. Mais on peut aussi y voir d'autres spectacles, comme des combats de lutteurs ou des exercices de voltige à cheval, qui ont un caractère guerrier. Le spectacle dure toute la journée (planche n°5).

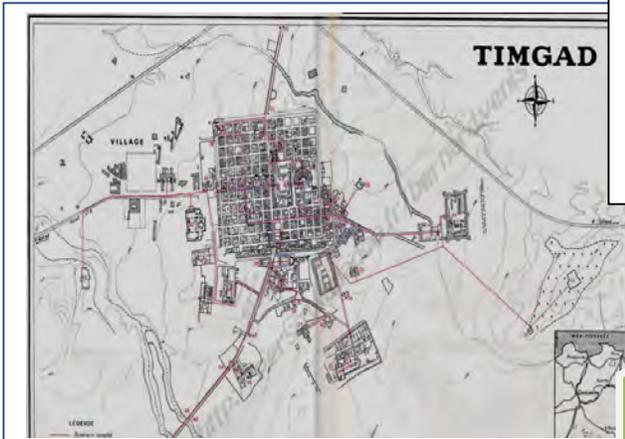
g. Les fontaines et les thermes :

Les Romains utilisaient beaucoup d'eau. Cette eau est amenée de la source vers la ville par des aqueducs. Certains sont très longs. Des ponts permettent aux aqueducs de franchir les vallées. Les aqueducs étaient des constructions magnifiques, qu'on peut encore admirer aujourd'hui. A domicile, la toilette consistait à se laver chaque jour les jambes, les bras et le visage. Les Romains ne se lavaient complètement qu'une fois par semaine. Sous l'influence de la civilisation grecque, on construit à Rome les premiers bains publics, assez rudimentaires. En 25 av J.-C. apparaît les premiers thermes. On y trouve, en plus des bains chauds et froids, des piscines et des jardins pour se promener après la toilette. Les romains avaient maîtrisé l'eau. Des thermes, bains publics, servaient tous les habitants. L'eau arrivait dans la ville par des aqueducs. Elle était stockée dans des réservoirs d'où elle était dirigée jusqu'aux thermes, aux fontaines publiques et même directement jusqu'aux maisons des riches, qui avaient l'eau courante chez eux. Plus tard, les thermes deviennent des établissements incontournables dans la vie des Romains. Ils y vont tous les jours, après le travail.

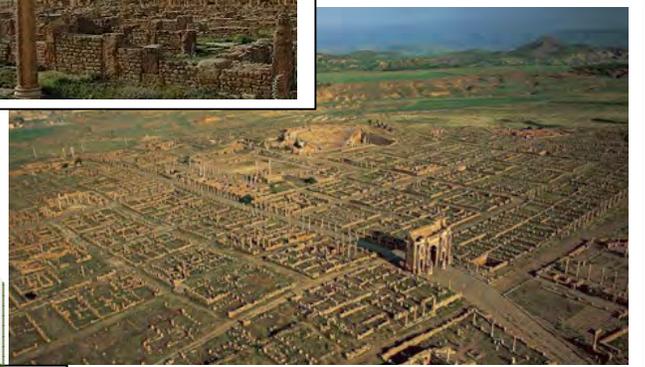
h. Les places

Les Romains construisaient des Places dans des zones très fréquentées, ou près d'édifices importants comme les grands temples ou le palais de l'empereur, Les places sont des zones pavées ouvertes, parfois décorées de motifs de pierre colorée. Sur ces places on trouvait divers monuments à but décoratif, des colonnes, des statues, des fontaines, des arcs de triomphe.

Planche n° 5 : le principe d'organisation romain « ex : Timgad » Le forum, le cirque et le théâtre de la ville romaine, ex: Rome en Italie



Source : internet



TIMGAD



ROME « Italie »



Source : terrain 2009



1.1.2. De la démolition de Cirta à la construction de Constantine (fig n° 23):

L'histoire nous informe que la vieille cité royale berbère fut détruite de fond en comble et incendiée par Maxence, ses monuments renversés et ses murailles noircis par le feu (Ernest Mercier, 1903). Les premiers soins de Constantin furent de prescrire la reconstruction de la capitale numide. Elle fut restaurée et embellie par ce dernier. Cirta reconstruite par ses ordres, recouvrant une splendeur nouvelle reçut son nom en signe de reconnaissance. Dès lors l'ancienne et glorieuse appellation numide tomba dans l'oubli et la ville berbère conserva, sous toutes les dominations, le nom de Constantine (313).

Le modèle urbanistique Romain fut appliqué à la ville effaçant certains vestiges de l'occupation numide (Planche n°4). Comment s'organisait la ville de Constantine pendant la période romaine ? Quelles étaient ses limites ? Nous tenons à préciser par ailleurs, que l'intérêt de cette lecture n'est pas la reconstitution de la ville romaine dans ces détails, mais c'est de mettre en évidence l'application de l'urbanisme romain au rocher constantinois afin de souligner le renouvellement morphologique de cet espace à chaque époque de son histoire en soulignons quelques points importants pour son devenir notamment l'étendue de la ville qui dépasse de loin le rocher et la permanence de certaines fonctions sur l'espace et certaines rues.

a. Limites de la ville :

Sur les limites de Constantine à l'époque romaine Charbonneau souligne qu'il a avait «une ville intérieure et une ville extérieure, la seconde plus étendue que la première, bien quelle n'en fut que le faubourg et l'annexe.» ceci peut être confirmée par l'étude des blocs de maçonneries, des pans de murs et des citernes épars sur le sol. Constantine « n'a pas toujours été emprisonnée dans les remparts que nous voyons aujourd'hui » (Vars, 1899 : 237). La ville s'étend à l'Ouest depuis le four à chaux situé à l'extrémité du square n°2 jusqu'au belle vue, près du cimetière musulman. Ce faubourg s'étend au sud ouest jusqu'au bardo ou quartier de cavalerie. La ville entourait la colline du coudiat, ainsi que le bas de la rive gauche du rhumel.

De l'autre côté de la rive existait un autre faubourg celui du Mansourah, ce qui atteste l'existence de ce dernier selon vars qui disait « voici maintenant une preuve qui n'est point à dédaigner. A Rome la porte qui s'ouvrait sur le marché aux bestiaux s'appelait Mugonia, du mugissement des troupeaux...les troupeaux destinés au ravitaillement de la ville furent parqués et gardés sur le plateau du Mansourah » (Vars,1899 :236). Nous concluons que le plateau du Mansourah et ses pentes du côté de la ville, tout le koudiat jusqu'au Bellevue et les pentes où se trouvent actuellement les dernière maisons des faubourgs saint jean et saint Antoine, telle était l'immense

surface occupée par l'ancienne colonie des Sittiens, ce qui justifie selon Vars l'expression de Strabon sur l'importance de la cité de Micipsa.

Notons que les environs de cette grande ville étaient également occupés ; « des villas et de grandes exploitations rurales attestent cette expansion, dont restent quelques vestiges sur un des rochers qui avoisinent la ville dans la direction du Hamma » (Vars, 1899 : 338). J.Chivé & A Berthier également souligne la présence de vestiges romains hors du Rocher. La ville Romaine s'étendait au-delà du Rocher également, dans les faubourgs les plus importants qui encadraient le Koudiat Aty, le fort de Belle-vue, descendaient vers l'Abattoir, des bâtisses construites sur les bords du Rhumel au Mansourah et à Sidi Mabrouk. « Les ruines d'un théâtre et d'un cirque attestent l'expansion de la ville hors des remparts pendant la belle période de l'empire » (J.Chivé & A Berthier, 1937 :22).

Une inscription qui se trouvait gravée sur le trétrapyle détruit lors de l'ouverture de la rue nationale, célèbre le succès de Constantin (Ernest Mercier, 1903 : 54). Une église dont on a retrouvé les vestiges, occupait une partie de l'emplacement de l'hôpital militaire actuel, dans la kasbah. La basilique occupait l'emplacement de l'hôtel de paris actuel et la rue Caraman, jusqu'à l'impasse. (Ernest Mercier, 1903 :58). Constantine ressuscita plus belle qu'avant sa destruction.

b. Le capitole de Constantine:

En ce qui concerne l'emplacement du capitole tous les historiens le place dans partie la plus élevée de la ville. Le capitole, ou temple de Jupiter capitolin, qui servait aussi de citadelle à Cirta comme à Rome, occupait l'emplacement de la casbah au nord du rocher. Ce même lieu avait servi aussi d'acropole aux numides. On pénétrait dans cette partie de la cité par un grand arc de triomphe de « fulvius faustus ».

Cette partie de la cite était réservée, à de belles constructions. L'histoire raconte la présence de nombreuses statues qui décoraient les avenues des temples qui se trouvaient sur le vaste emplacement de la casbah. On parle de l'existence de « deux temples placés parallèlement entre eux, une église chrétienne des premiers temps, construite sur le soubassement de l'un de ces temples de vastes citernes et des murs d'enceinte ». D'autres édifices existaient également dans cet endroit vu le nombre et riche débris de frises et de chapiteaux, sculptures...qui ont été trouvés pendant l'occupation française. A la place de la prison militaire se trouvaient de vastes citernes. Sur ce plateau, Vars signale l'existence de cinq ou de six temples, dont une basilique chrétienne, avec portiques et péristyles, un nymphéum, dix-huit statues (Vars, 1899 : 241-242).

c. Les temples de Constantine:

En plus des temples soulignés dans la casbah, l'histoire souligne également la présence d'un certain nombre de temples sur le Rocher. En effets, les fouilles de 1868 effectuées dénotent la présence d'un temple à l'angle de la rue Caraman et de la rue nationale, ce dernier avait une forme demie circulaire en pierres de grand appareil avec un escalier monumentale. Un autre se situe au voisinage de la rue Caraman. De même sur l'emplacement de l'hôtel d'orient, s'élevait une chapelle avec des monuments et statues. A l'emplacement de l'hôtel de paris on souligne une autre grande construction circulaire comme le temple de Vesta à Rome. Les recherches archéologiques révèlent également l'existence d'un ou de plusieurs temple à l'emplacement de la grande mosquée.» (Vars, 1899)

d. Le Forum de Constantine :

Dans l'espace du Rocher constantinois, certains historiens placent le Forum près du Capitole sous la caserne actuelle Casbah et pour d'autres, il est situé près de la place du Palais. Le forum par contre est par un autre groupe sur la place Nemours (nomination française) actuellement c'est la place de la brèche (place du 1^{er} novembre), d'autre le place sur la place du palais (Mercier, 1903). Mercier ajoute que d'autres chercheurs placeraient le forum sur la place du palais. « Les vestiges de grands et beaux édifices publics de diverses époques, découverts en arrière du cercle militaires et se prolongeant jusqu'à la rue d'Orléans, sembleraient justifier cette opinion » (Mercier, 1903:72). Cependant Vars se base sur trois points essentiels pour justifier l'emplacement du forum sur la place du palais:

Le premier point : durabilité fonctionnelle de certain espace

Vars nous expose son fondement en disant que : « si nous tenons compte de la persistance avec laquelle les populations successives d'une vieille cité maintiennent la même affectations successives aux emplacements jadis choisis pour des édifices spéciaux, et est probable que l'endroit réservé à la vie publique, à Cirta, était notre place actuelle du palais ou a été planté, en 1870, l'arbre de la liberté, ou sont les divers cercles de notre ville, ou la musique militaire donne ses concerts, ou sont la banque, le palais de la division et les grands cafés,ou s'écoule en grande partie ,la vie extérieure de nos concitoyens » (Vars,1899 : 252).

Le deuxième point : les données archéologiques (textes, débris et péristyles)

Au delà de ces points Vars s'est basé sur les différents textes ordinairement placés au forum, qu'ils ont été trouvés sur les cotes de la place du palais, dédicace d'une statue à l'usurpateur

Alexandre, et les nombreux restes de colonnes, débris d'anciens portiques ou de péristyles, qu'on exhumes pendant les transformations de l'époque française notamment le creuset des fondations de l'hôtel de la banque, du cercle militaire, de la maison Moreau,...il note également les substructions ayant appartenu à un temple (Vars, 1899 :252).

Le troisième point : la forme du forum

Pour ce dernier point Vars assimile la place du palais au forum de Thamugadi (Timgad), (planche n°5) en soulignons que la disposition même de cette place, son élévation au-dessus du sol des rues environnantes d'Aumale et Caraman, qui lui donnent l'aspect extérieur du forum de Thamugadi de celui de Carthage et tant d'autres, tout nous porte à croire à la vérité de cette attribution.

e. L'accès au forum :

Rappelons que si le forum des anciennes cités romaines se trouvait sur l'intersection des deux axes orthogonaux, le Cardo et le Décumanus, les particularités du site de Constantine ne laissent pas la reconnaissance évidente de cette disposition, car le forum de Cirta selon Vars se trouve plutôt côtoyé de tous les côtés par les rues actuelles d'Aumale, Damrémont, des Moyens et Cahoreau qui ont toujours existés au moins chez les Romains. Les grandes routes venant des environs de Constantine (Skikda (Rusicada), de Setif, Mila, Annaba,...) ne peuvent se croiser à l'intérieur de la ville pour former directement le forum. Ces routes aboutissent à un point excentrique à l'extérieur des remparts d'où partent plusieurs voies urbaines comme il a été souligné par certains historiens qu'à partir de la place Nemours (la brèche) seule entrée de la ville partaient les voies principales, pénétrant en éventail dans les quartiers de la ville. Le forum occupait la partie la plus propice, celle qui était circonscrite par des voies.

Le forum était environné de portiques, de temples et de basiliques des traces ont été retrouvées dans la place du palais. Ce dernier « était dallé en grandes pierres et devait avoir des entrées monumentales, avec degrés, par la rue du palais et l'issue qui longe le seuil de la cathédrale. Une autre grande porte devait y donner accès de la rue Damrémont qui conduisait au Capitole. Il était rempli de statues et de dédicaces aux empereurs, grands personnages... » (Vars, 1899 :255). On parle d'une voie qui traversait la rue Cahoreau et aboutissait, à la rue actuelle du palais pour aller au forum, du Tameur de famille de Verus dans la rue des Moyens et de la basilique de Constance s'étendait dans la rue Rouaud et empiétait sur la nationale. Une grande voie reliant le forum (place du palais) au pont d'Antonin (pont d'El Kantara) et passant dans le prolongement de

l'aile gauche du nouveau collège de jeunes filles, après avoir coupé la rue Combes et la rue Vieux, pour se rendre à ce pont, en suivant la direction de la rue Perrégaux. Notons que ce genre d'édifices est placé toujours à l'intersection des voies qui conduisant aux principaux monuments des villes. Selon les historiens, la rue Damrémont actuellement est probablement se situe sur l'ancienne voie du capitole. La rue Des Moyens délimite une partie de l'ancien forum, vers le nord au sud derrière les bâtiments du palais d'Ahmed bey. Cette rue a conservé la trace de plusieurs autres monuments. Un édifice se dressait certainement sur le forum, ce qui confirme notre hypothèse dit Vars sur la grande étendue de cette place ⁷²(Vars, 1899, vol 30 : 252).

f. Les places et les rues.

A partir de la place de la brèche seule entrée de la ville partaient les voies principales, pénétrant dans les quartiers. Pendant cette époque on parle de la grandeur des voies, des avenues décorées de statues ou et des édifices. Faut-il signaler que l'époque romaine a fait naître de vrais promoteurs soucieux de l'élargissement et du pavage des rues, et d'un réseau d'assainissement qui continue à fonctionner jusqu'au nos jours. En se basant toujours sur les découvertes archéologiques de l'époque française Vars confirme l'existence d'une voie romaine qui relie la place de la brèche à l'entrée bab el kantara (au pont d'Antonin) et jouer ainsi le rôle de la rue nationale (Triq el djedida actuellement), cependant il ajoute que le tracé de cette rue n'était pas le même. « L'ouverture de la rue nationale et la construction des maisons qui la bordent ne nous ont pas fourni de nombreuses données sur l'ancienne Cirta. En effet les quartiers qu'elle traverse étaient en dehors de la grande artère qui se dirigeait du sud au nord. Il n'avait donc là que les habitations particulières et peu de monuments » (Vars, 1899, volume 28, p 307). Mercier⁷³ aussi parle de plusieurs voies triomphale et principale qui les présentent comme suit (fig n° 23):

- ⊖ « Une voie triomphale partant de la place Nemours, menait directement à celle dite du palais en se tenant à dix ou quinze mètres plus haut que notre rue Caraman ». Cette dernière traverse le forum et se prolonge en ligne directe vers le capitole.
- ⊖ Une autre voie orienté ouest-est, débouche non loin de l'entrée de la rue d'Orléans et traverse à angle droit, la voie triomphale au milieu du carré, formant ainsi le Cardo ou croisement traditionnel.

⁷² Pour plus d'informations sur la ville de Constantine pendant l'époque romaine : son tracé, ses rues, ses ponts, sa province, nous renvoyons le lecteur à la thèse de doctorat de Abedelwahab Bouchareb, 2006.

⁷³ Pour plus de détails sur ces voies Voir mercier 1903 chapitre II.

- ⊖ A l'angle nord-est, au débouché de la rue basse damrémont, se dirige une voie en droite ligne vers le front occidental du capitole.
- ⊖ Une voie triomphale menant directement au capitole, en traversant la place du palais pour aboutir vers l'entrée de la casbah.
- ⊖ Une autre voie suivait le trajet de la rue rouaud jusqu'à l'angle de la rue combe et rouaud, puis se divise en deux : celle du haut suit la direction de la rue combe jusqu'au croisement de la rue de France et de richepance⁷⁴. Quant à la seconde, elle se dirige vers la place rahbet essouf. elle deserve l'amphithéâtre établi sur l'emplacement du marché à l'huile.
- ⊖ Une voie intermédiaire se dirige vers la place Négrier» souk el Acer en suivant le trajet de la rue de France.
- ⊖ Une grande voie partant de la place Nemours se dirigeait vers le carrefour Perrégaux qui devait s'embrancher à gauche une voie se dirigeant vers l'entrée de notre rue vieux, puis rejoignant la rue Perrégaux, dans sa deuxième partie, pour atteindre le grand pont d'antonin (pont bab el kantara).
- ⊖ Une voie partant de bab el djabia et devait se raccorder à la grande voie descendant de la place, soit devant le pont du carrefour, soit plus haut comme précise l'auteur (Mercier, 1903, pp72-75).

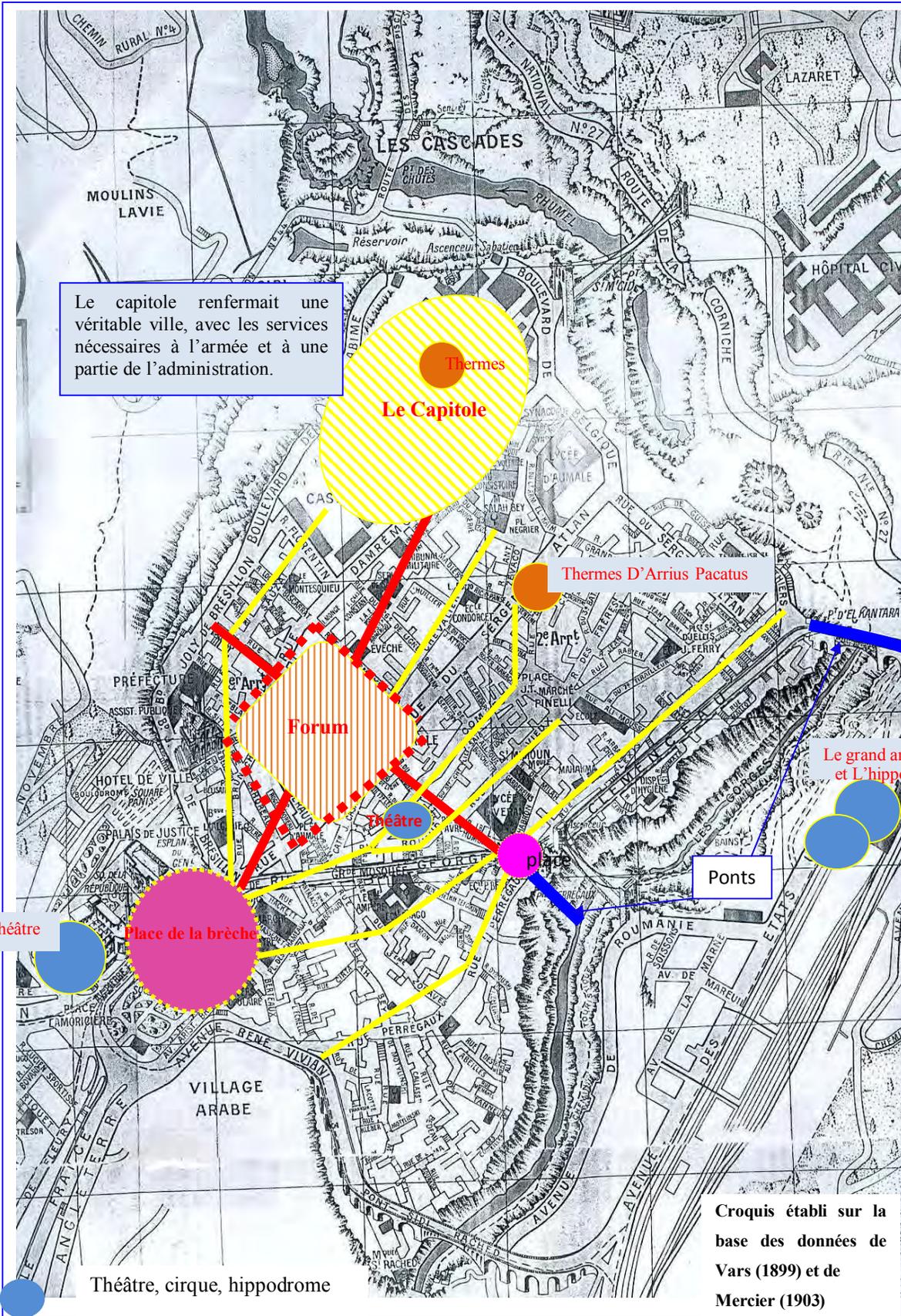
g. Les thermes de Constantine:

Plusieurs ouvrages sur Constantine ont soulignés l'importance du nombre et de la qualité des thermes constantinois, notamment vars dans son volume 28 indique l'existence des thermes à Constantine à savoir:

- les thermes du capitole au nord de la cité
- les thermes d'Arrius Pacatus qui se trouvent à l'intersection de la rue de cigogne et la rue de France
- Sur l'emplacement de l'école primaire supérieure de filles, se trouvaient probablement des thermes,
- D'importants thermes se situaient sur la place d'asile, à l'endroit où s'élève la nouvelle école communalen parle d'un établissement thermal (ensemble de bassins) sous le bâtiment de l'école primaire supérieure de garçon qui a une véritable apparence de piscines (Vars, vol 30:263).

⁷⁴ Voir annexe n°4 pour la localisation des rues (nomination française) sur la carte.

Figure n° 23 : Quelques repères sur l'organisation de la ville de Constantine à l'époque Romaine



Les résultats des fouilles effectuées pendant la colonisation Française lors de la construction de l'hôtel d'orient, du marché et du théâtre, soulignent la présence de nombreux et important monuments, « ce qui laisse croire qu'elle a été peut être le véritable emplacement du forum » (Vars, 1899 : 264), il ajoute comme cet emplacement se trouve à l'extrémité de la ville et hors les remparts nous ne saurions y souscrire.

Par ailleurs la démolition de la maison Ben Aissa qui se trouvait, dans les premiers temps de la conquête près de l'ancienne porte vallée , ont mis à jour le piédestal d'une statue élevé à cette place ,qui s'ajoute au nombre important de piédestal que comportaient la brèche à savoir les statues à l'emplacement du marche, ou lors de l'ouverture du tranché en 1870 pour la pose des tuyaux qui amènent les eaux de fesguin à la ville , une autre base de statue est retrouvée sur la muraille de la courtine, entre la porte vallée et la porte Djebia (Vars, 1899 : 269-270).

L'emplacement de l'ancienne caserne des janissaires, ou s'élève aujourd'hui le théâtre se trouvait la base de statue. Touts ces éléments trouvés dans la place de la brèche poussent certains chercheurs à se demander si le forum de Constantine n'était dans cette place « sans être le véritable forum, ainsi qu'on peut le conjecturer de ce qui a été dit. Elle en avait certainement l'aspect et quelques-uns des usages » (Vars, 1899:274). Cependant, si on se base sur les principes de l'organisation de la ville romaine, l'emplacement du forum occupe le point d'intersection des deux axes principaux de la ville, de même le forum se situe à l'intérieur des remparts et non à l'extérieur. Par contre l'existence d'un deuxième forum peut être soulevée.

h. Les fontaines, aqueduc et citernes

En ce qui concerne ce domaine Vars témoigne que les romains, avaient fait à Cirta de gigantesques travaux d'adduction et d'aménagement des eaux. C'étaient ajoute t-il leurs plus grande préoccupation lorsqu'ils s'établissent quelque part. Mais à Constantine précise, ils ne s'étaient pas contentés de capter les eaux du voisinage. « Ils avaient tellement compris que cette ville, dans son isolement pouvait être facilement privée des apports du dehors, qu'ils mirent tous leurs efforts à ne pas laisser s'égarer s'en faire usage les eaux tombées du ciel ». Des citernes, des aqueducs en témoignent (planche n° 6).

i. Les ponts, les ouvrages d'art et les routes

L'histoire nous souligne la présence de cinq ponts formant l'accès à la ville : Les ruines d'un théâtre, hippodrome et d'un cirque attestent l'expansion de la ville hors des remparts pendant la belle période de l'empire et ce qui explique probablement la présence de cinq ponts formant

l'accès à la ville. L'infrastructure du pont d'el kantara est romaine (planche n° 5). La présence de deux piédroits en maçonnerie de pierres de taille avec bandeau d'imposte à la hauteur de la naissance du cintre. Ravoisie suppose que ce sont les piliers d'un pont à arcades superposées qui rapprochait tellement de la ville la zone qui semble destinée aux fêtes par la présence de certains équipements (Ravoisie cité par vars, 1899 :316). Les voyageurs arabes s'accordent à dire qu'il avait, au temps des romains, plusieurs autres ponts sur l'ampsaga, mais il ajoute que nous n'en connaissons aucune trace.

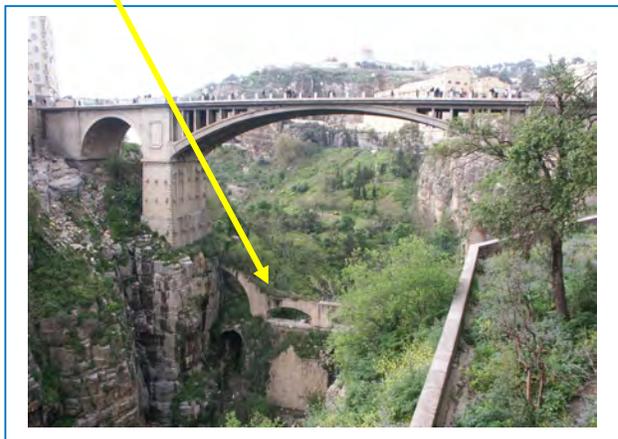
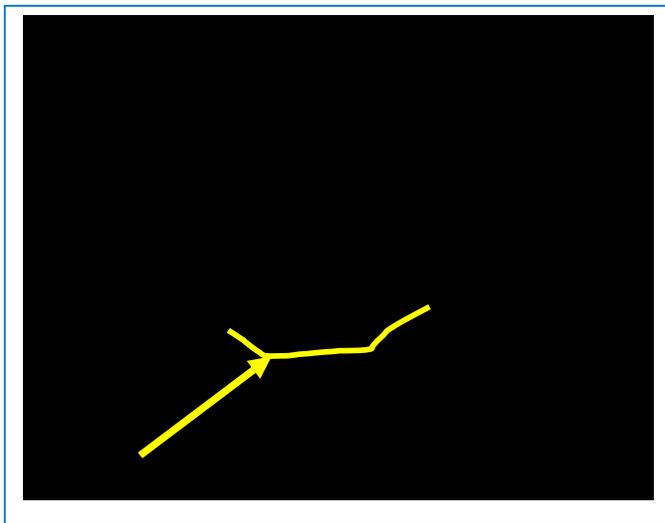
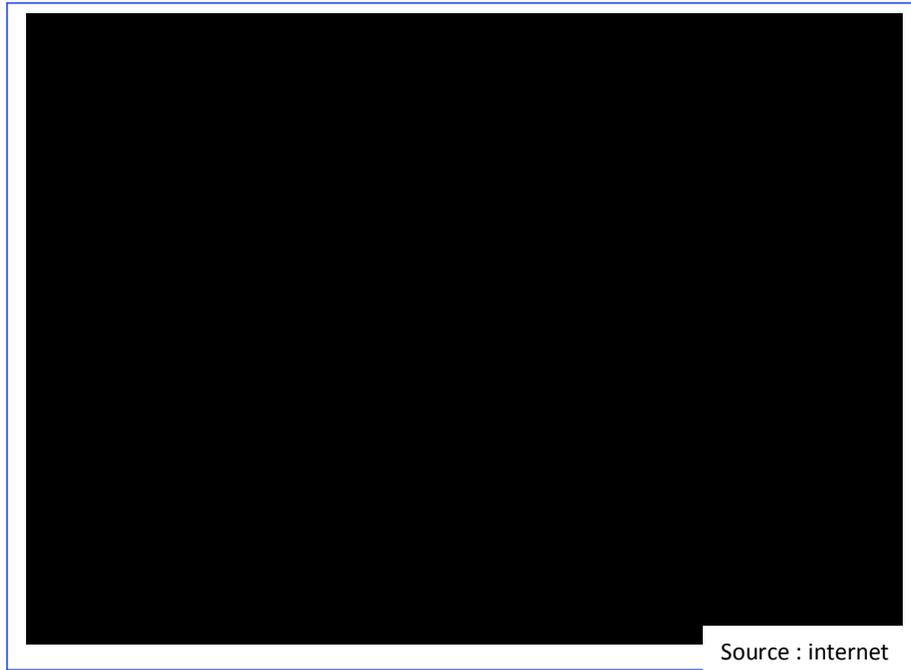
j. Les monuments honorifiques

Les Romains attachent beaucoup d'importance aux monuments honorifiques et commémoratifs. L'épigraphie souligne la présence de plusieurs monuments tétrastyles et de statues dans cette zone. A titre indicatif : A l'entrée de la rue basse Damrémont, anciennement nouvelle rue de la poste parce que cette administration a d'abord été logée dans l'ancien palais turc ou est aujourd'hui le trésor, on parle du portique de Gratien. La présence de ce portique prouve qu'il y avait la un grand monument public faisant suite à la façade de l'édifice trouvé sur l'emplacement de l'hôtel de paris qui occupait probablement la place ou les abords de la grande maison Azoulay. Le portique le délimitait (Vars, 1899 : 284)

k. Les amphithéâtres, théâtre et le cirque

A l'intérieur de la ville on parle de l'existence d'un ancien cirque des premiers temps de l'occupation romaine, il traversait la rue combes, s'engageait sous les boutiques de Dar el bey et devait traverser la 17^e léger pour couper de nouveau, dans sa forme arrondie, la rue combes, et aller rejoindre les restes de constructions. Un amphithéâtre se situé sur l'emplacement du marché aux huiles. De l'autre côté de la rive, on parle de la présence d'un théâtre, d'un hippodrome sur l'emplacement de la gare. Cette partie de la ville semblait être destinée aux fêtes populaires. Un autre est mentionné à la place du casino. « Vers le fond du square n°2 se trouvait un amphithéâtre dont les gradins avaient, en grande partie disparu depuis longtemps et dont l'emplacement est aujourd'hui recouvert par les déblais du coudiat. Les arabes l'appelaient « fondouk er-Roum ». Parmi les traces de la période Romaine dit Vars on peut citer l'aqueduc romain, le pont d'Antonin (sous l'actuel pont de Bab El Kantara) (planche n° 6), des citernes, des temples, la piscine de César, reste du rempart, vestiges d'un pont, les « vestiges d'un pont aboutissant à la pointe de sidi Rached » (Bouchareb A, 2006 :327).

Planche n° 6: Constantine, la ville romaine, Quelques traces de cette période



Source : master plan ,2005



Reste du rempart

Source : association amie du musée Cirta

1.2. Le Renouveau urbain de l'époque Arabe et Ottomane

Une autre fois le Rocher Constantinien va recevoir un autre type d'urbanisme sur des bases romaines qui est l'urbanisme arabe. Toutefois, nous tenons à rappeler brièvement les principes généraux de cet urbanisme. Dans son ouvrage sur les villes arabes à l'époque ottomane Raymond confirme que « l'époque ottomane n'a été, pour les grandes villes arabes, qu'un chapitre d'une très longue évolution, qui, pour certaines d'entre elles (Damas et Alep) a commencé trois millénaires avant le début de notre ère, et qui pour les plus récentes, (Bagdad et le Caire) remonte aux premiers siècles de l'histoire arabe ». Il précise aussi que beaucoup de traits qui caractérisent ces villes aux XVI^e-XVIII^e doivent donc être considérés comme traditionnels et que l'organisation spatiale conserve ces valeurs pendant la période ottomane (Raymond, 1985 :168). Sur ces bases nous allons présenter l'époque arabe et ottomane sans séparation distinctive.

1.2.1 Les principes de l'organisation spatiale de la ville arabe :

La ville s'organise d'une manière radio-concentrique suivant une hiérarchie assez rigoureuse on distingue : Au centre de la ville arabe se concentrent les activités les plus importantes, grands commerces, activités religieuses et culturelles, à une distance de plus en plus grande, les quartiers de résidence, les activités secondaires (artisanales), jusqu'aux limites de l'agglomération ou coexistaient les quartiers les plus pauvres, les activités les moins différenciées, et finalement jusqu'aux faubourgs où se développaient les quartiers pauvres et les activités urbaines et activités rurales se fondaient.

a. L'espace central : économie, religion et culturel :

L'élément fondamental de l'organisation des villes arabes est le rôle déterminant des fonctions économiques notamment commerciales. Selon Louis Massignon les marchés constituent la base de la ville arabe ainsi « les souks... sont la principale raison d'être de l'agglomération », J. Sauvaget considère les souks comme étant la « partie essentielle de la ville » ceci évidemment « par opposition aux quartiers d'habitation ». D'autre tel qu'Eugène Wirth considère cette importance donnée aux structures commerçantes dans l'organisation spatiale comme « l'originalité » de la ville islamique ou arabe selon les appellations (Raymond, 1985 :169). Cette prédominance des fonctions économiques souligne Raymond paraît être accentuée à l'époque ottomane. Par ailleurs, on note que les mosquées, constituent habituellement un élément central, étroitement lié au marché, ce caractère a été mis en valeur par Louis Massignon dans ses premières recherches sur les villes irakiennes. Cependant souligne

Raymond la centralité de la mosquée ne permet pas de caractériser la ville arabe ; il se base par rapport à ce point sur un certains nombre de villes étudiées où la mosquée n'est qu'une transformation d'un monument plus ancien, temple ou église (dans ce même sens nous verrons par la suite des exemples sur Constantine). Le trait essentiel qui caractérise les villes arabes est la vigueur de la centralité urbaine, vu l'importance du nombre d'activités économiques principales, cette partie de la ville est très distincte sur le plan spatial et fonctionnel du reste de la ville. Sa limite coïncidente avec celle de la concentration des activités spécialisées, quant à ses dimensions elles dépendent de l'importance de la ville tant que centre économique

b. L'espace Politique (Pouvoir)

En ce qui concerne le palais du souverain Raymond souligne qu'il n'a pas été sans influence sur la structure de la ville, mais sa mobilité même montre bien que cette influence est restée relativement secondaire. Il précise que cette mobilité est un phénomène traditionnel dans les villes arabes poussé par la volonté d'assurer la sécurité du centre politique en l'isolant de la ville indigène; à titre indicatif au Caire la fonction politique (citadelle) a été déplacée pendant l'époque ayyoubide au sud est de la ville fatimide. Nous remarquons également ce phénomène en Syrie à Damas où à la même époque la citadelle s'est installée sur la périphérie de la ville intra-muros. Ce qui est important à notre sens est de souligner que pendant l'époque ottomane ce déplacement de la fonction politique a été suivi par l'installation des activités commerciales sous la citadelle, « sans que la structure globale de la ville fut bouleversée » explique Raymond. Même pendant l'époque ottomane, l'organisation spatiale de la ville arabe gardera le centre économique comme l'élément dominant.

c. L'espace Résidentiel

Une des caractéristiques marquante de la ville arabe est la très forte différenciation entre la zone centrale (centre économique) et les zones d'habitation. Cette division est commentée par certains chercheurs, comme étant la conséquence de la prédominance des fonctions économiques et de leur centralité, et surtout ceci est le résultat d'un phénomène socioculturel lié à la relative distinction de la vie familiale dans ce type de sociétés. Autour de la partie centrale occupée par les activités économiques se développaient des zones vouées à la résidence selon un certain ordre : Habitations bourgeoises à proximité de l'espace économique central et de la grande mosquée ; Quartiers plus populaires lorsque on s'éloignait du centre.

d. Le réseau viaire de la ville arabe

La prédominance des activités économiques se traduit par une structure fortement radio concentrique. L'opposition entre ces deux zones s'est traduite dans l'organisation de l'espace par une hiérarchisation au niveau du réseau viaire. Dans la zone centrale de la ville, se développe un réseau de rues relativement large, au tracé assez régulier, ouverts, prolongées jusqu'aux limites de la zone bâtie par de grande artères qui assurent la relation entre la ville et son environnement (compagnes). Ce réseau est un héritage antique dans le cas de la ville arabe a succédé à une ville hellénistique ou romaine, ou le tracé du décumanus se trouve dans la ligne principale des souqs (Raymond, 1985). Dans la zone résidentielle, par contre le réseau viaires est de type irrégulier que l'on considère habituellement comme caractéristique de la ville arabe se décrit par l'étroitesse s'achevant fréquemment en impasses dans les parties périphériques ou se développent des quartiers très souvent fermés. Un autre trait peut marquer également cette structure est la variété de population dans sa composition qui s'organise spatialement en communauté dans des quartiers topographiquement distincts.

e. Les quartiers périphériques

Dans la ville arabe il est à noter également le principe de classement hiérarchique des activités entraînait le refoulement vers la périphérie de la ville de métiers qui jouaient un rôle économique secondaire et qui soient gênante dans le centre ville ou qui est en relation directe avec la compagne tel que les marchés aux grains, laines....qui se développaient sur des places très vastes appelées « rahba ». De même les activités polluantes, gênantes, ou qui nécessitent des espaces libres qui ne sont pas disponibles au centre étaient également installées près des portes.

f. Les Faubourgs

Le développement des faubourgs au-delà des limites de la ville intra muros pouvaient être lié à l'expansion démographique. Des faubourgs existaient déjà dans beaucoup de capitales arabes avant la conquête ottomane. Ces faubourgs étaient occupés par des populations d'origine rurale ou bédouine, dont l'installation en ville était récente.

1.2.2 L'organisation de la ville de Constantine avant 1837

Dans son ouvrage sur les villes arabe Raymond confirme que « La structure spatiale de cette ville moyenne ne différerait en rien à la structure des grandes villes. Les traits généraux de l'organisation spatiale des métropoles comme Alger, Tunis, le Caire, Damas ou Alep se

retrouvaient dans un chef lieu régional, d'étendue et de populations inférieures » (A Raymond, 1985 :21). A l'intérieur des remparts les villes arabes sont organisées généralement suivant un plan radioconcentrique.

a.La zone centrale de Constantine:

La ville de Constantine rejoint les autres villes arabes dans leur principe de structuration de l'espace, (fig n° 24) basée sur la séparation entre l'espace résidentiel et l'espace central des activités. Ces dernières se greffent sur toute la longueur de la rue centrale (principale) de la cité en un alignement continu, allant de Bab-el-oued à Bab-el-kantara. La zone centrale, fortement occupée par les activités économiques (commerce et artisanat), était délimitée par les deux rues qui prenaient leur origine à Bâb al-Wâd, et dont la plus orientale se divisait à la hauteur de la Grande Mosquée, pour se réunir, à 300 mètres de là, dans le Rahbat al-Sûf. Ainsi était définie une zone d'une surface d'un peu plus de deux hectares où étaient regroupés 25 marchés des 28 marchés identifiés (et dont 27 ont été localisés). L'importance économique de cette région est soulignée par la présence à Bâb al-Wâd et bab el djedid, qui percevait, en cet endroit, les droits d'octroi et de douane sur les denrées et marchandises qui entraient en ville : il se tenait, avec son secrétaire (Khodja), dans une boutique située au début de la grande rue commerçante, deux de ses agents surveillant les portes de Bâb al-djabiya et d'al-Qantara.

La zone centrale (fig n° 25) est formée d'une juxtaposition d'échoppes et d'ateliers, composant ainsi l'élément de base qui se répète produisant l'ensemble du réseau soukier central. Dans certains endroits, la concentration des activités s'accroît en donnant naissance à des petits îlots uniquement commerciaux. Par ailleurs, ce qui caractérise le réseau soukier traditionnel des cités arabes est la spécialisation des espaces. Du fait que pour chaque groupe professionnel correspond un tronçon du réseau commercial. Cette situation conduit à la création de souks spécialisés dont le nom de métier transparaît dans la désignation de la rue ou de la place à savoir : rue Nedjarin, rue Heddadin, rue Debbaghin, rue Djezarin et Rahbet Souf...Toutefois, la localisation des différents corps de métier obéissait à certains impératifs propres à chaque activité, desserte, présence d'eau, évacuation des déchets et degrés de nuisance. A cet effet, les tanneurs « Debbaghin » se sont installés à la périphérie de la ville au bord du Rhumel pour faciliter l'évacuation des déchets.

En ce qui concerne les autres activités, elles se localisent sur la voie principale; à titre indicatif nous citons : A proximité de Bab-el-oued se seraient les droguistes, les selliers et les

teinturiers. Au cœur de la ville, cette voie se double en deux qui aboutissent à Rahbet souf, formant une aire commerciale. La grande mosquée se situe à proximité immédiate de cette voie (c'est à dire le cœur de la cité). Dans la voie supérieure, la corporation des cordonniers est suivie de Souk-el-khalk (Marché populaire), composée de boutiques d'étoffes et d'articles divers, puis se sont les forgerons, les boisseliers et Souk-el-kebir (Grand Bazar) qui aboutissent à Rahbet souf. Des ruelles perpendiculaires à cette première voie abritaient les fabricants de chaussures pour femmes (Rue Khelifi), les orfèvres (au bas de la rue Bounamira Mouloud), puis les passementiers dans la rue Benloucif Kamel. Dans la voie inférieure, se succédaient les fabricants de tamis, les menuisiers, les parchemineux ainsi que les marchands de légumes, bouchers occupaient une ruelle parallèle à la rue Tlili et les fabricants de bâts de mulets.

D'une manière tout à fait classique encore, le sùq al-Tuggar, zone d'activité des négociants, occupait la partie centrale de cette zone commerciale. Toute fois loin de cette concentration se situe sùq el djemâa (du vendredi) établi dans le nord de la ville. Salah Bey avait contribué au développement de cette zone par les constructions qu'il avait érigées près de sùq al-'Asr ; et le sùq al-Sap (de la rive), situé à la limite de la ville. Cette zone centrale était limitée, au nord et au sud, par une *rahba*, c'est-à-dire un espace libre, à ciel ouvert, où était installé habituellement le commerce des produits de la campagne : Rahbat al-gemâl était bien localisée à proximité immédiate de la porte de la ville (Bâb al-Wâd). Par contre, Rahbat al-Sùf était située à l'intérieur de la zone construite, explique Raymond le développement de la ville vers le nord, à la fin du XVIII^e siècle, avait mis un terme à une localisation antérieurement périphérique. Il en allait de même du Magaad al hût (la poissonnerie) qui avait eu, lui aussi, une localisation périphérique, avant la croissance de la ville vers le nord.

b. L'espace Résidentiel de Constantine :

La ville de Constantine, que les anciens auteurs appelaient l'Aérienne « Kosantina el houa » s'étend sur une assiette d'une superficie de 42 hectares environs. La particularité de son site a fait d'elle une forteresse naturelle et que l'on a cité en proverbe lorsqu'on parlait de fortification. Un rempart constitué de deux murailles s'élève le long des lignes de crête du Rocher assurant sa défense contre toute agression. Ce système de sécurité est maisons adossées aux murailles, ou par une ceinture naturelle formée par l'escarpement et les gorges du Rhumel. Cette situation a rendu la ville de Constantine inaccessible à toute attaque. La ville s'ordonnait en quatre grands

ensembles sans limite matérielle occupant chacun un angle du trapèze que forme le site. Tandis que dans la partie centrale de ce trapèze se fixent les différentes activités (fig n° 24).

c. L'accessibilité de la ville de Constantine:

Suivant les données topographiques, les murs d'enceinte étaient percés de quatre portes qui mettaient la ville en relation avec l'extérieur⁷⁵. *Bab el djedid* (Porte neuve) sur laquelle aboutit la rue principale ouvre sur l'Isthme, le Faubourg et le chemin d'Alger et de Mila. *Bab el oued* (Porte de rivière) qui permettra l'accès à la descente des écuries de Bardo situées près de l'Oued Rhumel avant son entrée dans les gorges. *Bab el djabia* (Porte des citernes) facilite l'accès au barrage du Rhumel où est puisée l'eau pour la ville. *Bab el kantara* (Porte du pont) met la ville en relation avec les chemins du littoral et de l'Est (fig n° 24).

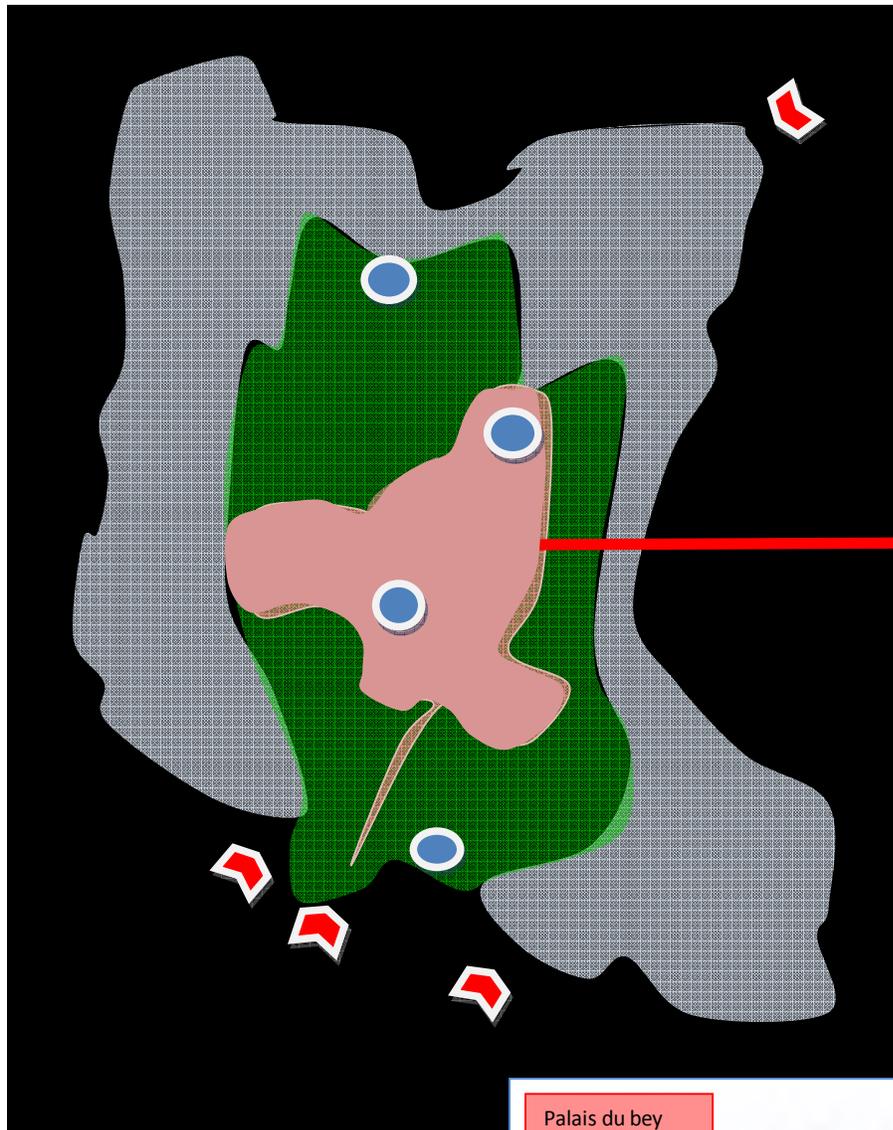
d. La voirie de la ville de Constantine:

Il est intéressant de souligner l'importance de l'organisation de la voirie qui se caractérise par une hiérarchisation très importante. L'examen du plan de la ville révèle l'importance de la hiérarchisation de la voirie dans la structuration de l'espace : L'espace public (rue principale), semi-public et l'espace privé (ruelle ou impasse). L'organisation de ces voies permet ainsi d'aller dans les zones commerçantes sans véritablement pénétrer dans les zones résidentielles. De même, l'entrée aux quartiers d'habitat peut se faire sans passer par le centre de la ville. Cette séparation est l'une des caractéristiques des villes arabes. Elle se réalise sans séparation matérielle de l'espace, selon un principe rayonnant des voies partant des quartiers pour rejoindre le cœur de la ville (centre ville) permettant ainsi à toutes ces parties d'être en relation avec son cœur (fig n° 24).

e. Les souks de la ville de Constantine:

Les marchés (Souks) participent également à compléter et diversifier les activités de la ville nous notons: *Rahbet el Djemel* (Place des chameaux) où se pratiquaient la vente des burnous et des tapis par les marchands soufis. *Rahbet el souf* (Halle de la laine) c'est aussi l'aboutissement de toutes les artères Commerçantes. *Souk el Ghezal* (Marché de laine filée) à proximité du palais du Bey. *Souk el Asser* Excentrique, prolongé par Souk-El-Djemaa.

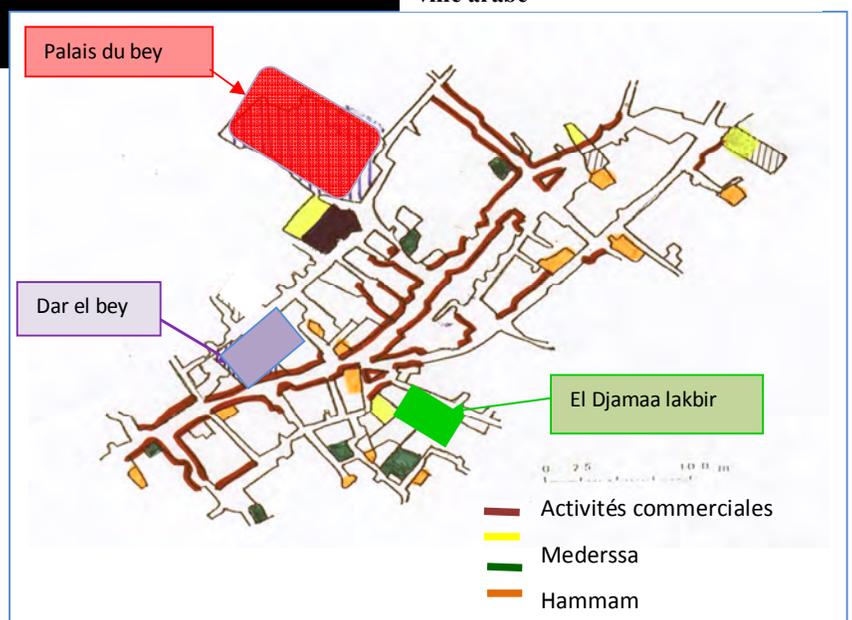
⁷⁵ Voir annexe n° 5, carte montrant la relation de la ville avec l'extérieur et les différentes portes de la ville.



- Partie centrale de la ville
- Centre de la ville
- Quartiers périphériques
- Souks
- Les portes

Figure n°25 : la zone centrale de la ville arabe

Source : fond de carte Raymond +
Traitement personnel



La ville présente une multitude d'espaces ayant chacun une fonction spécifique : religieuse, culturelle et économique, résidentielle ou militaire. Par ailleurs, la relation de la ville avec le monde extérieur (rural) s'inscrit dans l'espace urbain par la présence des marchés excentriques et d'un marché extra-muros (Rahba). Cette annexe au marché intérieur montre l'importance des relations économiques de la ville avec son territoire. Elle est montrée aussi par le dédoublement de certaines activités aux portes de la ville (Rocher).

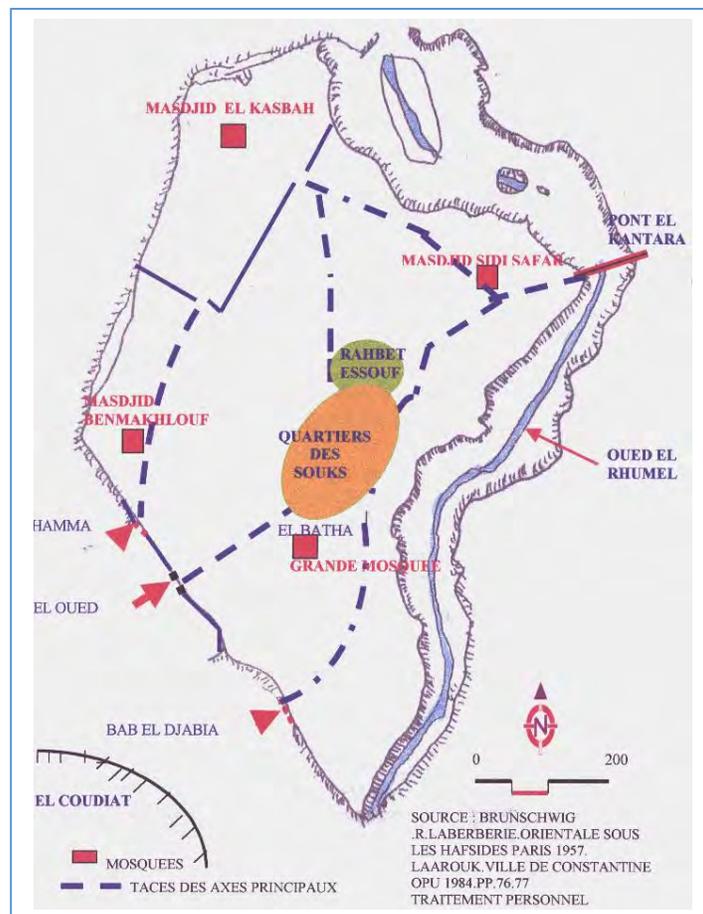
1.2.3 Le renouvellement de l'espace avec l'arrivée des arabes (fig n° 26):

Constantine «entre dans l'histoire musulmane avec les Fatimides » (W.de Constantine, 1980). C'est l'événement qui arabisa Constantine et qui était à l'origine d'un réveil pour les trois cités : Mila, Tiddis et la ville de Constantine qui ont servi de bases aux soldats. Dynastie de califes shi'ites descendant de Fatima, fille du prophète Mahomet, règnent en Afrique du Nord (de 910 à 969), puis en Égypte (de 969 à 1171). Pendant cette période une communauté latine et chrétienne coexistait avec les berbères arabisés. Cela peut expliquer la variété de la culture, des activités qui se traduisent chaque fois dans l'espace du Rocher par une variété d'équipements, d'architectures et d'urbanismes.

Après les Fatimides se fut le tour des Hammadites, où à cette époque l'entrée du Rocher était assurée par deux portes ; Bab-Mila et Bab-el-Kantra, une enceinte en pierre et un château qui occupait la Casbah actuelle. En 1136 a eu lieu la construction du Mihrab de la Grande Mosquée, nous avons souligné dans la période romaine que cette mosquée est construite sur l'emplacement et avec de nombreux restes d'un temple romain ou même de plusieurs temples réunis malgré sa façade moderne cet édifice est fort ancien Ou étaient vénérées, comme dans un panthéon, plusieurs divinités » (Vars, 1899, v 29, p 308). Les restes de ces temples ont été employés à l'ornementation de la grande mosquée ; « les six colonnes disposées de chaque côté du chœur, dit Charbonneau, sont surmontées de chapiteaux de l'ordre corinthien dont le feuillage élégant a presque entièrement disparu sous une épaisse croûte de chaux » (Charbonneau cité par vars 1899 :308). De même sur la façade orientale du minaret de la mosquée on a trouvé un fragment d'inscription provenant du piédestal d'une statue. A travers cet exemple de la grande mosquée nous pouvons souligner d'une part la permanence de l'activité religion sur le même espace depuis l'époque romaine et jusqu'au aujourd'hui d'autre part le renouvellement spatial et architectural de l'espace du Rocher à travers les époques (planche n° 7).

Les Hafsides gouvernèrent la ville de Constantine de 1230 à 1500. Pendant cette période, la ville était une capitale florissante, avec diverses mesures prises par les souverains en faveur du commerce et les échanges. Constantine était le principal marché de grains et de la laine, ainsi, le commerce fut très prospère, et sa situation géographique la plaçant en la tête de ligne des caravanes qui se rendaient dans les Zibans. Tous les historiens louent pour cette époque la collaboration apportée par les habitants à la gestion de leur cité. Leur nombre à cette époque était de 7000 habitants (Brunshvig R.1947 :112). A ce rôle économique, s'ajoute celui de capitale intellectuelle, le renom attaché aux écoles de Constantine. Ainsi, les écoles juridiques et scientifiques y attiraient étudiants et savants.

Figure n° 26 : Croquis de la ville de Constantine à l'époque arabe.



R Bouadam ,2002

En 1284, la ville a connu de nombreux travaux tel que l'élargissement de l'espace de la Casbah, dans laquelle son fondateur Abou Zakaria établit sa propre résidence royale, qui agrandit la mosquée et fit de ce palais une véritable citadelle. Durant le gouvernement Hafside, Constantine

s'est dotée d'un Ksar qui a pris l'allure d'une petite ville gouvernementale avec sa mosquée et son palais. Nous tenons à signaler également pour cette période la permanence de l'installation du pouvoir sur l'espace de la casbah. L'espace de la casbah a été aménagé, transformé, renouvelé à chaque période pour chaque civilisation, mais il a toujours gardé son aspect fonctionnel (espace de pouvoir).

1.2.4 Le renouvellement de l'espace avec l'arrivée des ottomans :

Avec l'arrivée des ottomans, Constantine fut choisie pour être la capitale du Beylik de l'Est ou province administrée par le Bey nommé par le Dey et révocable à sa volonté. Durant cette période, la ville de Constantine va connaître une grande stabilité politique d'où un essor urbain important lié aux différents efforts effectués par certains Beys qui ont laissé «Le souvenir de quasi-souverains gouverneurs énergiques et administrateurs compétents» (A Raymond. 1989 :11). Les travaux urbanistiques de la période ottomane consistaient en un réaménagement, rénovation, restauration et une appropriation de l'espace urbain à savoir : la construction des mosquées, des medersas, de souks et de nombreux établissements destinés au commerce, la régularité des rues et la construction de belles demeures, des monuments les plus considérables. La succession de ces cinq Beys fut bénéfique pour la ville sur le plan urbain, architectural ainsi que sur le plan économique. C'est, effectivement, pendant ces règnes successifs que furent édifiés les monuments les plus considérables de l'époque ottomane, notamment les mosquées⁷⁶.

A titre indicatif pendant cette période l'espace du Rocher a connu une succession de transformations du cadre bâti, régularité des rues et la construction des édifices. Peyssonnel (qui visitait la région en 1724 – 1725); décrit l'espace Constantinois à cette période comme suit : «Constantine ne présentait alors que des maisons mal construites. Des rues étroites et mal percées, impropre en hiver, sans pavés, sans éclairage... aucun édifice qui méritât la moindre attention. Il ajoute que c'est Hassan Bey Abou Hanek qui a introduit le goût des belles constructions, et a donné plus de régularité aux rues. Notons que Hassan Bey Abou Hanek gouverna Constantine entre 1736-1754, il fut un bon administrateur dont le gouvernement semble avoir été particulièrement profitable pour la ville qu'il s'attacha à l'embellir (A Raymond, 1985 : 12). Il semble qu'il est responsable, en particulier du prolongement du Suk-El-Kebir le long duquel il édifia la Mosquée El-Akhdar.

⁷⁶ La Mosquée de Suq el Gazl. Achevée en 1730 par Abbas Ben Gallul et par Hassan Boukamia, La Mosquée de Sidi lakhdar fût édifiée en 1743 par Hassan Bey Bouhanek qui y fût enterré.

En 1771 Salah Bey fût nommé gouverneur de Constantine, où il fit beaucoup pour son embellissement en édifiant : La mosquée de Sidi El Katani⁷⁷ en 1775, la Medersa de la mosquée El-Akhdar en 1779. En 1792, Salah bey entreprend d'édifier, sur les ruines d'un ancien aqueduc romain, le pont "al kantara", démoli depuis cinq siècles. Ce dernier révisé l'orientation de la ville en enjambant l'oued, il en efface la frontière et donne à la ville une voie d'accès direct à la partie orientale de la province. Bartholomeo, l'architecte de Salah bey employa les matériaux d'un cirque romain situé à la rive gauche du côté de bab el kantara à la réparation du pont. En 1776 il installa Sûq-El-Djournâa et le quartier Charâa réservé à la communauté juive.

Cependant nous estimons, important de souligner le renouvellement de l'espace à cette époque en adoptant les opérations nécessaires selon les situations, les besoins et les moyens de l'époque. Par ailleurs, le développement de la ville à cette même époque se fit également à l'extérieur des remparts par l'installation d'une ligne de boutiques et de fondouk par Salah Bey depuis la porte neuve et jusqu'au pied du coudiat Aty d'une part, et par la «réalisation de sa résidence d'été à 5 Km au Nord-Est du Rocher au lieu dit El-Ghrab, les écuries, et le village Kabyle» (le Cuyer. 1950 : 36).

Au sud de la ville, un faubourg se développe sous l'effet de la croissance urbaine peuplé par une population pauvre composée, d'artisans, d'ouvriers et de marchands -Ce faubourg est très ancien, puisque lors de l'épidémie de peste on signale la mort de 50 habitants de ce faubourg en un jour cependant que 500 mouraient dans la ville (Raymond, 1985 :21). Il comportait des fondouks, mussalla, on y trouvait aussi des activités économiques qui sont habituellement refoulées hors de la ville par manque d'espace ou parce que trop gênants pour être installés au milieu de l'espace urbain du Rocher, tel que, l'abattoir des fours à brique qui se situe à proximité d'un marabout célèbre, Sidi -Ali- El- Andjal au niveau du KoudiatAty.

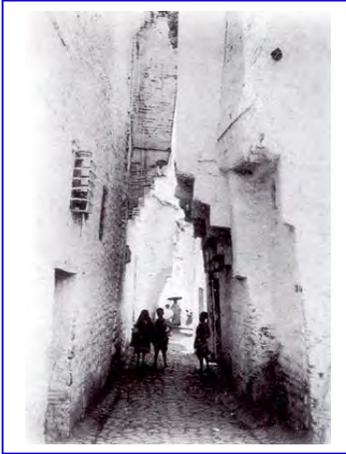
Par crainte d'une seconde attaque contre la ville de Constantine par les Français à partir de ce faubourg, ce dernier fût rasé par le Bey El-Hadj Ahmed en 1836. Avec l'arrivée du Bey El-Hadj Ahmed en 1826, la ville de Constantine devint le marché actif et le plus important de l'intérieur. En entrant dans le système des échanges, la vie économique de la province est largement

⁷⁷ La construction de la mosquée est due à salah bey, le minaret, la façade de la place négrier et celle de la rue guignard ont été restaurées sous napoléon III.

centralisée à Constantine, drainant l'essentielle du surplus du monde agro-pastoral, tant en récoltes qu'en produits transformés.

Bey El-Hadj Ahmed entame la rénovation du quartier de la casbah où il a installé son palais achevé en 1835 une année avant l'occupation française (I, Grangaud, 2004 :278). L'espace du Rocher à cette époque connut une expansion remarquable due probablement à la prospérité économique et au développement démographique. Une nouvelle fois le quartier de la casbah a été renouvelé sur le plan urbanistique et architectural tout en gardant son activité depuis l'époque Numide. C'est ce dernier Bey El-Hadj Ahmed qui fût amené à combattre les français au cours des deux sièges de Constantine en 1836 et de 1837 jusqu'à son occupation le 13 octobre 1837. Les relations commerciales de Constantine s'étendaient au-delà des régions voisines, jusqu'à Tunis au Sud. Capitale de Beylicat ou province de l'est, Constantine était le pôle administratif et devint également un centre de rayonnement culturel islamique. La ville comptait à cette époque : Cinq grandes mosquées, 70 masjid et 13 medersas dont el djemaa el kebir ou la grande mosquée. Ce dernier construit sur l'emplacement d'un temple antique. La façade est moderne l'intérieur est vaste, carré divisé en six nerfs par des colonnes « sur le soubassement de la galerie, des inscriptions arabe de (1221 après J.C) ».

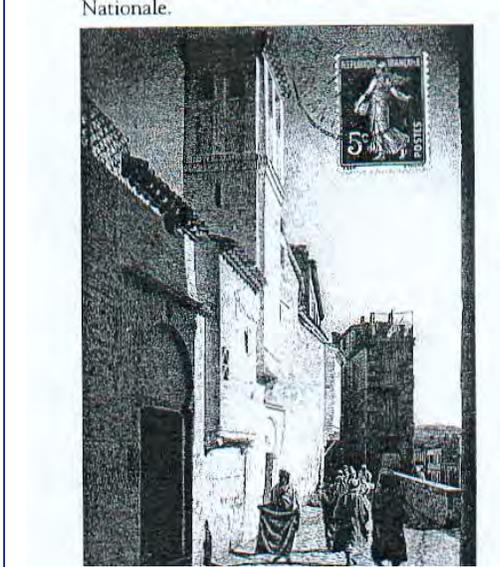
Planche n°7 : Eléments architecturaux de l'époque arabe et ottomane



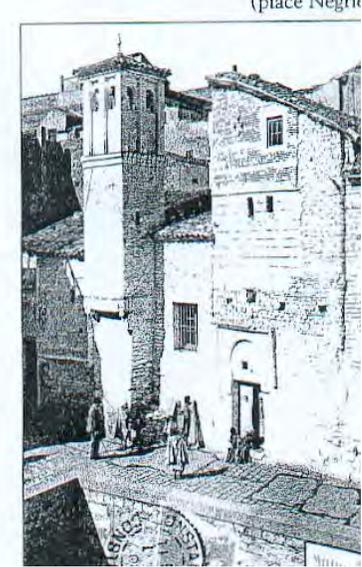
La mosquée sisi Rached Source: terrain 2010



Le minaret de la grande mosquée, reconstruit après le percement de la rue Nationale.



La mosquée rabain chérif



Source : teddy alzieu, 2001



L'entrée de la grande mosquée

1.3 Le renouvellement urbain de l'époque coloniale

1.3.1 La société industrielle et ses mutations

Avec les conquêtes coloniales et la mise en place d'un nouveau système politique, culturel et social. La civilisation islamique se trouve brusquement impliquée par un mouvement d'occidentalisation et un basculement vers de nouveaux modes de production de l'espace et d'industrialisation provenant d'un contexte différent. La société industrielle été marquée par la révolution technologique, qui s'est accompagnée de l'industrialisation et de l'urbanisation massive. Cette occidentalisation entraîne dans l'espace des villes arabes une confrontation entre deux dimensions distincte : la dimension moderne et la dimension traditionnelle, qui se traduit dans l'espace par la présence de deux systèmes urbains différents et l'apparition d'une nouvelle composante urbaine. Cette dualité va être inscrite dans le processus du développement et l'image de l'espace urbain.

Avec l'ère industrielle du XIX^e siècle, les villes ont connu une croissance fulgurante. Pour faire face à celle-ci, vont apparaître de nouvelles formes de planification et d'interventions. Avec le triomphe de la "Raison", l'objectif est d'adapter la ville à la Révolution industrielle: nouvelles voies, nouveaux modes de déplacements et de transports (train, métro, voitures), nouveaux réseaux (eau, électricité), préoccupations hygiénistes (comment éliminer les quartiers insalubres).

A Constantine le développement industriel et l'apparition du machinisme qui a accompagné la colonisation s'est traduite sur l'espace de la ville par des transformations spatiales, architecturales. La régulation urbaine coloniale ou l'application des principes haussmanniens sur l'espace entraîne la percée de nombreuses voies nouvelles, l'élargissement et l'alignement de beaucoup d'autres. Cette situation a introduit dans la ville la proportion, la régularité, la symétrie, la perspective. L'application de ces principes aux voies, places, édifices, au traitement de leurs rapports et de leurs éléments de liaisons a donné naissance à certain nouveaux éléments architecturaux. Ces transformations ont été largement critiquées dans les travaux de recherches, discours, rapport etc. Cependant sans nier le côté violent de ces transformations et les dégâts qui ont causés à notre patrimoine urbain. Il se trouve qu'il était nécessaire de transformer l'espace et de l'adapter aux besoins de chaque époque.

Incontestablement quand les transformations spatiales ou le passage à la phase industrielle, ce fait par l'autorité politique du pays lui-même, cet acte ne peut pas causer de dommages ou de perte de valeurs urbaines involontairement comme il a été fait dans nos villes par la colonisation.

En revanche l'acte de renouveler morphologiquement l'espace est nécessaire pour l'adapter à cette nouvelle étape (l'industrialisation) dans la vie des villes. De ce fait la colonisation a opté pour la transformation de l'espace dont l'objectif était d'adapter l'espace préindustrielle aux nouveaux moyens technologiques pour répondre aux nouvelles préoccupations de déplacement, d'hygiènes ...qui se présentaient comme nécessaire à l'époque.

D'après certains chercheurs notamment Badariotti c'est Haussmann qui a mis au point la formule du renouvellement planifié la plus efficace, en le concevant comme une opération d'urbanisme complète, associant un véritable remembrement urbain à une opération de démolition et de reconstruction: la réalisation des percées intégrait en effet la maîtrise foncière d'un secteur, son dégagement, sa viabilisation, et finalement sa reconstruction en accord avec un plan d'ensemble. Il s'agit des célèbres opérations de Haussmann menées à Paris à partir de 1852, qui seront imitées dans le monde entier et donneront à la capitale son aspect actuel, y compris la ville de Constantine dans le cadre de la colonisation française de l'Algérie (Badariotti, 2007). Mais quant cette régulation s'est faite par la colonisation, il est vrai qu'on ne va pas tenir compte de ce que la société indigène souhaite....quand on parle de certains dépassement.

Aborder les transformations coloniales sous l'angle du renouvellement urbain ne veut pas dire que nous légitimons les atteintes qui ont été portées à notre patrimoine, mais comme nous avons fait pour les périodes antérieures (Romaines, Arabe et Ottomane) il s'agit de souligner cette réalité marquante de l'espace Constantinois, et d'insister sur l'importance du renouvellement urbain « tadjdid » de l'espace selon les nouveaux besoins pour la survie des villes et la continuité de l'urbanisation du site « rocher ». Dans notre thèse de magister nous avons appelée les transformations urbaines effectuées par la colonisation un « renouvellement urbain » (tadjdid de l'espace » et nous avons montré la relation entre le renouvellement de l'espace traditionnel (l'adaptation de l'espace aux nouveaux besoins) et la survie ou la marginalisation des médinas à travers une étude comparative des situations de cette dernières dans le développement urbain. Cet acte (renouvellement morphologique de l'espace) a permis à la ville arabe de s'adapter à la nouvelle technologie de l'époque.

1.3.2 L'occupation coloniale à Constantine et le renouvellement de l'espace

L'installation coloniale à Constantine était marquée par les hésitations des responsables militaires devant deux solutions. D'une part, on voulait maintenir sur place la population indigène, « le général Valée avait voulu que Constantine resta ville arabe » donc il a interdit aux

européens de s'y installer, à l'exception de certains industriels travaillant pour les besoins de l'armée (Eichelbrenner, p 47). D'autre part, Constantine avec sa position stratégique, devait être occupée, et défendue par l'armée. Celle-ci s'y installa donc et s'y fortifia au lendemain du siège. C'était elle aussi qui devait assurer la sécurité, poursuivre la pacification, ouvrir les routes, construire les ponts, créer des villages, semer et récolter. Donc la stratégie du site de la ville (Rocher) a fait d'elle la première assiette pour l'installation coloniale. En raison de son caractère privilégié pour sa défense, le site a connu une occupation permanente depuis les temps les plus reculés. Pour ces raisons (stratégiques, politiques et militaires) l'implantation coloniale est caractérisée par une imbrication spatiale avec l'ancien tissu. Ce qui caractérise l'application de l'urbanisme Français sur l'espace de la ville de Constantine.

La ville fut la première assiette pour l'installation coloniale ce qui a empêché la réalisation de l'idée de la ville moderne, séparée de la cité traditionnelle comme a été fait au Maroc et en Tunisie. Par ailleurs, le passage de l'administration militaire à l'administration civile est marqué par la mise en œuvre de l'ordonnance du 19 juin 1844 qui a limité l'installation française à la partie haute du rocher. Cette étape était le premier dédoublement de la médina (Rocher). Plusieurs services ont été donc aménagés dans les bâtiments symbolisant la culture et l'identité urbaine antérieure. Nous allons évoquer quelques opérations pratiquées sur cette espace en vue de l'adapter aux besoins de l'occupation avec les moyens de l'époque.

a. les Mutations fonctionnelles :

Le début de l'installation coloniale était donc sur la partie haute de la médina. Un arsenal juridique vient renforcer l'occupation militaire pour qu'elle puisse exercer pleinement son autorité et faciliter le processus d'expropriation. La première période coloniale fut en effet celle des options de l'urbanisme militaire : Il fallait avant tout loger les troupes, les services de l'armée et quelques services civils, créer des axes pour leurs déplacements rapides et ouvrir des pénétrantes dans la ville afin d'accroître le contrôle. La colonisation marque sa présence par un renouvellement urbain qui se résume au début par un processus d'expropriation puis par une restructuration spatiale de la ville. Ainsi au début, l'intervention coloniale s'est manifestée sous forme d'expropriation des palais et maisons et leurs réaffectations à d'autres usages. Plusieurs services ont été donc installés dans les bâtiments symbolisant la culture et l'identité urbaine antérieure. A titre indicatif nous évoquons : Le palais du Bey qui a servi de résidence au commandant de la province. La Casbah comme zone militaire ; Certaines maisons et mosquées

ont été utilisées comme casernes et églises. Quand la ville Constantine fut érigée le 1^{er} mars 1839 en paroisse la mosquée de Souk el-Rezel a été affecté au culte catholique. La population européenne est estimée à 200 personnes. On créa un commissariat civil et un poste de commissaire de police. Le 20 février 1843 l'installation des sœurs dans la maison de Ben Aissa près de l'hôpital civil. La medersa de Salah bey a été transférée en salles de cours. Dans sa partie inférieure on a aménagé la mosquée pour y installer l'hôpital civil. On note également l'installation d'une école supérieure musulmane dans la mosquée de Salah bey.

b. Le renouvellement des quartiers et l'installation de nouveaux équipements

Du fait de la stratégie du site de la Casbah (la partie la plus haute de la médina), dominant la ville et reliée aux différentes portes de la ville fut désignée pour abriter les établissements militaires. Les premières implantations n'ont pas bouleversé le cadre urbain (physique) traditionnel de la médina qui se superposait à ce dernier en s'adaptant à certaines de ces composantes. Au cours des premières années de l'occupation sous les ordres de l'administration militaire on construit le bâtiment central de l'hôpital militaire dans le quartier de la casbah. En 1848 les Européens qui résidaient dans cette partie, de part et d'autre de la rue Damrémont, avaient plus ou moins renouvelé les maisons arabes suivant leurs modes vie. La population civile venue s'installer dans la partie haute de la ville (Rocher) formule d'autres exigences qui vont se traduire dans l'espace par le besoin de renouveler ces espaces en les adaptant à leur mode de vie (fig n° 27).

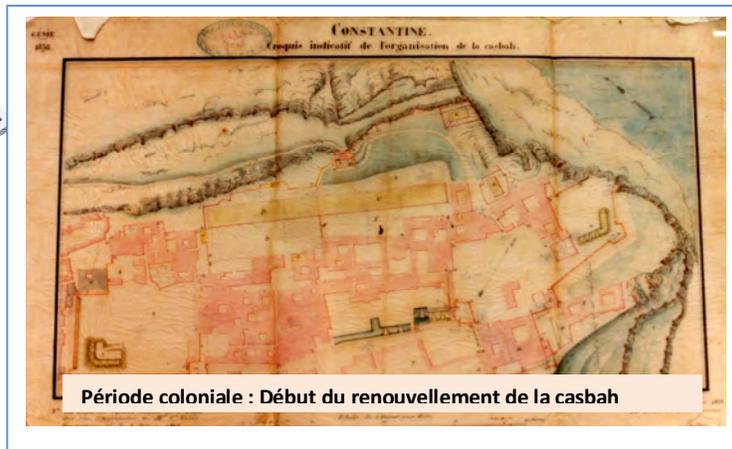
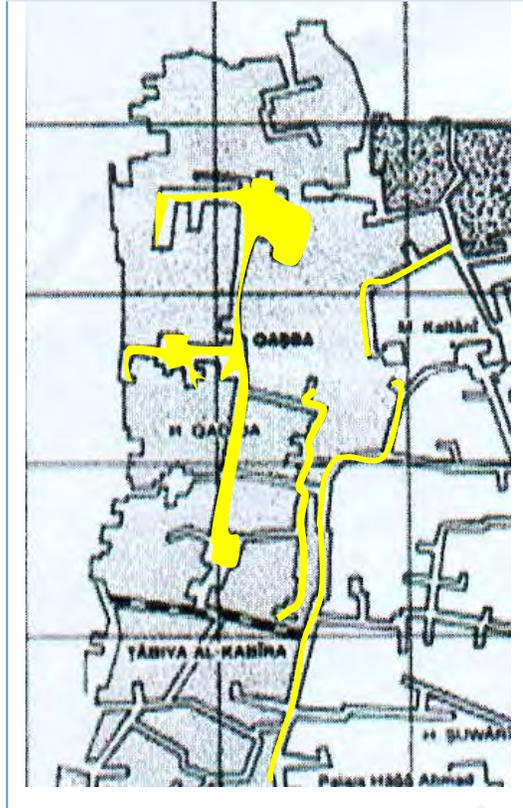
Ne voulant pas s'accommoder des maisons traditionnelles qui ne peuvent correspondre à leurs usages quotidiens donc une série de démolitions, restructuration et reconstruction ont été effectuées. Ce quartier continu de se transformer, l'année 1853 fut marquée aussi par un accroissement des travaux de construction. Les immeubles furent alignés dans la rue Damrémont et celle-ci fut raccordée à la place de Nemours, ou place de la Brèche, par la rue Basse-Damrémont (Brunache). Dans cette voie nouvellement ouverte, il fallut reconstruire la façade arrière d'une vieille maison mauresque, l'ancien Khalifa (C'est sur l'emplacement de cette vieille bâtisse que sera élevé, en 1923, l'immeuble de la Banque de l'Algérie. En 1855, un certain nombre d'immeubles domaniaux furent concédés à la commune en bordure du ravin ouest pour l'installation d'une mairie, en particulier une vieille mosquée et une partie des maisons qui l'entouraient.

Figure n° 27 : le Renouveau de l'espace de la casbah

La casbah : période coloniale

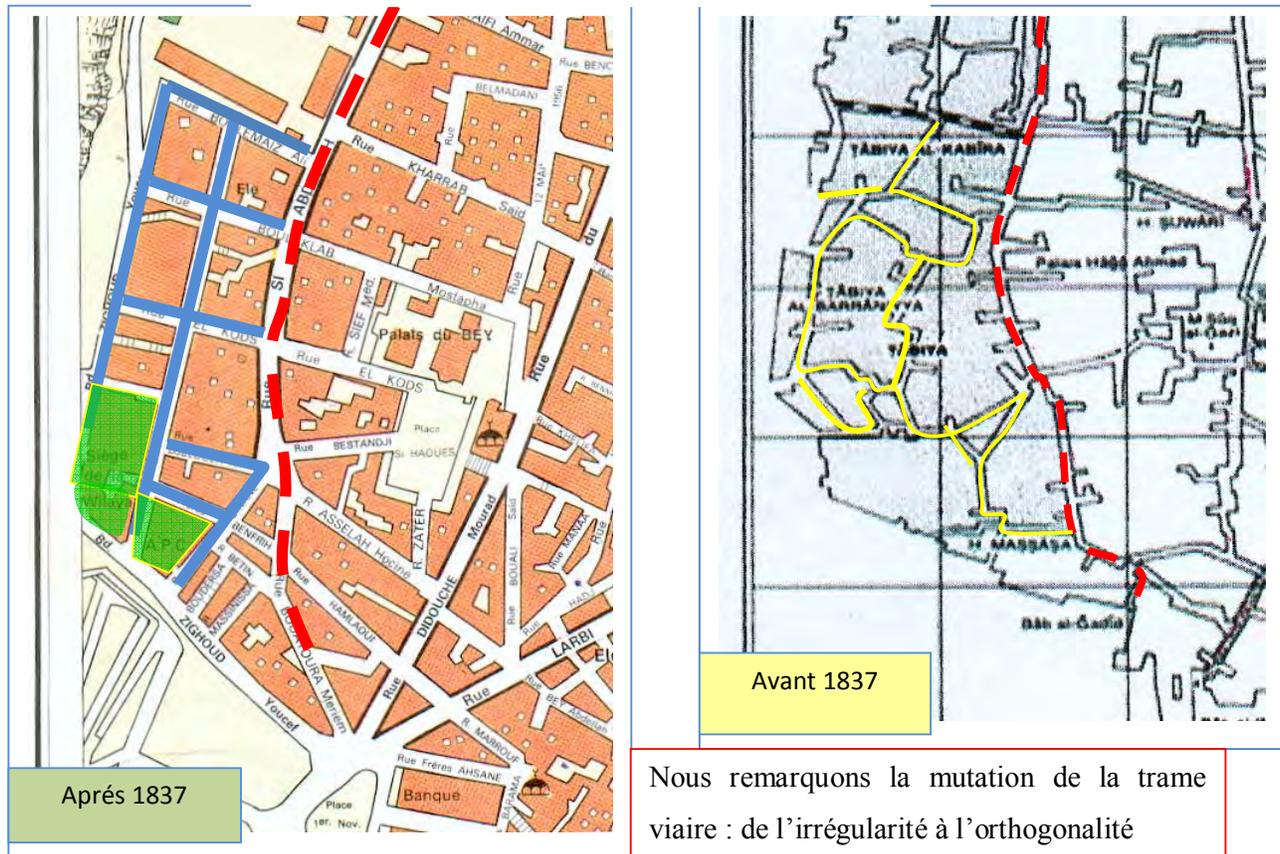


La casbah : période arabe, ottomane



C'est sur ce même emplacement que commencera en 1895 la construction de l'hôtel de ville). Le quartier Tabia était coupé dans toute sa longueur par l'ex -rue Suzai qui, à son tour a été transformée par une série de ruelles perpendiculaires reliant le boulevard de l'abîme à la rue Damrémont. L'hôtel de la Préfecture : Dans la rue Sauzai, on terminait l'hôtel de la Préfecture, commencé en 1881 (fig n° 28).

Figure n° 28 : renouvellement du quartier Tabia



En 1849-54 la maison du Khalifa et la mosquée Ben Makhlouf furent démolies pour construire à la place respectivement, la préfecture (Wilaya) et l'hôtel de ville (APC), celle de Rahbat essouf a été transformée en hôpital puis détruite et remplacée par l'école Ali Khodja ainsi que l'école Sidi Djelis a été bâtie sur les décombres d'un autre sanctuaire. Cependant, à part les implantations d'immeubles publics qui ont causé la démolition de quelques îlots entiers, les opérations d'îlots avec redécoupage du parcellaire sont rares dans la médina. Quatre portes y donnaient accès (annexe n°5) : Bab El Jedid (Agence Banque Centrale) ; Bab El Oued (hauteur Grande Poste) ; Bab El Jabia (entrée Souika) ; Bab El Kantara (entrée du pont du même nom).

En effet, une nouvelle synagogue, vaste monument, grandiose, superbe était déjà en construction et devait être terminée trois ou quatre mois après. Il semble que, si l'on se réfère au plan de la ville de 1875, que cette synagogue ait été créée pour en remplacer une autre qui existait à proximité de l'ancien collège communal et qui dut vraisemblablement être démolie lors de l'agrandissement du lycée en 1883. En 1845, la porte Bab el-Djedid fut condamnée et ses structures servirent de magasin à la commune tandis que l'on en construisait une autre plus en avant, la porte Valée, ouverte vers le Coudiat. Cependant, l'élargissement de certaines rues

de la médina va imposer l'alignement d'une autre partie des maisons. Celles ci gardent depuis les traces de ces modifications mutilantes, leurs façades évoquent tout ce qu'il y a de colonial et l'intérieur garde le style et l'organisation antérieure. C'est une autre forme de juxtaposition de deux types d'urbanismes dans le même espace du Rocher.

Nous prenons comme exemple le quartier Dar el-Bey (fig n° :29) : Les travaux de rénovation commencèrent au mois de mai 1881, sous la direction de l'ingénieur Famelart. Le projet consistait à raser, puis à reconstruire, toute la partie délimitée en gros par les rues Combes, Caraman, Crémieux, jusqu'à hauteur de la Cathédrale. Ce quartier est décrit par Eichelbrenner comme suit : cet endroit était Occupé par un quartier arabe, certes pittoresque avec ses ruelles, ses voûtes sombres et ses bicoques, mais aussi malsain. La construction de l'hôtel de Paris l'avait déjà entamé. La première partie de la démolition devait porter sur un pâté de ruines limité par l'emplacement de la rue Crémieux et la voûte des spahis, qui semble correspondre au passage couvert Dar el-Bey reliant la rue Caraman et la rue Casanova. Avant de commencer la destruction de la partie haute, la Compagnie de Dar el-Bey, maître de l'ouvrage, devait entreprendre des travaux de fondation et de maçonnerie le long de la rue Combes. En 1884, la nouvelle municipalité s'intéressa particulièrement au quartier central Dar el-Bey en pleine évolution et mit en projet la construction de deux rues pour faciliter la circulation entre la haute ville et la rue Nationale. Mais il fallait, auparavant, procéder à des expropriations. Par ailleurs, les édiles commencèrent à envisager la construction d'une mairie pour remplacer celle qui occupait « une poignée de vieilles maisons » en bordure du boulevard de l'Ouest (Joly-de-Brésillon). Ce vœu fut confirmé à plusieurs reprises dans les années qui suivirent. «Une rue supérieure partant de bab el Djabia tournant légèrement à droite et se dirigeant sur la casbah. Les rues Brunache et Damrémont en suivront à peu près le tracé » (Eichelbrenner, p37).

c. Le Renouveau des places et ouverture de nouvelles rues (fig n° 30):

Sur la base du premier descriptif de la ville concernant les places et les rues nous notons les points suivants (Eichelbrenner, p42-46): Les places du palais, négrier, des galettes, des chameaux étaient très petites et la place de Nemours n'existait pas. Les rues n'étaient rectilignes, larges et carrossable. Les habitations étaient entassées les unes sur les autres, elles formaient, avec leur partie supérieure en saillie, des passages voûtés pittoresques où ni l'air ni la lumière ne pouvaient pénétrer. La plus part des maisons avaient seulement un rez-de-chaussée avec une très petite cour intérieure sombre et humide.

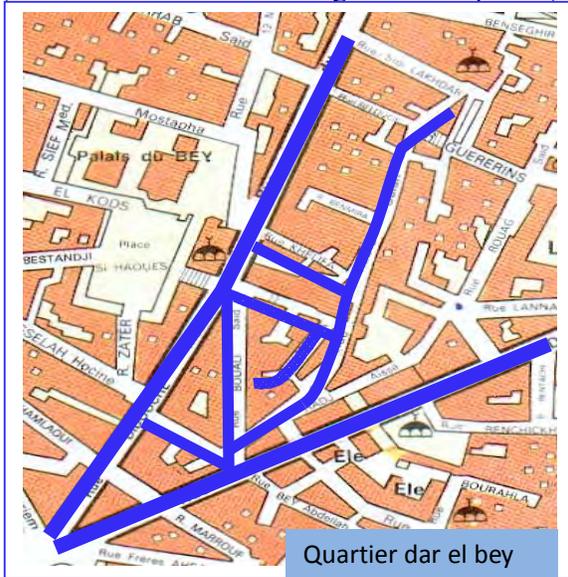
Les rues existantes ne pouvant suffire aux nouveaux besoins d'une grande ville commerçante, une commission de nivellement et d'alignement avait été nommée pour étudier l'ouverture et l'aménagement de plusieurs voies. Ainsi, des arrêtés préfectoraux consacraient le résultat de ces études en ordonnant les expropriations nécessaires. On a procédé à rectifier les rues et l'ouverture de la rue de France était décidée.

Pour permettre l'ouverture des rues tel que des moyens, la rue de France, la rue nationale et bien d'autres on a du démolir plusieurs immeubles d'où la disparition de certains édifices et élément architecturaux important pour notre société. A titre d'exemple la rue des moyens était opérée sur l'emplacement de deux impasses; l'une montant de la rue Caraman et l'autre descendant de la rue Damrémont. Ces deux rues se trouvèrent ainsi raccordées en ligne directe. Les rues Damrémont, du 26^e de ligne et de la Tour (Blanchet) furent alignées et nivelées également. Quant au tracé de la rue de France, partant de Souk el-Rezel. Son tracé devait tout d'abord être oblique et aboutir sensiblement en avant du viaduc de la rue Thiers qui, à l'époque, n'existait pas encore.

Ce projet, qui offrait la possibilité d'ouvrir ensuite une communication directe avec la porte d'el Kantara, ne pu être réalisé du fait que cette dernière était située à un niveau beaucoup trop bas. Finalement, il a été décidé de donner à la nouvelle voie un tracé parallèle à celui de la rue Damrémont, en ligne droite à travers les vieux quartiers jusqu'au ravin. La liaison avec le pont d'El-Kantara serait assurée, au moins provisoirement, par des ruelles transversales. L'ouverture des rues était suivi par la construction d'immeubles d'habitations de types modernes qui ont la possibilité d'abriter des commerces au rez de chaussé (planche n°8). Tandis que l'en continuait les démolitions nécessaires à la poursuite de son ouverture à travers les quartiers arabes.

Figure n°29 : le renouvellement des quartiers au sein du rocher

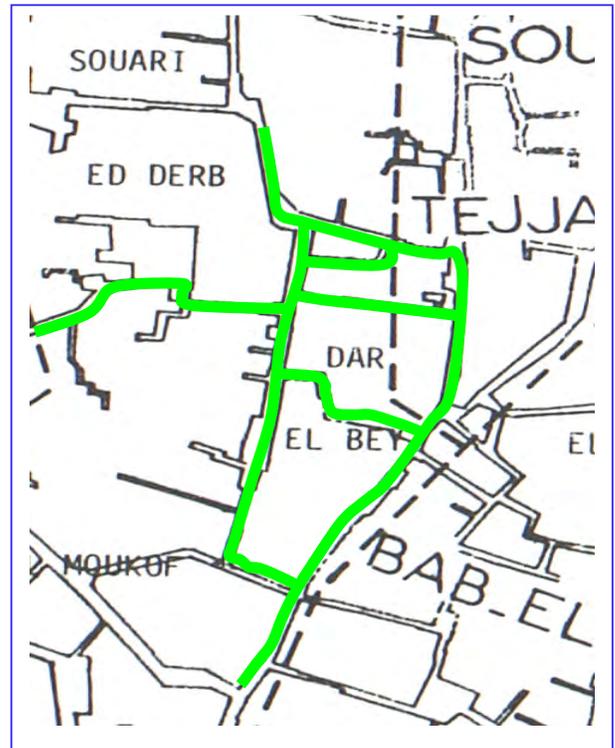
(ouverture de rues et aménagement des places)



Le quartier : époque coloniale



Le Quartier : époque ottomane



Renouvellement d'un quartier du Rocher, création de lycée rédha houhou, de la rue combes et de la rue de France

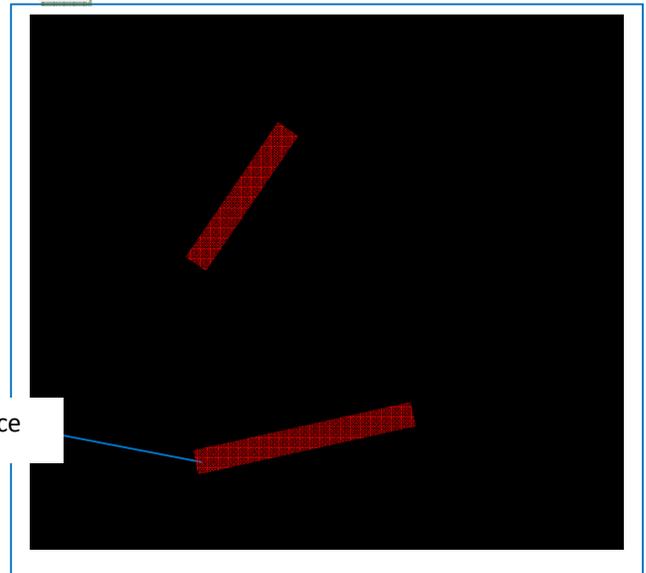
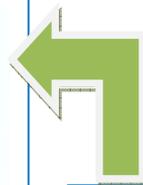
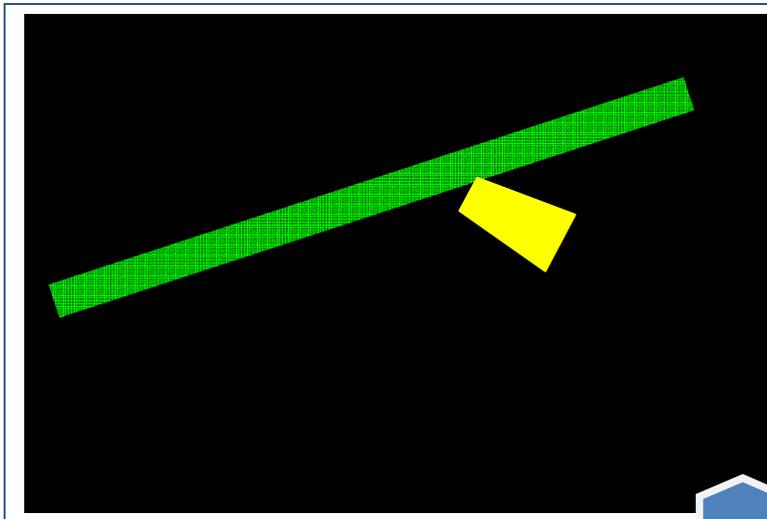
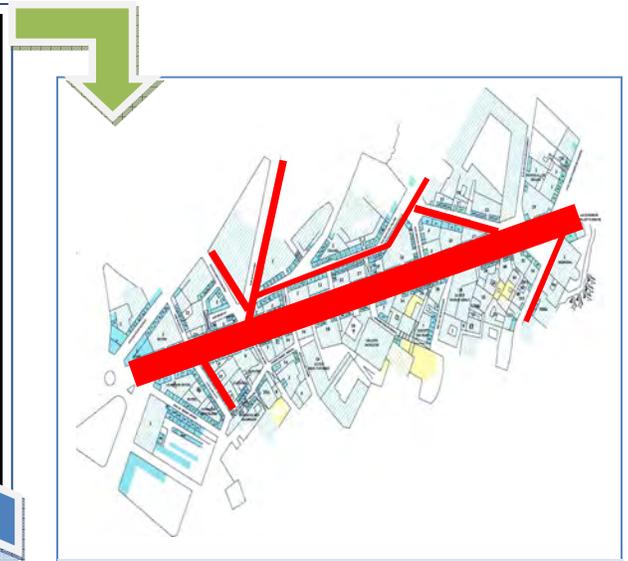


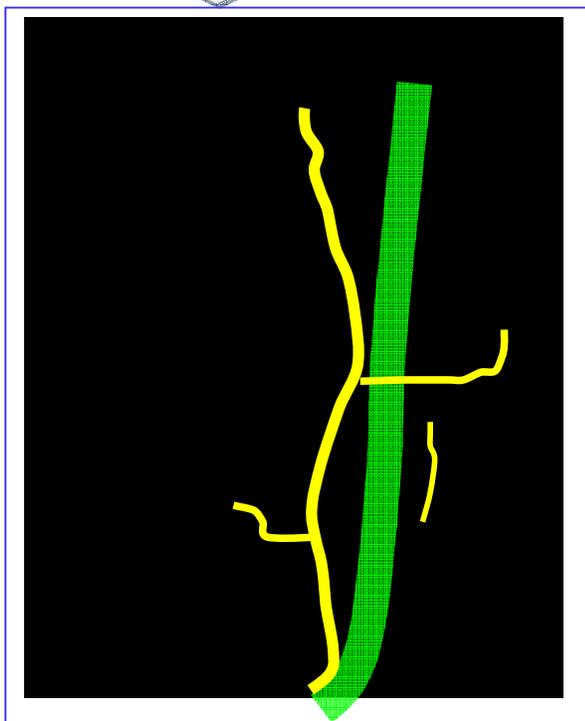
Figure n°30 : Ouverture des rues et aménagement des places



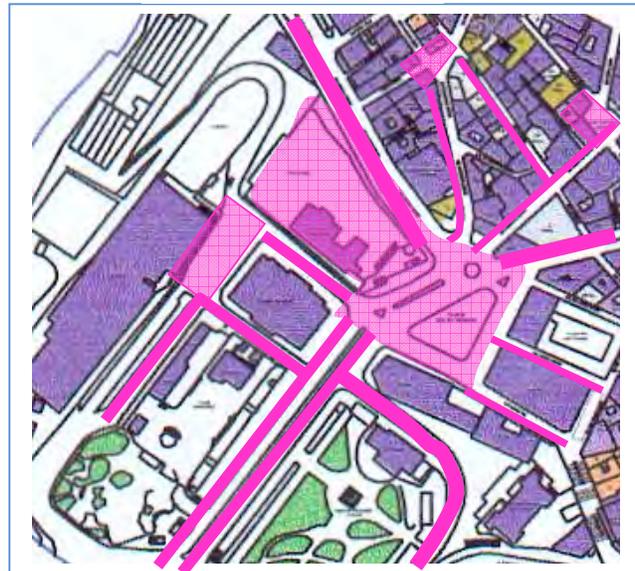
L'ouverture de la rue ben m'hidi



L'ouverture de la rue nationale « larbi ben m'hidi » et un ensemble de rues transversales



La place de la brèche



Conformément à l'ordonnance du 9 juin 1844, le quartier musulman qui occupé la partie basse du Rocher n'a pas été touché par ces modifications. Quand la nécessité fut sentie de relier les deux principales portes de la ville Bab-El-Kantara à Bab-El-Djabia, afin de faciliter la relation entre la Halle aux grains, située au pied du Koudiat Aty et la gare ferroviaire située à El-Kantara, le quartier musulman a été éventré pour tracer l'actuelle rue Larbi Ben M'hidi (entre

1868 et 1870). L'ouverture de cette rue impériale selon le principe haussmannien arrivait au carrefour Perrégaux (place Molière. A partir de là, il fallut construire un véritable pont. Il fallut percer la voie jusqu'au pont d'El Kantara à travers l'énorme massif rocheux, plus élevé que la rue Perrégaux (Alexis-Lambert) qui le contournait, et que l'on fit sauter à la mine. Ces difficultés retardèrent l'ouverture de la grande artère prévue pour fin 1868. En 1869, la rue Impériale (trik ladjida) était ouverte à la circulation sur toute sa longueur et la gare était construite.

En 1886 une rue d'utilité publique la rue Nouvelle-Dar-el-Bey, qui deviendra la rue Casanova en 1907, était percée mais non raccordée encore avec la rue Caraman dans sa partie supérieure, à hauteur de la Cathédrale, des expropriations devant intervenir auparavant. On continua l'alignement des rues Combes, Bleue et Sérigny et après les expropriations des maisons Ducasse et Biron, la rue Nouvelle-Dar-el-Bey était raccordée à la rue Caraman. Un des immeubles du nouveau quartier comportait une galerie marchande, dite galerie Dar et-Bey. Toutefois, la réalisation de cet objectif (élargissement et alignement des voies) a coûté la démolition de plusieurs immeubles traditionnels tels que la Mosquée de la Casbah, Mosquée Hassane Bey ; la mosquée Benmakhlouf.... c'est à dire la perte d'une importante partie du patrimoine historique, culturel et architectural. Au lendemain de leur installation dans la ville, des travaux d'aménagement ont été entamés ; ainsi en 1845 la place de Nemours avait été aménagée après la destruction des maisonnettes qui occupaient son emplacement. Cette place était alors exiguë et les bâtiments militaires élevaient sur la plus grande partie de son pourtour.

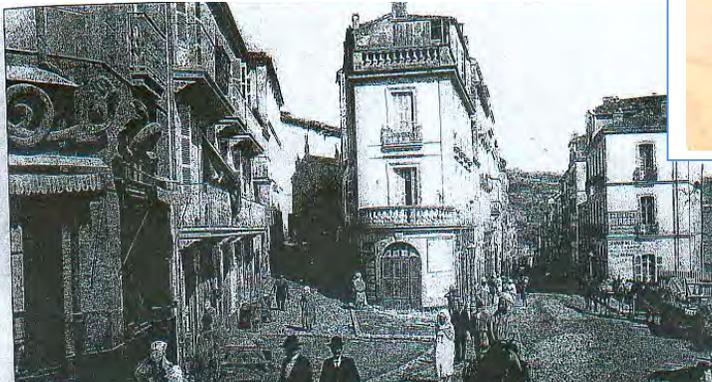
d. Le renouvellement de la place du Palais :

La place du Palais (planche n°10) connu aussi des travaux d'aménagement. Rappelons que cette place était le forum de la ville romaine selon certain archéologue « vars ». A l'époque française une annexe de la Banque de l'Algérie était créée et des travaux étaient aussitôt entrepris dans cette dernière pour son installation. En 1857 la place du Palais connu d'autres travaux tel que la démolition d'un poste de police et de quelques masures afin de régulariser cet espace. L'immeuble de la banque était terminé et allait être occupé. La gendarmerie située à la rue Combes devenant insuffisante, l'appropriation d'une maison domaniale était en cours pour l'agrandir.

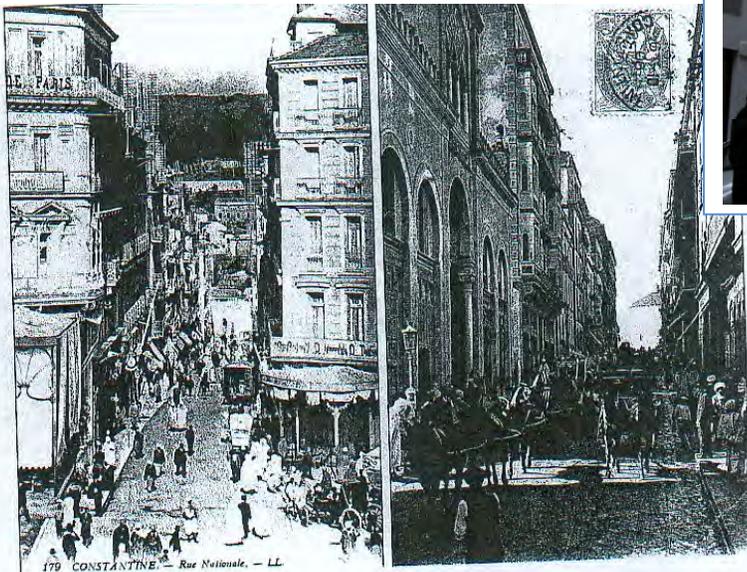
Planche n°8 : l'ouverture de rues et le renouvellement morphologique de trik
ladjdida « larbi ben m'hidi » ou rue nationale



L'imbrication des formes architecturales : la façade de type colonial et le reste de type arabe.



L'édification de la rue national en est avait, à l'époque, coupé en deux le quartier arabe, formant un coude à l'entrée de la passerelle Perrégaux, c'est une des plus longues artères du centre ville



Ou djemââ el batha fut construite sur l'emplacement d'un temple antique païen. Elle est postérieure au VI^e siècle de l'hégire (ère de l'islam commencée l'an 622 de l'ère chrétienne). Amputée sur sa longueur lors du percement de rue nationale. Le minaret a été reconstruit après le percement de cette rue.

source: Teddy Alzieu, 2001+ terrain

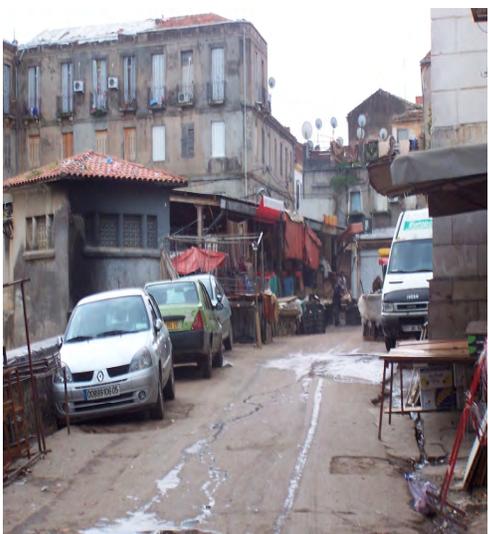
Planche n°9 : la place Négrier et les équipements qui l'entourent



Sur la place Négrier se dresse l'ancienne Medersa de Sidi el Kettani accolée à la mosquée Salah bey (ou Djama Sidi el-Kettani) fondée en 1775 par Salah bey dont on trouve le tombeau au fond de la cour. La Medersa a été ensuite le siège de la chaire d'arabe dépendant de la faculté des Lettres d'Alger.



Source: Teddy Alzieu, 2001



Voici la situation actuelle de la place Negrier «souk el acer» -octobre 2010 :l'anarchie, la condensation et la dégradation se sont ses principales caractéristiques

e. Le renouvellement de la place de la brèche (planche n°11) :

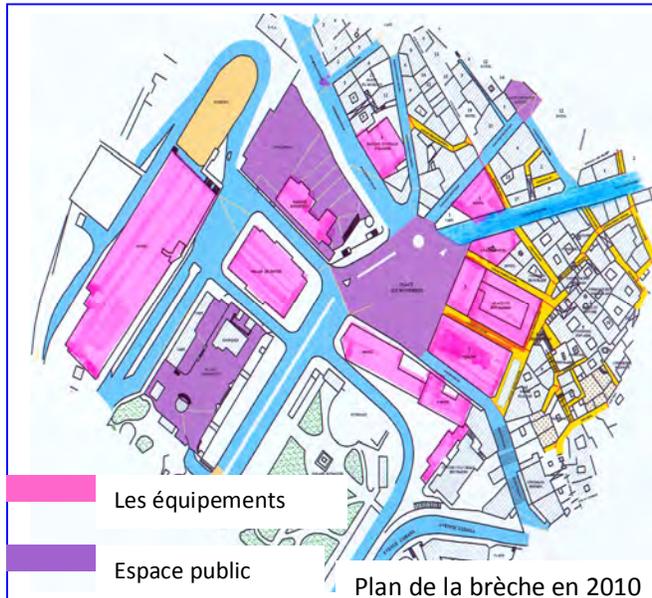
La place Valée été sujet de plusieurs transformations qui furent apportées jusqu'en 1914 : à Nous avons évoqué le renouvellement de ces places à titre indicatif, cependant celle qui retient notre attention le plus et la place de la brèche qui a un long processus de renouvellement. La brèche, cet espace public, ou faut-il dire ce forum, cette rue, ou bien ce quartier le plus célèbre de Constantine a plusieurs fois changé d'apparence depuis les époques les plus lointaines. A l'origine, avant la colonisation cet espace était occupé par des maisons, séparées par quelques ruelles tortueuses, arrivait jusqu'au mur d'enceinte.

Cet endroit commandait la seule voie naturelle permettant d'entrer dans la ville, entourée partout ailleurs de hautes falaises abruptes. Pour la même raison, il devint, après l'installation des Français, le seul lieu de passage praticable pour l'armée et son matériel et il fallut, très tôt, dégager ses abords. Le rempart avait été reconstruit selon le même tracé qu'il avait avant 1837 et l'on entra dans la ville par Bab el-Djedid (bas du boulevard joly-dc-Brésillon).

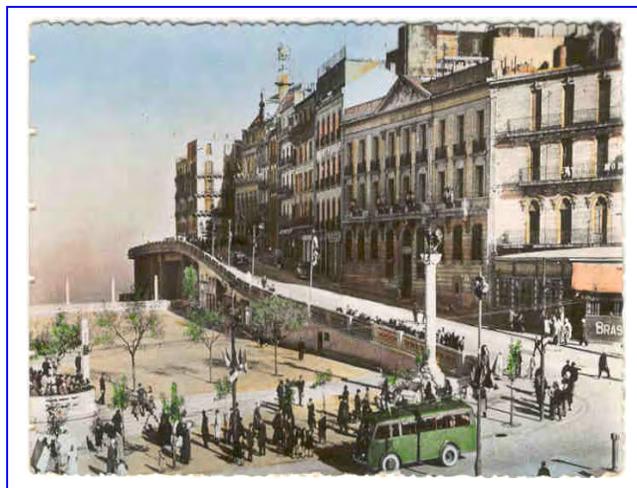
A titre indicatif en 1845, cette porte fut condamnée et remplacée par une autre, la porte Valée, ouverte vers le Coudiat. Michel dans son ouvrage « Constantine la conquête et le temps des pionniers » la décrit : en 1855 la place n'occupait qu'un espace restreint entre une vieille bâtisse, devant la caserne des janissaires, et le magasin à orge, construit en face dans le prolongement de l'allée des squares. En arrière, « cet espace était bordé de maisons arabes entre lesquelles s'ouvrait une seule rue qui, après totale transformation, deviendra plus tard la rue Caraman » (Eichlbrenner, p133).

En 1881, après la suppression de la porte Valée et du mur l'enceinte de part et d'autre de celle-ci, la place Valée fut aménagée à l'arrière du magasin à orge. En 1883, lorsque le Théâtre fut terminé, la Brèche avait bel aspect. Toutes les rues adjacentes existaient, ainsi que les grands immeubles qui l'entourent, à l'exception de l'hôtel des Postes et du Palais de justice. Les cafés, les halles, la circulation des voitures, les promeneurs, contribuaient, déjà en 1880, à faire de ce quartier central un lieu agréable et animé. De nos jours, ce processus de transformation se poursuit, mais d'une manière spontanée. La période post coloniale sera traitée dans la troisième partie.

**Planche n°11 : les différents aménagements de la place de la brèche,
à partir de la période coloniale**



La brèche avant le renouvellement colonial



Source: Teddy Alzieu, 2001+ internet

Conclusion

Le renouvellement urbain à Constantine : de la Permanence à la diversité Patrimoniale

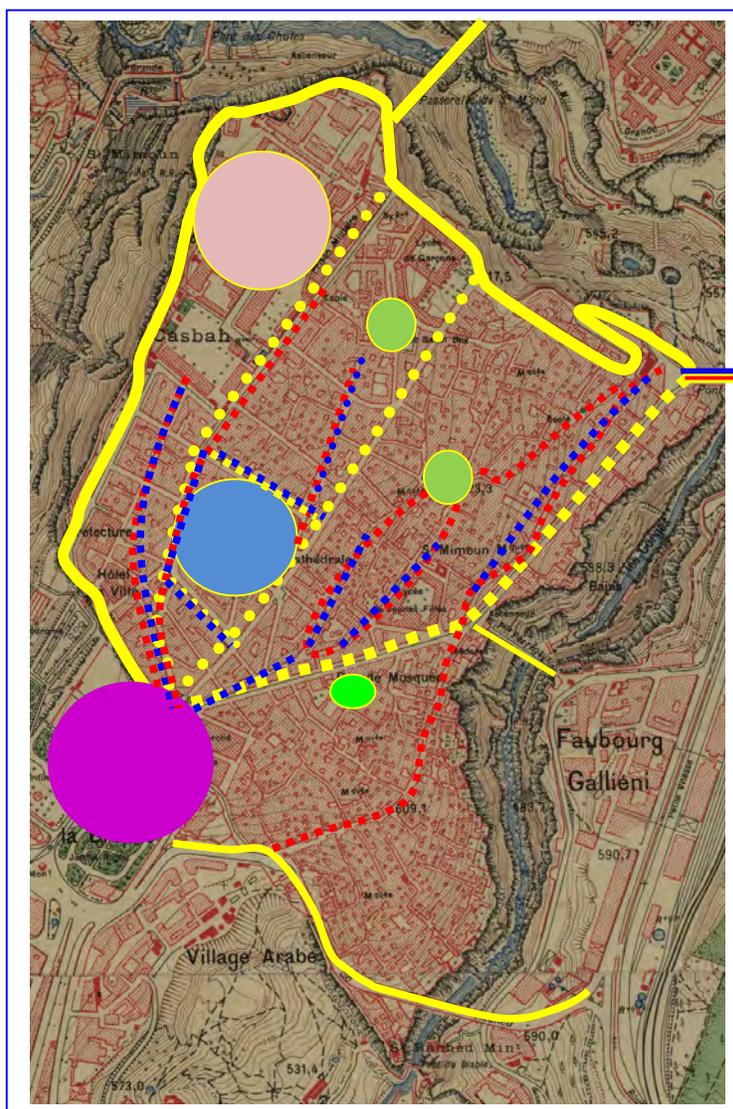
De cette lecture historique de l'espace du Rocher et de ses alentours depuis l'époque romaine et jusqu'à l'époque française, nous retenons que le Rocher et aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire, a toujours été un espace habité en constant renouvellement selon les besoins des civilisations qui l'ont occupé. Nous retenons également que le changement de l'espace n'a pas déqualifié cet espace, mais il l'a requalifié aussi, dans une mobilité continue de ressaisissement du passé. Ceci explique en partie le maintien de la vitalité de cet espace ainsi que la fixation de la centralité et surtout la perdurance d'un certain nombre de fonctions (politique, religieuse, etc) sur certains espaces.

Dans tous les cas toutes ces données nous montrent que l'espace du Rocher a connu durant ces périodes des transformations dans sa physionomie suivant les principes, les moyens, les besoins de chaque civilisation qui l'a occupé. La différence de civilisation et de circonstances se démarque dans l'espace du Rocher par un renouvellement spatiale, fonctionnelles...de l'urbanisme romain à l'urbanisme colonial en passant par l'urbanisme arabe et de l'époque ottomane.

Toutefois, nous soulignons un caractère très important et qui mérite d'être pris dans les réflexions sur le patrimoine qui est la fixation des éléments qui structurent l'espace du Rocher durant les époques de son histoire tel que les axes principaux, les places, les marchés, ainsi que la perdurance des fonctions urbaines dans l'espace, chose qui favorise une nouvelle vision et détermination de l'espace patrimonial de Constantine (figure n° 31). Ainsi que la combinaison d'éléments architecturaux caractérisant différentes civilisations.

Nous pouvons déduire que l'histoire urbaine de Constantine et l'actuel visage du patrimoine bâti rappelle qu'à travers le temps les styles urbains ont aussi coexisté, juxtaposés et s'imbriqué dans le même espace. On peut déduire aussi la persistance avec laquelle les populations successives conservent les mêmes affectations successives aux emplacements autrefois choisis pour des édifices spéciaux, et à la vie publique. Cette logique a toujours gouvernée dans cet espace, et c'est cette même logique qui a forgé le patrimoine constantinois caractérisé par la durabilité urbaine. Le patrimoine actuel de Constantine devient la figure même du processus de renouvellement urbain qu'a connu cet espace.

**Figure n°31 : Quelques éléments du patrimoine urbain de Constantine représentant
Trois époques : « Romaine, Arabe et Ottomane et Coloniale »**



- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | Espace de culte depuis l'époque romaine |  | Axes de l'époque romaine |
|  | Zone de commandement |  | Axes de l'époque arabe et ottomane |
|  | Espace pouvoir et public |  | Axes de l'époque coloniale |
|  | Marché et espace public époque arabe |  | Place charnière depuis l'époque romaine |

CHAPITRE N° III

L'évolution spatiale du centre ville de Constantine

Théoriquement, le centre se déplace en même temps que la ville s'étend. Les centres villes se sont étendus d'abord dans les zones limitrophes investies à leur tour par des activités tertiaires. Ces fragments de l'espace péricentral tendent à devenir des morceaux du centre-ville. L'une des principales tâches de l'urbanistes doit consister à envisager l'adaptation du centre et des axes anciens ainsi que la création de centres et axes nouveaux (J Bastie –B Dezert).

Dans ce chapitre nous essayerons de démontrer l'une des qualités marquantes du centre ville de Constantine qui s'est imposée devant les différentes tentatives de déplacement et de dédoublement. Cette qualité est son évolution spatiale (évolution morphologique) que nous exposerons dans ce chapitre à travers trois périodes de son histoire. L'examen de cette évolution s'intéresse à l'élargissement de l'espace fonctionnel.

1. L'évolution du centre ville de Constantine : De l'époque ottomane à l'époque actuelle

Dans le développement historique des villes la densification est favorisée par les barrières successives. La ville ne franchit ses limites, en englobant éventuellement ses faubourgs, qu'après saturation du tissu. Ce phénomène de croissance réglée peut se reproduire plusieurs fois ; sa conséquence est la constitution d'un noyau qui atteint une densité élevée et marque nettement l'opposition centre/périphérie. Ses organisations morphologiques ont des conséquences sur la pratique urbaine, la notion du centre s'entrouvre profondément affectée (Pannerai, J et Collectif, 1980).

Certains urbanistes annoncent, "en ce qui concerne la ville intra-muros, que le centre serait le lieu exclusif de la centralité ou à tout le moins certaines parties du centre, car il ne peut y avoir de centralité dans la partie historique du centre ville, la centralité n'existe alors que dans la partie commerçante et d'affaires lorsque celle-ci est décalée spatialement de la partie historique» (Pannerai et Collectif, 1980 :74). Or le cas du centre ville de Constantine, l'espace du centre et de la centralité se confond dans l'espace du Rocher (R Bouadam, 2002). A travers ces constats, on peut souligner les facteurs d'évolution des quartiers anciens sont les facteurs endogènes qui sont liés à la capacité de ces quartiers à s'adapter aux importants changements des modes de vie. Cette capacité elle-même tributaire de la morphologie de ces quartiers, mais aussi des politiques engagées, ou non et également aux facteurs exogènes. Ces derniers sont liées aux politiques, volontaires ou non, menées dans l'agglomération, à savoir les choix effectués en matière d'implantation de commerces ou de développement du logement social en périphérie, et plus largement les politiques d'extension urbaine, qui ont des répercussions directes sur les quartiers anciens et conditionnent leur devenir (Bouche Nancy ,2000: 23)

L'espace du centre a connu le développement de plusieurs civilisations qui s'est reflétées par des mutations spatiales. Il est important de souligner l'impact de ces actes urbains sur la durabilité fonctionnelle de ce dernier dans son ensemble et sur son étalement dans l'espace. La problématique posée intègre les traces urbaines de l'histoire récente et anciennes, en insistant sur celle qui constituent, aujourd'hui l'essentiel de l'espace urbain.

Pour la première forme d'évolution du centre ville de Constantine peut se définir comme une croissance sans extension hors le rocher. En effet, avant 1830, le centre se limitait au cœur de la ville arabe, actuellement c'est tout l'espace central qui est devenu centre ville à travers l'adaptation des lieux à des fonctions changeantes avec de nouvelles concentrations tout autour.

Cette valeur consiste en une connaissance réelle du centre et de sa relation avec l'espace qui présente le patrimoine de Constantine d'une part, d'autre part la compréhension du phénomène urbain en relation avec la naissance du centre et son évolution. Quelle est l'importance de cette évolution dans le temps et dans l'espace sur le devenir du centre ville ? Qu'en est-il du centre et de ses limites à l'époque ottomane ?

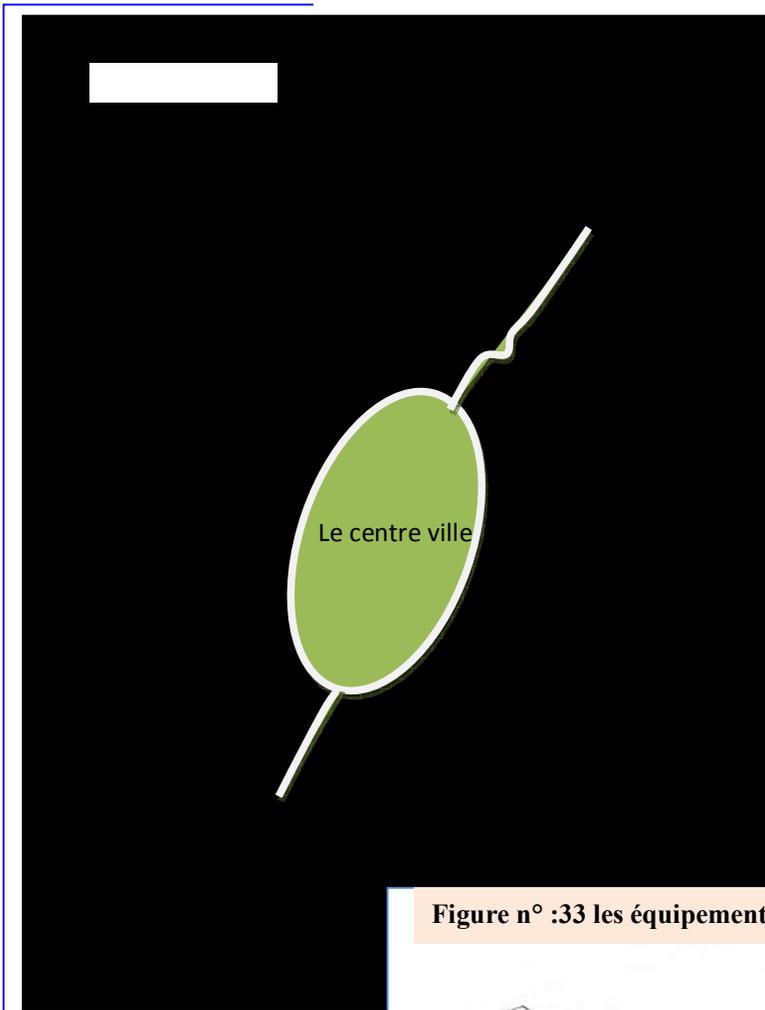
1.1 Le centre ville à l'époque ottomane (Fig n°31):

Il est évident que « la forme urbaine est un processus continu, et s'il est possible de la décrire où de la caractériser à une période précise on ne peut négliger, pour la comprendre, l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'ont littéralement formé (Pannerai ph et Collectif.1980 :16). Nous avons vu dans le chapitre précédent que la ville de constantine obéit au schéma général de l'organisation des villes arabes avec des spécificités liées au site. Le centre concentre les équipements tel que les mosquées ,mederssas, hammam, palais du bey et dar el bey (fig n°32). De même qu'il concentre un ensemble d'activités économiques (fig n°33).

1.1.1 L'évolution du centre à l'intérieur des remparts

Si on considère que le centre de la ville arabe se limitait au cœur de cette dernière, nous allons voir que dans la période ottomane vers la fin du XVIII^e siècle il a connu une première extension selon deux directions. Nous tenons à rappeler par conséquent ce qui a été souligné par un certain nombre de chercheur sur les villes arabes de la période ottomane, que pendant cette époque le déplacement de la fonction politique a été suivi par l'installation de nouvelles activités commerciales sous la citadelle. Ainsi l'extension de l'activité économique dans la ville de Constantine à cette période a été réalisée à l'intérieur des remparts par densification de l'espace dans la direction nord «sur les terrains vagues où l'herbe poussait librement : De ce côté, la ville ne dépassait guère le carrefour appelé Maquâad-el-Hût ce que confirme la localisation de Rahbet el Sûf, lieu de commerce normalement situé à l'extrémité des zones habitées » (A, Raymond,1985 :12) Salah Bey encouragea l'expansion spatiale de la ville dans cette direction (présence de terrains vagues) par la construction des Mederssas, mosquée, palais près de la place de Sûq-el-Acer. Cette forme et cette direction de l'extension du centre ont été soulignées également par d'autres chercheurs notamment Grangaud dans son livre sur Constantine « la ville imprenable ».

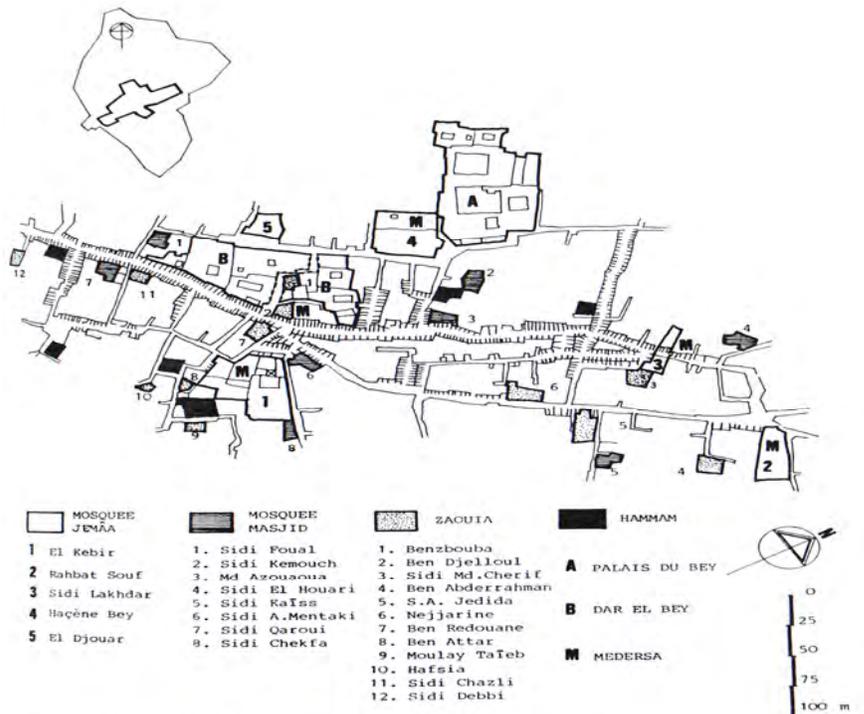
Figure n° 32: le centre ville à l'époque ottomane



Source : fond de carte

A Raymond +traitement personnel

Figure n° :33 les équipements dans le centre de la ville



Au nord vers la casbah se dirige la première évolution du centre : A la place des ruines Salah bey fait construire un ensemble d'édifices à caractère surtout commercial il s'agit d'un grand bâtiment contenant pas moins de 77 pièces, dont à l'étage et 37 au rez-de-chaussée. Le tout destiné à accueillir les commerçants de passage dans la ville. Salah bey a fait édifier, en outre, sept boutiques qui s'alignent de part et d'autre de l'entrée du bâtiment. Dans le cadre d'une opération de la mosquée sidi el katani, Salah bey fait construire souk el djemaa.

De l'édification de ce dernier a résulté bien le prolongement de la zone des commerces traversant la ville de part en part, ce qui a permis une première évolution du cœur économique de la cité. Dans ses alentours immédiat, 38 boutiques, un café et fondouk, 07 maisons, un hospice, les étages de deux immeubles, deux galeries ou passage, 05 écuries. L'apparition d'un vaste complexe politico-religieux à travers la réalisation d'une mosquée, medersa, un marché qui s'étale à ses portes comporte de nombreuses boutiques et que prolonge un vaste fondouk. (Grangaud, 2004 :262)

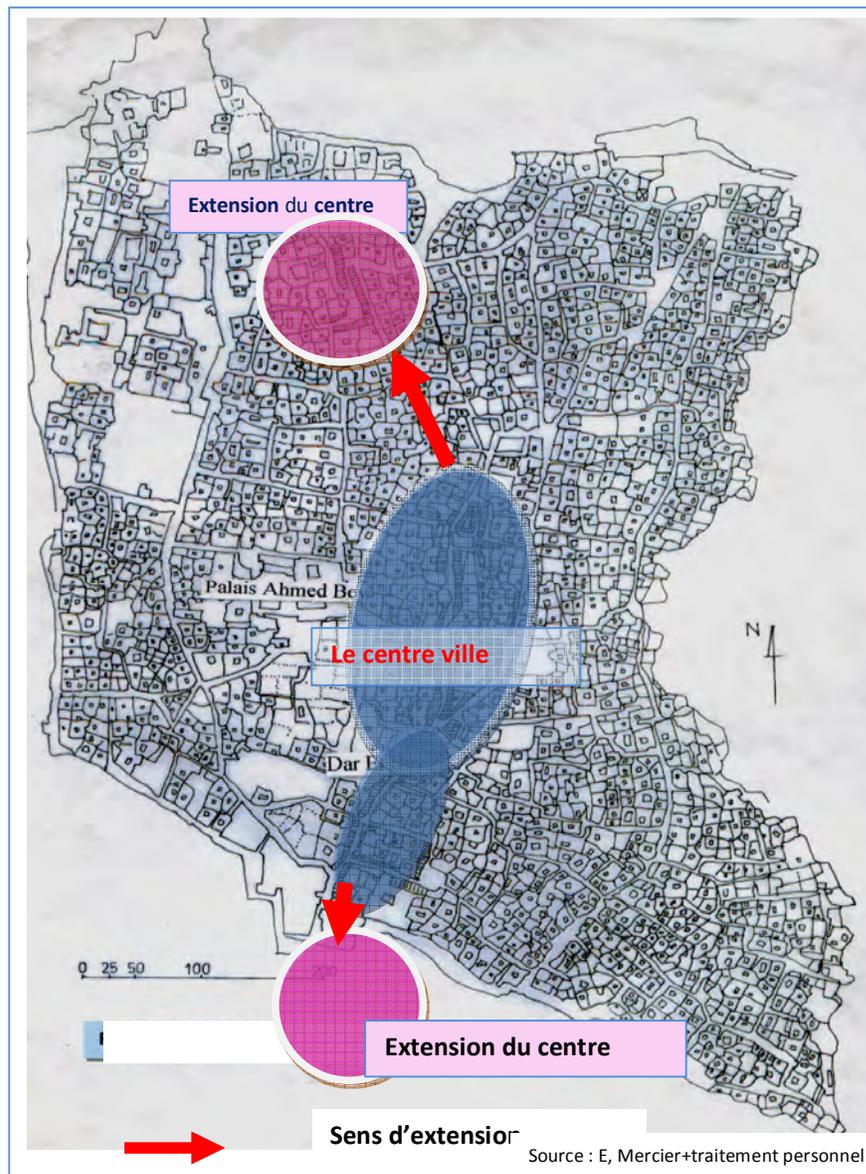
1.1.2 L'évolution du centre à l'extérieur des remparts

Par ailleurs, le développement du centre de la ville à cette même époque s'est également produit à l'extérieur depuis la porte neuve « bab djedid » et jusqu'au pied de la KoudiatAty. Salah bey entreprend également d'élever un centre consacré au commerce à l'extérieur des principales portes de la ville, bab el Djedid et bab el wad constitué d'une ligne de 14 boutiques. A nouveau un fondouk et de nombreuses échoppes sont construits et immobilisés par le bey à proximité d'un café déjà existant» (Grangaud, 2004 :267). En effets, un faubourg existait qui s'entendait de Bab el Jedid au pied du Koudiat Aty (où il y avait un cimetière), soit tout au long du square actuel transformé en zone de loisirs. Ce faubourg, construit à l'époque de Salah Bey (1770-1792), comprenait des boutiques et des magasins, et faisait fonction de marché de gros à l'extérieur de la ville. Cependant, pour des raisons stratégiques, ce faubourg a été entièrement rasé en 1837 sur ordre de Hadj Ahmed Bey.

Grangaud dans son ouvrage la ville imprenable confirme l'évolution de l'espace commercial au sein du Rocher constantinois pendant l'époque ottomane « Constatons l'importance relative des établissements commerciaux qui dominent l'ensemble des constructions initiées par Salah bey. Il aura été à l'origine de l'édification de près de 70 échoppes, d'un four et d'un café, mais encore de 02 fondouks destinés à la réception des commerçants de passage ». « Les chroniques dans leur ensemble s'entendent à reconnaître que le gouvernement de Salah bey correspond à un moment de fort développement de l'économie urbaine lié à l'intensification du trafic commercial, en

particulier avec les région sahariennes et Tunis, à la faveur de la pacification du pays, mais encore sous l'impulsion directe du bey. « (Grangaud, 2004 :271). Les travaux urbanistiques du bey ont très certainement favorisé le développement du faubourg de la ville à partir de bab al wad. Ces données confirment les témoignages d'an Naggad selon lequel Salah bey construisit un khan à l'extérieur de la ville, très grand et comprenant plusieurs boutiques destinées à la vente des vêtements, et tout ce qui venait de loin s'arrêtait là. De tel aménagement, au delà des remparts sont le signe que l'activité économique de la cité prend le pas sur les fonctions défensives du site. On peut conclure que pendant cette période le centre ville de Constantine connu une première évolution dans l'espace dans deux sens ; le premier vers la casbah et le deuxième vers le coudait (Fig n° 34).

Figure n°34 : L'évolution du centre ville à l'époque ottomane



1.2. L'évolution du centre à l'époque coloniale

Sur le plan spatial en ce qui concerne l'extension spatiale du centre Ville, nous pouvons souligner une croissance spatiale du centre au sein du rocher vers le nord-est et le nord-ouest et une autre direction vers la place de la brèche puis elle s'est étalée sur le plateau du coudiat. Ceci confirme les des deux sens d'extension qu'a connu le centre pendant la période ottomane. Par rapport à la période coloniale nous allons examiner la propagation des activités administratives, éducatives et culturelles...au sein du Rocher dans la place de la brèche et le coudiat en trois périodes. Notre intérêt s'oriente également à l'évolution de la voirie du centre ville dans cette période du machinisme.

1.2.1 La première forme de l'évolution du centre de 1837 à environ 1850 (Fig n° 35):

L'examen de l'évolution du centre ville de la période coloniale est basée essentiellement sur le document d'Eichelbrenner « Constantine la conquête et le temps des pionniers ». La différence de civilisation et de circonstances se démarque dans l'espace de la ville de Constantine « Rocher » par l'implantation de nouveaux services; tel que les lieux de culte, de finances, de sécurités et de communications etc. Leurs première installation ont été donc marquée par des adaptations des édifices existantes et leurs affecter des nouveaux services. Quand Constantine fut érigée en paroisse en 1839 la mosquée de souk el Rezel située dans la partie centrale de la ville a été affectée au culte catholique, le palais du Bey a servi de résidence au commandant de la province et la Casbah comme zone militaire. Certaines maisons et mosquées ont été utilisées également comme casernes et églises. On note l'installation d'une école supérieure musulmane dans la moquée de Salah bey, et l'installation des sœurs dans la maison de Ben Aissa près de l'hôpital civil le 20 février 1843. Cependant la medersa de Salah bey a été transférée en salles de cours. Quant à l'hôpital militaire, il était situé dans la Casbah; son bâtiment central fut construit au cours des premières années de l'administration militaire.

Au début de l'installation coloniale à Constantine on n'a pas pu instaurer la règle classique de la colonisation de la ville française séparée de la ville arabe pour plusieurs raison notamment la stratégie du site et le nombre très faible de la population française. En 1839 la population européenne sur le rocher est estimée à 200 personnes uniquement. Elle est passée en 1842 à 615 hab et en 1843 à 840 habitants (tableau n°7).

Tableau n° 7: Evolution de la population européenne de 1841 à 1954.

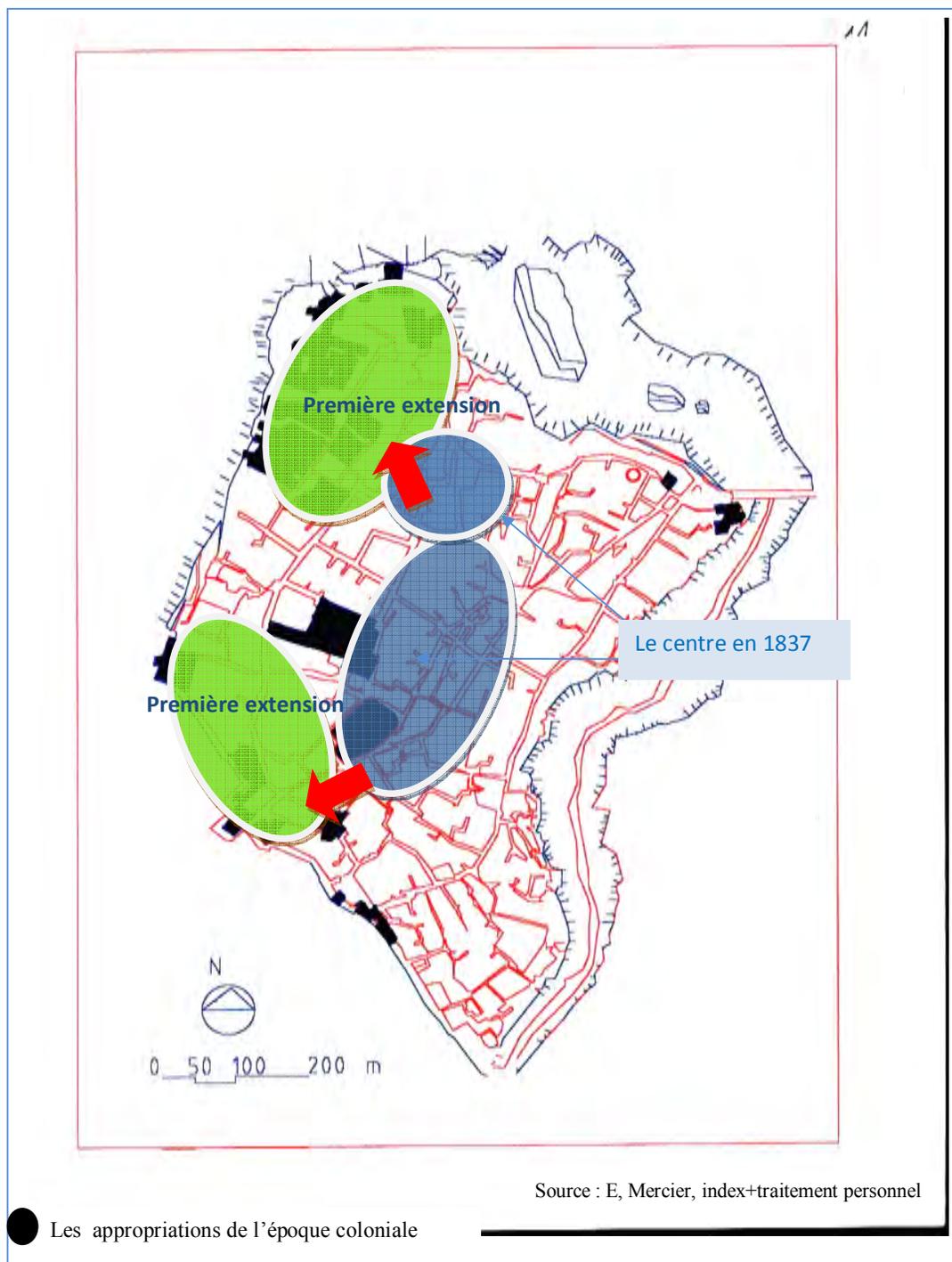
Année	1839	1842	1843	1844	1845	1954
Population Européennes/h	200	615	840	1478	1722	148000

Source : Eichelbrenner

La croissance de la population européenne dans la ville favorise le désir de démarcation entre les deux sociétés arabe et française qui a été parachevé par la partition de l'espace en communautés. Le passage de l'administration militaire à l'administration civile est marqué par la mise en œuvre de l'ordonnance du 19 juin 1844. Cette ordonnance divisait Constantine en deux quartiers l'un européen, l'autre indigène, délimités par la future rue Caraman. En outre, le découpage spatial de la ville (rocher) en communautés ethniques (musulmanes, française et juives) a donné naissance à trois centres pour chaque communauté et un ensemble considérable d'équipements administratifs, culturels et commerciaux propre à chacune d'elles. Dans la partie haute de la ville (rocher) coexistaient deux centres, l'un pour les israélites et l'autre pour les Européens. L'équipement de cette partie se résumait en : Mairie, préfecture ; Cathédrale, Synagogue, écoles et marchés. Par ailleurs, les parties moyennes et basses de la ville (rocher) sont réservées aux musulmans et constituent le centre ville traditionnel qui comporte des structures différentes par rapport aux autres centres à savoir : Les Souks, les bains, Fondouks, les mosquées et les écoles coraniques.

C'était l'ère du machinisme et, avant la fin du siècle, nombre de pionniers allaient marquer par leur personnalité et par leur œuvre la vie économique de la cité en créant des entreprises modernes ou en dotant des derniers perfectionnements de la technique des exploitations déjà existantes. Cette partition fonctionnelle de l'espace favorise une densification et une diversité par la construction des immeubles d'habitation, d'équipements et de commerce afin de répondre aux besoins de ces différentes communautés. En 1849 la ville de Constantine est devenue le chef-lieu de préfecture elle se trouva alors dotée d'un tribunal et de diverses autres institutions civiles. Son territoire fut ouvert à la colonisation. La ville, qui n'avait pratiquement pas changé depuis 1837, commença alors à se transformer à l'intérieur du rocher et s'étaler à l'extérieur. A partir de ce moment les environs de la ville commencent à être renouvelés, par l'implantations des fermes, des usines, et exploitations agricoles.

Figure n° 35: la première extension du centre ville à l'époque coloniale



1.2.2 L'évolution spatiale du centre de 1850 à 1900 environs:

a. La propagation des activités au sein du Rocher:

Cette propagation se poursuivait depuis les premières mutations fonctionnelles, et la partition spatiale. En 1851, une medersa « école supérieure musulmane » était installée dans la mosquée de Salah bey. Par un arrêté en date du 23 juin 1854, on en nomma le premier maire de la ville. Aucun local n'était encore prévu pour la mairie, en 1855, un certain nombre d'immeubles domaniaux furent concédés à la commune en bordure du ravin ouest pour l'installation d'une mairie, en particulier une mosquée et une partie des maisons qui l'entouraient. Plusieurs démolitions ont été entreprises pour dégager l'espace nécessaire à la construction de l'hôpital militaire, la prison, et la caserne.

En ce qui concerne l'ouverture des rues, l'inadaptation du réseau viaire aux besoins de l'époque a conduit l'autorité française à l'ouverture et l'alignement de certaines rues. C'est ainsi qu'on a percée, la rue Desmoyen, les rues Damrémont, du 26^e de ligne et de la tour (blanchet) furent alignées et nivelées. La rue de France et la construction d'immeubles des deux cotés jusqu'à la rue Varna. La rue Impériale (larbi ben m'hidi) « trik ladjida » était ouverte à la circulation sur toute sa longueur et la gare était construite. De même qu'un certain nombre d'écoles ont été créés sur le rocher.

La population européenne est passée de 1722 hab en 1845 à 14 756 habitants en 1866. Dont 10 360 français et 4396 israélites. Notons que la population algérienne à cette année est estimée à 22 270 habitants. Nous soulignons la programmation d'un nombre d'équipements au sein du rocher. Notons la création d'une annexe de la banque de l'Algérie au niveau de la place du Palais, la restauration du pont d'Aumale en 1860 qui s'est écroulé en 1857 et l'achèvement des travaux de la Cathédrale. Sur la place Négrier s'achève la construction du Palais de justice. La nouvelle municipalité envisage la construction d'une mairie pour remplacer celle qui occupait les maisons en bordure du boulevard de l'Ouest (Joly-de-Brésillon) et l'ouverture de deux rues pour faciliter la circulation entre les parties de la ville et la rue Nationale. Ainsi était percée une rue d'utilité publique la rue Nouvelle-Dar-el-Bey, qui deviendra la rue Casanova en 1907, mais non raccordée encore avec la rue Caraman dans sa partie supérieure, à hauteur de la Cathédrale, des expropriations devant intervenir auparavant. En mai 1888, on entreprenait l'alignement des rues Combes, Bleue et Sérigny et après les expropriations des maisons, la rue Nouvelle-Dar el-Bey était raccordée à la rue Caraman.

Un des immeubles du nouveau quartier comportait une galerie marchande, dite galerie Dar et- Bey. De nombreux commerces y étaient installés dont le Bazar du Globe qui était alors très peu étendu. C'est en mars 1889 que la rue Thiers était livrée à la circulation. De nouvelles constructions se redressent dans cette dernière. Une nouvelle synagogue, vaste monument, grandiose, pour en remplacer une autre qui existait à proximité de l'ancien collège communal et qui dut vraisemblablement être démolie lors de l'agrandissement du lycée en 1883. Durant l'année 1895, les travaux du groupe scolaire de la rue Damrémont commencèrent. L'année suivante 1896 est marquée par le commencement des travaux de construction de la nouvelle mairie, conduits par l'architecte Arbuix.

Par ailleurs nous estimons intéressant de souligner l'apport de ces travaux d'ouverture et d'alignement de rue sur la fixation et le développement de l'activité commerciale sur le rocher. Nous prenons comme modèle la zone de dar el bey qui suite à l'ouverture d'un ensemble de rues tel que: la rue Caraman, d'Aumale et la rue du Docteur NoeI Martin un nombre intéressant de boutiques s'installent. Ainsi toutes les rues qui entouraient la rue Caraman « formaient avec elle un quartier spécifiquement Commerçant dans lequel l'habillement tenait une place de choix (Eichelbrenner : 106). Quant à l'extérieur du rocher, de l'autre côté de la rive, le faubourg d'el-Kantara Sur le plateau de Mecid (Sidi M'Cid), commencèrent les travaux d'une vaste construction de style pseudo mauresque. C'était un collège arabe français destiné à former les jeunes musulmans. Pour diverses raisons, douze ans plus tard, cette construction deviendra l'hôpital civil.

b. La concentration d'édifices publics dans la place de la brèche :

La place de la brèche, cet espace public est devenu un quartier central décrit par Eichelbrenner comme un lieu agréable et animé ceci est du à l'ensemble d'édifices publics et des rues qui aboutissent à cet espace. Rappelons que selon la description faite par Vars cet aspect de la place de la brèche existait à l'époque romaine et qu'à partir de cet espace seule entrée de la ville partaient les voies principales, « pénétrant en éventail » dans les quartiers de la ville.

Les travaux furent activement poussés dans la ville c'est ainsi qu'en 1851 sur un terrain situé place de Nemours une salle de théâtre avait été construite à l'angle des rues Caraman et Basse-Damrémont et que l'emplacement du square Valée était déterminé et l'on construisait, sur son

coté sud-est, un mur de soutènement pour en régler la pente les carrés et les allées étaient tracés avec art. Constantine sert de débouché à toutes les denrées d'exportation de cette vaste province. De ce fait, à partir de 1851 des travaux de déblaiement furent entrepris en bas de la pente du koudiat pour la construction de la halle aux grains (achevée en 1865) dans la place de Lamoricière qui au départ était située à l'écart de la ville. En 1883 le théâtre fut terminé. En 1875, à l'occasion de la visite du gouverneur général, on envisageait pour la première fois de déplacer le magasin à orge ainsi que la porte de la Brèche. On note l'installation d'un nombre important de cafés dans la place de la brèche (à l'entrée des axes menant à l'intérieur du rocher) notamment : le grand café d'orient, sous le grand hôtel à l'entrée de la rue nationale, un café sous l'hôtel de paris, un café à l'angle de la des rues Caraman et brunache, un café à l'angle de la rue Brunache et du boulevard joly-de brésillon. Un autre café restaurant était ouvert sous le théâtre, ainsi qu'une brasserie sous le crédit foncier. Dans le plan de Constantine de 1895 nous pouvons constatés trois points de concentrations : la zone de la casbah, la zone du palais et la zone de la brèche (fig n°36).

1.2.3 L'évolution spatiale du centre ville à partir de 1900 (Fig n° 37)

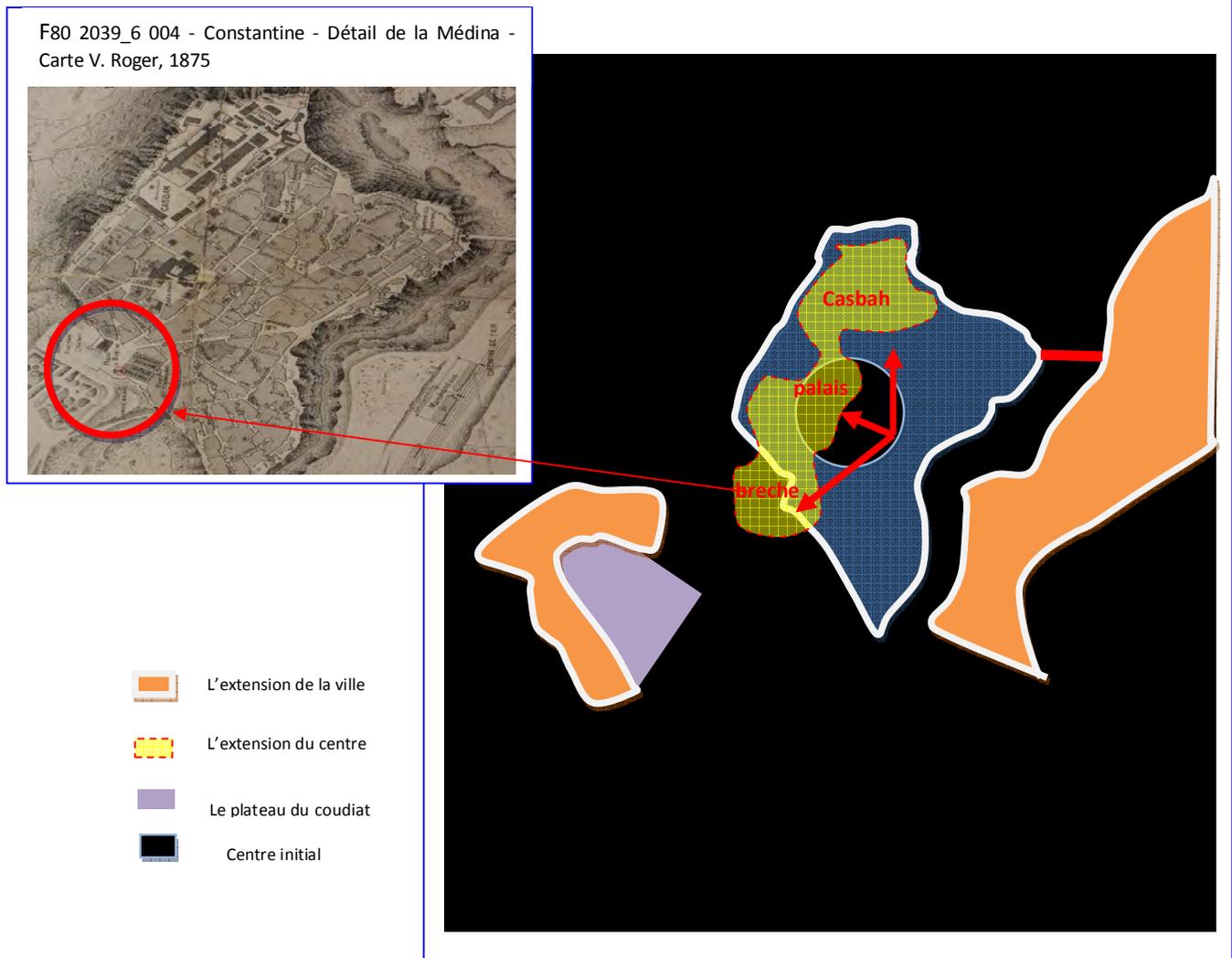
a. La propagation des activités au sein du rocher

Par la construction de ces nouveaux édifices publics l'espace fonctionnel de la ville continue sa croissance au sein du rocher notamment sa partie haute et sur la place de la brèche. Un casino installé dans la rue Damrémont en 1900. Entre 1903 et 1909, on allait inaugurer le nouvel Hôtel de ville, la création à Constantine d'une Caisse régionale de crédit mutuel agricole et l'achèvement de la nouvelle Medersa destinée à toute la région de Constantine construite sur la place Perrégaux (place Molière en 1915). La rue Caraman devint ainsi, avec la rue nationale, l'artère la plus vivante du rocher, longée sur ses deux cotés de grandes vitrines, « Caraman » restera plus de cinquante ans le lieu de rencontres. De même en 1923 on a commencée, la construction de l'immeuble de la Banque de l'Algérie.

b. La concentration d'édifices publics dans la place de la brèche

En cette période, nous soulignons ainsi l'université Populaire (U.P) fondée en 1900, auparavant, ses activités avaient lieu dans diverses salles de la ville, en attendant la construction d'un bâtiment dans la place Valée. En 1925, le gouverneur général, posait la première Pierre de

Figure n°36 : L'évolution du centre ville à travers l'évolution de la ville vers 1895



l'immeuble où elle s'installera définitivement en 1933, dans l'avenue du Japon. Derrière la Poste, cet immeuble abritait également le conservatoire de musique. En 1905, la ville avait décidé de réorganiser son marché aux légumes et c'est en ces termes que le journal le Républicain l'annonçait : « L'affreuse carcasse de fer qui dépare notre belle place de la Brèche va disparaître. Il va en résulter un bel embellissement pour la cité, surtout avec la disparition, certaine aujourd'hui, du magasin à orge et la construction de l'hôtel des Postes ».

En septembre 1906, la construction de l'hôtel des Postes commença, après que le ministère de la guerre eut accepté de céder l'emplacement de l'ancien mur d'enceinte, en bordure de la place de la Brèche. En 1908, le nouvel hôtel des Postes et l'immeuble du Crédit foncier édifié. Le samedi 7 mars 1913, en présence du gouverneur général, on inaugura le nouvel hôtel des Postes et l'immeuble du Crédit foncier élevé sur l'emplacement de l'ancien marché. Ces deux constructions, qui encadraient le Théâtre seraient compléter d'une manière les abords de la

place. En 1922 était inauguré le nouveau Palais de justice et en 1932, la Poste fut agrandie par la construction, sur sa gauche, d'une importante annexe destinée à abriter le central téléphonique.

c. L'allongement de l'espace fonctionnel vers la place Lamoricière (planche n°12) :

Après l'inauguration du monument dédié à Lamoricière le 25 avril 1909, ce point devient le carrefour le plus important après la place de la brèche, la halle commence à devenir gênante d'autant que son utilité était moindre depuis la réalisation du chemin de fer. Il a été donc décidé la démolition de la halle en 1925 et sa construction en bordure de l'avenue de Philippeville (projet réalisé en 1926). A partir de 1930 environs nous remarquons un allongement de l'espace fonctionnel de la ville vers les pieds du koudiat au niveau de la place Lamoricière et vers les entrées des nouveaux quartiers renouvelés pendant cette période à travers les axes qui partent de cette dernière (fig n°38). Notons qu'en 1934 l'ouverture d'un nouveau casino réalisé sur l'emplacement du premier casino, comportant au rez de chaussée une grande brasserie, un bar, une salle de cinéma et une grande salle des fêtes.

De l'autre côté de l'avenue Lamoricière, s'élève une maison de l'agriculture et quelques magasins édifiés à la partie inférieure du square vallée. A l'entrée du bardo, un élégant édifice à l'architecture de style arabe en bordure de la place, il s'agit de l'hôtel Cirta. A l'emplacement de la halle on a édifié le garage « Citroën » en 1933 devenu aujourd'hui un centre culturel qui abrite également deux directions celle tourisme et de la culture. Quant à l'espace qui se situe entre les deux places « la brèche et Lamoricière » il a été aménagé en espace vert « square » ce dernier était décoré par des fragments de sculpture romaine trouvés dans les environs. A la place Lamoricière aboutissaient déjà, avant l'ouverture du pont de sidi Rached les artères venant de la ville, des faubourgs Saint-Jean et Saint-Antoine, de Bellevue du bardo, de Sétif, du hamma. A partir de 1912, le pont la mettait directement en liaison avec la gare, les routes de Batna et de Philippeville, les faubourgs d'el-Kantara et de sidi Mabrouk. Plus qu'une plaque tournante, cette place était véritablement devenue le poumon de la ville. Le pont de sidi Rached fut relié à la place Lamoricière par une courte et large avenue « Viviani » en 1925, qui se trouve reliée avec l'avenue du Japon par un escalier. L'installation des ponts en 1912 (fig n° 39) ont renforcé le lien entre les deux rives de la ville d'une part, d'autre part ils ont permis à ces axes de se prolonger au-delà du rocher en constituant les principaux sens d'extension de la ville. C'est ainsi que le centre est devenue alors l'espace où convergent tous les axes de la ville (espace de transit) et, que les activités furent multipliées au sein de ce dernier.

Figure n°37 : L'extension spatiale du centre ville à partir de 1900

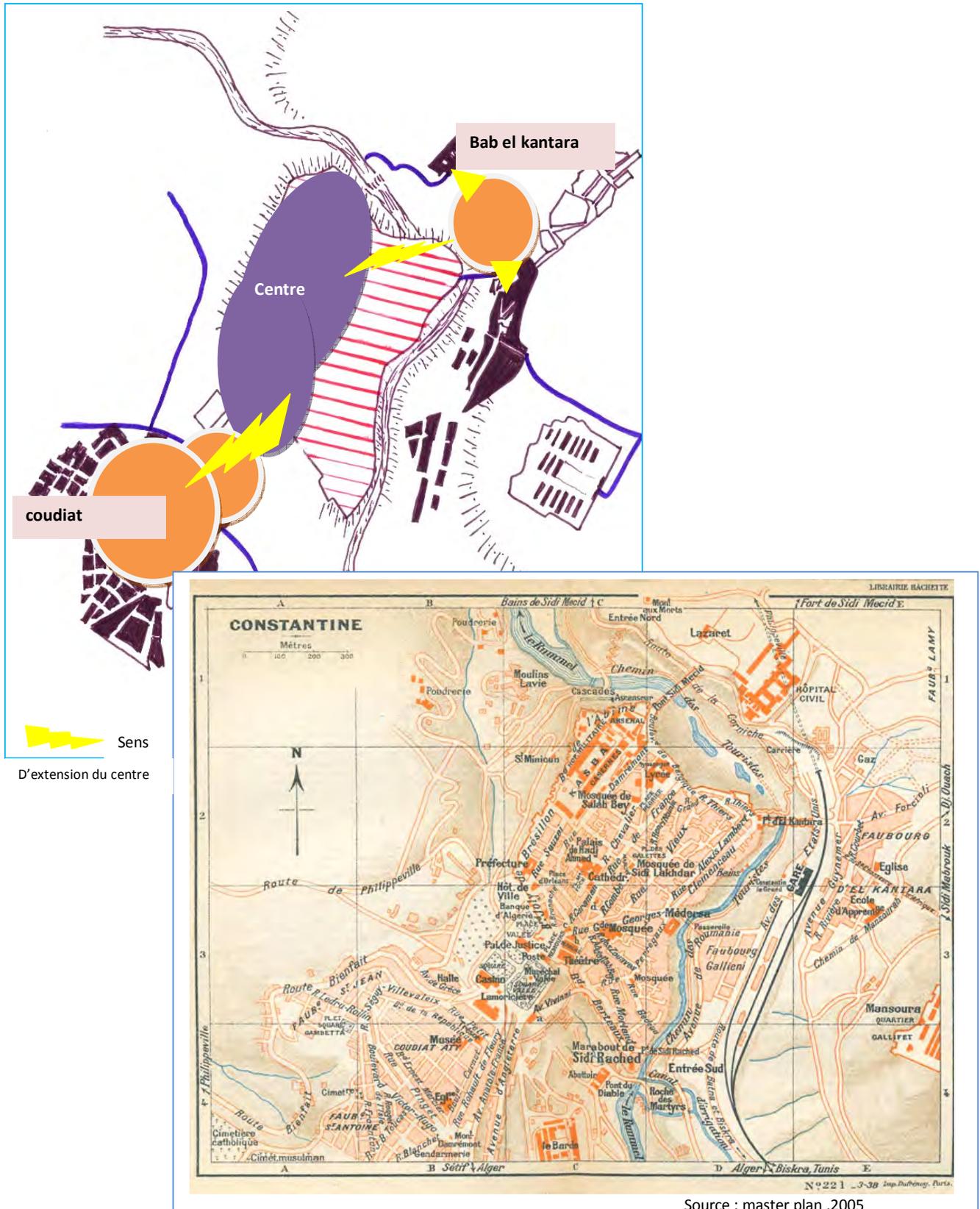
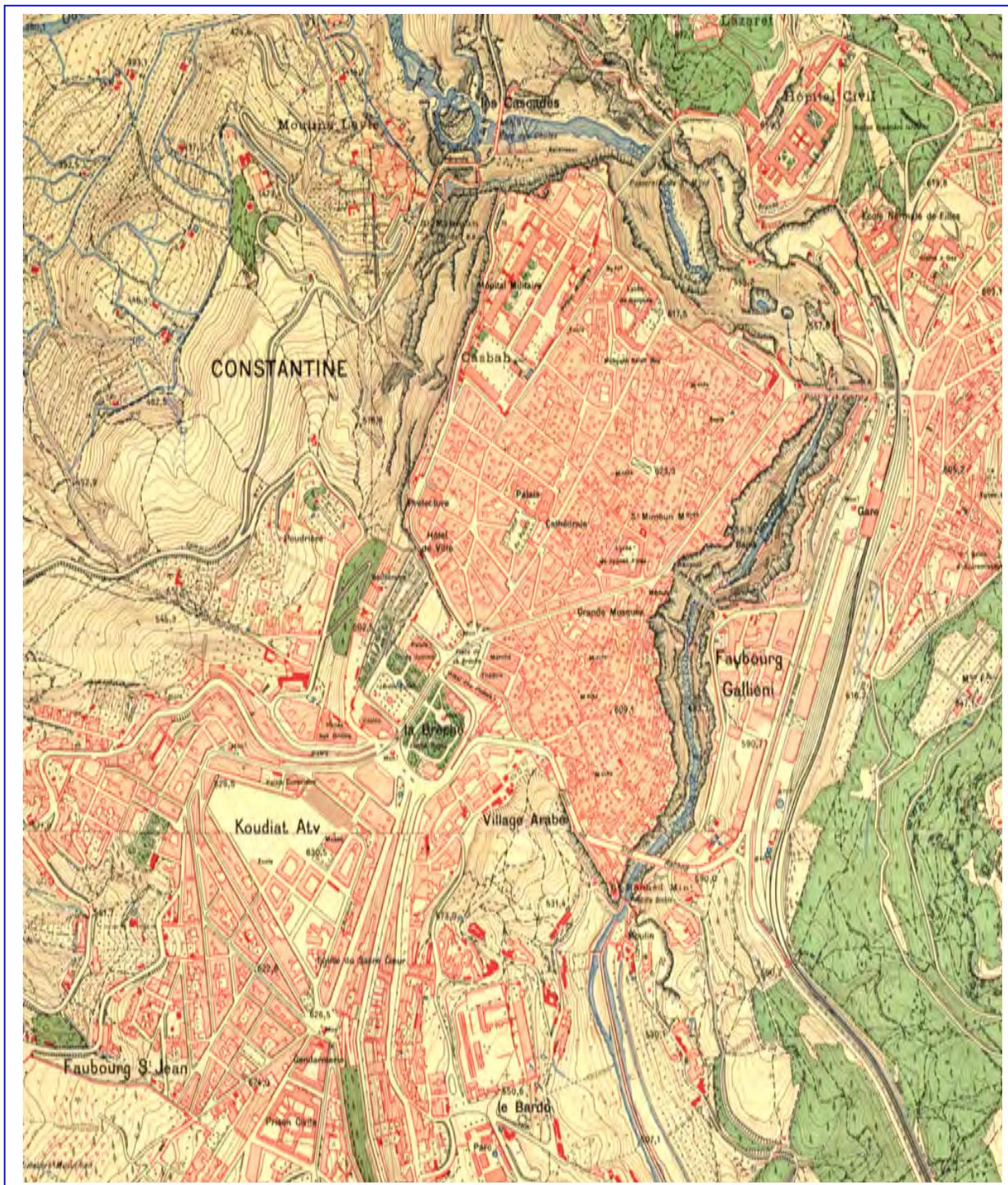


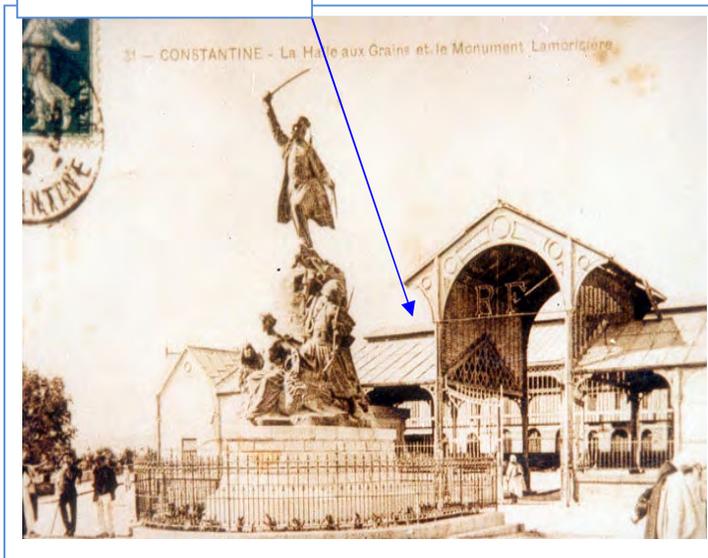
Figure n° 38 : le centre ville de Constantine en 1934



Détail rocher Constantine ech 1_5000 1948 sur la base de données de 1935 - MMSH

Planche n° 12: la place Lamoricière « des martyres »

La halle aux grains



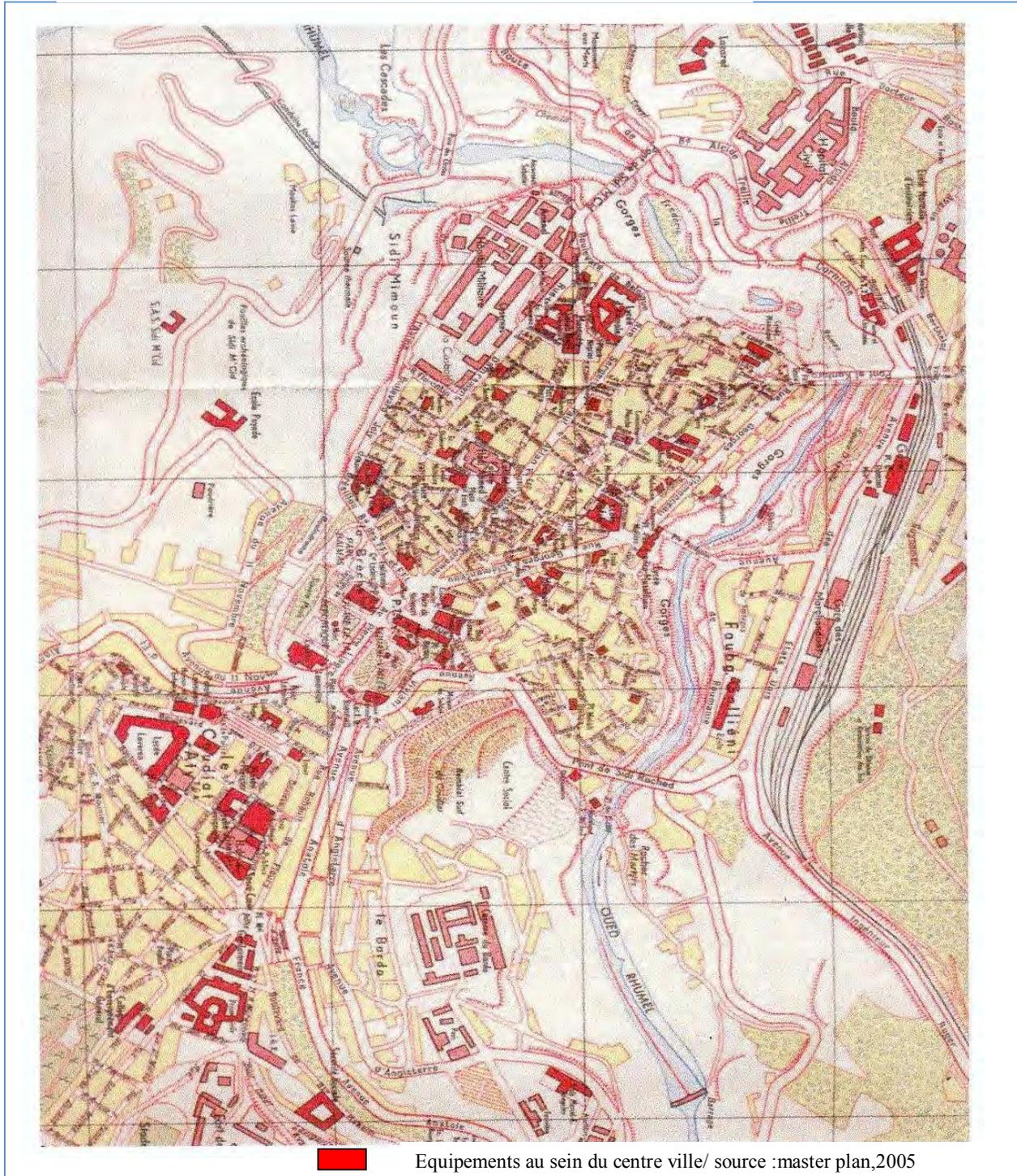
Suivant les facilités du site, les extensions se faisaient par étape successive de part et d'autre du centre. De plus, la naissance de ces quartiers à la périphérie coïncide avec la création d'autres équipements dans ce dernier. Dans l'évolution d'une agglomération le centre initial joue souvent ce rôle (Bailiy .A ,1957 :61). Le centre présente la fraction la plus ancienne et la plus centrale de l'agglomération. Cette importante situation est liée à la multiplicité et à la capacité des axes assurant sa desserte et sa liaison avec le reste de la ville. A Constantine, la partie centrale du centre, forme le relais des deux parties de la ville en orientant les extensions ; de part et d'autre ce qui lui donne une situation centrale. Grâce à cette situation, il est devenu un site très recherché par les commerçants car « le commerce recherche la position la plus centrale possible pour profiter au maximum du réseau des voies convergentes qui caractérisent presque toujours les structures urbaines » (Bailiy .A ,2000 :153).

d L'installation des équipements sur le koudiat (fig n° 39):

Le Coudia Aty dressé face à la ville, était une masse énorme de terre et de rochers, entourait par deux chemins anciennement tracés, route de Tunis devient la rue Rohault- de Fleury, et la rue Séguy-villevaleix. Ces deux voies furent ensuite raccordées par la rue Saint-Antoine, occupant une surface de six hectares et ayant plus de trente mètres d'élévation, ce qui représentait un volume de près de deux millions de mètres cubes. Cette colline constitue une véritable barrière entre les faubourgs et la ville. Le dérasement du koudiat avait été décidé par un arrêté du ministère de la guerre le 14 juin 1852 en vue de développer la ville française. Le trésor quitte la maison du khalifat du boulevard de l'ouest, vers le nouvel immeuble en bordure du coudait derrière la halle. Avant 1907 sur le plateau ils n'avaient que les tracés des rues et des boulevards. En 1907 la construction du premier bâtiment sur le plateau du coudiat. Entre 1908-1915 est marquée par la construction de l'E, P S de garçon, et l'achèvement de l'E,P S de jeunes filles. En 1922-1925 il a eu la construction de la chapelle et en 1930 la construction du musée Gustave-Mercier (plan tracé par l'architecte castelli). En 1952 le lycée des jeunes filles était ouvert.

Durant les années trente des immeubles se dressaient sur une grande partie du plateau. Outre le trésor on trouve également l'hôtel des travaux publics, l'inspection académique, le service des impôts, l'hôtel de police. A titre d'information, les déblais enlevés du koudiat ont permis la création de deux plate formes, l'une au nord ouest des squares ou s'élèveront plus tard le garage Vinson, le casino, le square panis. La deuxième plate forme au sud est où seront construits le village des béni ramasses, l'hôtel Cirta, les immeubles de l'avenue Viviani. « Emile Morinaud fut élu maire en 1900, il put ainsi créer des routes, des jardins, des places, construire des édifices publics, des écoles, élever des monuments, jeter des ponts. Tout au long des trente-quatre années que dura son mandat, la ville et ses abords furent en perpétuelle mutation et des chantiers s'ouvraient partout. Les réalisations furent nombreuses et spectaculaires. Les poses de pierres et les inaugurations par les plus hauts personnages de l'état se succédaient et donnaient lieu à d'imposantes cérémonies. C'est à travers la relation de ces manifestations que nous pouvons assister à de grands moments de l'histoire de Constantine » (Eichelbrenner : 112).

Figure n° 39 : l'extension du centre ville vers en 1952



1.3 L'évolution du centre à l'époque actuelle (fig n°11) :

Nous avons vu à travers les périodes précédentes que le centre ville de Constantine ne fait que perduré sur l'espace du rocher, et que sur le plan spatiale il ne fait que s'étendre au sein du rocher et sur l'espace qui l'entoure de part et d'autre avec une concentration plus importante du

cote de l'espace entourant le coudiat. De même la centralité de la ville de Constantine et jusqu'à une date très récente n'a pas quitté son site initial, en enregistrant une évolution considérable sur le plan spatial et fonctionnel. La centralité fonctionnelle et spatiale du rocher joue un rôle nettement attractif pour les installations privées et le développement commercial cette situation provoque un phénomène urbain nouveau qui consiste en une mutation des espaces et des fonctions par l'installation des fonctions commerciales et libérale (R Bouadam.2002) au sein de ce centre historique « rocher» et sur les faubourgs qui l'entoure en particulier le coté ouest.

1.3.1 L'évolution des activités au sein du Rocher (fig n° 40) :

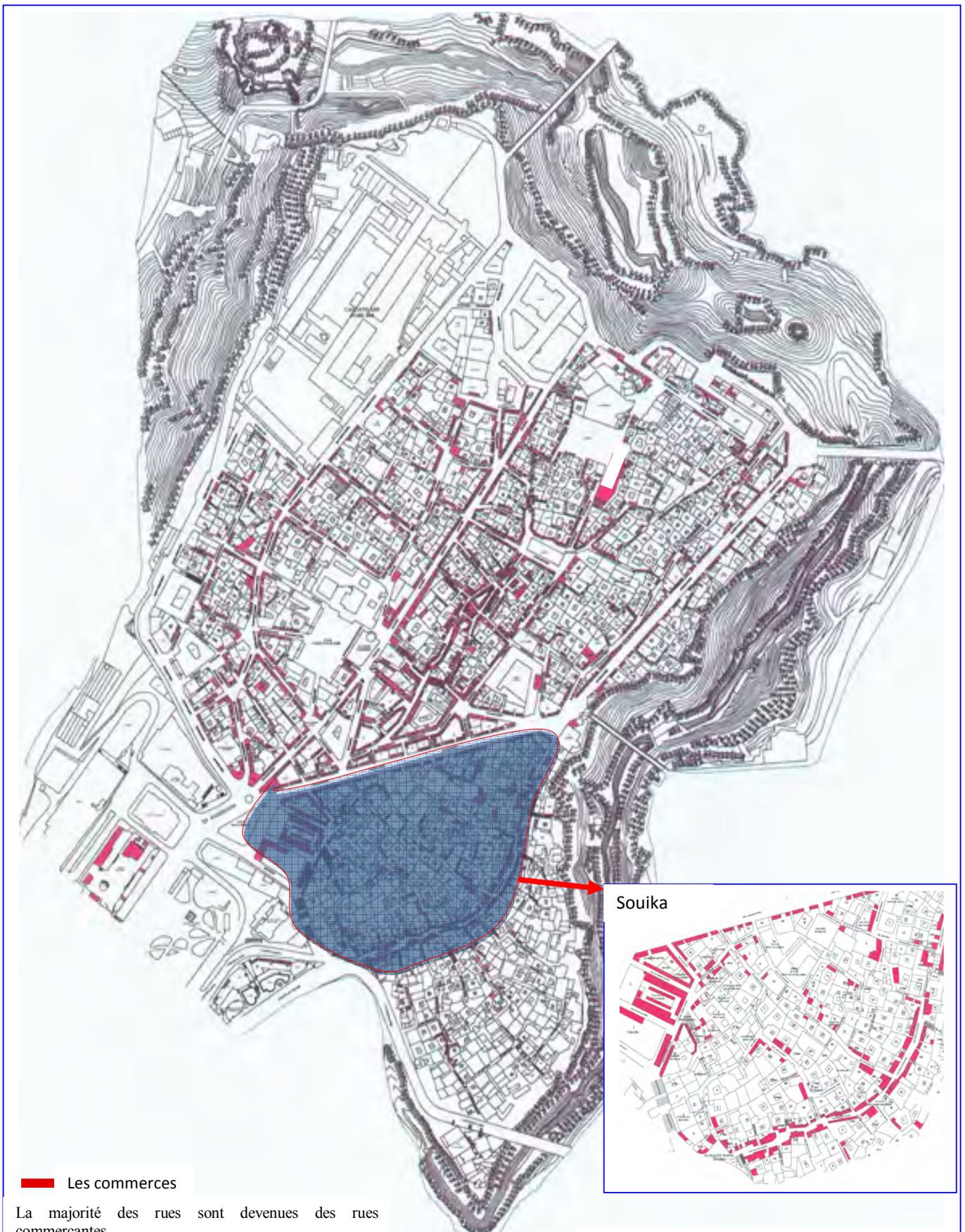
Nous tenons à rappeler qu'en 1837, les activités urbaines se limitaient en majorité au cœur de la ville arabe. Pendant la période coloniale et l'ouverture des différents axes, la construction des ponts et la partition de l'espace en communauté, de nouvelles zones font leur apparition en occupant les places, les marchés et les axes. Jusqu'à ce que tout le rocher devient centre ville. Le centre historique a connu une évolution quantitative considérable des activités économiques depuis 1960 où elle enregistre une augmentation qui est passée de 1414 en 1960 à 3000 en 2002 (tableau n°8) à environ 4590 en 2009. Il concentre 33.5 % des services commerciaux et concentre 72 % de bijouteries (R, Bouadam, 2002).

Le centre historique (le rocher sans ses nouvelles extensions) concentre plus de 110 établissements administratifs (wilaya, siège de la préfecture, finance.....), conçus en majorité pendant la période coloniale qui assurent les fonctions supérieures dont le rayonnement dépasse l'ensemble de la ville. Il concentre également: 40 % des banques, 60% d'équipement financier par rapport à la ville (ce nombre présente uniquement les directions générales) (DPAT, 2000). Par ailleurs, la localisation de ces bâtiments administratifs dans une même zone crée une aire d'attraction à l'échelle régionale. Depuis de remarquables concentrations commerciales horizontales et verticales sont enregistrées dans le rocher et ses alentours. A titre d'exemple en 2001, le rocher concentre 28.5 % d'équipement financiers sur 75% que concentre le centre ville en général par rapport à la wilaya⁷⁸. Cette évolution continue à se faire surtout à travers des mutations fonctionnelles des espaces d'habitations, où le logement concède la place au commerce et à la fonction libérale (le RDC est occupée par les commerces et l'étage par la fonction libérale⁷⁹ .

⁷⁸ Pour plus d'information sur les activités urbaines assurées par le rocher Nous renvoyons le lecteur à notre thèse de magister

⁷⁹ Nous allons revenir à cet aspect des mutations fonctionnelles dans le dernier chapitre de la troisième partie

Fig n° 40 : la concentration des activités commerciales au sein du Rocher



Source : secteur sauvegardé, 2009+terrain

Tableau n° 8: Evolution de l'activité commerciale dans le centre historique de 1960 à 2008

Années	Nombre d'activités commerciales
1960	1414
1976	2096
1984	2771
2001	2982
2008	4590

Source : *b e r u 1960, urbaco1984, chambre de*

Commerce 1976, R.Bouadam, 2002, direction des finances 2008

A titre indicatif, nous prenons la rue du 19 juin « rue de France » nous constatons une première évolution caractérisée par l'augmentation du nombre de l'activité de 138 à 208 en 2009 (tableau n°9). La figure (fig n°41) nous présente l'importance de l'installation des activités économiques au sein de la rue de France, la rue ben M'hidi ,la rue si Abdallah et l'axe mellah Slimane.

Tableau n°9 : l'évolution des activités commerciales et de la fonction libérale dans l'axe du 19 juin.

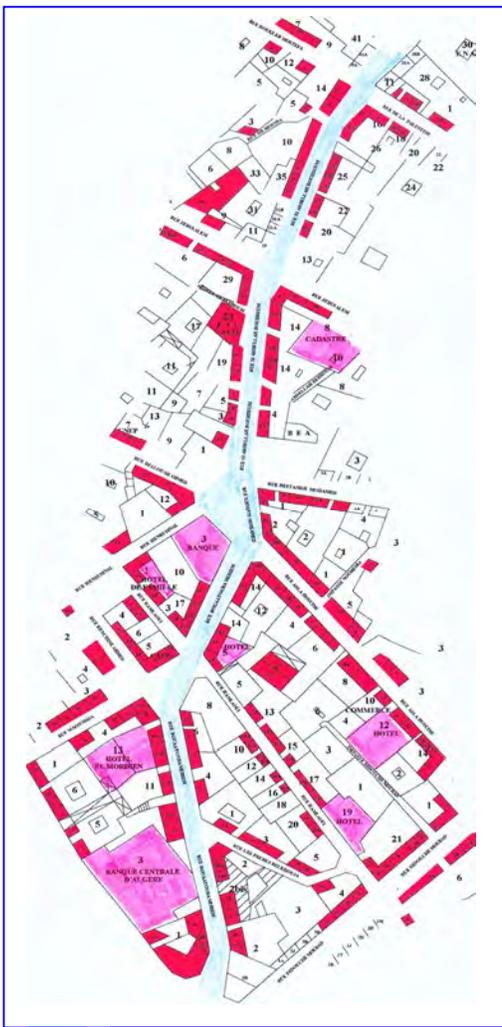
<i>Année</i>	1997	2001	2009
Commerces	138	176	208
Fonctions libérales	35	46	80

Source : *Enquête chambre du commerce de Constantine1997+ terrain 2001et 2009 (R Bouadam)*

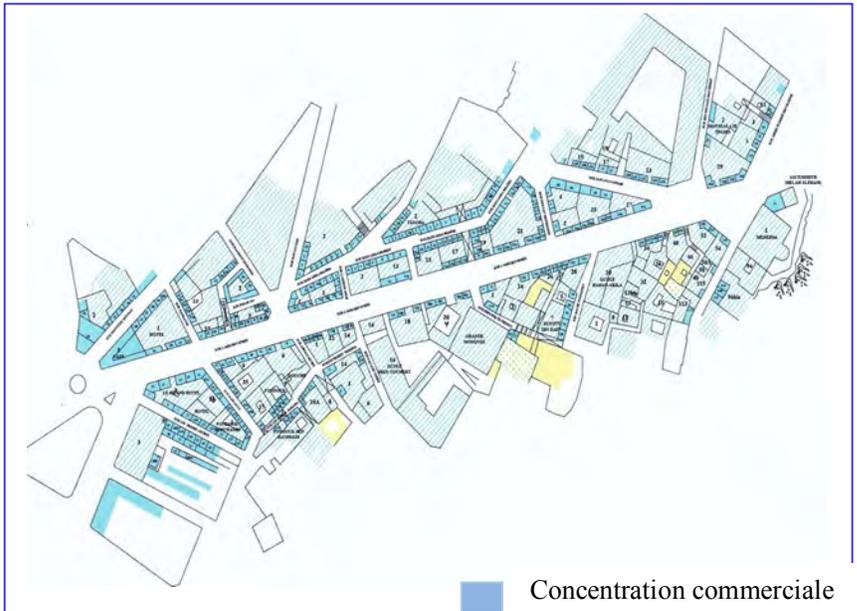
1.3.2 L'évolution du centre ville en dehors le Rocher :

Depuis plus de deux décennies, de nouvelles concentrations économiques apparaissent sur tous les espaces qui entourent le rocher à savoir : l'axe : Belouizdad, Boudjeriou, Aban Ramdan, Aouati Mustapha et Bardo, ainsi que Bad el Kantra dont nous allons présenter le taux de concentration. En effets, l'attractivité de la centralité du rocher ne se limite pas au sein du rocher mais son influence touche tous les espaces qui se trouvent aux alentours de celui ci. «Actuellement nous assistons à une concentration des activités économiques et des mutations spatiales et fonctionnelles par l'installation des fonctions libérales et administratives le long des principaux axes d'extensions de la ville ainsi qu'une concentration ressentie surtout dans les axes contournant le koudiat» (R Bouadam.2002), avec une propagation assez importante dans les quartier environnants.

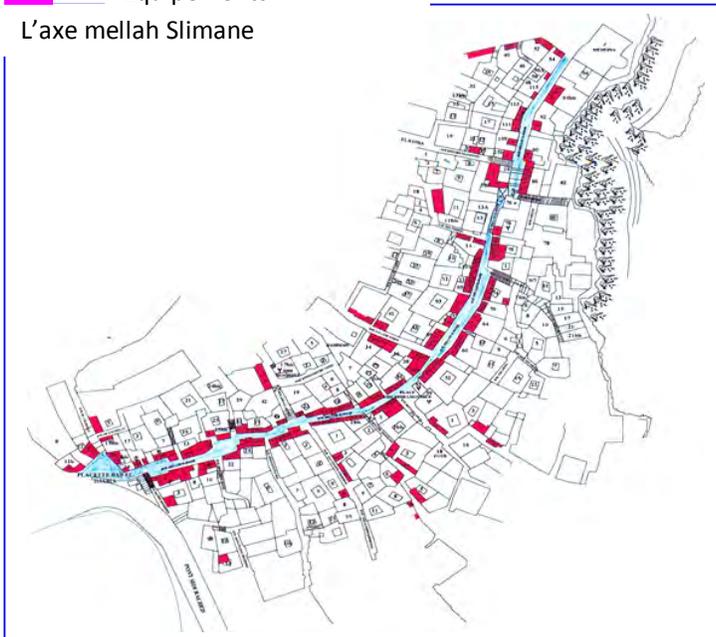
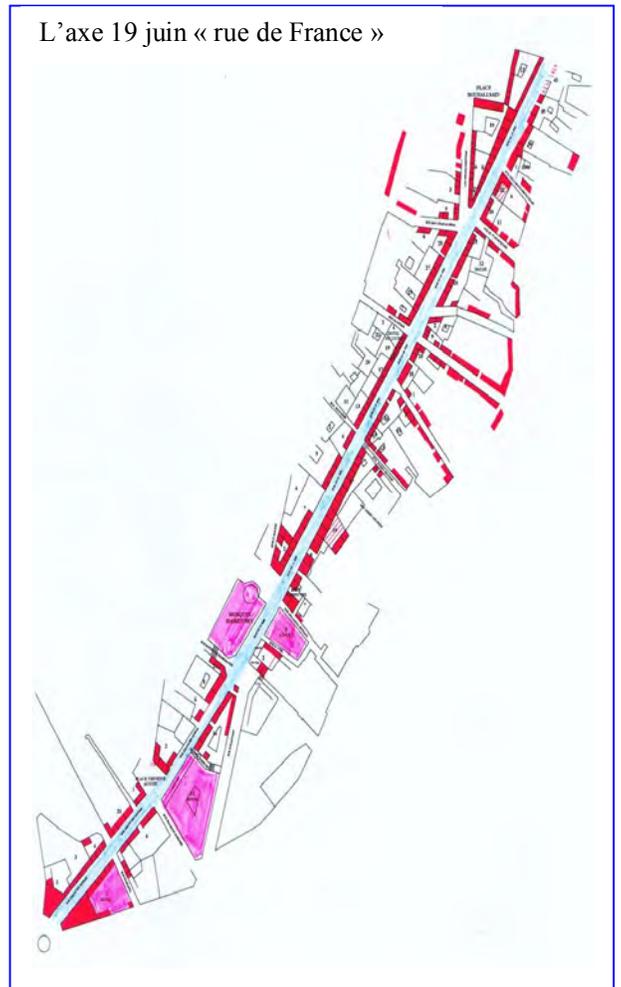
Figure n° 41 : la concentration commerciale dans certains axes du Rocher



█ Concentration commerciale
█ Équipements
 L'axe mellah Slimane



█ Concentration commerciale



a. Le Koudiat, l'axe Mohamed Belouizdad, Boudjeriou et Abane Ramdan :

Du côté koudiat et ses alentours surtout l'axe Belouizdad, Boudjeriou et Abane Ramdan constituent les espaces dans lesquels le centre ville enregistre une évolution spatiale très considérable. A titre indicatif dans la planche n°13 et 14 nous remarquons que la majorité des RDC étaient occupés par le logement. Depuis un certain temps, ces axes, connaissent une importante concentration d'activités économiques et l'installation des fonctions libérales. Presque c'est la totalité des RDC des bâtiments qui se transforment en locaux commerciaux en continuité linéaire (planche n° 15 et 16). En 2001 ce quartier concentre 801 commerces qui présentent 8.9 % des commerces de la commune de Constantine (tableau n°10) : Nous considérons dans ce quartier les équipements suivants: Hôtel de police, Hôtel des finances, Duc, Dib, Dlep, Direction de l'éducation, les PTT, Musée , Ecole des beaux-arts, 3 lycées + CEM, direction des mines, direction sonalgaz, banque BEA, mosquée, foyer de la sûreté.

Le faubourg Saint-Jean situé au pied ouest du koudiat, s'étendait de la rue séguy-villevaleix jusqu'à la rue de Verdun sur un terrain en pente. Les faubourgs saint Antoine, qui jouxtait Saint-Jean, était situé au pied sud ouest du koudiat et s'étendait de la rue de Verdun jusqu'à la gendarmerie, sur un terrain également en pente. Ces deux faubourgs se trouvèrent confondus par la suite; en formant qu'un seul faubourg. De nombreux commerces s'installèrent dans les axes séguy-villevaleix et son prolongement le boulevard victor-Hugo (devenu carrossable en 1890). Ce quartier avec ces principaux axes constituent une assiette considérable pour le prolongement du centre notamment l'axe Boudjeriou et Belouizdad.

Cet axe de création coloniale est devenu carrossable en 1890. A l'époque coloniale cet axe ne concentrait que quelques commerces. Actuellement, ce dernier connu une concentration extraordinaire de commerces et de fonction libérale, il est devenu avec d'autres axes notamment Abane Ramdane et des axes secondaires le prolongement du centre ville. Alors qu'en 2001 il n'avait dans ce dernier que 160 commerces, ils sont répartis entre commerces, centres d'informatiques, alimentation, service divers et équipement de la personne et de la maison, en 2009 le nombre est arrivé à plus de 180 commerces. A cet appareil commercial s'ajoute un certain nombre d'équipements administratif, culturel, financier et un nombre de fonction libérale dont nous avons recensé en 2001: 46 fonctions réparties entre cabinets médicaux, informatique et 55 en 2009. Depuis on assiste à une évolution considérable d'activités économiques (planche n° 14). Le tableau n°10 nous informe sur cette évolution quantitative.

Figure n° 42 : la concentration commerciale dans le coudiat et ses alentours

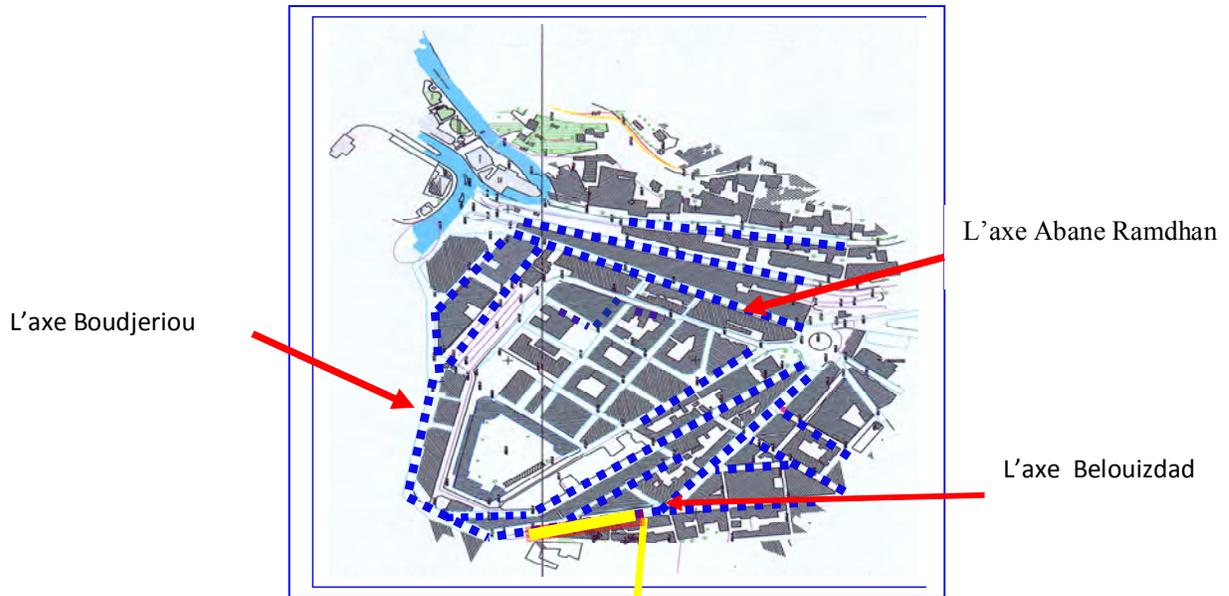
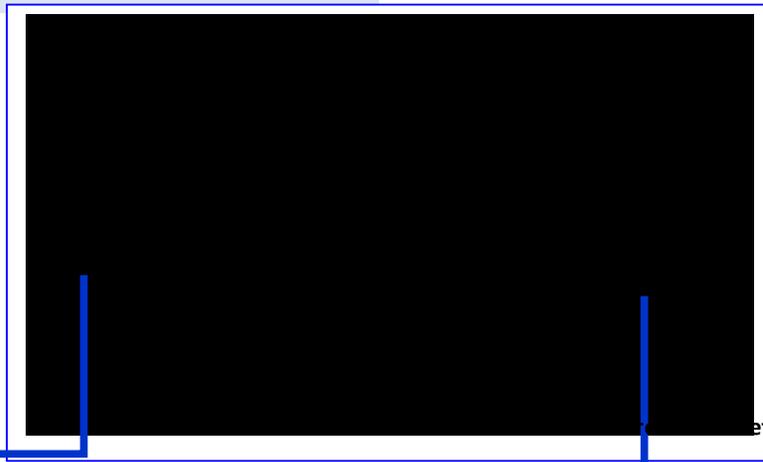
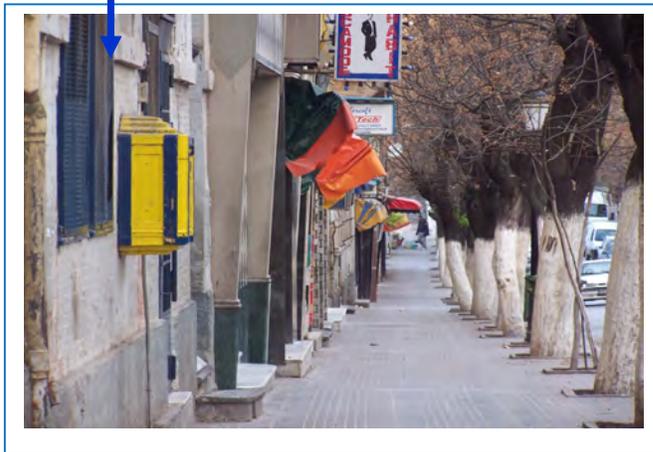


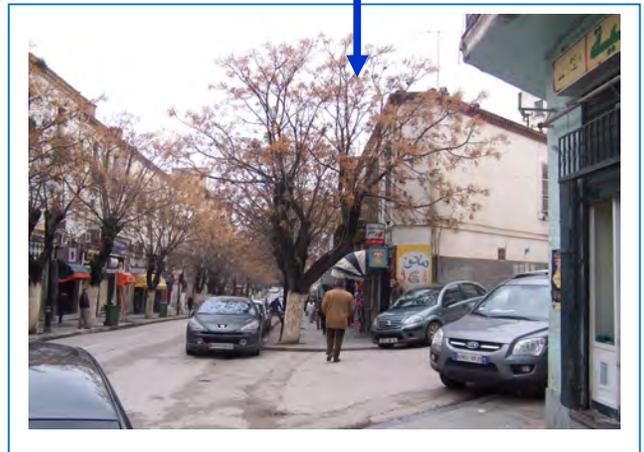
Planche n°13: les mutations spatiales fonctionnelles dans l'axe Belouizdad « tronçon A »



Avant : Les RDC sont occupés par les logements



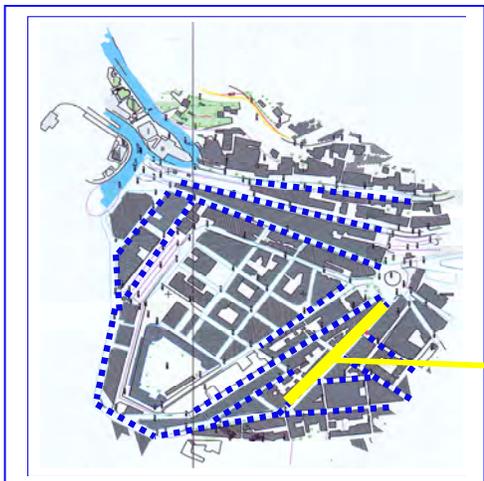
Actuellement : les RDC sont occupés par les activités



Source : terrain 2009 et 2010

Planche n°14 : les mutations spatiales et fonctionnelles dans l'axe Belouizdad

« tronçon B »



Avant
Source internet



L'implantation des activités économiques se poursuit dans cet axe avec un renouvellement des façades.

Tableau n°10 : Evolution des activités économiques et de la fonction libérale dans l'axe Belouizdad Et Boudjeriou

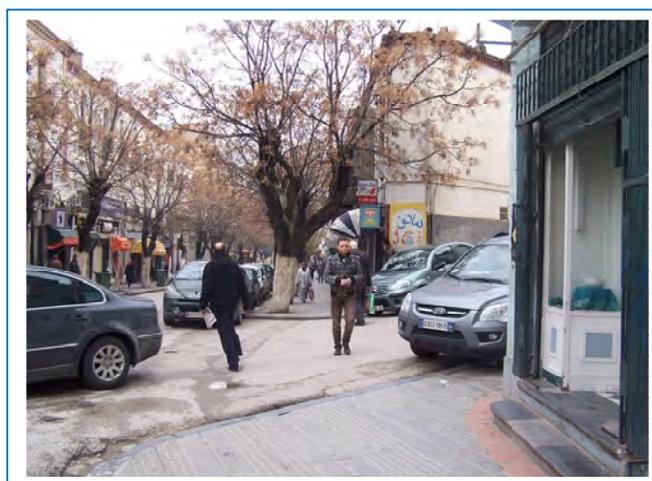
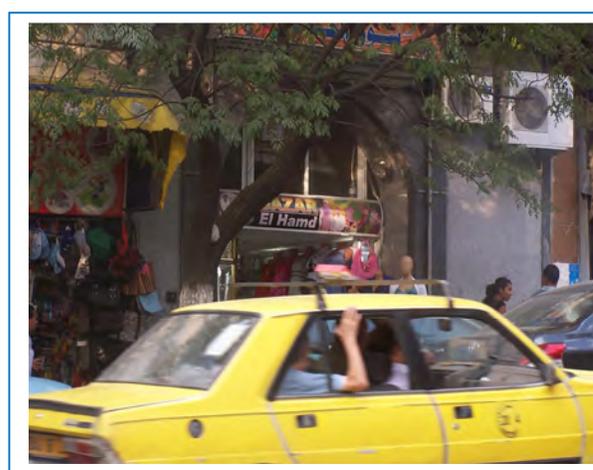
Années	2001	2009
Activités économiques	160	180
Fonction libérale	46	55

Source : R, Bouadam 2001+ terrain 2009

Certes l'examen des chiffres peut montrer qu'il n'y a pas eu une évolution considérable, mais la réalité est tout à fait le contraire. Ces axes ont connu une évolution très considérable, or ce chiffre s'explique par le fait que les locaux commerciaux sont devenus très spatiaux, un commerce peut prendre deux ou trois locaux en même temps. A titre d'exemple pour les locaux jezy, Nedjman.... Ainsi que les bazars qui aménagent plusieurs locaux en un seul local (planche n°16). Cependant nous tenons à souligner que c'est le même phénomène qui s'est produit au sein du rocher en ce qui concerne le type de mutation fonctionnelle horizontale et verticale qui est en train de se produire dans les différents axes qui contournent le couidiat.

Ce qui est important de souligner est depuis 2008 nous assistons à une nouvelle forme de concentration commerciale caractérisée par la verticalité. Si en 2001 dans notre travail de magister nous avons souligné la concentration commerciale au rez de chaussé et l'activité libérale à l'étage, maintenant le commerce aussi occupe les étages des immeubles avec la fonction libérale. Néanmoins ces nouvelles concentrations (appelé bazar) se présente non plus comme des locaux de commerce indépendants les uns des autres, ces derniers se caractérisent par un groupe de petites boutiques qui se condensent dans un grand local qui possède une seule façade sur la rue et parfois toute la façade du Bazar se limite à la façade d'un petit local uniquement. Notons que ce phénomène est apparu en premier lieu dans le rocher depuis une décennie environ à travers l'apparition du premier local de ce type de concentration dans la rue Larbi ben Mhidi (triq ladjdida).

Planche n° 15: la concentration des activités dans l'axes Boudjeriou et Belouizdad



Source : terrain été 2009

Planche n°16 : l'occupation d'un ensemble de locaux par une seule activité dans l'axe Boudjeriou et Belouizdad



Nous remarquons les mutations des activistes qui occupaient un seul local vers des activités qui occupent deux à trois locaux en même temps.



Avant



Après



A titre indicatif, en mois de juillet 2009 nous avons enregistré quatre bazars et deux extensions verticales des commerces, ainsi que d'autres locaux en chantier. Pour mieux saisir la propagation et la concentration des activités économiques dans le quartier saint jean l'examen des différentes planches n° 12,13,14 serait plus explicite, parce que les chiffres n'indiquent pas la réalité car d'une part on compte une activité dans le registre du commerce alors qu'en espace elle occupe plusieurs locaux en même temps pour former un seul local. A cet effet, nous nous basons surtout pour l'explication de ce phénomène sur les illustrations (plans et photos). D'autre part, les chiffres présentés par les directions des finances, commerces ou l'office national des commerces présentent des confusions et ne reflète pas la réalité selon les explications de ces organismes pour plusieurs raisons qui ne forment pas l'objectif dans ce travail.

Cependant, nous tenons à souligner que ces mutations fonctionnelles se caractérisent essentiellement par la tendance vers le commerce d'habillement et de services. L'examen du tableau suivant nous confirment que le taux de commerce d'habillement occupe la deuxième place après l'alimentation générale et ceci à l'échelle de la wilaya (tableau n° 11) et à l'échelle de la commune (tableau n° 12) avec un taux de 64,9%.

Un autre point qui caractérise ces mutations spatiales et qui mérite d'être soulevé est que ces nouvelles mutations ont donné naissance à de nouvelles boutiques plus modernes en donnant à cette partie du centre (koudiat et ses alentours) une qualité de l'espace très remarquée (planche n° 17) qui diffèrent des mutations qui se passe dans le rocher. Si on regarde la qualité de l'espace au niveau du rocher nous remarquons une dégradation de la qualité de l'espace de cette partie fondamentale du centre, les illustrations suivantes de certains rues du centre de la métropole de l'est font le meilleur commentaire (planche n°18 et n°19)

Tableau N°11 : *Etat comparatif des commerçants dans certaines activités à la Wilaya de Constantine*

Activité	wilaya de Constantine		
	personnes physiques	personnes morales	total
<i>alimentation générale</i>	3760	27	3787
<i>cosmétiques détails</i>	360	12	372
<i>fruits et légumes</i>	281	5	286
<i>détail habillement</i>	1634	26	1660
<i>détail chaussures</i>	202	12	214
<i>location de structures commerciales</i>	36	18	54
<i>kiosque à tabac</i>	72	0	72
<i>Boucheries</i>	665	5	670
<i>Pâtisseries</i>	528	23	551
<i>Restaurant</i>	336	10	346
<i>fasd food</i>	1281	21	1302
<i>Café</i>	1153	43	1196

Tableau n°12 : *Etat comparatif des commerçants dans certaines activités dans la commune de Constantine*

Activité	Commune de Constantine			part par rapport à la wilaya
	personnes physiques	personnes morales	total	
<i>alimentation générale</i>	2023	21	2044	54,0%
<i>cosmétiques détails</i>	242	12	254	68,3%
<i>fruits et légumes</i>	190	5	195	68,2%
<i>détail habillement</i>	1055	23	1078	64,9%
<i>détail chaussures</i>	105	10	115	53,7%
<i>location de structures commerciales</i>	18	13	31	57,4%
<i>kiosque à tabac</i>	48	0	48	66,7%
<i>Boucheries</i>	396	5	401	59,9%
<i>pâtisseries</i>	329	14	343	62,3%
<i>Restaurant</i>	222	4	226	65,3%
<i>fasd food</i>	896	14	910	69,9%
<i>Café</i>	656	30	686	57,4%

Source : Direction petite et moyennes industrie 2008

**Planche n° 17 : Le renouvellement des façades des locaux commerciaux au sein de l'axe
Boudjeriou et Belouizdad,**



Source : terrain 2009

Planche n°18: L'état des locaux et type d'activité économique au sein du Rocher



La rue 19 juin « rue de France »



La rue larbi ben mhidi « triq ladjida »



Source : terrain 2009

Les locaux sont dans un état dégradé, une anarchie dans l'exposition et la matière vendue. Le commerce d'habillement caractérise le commerce de détail au sein du rocher.

Source : terrain 2009+2010

Planche n° 19: la qualité des locaux commerciaux au sein du Rocher



En regardant ces locaux, ce désordre et cette dégradation, on s'interroge si ces locaux se situent vraiment dans le centre d'une métropole régionale



b. La rue Abane Ramdane ex Rohault-de-Fleury :

En 1859 est le début de l'urbanisation de cette rue, des habitations bordaient le côté opposé qui domine la route de Sétif (espace de promenade à l'époque coloniale) dont les trottoirs sont abrités par de haut arcades qui s'élèvent jusqu'au premier étage. La plus part des rez de chaussée sont occupés par la fonction libérale « des bureaux d'entrepreneurs de roulage», café et une petite chapelle servant de paroisse à ce quartier (Eichelbrenner). Par la suite des commerçants s'installent ; des boutiques de chaussures, maroquinerie, vêtement, librairies, pharmacies, salon de coiffures, restaurants, café...cet axe devient un lieu de rencontre et de promenade également.

Par ailleurs, si dans les années cinquante Eichelbrenner parle du déplacement du centre ville vers les faubourgs, de nos jours nous parlons d'un prolongement du centre ville vers ces lieux que effectivement constituent une base très importante pour une éventuelle évolution du centre ville de Constantine à partir de son noyau initial le rocher. De nos jours, nous soulignons la concentration de nouvelles activités : à titre indicatif, en 2001 nous avons recensé sur terrain 80 commerce et 31 fonction libérale, et en 2009 le nombre a augmenté il est de 94 commerce et 34 fonction libérale. La rue « petit", en 2001 elle a enregistré 26 commerce et 04 fonction libérale, de nos jour en 2009 on compte 29 commerce et 08 Fonction libérale (tableau n° 13). La rue pingé en 2010 enregistre 21 fonction libérale et 44 commerces, elle concentre un ensemble de direction (douanes, crèche, aigle azure, cybers.)

Tableau n°13 : Evolution des activités économiques et de la fonction libérale dans l'axe Abane Ramdane

Années	2001	2009
Activités économiques	80	94
Fonction libérale	31	34

Source : R, Bouadam 2001+ terrain 2009

c. Le faubourg d'el kantara :

Ce quartier a connu une évolution en ce qui concerne les commerces et, l'implantation de certains équipements administratifs tel que: La direction du sonal gaz, du cinéma, le centre de santé spécialisé en orthopédie. L'examen des chiffres suivant montre l'évolution quantitative des commerces au sein de ce quartier. Ce dernier ne se développe pas de la même intensité que l'autre côté du Rocher, vu qu'il présente des contraintes très fortes tel que la présence de la voie

ferré et des terrains militaires. Cependant ceci n'empêche pas la présence de nouvelle concentration en activités économiques et fonction libérales dans les immeubles existant, on note une augmentation de 580 commerces entre 2001 et 2008 (tableau n° 14).

Tableau n°14 : Evolution des activités commerciales Bâb el kantara de 2001 à 2008

Année	Nbr d'activités commerciales
2001	413
2007	589
2008	993

Source : R, Bouadam, 2002+directions des finances.

d. Quartier le bardo :

Le quartier bardo se situe au centre de l'agglomération près du Rocher. Ces dernières années le quartier connaît une densification de plus en plus grande due à la concentration massive d'activités de toute sorte faisant de ce quartier un pôle d'attraction très important, la polarisation de ces équipements en majorité nuisibles pollution et bruit. En février 1987, 534 équipements ont été recensés et sont repartis entre commerces privés et commerces publics. Administrations, artisanat, productions et de services. En 2001, le bardo concentre selon les données de la direction des impôts : 305 commerces repartis comme suit (tableau n°15) :

Tableau n°15 : répartition des commerces selon la branche d'activités a bardo- 2001-2009

	Production	Artisanat	Gros	importation	Détail	services	Total
Bardo	34	3	12	7	155	94	305

Source : direction des impôts

NB-- ce chiffre n'indique que les commerçants enregistrés.

Avant certaines activités nuisibles à l'environnement du rocher (Hadadine « forgerons » « menuisiers » Nadjarrines, et kasadriyne « dinandiers » avaient dû quitter son espace pour aller s'installer principalement au Bardo. Cette mesure est prise pour faciliter leur approvisionnement et s'éloigner des quartiers résidentiels. Les hangars de la laine et les magasins de tamis se sont partagé les premiers locaux commerciaux qu'offrait l'avenue Rahmani Achour (Bardo).

Cette avenue a été à sa création le déversoir d'un trop plein d'activités encombrant le rocher

comme se fut le cas du koudiat pour les équipements administratifs éducatifs. En ce qui concerne ce phénomène nous pouvons souligner deux points essentiels : D'une part cela reflète une nouvelle forme d'organisation ou d'adaptation du rocher par rapport à sa nouvelle fonction de centre-ville d'où les activités nuisibles n'ont pas de place au niveau d'un centre ville. D'autre part cette situation révèle une extension spatiale de la fonction centre du rocher vers l'axe du Bardo et le coudiat. Cependant après la démolition des bidonvilles, cet espace est sujet d'un grand débat pour l'installation d'un nouveau centre d'une importance internationale ou sera l'extension de l'actuel centre, la question reste posée puisque il n'y pas de projet fini ficeler dans les directions concernés par l'urbanisme à Constantine.

Par ailleurs, concernant cette évolution nous soulignons deux points : d'une part, la partie la plus importante du centre se situe du côté du coudiat (Tableau n°16), d'autre part, le prolongement de la délimitation de notre terrain d'étude constitue une base très favorable pour l'extension spatiale du centre ville. Ceci peut être remarqué à travers l'examen du tableau qui nous montre que ces quartiers connaissent de nouvelles concentrations en activités économiques et en fonctions libérales. Ainsi, à titre d'exemple dans le (tableau n°17) nous remarquons que les secteurs de Belle Vue, bardo +coudiat, bab el kantara et sidi Rached concentrent 1038 logement à usage professionnel et les autres secteurs concentrent 1209 logement à usage professionnels (46.19%), ce qui explique la forte concentration de l'activité libérale dans cette partie centrale.

Tableau n°16 : Répartition du nombre de commerce et fonctions libérales à travers les principaux axes de 2001 et 2009

Axes, rues	Nbre de commerce 2001	Nbre de Commerce 2009	Fonction libérale 2001	Fonction libérale 2009
L'axes Belouizdad et Boudjeriou	160	180	46	56
Abane Ramdane	80	95	31	38
Rue pingé	63	58	17	38
Rue petit	26	29	4	30

Source : R, Bouadam 2002 + enquête terrain mai 2009 et 2010.

Tableau N° 17 : Les Quartiers urbains de la ville de Constantine états actuelle en 2008

Quartiers	Construction	Logements				Ménage	Population
		Habitée	Vides	Usage prof	Total		
Boussouf	1084	3340	1121	95	4556	3386	17218
Arafa+5 Juillet	2199	1858	282	37	2177	1993	10704
20 Aout55	887	3887	734	190	4811	4046	20125
Belle Vue	1125	4011	522	171	4704	4246	20243
Cite Elbir-Boudraa Salah	1825	2520	237	122	2879	2959	15957
Martyrs-Hatabia Benchergui	4791	5666	459	156	6281	6961	38183
Sidi Mcid	1505	1894	263	19	2176	2234	11600
Bardo+Coudiat	1933	4791	635	308	5734	5094	24046
S.Rached	1440	3078	827	497	4402	3198	14981
SMK-Mansourah	3331	6170	551	155	6876	7195	37170
Daksi-Fr. Abbas	3391	6859	890	287	8036	7063	35325
Ziadia-SS Youcef	2464	5152	489	44	5685	5403	29045
Djebel ElOuahch	988	2144	299	21	2464	2284	12146
Bab ElKantra	2854	5448	735	62	6245	6061	30457
ElGuemas-Erriad	1527	1801	179	56	2036	1918	10259
4eme km- Sissaoui	4812	6471	534	55	7060	6032	34094
Bentellis- Muriers	1698	2951	302	26	3279	3357	16439
C Ersas-Palmiers Boumerzoug	5348	5351	449	46	5846	6078	31458

Source : *pdau de Constantine 2010 (phase diagnostic)*

De même, par rapport à l'activité économique l'examen des données suivantes montre une évolution dans la concentration dans les zones limitrophes au centre, ce qui explique et renforce la permanence du centre, son attractivité et son évolution dans l'espace. A titre indicatif pour le Secteur bardo, qui comprend le coté impaire de l'avenue Awati Mustapha, l'avenue Rahmani Achour, l'avenue bedi louiza et les oranger : en 2009 cette partie présente 928 activités et 48 fonction libérale, alors qu'en 2003 cette même zone selon la direction des impôts inspection du bardo ne présentait que 279 activités.

Quant au secteur sidi Rached, cette zone englobe la partie inférieure du rocher depuis la fin de l'avenue awati Mustapha jusqu'au coté opposé de la gare en longeant l'avenue Zamouche. En 2009 cette zone comprend 1045 activités et 44 fonctions libérales, mais en 2007 cette zone ne concentrait que 872 activités. Pour le secteur coudiat, en 2009 cette partie concentre 1420 activités et en 2007 elle concentrait 1135 activités économiques. Le secteur casbah, comprend la partie haute du rocher depuis le coté gauche de la rue 19 juin, en 2009 cette partie concentre, 1055 activités et en 2007 cette zone concentrait environ 985 activités.

Conclusion

De la perduration à la l'évolution, le centre déborde le Rocher

A travers l'histoire de la ville de Constantine, nous remarquons que le centre ville n'a pas quitté son espace initial « le Rocher », mais bien au contraire il a perduré en enregistrant une diffusion dans cet espace et un développement fonctionnel. Depuis le cœur de la ville arabe qui n'occupé qu'une partie de la ville (rocher), le centre a englobé tout le rocher et maintenant il s'est étalé sur l'espace environnant notamment dans sa partie ouest.

Même si les décisions sont prises à travers presque la totalité des études où les instruments d'urbanisme en faveur de la création d'un deuxième centre concurrentiel général ou partiel, la réalité est en train de se faire suivant ses propres logiques qui dérivent de l'histoire de la ville, du site et de la société. Ceci revient à plusieurs facteurs notamment l'insertion stratégique dans l'ensemble urbain accentué par les anciens axes de la ville, devenus les principaux sens d'extension de la ville englobant le centre ville. La richesse de son milieu et la stratégie de son site est elle-même génératrice de changement. De ce fait il convient de prendre en considération cette réalité qui se fait d'une manière spontanée, dans les différentes réflexions afin de la réglementée et de l'organisée à travers un plan.

Conclusion de la deuxième partie

Le centre ville de Constantine : permanence, renouvellement et évolution

Nous retenons que Constantine comme peu de villes est l'une des rares exemples de ville où le centre historique est resté le centre de la ville des habitants contemporains. Le Paradoxe de cet espace réside dans la suprématie d'un centre unique, légitimé par son ancienneté, son site et son insertion dans l'ensemble urbain qui est le résultat d'un ensemble de facteurs principalement physiques, historiques et notamment la politique coloniale vis-à-vis de ces espaces.

Le centre-ville de Constantine n'est pas qu'un bout de ville, c'est la ville elle-même à un certain moment de son histoire. C'est un lieu de référence, présentant une forte densité de patrimoine urbain et un lieu d'identité pour un grand nombre d'usagers. Le centre ville l'esprit de la cité, il est le principal facteur d'image de la Région. Le cœur du centre ville se distingue par sa composition morphologique, par ses fonctions de commandement et par sa richesse culturelle et patrimoniale. Il se voit couronnée par une permanence sur le site original de la ville à travers son histoire et une évolution sur des espaces historiques. Malgré les différentes tentatives de déplacement que ce soit à l'époque coloniale ou l'époque actuelle, le centre enregistre une évolution spatiale de part et d'autre du rocher depuis l'époque ottomane, jusqu'aujourd'hui par des mutations spatiales où le logement cède la place aux activités économiques.

Nous retenons que la pratique du renouvellement urbain est une constante de l'histoire de la ville de Constantine, et de son centre. La force de s'adapter aux différentes civilisations par le renouvellement morphologique de son espace est un caractère bien fort marquant l'espace du centre. La ville de Constantine est une question de continuité, de renouvellement et non un problème d'innovation. Ce rocher est passé de l'urbanisme Romain à l'urbanisme Arabe, de l'urbanisme Arabe à l'urbanisme Ottoman au model Français. Depuis ce dernier connaît un renouvellement spontané et une dégradation avancée.

TROISIEME PARTIE

Le centre entre le renouvellement Spontané, le renouvellement planifié et le laissé faire

Si à l'heure actuelle, l'intervention sur l'espace existant à caractère patrimonial est au cœur de nombreuses problématiques sociales, politiques, économiques, architecturales et urbaines ; Il se trouve que la question de son devenir est devenu une sorte de combat entre différents acteurs de la ville ; entre les novateurs et les conservateurs et leurs intérêts.

Qu'en est-il de ce phénomène dans le centre ville de Constantine? De ses problématiques à travers la politique patrimoniale et la politique urbaine ? Qu'est ce qu'il se passe réellement sur terrain ?

Si depuis l'indépendance, les réflexions et les projets s'accumulent qu'ils soient initiés dans le cadre des instruments d'urbanisme ou dans le cadre de la politique patrimoniale et ne trouvent pas de suite réelle sur terrain, (ce n'est qu'en 2005 que le rocher a été classé patrimoine national et que son plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur est en train d'être élaboré), des interrogations s'imposent :

Pourquoi la politique urbaine n'a pas donné une solution à cet espace ?

Pourquoi la politique patrimoniale n'a pas véhiculé de remède à l'état du patrimoine constantinois ?

Quelles sont les conséquences de cette absence de concrétisation sur cet espace tant que centre ville et patrimoine ?

Dans cette partie de la recherche, il est question d'examiner la problématique du centre dans les différentes études ou projets à travers la politique urbaine ou patrimoniale et sa relation avec les différentes réalités se rapportant à cet espace en tant que centre et patrimoine en même temps. Dans un aller-retour permanent entre acteurs et projets, réflexions, décisions et opinions publiques nous tenterons de mieux percevoir la réaction des différents acteurs vis-à-vis de ces projets et propositions d'interventions. Il est question aussi d'inspecter les conséquences de l'absence de concrétisation, l'absence d'un plan pour le centre, et ce laissé faire qui règne depuis plusieurs décennies.

CHAPITRE N° : I

Le centre à travers la politique urbaine et les raisons du blocage

Depuis longtemps, le devenir des centres sollicitait les pouvoirs publics, les collectivités locales et les spécialistes de l'aménagement. Les analyses du moment débouchaient sur la nécessité, l'ampleur et l'urgence de l'intervention. Le développement contemporain accélère le processus d'intervention et de transformation de l'espace urbain en général et du centre en particulier. S'interroger sur la manière d'intervenir sur un espace existant et son usage est complexe; un tel espace exceptionnel pose à la communauté des chercheurs un grand nombre d'interrogations. A la communauté des responsables et acteurs de l'aménagement, il suscite des difficultés énormes dans le choix de stratégie d'intervention et dans la prise des décisions.

A Constantine, depuis un demi-siècle environ cet espace particulier devient le centre de débats, entre différents acteurs en vue d'un aménagement. Cependant, la concrétisation sur terrain s'est limitée en un ensemble de projets ponctuels, débats et disputes selon les intérêts des uns et des autres, sans qu'ils soient inclus dans un projet global. Rendre compte de cette situation amènera l'objectif de ce chapitre.

Dans cette partie de la recherche, la réflexion portera sur les questions suivantes:

Quelles sont les diverses dispositions envisagées dans ces projets ?

Comment les hommes d'aujourd'hui envisagent-ils l'adaptation de cet espace hérité aux besoins actuels à travers la politique urbaine ?

Quelles sont les attitudes des différents acteurs de la ville vis-à-vis de ces projets ?

Quelles sont les raisons qui sont derrière ce blocage ?

1. La politique urbaine pratique et évolution :

1.1 Présentation de la politique urbaine

L'aménagement et l'urbanisme sont par définition un acte par lequel l'Etat organise l'occupation de l'espace et attribue les droits à construire aux sols constructibles. C'est également un produit par lequel se traduit une culture et se manifeste le développement économique et social. Cette prérogative de puissance publique ne peut s'exercer que dans la mesure où elle est bien comprise par les opérateurs chargés de la mise en œuvre, et par les usagers dont on recherche la sauvegarde des droits sur les biens qu'ils détiennent. En effet, les rapports qui s'établissent entre les droits à construire et la propriété foncière, sont de nature à créer un cadre de vie de qualité et une harmonie générale de construction.

Ainsi, si pendant la période 1975-1990, l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'aménagement urbain et de la construction a été marquée par une exclusivité y compris en matière de transactions foncières, les réformes économiques engagées à la fin de cette période, ont établi de nouveaux rapports en la matière basés sur le respect du droit de la propriété et par conséquent de la liberté d'entreprendre.

Ainsi, afin de permettre un développement urbain cohérent, une protection et une préservation de terres agricoles et sites sensibles, en impliquant l'ensemble des opérateurs publics et privés concernés, par un même objectif, de nouveaux textes ont été pris. Ce travail de réglementation concernant le foncier et l'urbanisme est codifié sous des formes diverses (lois, décrets législatifs, décrets exécutifs, arrêtés, instructions, circulaires, ...). En raison de sa multiplicité et de sa complexité, précise le Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme, au niveau du ministère de l'habitat que cette réglementation n'a pu, souvent par méconnaissance, constituer de manière satisfaisante, un cadre de référence et un instrument de travail sur le terrain.

Depuis des décennies, le rapide développement de l'urbanisation a contraint les pouvoirs publics à réglementer et à organiser l'utilisation des sols. Plans d'Urbanisme Provisoire et Directeurs, plans Directeurs d'aménagement et d'urbanisme et Plans d'occupations des sols se sont succédé, avec l'ambition d'apporter un cadre précis et maintenant prospectif –grâce au POS- à l'aménagement urbain.

1.1.1 Loi n°90-29 du 1 décembre 1990 relatif à l'aménagement et à l'urbanisme

A l'exception des actes de l'urbanisme liés au permis de construire et au permis de lotir, codifiés par la loi n°82-02 du 6 février 1982, les contenus et procédures des instruments d'urbanisme (plan d'urbanisme directeur, zone d'habitat urbain nouvelle) étaient définis par de simples circulaires. Par ailleurs les actes ainsi que les plans d'urbanisme ne concernaient que le territoire urbain délimité par un périmètre d'extension. La libéralisation du marché foncier à partir de 1990, a exigé la mise en place immédiate d'instruments d'aménagement et d'urbanisme couvrant l'ensemble du territoire communal pour préconiser les droits à construire selon les usages des sols en relation avec leur vocation.

Le nouveau dispositif législatif introduit par la loi n°90-29 du 1 décembre 1990 relatif à l'aménagement et à l'urbanisme définit :

- ⊗ Les règles générales d'aménagement et d'urbanisme (RGAU) à observer pour l'établissement des actes de l'urbanisme en l'absence d'instruments légalement approuvés.
- ⊗ Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme en tant qu'instrument de planification et de gestion des sols à l'échelle du territoire communal (PDAU) ou inter-communal.
- ⊗ Le plan d'occupation des sols (POS) en tant qu'instrument de prescription des droits à construire de la parcelle et composition urbaine conséquente.
- ⊗ les actes de l'urbanisme, tels le permis de lotir, le permis de construire, le permis de démolir, le certificat de conformité, le certificat d'urbanisme et le certificat de morcellement.
- ⊗ les sanctions à l'encontre des contrevenants.

1.1.2 Les règles générales d'aménagement et d'urbanisme :

En l'absence d'instruments d'urbanisme et, dans le cadre du développement et de l'extension des établissements humains, les constructions sont régies par les règles générales d'aménagement et d'urbanisme fixées par les dispositions de la loi 90/29 du 1^{er} décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme (notamment dans ses articles 4 à 9). Ces règles limitent la constructibilité des sols aux seules parcelles qui respectent l'économie urbaine (en milieu urbain) et dans les limites compatibles avec :

- ⊗ Les objectifs de sauvegarde des équilibres écologiques ;
- ⊗ La viabilité des exploitations agricoles ;
- ⊗ la nécessité de sauvegarde des sites archéologiques et culturels.

Le décret exécutif N° 91/175 du 28 mai 1991 définissant les règles générales d'aménagement d'urbanisme et de construction pris en application des dispositions de la loi N° 90/29 du 1^{er} décembre 1990 (ART 4, 6, 45, 47 et 54).

1.1.3 Les instruments d'aménagement des territoires

Dans l'environnement juridique algérien d'aujourd'hui, Les instruments d'urbanisme, sont constitués par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des sols (POS). Ils sont opposables aux tiers. Tels que définis par la loi n° 90-29, du 1^{er} décembre 1990, sur l'urbanisme et l'aménagement et les décrets n° 91-177 et n° 91-178, du 28 mai 1991. Définir le PDAU et le POS comme instruments ou outils d'aménagement et d'urbanisme, renvoie à la hiérarchie de ces instruments dans le traitement des territoires et leur liaison avec les instruments de l'aménagement du territoire (SNAT, SRAT et PAW).

Le Schéma national d'aménagement du territoire (S.N.A.T.) ; territoire régional, avec les Schémas régionaux d'aménagement du territoire (S.R.A.T.) ; territoire wilaya, avec les Plans d'aménagement de wilaya (P.A.W.).

1.1.4 Les instruments d'urbanisme :

Les instruments d'urbanisme sont établis à l'initiative du président de la commune et sous sa responsabilité, ils sont une obligation légale, conçu dans l'intérêt général. Théoriquement, aucun usage du sol ou construction ne peut se faire en contradiction avec les règlements d'urbanisme sous peine des sanctions prévues par la présente loi. Les instruments d'aménagement et d'urbanisme fixent les orientations fondamentales d'aménagement des territoires intéressés et déterminent les prévisions et les règles d'urbanisme. Ils définissent, plus particulièrement, les conditions permettant d'une part, de rationaliser l'utilisation de l'espace, de préserver les activités agricoles, de protéger les périmètres sensibles, les sites, les paysages ; d'autre part, de prévoir les terrains réservés aux activités économique et d'intérêt générale et aux constructions pour la satisfaction des besoins présents et futurs en matière d'équipements collectifs de services, d'activités et de logements. Ils définissent également les conditions d'aménagement et de construction en prévention des risques naturels. La loi précise la participation des différents acteurs locaux dans l'élaboration des ces instruments, ainsi Les associations locales d'usagers, les chambres de commerce et d'agriculture et les organisations professionnelles doivent être consultées lors de l'élaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et du plan d'occupation des sols (Art, 10,11, 15).

a. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) :

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), institué par la loi 90/29 relative à l'aménagement et l'urbanisme, est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine fixant les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la ou les commune(s) concernée(s). Cet instrument indispensable au développement de la collectivité locale, joue un rôle important dans la rationalisation de l'utilisation des sols et leur prévision pour la satisfaction des besoins présents et futurs (développement durable. En déterminant les zones d'intervention sur les tissus urbains et les zones à protéger. De même qu'il définit l'extension des établissements humains, la localisation des services et des activités, la nature et l'implantation des grands équipements et infrastructures.

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme divise le territoire auquel il se rapporte en secteurs et définit les termes de référence du plan d'occupation des sols (POS). Il détermine les zones d'intervention sur les tissus urbains existants et les zones à protéger (Art 18). De même qu'il décide de la destination générale des sols sur l'ensemble du territoire d'une ou d'un ensemble de communes par secteur. L'élaboration et l'approbation du PDAU ainsi que le contenu des documents y afférents sont fixés par le décret exécutif N° 91/177 du 28 mai 1991.

b. Le plan d'occupation des sols

Dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, le plan d'occupation des sols fixe de façon détaillée les droits d'usage des sols et de construction. A cet effet, le plan d'occupation des sols fixe de façon détaillée pour le ou les secteurs concernés, la forme urbaine, l'organisation, les droits de construction et d'utilisation des sols. De même, il définit la quantité minimale et maximale de construction autorisée exprimée en mètre carré de plancher hors œuvre ou en mètre cube de volume bâti, les types de constructions autorisés et leurs usages, détermine les règles concernant l'aspect extérieur des constructions, délimite l'espace public, les espaces verts, les emplacements réservés aux ouvrages publics et installations d'intérêt général ainsi que les tracés et les caractéristiques des voies de circulation, définit les servitudes, précise les quartiers, rues, monuments et sites à protéger, à rénover et à restaurer (Art. 31). Il définit avec précision les opérations à entreprendre leurs finalités, objectifs ainsi que le mode de financement.

1.1.5 La politique d'intervention sur les tissus urbains existants

Par ailleurs, durant plus d'une décennie, la régulation urbaine a été tournée essentiellement vers l'extension spatiale à cause de l'évolution rapide et profonde des besoins collectifs et individuels. La mutation des structures économiques et administratives, l'orientation de la politique urbaine et l'inadéquation du parc immobilier et du tissu urbain au regard du développement unidirectionnel de la société et de sa logique, rendent l'intervention sur le tissu existant indispensable. Actuellement, les interventions sur le tissu urbain existant constituent un axe privilégié dans la restauration des villes et la résolution des problèmes y afférent. En Algérie, les opérations sur les tissus urbains existants ont débuté en 1975 dans le cadre des plans de modernisation urbaine. Ces opérations sont vues en général comme un moyen de limiter la croissance des grandes villes, une alternative à l'expansion urbaine en périphérie est un moyen de rationaliser l'occupation du sol (à part le cas des centres anciens) par des opérations de densifications urbaines.

Plusieurs modalités d'actions (sur le tissu urbain existant) sont effectivement prévues par les textes relatifs à l'urbanisme opérationnel, la rénovation, la restauration, la réhabilitation et la restructuration qui constituent les quatre opérations d'intervention sur le tissu urbain tel que définie par le décret n° 83.684 du 26 Novembre 1983(Décret n°83.684.du 26/11/1983). Il stipule également l'intégration nécessaire de ces opérations dans le cadre et les limites prescrites par le plan d'urbanisme directeur. Ou à défaut, la délimitation de la zone d'intervention doit être fixée par arrêté du ministère de l'habitat et de l'urbanisme sur proposition du wali.

Cette zone doit être soumise à des mesures de protection et de sauvegarde des monuments et sites historiques pour l'établissement du plan d'intervention précise l'article N°7 du même décret. C'est le premier instrument juridique qui permet la protection de sites non classés. Il ne s'applique pas uniquement aux zones d'intérêt historique. Dans l'article N°5 il indique que pour qu'il y est intervention sur une agglomération ou une partie d'agglomération il faut que celle ci présente une des exigences suivantes :

- Non-adaptation aux fonctions urbaines.
- Inexistence des conditions d'hygiène et de salubrité.
- Construction vétuste.

Il souligne par ailleurs, la nécessité de faire intervenir des règles particulières d'urbanisme à l'occasion de la législation en vigueur. Ces dernières portant sur la protection et la sauvegarde des monuments et sites historiques (l'ordonnance n° 67.281 du 20 Décembre 1967 relative aux

fouilles et protection des sites et monuments historiques et naturel), les permis de construire et de lotir (Loi 82.02 du 6 Février 1982 relative au permis de construction et au permis de lotir) et l'expropriation pour cause d'utilité publique. La politique en matière d'intervention sur les tissus urbains existant avait pour objectif la rationalisation des sols et l'amélioration du fonctionnement urbain ; par l'encadrement et l'accélération du processus d'évolution des tissus urbains, la préservation dans certains cas, le patrimoine architectural urbain existant et historique. Elle vise également l'intégration des anciens tissus au processus de développement urbain en introduisant les compléments d'équipements et de viabilisations. La politique en matière d'intervention sur les tissus urbains existants avait les objectifs suivants.

a .L'objectif architectural

Il vise à entretenir un patrimoine présentant des particularités sur le plan de la construction, de la décoration et de la symbolique qui mérite à ce titre d'être conservées.

b.L'objectif immobilier

Il vise la conservation d'un patrimoine immobilier qui ne présente pas par lui-même de caractère particulier, mais qui mérite d'être entretenu en tant que partie intégrante du patrimoine et en tant que parc logement.

Qu'en est-il du patrimoine qui présente des particularités fonctionnelles, historiques et morphologiques?

c.L'objectif urbanistique

Il est d'avantage lié à la conception que l'on se fait de la ville ; si l'on considère que la ville, ou plus spécialement son centre, doit être un lieu d'échanges, de communication, de rencontre et d'être le support de fonctions avec le centre nouveau. Il est à noter que la poursuite d'un tel objectif est liée à la conception que l'on se fait du centre et des fonctions urbaines que l'on considère précisément comme centrales « si l'on considère que le centre doit être avant tout le support des fonctions marchandes ou des fonctions de directions, on sera amené à développer une politique de complexes marchands et de tertiarisation de la ville. La réalisation d'une telle politique ne passe que difficilement par la conservation du patrimoine ancien.

1.1.6 La politique de la ville : La loi d'orientation de la ville

La présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières visant à définir les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable. La politique de la ville est conçue et élaborée suivant un processus

Concerté et coordonné. Elle est mise en œuvre dans le cadre de la déconcentration et de la gestion de proximité (art 1).

Les principes généraux de la politique de la ville sont:

La coordination et la concertation qui selon lesquelles les différents secteurs et acteurs concernés œuvrent ensemble pour la réalisation d'une politique de la ville organisée de manière cohérente et optimale, à partir des choix arrêtés par l'Etat et des arbitrages communs.

La déconcentration selon laquelle des missions et attributions sectorielles sont confiées au niveau local aux représentants de l'Etat.

La décentralisation selon laquelle les collectivités locales disposent de pouvoirs et d'attributions qui leur sont dévolues par la loi. La gestion de proximité : selon laquelle sont recherchés et mis en place les supports et procédés destinés à associer, directement ou par le biais du mouvement associatif, le citoyen à la gestion des programmes et actions concernant son cadre de vie et d'en apprécier et évaluer les effets engendre le développement humain : selon lequel l'Homme est considéré comme la principale richesse et la finalité de tout développement. Le développement durable selon lequel la politique de la ville contribue au développement qui satisfait les besoins actuels, sans compromettre les besoins des générations futures. La bonne gouvernance : selon laquelle l'administration est à l'écoute du citoyen et agit dans l'intérêt général dans un cadre transparent. L'information selon laquelle les citoyens sont informés, de manière permanente, sur la situation de leur ville, sur son évolution et sur ses perspectives. La culture selon laquelle la ville représente un espace de création, d'expression culturelle, dans le cadre des valeurs nationales. La préservation selon laquelle le patrimoine matériel et immatériel de la ville doit être sauvegardé, préservé, protégé et valorisé. L'équité sociale selon laquelle la cohérence, la solidarité et la cohésion sociale constituent des éléments essentiels de la politique de la ville.

Conformément aux dispositions de l'article 13, les pouvoirs publics définissent la politique de la ville en :

- ⊖ Arrêtant une stratégie tout en fixant les priorités pour le développement durable de la ville; réunissant les conditions de concertation et de débat entre les différents intervenants dans la politique de la ville;
- ⊖ Arrêtant les normes et les indicateurs urbains ainsi que les éléments d'encadrement, d'évaluation et de correction des programmes et actions arrêtés;
- ⊖ Trouvant des solutions pour la réhabilitation de la ville, la requalification de ses ensembles immobiliers et la restructuration des zones urbaines sensibles; concevant et en

mettant en œuvre des politiques de sensibilisation et d'information destinées aux citoyens;

Le Ministère de la ville, conscient de l'absence d'outils capables de gérer la problématique de la ville dans une vision globale et transversale, a décidé la promulgation d'un certain nombre de lois (lois d'orientation sur la ville) entraînant la mise en place de dispositifs territoriaux (schéma de cohérence urbaine). Le SCU est porté par les directions de la wilaya (présupposé): l'APC doit devenir un partenaire privilégié du SCU. La loi donne à la commune des prérogatives pour gérer la ville. La loi n°90-08 du 7 avril 1990 fixe aux communes un champ de compétences pratiquement ouvert à la plupart des domaines d'activités régis par les textes des codes des forêts et des eaux, textes relatifs à l'agriculture, au commerce, aux transports, aux investissements publics, à la santé, à l'environnement, etc..

2. Le centre ville de Constantine à travers la politique urbaine

Le développement contemporain accélère le processus d'intervention et de transformation de l'espace existant notamment l'espace du centre ville, à travers des opérations de rénovation et de modernisation autant par l'architecture que par des activités nouvelles impliquant d'autres organisations de l'espace. En général, certaines propositions envisageaient la démolition des espaces traditionnels. Quelles sont les propositions envisagées pour le centre ville (rocher) de Constantine dans le cadre des instruments d'urbanisme?

Néanmoins, avant cela nous allons d'abord présenter brièvement les différentes réflexions et projets dont le centre de Constantine a fait l'objet pendant la période coloniale.

2.1. Le centre entre la réflexion et la concrétisation de l'époque coloniale

2.1.1 Tentative de dédoubler le centre historique (médina)

Cette première réflexion se résume à la tentative de la création d'une ville sur le plateau du Mansourah destinée à la population française, comportant toutes les activités et les fonctions urbaines. Dans cette tentative apparaît clairement l'hypothèse selon laquelle ce projet va être établi : Dédoubler le rocher par la création d'un centre moderne séparé de la ville traditionnelle comme il a été fait pour Fès ou Tunis. Mais, ce projet n'a pas abouti.

2.1.2 Tentative de changement de vocation

Une autre idée avait été lancée en vue de changer la vocation du rocher : de pôle commercial et foyer de culture en une cité artisanale. En voulant appliquer la même politique

comme à Fès et à Tunis qui deviennent des cités à vocation touristique, alors que le rocher de Constantine n'a jamais été une ville musée.

2.1.3 Tentative de dédoubler le centre ville

Un autre projet de ville nouvelle apparaît encore entre 1852 et 1854, cette fois-ci il est envisagé de construire une enceinte sur le koudiat Aty, enceinte qui enfermerait une nouvelle ville européenne. Donc une nouvelle tentative de dédoubler le rocher apparaît. En ce moment la ville traditionnelle était en train de se développer à l'intérieur de son site par la concentration des commerces et d'équipements administratifs. Cet espace n'attire que très peu la foule l'accessibilité en est ardu, les commerces qui devaient l'animer non pas suivi. Ce sont ses abords, les axes Rohault de Fleury et Victor Hugo qui ont attiré l'installation de commerces. Ce projet était réalisé pour porter le nouveau centre de la ville dominant le Rocher mais en même temps relié à ce dernier. Cependant, le rocher n'a pu être dédoublé et il demeure polaire dans le fonctionnement de l'ensemble urbain.

2.1.4 Projet calsat

Les premières études d'aménagement de l'espace central (rocher) de Constantine s'intègrent dans le plan de Constantine; une étude globale avait été confiée à l'architecte urbaniste J.H calsat pour l'élaboration d'un plan d'urbanisme directeur. Dans cette étude, la médina (rocher) devra constituer avec le koudiat le centre polyvalent, c'est le lieu de concentration de la vie urbaine. Les objectifs de ce plan visent à la rénovation du Rocher, à la déconcentration vers belle vue et à un remodelage de l'espace pour permettre l'exercice aisé des activités et de meilleures conditions de vie pour les habitants de la médina. Un accroissement naturel de la population de 3% qui passera en vingt ans (1980) de 220.000 habitants à 420.000 est prévu par ce projet. Ce projet nécessitera donc une superficie résidentielle de 1200 hectares en raison de 35 hab/ hec. Selon le même projet, la place de la brèche deviendra par sa position clé dans la ville le centre principal. Des centres secondaires seront créés dans les grands quartiers (Sidi Mabrouk Bellevue). Le bardo quant à lui, centre de gravité de la ville de demain sera par sa position et les possibilités du site amené à être la zone de loisir et de détente : des hôtels, des restaurants, des cafés, théâtres de plein air, plan d'eau, jeux divers...

2.1.5 Projet B.E.R.U

Parallèlement à cette étude globale de la ville (Calsat), une autre étude spécifique concernant le Rocher était établie par le bureau d'étude et de réalisation urbaine de paris (BERU). « Le Beru cherche une harmonie se situant à la fois dans une volonté de conserver une certaine forme de vie de quartier, de relation sociale et même d'esthétique liée à tout un passé culturel, l'amélioration des conditions d'habitat et de quartier on tenant compte d'un équilibre des fonctions urbaines et régionales du rocher est un objectif à atteindre ». Quatre zones sont proposées à la rénovation : Deux zones situées dans la partie sud du rocher de chaque côté de la rue Mellah Slimane. Deux autres zones sont situées dans la partie nord autour de la place Rahbet essouf et de la place de Sidi Djilil. À travers ces projets, on voulu déplacer la centralité de la ville de Constantine par le déplacement du centre ville en dehors du rocher. Nous remarquons une certaine forme de contradiction dans les objectifs: l'espace du centre a été présenté sous plusieurs formes différentes: d'un centre à dédoubler, à une ville à vocation artisanale, à un espace à rénover, et enfin une de vie à conserver.

2.2.Le centre à travers les instruments d'urbanismes

2.2.1 Le PUD de 1974, le centre historique un espace à rénover

Dans le plan d'urbanisme directeur (PUD) de 1974 le problème du centre apparut à travers un simple paragraphe où il est défini comme une zone à rénover sans définition d'objectifs précis. Toutefois, il est important de noter qu'à cette époque, la ville de Constantine connaît une croissance démographique très rapide et un exode d'une certaine importance qui s'est traduit dans l'espace par l'apparition de grands quartiers d'habitat insalubre ou bidonville entourant la ville. Le rocher continu d'être le lieu de transit entre la campagne et le quartier spontané des populations issues principalement de l'exode rural. A ce problème s'ajoute le manque de terrain d'extension, ce qui amène les urbanistes à régler la croissance de la ville sur son environnement le plus proche sur un rayon de 15 Km environ. Ainsi les petites agglomérations gravitant autour de Constantine deviennent le réceptacle des programmes de logement en grande partie et, par conséquent le retour vers le centre pour répondre à leurs besoins.

A cette même époque, les pouvoirs politiques envisagèrent la démolition des maisons traditionnelles dans le centre historique pour libérer un terrain à la construction de tours (r, Bouadam, 2002). En parallèle, la direction régionale du centre national d'étude et de réalisation urbaine (Cneru), qui produisait à la même époque (1975) une réactualisation de Pud, repose le problème du centre historique (rocher) en terme de rénovation suivie par une seule mesure prise

à titre conservatoire, celle d'y bloquer les permis de construire. S'attachant à la préservation des monuments classés en insistant sur le caractère exceptionnel du site lui aussi et en proposant son classement. A cette époque le rocher faisait l'objet de débats divers qui gravitent autour de trois axes : garder les activités, préserver l'héritage ou bien démolir et construire autre chose.

2.2.2 Le Pud de 1982, le centre historique un espace à dédoubler

Par ailleurs le Pud de 1982 propose la création d'un autre centre sur le plateau du Mansourah ainsi le déplacement de quelques fonctions encombrantes qui vont libérer des espaces pour l'implantation des équipements nécessaires à la vie contemporaine à laquelle aspirent le centre et la ville de Constantine. Le nouveau centre regroupera les grands équipements administratifs et sociaux à très grande affluence. Dans le groupement urbain, le Pud prévoit le découpage fonctionnel et administratif de la ville en 2 dairates autonomes, séparées par l'escarpement : A l'ouest le rocher conserve le rôle de centre principal n°1 des quartiers koudiat Bellevue, 20 août en conservant toutes les activités spécialisées,

Le commerce et l'artisanat pour maintenir le caractère culturel du centre historique. A l'est sera édifié sur les terrains militaires du plateau du Mansourah le centre principal n°2, il regroupera les grands équipements administratifs et sociaux à très grande affluence. Les deux centres principaux seront secondés par 9 centres secondaires et 20 centres tertiaires ce qui permettra d'animer les quartiers périphériques et les faire participer à la vie urbaine et diminuer ainsi les pressions sur le centre ville. Nous pouvons remarquer que deux idées principales animent ce PUD, d'une part (en s'inspirant du projet d'Alquier et de l'idée du maréchal Valée), la spécialisation du centre ville et le dédoublement du rocher par la création du centre du Mansourah.

Cependant des avis ont été exprimés par le directeur de la planification et de l'aménagement du territoire d'une part qui dit que ce projet (centre du Mansourah) sera limité au terrain occupé par les 500 bidonvilles (les terrains militaires n'étant pas inclus). Le D U C H confirme que ce centre ne verra pas le jour car les militaires ne céderont pas leur terrain. Donc, nous remarquons que, le non-aboutissement de ce projet est lié au problème du foncier seulement et que l'idée de créer un deuxième centre persiste toujours.

Quant au vice-président des affaires économiques de la wilaya de Constantine révèle que: « Le centre nous préoccupe car il demeure l'entonnoir principal non seulement de la ville mais de toute la région et ceci malgré les efforts consentis dans l'équipement des willayas et des

quartiers de la ville de Constantine; en sont témoins les antennes communales, les pharmacies et les centres commerciaux et même les sociétés nationales tel que : La Sonelgaz et la Casorec. Il s'interroge sur ce en grand nombre de public qui se déverse dans les rues du centre ville ; Les gens aiment bien venir pourquoi ?

Il s'interroge si il y'a des équipements que nous n'avons pas décentralisés ?

Ou bien commettons-nous l'erreur d'enjoliver le centre ville ?

Pour cela, le vice-président précise qu'une enquête socio-économique s'avère nécessaire et après ces résultats faudra-t-il conclure à l'anéantissement ou à la conservation et l'acceptation de cette foule ? Nous voudrions agir pour que les citoyens aient un maximum de confort chez eux, mais le rocher doit s'organiser pour rester un centre économique et culturel. Cet attachement et attirance de la population envers le rocher a été confirmé par la direction du commerce qui évalue la population flottante à Constantine entre 30% a 35%.

Nous aimerions souligner un point important que nous avons déjà signalé dans un autre chapitre, est que l'attirance de la population par la ville de Constantine est très ancienne et qu'elle a été confirmée à travers toute son histoire par la présence des quartiers réservés à cette population au sein du rocher et à la périphérie. Il nous semble ajoute t-il que c'est très rare et très intéressant d'avoir un centre qui est à la fois la partie historique et le foyer de culture d'enseignement. Qu'il soit bien inséré dans le tissu urbain, bien fréquenté et équipé, occupant le site le plus remarquable de la ville « je pense que c'est une chance qu'il ne faut pas perdre » (R Bouadam, 2002).

2.2.3 Le projet de rénovation

Suite à l'instruction présidentiel n°13 de 1984 impliquant une nouvelle conception de l'aménagement urbain dans les principaux axes sont la restructuration des espaces périphériques et la rénovation des quartiers centraux ainsi que la revalorisation du patrimoine. Le rocher a bénéficié d'un programme de rénovation en cette même année, ainsi, l'arrête N° 881 du ministère de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat porte approbation de la création d'un périmètre d'intervention et de rénovation dans la ville de Constantine au lieu dit « rocher » (projet de rénovation). Le centre d'étude et de réalisation en urbanisme (urbaco) a été chargé par l'APC d'élaborer la première phase de l'opération. L'urbaco établis un constat exhaustif de la situation physique et démo économique et, dégage un programme d'action avec les priorités

d'interventions. L'arrêté N° 84 –508 du 10 avril 1984 de la wilaya portant lancement de l'opération de restructuration et de la rénovation de la rocher.

Cependant, il est important de noter que cette opération a été lancée et confiée à l'urbaco sans définition d'objectifs précis de la part des autorités locales, sans décision précise de ce qu'ont veut faire de la rocher. Ceci est confirmé par le vice président du service technique de l'APC de Constantine « en 1984, le projet a été confié à l'urbaco sans que nous lui imposions un objectif précis », alors l'objectif urbanistique de la politique d'intervention sur les tissus urbains existant est d'avantage lié à la conception que l'on se fait de la ville.

Néanmoins, ce projet n'a pas abouti comme pour l'ensemble des réflexions antérieures. Deux variantes sont dégagées de cette étude :

Dans la première il s'agit d'une conservation de la structure physique, renforcement du cachet culturel par la proposition d'équipements tel que : Institution des beaux-arts, une bibliothèque, un centre des archives régional, une Académie des sciences. Un musée archéologique régional, un hôtel cinq étoiles est une salle polyvalente sur les terrains libres ou qui vont être libérés. Quant à la deuxième variante: Il s'agit d'une rénovation sur de grandes étendues démolition du quartier tabia au sud de la casbah réalisé à l'époque colonial relativement en bon état ainsi que le quartier Souika. Cette deuxième variante a suscité de sévères critiques lors du colloque Algéro – Français à Tizi – Ouzou en 1985 par l'affirmation qu'elle détruirait des bâtiments pouvant être réhabilités et faisant partie du patrimoine algérien.

Nous remarquons en outre que les propositions de l'urbaco concernant le rôle qu'ont veut donner à ce rocher s'est basé sur les orientations du projets Alquier et celles du Pud 1982 qui théoriquement dote Constantine de deux centres, le rocher et le Mansourah, dont on cherche a accentué le rôle culturel du rocher d'ou une spécialisation dans les fonctions, chose qui n'a jamais été une des caractéristiques de ce dernier.

2.2.4 Le centre et le découpage de 1987

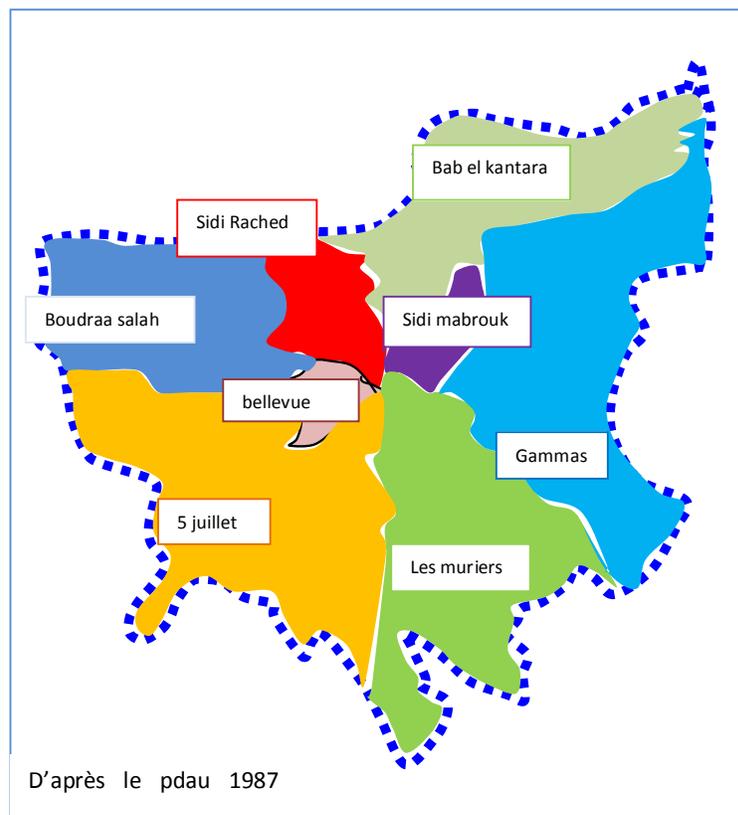
Par ailleurs, dans le souci de donner une certaine autonomie fonctionnelle aux différents quartiers de la ville, et de décharger ainsi la rocher, un découpage de la ville en 08 arrondissements est arrêté par le Cneru en 1987 (fig n°43). Ce découpage sert principalement à la redistribution du commerce et certains équipements sociaux administratifs afin d'améliorer le fonctionnement de la ville. Sidi Mabrouk est l'arrondissement pilote qui a été choisi pour lancer

cette opération suivra ensuite les autres arrondissements. Cependant, après plusieurs années du lancement de ce découpage, le rocher demeure l'espace le plus sollicité pour les besoins quotidiens de la population. On peut dire que même dans les instruments d'urbanismes le centre se présente de façon divergente soit comme :

- espace à rénover, centre à dédoubler par la création d'un deuxième centre sur le plateau du Mansourah....

Cette situation montre que jusqu'à présent le centre n'est pas cerné selon ces vraies réalités spatiales, fonctionnelles et historiques. Ce flou concernant la stratégie d'action explique en partie la non cohérence entre les réalités du site et les propositions d'interventions, ce qui rend toute action impossible ou très difficile.

Figure n° 43: division de la ville en 8 arrondissements



2.2.5 Le groupement de 1998 :

Le PDAU tente de trouver les solutions adéquates aux problèmes posés par les urbanisations anarchiques en cherchant à orienter le développement urbain vers de nouvelles zones d'accueil et en proposant des aménagements sur les tissus urbains existants (Rénovation, restructuration,

viabilisation), pour répondre aux déséquilibres qui subsistent dans la répartition des biens sociaux et autres. Le groupement de commune absorbe plus de 85% de la population de la wilaya sur le 1/3 de son assiette territoriale ce qui se traduit par une densité moyenne de 679.6 hab/ Km, Constantine abrite les 2/3 de la population de la wilaya. Actuellement la ville est surpeuplée et, elle compte en ce moment plus d'un demi-million d'individus, les 2/3 de la population totale de la wilaya se trouve dans une assiette urbaine d'environ 5.500 hab/hec, d'ou une densité très forte. Le rocher abrite des densités allant de 700 à 2000 hab / ha, les quartiers populaires tels les cites émير Abd el Kader, Boudrâa, Salah, les mûriers..... Ont des densités qui avoisinent les 900 à 1000 hab / ha. Cela se traduit par un entassement de la population et donc une surcharge du parc logement et l'émergence de bidonvilles dont tous les recensements avancent le chiffre de 11000 habitations précaires à laquelle s'ajoute l'essor pris par les constructions illicites (Groupement de Constantine ,1998).

Le PDAU essaye donc de créer un rééquilibrage de la croissance urbaine au sein de ce groupement de communes dont le but est d'assurer une meilleure maîtrise de l'espace et une gestion parcimonieuse de l'usage du sol urbain et agricole ainsi qu'une mise à la croissance dans le désordre et l'anarchie à ce propos les propositions d'aménagements dégagés par le PDAU toucheront à : La restructuration et la rénovation des tissus urbains, la viabilisations des sites périphériques et à l'éradication des bidonvilles. Cette vision de l'aménagement devra rentrer en principe dans les orientations générales du Paw qui essaye de fixer au maximum les périmètres urbains des chefs lieux des communes du groupement, de développer les centres secondaires, et de retenir l'option de ville nouvelle qui devra répondre aux besoins exprimés de la population dans le futur en matière d'habitat, d'équipements et des activités. Cette population a connu un développement d'un taux de 3% par an. Le Pdau prévoit des opérations de rénovation et restructuration sur certains sites que nous présenterons les objectifs de chaque opération dont nous avons jugé en rapport au rocher (Pdau de Constantine, 1998 :4).

2.2.6 Le Rocher un espace à rénover (fig n° 44):

La ville de Constantine est actuellement surpeuplé, son centre (le rocher) est historique et subit une centralisation démesurée malgré l'étroitesse de son site et la vétusté prononcée de son cadre bâti. Cependant il possède un riche patrimoine lié à son histoire qui remonte à l'Antiquité. Les vestiges sont nombreux et témoignent de ce riche passé. C'est pourquoi toute intervention à caractère urbanistique sur ce milieu doit sensiblement ménager ce patrimoine en y tenant compte

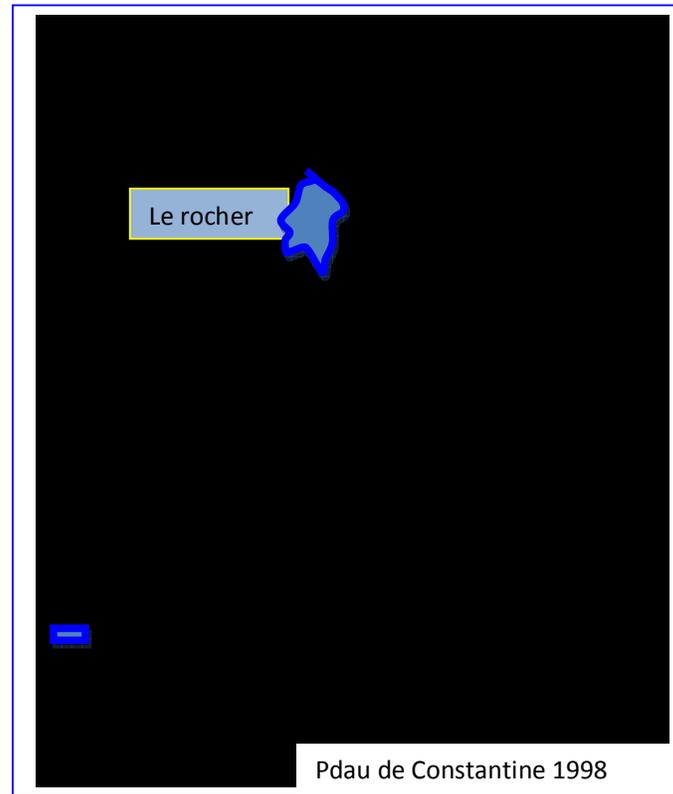
et en le mettant en valeur (groupement, 1998). La même démarche suivie par le PUD pour le fonctionnement du groupement d'urbanisme de Constantine et donc les mêmes implications sur le centre. Pour le centre historique que constitue le vieux rocher, il propose une dédensification et la rénovation des tissus urbains à court terme. Il autorise entre autres les constructions d'habitations et leurs annexes, les constructions à usage commercial et de service, les équipements de première nécessité ainsi que les établissements industriels de 3^{ème} catégorie, sous réserve qu'ils soient liés à l'exercice d'une activité commerciale courante dans une agglomération urbaine, et qu'ils ne soient ni la source de bruit, ni d'odeur ni d'émanation nocive susceptible de gêner le voisinage. L'intervention sur le rocher doit conserver le cachet architectural et urbanistique témoin de son histoire et ses richesses culturelles. Selon les Prescriptions particulières du PDAU, toute opération sur le vieux rocher doit viser en premier lieu sa dédensification et le transfert de certaines fonctions administratives et commerciales vers les zones périphériques selon la disponibilité du terrain « sans chercher à renforcer le centre ville ou à créer un autre » (F Benidir 2007 :128). A titre indicatif le tableau suivant (tableau n°18) présente quelque direction qui ont été transférées soit du rocher ou du koudiat vers d'autres lieux.

Tableau n°18 : transfert des directions du centre ville vers d'autres lieux

Directions	Ancienne localisation	Nouvelle localisation
Wilaya (services techniques)	Rocher	Cité Daksi
Direction du Commerce	Koudiat	Zone d'activité
Direction du Transport	Coudiat	Cité Fadila Sadane
Direction de La Protection Civile	rocher	Zone d'activité
Direction du Cadastre	rocher	Cité Fadila Sadane
Office de Promotion et de la Gestion Immobilière (OPGI)	Axe Belouizdad	Cité Fadila Sadane
Direction de la Réglementation	rocher	Daksi
Direction de L'administration	rocher	Daksi
Direction de la Sonal Gaz	Coudiat	Bab El Kantara
Direction de l'emploi	Axe Boudjeriou	Cité des 5 Juillet (en Cours de construction)

Source : terrain 2010.

Figure n°44 : le Rocher un espace à rénover dans le pdau de 1998



2.2.7 Le bardo un espace à restructurer

Le Bardo constitue un quartier important par sa composante (habitat, équipements, activités). Il doit faire l'objet d'une opération de restructuration avec comme principaux axes ; le transfert de toute les activités existantes, la projection de nouveaux éléments urbains tels que les équipements structurants, activités tertiaires et de service, habitat standing et ceci sur la rive droite de l'oued et au niveau de la rive gauche il y'a lieu de restructurer les cités illicites en viabilisant et en interdisant toute surélévation.

La partie affectée par des glissements est actuellement boisée, doit maintenir son cachet c'est à dire espace de détente. Concernant la voirie, il y'a lieu de tenir compte de l'aménagement des deux axes principaux, l'Avenue Rahmani Achour et de Roumanie qui sont considérées comme voies urbaines primaires de transit et de dégagement entre les différents quartiers et le centre. Pour les réflexions actuelles nous allons les présenter dans le troisième chapitre de cette partie. Nous pouvons conclure que malgré l'intensité des projets et leur cadre officiel en s'intégrant dans le cadre des instruments d'urbanisme, ces projets qui concernent le rocher n'ont pas aboutis. Nous tenons par contre à souligner que ces projets concerne que le rocher (en tant que

centre ville ou en tant que patrimoine) le reste de l'espace du centre ville n'a jamais été pris en considération dans ces projets. De même quand on parle du centre ville, chaque organisme le délimite suivant sa compréhension de l'espace et des fonctions appelé à jouer.

2.3 La problématique de la ville et du centre ville de Constantine dans le schéma de cohérence urbaine :

2.3.1 La Ville selon le SCU:

Le Ministre chargé de la Ville, a pour mission d'apporter des réponses et une vision nouvelle pour faire évoluer les mentalités pour assurer un avenir meilleur aux populations et pour préparer un cadre de vie urbain cohérent qui répond à leurs besoins. Le Schéma de Cohérence Urbaine est un élément de réponse. Outil expérimental, il témoigne de la volonté des pouvoirs publics d'inverser la vapeur et de créer la dynamique nécessaire pour une vie de qualité dans un environnement structure. Le développement de la ville ne se réduit pas à son étalement urbain (présupposé) : Le développement de la ville repose sur un projet global et stratégique. Qu'en est-il de Constantine dans ce schéma cette nouvelle politique ?

La qualité d'une ville est un des éléments principaux qui conditionnent non seulement la qualité de vie de ses habitants, mais aussi son attractivité. Constantine dispose d'avantages qualitatifs évidents du fait de sa position et de sa disposition qui en font une ville incomparable. Mais elle a pris du retard en matière d'équipement et d'entretien, notamment du fait de sa croissance démographique. Cela est aggravé par la réalité profonde d'une ville construite progressivement sur un terrain marqué par son escarpement, ses déclivités, l'étroitesse des espaces utilisables, l'importance des zones soumises aux glissements de terrains : elle est organisée de façon mono concentrique, avec un centre hypertrophie et une périphérie très étendue mais mal viabilisée.

La ville se trouve aujourd'hui confrontée à une série de problèmes tels que la dégradation du cadre de vie et des équipements, la défaillance des services publics, le taux de chômage important, l'exclusion sociale et la violence urbaine, faisant accréditer l'idée d'une véritable «crise urbaine». Idée qui perdure depuis quelques décennies. Tout citoyen est en droit de se poser la question de comprendre pourquoi les villes connaissent un tel état de non gestion? N'est-il pas opportun, de s'interroger sur ce qui caractérise fondamentalement l'organisation et la gestion de la ville? La gestion de la ville se caractérise souvent par une certaine incohérence des interventions, une multiplication des acteurs, une mise en œuvre éclatée et sectorielle ainsi qu'une contradiction entre les actions à mener. Peut-on rester sur un tel constat et continuer la

politique du « laissé-faire », et croire, autre idée reçue, qu'il faut faire comme on peut ? Ou, au contraire, réfléchir sur la mise en œuvre d'une véritable politique de gestion de la ville ; l'essentiel reste bien sur de se donner les moyens de développer une stratégie de développement urbain à moyen, court et long terme. (SCU de Constantine, 2007).

2.3.2 Le centre ville selon le SCU:

Quant aux zones centrales, l'asphyxie est accrue par le sous dimensionnement des routes qui les desservent et qui, surexploitées, sont le plus souvent saturées. En outre, la ville est marquée par l'insuffisance d'entretien de son patrimoine; l'importance des migrations de populations qu'il lui a fallu accueillir a mobilisé l'énergie et les moyens des différents responsables qui ont œuvré pour construire des logements en nombre suffisant, souvent au détriment de la qualité de l'habitat et donc de la ville...Mais la ville garde encore des traces non négligeables de cette période difficile : en particulier des bidonvilles restent à éradiquer. Malgré ces difficultés, Constantine reste la ville unique qu'elle a toujours été; autour du nid d'aigle que constitue le rocher de la vieille ville : la Medina, les quartiers s'organisent le long des escarpements donnant au tout un cachet inoubliable. La qualité du patrimoine mérite qu'un effort de mise en valeur redonne tout son lustre à la ville et lui rende son rôle de métropole régionale (SCU de Constantine, 2007).

2.3.3 Le projet urbain, porté par le SCU :

Le projet urbain, porté par le SCU doit définir un concept de développement spécifique à la ville de Constantine et aux territoires. Il faut dorénavant, appréhender la ville, non seulement par sa dimension spatiale, mais dans sa globalité, comme espace de vie et de développement. Par conséquent, il faut passer d'une démarche sectorielle et fragmentée à une démarche transversale et systémique qui permet de prendre en compte les diverses dimensions de la ville. Le secteur économique est intimement lié à l'espace urbain. C'est lui qui produit les richesses, lesquelles alimentent et développent la ville. Il est quelque peu étonnant de constater que l'économie est souvent perçue comme un volet indépendant de l'aménagement de la ville alors qu'elle en est le moteur.

Le PDAU est un outil suffisant pour assurer l'aménagement de la ville (présupposé): Il faut un outil en amont pour réussir à prendre en charge toutes les dimensions de la ville (le SCU). Les seuls instruments existants spécifiques à la ville sont les PDAU et les POS qui tentent, il est vrai, de régler ces questions mais leurs prérogatives sont limitées et donc insuffisantes. Outils

spécifiquement urbanistiques, ils ne peuvent prendre en compte les autres dimensions de la ville. Par ailleurs, ces instruments ne prennent pas en charge, les interventions de tous les secteurs. Ces derniers interviennent donc séparément pour apporter leur contribution (économie, transport, social). Chaque dispositif pris individuellement est d'une grande qualité et d'une grande logique. Les difficultés apparaissent au niveau de l'articulation, au niveau de la cohérence des lois et de la réglementation, au niveau de la mise en œuvre des plans d'actions, notamment du fait d'un cloisonnement administratif probablement excessif.

3. Les contraintes de réalisation des projets:

En essayant de voir les raisons de ce blocage qui se traduit sur le terrain par un cumul de projets et une absence totale de concrétisation des études concernant le centre historique (rocher) de Constantine, nous avons remarqué à travers les quelques communications qu'on a pu consulter concernant la politique d'intervention sur le tissu urbain existant, que le problème (retard de réalisation) se pose à l'échelle nationale (Bouadam, R.2002). Il suffit d'examiner le résultat du recensement établi par la direction de l'urbanisme au niveau du ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la construction à l'occasion de l'élaboration du bilan des I T U. Il en ressort que : Depuis la mise en place des plans de modernisation urbaine des premier et deuxième plans quinquennaux, 122 études d'intervention sur le tissu urbain ont été lancées sur le budget centralisé de l'état et presque achevées en totalité seulement 10 opérations ont été mises partiellement en chantier et aucune opération n'a été achevée à ce jour et ce malgré une volonté affichée par les décideurs d'une part, et par les autorités locales d'autres part, de ce fait une analyse de la situation s'avère opportune (Bengherab, M .1987). Malgré la volonté affirmée par les autorités de réorienter les actions vers les tissus urbains, ces actions démarrent difficilement (Guerroudj, T.1987). Cependant, il nous semble important de souligner que ces difficultés ont fait l'objet de plusieurs discussions de la part des responsables et des chercheurs qui renvoient ce blocage a plusieurs facteurs que nous allons présentés brièvement en insistant seulement sur ceux qui nous paraissent très importants (Bouadam, R.2002).

3.1 Crise de logements et le Dispositif législatif :

Pour certains, le retard dans la concrétisation est lié en partie à la crise du logement et de la construction en général (Guerroudj, T.1987) ; du fait que la régulation urbaine a été tournée principalement vers l'extension spatiale. Par ailleurs, cette évolution d'intérêt envers les tissus anciens n'a pas été suivie par un développement suffisant du contexte législatif et réglementaire.

Ces opérations ont débuté en 1975 à l'occasion des plans de modernisation. Un décret introduit en 1983 les modalités sur les conditions d'intervention sur le tissu existant mais il n'a pas été suivi des textes d'applications nécessaires.

3.2 Retard d'intérêt en vers le patrimoine

En effets, comme le confirme l'ancien directeur de l'urbanisme au niveau du ministère de l'habitat que, le patrimoine en Algérie comme dans certains pays arabes est resté longtemps ignoré et, «mal connu dans son ensemble, des publications ont été faites sur certains aspects du patrimoine sans que pour autant il s'en dégage une vision générale précise » (Guerroudj, T.1987). Théoriquement le patrimoine a évolué dans sa conception de l'élément isolé à une vision plus large d'ensemble. Cette notion est toujours présentée comme élément immuable, figé qui ne demande qu'à être classée ou restaurée alors que le patrimoine demeure en évolution... Cette non détermination du patrimoine peut être à l'origine de la similarité dans les études d'interventions sur les tissus urbains anciens (R Bouadam, 2010).

A propos de ce retard d'intérêt le rapport de l'icomos souligne sur la base d'une comparaison des deux périodes - celle de la colonisation (132 années) et celle de l'indépendance (40 années) - en nous référant à un seul indicateur, assez significatif, celui du nombre de sites et monuments classés sur la liste du patrimoine national, l'on enregistre 384, pour la période coloniale, et 120, pour la seconde. Ainsi, on obtient une moyenne, pour chacune des périodes, de 3 classements par an. Si l'on considère le fait que l'intérêt pour le patrimoine a enregistré un progrès considérable au niveau mondial, alors il est aisé de conclure que l'Algérie stagne sous l'inertie d'une sensibilité héritée et n'a pu développer ses propres facultés pour apprécier son patrimoine à sa juste valeur (Ougueni, Icomos, Algérie).

Au-delà de la problématique d'extension spatiale dans les plans d'urbanisme, l'absence de l'intervention sur les tissus urbains anciens est expliquée par la considération illusoire du patrimoine immobilier intra muros comme étant un « acquis quasi immuable » (Boumediene, S, 1987). Cette situation a engendré le délaissement et sa dégradation sous l'effet de plusieurs autres facteurs. Il y'a lieu de noter que d'une manière générale les pays arabes ne se sont pas souciés et cela pendant très longtemps de la conservation de leur patrimoine urbain et de la rénovation de leurs villes anciennes (Edde-H.2000). Officiellement, ce n'est qu'en 1970-1972 que l'intérêt envers les tissus anciens apparaît à travers l'étude de sauvegarde de la casbah d'Alger. A Constantine par contre, l'intérêt est venu après plus de 10 ans de cette date par le projet (étatique) de rénovation du rocher (1984) qui est resté dans sa première phase d'étude.

3.3 L'aspect juridique des constructions

Il y'a à noter que dans les sites historiques, les contraintes d'intervention se voient accentuées par le côté juridique des constructions qui demeure très confus caractérisé par le développement de la copropriété et l'indivision dès qu'il s'agit de tissus très anciens, le bilan foncier des opérations (I T U) est négatif (Guerroudj, T.1987). A titre indicatif dans le rocher de Constantine environ 80% de la propriété est privé (Schein I 1987). Cette impossibilité de décider des conditions juridiques, des opérations et des affectations des habitations (régime de propriété et de jouissance) est liée à l'absence de règle régissant les conventions entre état et le particulier (dépense d'intervention régime de loyers, mode de financement) selon sidi Boumediene : l'état ne s'est pas donné les moyens d'intervenir sur ce cadre bâti sous la forme de l'exercice du droit de préemption par exemple (Boumediene, S, 1987).

Le dispositif législatif vient d'être actualisé ou complété par la loi 98.04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine. Cette loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur et de fixer les conditions de leur mise en œuvre (article1). Pour les secteurs à sauvegardés, cette loi désigne dans son article 41 : Les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tel que les Casbahs, Rochers, Ksours, Villages et agglomérations traditionnelles caractérisés par leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection la restauration, rentabilisation et la mise en valeur. Les éléments nouveaux consacrés par la nouvelle loi, se résument en deux points essentiels : d'une part, l'élargissement de la notion de patrimoine aux ensembles bâtis les "centres historiques". D'autre part, est institué le " secteur sauvegardé ", pour lequel désormais il sera question d'établir le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur. Toute fois, une question s'impose à nous alors, qu'en est-il pour le centre ville de Constantine (Rocher); Centre avec plus 35.5% d'activités commerciales, lieu d'équipements centraux à l'échelle de la ville et de la région, bénéficiera-t-il d'une sauvegarde avec une prédominance tertiaire? Trouvera-t-il un projet qui peut lui assurer la sauvegarde et le classement de sa particularité avec toutes ses dimensions? (Bouadam, R.2002).

3.4 La Taille de l'opération, Finance, encadrement et méthodes :

Par ailleurs, selon la direction de la rénovation du ministère de la construction et de l'urbanisme, les contraintes qui sont à l'origine de cette absence d'intervention sur les tissus urbains existant sont liées à la taille de l'opération qui dépasse les moyens disponibles; Il sera opportun des à

présent de reconsidérer la démarche actuelle, en fonction des moyens disponibles de la conjoncture sociale, économique et financière en ce qui concerne la taille des opérations par la subdivision en petites opérations pour la cerner à plusieurs niveaux du constat de, l'étude, et des finances (Bengherab, M .1987). D'autres chercheurs ajoutent à ces contraintes l'absence de créneaux financiers, administratifs et juridiques, par la prise en considération et de manière systématique de l'ensemble du financement des opérations de rénovation, de restructuration sur le budget des communes, vu la faiblesse que nécessitent ces interventions, ces opérations étaient vouées à l'échec de leurs initiations (Bengherab, M .1987). Ces difficultés sont accentuées par l'encadrement technique, professionnel et artisanal qui marque un manque à différent niveau. Or, les opérations d'interventions sur les tissus urbains (ITU) renvoient à toute une série de dimensions qui ont des retombées méthodologiques et opératoires non négligeables (Boumediene, S, 1987). A titre d'exemple : L'absence d'études détaillées sur l'état des habitations et la morphologie urbaine ancienne pour le rocher de Constantine ; en conséquence plusieurs maisons sont déclarées menaçant ruine par les techniciens non spécialisés qui font des études très superficielles et décident du sort de le rocher.

3.5 Non permanence et incohérence entre les acteurs.

Ce phénomène est aggravé par le changement fréquent des responsables. Difficulté due a la discontinuité des processus de décision et de hiérarchisation des modes d'intervention sur ces quartiers. Qu'il s'agisse de planification urbaine, de programmation, d'aménagement opérationnel ou de restauration immobilière. Chacun sait par expérience que si le décideur actuel change la nouvelle tutelle ou direction n'est pas tenue de poursuivre le programme elle peut et même elle doit lui préférer un autre projet (Lesbet. D .1985). C'est effectivement ce qui s'est passé à Constantine et ce qui explique en partie la divergence dans les avis concernant le devenir du centre ville. Nous avons vu précédemment comment le site a été abordé de différentes façons selon plusieurs enjeux parfois contradictoires et, il semble que la problématique réelle du centre (rocher) reste à identifier dans sa totalité avec ces différentes dimensions (réalités).

3.6 Les instruments d'urbanisme :

Les seuls instruments existants spécifiques a la ville sont les PDAU et les POS qui tentent, il est vrai, de régler ces questions mais leurs prérogatives sont limitées et donc insuffisantes. Outils spécifiquement urbanistiques, ils ne peuvent prendre en compte les autres dimensions de la ville. Par ailleurs, ces instruments ne prennent pas en charge, les interventions de tous les secteurs. Ces

derniers interviennent donc séparément pour apporter leur contribution (économie, transport, social). Chaque dispositif pris individuellement est d'une grande qualité et d'une grande logique. Les difficultés apparaissent au niveau de l'articulation, au niveau de la cohérence des lois et de la réglementation, au niveau de la mise en œuvre des plans d'actions, notamment du fait d'un cloisonnement administratif probablement excessif. Le Ministère de la ville, conscient de l'absence d'outils capables de gérer la problématique de la ville dans une vision globale et transversale, a décidé la promulgation d'un certain nombre de lois (lois d'orientation sur la ville) entraînant la mise en place de dispositifs territoriaux (SCU de Constantine ,2007). Cette loi pourra-t-elle résoudre les problèmes des villes et de ces centres historiques ?

3.7 Les raisons marquantes de la situation Constantinoise :

Au delà de l'ensemble des facteurs présentés au dessus et qui touchent le problème du centre directement, il nous semble que pour le centre ville de Constantine (patrimoine, centralité particulière) il existe d'autres éléments qui peuvent décrier des éclaircissements pour ce phénomène à savoir : la similarité des études, la non définition de la stratégie d'actions notamment les spécificités fonctionnelles, historiques, économiques...encore indéfinies dans le temps et dans l'espace, et qui ne sont pas considérés dans les différents projets ou bien considérés d'une façon fragmentaire. Ce blocage réside également dans l'incompatibilité des actions avec la spécificité du terrain.

3.7.1 L'espace patrimonial (Rocher) de Constantine : un intérêt économique

Le centre (la rocher) de Constantine occupe une position stratégique à l'intérieure de la ville, une position qui favorise le maintien et la polarité d'un centre unique, d'où il constitue un espace d'attraction extrême pour l'installation des activités, commerces et fonctions libérales. De cette situation particulière découle l'aspect économique de cet espace, d'où apparaît l'intérêt économique pour les propriétaires (Bouadam, R.2010). Comme l'explique T,Guerroudj que de façon très schématique, les tissus ou parties de tissus dévalorisés se sont relativement mieux conservés jusqu'à une date récente ; du fait qu'il n'y a pas eu d'intérêt économique pour les propriétaires à y investir et à modifier les constructions. Ceci concerne les autres centres historiques algériens, par contre ajoute-t-il les tissus non dévalorisés, tel que la vieille ville de Constantine sont relativement moins conservés ; car il y avait un intérêt économique à y investir donc à les modifier et à leur faire perdre toute une partie de leurs caractéristiques d'origine (Guerroudj, T.1987).

Cette valeur de l'espace de Constantine favorise par ailleurs la prolifération de la spéculation foncière dont sont apparues les premières formes, à travers les apparitions des bidons villes au sein même du rocher, pour les vendre après, ainsi que l'achat à bas prix des vieilles maisons. Cette forme de spéculation foncière et immobilière constitue une des contraintes pratiques qui empêchent tout processus et programme de conservation.

Telle est une autre réalité qui s'ajoute aux différentes réalités de le rocher dont leur apport sur son devenir et les différentes études ont une grande importance. De même, il nous semble que ce phénomène va être accentué par le problème des glissements de terrain d'une part et l'expansion de la ville d'autre part. Ainsi il apparaît que les glissements constituent un frein majeur au développement de la ville en raison de l'importance et de l'ampleur des dégâts qu'ils peuvent engendrer. Cet intérêt économique que présente le rocher, en tant que centre ville constitue l'élément fondamental de ce blocage et le vouloir indirect, parfois direct de la démolition de certaines parties de la rocher.

3.7.2 L'absence d'une stratégie claire pour un espace stratégique :

Si pour les autres centres maghrébins ou algériens la problématique (constat) et l'objectif de ce qu'on veut faire de ces centres sont plus ou moins clairs : vue leurs positions et rôles dans l'ensemble urbain, les autorités cherchent à les intégrer dans la vie urbaine par le développement de l'artisanat, du tourisme et la culture donc ils procèdent à la conservation, au classement et la restauration de certains édifices. A Constantine, le problème du patrimoine est beaucoup plus ardu, vu la complexité du rôle joué par le rocher dans l'ensemble urbain. Au-delà de son rôle commun aux autres rochers (Patrimoine historique, culturel..) qui justifie des mesures de protection, le rocher de Constantine présente en plus de l'unique centre (centralité) depuis son existence un espace, (Patrimoine) en évolution influant sur toute sa région.

De ce fait, le blocage pour le centre de Constantine s'explique certainement par l'absence d'une stratégie claire bien défini de ce qu'on veut faire réellement de cet espace (R Bouadam, 2005). Or cette étape très importante pour toute intervention, comme l'explique sidi Boumediene c'est à partir de cet énoncé que le juriste de l'atelier peut faire des propositions de loi qui protègent le mieux possible les intérêts des collectivités et des particuliers ; Le code devient opérationnel et défend efficacement tous les ouvrages qu'on aura décidé de sauver et de transmettre à la postérité. Le vide n'explique plus les atermoiements qui caractérisent les indécisions. La loi a toujours suivi les décisions politiques. Ajoutant que décider de restaurer, réhabiliter, conserver

ou démolir pour un état physique donné des constructions ou des ensembles, suppose déjà de décider de ce qui mérite de l'être, ce mérite dépend directement de la valeur matérielle et surtout symbolique que nous accordons à ces constructions. A son tour cette valeur matérielle ou symbolique suppose la référence à des systèmes de valeurs d'ordre esthétique architectural, historique, fonctionnel (Boumediene, S, 1987).

A titre indicatif, l'opération de rénovation (1984) a été lancée et confiée à l'urbaco sans définition d'objectifs précis de la part les acteurs locaux, sans décision précise de ce qu'ont veut faire du rocher. Ceci est confirmé par le vice président du service technique de l'APC de Constantine en 1984, le projet a été confié à l'urbaco sans que nous lui imposions un objectif précis (Lesbet. D .1988). Ce flou concernant la stratégie d'action explique en partie l'incohérence entre les réalités du site et les propositions d'interventions, ce qui rend toute action impossible ou très difficile.

3.7.3 La définition restreinte du concept « patrimoine »

Il convient de préciser deux points, d'une part ; le concept du patrimoine par rapport à Constantine n'est pas encore complètement mis à jour, identifié et étudié suivant ses propres valeurs. D'autre part la volonté de préserver notre patrimoine historique s'est toujours exprimée à travers les programmes de classement ou d'opérations identiques. Or l'importance du patrimoine urbain, architecturale et historique est très crucial pour la détermination de notre identité et la résolution de certains problèmes ; car parmi les causes de la crise architecturale que traverse l'Algérie figurent la méconnaissance de l'héritage architectural, l'absence de la critique et de critique architectural (Guerroudj, T.1987). Cette méconnaissance se justifie par la définition restreinte donnée à notre patrimoine qui pour JP. Babelon et A. Chastel le restreint à ce qui reste du passé ottoman (Babelon Jean-Pierre et Chastel André, 1980). Or, dans une conférence sur le thème du patrimoine architectural algérien donnée par T. Guerroudj révèle que durant la période turque, il n'y a pas eu de réalisation de bâtiments de même type ou même aspect qu'en Turquie, les types antérieurs en continuent à être produits avec pour certains des évolutions ou intégration d'éléments nouveaux. Pour les mosquées cependant une rupture s'est produite avec l'introduction de voûtes, coupes et une recherche de monumentalité (Guerroudj, T.1987).

D'autres précisions ou compléments viennent d'être présentés à la fin des années 80 par T.Guerroudj ; Alors directeur de l'urbanisme au ministère de l'habitat réaffirme d'une manière plus précise la place de l'héritage colonial en tant que patrimoine national, et il atteste donc que : Toutes les formes urbaines déjà mise en œuvre (composition traditionnelle par

juxtaposition et définition stricte de typologies, composition de type haussmannien par, îlot et parcellaire, composition moderne par plan de masse) font partie de notre patrimoine et doivent constituer des sources d'inspiration (Guerroudj, T. 1987). Cependant il convient de préciser que l'importance du patrimoine pour la société ne réside pas dans son classement ou son conservatisme stérile ou le retour au passé fermé au progrès de l'époque. Il s'agit plutôt de chercher à identifier précisément notre patrimoine de lui donner une nouvelle dynamique à la pratique architectural et urbaine partant des enseignements de l'histoire et du déficit du présent.

3.7.4 La similarité dans les études : des solutions stéréotypées

Il nous semble que la similarité dans les études constitue le facteur le plus déterminant pour toute intervention sur les espaces historiques à fortes valeurs patrimoniales et fonctionnelle. Cette dernière découle de la notion identique donnée à nos différents sites historiques, et donc à la notion même du patrimoine, ce qui en découle une analogie dans les objectifs ce qui mène vers l'impossibilité de déterminer une stratégie claire et qui soit appropriée au terrain (R Bouadam, 2009). Alors, qu'il est admis chez la majorité des chercheurs dans le domaine urbain que le potentiel des centres anciens dans la ville est à étudier au coup par coup, en évitant les idées reçues (Bouche Nancy, 2000). De même que les territoires urbanisés, ainsi que leurs constituants morphologique, anciens et nouveaux, ne se transforment ni de façon semblable, ni simultanément (François Grether, 1998).

Cette similarité réside dans la limitation dans l'étape analyse aux aspects les plus utilitaires mesurés en terme de potentialité ou de contraintes. Sans étendre cette analyse à des caractéristiques spécifiques à chaque centre notamment à des caractéristiques fonctionnelles, historiques. Dans la réalité les centres historiques algériens et Maghrébins présentent des différences fonctionnelles, historiques, physiques et spatiales... (Quartier touristique, artisanal où centre secondaire). Par contre dans les études d'intervention sur les tissus urbains anciens on aborde tous ces centres de la même manière, sans étendre cette analyse à des caractéristiques qui se détermine à partir du terrain surtout des caractéristiques fonctionnelles et architecturales tel que la vallée du m'zab qui donnent le caractère spécifique à une ville ou à une agglomération, comme le cas du rocher de Constantine qui marque des spécificités en ce qui concerne son site, histoire et fonctions. De ce fait est ce que le centre de Constantine doit être obligatoirement une médina ? Nous pensons que la considération du centre dès le départ comme une médina oriente sa problématique vers des opérations qui ne sont pas compatible avec sa réalité.

Il n'est donc pas étonnant que cette grille de lecture soit appliquée indifféremment à la quasi-totalité des villes algériennes produit des projets et des actions non cohérentes avec les différentes réalités des sites étudiés ce qui provoque l'impossibilité de concrétisation. C'est dans l'étape d'analyse que disparaissent les caractéristiques spécifiques à tel ou tel centre ancien. En effaçant donc ces spécificités dans ces analyses, cela conduit inévitablement à produire des solutions stéréotypées, et par conséquent souvent inadaptées. Ceci nous incite à souligner l'importance de la connaissance de la problématique réelle de chaque site et de vérifier que les objectifs recherchés ne vont pas à l'encontre de la réalité et en redéfinissant buts et objectifs en fonction des constats (Bouadam, R.2002).

Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas un modèle de règle d'urbanisme ; chaque ville à sa propre spécificité d'être étudiée comme un cas particulier à partir de la vie de ces habitants et compte tenu de son environnement géographique, de son histoire. Donc, il semblerait qu'il pourrait exister d'autres manières de penser et de s'intéresser à notre patrimoine à travers la prolongation de nos racines dans le passé pour produire et intervenir sur le présent et développer le futur. Et de là assurer une continuité entre les générations comme le précise le ministre de l'habitat en 1985 dans son discours : « Nous voulons édifier précise Guerroudj des constructions et un ensemble urbain solides, fonctionnels, qui soient acceptées par les générations futures, on leur laissant la possibilité d'adaptation pour ajouter leur contribution au patrimoine collectif et national de la création et de la continuité. C'est à dire qu'en partant du village kabyle, du village des aurèses, du village de l'oued M'zab et en harmonie avec la ville dont nous avons hérité et que nous avons construit, il faudrait qu'il y'ait une continuation et une continuité entre les générations car nous voulons écarter la rupture au temps présent et épargner aux générations futures de prochaines ruptures (Guerroudj, T.1987).

Dans ce même ordre d'idée, Joseph Belmont a coordonné une réflexion féconde en faveurs d'une créativité fondée sur la reconnaissance patrimoniale. Car la ville est un organisme vivant et le réemploi est l'avenir d'un héritage du passé. Ceci nous incite à souligner l'importance de la connaissance de la problématique réelle de chaque site d'une part. D'autre part il nous conduit à nous intéresser à la recherche « des moyens de fabriquer du local et de s'inscrire dans une culture de la relation signifie abolir cette culture confondu entre une pensée qui serait celle de l'invention et une autre qui serait celle de la conservation » (Joseph Belmont, 1998 :).

Conclusion :

Le centre est plus en débat qu'en chantier

la consultation des différents documents d'urbanismes et projets qui se rapportent à cet espace où à la ville en général montre l'absence de la prise en charge du centre ville dans sa globalité, comme elle enseigne que la réflexion officielle concernant l'espace central se limite au noyau historique et se présente d'une manière confuse, fragmentée et parfois contradictoire. Certaines propositions considèrent le rocher comme espace à rénover, sans aucune considération de sa dimension historique et symbolique. D'autres propositions optent par contre pour le déplacement du centre principal par la création d'un nouveau centre sur l'autre rive. En revanche le centre perdure sur le Rocher et ses alentours immédiats.

Malgré ce constat révélateur d'une permanence et d'une certaine tendance vers l'évolution spatiale et fonctionnelle spontanée du centre ville la réflexion va à l'encontre de cette réalité marquante. Elle va dans le sens d'un dédoublement ou déplacement du centre actuel vers d'autres lieux plus accessibles et moins excentré notamment le Mansourah, le coudiat et le bardo. Est-il possible de déplacer un centre lieu de la centralité après tant de siècles de permanence, de renouvellement, d'adaptation et de fonctionnalité sur le même site?

Notons que l'idée de la création d'un nouveau centre date de l'époque coloniale et a été adoptée à travers l'ensemble des réflexions et des instruments d'urbanismes. Quant à la partie restante du centre ville, elle se trouve abandonnée à son sort, loin de toute réflexion officielle.

En effets, le centre ville de Constantine (partie rocher) a été sujet de proposition dans différents instruments d'urbanisme, mais sans aucune réalisation sur terrain pour plusieurs raisons qui sont commun aux autres centres historiques. Cependant d'autres raisons plus marquantes sont à l'origine de cette absence de concrétisation qui est la complexité de cet espace et les différentes représentations qu'il recèle et qui s'ajoutent à son intérêt économique. Il se trouve que toutes ces dimensions ne sont pas prises en considération dans différentes réflexions ce qui a donné un écart entre projet et réalité empêchant la concrétisation des projets.

CHAPITRE N°II

Le centre à travers la politique patrimoniale

Qu'en t-il de la sélection patrimoniale à Constantine et des valeurs produites?

Actuellement, nombreux sont les chercheurs qui soulèvent dans leurs réflexions que tout ce que nous a transmis l'histoire ne peut être ou faire patrimoine. Le patrimoine n'est pas la caractéristique d'un espace particulier, mais couvre l'espace sociétal dans son ensemble, en soulignant que ce dernier n'est pas un objet distinguable d'emblée, il n'est pas quelque chose de supposé a priori comme on tend à l'avancer de plus en plus facilement (rautenberg). Le patrimoine ne se classe pas d'emblée dans une catégorie définie de manière idéale. Il résulte bien d'un processus de construction (patrimonialisation) qui fonctionne de manière identique pour tout lieu, mais qui se fonde sur tous les éléments qui caractérisent l'objet à patrimonialiser. Son origine se trouve dans la variation du regard des différents acteurs sur un espace historique. L'espace devient très remarquable pour ceux qui le circonscrivent, comme il peut rester anodin pour d'autres.

Si à travers les écrits on a souligné la particularité physique, historique, urbaine, architecturale et fonctionnelle du centre ville (Rocher) de Constantine, ces éléments sont-ils pris en considération dans le processus de patrimonialisation ?

L'objectif de ce chapitre est d'examiner le processus de patrimonialisation du centre ville de Constantine par rapport aux particularités de ce site ainsi que l'évolution et la pratique de la politique patrimoniale.

1. La politique patrimoniale en Algérie : pratique et évolution

Avant d'exposer la politique patrimoniale en Algérie et scruter sa pratique et son évolution dans le centre ville de Constantine, nous allons d'abord dévoiler brièvement la situation et la diversité du patrimoine algérien en se basant sur un rapport établi par le conseil international des monuments et des sites Icomos Algérie.

1.1 Le Patrimoine algérien : une diversité

l'Algérie se distingue par sa richesse patrimoniale et sa diversité à la fois architecturale, culturelle et naturelle. Le patrimoine algérien s'exprime aussi à travers la peinture et la calligraphie. Des peintures et gravures rupestres du néolithique situées au cœur du Sahara aux œuvres architecturales des temps modernes. Or dans cette recherche nous intérêt porte sur le patrimoine urbain. cette diversités de patrimoine urbain des innombrables vestiges artistiques et architecturaux exceptionnels sont assez éparpillé à l'état de ruines ou encore utilisés, témoignant des époques antique, moyenâgeuse, ottomane et française: la Casbah d'Alger avec son architecture et ses monuments, d'une ville est devenu maintenant un quartier d'habitat, le Rocher constantinois avec sa particularité fonctionnelle, physique et historique ,de la ville est devenu maintenant le centre de la ville, Timgad avec son importance historique, touristique et archéologique, et Tipasa, Ghardaïa avec ses ksours ,un model architectural unique et bien d'autres. Si cette situation permet la constatation de l'ampleur, de la diversité et de la richesse du patrimoine, il se trouve qu'elle dévoile également la complexité de sa prise en charge et des moyens conséquents qu'il faudrait mettre en œuvre en vue de sa préservation, ou de sa gestion. Scruter l'histoire de la pratique patrimoniale et l'attention que les pouvoirs publics et la société civile accordent pour la gestion du patrimoine, nous amène sans doute à s'intéresser à l'histoire de la politique patrimoniale algérienne depuis l'indépendance et jusqu'à présent par rapport au patrimoine bâti (urbain). Est elle été de paire avec cette diversité ou bien elle traite l'ensemble du patrimoine de la même manière ?

1.2 L'état du Patrimoine Algérien

D'après le rapport établi par Icomos sur l'état du patrimoine algérien révèle que l'intéressement pour ce dernier est marqué par de rares actions des pouvoirs publics d'un côté, et l'éveil graduel de la conscience civile de l'autre coté. Car ce dernier ne peut être évalué en soi sans tenir compte de l'état de conscience de ceux à qui incombe la responsabilité de la prise en charge de sa protection et de sa mise en valeur. Ce rapport souligne: malgré les sanctions prévues par la loi à

l'égard des contrevenants, le patrimoine n'a pas échappé pour autant aux violations flagrantes aussi bien de la part des pouvoirs publics que des citoyens. Nombreux étaient les monuments, parfois inscrits sur la liste du patrimoine national et dont le sort n'intéressait qu'une minorité d'expérimentés sans tribune, qui ont disparu sous leurs propres décombres où sous de nouvelles réalisations d'immeubles ou d'autoroutes (Icomos, Algérie, 2002).

1.3 L'évolution de la législation régissant le patrimoine :

L'évolution de la politique patrimoniale en Algérie depuis l'indépendance peut être fractionnée en quatre étapes : selon le Directeur du Patrimoine Culturel au sein du Ministère de la culture et de l'information (Rafik Aribi, 2001), dans notre recherche nous allons examiner brièvement cette situation depuis l'indépendance:

1.3.1 La période post indépendance jusqu'au années 70

Depuis l'indépendance, les questions relatives au patrimoine culturel ont été attribuées au Ministère de l'éducation nationale. Il s'agissait à l'époque pour le pouvoir d'établir une autorité sur le patrimoine algérien. Depuis 1962, l'Algérie a produit deux textes de loi se rapportant au patrimoine. La première loi, promulguée en 1967, sous l'appellation Ordonnance n°67-281, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels. Cette ordonnance était le premier texte législatif ayant donné un cadre légal général à la question du patrimoine culturel tel que la notion de patrimoine (restrictive) était entendue à l'époque. Ce texte fixe notamment la réglementation concernant, les fouilles, les sites et les monuments historiques mobiliers et immobiliers ainsi que ceux naturels. Il fixe des critères, des degrés et une procédure de classements ainsi que les organismes habilités en ce sens. Cette ordonnance définit les sanctions des différentes formes d'aliénation du patrimoine et établit très brièvement une idée des rapports de propriété privé et publique. Elle a été la référence en matière de gestion du patrimoine culturel en Algérie.

1.3.2 Apparition du Ministère consacré à la culture :

Dans les années 70, la culture dans son sens global, a vu l'apparition d'un Ministère totalement dédié. La prise en charge du patrimoine s'effectue depuis dans un organisme central de gestion qu'est le Ministère de la culture et de l'information et ce dans un cadre désormais distinct à travers la direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques. Cette direction qui changera d'appellation et d'organisation plus tard regroupait les trois sous-directions ; des musées, de l'archéologie, des sites et monuments historiques.

1.3.3 La période actuelle : Loi relative à la protection du patrimoine culturel

La période actuelle est caractérisée par la promulgation d'une nouvelle loi en matière patrimoniale. Apparue comme une suite logique et une confirmation naturelle du réel changement opéré dans le contexte politique et culturel. La référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel est la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. La législation algérienne à travers la loi 98-04 du 15 Juin 1998 définit le patrimoine culturel de la nation algérienne comme étant tous les biens immobiliers, par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. La présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre (Article 1. 2).

Les éléments nouveaux consacrés par la nouvelle loi, est d'une part, l'élargissement de la notion de patrimoine aux ensembles bâtis « les centres historiques ». D'autre part, est institué le " secteur sauvegardé ", pour lequel désormais il sera question d'établir le " Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur en plus de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers. En ajoutant que « d'une façon globale, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine marque une étape d'affinement des notions, et d'établissement d'une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires. »

Les biens culturels immobiliers comprennent (Art 03) :

- Les monuments historiques
- Les sites archéologiques
- Les ensembles urbains ou ruraux

Ces derniers (biens culturels immobiliers) indépendamment de leur statut juridique, mais suivant leur nature et la catégorie à laquelle ils appartiennent peuvent être soumis à l'un des régimes de protection suivant :

1. L'inscription sur l'inventaire supplémentaire
2. Le classement
3. La création de « secteurs sauvegardés ».

La maîtrise d'œuvre portant sur des biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire est assurée par des spécialistes qualifiés dans chacun des domaines concernés. A compter de la notification de l'arrêté d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire, les propriétaires publics ou privés sont tenus de saisir le ministre chargé de la culture de tout projet de modification même partielle de l'immeuble, et qui aurait pour conséquence de supprimer les éléments qui ont permis son inscription, et qui remettrait en cause l'intérêt de sa préservation. Une autorisation préalable doit être délivrée conformément aux procédures prévues à l'article 23 de la loi 98-04. Le ministre chargé de la culture dispose de deux (02) mois maximum pour faire connaître sa réponse.

Pour tout projet de remise en état ou de réparation, pour laquelle une autorisation est requise, le propriétaire du bien doit solliciter l'aide technique des services chargés de la culture. En cas d'opposition du ministre de la culture aux travaux envisagés, une procédure de classement peut-être engagée conformément aux articles 16, 17 et 18 de la loi 98-04. Le classement est une mesure définitive. Les biens sont cessibles mais les effets du classement restent applicables et aucune servitude ne peut être établie par convention sans l'autorisation du ministre chargé de la culture.

D'autres éléments font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours. L'élément clé, à notre sens, (selon le directeur du ministère de la culture) de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de :

- Biens culturels immobiliers et
- Biens culturels mobiliers, incluant les mêmes éléments et en définissant de nouveaux, d'une façon précise, par rapport à l'ordonnance 67-281.
- Biens culturels immatériels.

1.3.4 Classement des monuments historiques :

La législation algérienne définit le monument historique comme étant toute création architecturale isolée ou groupée qui témoigne d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un événement historique. L'arrêté de classement s'étend aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans une zone de protection qui consiste en une relation de visibilité entre le monument historique et ses abords desquels il est inséparable. Le champ de visibilité dont la

distance est fixée à un minimum de deux cents (200) mètres peut être étendu afin d'éviter notamment la destruction des perspectives monumentales comprises dans cette zone. Son extension est laissée à l'appréciation du ministre de la culture sur proposition de la commission nationale des biens culturels.

L'arrêté d'ouverture d'une instance de classement doit mentionner :

- La nature et la situation du bien culturel
- La délimitation de la zone de protection
- L'étendue du classement
- La nature juridique du bien culturel
- L'identité des propriétaires
- Les sources documentaires et historiques, plans et photos.
- Les servitudes et obligations.

Les effets du classement commencent à s'appliquer à partir de la date où la notification par voie administrative de classement est notifiée. Ces effets cessent de s'appliquer si le classement n'intervient pas dans les deux (02) années qui suivent la notification.

L'arrêté est publié au Journal officiel et fait l'objet d'un affichage pendant deux (02) mois au siège de la commune du lieu de situation du monument culturel.

Sont aussi soumis à autorisation tous les travaux :

- D'infrastructure telle que l'installation de réseaux électriques, téléphoniques, aériens ou souterrains, conduites de gaz, d'eau potable, et autres.
- L'implantation d'industrie ou grands travaux publics ou privés.
- Les travaux de déboisement ainsi que de reboisement de nature à affecter l'espace extérieur du monument. Toute installation d'enseignes publicitaires est interdite.

1.4 Le secteur sauvegardé et le Plan de Protection et de Mise en Valeur (PPSMV)

1.4.1 Qu'est ce qu'un secteur sauvegardé ?

Théoriquement, les secteurs sauvegardés constituent un dispositif essentiel de préservation du patrimoine immobilier. Un secteur sauvegardé est une partie de la ville, souvent son centre ancien, qui présente un caractère historique, esthétique, ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non. Document d'urbanisme à part entière, il exprime et met en œuvre toute la politique d'urbanisme de la commune qui peut intervenir sur l'équilibre des fonctions urbaines (logement, commerce,

services...), la morphologie urbaine, sur la voirie et les problèmes de stationnement ou de circulation, sur les équipements publics (emplacements réservés).

1.4.2 Le secteur sauvegardé : une démarche collective et plurielle

Le secteur sauvegardé résulte donc d'une démarche collective et plurielle qui rassemble autour de l'enjeu de la protection du patrimoine architectural et urbain, tous les acteurs de la gestion et de la production du cadre bâti. Un secteur sauvegardé est une zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son « caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non ». Deux objectifs principaux :

- Éviter la disparition ou une atteinte irréversible aux quartiers historiques en instituant des mesures juridiques de protection.
- Requalifier le patrimoine historique, architectural et urbain et moderniser les logements anciens pour assurer une qualité d'occupation conforme au mode de vie contemporain au moyen de mécanismes spécifiques d'intervention opérationnelle.

Par l'intermédiaire de la création d'un secteur sauvegardé, on vise l'association de la « sauvegarde » et de la « mise en valeur » dans une démarche d'urbanisme qualitatif où, tout en préservant architecture et cadre bâti, on permet une évolution harmonieuse des quartiers anciens. La politique des secteurs sauvegardés a répondu à un double objectif relevant à la fois du patrimoine et de l'urbanisme. Elle conserve aujourd'hui toute son actualité, en ce qu'elle constitue toujours la seule démarche aboutie d'intégration de la politique patrimoniale et de la politique d'urbanisme susceptible de se saisir de l'ensemble des enjeux patrimoniaux et urbains des centres et des quartiers anciens.

1.4.3 Les objectifs des secteurs sauvegardés :

L'objectif patrimonial ; étendre le champ de la protection des monuments et de leurs abords aux ensembles bâtis. Mais, le plan de sauvegarde et de mise en valeur est un document d'urbanisme à part entière, qui se substitue au plan d'occupation des sols sur le périmètre du secteur sauvegardé. A ce titre, il est également investi de l'ensemble des objectifs d'un document d'urbanisme. Il doit en particulier prendre en compte l'ensemble des besoins de la population du secteur sauvegardé en matière d'habitat, d'emploi, de services, de transport...

Cette spécificité permet qu'à travers l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur, la question du patrimoine urbain soit posée non seulement en termes d'image et d'identité mais également et simultanément en termes de fonctionnalité et d'usage. En cela, on peut dire que le plan de sauvegarde et de mise en valeur est porteur d'un projet urbain spécifique fondé sur la protection et la mise en valeur du patrimoine urbain.

Les objectifs des secteurs sauvegardés et le contenu des plans de sauvegarde et de mise en valeur sont de large portée. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur peut interdire la démolition et préconiser la conservation d'immeubles d'intérêt patrimonial ou, à l'opposé, permettre d'imposer la démolition de tout ou parties d'immeubles de médiocre qualité à l'occasion de toute opération d'aménagement publique ou privée. Il formule également des règles sur l'implantation, les dimensions des constructions, l'architecture (caractéristiques géométriques, matériaux).

Il peut imposer des normes de voirie, de réseaux, de terrains, de stationnement et (rarement) de densité de construction. Le règlement du plan de sauvegarde et de mise en valeur est en effet identique dans sa structure à celui d'un POS ; mais il est le plus souvent beaucoup plus détaillé, spécialement par rapport à la dimension architecturale. Le document graphique du plan de sauvegarde et de mise en valeur permet de spécifier l'application de ces règles à l'immeuble, puisque chacun de ceux-ci a un statut juridique selon qu'il s'agisse d'immeuble à conserver, à démolir, à maintenir, à améliorer ou remplacer, ou encore d'espace à construire, à protéger ou à mettre en valeur, etc. Par ce secteur on voulait en même temps adapter ces quartiers à la vie moderne afin d'éviter d'en faire des musées en plein air. Pour y parvenir, elle mettait un vaste éventail d'actions à la disposition de l'État : rénovation de bâtiments, amélioration de la voirie, création de petits espaces verts, voire création de parcs de stationnement dans les cours intérieures.

1.4.4 L'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur

a. La création du secteur sauvegardé

La création du secteur sauvegardé est une étape préalable à l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur qui permet d'assurer la sauvegarde du patrimoine urbain pendant cette élaboration. En effet, à compter de l'arrêté créant et délimitant le secteur sauvegardé et jusqu'à la publication du plan de sauvegarde et de mise en valeur.

b. Délimitation du secteur sauvegardé

Le périmètre du secteur sauvegardé est délimité de façon à ce que, à la fois : Il contient tout ce qui constitue réellement le patrimoine urbain de la ville, sans se limiter nécessairement à son noyau historique. Le périmètre du secteur sauvegardé intègre ainsi les abords immédiats du centre ou du quartier ancien lorsqu'ils participent de façon indubitable à sa présentation et à sa mise en valeur ; Il constitue un territoire pertinent en termes de fonctions urbaines. Cette délimitation nécessite une étude préliminaire sur l'entité urbaine considérée.

1.4.5 Les secteurs sauvegardés Selon la loi 98-04

Selon la loi 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, les sites qui sont érigés en secteurs sauvegardés sont les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, les médinas, Ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentant un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à justifier la protection, restauration, réhabilitation et la mise en valeur. Qu'en est-il de leurs dimensions fonctionnelles ?

Les secteurs sauvegardés sont créés et délimités par décret pris sur rapport conjoint des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales, de l'environnement, de l'urbanisme et de l'habitat. Ils peuvent être proposés par les collectivités locales et par le mouvement associatif.

Les secteurs sauvegardés sont dotés d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMV) tenant lieu de plan d'occupation des sols. Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur est approuvé: par décret exécutif pris sur rapport conjoint des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture pour les secteurs sauvegardés de plus de cinquante mille (50.000) habitants; par arrêté des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture pour les secteurs sauvegardés de moins de cinquante mille (50.000) habitants après avis de la commission nationale des biens culturels. L'élaboration, l'instruction, le contenu, la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur, les mesures de sauvegarde applicables avant sa publication ainsi que les conditions de sa modification, de sa révision, de sa mise à jour régulière seront précisés dans un texte réglementaire (art, 41, 42, 43, 44,45).

1.4.6 Le Plan de Protection et de Mise en Valeur selon la loi 98-04:

Le Plan de Protection et de Mise en Valeur fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture, d'urbanisme, d'occupation s'il y a lieu, ainsi que les servitudes d'utilisation du sol, notamment celles relatives à la détermination des activités qui peuvent y être exercées dans les limites du site classé et de sa zone de protection. La procédure d'élaboration, d'instruction, d'approbation et le contenu du plan de protection sont précisés par voie réglementaire.

Les travaux entrepris ou envisagés sont soumis à l'autorisation préalable des services du ministère de la culture :

- Les projets de restauration, de réhabilitation, d'adjonction, de construction nouvelle, de remise en état des immeubles compris dans le site.
- Les travaux d'organisation de spectacles visés aux articles 21, 22, 27 de la loi 98-04.
- Les projets de lotissement, de morcellement ou de partage

L'autorisation est délivrée dans un délai n'excédant pas un (01) mois pour les travaux qui ne nécessitent pas de permis de construire ou de lotir. Dans le cas d'aménagement d'un parc, le Plan d'Aménagement devient un instrument de protection et doit être inclus dans le PDAU et se substitue au POS. Le décret exécutif N° 2003-324 du 05 octobre 2003 portant modalités d'établissement des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS), et des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des zones archéologiques (PPSMVSA). Pour compléter nos connaissances sur les secteurs sauvegardés nous allons approfondir cette procédure on se basant sur certaines définitions données par certains chercheurs.

2. La pratique de la politique patrimonial à Constantine :

Si théoriquement le patrimoine s'est évolué dans sa conception de l'élément isolé à une vision plus large d'ensemble et que cette évolution a été suivie par une évolution législative, qu'en est-il de l'application de ces textes sur terrain ? d'une manière générale, «En vertu de la loi et des textes législatif et réglementaire régissant la sauvegarde du patrimoine en Algérie de moindres efforts ont été déployés pour leurs applications, la protection de l'héritage culturel été beaucoup plus concentré sur la protection et la préservation des sites d'intérêt archéologique ou étymologique tandis que dans les zones urbaines, cette protection s'est limitée à la restauration de quelques édifices historiques, et à de petites opérations de réhabilitation des noyaux anciens qui représentent des valeurs culturelles et artistiques » (Lebbal.N et M.S. Zerouala, 1997). Cela

montre que dans la réalité la notion du patrimoine en Algérie reste liée à la dimension culturelle, folklorique et archéologique. Plus qu'à la forme urbaine ou architecturale, fonctionnelle qui demeure une notion non identifiée et étudiée. Qu'en est-il de l'application de ces textes dans le centre ville de Constantine ?

2.1 Le centre ville (Rocher) et la tentative de classement :

L'ouverture du classement des sites historiques a été marquée dans les années 1990, une instance de classement est ouverte en 1992 en vue de classer le Rocher comme site historique. Dans ce processus on s'est basé uniquement sur la dimension historique. Cependant, ce classement n'a pas abouti pour des raisons administratives. Selon les déclarations du directeur de l'arrondissement de l'archéologie, il relate ce déclassement à l'APC qui n'a pas présenté le dossier selon les règles et n'a pas procédé à l'ouverture du registre et à l'affichage des plans, car, selon la loi concernant dans l'article 18 le classement, l'ouverture d'instance de classement doit mentionner: La nature et la situation géographique du bien culturel, la délimitation de la zone de protection, et l'étendu du classement. Ainsi que la nature juridique du bien culturel et l'identité des propriétaires, Les sources documentaires et historiques ; Plans et photos, les servitudes et obligations (el nasr le 28/02/2001).

L'arrêté d'ouverture d'une instance de classement est publié au journal officiel de la République Algérienne démocratique et populaire et fait l'objet d'un affichage pendant deux (2) mois au siège de la commune du lieu de situation du monument culturel durant lesquels les propriétaires peuvent présenter leurs observations écrites sur un registre spécial tenu par les services déconcentrés du ministre chargé de la culture.

En 2003, la création d'une cellule chargée de la mise en œuvre des opérations de sauvegarde, de réhabilitation et de gestion urbaine de la vieille ville de Constantine, dont le secrétariat est assuré par la direction de l'urbanisme et de la construction.

Les missions principales :

Organisée en ateliers, ses missions principales lors de sa création étaient:

- Le suivi des études du plan de sauvegarde de la vieille ville
- La préparation d'un dossier pour la classification du site comme patrimoine national puis universel
- L'assistance des bureaux d'études lors de l'élaboration des différentes études

- La négociation avec les propriétaires
- L'élaboration des dossiers de réhabilitation
- L'élaboration des différents cahiers des charges
- Le suivi des travaux en cours de réalisation
- L'établissement des îlots à évacuer

2.3 Selon quels critères est sélectionné le patrimoine à Constantine ?

La désignation d'un bien comme élément du patrimoine, expression d'une sensibilité à l'égard d'un héritage, « dépend d'abord de l'échelle de valeur que lui confèrent de multiples partenaires, en vertu d'un consensus social et intellectuel » (Toulier, 1999 :58). Il s'agit par conséquent de choix d'éléments à protéger et/ou à faire disparaître, les valeurs sélectionnées permettant de justifier les actions. Nous avons souligné dans notre partie théorique que par la patrimonialisation on veut produire de la valeur; il s'agit ainsi non seulement d'inventorier les objets, mais aussi de les évaluer. Cependant les valeurs revendiquées restent relatives et sont sans cesse rediscutées: les jugements du beau et de l'ancien ont varié au cours du temps.

Nous allons examiner les valeurs produites à travers deux études, le master plan et le classement du rocher et voir sur quelles réalités on se base dans l'élaboration du secteur sauvegardé de Constantine.

2.3.1 Le Master plan : une initiative internationale

A nouveau, la société algérienne tente de trouver des solutions au patrimoine de Constantine qui ne cesse de décliner à travers différentes initiatives, nationales et internationales parmi lesquelles figure le master plan. Ce dernier selon le ministre de l'habitat et de l'urbanisme s'inscrit dans la continuité du raffermissement des liens séculaires d'amitié et du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie. La sauvegarde de cet inestimable patrimoine architectural et urbain a été décidée par premier acteur du pays en 1999. Dans ce sens, en 2003 un certains nombres d'orientations concernant l'espace du Souika ont été donnés notamment de favoriser les activités artisanales et touristiques au niveau des quartiers de la vieille ville.

a. Définition et objectifs du projet

Le Master Plan est un dispositif technique et administratif opérationnel, qui vise la requalification physique du vieux bâti. Il est également un cadre général des interventions a concrétisé progressivement dans le temps en tenant compte de l'évolution de la situation

économique et sociale. Le Master Plan est un document souple et flexible susceptible de subir des adaptations en fonction des situations opérationnelles du projet. Son objectif est de réaliser et de fournir les méthodes et les instruments d'intervention sur la Médina de Constantine, en vue de: Requalifier, réhabiliter et valoriser ainsi que la revitalisation du tissu économique et social.

L'étude du Master Plan est constituée de trois phases qui sont les suivantes :

La première phase consiste à Collecter, traiter et analyser les données en vue de définir les caractéristiques Urbanistiques et architecturales du patrimoine urbain concerné. La deuxième phase consiste à préciser les objectifs à caractère essentiel et opérationnel du Master plan:

- Assurer une compatibilité avec les ressources mobilisables.
- Assurer un encadrement technique des actions engagées et programmées au niveau local

Quant à la troisième phase, elle s'intéresse à l'établissement d'un manuel à caractère documentaire et opérationnel comprenant :

Partie documentaire :

- Analyse historique, sociale, Technique.

Partie opérationnelle :

- Élaboration des dossiers d'exécution en matière de réhabilitation et de restauration.
- Définition des lignes de conduite applicables pour chaque zone du vieux bâti.

Pour la partie souika le master plan prévoit (fig n° 45):

L'aménagement des espaces vides par des placettes, parking et espace de détente.

L'implantation des équipements tel que : fondouk, théâtre en plein air,....

La reconstruction des unités d'habitation au bord du rhumel tout en gardant la typologie traditionnelle.

La réalisation d'un accès mécanique de secours et d'approvisionnement au dessous du pond sidi Rached destiné aux petits véhicules (ambulance, ramassage d'ordures)

La réalisation d'une nouvelle voirie légère.

La reconstruction de quelques parties du tissu historique en l'état.

La reconstruction du tissu historique avec de nouveaux caractères architecturaux et fonctionnels.

La substitution des parties du tissu historique (sur lequel on ne dispose ni de fragments construits significatifs, ni de documentation), avec typologies nouvelles, d'architecture et d'espace urbains.

La proposition de technologie et de matériaux, des méthodologies de construction, en accord avec le caractère fragile de l'ensemble méridional. A souika même les appareils de construction,

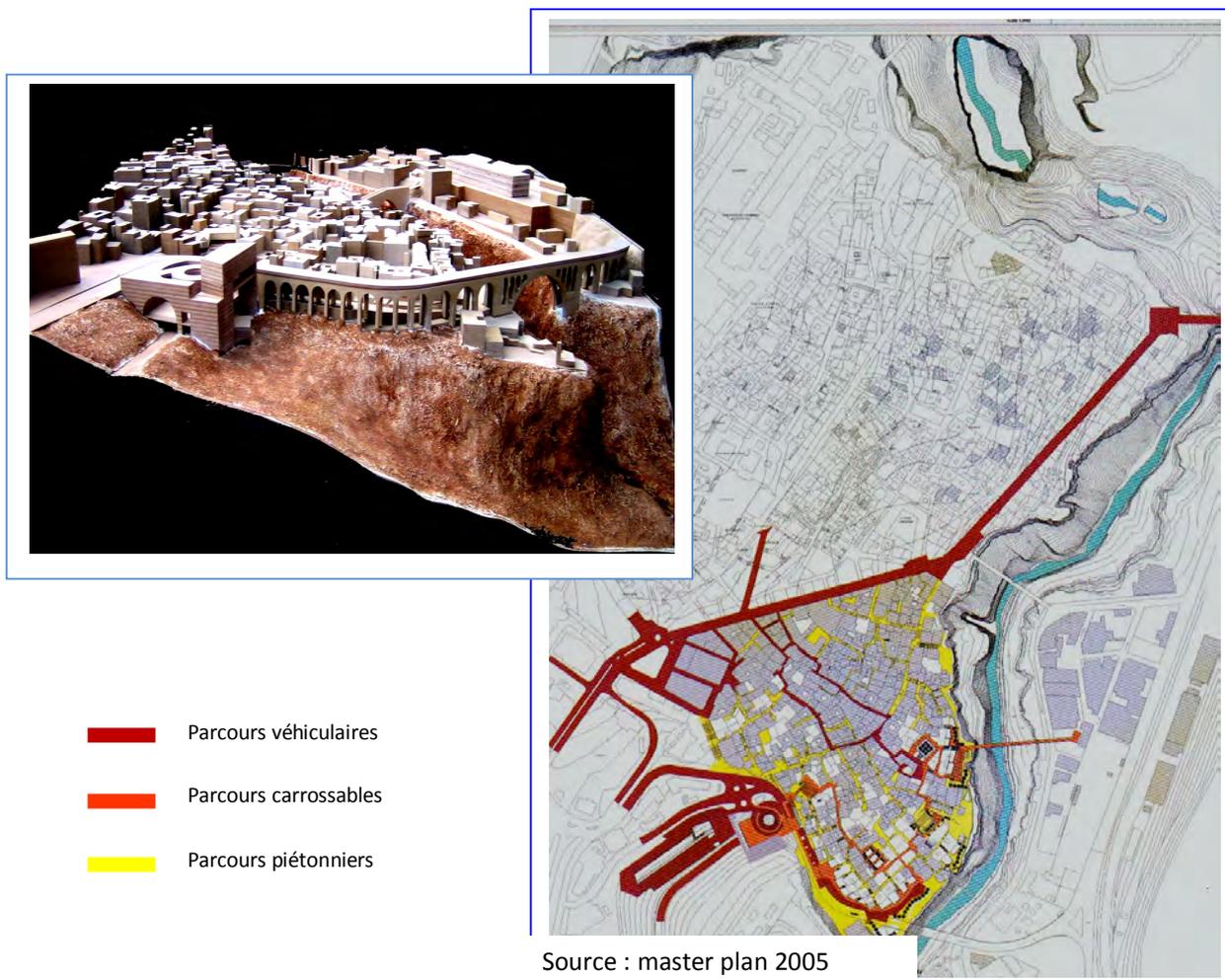
les transports des matériaux, les moyens et les modalités des fouilles seront légères et de dimension conforme. L'équipe du master plan s'est intéressé à rassembler d'abord l'information, il en ressort de cette étude: La perception de l'importance de la ville et de sa médina est très forte dans la culture algérienne; c'est en effets au nord de la rue Larbi Ben M'hidi, que la transformation du tissu urbain et du cadre; global des activités qui s'est déroulaient à assumer des aspects dramatiques; peu d'habitations et d'édifices publics relèvent d'une qualité architecturale intéressante qui pourrait faire l'objet de restauration architecturale dans le strict sens du terme; Nous n'avons pas d'éléments suffisants pour reconstruire la médina comme elle était; et même si nous les avons, nous devrions pénaliser une grande partie du tissu colonial» (master plan, 2003 :88). Evidement le centre (médina) de 1984 était différent de celui de 2002. Ce projet loin de rester comme un instrument méthodologique, à mettre entre les mains des artisans de la réhabilitation.

Le master plan propose une restructuration des espaces dégagés et une série de projets structurants destinés à encourager les fonctions touristiques et artisanales. Les données collectées constituent pour la partie algérienne selon l'équipe italienne une base de données pour « la rédaction des plans d'intervention ». Les propositions de nouvelle architecture et d'espace urbain peuvent être résumé en 13 nouvelles interventions, pour lesquelles ont suggère l'emploi des toponymes utilisés avant les effondrements⁸⁰.

D'une façon globale les interventions prévues par le master plan au sein du rocher sont (fig n° 46). La démolition d'une partie de la casbah, qui constituera par la suite une zone d'aménagement spécial, pour permettre une prospection archéologique, et sa reconstruction sur la base d'un concours international d'idées. Nous avons vu dans le chapitre renouvellement urbain à Constantine que la casbah était l'emplacement du capitole romain, de même qu'elle servi de résidence aux gouverneurs arabe ainsi qu'à l'implantation du pouvoir militaire français. Le master propose aussi la réhabilitation, consolidation et reconstruction ainsi que la restructuration des habitations endommagées en février 2005. Certaines parties sont proposées à la restauration architecturale. Sur le plan de la voirie le master plan propose le renforcement des deux rives du rocher par la création d'une passerelle reliant la rive droite avec la partie basse du souika ainsi que la création de parkings, espace vert et places sur certains endroits libérés suite aux démolitions.

⁸⁰ Place Mehafiel, Place du théâtre en plein air, Place Hellama, Place sidi Rached, Rampes Zaabane, Parking et jardin Krikri, Nouvelle Bab el Djabia, maison de la ville, Cul de sac des abeilles, Passerelles Sabri Abdellaziz, Parking et jardin rue Grand.

Figure n° 45 : L'aménagement de Souika dans le master plan



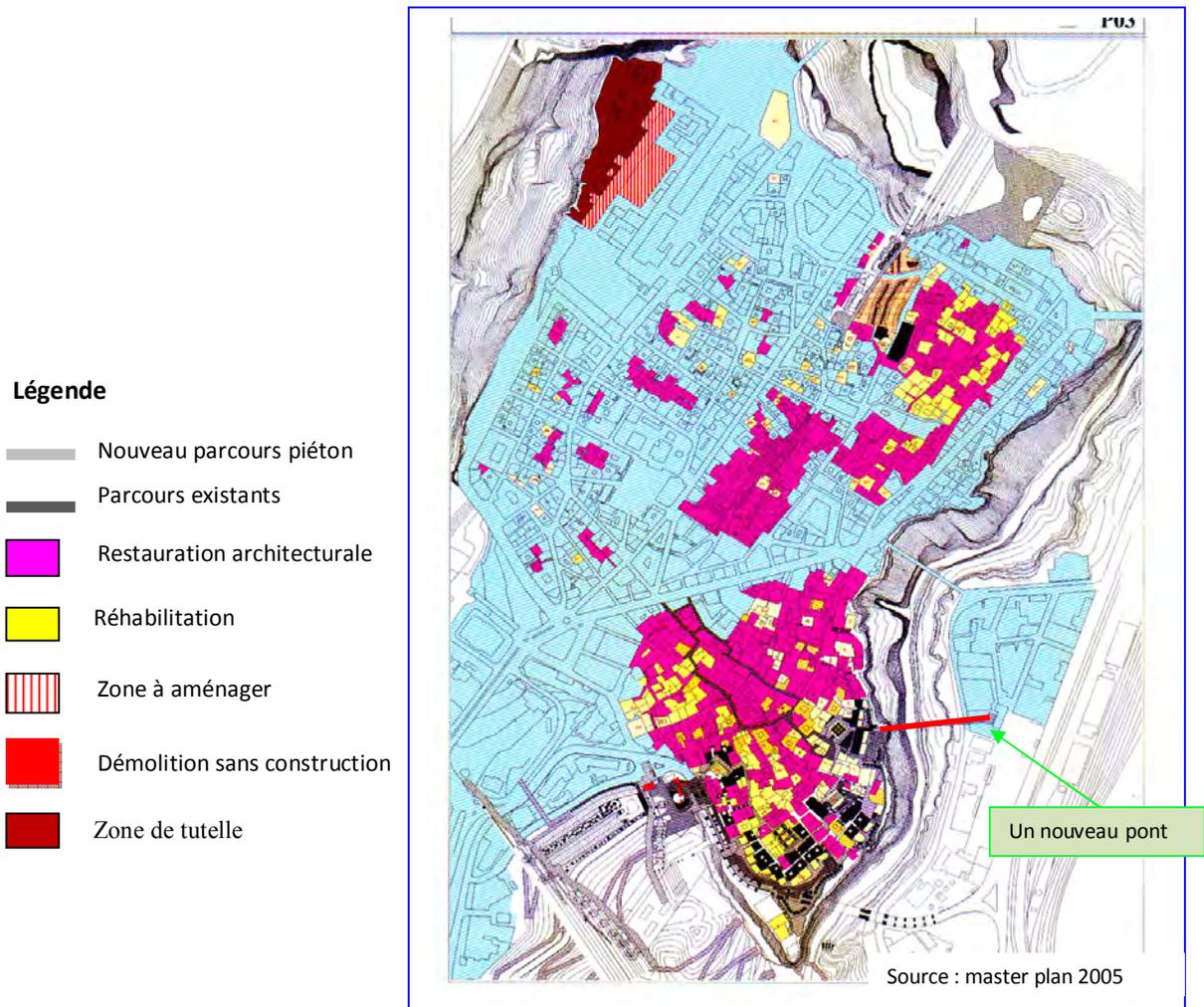
b. Le patrimoine constantinois selon le master plan :

Concernant le patrimoine constantinois, d'une manière générale, il y a un consensus sur les éléments recensés dans le cadre du master plan (fig n° 47). Il se trouve que ces mêmes éléments ont été présentés dans certains travaux de recherches sur la médina de Constantine. Ces éléments concernent l'ancienneté des axes, des places, des activités et la beauté des constructions. Cependant on s'interroge sur la fonction de centre ville, de sa permanence et de son évolution dans les considérations du master plan ?

c. Attitude des différents acteurs vis-à-vis ce projet

Le master plan constitue un autre exemple qui peut être soulevé dans ces circonstances ; il s'agit des disputes des divers partis concernant ce projet: Près de trois années après son lancement, l'étude commandée par le ministère de l'Habitat et suivie de près par l'université de Constantine a abouti à un ouvrage conçu comme un instrument méthodologique, à mettre entre les mains des artisans de la réhabilitation. Mais, loin de rester au niveau du recensement, le travail propose une

Figure n°46 : schéma des interventions prévues au sein du rocher par le master plan



restructuration des espaces dégagés et une série de projets structurants destinés à promouvoir les fonctions touristiques et artisanales. Cet aspect là n'a pas manqué de susciter la réaction des cadres du ministère de la Culture, qui ont rappelé que la vieille ville est classée patrimoine nationale et tout projet, doit être contenu dans le cadre du plan permanent de sauvegarde. Ces interventions ont soulevé la polémique entre partisans de la modernisation et ceux de la sauvegarde (le quotidien d'Oran. 6 décembre 2005). Le représentant du ministère de la Culture rappelle au sujet des propositions l'obligation de tenir compte du classement de la médina de Constantine en «zone protégée» pour denier au «Master plan» toute modernisation dégageant de l'impérative nécessité de conserver les vestiges de la Médina dans leur schéma originel et d'inscrire ce projet dans son plan de sauvegarde.

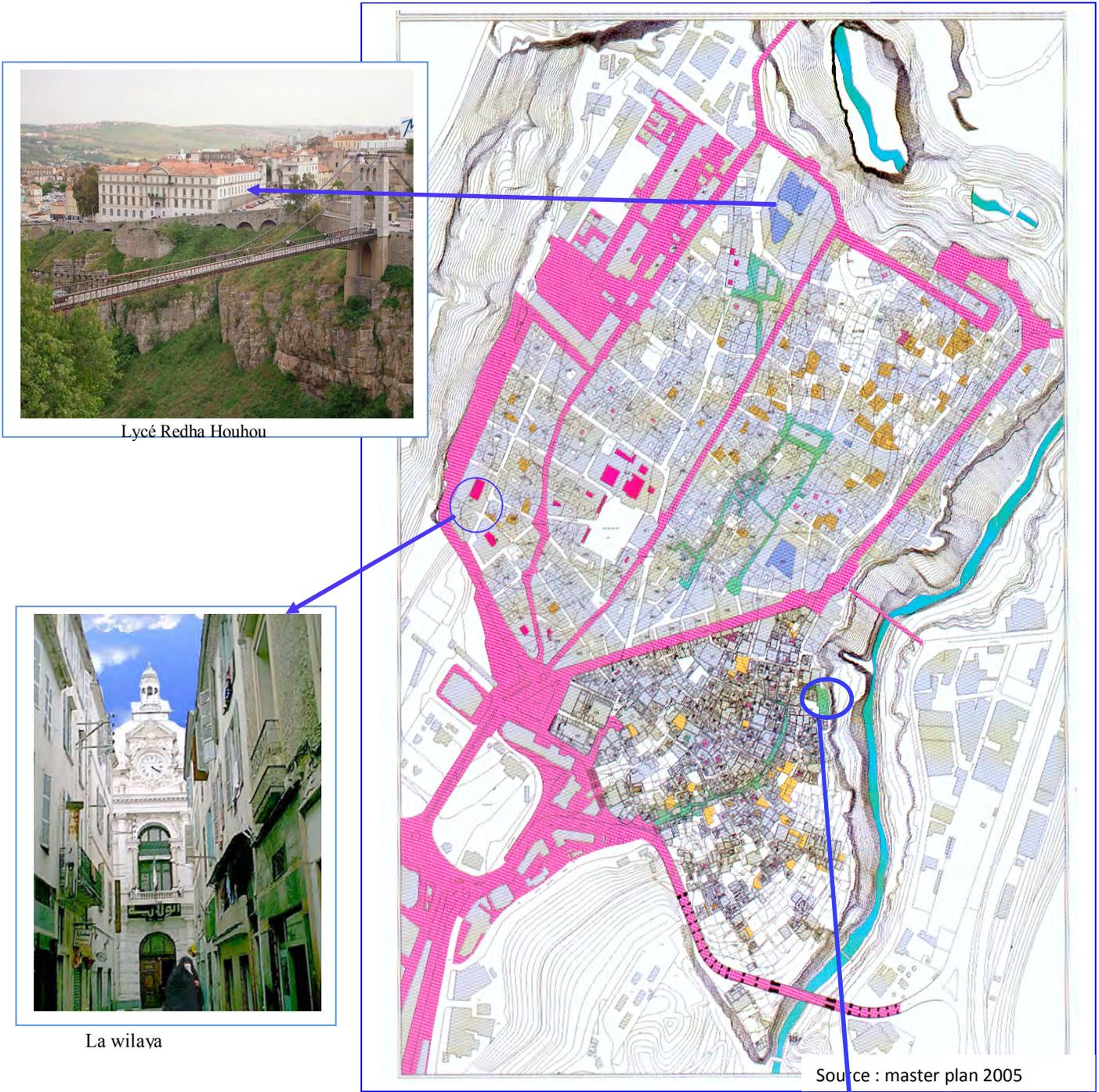
Le premier acteur de la ville a souhaité, qu'une réflexion soit menée de la part des acteurs du ministère de la culture pour connaître ses aspirations et formuler au plus vite leurs propositions et

ses suggestions relatives à l'aménagement futur du centre de la ville. Tout en essayant d'adapter le Master Plan et d'éviter ainsi les lenteurs qui risquent de casser l'élan gouvernemental et local. Parallèlement, certains responsables du secteur de l'urbanisme, penchent pour une solution au demeurant radicale : raser la vieille ville (le quotidien d'Oran, 6 décembre 2005). Par ailleurs, le ministre de l'Habitat soulignait que ce dossier est largement engagé depuis la visite du président de la République en Italie en 1999 en insistant que ce plan directeur de rénovation de la vieille ville de Constantine relève directement de la plus haute hiérarchie du pays. La presse algérienne explique que l'intérêt du ministère vis-à-vis ce projet « n'était autre que la concrétisation dans les meilleurs délais du Master plan » (la tribune, 2006).

Quant aux représentants de l'université, ils soulignent que ce « Master plan » est un processus qui doit être concrétisé, en rappelant l'étude de L'urbaco pour la rénovation de la vieille ville qui « a été inexplicablement mise sous le coude » selon l'expression de la presse. En précisant que le « Master plan » doit être engagé dans une phase concrète, reste, ajoutera-t-il, le côté archéologique et culturel qui sera confié plus tard au ministère de la Culture ; en soulignant qu'il ne faut pas donner l'occasion à certains de créer des blocages..., et que ce projet est une mission gouvernementale et pour cette raison, il faut être vigilant quant à la cohérence entre les études techniques et les instruments juridiques. Dans ce même ordre d'idée, « L'association des amis du musée ambitionne de préserver ce patrimoine historique de la ville pour en faire, à priori, un musée » (la tribune, 2006).

Si la réflexion concernant le centre historique de Constantine a suscité beaucoup de recherches, de projets, de débats surtout des controverses entre acteurs locaux et elle continue à le faire. D'autant plus qu'elle opposait dès le départ les acteurs qui favorisent la conservation de l'héritage historique qui le considèrent comme l'un des plus précieux repères de la ville des ponts et ceux qui veulent produire des changements dans l'espace afin donner une touche contemporaine à un patrimoine qui souffre énormément des empreintes du temps. De nos jours le débat concernant ce projet qui n'intéresse qu'une portion uniquement du rocher constantinois (la partie basse du souika) a dépassé de loin les acteurs locaux pour faire passionner les acteurs nationaux. Faisant l'objet depuis plus de trois années d'une polémique entre les tenants du modernisme et les défenseurs du patrimoine constantinois, la vieille ville va-t-elle enfin renaître de ses cendres à la faveur de la finalisation du « master plan » ou d'un autre projet?

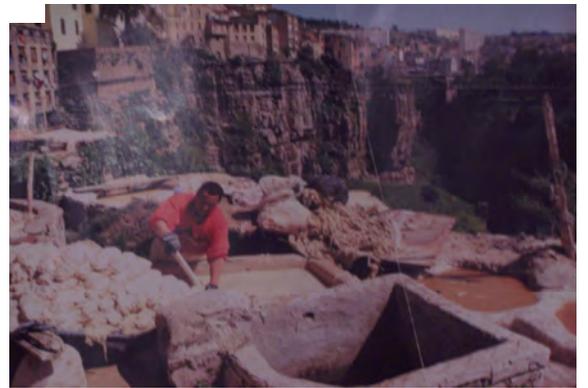
Figure n°47 : Le patrimoine constantinois selon le master plan



Lycée Redha Houhou



La wilaya



- Bâtiment menaçant de tomber en ruine
- Architectonique
- Architectural
- Activité
- Social historique

Source : master plan 2005

Pour atteindre cet objectif, la mobilisation de tous les acteurs de la société est indispensable. Une période de réflexion de deux années minimum est nécessaire pour aboutir à une stratégie planifiée sur le court, le moyen et le long terme. Cette démarche aurait eu le mérite d'aboutir à des recherches architecturales et urbanistiques modernes, inspirées du riche patrimoine de notre médina. Hélas, celles-ci n'ont pas été exploitées. Pourquoi a-t-on mis aux oubliettes l'étude de l'école de Versailles, ou encore le Master Plan des Italiens qui avait pour but la restauration et la mise en valeur de la médina ? Pourquoi ce joyau architectural de l'Antique Cirta est livré à lui-même et aux pillards de ses matériaux nobles ? Pourquoi les propriétaires des maisons ne sont pas protégés par la loi, face aux indus occupants ? Pourquoi la force et les moyens employés pour le Bardo n'ont pas été employés pour Souika ? S'interroge le président l'association de Défense du Vieux Rocher de Constantine (la tribune ,2006).

Existe-t-il alors une voie royale pour mettre Constantine à l'heure du siècle sans rien renier ni blesser sa mémoire ? Et cette voie doit-elle forcément porter les marques de l'urgence, se demande le président de l'Association des amis du vieux Rocher : «Que ce soit Souika ou d'autres sites, le sentiment est toujours le même d'un refus de se donner le temps et les moyens d'une action durable et crédible, associant architectes, historiens, plasticiens, experts qui garantissent la qualité de la restauration et on sait, partout ailleurs, que ce travail est toujours de longue haleine et qu'il demande du temps» Il cite, entre autres exemples, le cas de la restauration de l'emblématique «Djamaa El Kébir», la plus vieille mosquée de la cité construite aux confins du XIIème siècle. Les réserves de cette association sont par ailleurs confortées par l'animateur de l'Association des riverains de «Djamaa El Kébir», toujours en attente d'agrément, qui déplore, quant à lui, l'absence de concertation des pouvoirs publics et estime que «les travaux entrepris demeurent en-dessous de nos ambitions au regard de la valeur archéologique et historique de cet édifice considéré, à juste titre, parmi les plus anciens de la vieille ville de Constantine».

2.4 Le centre ville (Rocher): un secteur sauvegardé

Après un silence, la tentative de classement du Rocher réapparu : Le Conseil de gouvernement a, enfin, examiné et adopté deux (02) décrets exécutifs portant création et délimitation des secteurs sauvegardés du rocher de Constantine, présentés par la ministre de la Culture. Après deux années d'étude du dossier, la commission interministérielle chargée du classement du patrimoine a finalement reconduit la sauvegarde du centre-ville de la capitale de l'Est selon les critères soulignés dans la nouvelle loi de 1998 sur le patrimoine.

Le décret exécutif n°5-208 du 26 rabie ethani 1426 correspondant au 4 juin 2005 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine. Sur la base de ces Points présentés dans le rapport de la demande de création du secteur sauvegarde de la vieille ville de Constantine, le Décret exécutif n° 05-208 du 26 Rabie Ethani 1426 correspondant au 4 juin 2005 porte création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine. Vu le décret exécutif n° 03-324 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés ; Après avis de la commission nationale des biens culturels lors de sa réunion du 5 avril 2004 ;décrète en application des dispositions de l'article 42 de la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, susvisée, il est créé un secteur sauvegardé dans la ville de Constantine dénommé "vieille ville" (art 1).

2.4.1 Délimitation du secteur sauvegardé (fig n° 48):

Le secteur sauvegardé de "la vieille ville de Constantine" est délimité, conformément au plan annexé à l'original du présent décret, comme suit (art 2):

- ⊗ Au nord, nord-est et est : les gorges du Rummel ;
- ⊗ Au nord-ouest et ouest : escarpements rocheux ;
- ⊗ Au sud-ouest: centre culturel M Laïd el khalifa situé à la Place du 1^{er} Novembre 1954 ;
- ⊗ Au sud : quartier Bardo.

Pour le responsable de la circonscription archéologique, «le décret exécutif, développant l'article 45 de la loi 98/04 relative à la sauvegarde et à la mise en valeur de la vieille ville, est surtout un outil juridique, où les responsabilités sont partagées entre les différentes parties à qui incombent la protection et la mise en valeur du rocher, afin d'arriver à une meilleure gestion». La création des secteurs sauvegardés du rocher de Constantine et de la vallée de Oued-M'zab qui viennent s'ajouter au secteur sauvegardé de la Casbah déjà créé, s'inscrit dans le cadre des actions de préservation et de valorisation du patrimoine national culturel et historique engagées par le gouvernement dans le cadre des objectifs qu'il s'est fixé dans le domaine. La création et la délimitation des secteurs sauvegardés permettront, d'établir les plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur de ces sites du patrimoine national. Cette nouvelle mesure amènera-t-elle une solution pour un centre disputé ? Sera-t-elle une nouvelle source qui va accentuer la spéculation foncière et immobilière qui règne déjà dans le centre ville ?

2.4.2 Le processus de patrimonialisation du Rocher de Constantine

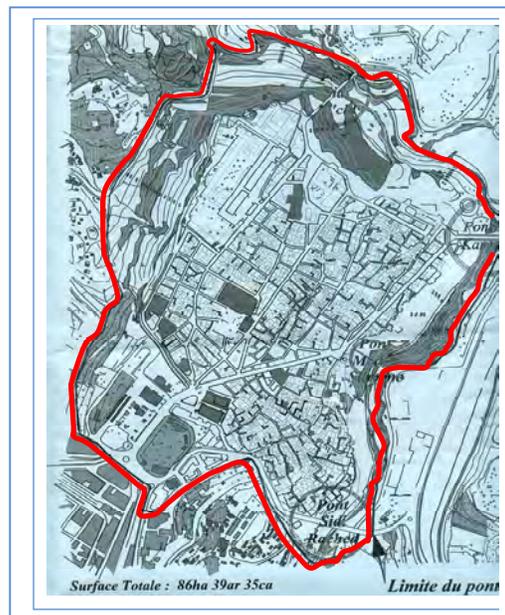
Comment est présenté le Rocher dans le dossier de création du secteur sauvegardé ?

La consultation du rapport de la demande de création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine établi par la cellule de réhabilitation et de sauvegarde de la vieille de Constantine en 2003, nous permet de souligner les points suivants:

a. La délimitation du patrimoine dans l'espace

En premier lieu, nous soulignons un point aussi important, il s'agit de la délimitation du secteur sauvegardé qui révèle la limitation du patrimoine urbain à cet espace seulement ; comme le soulignent JP. Babelon et A. Chastel concernant la définition restreinte donnée à notre patrimoine que généralement elle restreinte à ce qui reste du passé ottoman (JP. Babelon et A. Chastel ,1994 :11). En effets, le Rocher de Constantine est considéré dans la majorité des documents relatifs à l'aménagement de l'agglomération et dans l'ensemble des réflexions comme le seul élément reflétant l'histoire de la ville et de la société qui mérite d'être classé uniquement en tant que patrimoine sans tenir compte de sa réalité pragmatique. Cette délimitation du secteur sauvegardé soulève un caractère crucial pour le patrimoine constantinois qui est son incomplète représentation de la part de l'ensemble des acteurs, ce qui donne naissance à une fragmentation dans l'espace, dans les objectifs, dans les décisions et dans la perception du patrimoine et du centre ville par les différents organismes et par la société civile.

Figure n°48 : délimitation du secteur sauvegardé



Source : cellule de réhabilitation

b. Le site physique du Rocher :

Le site de la ville de Constantine est toujours présenté par rapport à sa beauté et à ses spécificités. « Quant à son site, il reste la particularité la plus extraordinaire que puisse avoir une ville. C'est surtout à son site que doit sa grandeur suprême et sa prospérité, ne l'a-t-on pas souvent qualifié de « ville majestueuse ? » (Cellule, 2003 :3).

c. L'histoire :

« L'histoire d'une ville a son impact particulier dans la configuration de son cadre bâti. L'ensemble des contraintes liées aux particularités du site, constituent son caché voire son identité » (cellule, 2003 :5). On a souligné les différentes civilisations qui ont passées par Constantine notamment les romains, les vandales, les byzantins, les musulmans, les ottomans et les français ou « le rocher s'est réduit peu à peu n'être plus qu'un noyau autour duquel les faubourgs constituèrent autant de satellites » selon ce même rapport. Dans ce dernier on souligne certains vestiges qui persistent jusqu'à présent et qui constituent des éléments intéressants dans le patrimoine constantinois (cellule, 2003 :16).

d. les monuments historiques⁸¹ :

Par ailleurs, la consultation de la figure n°49 nous renseigne sur la perception du patrimoine constantinois par les acteurs de l'urbanisme qui se résume en un ensemble de monuments représentant trois civilisations (arabe, ottomane et française). En termes de valeurs produites par ce processus patrimonial nous constatons que c'est la valeur esthétique et historique qui domine. L'édifice évocateur de grandeur, de puissance, de beauté, de prestige et devient un agent d'embellissement des villes, permettant d'affirmer les grands desseins publics est choisi et incorporé dans la sphère du patrimoine constantinois.

e. Le Rocher de Constantine, témoin de l'architecture antérieure

Nous présentons les motifs tel qu'ils sont présentés dans le rapport de la demande de création du secteur sauvegarde de la vieille ville de Constantine (cellule, 2003 :16):

- ⊖ La vieille ville de Constantine présente un chef-d'œuvre du génie créateur de l'homme à travers toutes les civilisations qu'elle a connues et exerce une influence considérable au développement de l'architecture, des arts, de la planification des villes et de la création des paysages.

⁸¹ Pour plus d'information sur les monuments classés dans la ville de Constantine 1900 à 2010 nous renvoyons le lecteur à l'annexe n°6.

Figure n°49 : le patrimoine selon les acteurs de l'urbanisme



Source: Cellule de la vieille ville CONSTANTINE

LEGENDE

<p> <i>Limite du secteur</i></p> <p> <i>Monuments</i></p> <p> <i>Espaces verts</i></p> <p> <i>Gorges</i></p>	<p>Monuments</p> <p>1 -La grande mosqué</p> <p>2 -Mosque hacen Bey</p> <p>3 -Mosquée sidi kateni</p> <p>4 -Madressa kettenia</p> <p>5 -Mosquée sidi lakhder</p> <p>6 -Institut Benbadis</p> <p>7 -Palais du Bey</p> <p>8 -Le marché</p> <p>9 -Banque d'Algérie</p> <p>10 -Banque B.N.A</p> <p>11 -Palai de justice</p> <p>12 -A.P.C</p> <p>13 -APW</p> <p>14 -Hotel Cirta</p> <p>15 -Théâtre</p> <p>16 -Zaouia Sidi kamouche</p> <p>17 -Zaouia Ben abderrahmen</p> <p>18 -Zaouia Etidjania Eloulia</p> <p>19 -Zaouia Etidjania Esoufla</p> <p>20 -Zaouia Aissaouia</p> <p>21 -zaouia Saida Hafsa</p> <p>22 -Mosque Sidi Abdel- Moumene</p> <p>23 -Mosque Sidi Afene</p> <p>24 -Zaouiat Sidi Rached</p> <p>25 -Zaouiat Sidi Brahim Benmaiza</p>
--	---

- ⊖ C'est une symbiose particulièrement importante de caractères culturels et naturels qui constituent des valeurs intrinsèques exceptionnelles cependant menacées par l'action de l'homme qui volontairement ou involontairement la mutile.
- ⊖ Elle présente un exemple remarquable d'un type de construction d'ensembles d'architecture illustrant des périodes significatives de l'histoire de l'humanité. L'organisation des espaces de la vieille ville, sa structure, les formes qu'elle présente, les matériaux en usage sont autant de détails qui renseignent sur la suite des civilisations qui s'y sont succédé.
- ⊖ Le vieux centre urbain, et sous l'effet des mutations socio-économiques et culturelles malgré la fragilité du tissu urbain bouleversé par des interventions incontrôlées est appelé à se développer dans son cadre restreint délimité par son site découpé du reste de la ville
- ⊖ Elle est enfin, associée à la casbah d'Alger, de Tlemcen et Oran ; l'un des derniers témoins typiques de la civilisation turque sur la rive sud de la méditerranée et d'une culture arabo musulmane injectée par l'apport ottoman qui sera affecté par une évolution anarchique ayant engendré des mutations très profondes dans l'organisation des espaces et des structures caractéristiques de l'ensemble

f. L'activité :

- ⊖ « Vu la concentration des services et des commerces dans le Rocher, et du fait qu'il soit une zone d'activité artisanale et commerciale dynamique et diversifiée, nous constatons un taux de chômage relativement faible (9.18/100) par rapport à l'agglomération (14/100) et à la moyenne urbaine nationale (18/100). Ainsi, les statistiques révèlent qu'une personne travaille pour trois, qu'il y'a un nombre élevé de personnes en âge actif (15-64) et une participation large de la femme » (cellule, 2003 :16).

g. L'état du bâti :

- ⊖ Les constructions souffrent du vieillissement de leurs structures, du manque d'entretien et abus de l'eau, de la rotation de l'occupation, du changement des propriétaires et par conséquent délaissement du construit. Cette situation est aggravée par l'exiguïté des logements, les conditions difficiles à l'intérieur des constructions promiscuité et le malaise causé par l'inadaptation de la maison traditionnelle au mode de vie. Ainsi on note :

356 soit 25% de maisons en bon état

812 soit 57% de maisons en état moyen.

257 soit 18% de maison en mauvais état

124 soit 28% de maison en ruines

Soit un total de 1425 maisons.

Les maisons traditionnelles « Dar Arab » selon l'expression utilisée dans cette étude datent de 1837 et comptent pour 57% des maisons. On les trouve à Souika, Rahbat Essuf, Sidi Eidi El Djelis et Rabain Echerif⁸².

2.5 Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé

La mission étude pour l'élaboration du plan de sauvegarde de la vieille ville de Constantine qui comprend les trois phases, diagnostic et en cas de besoin des mesures d'urgence, analyse historique et typologique et avant projet du PPSMVSS, et rédaction finale du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés : est telle que définie dans l'article 14 du chapitre 03 du décret exécutif N° 03-324 du 05/10/2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) et comprendra :

2.5.1 Rapport de présentation :

Il met en évidence de l'état actuel des valeurs architecturales, urbaines et sociales pour lesquelles est établi le secteur sauvegardé et énonce les mesures arrêtées pour sa conservation et sa mise en valeur, il fait également apparaître, outre ses références au PDAU, lorsqu'il existe, les aspects synthétisés suivants :

L'état de conservation du bâti

L'état et le tracé des réseaux de voirie, d'alimentation en eau potable et d'irrigation ; d'évacuation des eaux pluviales et usées.

L'évacuation et éventuellement, l'élimination des déchets solides.

Le cadre démographique et socio-économique.

Les activités économiques et les équipements ;

La nature juridique des biens immobiliers et perspectives démographiques et socio-économiques ainsi que les programmes d'équipements publics envisagés.

2.5.2 Le règlement :

Il qui fixe les règles générales d'utilisation des sols et les servitudes, ainsi que l'opération envisagées dans le cadre de la mise en valeur telles que précisées à L'article 2 du décret exécutif

⁸² Voir localisation de ces quartiers sur le plan du rocher, annexe n° 7.

N° 03 – 324 des 05/10/2003 portant modalités d'Établissement Du plan permanent de Sauvegarde et de Mise en valeur des Secteur Sauvegardés (PPSMVSS) le règlement doit inclure également, selon le cas, les dispositions de l'alinéa 1^{er} de l'article 18 du décret exécutif n° 91 – 178 du 28 mai 1991, susvisé.

2.5.3 Objectif de l'étude

L'objet et le contenu du PPSMVSS sont définis par le décret exécutif N° 03-324 du 05-10-2003 portant modalités d'établissement du Plan Permanent de Sauvegarde et de mise en valeur des secteurs Sauvegardés le PPSMVSS. Ce dernier fixe pour les ensembles immobiliers urbains ou ruraux érigés en secteurs sauvegardés les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols qui doivent comporter l'indication des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition modification ou dont la démolition ou des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition modification ou dont la démolition ou la modification seraient imposées. Il fixe également les conditions architecturales selon lesquelles est assurée la conservation des immeubles et du cadre urbain. De même il édicte les mesures particulières de protection, notamment celles relatives aux biens culturels immobiliers, inscrits sur l'inventaire supplémentaire, en instance de classement ou classées, situées dans le secteur.

Pour la bonne marche de l'étude, une commission sera constituée pour l'évaluation du délai et du rapport se rapportant à la nature des interventions est qui sera composée des représentants :

- Direction de la culture
- Direction de l'urbanisme et la construction (D.U.C)
- Direction de l'équipement et de logement (D.L.E.P)
- Assemblée populaire de la Wilaya (APW)
- Assemblée populaire communale (A.P.C)
- Université Mentouri de Constantine
- Direction des travaux publics, de l'hydraulique, de la sonalgaz et de l'environnement.

2.5.4 La problématique posée par le bureau d'étude:

Le problème posé s'intéresse surtout à la dégradation de la vieille ville de Constantine, qui a atteint selon cette étude son paroxysme, (démolitions, abandons, transformations capillaires, assainissement défectueux,). « Malgré son classement au niveau national, malgré la prise en charge des aspects sociaux liés au relogement, ce site continu à subir des dégradations de son

bâti mineur et de ses réseaux divers. [] Il continue d'être le réceptacle de population démunie qui utilise ce passage pour accéder au logement. La majorité des habitants du bâti traditionnel sont, soit des locataires, soit des indus occupants. Vu que la majorité des biens sont privés, les propriétaires, dans la plupart des cas, n'habitent pas les lieux... [] L'état actuel du Vieux Rocher n'est plus conforme à la vie du XXIème siècle. Il pose des problèmes d'usage selon le standing auquel la société constantinoise aspire. Par ailleurs, le nombre de vides résultant de la disparition de nombreuses bâtisses gagne de jour en jour les parties du Rocher les plus anciennes. Les décombres des maisons effondrées sont transformés en décharges ou dépotoirs» (PPSMVSS,2009).

Cette étude se fixe comme finalité d'apporter des solutions à un centre historique qui vit une situation particulière par sa polarité administrative encombrante, par son réseau de desserte en mauvais état, par le délabrement inquiétant de son cadre bâti et par la détérioration de son site naturel (le ravin et les gorges du Rhumel). La réussite d'un projet de sauvegarde et de mise en valeur, consacré au Rocher de Constantine, dépend des avantages que celui-ci aura tiré des conditions qualitatives de la cité historique et des choix, souvent contradictoires, pour lesquels l'ensemble de la ville retrouve son équilibre fonctionnel et morphologique. Le souci majeur demeure la mise en valeur du patrimoine bâti traditionnel du Rocher de Constantine (PPSMVSS, 2009).

L'objectif est donc « de fournir des éléments d'orientation pouvant guider la construction d'une méthodologie d'approche soucieuse aussi bien de la conservation du bâti ancien que de sa réhabilitation et sa requalification au sein de la ville entière. Et ceci, aussi bien, du point de vue physique, social et économique. D'une part assurer un développement intrinsèque du patrimoine urbain traditionnel, et d'autre part, de créer des rapports entre ce dernier et la ville contemporaine. De préserver, et mettre en évidence, les valeurs historiques et archéologiques, et des valeurs paysagères et naturelles de son site. De faire de ce plan de sauvegarde un outil de gestion, plus qu'un outil de protection, afin que le centre historique dans sa globalité et sa diversité puisse contribuer efficacement et d'une manière durable dans le processus de développement que la ville connaît actuellement et s'inscrire dans les projets de sa métropolisation prochaine ».

Cette étude se base sur une démarche concertée, qui intègre, évidemment, tous les acteurs socio-économiques, (opérateurs publics et privés; les décideurs; les autorités publiques, les

propriétaires, les investisseurs, les bureaux d'études, les entrepreneurs, les associations etc.). Elle intègre le secteur sauvegardé dans la nouvelle vision de la métropolisation et la modernisation de la ville de Constantine tout en partant d'une analyse et d'une lecture qui met en exergue, ses Valeurs, ses spécificités ainsi que ses problèmes. Une démarche qui intègre une méthodologie d'approche scientifique, basée sur la lecture et l'analyse du tissu urbain. Elle prend en charge non seulement le patrimoine bâti, mais également le rocher en tant que site naturel et historique à préserver et mettre en valeur. L'étude lancée en 2008, est menée sous la direction de la wilaya de Constantine et suivie par un comité mixte mis sur place dès le lancement de l'étude, celui-ci est composé de secteurs Suivants : Ministère de la culture, Ministère de l'habitat, Ministère de l'intérieur et des collectivités locales et ce à travers des représentants, ainsi que les directions décentralisées de la wilaya.

Sa fonctionnalité en rapport avec l'ensemble urbain dont il est un pôle remarquable. Son influence s'étend même au-delà des limites urbaines de l'actuelle ville de Constantine. Il représente une véritable plaque tournante de transit, de rencontre et d'échange. Cette position favorite est confirmée par la présence à son niveau de toutes les grandes centrales administratives à vocation locales et régionales, par l'importance et la diversité des possibilités de prestation de service, par une activité commerciale intense tant dans le gros que dans le détail ou encore par l'importance des implantations culturelles et éducatives.

Concernant le projet de réhabilitation de la rue Mellah Slimane, le bureau d'étude qui a la charge de l'élaboration du PPSMVSS, considère le projet qui a été lancé avant le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la vieille ville de Constantine, comme une sorte de mise en œuvre du PPSMVSS sur le terrain et met à la disposition de ce dernier une banque de données considérables à exploiter dans les trois phases de l'étude, notamment par rapport à:

- L'évolution et les transformations de la maison traditionnelle
- Les matériaux de construction
- Les différents systèmes constructifs du vieux bâti
- La disponibilité ou le cas échéant la formation de la main d'œuvre qualifiée
- Le mécanisme de prise en charge sur le terrain: gestion administrative, problèmes liés au foncier, réceptivité de la population locale...

2.6 L'examen du rapport de présentation

L'examen de ce rapport nous permet de souligner certains points :

2.6.1 Une problématique incomplète

Concernant les éléments pris dans le processus de patrimonialisation de Constantine nous remarquons que le centre ville ou le patrimoine de Constantine n'a jamais été pris selon ces vraies dimensions ce qui nous confirme notre hypothèse sur l'avancement de problématique non conforme avec la réalité ou de problématiques fragmentées dans tous les projets et études. On a toujours négligé des dimensions très importantes qui sont la base d'une problématique réelle notamment :

- ⊗ Le rôle de centre ville,
- ⊗ La situation du centre ville dans l'ensemble urbain,
- ⊗ L'évolution dans l'espace du centre,
- ⊗ La capacité d'adaptation de renouvellement morphologique de cet espace à travers l'histoire,
- ⊗ La permanence en tant qu'espace fonctionnel et de commandement sur son site initial...

Dans ce rapport le Rocher constantinois est présenté comme « une zone d'activité artisanale et commerciale dynamique et diversifiée » (PPSMVSS, 2009), alors qu'en réalité ce dernier est un centre ville par excellence, il n'a jamais été seulement une zone de concentration artisanale et commerciale. L'artisanat dans la médina Constantine est destinée à la consommation et présente un taux très faible par rapport à la casbah d'Alger ou la médina de Tunis (R Bouadam, 2002).

Il est évident que le centre ville de Constantine n'est pas un centre commun, mais il concrétise la ville à un moment donné de son histoire, le centre ville et l'espace patrimonial en même temps, il présente la zone la plus anciennement urbanisée de Constantine. Il présente une complexité dans la signification, l'espace et le rôle. Il se distingue du reste du territoire par le regroupement des activités tertiaires, d'équipements collectifs publics ou privés, et par la coexistence entre des fonctions urbaines multiples. Nous remarquons toujours l'absence de la dimension fonctionnelle du rocher dans les propositions, par contre dans les constats on mentionne son rôle de centre mais on n'introduit pas cette dimension dans les projets. Ce qui signifie que jusqu'à présent le

processus n'a pas produit toutes les valeurs de cet espace tel que la valeur d'usage et la valeur économique.

Un autre point mérite d'être souligné, concernant la maison : si on se réfère au rapport de la demande de création du secteur sauvegarde de la vieille ville de Constantine qui en soulignant les causes de dégradation du bâti mentionne que: « l'inadaptation de la maison traditionnelle au mode de vie » fait partie des causes, on comprend alors que l'organisation de l'espace de la maison arabe ne répond plus au mode de vie actuel. Ceci est confirmé également dans le PPSMVSS qui avance que « l'état actuel du Vieux Rocher n'est plus conforme à la vie du XXIème siècle. Il pose des problèmes d'usage selon le standing auquel la société constantinoise aspire » (PPSMVSS ,2009).

Ces remarques respectives soulignées nous incitent à nous demander, pourquoi alors nous cherchons à préserver cette structure et toutes ces constructions dans l'espace du rocher si nous jugeons qu'ils ne sont plus conformes aux exigences de la vie actuelle, juste pour les regarder ? Il serait plus logique de réfléchir à une autre opération au lieu de se pencher uniquement sur le classement de l'ensemble?

Nous insistons également sur la prise en considération des spécificités des lieux dans n'importe quel projet et d'éviter la similarité dans les études, les hypothèses et les propositions, car quand on aborde chaque terrain comme un cas particulier on peut arriver à solutionner ses problèmes. Néanmoins quand on considère le rocher de Constantine qui est le centre ville depuis très longtemps comme la casbah d'Alger qui est devenu un quartier d'habitation dans sa globalité, comme celui de Ghardaïa ville ou noyau qui peut être intéressant par son urbanisme et son architecture ou bien par rapport à certaines médinas tunisiennes et marocaines qui ont conservé leurs tissus urbains⁸³, cela va conduire à la standardisation du patrimoine Magrébin.

2.6.2 La spatialisation du patrimoine: une fragmentation dans l'espace

En ne se basant dans nos réflexions que sur les valeurs mémoriale, (valeur historique et d'ancienneté) esthétique et artistique, nous limitons l'espace patrimonial au Rocher d'une part, d'autre part au sein même du rocher une fragmentation spatiale du patrimoine commence apparaître.

⁸³ Cette conservation est employée actuellement à des besoins touristiques.

L'exemplarité de cette fragmentation débute à se percevoir au sein du rocher lui-même dans certaines réflexions engagées par quelques responsables locaux notamment ceux de la culture considèrent la partie basse du rocher est la partie la plus riche et la plus ancienne : Souika l'espace qui reflète le plus l'histoire de Constantine en disant que : « C'est la partie la plus basse qui est la plus intéressante....Souika est en fait un mélange d'architectures : numide, romaine, arabo-musulmane, ottoman... » (Le matin ,2001).

Ceci nous pousse à soulever les questions suivantes :

Est ce qu'on ne repère pas les traces de l'ensemble de ces civilisations que dans la partie basse du rocher (Souika) ? Qu'en est-il de la casbah, et de la place du palais ; forum, lieux de pouvoirs et de place publique ? La casbah qui a toujours servi comme espace de commandement du temple romain à la résidence royale de la période arabe au quartier militaire de la période française (R Bouadam ,2009). A ces deux quartiers d'autres endroits dans le rocher constituent des espaces trop chargés d'histoire notamment le cœur de la ville arabe qui présente aujourd'hui une concentration très importante d'activités commerciale. Nous pensons que cette orientation historique est fondée sur la maintenance du tissu urbain de cette partie intacte, parce que souika n'a pas connu de mutations urbaines à l'époque Française. Cette fragmentation dans la définition spatiale du patrimoine constantinois au sein même du rocher peut être très périlleuse pour son devenir.

On s'interroge sur l'attitude de la majorité des acteurs, concernant la notion de patrimoine bâti qui est désignée dans les différentes réflexions et politique patrimoniale algérienne sous un seul angle de vision et une seule dimension, et d'une manière identique qu'il soit au nord, au sud, ou qu'il soit à caractère résidentiel et artisanal (casbah d'Alger), touristique (la vallée du M'Zab), ou même assumant le rôle de centre ville comme le cas de Constantine. Un autre exemple sur cette vision fragmenté ou diversifié du patrimoine constantinois qui mérite d'être mentionné, il s'agit d'un secteur sauvegardé englobant le rocher jusqu'à saint Jeant proposé par la direction du tourisme : La médina chemin touristique: zone d'expansion touristique (ZET), délimité au Nord, Au Sud et l'Est par Oued Rhumel, à l'Ouest une partie de l'agglomération de Constantine. Ce site présente selon cette direction d'importantes potentialités touristiques, un site d'une particularité exceptionnel naturel avec l'aspect culturel et historique (direction du tourisme).

Conclusion :

Un processus de patrimonialisation loin de toutes les réalités du centre ville

De cette analyse, il convient de préciser deux points par rapport à la situation constantinoise. D'une part; le patrimoine de Constantine n'est pas encore complètement mis à jours, il ne s'identifié pas suivant ses propres valeurs. D'autre part la volonté de préserver notre patrimoine historique s'est toujours exprimée à travers les programmes de classement ou d'opérations identiques loin de toutes ses réalités.

Malgré le constat fait dans différents rapport et recherches sur la particularité du patrimoine et l'incompatibilité de l'espace à la vie actuelle, les propositions d'interventions à travers la politique patrimoniale ne diffèrent en rien des opérations proposées pour tout centre historique. Nous avons constaté dans ce processus de patrimonialisation que la dimension fonctionnelle est absente ou détournée de sa réalité. On ne considère dans ce dernier que les éléments similaires aux autres centres historiques tels que l'ancienneté, la particularité de l'architecture et de l'urbanisme ainsi que les activités artisanales.

Par contre ceux qui singularisent le patrimoine constantinois à savoir son rôle de centre ville, la permanence du centre et de l'urbanisation sur le site et l'aspect de renouvellement morphologique ne sont pas déterminés et pris dans ce processus. Il convient de souligner qu'il n'est pas possible de traiter de façon similaire le problème des centres historiques et des politiques d'intervention les plus convenables. Nous soulignons qu'autrefois chaque génération remaniait le patrimoine avec une grande liberté d'esprit. De nos jours, notre culture se résume à figer (muséifier) l'espace historique. On s'interroge par conséquent sur les implications de la patrimonialisation du centre ville de Constantine : on ignorant un ensemble de réalité dans ce processus ne va-il pas, stérilisé la vitalité et la dynamique de cet espace ? À la longue, ce processus ne débouchera t-il pas sur un espace musée ?

Dans le cadre de la loi patrimoniale de 1998, le rocher de Constantine est érigé en secteur sauvegardé, l'élaboration du plan permanent est en cour. Si on veut par ce classement transmettre fidèlement aux futures générations la mémoire d'une ville ayant marqué plus de 3000 ans de l'histoire de l'humanité. Des questions méritent d'être soulevées et réfléchies par les chercheurs dans différentes disciplines sur ce qui a marqué réellement la ville de Constantine durant ces millénaires d'années?

CHAPITRE III:

Le renouvellement spontané, le laissé faire et ses conséquences

Si la croissance urbaine externe est un phénomène aujourd'hui maîtrisé grâce aux différentes lois, documents et outils de l'urbanisme: il n'en est pas de même de la croissance urbaine interne. Cette croissance qui modifie considérablement le paysage physique de la ville et de ses quartiers en favorisant la redistribution des populations, l'implantation et la mutation d'activités et d'équipements.

L'absence d'un plan qui réfléchit l'organisation et le développement du centre ville de Constantine, fait que l'espace de ce dernier se renouvelle d'une manière spontanée. Ce renouvellement se fait sous forme de "projets ponctuels, des mutations spatiales et fonctionnelles sans établissement d'un plan préalable. De même, que ce laissé faire favorise la dégradation du cadre bâti.

Depuis quelques années, Constantine fait l'objet d'une attention particulière, de la part du pouvoir public qui s'est engagé à sa réhabilitation au rang de métropole moderne. Des moyens financiers conséquents ont été dégagés pour son développement. Une multitude de projets, réflexions et débats viennent en complément d'une autre batterie de mesures et de réalisations qui se veut de restituer son rayonnement.

Néanmoins, devant chaque tentative d'intervention jugée par différents acteurs, une polémique s'installe, un ensemble de débats s'instaure (accord et désaccord), des interrogations, des avis de chercheurs, de professionnels et de la société civile sont exprimés. Par ailleurs, si nous évoquons la participation de la société civile exprimée dans la presse c'est parce que aujourd'hui la parole de cette dernière a un apport important sur les décisions prises.

Dans ce chapitre, nous essayerons d'examiner l'attitude des différents acteurs de la ville vis à vis de ces projets et de mettre l'accent sur les conséquences de l'absence d'un plan ou d'un projet dans le centre ville de Constantine. Pour élucider ces réactions, il suffit de faire une lecture de certains comptes rendus, débats et déclarations de certains acteurs locaux et nationaux à travers la presse Algérienne et quelques entretiens établis avec certains acteurs de la ville.

1. le renouvellement spontané

Le centre entre la mémoire urbaine et les exigences de la vie actuelle

Ce phénomène urbain qu'on a qualifié d'un renouvellement spatial et fonctionnel spontané mérite une attention particulière, il s'agit d'un développement spontané des fonctions économiques aux alentours du centre historique et l'injection d'équipements structurant de l'espace et de l'agglomération (administratifs, culturels et commerciaux) dans l'ensemble du tissu qui entoure le rocher par des décisions isolées sans aucune stratégie claire d'aménagement du centre ville dans sa globalité. L'intérêt et les débats sur le centre ne portaient alors que sur les projets ponctuels (isolés) émanant des décisions politiques.

Par ailleurs nous rappelons que le renouvellement spontané se caractérise par une action qui n'est pas concentrée est d'initiative privée car ce ne sont pas les pouvoirs publics qui en sont à l'origine. Dans notre cas au delà de ces actions nous entendons par renouvellement spontané aussi toute mutation spatiale ou fonctionnelle et même nouvelle construction qui ne fait pas partie d'un plan global réfléchi pour un aménagement du centre ville.

1.1 Les projets ponctuels

Dans la dynamique de développement engagée dans la wilaya de Constantine, la ville a bénéficié de projets de grande envergure nouvellement lancés et d'intenses programmes de réhabilitation qui visent à améliorer le cadre de vie des habitants. Des actions sont lancées en matière de réhabilitation, d'assainissement et d'embellissement à travers tous les quartiers de la ville avec le concours des directions techniques de l'exécutif de wilaya. À l'heure actuel, la ville devient un chantier de grand controverses d'une rare ampleur des dites dispositions notamment avec les grands aménagements qui y sont projetés dans le centre ville particulièrement la réalisation d'un tramway, projet de réhabilitation (master plan), d'hôtels, de viaducs, de ponts, d'un téléphérique.

1.1.1 Le projet de tramway de Constantine :

Le tramway « est une voie de fer tracée sur la voirie urbaine, avec des rails à gorge et, par extension, des véhicules circulent, isolément ou regroupés en ram, sur cette voie. Ce moyen de transport a d'abord été utilisé aux Etats-Unis (dés 1832à new york). Introduit en France, après 1850. La traction à vapeur fut utilisée à la fin du xix siècle, puis la traction électrique

au début du xx siècle. Le tramway moderne ainsi conçu, se développe à nouveau dans les villes moyennes. Ce dernier est un mode de transport en commun très bien adapté aux villes moyennes, ses nuisances sont faibles, sa régularité est élevée et sa consommation d'espace est réduite. (Choay, Merlin, 2000 :835).

Parmi les projets lancés en 2007 à Constantine, le tramway, au regard de son impact dans une ville étouffée par la circulation automobile et la pollution, est l'une des réalisations les plus attendues par les habitants du "Vieux rocher". Ce tramway, qui devrait être mis en service en 2010, permettra de changer la perception des transports urbains dans la capitale de l'Est algérien et contribuera à reconfigurer l'image d'une ville engorgée et dont les habitants éprouvent de plus en plus de mal à s'accommoder des moyens de transport mis à leur disposition. La première ligne de 9 kilomètres sera étendue dans une seconde étape à 22 kilomètres pour relier la cité Zouaghi jusqu'au terminus prévu à la place des Martyrs, au centre ville de l'antique Cirta.

L'ouvrage, est jugé «impératif» pour surmonter les obstacles naturels dans à un relief accidenté et restrictif de l'expansion de la ville et améliorer la desserte d'une zone de grande densité urbaine, comme Constantine, qui dispose d'un nombre important d'infrastructures destiné à une population très large. Cette géographie qui caractérise la ville de Constantine engendre de forte contraintes sur les possibilités de déplacements avec des points de passage d'une rive à l'autre du Rhumel rares et donc saturés, et un réseau de voirie sous dimensionné dans le centre ville.

Les prévisions indiquent une capacité de 160 mille usagers quotidiennement (27 minutes seulement pour rejoindre le centre ville en partance de Zouaghi, et 18minutes entre le centre ville et l'université sur un parcours de 9km). L'extension de la ligne du tramway vers la nouvelle ville Ali Mendjli est envisagée. En effet, les lignes harmonieuses des modules qui constitueront ce projet d'envergure sillonneront, dans une seconde étape, un itinéraire s'étalant sur une longueur de 22 km. Ce tramway transportera, une fois achevé, 130 000 voyageurs par jour, soit 36 millions de personnes par an. Le bureau d'étude a proposé deux variantes à savoir : la variante boumedous et la variante Aouati.

La variante Boumedous (fig n° 50) d'une longueur de 9km le tramway peut desservir le coudiat, Bellevue et l'université des sciences islamiques. Elle constitue selon les spécialistes du transport une meilleure desserte pour le centre ville, elle favorise la création d'un boulevard urbain. Quant à la variante Aouati (fig n° 51) qui dessert Aouati et kouhil, est un tracé direct. Cette variante

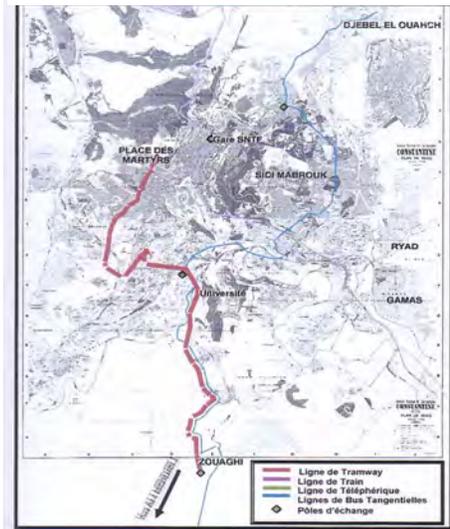
constitue « une desserte moins bonne pour le centre ville » (Ingérop, 2004 :9). Quant au tronçon commun vers le sud, il desservira l'université Mentouri et Zouaghi.

Désormais, le tramway permet la relation de la ville nouvelle Ali-Mendjeli au chef-lieu de la commune de Constantine, au lieu de Zouaghi-centre-ville, selon le tracé initial, qui était de 9 km. Cependant, l'ambiguïté n'a pas été levée, lors de cette même rencontre, au sujet de l'éventuelle démolition de la prison de Koudiat et du siège du groupement de la Gendarmerie nationale, objet de toute une polémique depuis l'inscription du projet par les pouvoirs publics, avec cette variante liée à la démolition de ces deux infrastructures

Figure n° 50: ligne de tramway « variante Aouati »



Figure n° 51: ligne de tramway « variante boumedous »



Page 16/118

Source : direction du transport de Constantine

Dans ce contexte, le premier responsable de la wilaya n'a évoqué que la question des expropriations afférentes à la réalisation du tracé du tramway. Trois biens particuliers seront concernés, au niveau de la rue Kaddour-Boumeddous, alors que pour le reste il s'agit de biens appartenant à des secteurs étatiques.

1.1.2 Attitude des différents acteurs vis-à-vis ce projet : la psychose de démolition

Nous sommes à une époque où chaque réflexion ou tentative d'intervention physique est jugée avec une grande attention par les divers acteurs impliqués directement ou indirectement. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'on intervient sur un site historique à forte valeur patrimoniale et d'une grande fonctionnalité et rayonnement, sur un espace occupant une place très stratégique dans l'ensemble urbain, caractérisé par l'accessibilité, l'esthétique et l'ancienneté. Dans un tel espace, défenseurs du patrimoine et de la modernité, protecteurs de l'environnement, spéculateurs immobilier et foncier, tous ont leur mot à dire.

En effet les théoriciens confirment concernant les édifices historiques qu'avant de parvenir à des consensus, le patrimoine peut faire l'objet de divisions et de luttes; généralement c'est au moment de la menace de transformations (démolitions par exemple), que des valorisations divergentes émergent et se confrontent. En ce sens, ce sont essentiellement des mouvements de défense, de réaction (face à des opérations prévues) qui initient les processus de patrimonialisation. « On ne prend conscience de leur prix (éléments du patrimoine) qu'au moment où l'on en est privé, ou tout au moins, au moment où ils menacent de disparaître » (Chastel, 1986 :17). Dans le but d'approcher ce phénomène et de mieux illustrer ces altercations concernant certains édifices à Constantine, nous présentons l'exemple de la prison.

En effet, l'exemple le plus significatif sur cette situation est la tentative de démolition du siège de la gendarmerie et de la prison en vue de la réalisation du circuit de la ligne de tramway. Ces deux édifices qui datent de l'époque coloniale constituent pour certains une partie du patrimoine bâti, pour d'autres non. Cette tentative a provoqué une grande dispute entre les différents acteurs de la ville. Le projet du tramway prévu en janvier 2007 est selon les déclarations du bureau d'étude Ingerop l'unique alternative en mesure pour atténuer le problème de transport urbain, il a pour objectifs de désengorger radicalement le centre-ville de Constantine et d'apporter les aménagements urbains et les équipements nécessaires à une ville moderne.

Selon ce bureau d'études, le tracé le plus adéquat qui épouse le relief topographique particulier de Constantine, impliquerait la disparition de la prison du koudiat et du siège de la gendarmerie nationale située au boulevard Kennedy. Cette tentative de démolition envisagée a engendré une sorte de confusion et de négation au sein de la communauté constantinoise avec ces diverses composantes. Cette situation a suscité également l'intérêt de certains acteurs nationaux.

Cette polémique a été tranchée suite à la décision de changement du tracé, ainsi la trajectoire du tramway va contourner ces deux constructions et ce avec la contribution du bureau d'études chargé du projet. Ainsi, le projet du tramway ne sera pas réalisé au détriment des deux constructions, la prison et le siège de la Gendarmerie nationale (classées patrimoine national depuis 1992). La nouvelle a été accueillie comme une grande victoire, à la grande satisfaction des opposants, notamment l'association pour la défense du Vieux Rocher. Pour cette dernière, la destruction de ce deux édifices « symboles » pouvait être considéré comme un crime contre l'histoire et une façon qui donnera raison aux colons, car les effacer, c'est effacer une tache noire du livre historique de la période coloniale (tribune, 2006)

Néanmoins, la question du tramway n'a pas cessé d'être au centre d'un débat partageant la ville des Ponts en deux groupes de rhéteurs aussi acharnés l'un que l'autre selon l'expression de la presse: ceux qui plaident pour la démolition de la prison civile de la ville et ceux qui sont contre. Ce tracé a suscité une grande polémique de la part de certains acteurs de la ville en particulier la société civile à travers quelques associations⁸⁴ ainsi: Dans une correspondance adressée au ministère de la Culture concernant la décision de démolition du siège de la gendarmerie et de la prison, le président de l'Association des amis du vieux Rocher note qu'« il n'y a pas si longtemps, des démolisseurs s'acharnaient sur de véritables bijoux architecturaux pour les besoins d'un programme immobilier. Alors que la blessure de Souika est encore béante, un autre élément de l'histoire du nationalisme, la prison du Koudiat, se trouve menacée de destruction malgré son classement au patrimoine culturel national. Elle doit laisser place à un projet de tramway, pour semble-t-il désengorger le centre ville. Au lieu de libérer le centre historique de toute surcharge d'activités économiques et administratives, on le soumet à davantage de pression » (président de l'association du vieux rocher, in la tribune 2006). D'autres s'inquiètent et considèrent que «dans la mémoire du nationalisme, la prison du Koudiat est à l'égal de celle de Serkadji à Alger». Cependant, lors d'un récent conseil du gouvernement, le projet de tramway de Constantine a été reconnu «d'utilité publique», selon un communiqué officiel (la tribune 2006).

Quant au ministre de la ville il a affirmé que la situation ne demande pas toute cette psychose, en s'interrogeant sur « les raisons d'une telle levée de boucliers contre la démolition du siège de la gendarmerie et plus particulièrement de la prison » il précise que: « L'argument de la valeur

⁸⁴ Sur les débats et les interrogations soulevées par la société civile voir annexe n° 8. Par ailleurs, des recherches méritent d'être engagées sur le rôle des associations dans le patrimoine constantinois et leurs rapports à cette inflation patrimoniale.

historique du centre de détention n'a pas de vraie consistance, et celle-ci ne serait certainement effective que si les symboles qu'elle renfermait étaient accessibles aux citoyens. Or, il n'en est rien. Avec tout le respect que nous devons aux martyrs, cette hystérie autour d'une ou deux cellules est inopportune » (la tribune 2006).

Cependant, le premier acteur de la ville de Constantine, dans le but de mettre une limite à cette polémique informe que : cette bâtisse considérée comme historique dont on annonça à plusieurs reprises la démolition, sera maintenue en l'état et les architectes en charge du dossier devraient trouver un autre tracé pour permettre un parcours plus fluide du futur tramway, sans démolition, ni de la maison d'arrêt, ni même du stade Benabdelmalek qui a été proposé pour la démolition à la place de la prison.

Toutefois certains acteurs expriment leurs avis favorable à travers la presse Algérienne pour de tel projets qui les considèrent comme une nécessité pour moderniser le centre ville de Constantine: en soulignant que « Le projet du tramway de Constantine a le mérite d'avoir suscité une sorte de fièvre au sein du mouvement associatif si tant est que peuvent être qualifiés un ou deux personnages qui se sont d'emblée et d'autorité imposés comme éléments essentiels d'une guerre de tranchées, des plus virtuelles en réalité, entre la société civile dont ils s'autoproclament représentants et ceux parmi les responsables autant désignés qu'élus au sein des institutions publiques ». On ajoutant que « Ces monuments, datant du début du siècle dernier, ne constituent pourtant que d'ordinaires structures architecturales qui gagneraient à disparaître en ce sens que l'espace libéré n'en sera que bénéfique pour la population et l'agora prévue en projet de remplacement, une idée géniale d'accompagnement de la ligne de tramway, donnerait une toute autre physionomie aux lieux que l'on compare à la place du cours de la Révolution (Annaba).

Si la prison devait demeurer, compte tenu de l'argumentaire de ses «défenseurs» parce qu'elle «abrite» la cellule dans laquelle a séjourné un homme de l'histoire, raison d'une levée (virtuelle) de boucliers, il n'y a plus de raison à ce que le bâtiment de la gendarmerie, à son tour, ait à subir les coups de bélier » (la tribune 2006). Le chef de projet et plus particulièrement les pouvoirs publics semblent éprouver les plus grandes difficultés à livrer le projet dans sa version la plus réaliste et n'ont pas arrêté de faire des concessions pour contenter les parties s'opposant à sa conception selon la mouture sue évoquée.

1.1.3 Le Projet du nouveau Viaduc le "Transrhumel (planche n° 20) :

Les responsables locaux n'ont jamais cessé de réfléchir sur les moyens de résoudre les problèmes de circulation engendrés par la vétusté du réseau du centre-ville et son étranglement d'une part, et d'autre part sur la manière de s'intégrer dans un site particulier caractérisé par les gorges coupant la ville en deux parties⁸⁵. Le Transrhumel qui permettra de solutionner partiellement le problème de circulation en renforçant la jonction entre les deux rives de Constantine, à travers le plateau de Mansourah, et la place Khemisti. L'ouvrage, est jugé "impératif" pour surmonter les obstacles naturels dus à un relief accidenté et restrictif de l'expansion de la ville, et améliorer la desserte d'une zone de grande densité urbaine, comme Constantine, qui dispose d'un nombre important d'infrastructures.

Ce futur pont géant permettra, de faire la jonction entre le Vieux Rocher et les hauteurs du Mansourah qui desservent pratiquement toute la partie sud de la ville et particulièrement la grande cité de Sakiet Sidi Youcef et ses prolongements vers Ziadia, Djebel El Ouahch, Daksi et Oued El Had. Du côté du centre-ville, l'ouvrage prendra naissance à la place des Nations unies, dans la zone stratégique de Djenane Zitoune qui constitue un véritable carrefour s'ouvrant sur Aïn El Bey et également sur les cités Fadila Saâdane, 5 Juillet, Boussouf et la zone industrielle Palma. En outre, ce projet, de par sa taille et ses formes futuristes, transformera de manière radicale le paysage de la ville des ponts. Il reliera les deux rives du Rhumel, depuis le plateau de Mansourah au carrefour de la place de l'ONU avec des dessertes vers plusieurs quartiers du centre-ville (El Watan, 7 septembre 2008).

Le transrhumel accueillera une voie ferrée ainsi que quatre autres voies carrossables, précisant toutefois qu'il n'est pas exclu que le tracé du futur tramway connaisse des modifications dans le sens d'une extension vers l'une des extrémités du Transrhumel, notamment du côté de la cité Ziadia. Ces modifications consisteraient à effectuer des aménagements aux deux extrémités du viaduc, en particulier la réalisation d'une trémie et d'un échangeur qui rendront le trafic routier plus fluide tout au long de cet axe névralgique de la ville des Ponts. Il permettra de solutionner le problème de l'étroitesse des voies de communication et leur entrelacement, tout en établissant la jonction entre deux rives de Constantine, à savoir le plateau de Mansourah et la place Khemisti.

⁸⁵ Sur Le problème de congestion et la description du réseau viaire du centre ville ainsi que les proposition de solution établi par le métro d'Alger nous renvoyons le lecteur à l'étude d'amélioration des conditions de circulation dans le centre ville de Constantine 1997, voir un résumé de cette étude dans la thèse R Bouadam, 2002 chapitre III de la troisième partie pp219-232.

Ce futur pont aura une longueur appréciable de 1150 m qui lui permettra de faire la jonction entre le vieux rocher et les hauteurs du Mansourah.

Ce projet est considéré dans le schéma de cohérence urbaine de Constantine comme une œuvre d'envergure pour entamer un important tournant qualitatif dans les grandes réalisations de l'Algérie moderne. Il participerait considérablement à la modernisation de la ville de Constantine pour lui rendre sa vocation de Capitale régionale tant souhaitée par les autorités suprêmes du pays. Les atouts de ce projet sont multiples: Un substitut pour le pont Sidi Rached en cas de défaillance de ce dernier.

Il relie la rive Est à un grand nœud de circulation (Place de l'ONU).

Il relie la rive Ouest aux hauteurs du Mansourah et ses prolongements. Renforcé par un aménagement d'un carrefour au niveau de la cité des Castors et la création d'une grande desserte passant par le terrain de la ferme Tenoudji, il désenclavera tout la zone Nord-Est (Emir Abdelkader - chu - cité loucif, la zone du djebel ouahch avec toutes ses grandes cités.

Réductions des isochrones entre les deux rives.

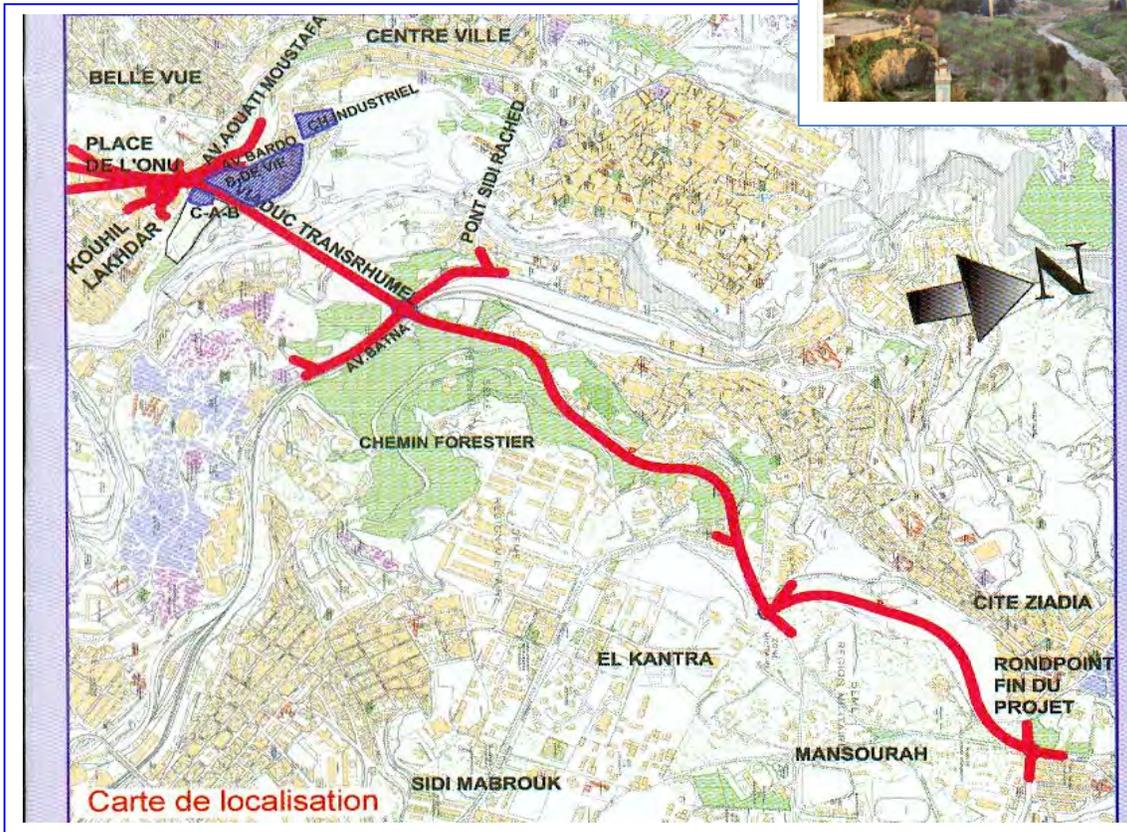
Rendra la circulation plus fluide au niveau de l'échangeur de Sidi Mabrouk.

Un grand apport touristique.

Sur l'architecture de ce pont l'association de défense du Vieux Rocher de Constantine souligne qu'un pont de plus à Constantine, c'est très bien, pourvu qu'il soit plus beau.

Après plus de deux décennies de hésitations, le projet du téléphérique est une réalité. Il s'agit d'un projet qui a fait l'objet de tant de débats et de tant d'allers et retours d'une dizaine de délégations françaises dans le cadre du jumelage entre la ville Constantine et la ville de Grenoble. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme centralisé de l'exercice 2005 à pour objectif "l'amélioration de l'accessibilité" au centre de la ville du Vieux Rocher.

Planche n°20 : Le Viaduc Transrumel



1.1.4 Le projet du téléphérique (planche n° 21) :

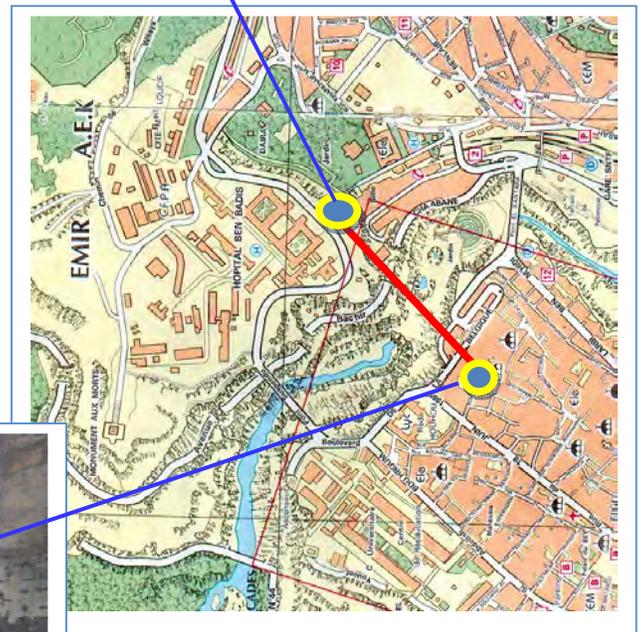
L'ossature principale de ce projet, confié à un groupement austro-hélvétique secondé par une entreprise publique nationale, est constituée de deux tronçons distincts à même de soulager la ville du poids d'une circulation routière dense, en raison de l'étroitesse de ses voies d'accès due notamment aux caractéristiques de son relief accidenté et de sa topographie singulière. Le premier tronçon, long de 425 mètres, reliera la rue Tatache au centre hospitalo-universitaire (CHU). Le second, d'une longueur de 1 091 mètres, fera le lien entre le CHU et la cité Emir Abdelkader, sur les hauteurs de la ville. La station de départ est située au niveau de la rue Tatache, celle intermédiaire à hauteur du parking du CHU et le terminus sur une partie du terrain "Tennoudji", un site qui servait d'assiette à un bidonville que les autorités ont éradiqués il y a deux années de cela. Ce projet permet le déplacement de 2 400 passagers par jour, il participe au soulagement du pont suspendu, et d'être un nouveau support pour le tourisme et amélioreront les conditions de transport pour les 100.000 citoyens du secteur nord, et aux 5.000 agents hospitaliers. Selon le directeur des transports de la wilaya de Constantine, les études ont été optimisées afin de minimiser les expropriations publiques et privées. C'est ainsi, que la station de départ est réalisée à la place Tatache, précisément en lieu et place du parking appartenant à la mairie de Constantine. C'est également le cas pour la station intermédiaire au niveau du centre hospitalo-universitaire Dr Benbadis puisque, ajoute le directeur des transports, elle est construite au niveau du parking appartenant à l'hôpital.

1.1.5 La brèche : l'espace public et les tentatives d'appropriation

La conception et l'usage de l'espace public se partage, apparemment, en deux grands ensembles. Celui d'une appropriation libre, anarchique, spontanée de l'espace, et celui d'une appropriation organisée, réglementée, où les espaces et leur destination sont fonctionnels, séparés, clairement attribués. L'appropriation ne se fait pas toujours en vue d'un bien public régulé par la loi. Une notion de bien public émerge cependant, sous la pression de besoins urbains dont tous les acteurs reconnaissent la priorité, et dont ils souffrent de l'absence de satisfaction. Qu'en est-il des tentatives d'appropriation de l'espace public « la place » de la brèche et ses alentours ?

Nous avons vu dans le chapitre du renouvellement urbain à Constantine que la brèche a fait l'objet pendant un siècle environ de nombreuses aménagements et ceci uniquement pendant la période coloniale. Depuis cet espace n'a cessé d'être un sujet de tentatives d'appropriation à

Planche n°21 : Le Téléphérique de Constantine



travers un certain nombre de projets qui ont fait l'objet de discorde et même des avis défavorable de la part de la direction de l'urbanisme de l'habitat et la construction tel que le projet du centre d'affaire en plein centre (place de la brèche) proposé par la wilaya en 1994-1995.

a. La brèche : Projet du centre d'affaire

Ce projet propose un hôtel international bureaux, logement de haut standing, parking à étage..., d'une hauteur très importante (75 m de h près de 15000 m² de plancher construit). Cependant la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) s'est imposé à la réalisation de ce projet pour un certains nombres de motifs.

b.La brèche: la Stèle commémorative

Un autre projet a suscité également des discussions de la part de certains acteurs de la ville, il s'agit d'un projet d'aménagement du centre ville dont l'étude a été confié à la SAU. Ce projet prévoit une stèle commémorative à la mémoire des martyrs d'une hauteur de 6 m 10 ainsi que l'aménagement du jet d'eau d'un diamètre de 26 m sur une superficie de 9000 m² .Un théâtre de verdure qui sera édifié sur la placette située à proximité et en amont de la place des martyrs.

c.La brèche: Les hôtels Novotel et l'Ibis du groupe Accor (planche n°22)

Implantés en plein centre-ville sur le site de l'ex-square Panis, ces deux hôtels occuperont en premier lieu la partie la plus solide du square Panis, au-dessus du versant qui descend vers Ouinet El-Foul. Ce projet de deux hôtels, l'un de 140 chambres et le second de 160 chambres, réduira le déficit affiché en matière de capacités hôtelières, déficit qui atteint dans la wilaya 3.000 lits d'une part. D'autre part, il s'agira en l'occurrence d'établissements de haut standing, ce qui rehaussera l'aspect qualitatif des structures hôtelières à Constantine. Il s'agira également d'y placer les espaces verts et les parkings qui accompagneront ces deux hôtels.

Ce projet a été initié par l'entreprise touristique Sieha. Il prévoit la réalisation de deux hôtels, un de type Novotel de 117 chambres (5 étoiles) et un autre de type Ibis de 172 chambres (4 étoiles). Il a pour objectif de pallier au déficit enregistré en matière d'infrastructures hôtelières, notamment au chef-lieu de wilaya, et d'améliorer la qualité de service afin d'attirer davantage de clients et d'encourager en même temps le tourisme au niveau local. Une fois achevées, ces infrastructures touristiques, emploieront 250 personnes, dont 200 à titre permanent.

Planche n°22 : Les hôtels Novotel et l'Ibis du groupe Accor



d. La réhabilitation du centre-ville de Constantine « la brèche » :

Le projet de réaménagement du «cœur palpitant» de Constantine, se base sur une approche «participative», proposée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a déjà donné lieu le 17 août 2008, à la création d'une commission mixte réunissant quatre représentants de l'APW, quatre autres de l'APC et des représentants de quatre directions de wilaya, à savoir l'urbanisme, le transport, le commerce et l'environnement. Engageant une réflexion sur le sujet, la démarche suivie jusque-là par cette commission dans la recherche des moyens à mettre en œuvre pour réhabiliter ce carrefour central de la ville avant d'initier une étude technique et de faisabilité.

Pour une réhabilitation «profonde» du centre de Constantine la commission mixte de wilaya chargée de l'organisation du centre-ville de Constantine a recommandé la démolition du complexe culturel Mohamed Laid Al Khalifa et le périmètre vétuste et délabré qui l'entoure. Rappelons que l'actuelle maison de la culture est aménagée dans un ancien garage de voitures construit durant la période coloniale. Ce dernier doit « être remplacée par un authentique repère culturel, digne de la réputation de l'antique Cirta» selon le représentant de la commission qui précise que «la métamorphose du centre-ville de Constantine nécessite la création d'un véritable palais de la culture, des arts et des expositions» en lieu et place de l'actuel siège du secteur urbain de Sidi Rached (Le quotidien d'Oran, 5 Janvier 2009). A ce titre, il rajoute que le travail de cette commission se base sur la concertation avec toutes les parties concernées par cette opération y compris la société civile : « les architectes et les bureaux d'études sont invités à participer à la concrétisation de cet objectif de réhabilitation du «cœur de la cité» par la conception de modèles architecturaux et de maquettes pour les présenter à la prochaine session de l'APW, «en prélude à leur concrétisation sur le terrain». (Le quotidien d'Oran, 5 Janvier 2009).

Selon le rapport qu'elle a présenté lors de la dernière session de l'APW, la commission mixte de réhabilitation du centre-ville de Constantine se propose de poursuivre ses consultations avec toutes les parties et les compétences susceptibles d'apporter des propositions intéressantes et surtout faisables. C'est qu'il y a urgence à redonner à ce point de convergence de la ville, un visage digne de la réputation de ville millénaire qui poursuit Constantine, tout comme son statut de capitale régionale et culturelle du pays. Parmi les parties qui seront invitées à présenter des propositions concrètes et des maquettes réalisables, le rapport de la commission cite la société civile et scientifique au grand complet activant dans ce domaine. On y dénombre, entre autres, l'Ecole des beaux-arts, des enseignants et des étudiants de l'université, notamment sa faculté d'architecture d'urbanisme et des sciences de la terre, ainsi que tous les bureaux d'étude, architectes et artistes intéressés.

La commission, qui a établi un constat sur la situation actuelle du centre-ville, émet quelques idées de réaménagement qu'elle dit soumettre à débat. Elle propose, entre autres, de débarrasser la place Ahmed Bey (plus connue sous l'appellation de «Dounia Ettaraïf») des baraques qui lui servent actuellement de cafés et de crèmerie pour y ériger une vraie place garnie d'un grand jet d'eau en son centre. Il s'agira aussi de réaménager les souterrains de manière à ce qu'ils se rejoignent pour servir de passage aux véhicules, faisant ainsi des allées Ben Boulaïd une large

rue piétonne, et de démolir les anciens garages Citroën et Peugeot et les constructions menaçant ruine situés dans leurs périmètres pour ériger à leur place des monuments dédiés à la culture et aux spectacles. Dans ce même sens, concernant l'aménagement du centre ville, le président de la commission d'urbanisme de l'APC de Constantine, précise que le projet des hôtels Accor vient s'intégrer dans un plan d'aménagement plus vaste du site occupé anciennement par le square Panis et ses dépendances. Le projet de construction de ces deux hôtels s'inscrit dans un plan d'aménagement plus vaste intégrant d'autres projets prévus de longue date. Il s'agit, entre autres, du « couloir qui sera réservé au tramway dont le passage est prévu dans cette partie du centre-ville ». D'après le président de la commission d'urbanisme de l'APC de Constantine, « cette zone doit faire l'objet d'un plan audacieux mais bien étudié et bien réfléchi, entrant dans le cadre d'un plan d'ensemble intéressant le centre de Constantine » (Le Quotidien d'Oran. samedi 22 juillet 2006).

e. Attitude des différents acteurs vis-à-vis ces projets

Selon le directeur de l'urbanisme de la construction et de l'habitat « l'implantation du centre d'affaires sur le site de la brèche, site hautement chargé de symbole historique et culturel, impose une réflexion approfondie sur l'opportunité d'un tel projet sur ce site indéniablement sensible, symbole de l'identité culturelle de Constantine, et monument stratégique pour son histoire et la valeur de son patrimoine architectural (traditionnel et colonial, la forte concentration des administrations et des différents services, situation géographique unique et pittoresque.... Son gabarit important forme (tel une muraille) la perspective vers l'avenue de 20 Août et fausse la logique d'organisation du plan de massesi la volonté des autorités locales de doter la ville (grande métropole régionale) d'un centre d'affaire digne de ce nom, est une initiative fort louable son implantation sur le site de la brèche paraît inopportun, inadéquat et démesurée tant les enjeux sont importants et les conséquences sont graves » (direction d'urbanisme de Constantine,2001).

Ce projet par ailleurs n'a pas manqué de suscité autant d'interrogation parmi les professionnels du secteur de l'urbanisme, l'aménagement de ce projet nécessite de très profonde réflexion et que se genre de projet (révèle un urbaniste qui assiste à la discussion du projet) « ne doit pas être pris à la légère comme, il vient d'être conçu». Il a conseillé aux responsables locaux de définir d'abord le concept en faisant aux préalables un sondage au niveau de la population et prendre connaissance des suggestions, il ajoute que « l'étude doit être poussée et entreprise à tous les niveaux », en insistant sur la réflexion pluridisciplinaire. Cette réflexion est une priorité ajoute t-

il qui « permettra d'avoir une vision réelle et rationnelle du projet en cause c'est dire aussi que toutes les visions individuelles doivent être écartées afin d'éviter de refaire les mêmes erreurs que dans le passé, les résultats constatés de nos jours à travers des nombreux projets sont largement suffisants pour inciter toutes les parties concernées à mieux réfléchir avant de lancer les travaux ». La wilaya de son côté invitera les hommes du secteur urbanistique à faire preuve de professionnalisme avant de lancer les travaux (direction d'urbanisme de Constantine, 2001).

Depuis le classement de la zone du Rocher, englobant tout le périmètre du centre-ville, comme patrimoine culturel national, toute construction ou démolition avait été soumise à l'accord préalable de la direction centrale chargée du patrimoine auprès du ministère de la Culture. « Et c'est à juste titre que des voix, notamment celle de l'association de défense du Vieux Rocher, s'était élevée pour s'opposer à la réalisation des hôtels sous prétexte que le périmètre était protégé. Le Novotel et l'Ibis, qui cumulent une capacité de 300 chambres en plus des espaces de restauration et de service de haut de gamme, devront ouvrir la voie à plusieurs projets dans le domaine touristique. Il reste à savoir si ces projets joueront le rôle de locomotive dans la relance de l'investissement et du tourisme culturel et si, par ailleurs, ils vont permettre un changement positif du visage de la ville » (le quotidien d'Oran, 2005,2006).

Il devient légitime de s'interroger si ces projets faisant partie d'un projet globale du centre ville dans le cadre d'un plan de sauvegarde du rocher ? Où ils font partie « des projets ponctuels » (R Bouadam 2002) que connaît l'espace central constantinois depuis plusieurs années ? Sachant que le plan permanent de sauvegarde n'est pas encore établi, de ce fait on s'interroge sur la présence de ces projets dans le plan du secteur sauvegardé ? Sur le projet d'hôtel l'association de Défense du Vieux Rocher de Constantine s'interroge : « Pourquoi toutes ces agitations effrénées, où des projets disparates fleurissent, d'autorité, comme les deux hôtels qui ont privé le centre-ville d'un important espace vert, muré à jamais la vue panoramique sur la vallée du Hamma (planche n°23) et les montagnes de Chettaba, cassé l'architecture et l'urbanité du cœur de Constantine ? Pourquoi avoir fermé un indispensable accès de la circulation au centre-ville par une placette faite de bric et de broc en béton et avoir abattu une trentaine de platanes centenaires qui consolidaient la stabilité du sol ? » (Le quotidien d'Oran, 2006).

Planche n°23 : l'hôtel au sein de la brèche et son intégration dans le site

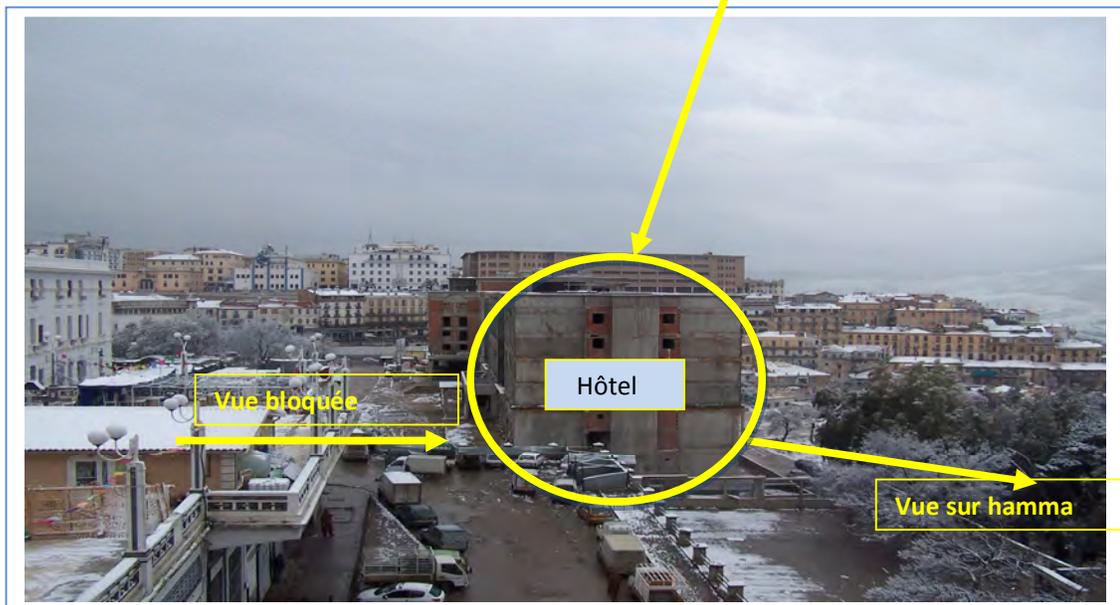


Vue à partir de la route de Sétif



Un axe de perspective bloqué

Vue prise à partir de salah bey



A Constantine, il s'agit non seulement de conflits d'usages entre différentes activités prenant place dans le centre ville, mais de conflits et controverses liés aux devenirs des espaces patrimoniaux. Le meilleur exemple sur ces conflits d'usage et d'aménagement peut être élucidé à travers l'exemple de la place de la brèche (espace public et peut être un des forums romain) qui a fait l'objet de plusieurs projets, réflexions, polémique et tentatives d'appropriations ; en même temps elle fait partie du secteur sauvegardé et être l'objet de plusieurs projets de restructuration, aménagement et appropriation tant qu'espace public par la construction des hôtels avant même la l'élaboration du plan permanent de sauvegarde.

1.1.6 Centre d'affaire au niveau de la pyramide (planche n° 24):

Située à la place de la pyramide, (à la place de l'usine du-plan). Ce projet initié en 1986 dans le programme prévoyait la réalisation d'un hôtel de grand standing parking à étage, centre commercial, restaurant et bureaux pour fonctions libérales (environ 80 bureaux).

1.1.7 Le projet de réhabilitation et de restauration de la vieille ville de Constantine

(planche n° 25)

Le projet « Mellah Slimane, lancé d'abord par l'université de Constantine puis repris par la Wilaya, est un programme d'expérimentation du processus de réhabilitation. La rue Mellah Slimane est une rue structurante de la Souika. En plus de sa vocation commerciale d'envergure par excellence, elle a su garder malgré les aléas du temps et des différentes civilisations, son caractère résidentiel. Enfin, cette rue qui relie le pont Sid- Rached à la passerelle Mellah Slimane se distingue par sa richesse architecturale et patrimoniale, puisqu'on y retrouve regroupées, toutes les typologies que l'on trouve ailleurs dans le secteur, ainsi que des maisons de grande valeur architecturale (cellule, projet de réhabilitation). Le projet concentré sur la réhabilitation de la place Bab El Jabia ainsi que sur des projets ponctuels de réhabilitation sur l'axe Mellah Slimane, cette expérience vise avant tout de mettre en place le concept de « chantier école » pour les différents acteurs à former en la matière. Différents autres objectifs sont visés par cette opération, et qui vont dans une seule vision : tester sur le terrain et en grandeur nature les différentes interventions nécessaires à la réhabilitation du cadre bâti.

Le projet s'inscrit dans l'opération de la restauration de la vieille ville de Constantine par la direction de L'urbanisme et de la Construction, il est subdivisé en trois sous projet :

- le projet Bab El Djabia
- le projet Abdallah Bey (dar el arche mousabite) : maison n° 28.

—Le projet Melleh Sliman (réhabilitation des six maisons) :

La place Bab El djabia correspond à l'entrée de la médina elle se localise à souika par le sud elle a la forme d'un triangle ouvert vers le sud et limité au nord par deux façade, s'ouvre une ruelle qui remonte vers la rue de l'échelle. Cette place publique est d'une surface totale de 228 M². Elle présente 07 locaux commerciaux. « Le choix de la rue Mellah Slimane à Constantine n'est pas fortuit car cet axe constitue le «boulevard» de la médina et le point de rencontre inévitable entre tous les habitants de la Souika, de ses petits commerçants, de ses artisans » (le quotidien-Oran, 2009). Sur le plan de la réhabilitation, parce que « les problèmes sont complexes d'une part, et d'autre part il faut mettre au point notre stratégie de réhabilitation avant de se lancer dans l'opération proprement dite, et vu la valeur de son expertise, nous voulons profiter de son expérience et de ses idées un organisme international Réhabimed a été sollicité par son équipe pour avancer dans notre projet de réhabilitation de la médina de Constantine souligne un représentant de la wilaya.

Lors du séminaire international consacré au vieux bâti, l'objectif était l'étude approfondie du vieux bâti en tant que création architecturale et urbanistique portant témoignage d'une civilisation particulière et d'une transformation spécifique un chercheur au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) précise que les autorités locales veulent aujourd'hui, que «l'outil de sauvegarde qui va être mis en place soit opérationnel et bénéficie de l'éclairage de grands spécialistes en la matière». Tout en affirmant que «les idées qui seront développées lors de cette rencontre seront bel et bien exploitées», en dévoilant que «le choix de la vieille ville de Constantine comme chantier pilote en matière de réhabilitation du patrimoine bâti est très judicieux du fait que son site présente un double intérêt, naturel et historique», car a-t-il encore relevé, «si l'on prend la peine de bien chercher, l'on y trouvera toutes les strates des différentes civilisations qui sont passées par là depuis plus de 25.000 ans». Qu'en est-il de l'intérêt fonctionnel de cette vieille ville ?

D'autres chercheurs soulignent l'importance de l'adhésion des habitants dans ces projets. Toutefois il suffit, selon eux, de savoir comment lui présenter la question pour obtenir sa coopération et son adhésion. Dans ce sens un chercheur souligne l'importance de cette participation en dévoilant que «Toutes les expériences, qui ont écarté la population d'origine des médinas, ont échoué», il ajoute que «l'intérêt de la sauvegarde d'une vieille ville est avant tout culturel, or on s'est aperçu que c'est la population qui fait cette culture». Toutes ces critiques,

controverses et débats, sur le vieux bâti sont, avant tout, des témoignages sur la nécessité d'un inventaire pour connaître, comprendre, sauvegarder et réhabiliter le patrimoine, qui est aujourd'hui en danger d'abandon ou de disparition et de dénaturation par méconnaissance ou par ignorance d'une part. Il se trouve qu'il expose un autre point très important concernant le patrimoine constantinois : si il ya cette non adaptation complète entre ce qui est programmé et la réalité du terrain cela veut dire que notre terrain n'est pas encore connu dans ses vrais valeurs, ou bien ce sont les valeurs de notre terrain qui ne sont pas prise dans leurs globalité dans nos réflexions.

Planche n°24 : le centre d'affaire au niveau de la pyramide

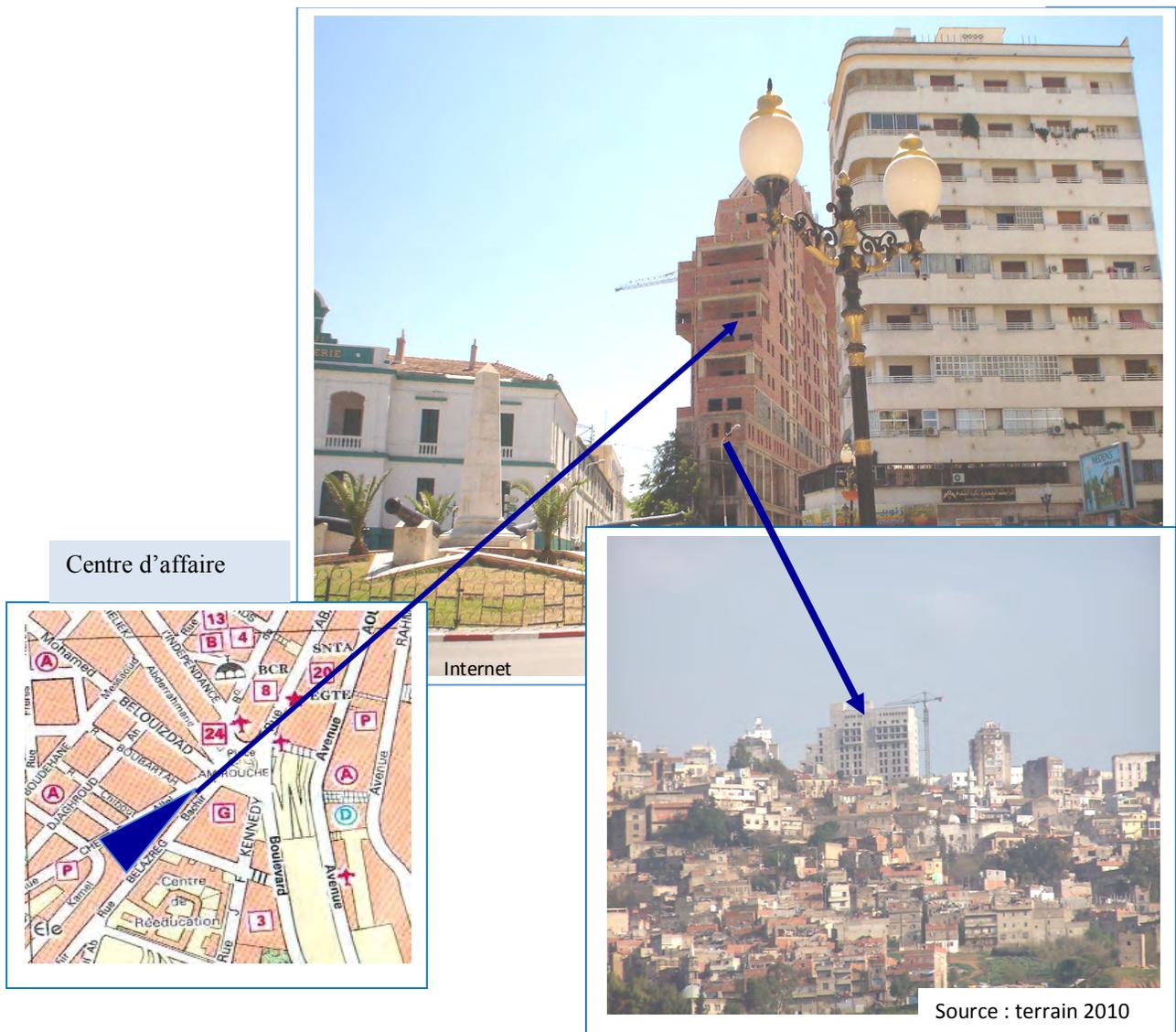
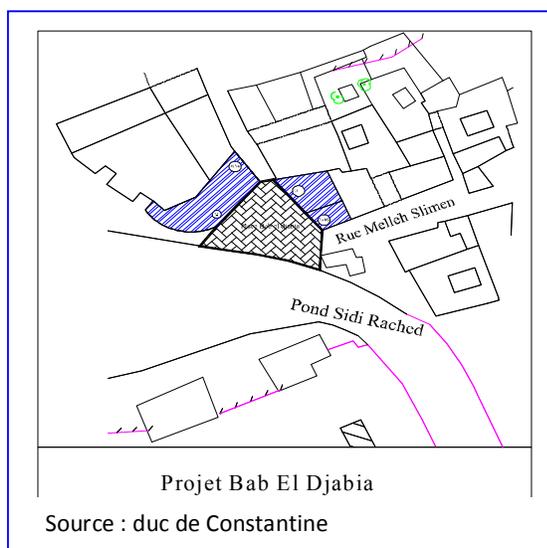


Planche n°25 : la réhabilitation des maisons à Souika « bab el djabia »



Source : terrain 2010

1.1.8 Le site du Bardo : En débats

Le bardo, ce quartier a été tout le temps un espace complément au rocher. L'une des portes de la médina menant vers ce dernier où se trouvaient les écuries du bey pendant la période ottomane. Puis a servi d'assiette à des bidonvilles ces dernières années. Par contre, la formation de ce nouveau quartier a été suivie par une hiérarchisation des routes et l'installation des commerces de type artisanal le long des voies principales.

« La position centrale du bardo lui a permis de jouer le rôle de centre d'activités complémentaires au centre principal qui est le Rocher » (urbaco restauration du bardo p 6). Le secteur tertiaire du bardo est prédominant dans l'emploi des actifs composé principalement de la branche administration et de services. Il se caractérise par la grande quantité et la diversité des équipements allant de la grande activité publique à la petite « baraque de 2 m » (Urbaco restauration du bardo p 6). Le site du Bardo, situé au cœur de la ville, est établi sur plusieurs dizaines d'hectares et renferme 1284 constructions. Hormis la partie supérieure, qui donne sur l'avenue Rahmani Achour, et composée de bâti de nature coloniale, tout le reste du tissu est fait de constructions illicites, érigées sur la berge ouest d'oued Rhumel. De nos jours on a rasé toute les constructions illicites et on parle beaucoup de ce dernier dans le cadre de la modernisation de la ville.

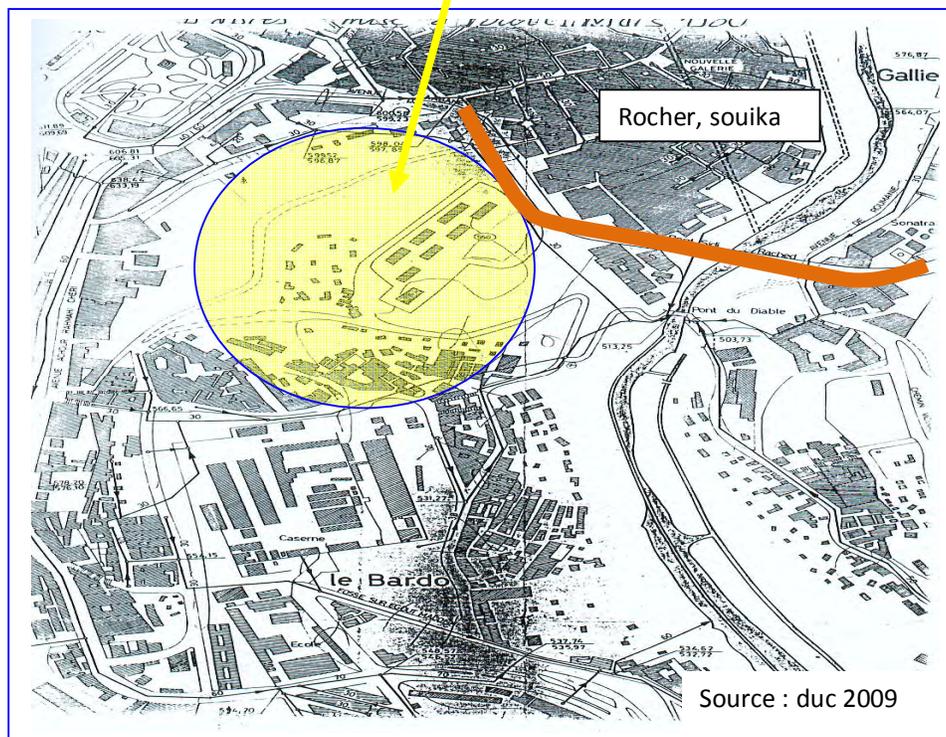
En effets, selon la presse un Plan de modernisation de la métropole de Constantine (PMMC) a été présenté au niveau de l'aéroport de Constantine au président de la République. Ce plan, élaboré par l'université Mohamed-Mentouri, de concert avec la wilaya de Constantine, s'attache à définir, à court, à moyen et à long terme, les grandes lignes d'une vision futuriste, intégrée, impliquant tous les domaines de la vie socio-économique et culturelle à même de conférer à la capitale de l'Est algérien davantage de cohésion dans son expansion et un rayonnement à la mesure de son statut de métropole régionale. Cependant nous n'avons pas eu la possibilité d'accéder ni d'examiner ce plan. Donc pour essayer de présenter les objectifs de projets nous nous sommes basé sur les différents débats publiés dans la presse algériennes et nos entretiens avec certains responsables⁸⁶.

⁸⁶ Concernant le PMMC, nous soulignons une absence de coopération de la part de l'ensemble des administrations et bureaux d'études consultés, ceci nous a poussés à chercher l'information dans la presse nationale (c'est la seule source d'information).

La problématique de Constantine posée par le pouvoir politique de la wilaya réside dans le fait que cette ville " n'avait pas les attributs pour rayonner sur le régional". De ce fait pour la requalifié à ce rôle il aura fallu passer par plusieurs étapes: l'assainissement, la mise à niveau et les projets structurants pour propulser Constantine vers la modernisation et son rôle de métropole régionale à l'instar d'Alger et d'Oran. Cette modernisation passe par l'éradication du quartier de Bardo (planche n°26), et d'autres quartiers tel que les quartiers de Ben-Tellis, les Chalets des Pins, avenue de Roumanie, ainsi que la gare ferroviaire. En ce qui concerne la vieille ville, les pouvoirs publics ont opté, selon ce même responsable, pour sa restauration. Un choix qui n'écarte en rien, d'après la wilaya, la probabilité de l'éradication de certains lots comme la partie jouxtant le voisinage du mausolée de Sidi-Rached (Haoumet Etabbala/quartier des tambourineurs), laquelle est presque en ruine. (Workshop: Constantine, 2009).

L'objectif de ce workshop, qui a rassemblé à Constantine, du 26 au 28 janvier 2009, des urbanistes internationaux, est de réfléchir sur la modernisation de l'antique Cirta à travers une réflexion sur le programme pour le Bardo et sur les orientations pour l'élaboration du cahier des charges « On attend ainsi de ce workshop des propositions concrètes des bureaux d'études internationaux» souligne le représentant de la wilaya. En précisant que le Bardo «offre des potentialités foncières et paysagères considérables de par sa situation le long du Rhumel, dans la continuité de la Médina et en contre-bas du Coudiat. Le projet de restructuration du bardo a pour objectif de décongestionner le centre, de réconcilier la ville avec son oued, élément fondateur et structurant, et de renouveler le paysage urbain le long des rives dans une perspective de réorientation du développement urbain vers le sud-est. Autrement dit, il s'agira d'élaborer un cahier des charges de ce site pour que sa future urbanisation soit «contemporaine, novatrice et durable». La réalisation de l'action de modernisation impose une «stratégie globale» (la tribune, 2009).

C'est pourquoi la rencontre rassemblera des chercheurs et des techniciens pour détailler la problématique de la «modernisation restructuration» en vue d'aboutir à la formalisation du projet de Constantine par l'élaboration d'une charte qui définit les grandes orientations à court, moyen et long terme, indique les transformations, les actions (développement et urbanisme) et les modalités conceptuelles et structurelles à engager sur la ville. Il a été question également de tout ce qui a trait à la réglementation, les moyens humains et matériels de gestion et de management et bien sûr du contrôle.



Le nouveau centre prévu à Bardo sera, à priori, un nouveau souffle pour Constantine sur le plan de la modernisation. Mais dans ce contexte, beaucoup pensent qu'il n'est pas possible de faire des réalisations à proximité des berges des oueds, pouvant induire des risques, mais certains pensent que le centre est réalisable en prenant en compte et en considération des risques auxquels des solutions existent. Le centre prévu sur le site du Bardo, d'une ampleur internationale, reflètera le vrai visage d'une modernisation. Le projet est à même de provoquer l'ambition d'unifier la ville. Il traduit, des choix politiques de développement de la métropole constantinoise

à travers une transformation fondamentale et durable de la physionomie du site par des formes et des fonctions urbaines modernes (L'expression, 2009).

1.1.9 Attitude des différents acteurs vis-à-vis ce projet :

Un débat s'est engagé par rapport à ce workshop animé par des chercheurs algériens, étranger et la société civile. L'ensemble des spécialistes ont relevé que Constantine a enregistré depuis l'indépendance un taux d'urbanisation assez fort, tout en perdant progressivement l'attractivité qui faisait son dynamisme et sa prospérité. De même qu'ils sont d'accord sur "la sauvegarde de l'identité de la ville". Or la question qui nous préoccupe concernant cette identité, est elle vraiment bien défini dans le temps et dans l'espace ? Quels sont les éléments tangibles qui caractérisent cette identité ? Quant à Rachid Sidi Boumediène s'interroge sur la nature du projet, est ce qu'il s'agit d'un pôle d'excellence, d'une ville d'affaire, d'un site...?. En insistant sur la prise en compte des défis internes, des attentes des occupants de la ville et aboutir à une Constantine "compétitive mais aussi attractive" autrement dit "des conditions de travail intéressantes et une amélioration de la qualité de la vie" grâce à des centres indépendants de service et un transport synchronisé (tramway par exemple). Il considère que le plan de modernisation est un projet de « grande dimension, ambitieux, visant dans le long terme, à faire entrer la ville de Constantine dans la modernité ». Il recommande par contre la participation des habitants "la solidarité des quartiers et la cohérence des aménagements des nouvelles structures d'habitation" qui s'accompagnent par "le portage de la ville par les acteurs" autrement dit une adhésion des citoyens aux projets et leur assimilation à leur propre ville. M. Rachid Sidi Boumediene souligne que la modernisation de Constantine invite désormais les spécialistes à réfléchir sur deux axes essentiels.

En résumé, les choses fondamentales pour Rachid Sidi Boumediène, doivent passer par l'affirmation avec force de l'identité de la ville, le respect de l'identité de tous les actes d'aménagement de la ville, un plan à long terme avec une ossature qui ne doit pas être changée, renforcement des transports, la valorisation des éléments naturels (espaces verts...), la création d'un organisme d'urbanisme et des offres spécialisées (structures d'intervention). Le chercheur insiste sur l'importance de savoir sauvegarder le patrimoine matériel et immatériel de Constantine. «Nous avons été soufflés par ce site. Si on veut que Constantine soit compétitive, elle doit être attractive. Deux exposés ont été faits pour définir les lignes directives du projet de Bardo. Il s'agit en premier lieu de consigner une réflexion sur la forme de la charte par la

dynamique d'une action soucieuse de tenir compte du site. En second lieu, il importe de réfléchir sur les effets de la modernisation. En d'autres termes, dans 20 ans, la nouvelle Constantine ressemblera à Constantine», a résumé Sidi Boumediene. « Laissons tranquille les paysages. Leur sauvegarde doit être absolue, comme le patrimoine. L'accessibilité doit être constante», souligne-t-il.

Quant aux professionnels, notamment le premier acteur affirme le prolongement des débats vers d'autres experts en disant que «Nous avons franchi une première étape, une seconde verra le jour prochainement avec la venue d'autres experts internationaux pour d'autres avis et études sur l'éventualité de moderniser la ville notamment le Bardo». Est-ce à dire que le workshop n'a pas paraphé, voire donné le quitus aux responsables locaux pour aménager le Bardo ? S'interroge la presse algérienne, difficile de répondre à cette question d'autant que le chef de l'exécutif soutient résolument: « On ne veut pas se précipiter, il faut savoir que la modernisation de Constantine est la première expérience qui sera menée en Algérie. L'erreur ne sera pas tolérée. Il faut qu'on ait l'art et la manière pour concrétiser ce méga chantier.» En définitive, les avis sur l'aménagement du Bardo demeureront partagés jusqu'à la tenue d'«une seconde expertise» internationale dont l'expérience est plus qu'affirmée ou allant dans le sens de la modernisation (La tribune, 2009).

Néanmoins, «Il ne faut pas hyper densifier le site par des centres commerciaux. Il y a de la place ailleurs pour le faire», souligne le directeur adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement au ministère français de l'Ecologie et de l'Energie, Pierre Pelliard, précisant qu'il était venu pour discuter de ce que signifie la restructuration de la ville, définir d'autres points d'appuis appropriés à la modernisation. En insistant sur le respect du site en précisant qu'il faut le considérer comme étant le point de départ de la dite modernisation, ajoutant que l'aménagement d'un tel site, splendide avec sa pente, son paysage, mérite beaucoup de réflexion pour ne pas le casser et fausser les panoramas» Ce point de vue avait été souligné auparavant par Marc Cote, concernant les tours qu'on voulait implantés dans ce site en s'appuyant sur une donnée beaucoup plus technique : la capacité de l'assiette foncière (La tribune, 2009).

Par ailleurs, la société civile notamment l'association de défense du Vieux Rocher insiste sur l'architecture horizontale et la prise en compte de la spécificité de Constantine dans les projets en disant : « A l'intérieur du périmètre urbain et de sa périphérie comme Bardo, les Oliviers et les Orangers, on devrait privilégier une architecture horizontale qui s'inspire du bâti algérien, avec un grand espace floral et végétal où les maîtres artisans trouveraient résidence pour leur métier et

leur savoir-faire. Il est grand temps de sortir des projets administratifs qui ordonnent des constructions à la modernité, il est urgent d'aller doucement pour donner du temps au temps, et comme le dit si fortement Jean Nouvel : « Ne pas faire une rénovation au Bulldozer, ni de parachutage architectural, ni une architecture internationale où tout est semblable et non spécifique, il faut une architecture durable qui tient compte de la ville et de son patrimoine, qui a du sens, qui dialogue à distance avec l'architecture du passé. » (Président de l'association de défense du Vieux Rocher, presse). Dans ce même sens nous aimerions souligner que ce site, cette ville a toujours été un projet débattu sans arriver à un projet concret, vue la complexité de sa problématique il serait plus logique de dévoiler en premier lieu cette complexité avant de se lancer dans des projets que généralement vont à l'encontre de la réalité et restent au stade de la réflexion. Que le centre ville de Constantine se renouvelle c'est une réalité, mais il se renouvelle d'une façon ponctuel spontané loin d'être le résultat d'un plan globale réfléchi pour résoudre ces différents problèmes et difficultés. Il se trouve que cette situation a créé une grande anarchie dans la concentration des activités commerciales surtout le commerce de l'habillement au sein du rocher et l'image du centre. Cependant, chacun reconnaît aujourd'hui que les mutations urbaines ne doivent pas obéir au seul laisser-faire, sous peine de créer désordre, incohérence et mal-vivre.

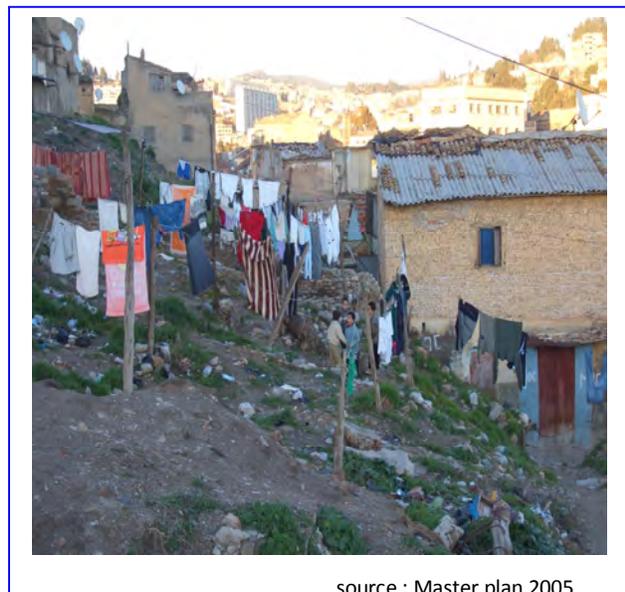
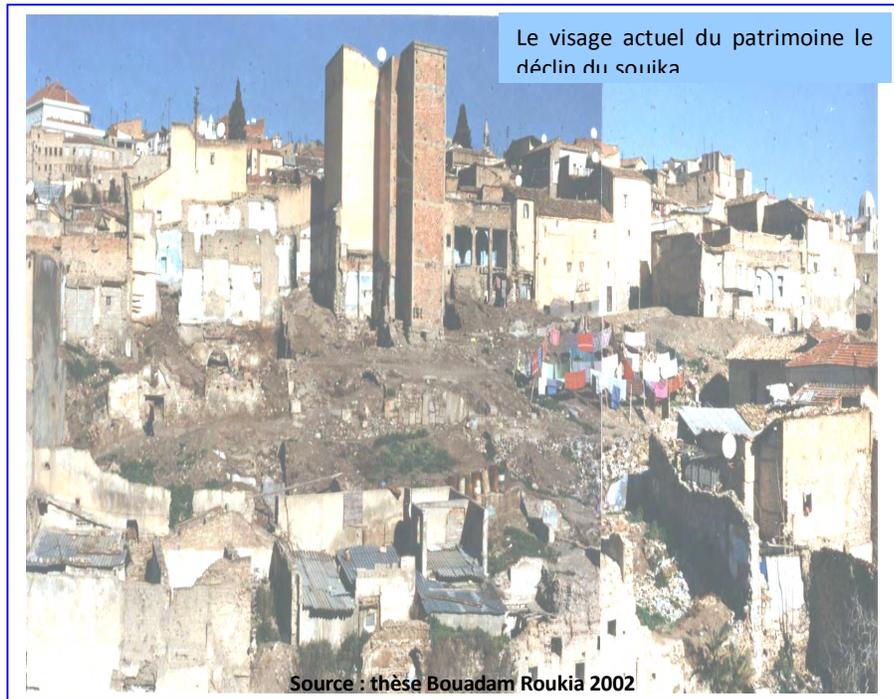
2. La dégradation du cadre bâti du Rocher ⁸⁷

Toute fois, si le centre historique de Constantine se particularise par son histoire, son site, ses fonctions urbaines et son rôle de centre d'une grande agglomération, il n'en demeure pas moins que sa partie ancienne rejoint l'ensemble des centres historiques (médiinas) algériens et maghrébins du point de vue de la dégradation de son cadre bâti et certaines difficultés rencontrées dans son fonctionnement urbain à savoir la congestion de plus en plus du centre, la dégradation et la bidonvilisation du noyau historique.

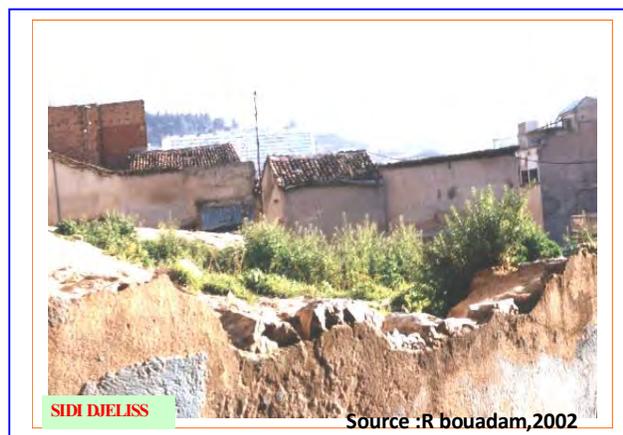
Le visage positif du Rocher de Constantine possède un autre revers. Il se trouve que ce dernier est reconnu par l'état avancé de dégradation de son cadre bâti et d'abandon (planche n°27) ; 72 % des constructions ont besoin d'être réhabilité ou démoli et ceci par l'ignorance de la part des responsables envers cet espace (R, Bouadam, 2002). Toutefois, nous ne comptons pas s'étendre sur la recherche de l'ensemble des causes de cette dégradation qui restent communes à la majorité des centres historiques algériens ou maghrébins, mais nous soulignerons cette situation qui est une réalité très forte de cet espace.

⁸⁷ L'aspect de dégradation du rocher a été traité avec plus de détails et avec beaucoup d'illustrations dans notre thèse de magister chapitre II de la troisième partie, pp198-218.

Planche n°27 : le degré de dégradation au sein du centre ville « souika »



R Bouadam,2002



L'état de dégradation du cadre bâti du rocher a été souligné dans tous les projets et études se rapportant à cet espace depuis 1960. Les résultats d'enquêtes effectuées en 1960 par le b e r u pour l'aménagement de la ville signalaient à cette époque une vétusté avancée du parc immobilier au niveau du rocher, 67 % des immeubles étaient vétustes réparties en trois degrés :

- 37.5 % des immeubles étaient très vétustes.
- 29.2 % des immeubles étaient médiocres.
- 33.3 % des immeubles étaient solides ou très solides.

Quatre zones particulièrement dégradées ; Il s'agit de deux zones situées dans la partie sud de du rocher, de chaque côté de la rue Mellah Slimane et les deux autres qui sont situées dans la partie Nord autour de la place Rahbet essouf et de la place de Sidi Djiliss. Elle soulignait que dans la basse rocher 67 % des immeubles étaient vétustes.

En 1973, la Cadat souligne que le 1/10 des maisons traditionnelles était sur le point de s'effondrer. Notons que ces résultats ont été obtenus lors de son étude sur les types d'habitat au sein du Rocher. Le recensement de 1977 : Une autre fois le recensement de 1977 fait ressortir les chiffres suivants :

- 28.6 % : Immeubles en bon état.
- 57.3 % : Immeubles état moyen.
- 14 % : Immeubles médiocres.

Le recensement de 1980 : L'état de dégradation ne cesse d'avancer en 1980

- Logements en bon état : 40 %.
- Logements médiocres : 43 %.
- Logements démolis : 17 %.

Si nous insistons sur le nombre de cadre bâti dégradé, c'est pour attirer l'attention sur la gravité de ce problème car, ce ne sont plus des maisons qui s'effondrent mais des îlots entiers du fait de la mitoyenneté. Quand on insiste sur la date par contre, c'est pour souligner l'ancienneté et l'évolution du phénomène. Plus de 360 maisons auraient disparu depuis 1960, soit 21 % du parc primitif total. Certes, plusieurs études et mesures ont été programmées à ce sujet mais qui sont restées au stade de la réflexion, aucune concrétisation n'a été faite sur terrain. Les enquêtes se suivent et l'effondrement des maisons continu. En examinant une autre fois les résultats de l'enquête effectuée par l'urbaco en 1984 ; Dans l'étude de rénovation du rocher on réalise :

- 366 Immeubles en bon état.
- 744 Immeubles dans un état moyen.

- 191 Immeubles dans un état délabré.

Selon les données de l'APC 40 % des maisons ont été détruites de 1984 - 1994. A travers les données du terrain on réalise que la situation du cadre bâti s'aggrave de jour en jour (planche n°8). À titre indicatif, un constat exhaustif de la situation physique du bâti du rocher fait par un groupe d'enseignants universitaires, des responsables de l'APC et du service d'urbanisme de la Wilaya entre 1995 et 1996 révèle que l'état de dégradation est de plus en plus accentué, des maisons portées sur les fichiers de suivi de l'APC entre 1988–1992 comme étant en bon état sont actuellement vétustes et menaçant ruine.

Par ailleurs, les données de la Direction des affaires sociales dans un recensement des Familles en détresse établi entre le 12/1999 et le 11/2000 signalent l'existence de 130 constructions menaçant ruine dans les quartiers : Souika, Rahbet Es-souf, Sidi Djeliss et Djezarine ainsi qu'à Souk El -Assr abritant 709 familles (3173 personnes). Quant au degré de délabrement de ces constructions il est réparti comme suit selon le rapport technique :

55 d'entre elles dans la ligne rouge 100 %.

8 d'entre elles l'état de dégradation est de 95 %.

13 d'entre elles l'état de dégradation est de 90 %.

Une d'entre elle l'état de dégradation entre 80 % & 85 %.

Le reste varie entre 40% et 75%

La même direction relève durant l'année 2001 ; 11 cas signalés dans un rapport préparé pour acquérir des logements concernant les familles en détresse en dehors des logements sociaux selon le décret exécutif 42/98 qui date de 01/02/98. Ce même rapport rajoute que le nombre peut augmenter vu la situation de l'état des constructions qui empirent de jour en jour. Ces résultats sont confirmés par ceux signalés dans un rapport établi par le siège de la Wilaya en juillet 1998 ; Il annonce l'existence de 744 constructions dans le Rocher dont l'état de délabre est de 57 % et 191 constructions dont l'état de démolition est de 15 %.

On conclut, dans ce rapport que 72% des constructions ont besoin d'être réhabilité ou démoli. Selon le même rapport 3500 logements dans le rocher menaçant ruine. Surtout après les déclarations de la part des autorités locales Souika quartier précaire ce quartier est devenu un espace de transit avec d'autres parties à savoir Rahbet Essouf, Sidi Djeliss.

La vieille ville de Constantine se dégrade de plus en plus ; Une enquête sur site établie par la Cellule de sauvegarde de la vieille ville a fait ressortir l'état du bâti (tableau n°19) à savoir sur la totalité de 1438 maisons seulement 180 immeuble sont en bon état.

Tableau n°19 : l'état de dégradation du rocher en 2008

Immeubles effondrés	418
Immeubles menaçant ruine	300
Immeubles en état physique moyen	540.
Immeubles en état solide	180

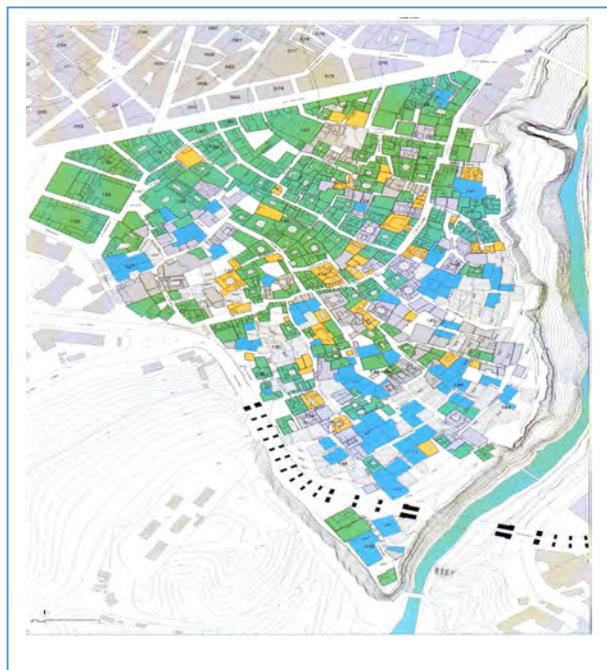
Concernant la dégradation du cadre bâti de la vieille ville (planche n° 28), le Master plan souligne (tableau n° 20). 25% de l'ensemble sont en bon état (356), 57% en mauvais état, (812) 28% en ruines (257). Autrement dit plus des deux tiers du cadre bâti du vieux Rocher nécessite des opérations de restauration, de réhabilitation et de rénovation.

Tableau n°20 : l'état de dégradation selon le master plan en 2005

	Valeur	%
Bâtiment occupés	376	63
Dont saccagés	34	6
Bâtiment menaçant ruines	87	14
Bâtiment démolis	141	23
Total	604	100

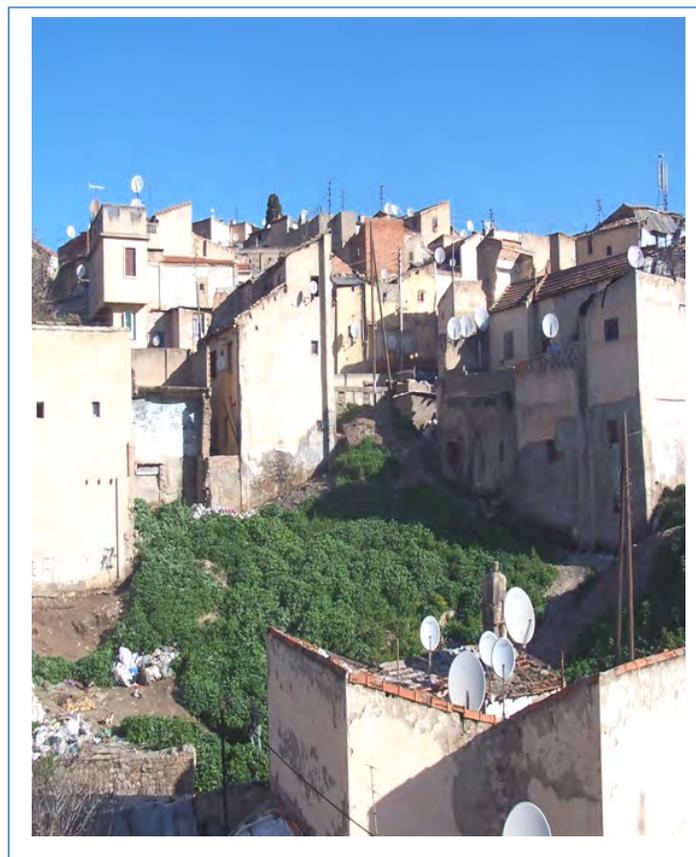
Quant à l'état du cadre bâti d'après le PPSMVSS (fig n° 52), Sur les 1144 constructions recensées par le PPSMVSS nous avons 133 Constructions en bon état, 12 Constructions en moye état et 575 Bâtisses dégradées.

Figure n° 52: L'état du bâti au niveau de souika



-  Bâtiment réduit (démolitions)
-  Bâtiments agrandis
-  Bâtiments ayant un état de bâti inchangé
-  Bâtiments démolis

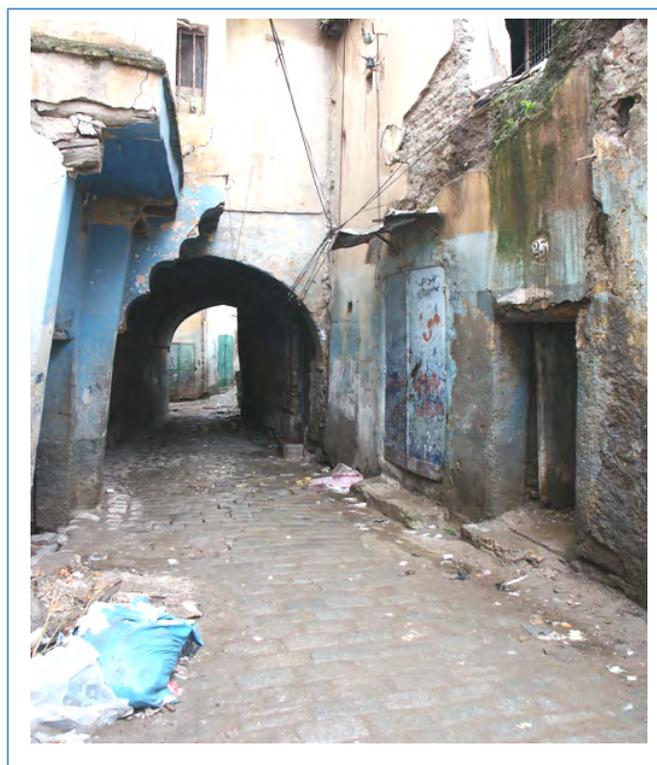
Planche n° 28: L'état du bâti d'après le master plan



Source : terrain 2010



Source : master plan ,2005



Le reste étant des constructions précaires, des constructions où des travaux sont en cours ou carrément des maisons que nous n'avons pas pu enquêter selon le bureau d'étude. A noter que sur les bâtisses dégradées sont concentrées dans la partie traditionnelle du secteur : Souika (zone 3), puisque sur un total de 309 maisons, 294 d'entre – elles sont dégradé. D'après les différentes études et rapports la situation du cadre bâti de l'espace historique « Rocher » ne fait que se dégradé l'examen du tableau suivant (tableau n°21) et des différentes planches (planche n°27et n°32) et figure (fig n° 53) montrent la gravité de la situation du bâti et l'état de sa conservation.

Tableau n°21 : l'avancement de la dégradation du centre de 1960 à 2008

Année / état du bâti	1960	1977	1984	2008
Ruine	-	-	16 %	25 %
Menaçante ruine	37.5 %	17 %	12 %	27 %
Médiocre	29.2 %	57.5 %	48 %	30 %
solide	33.3 %	28.6 %	24 %	18 %

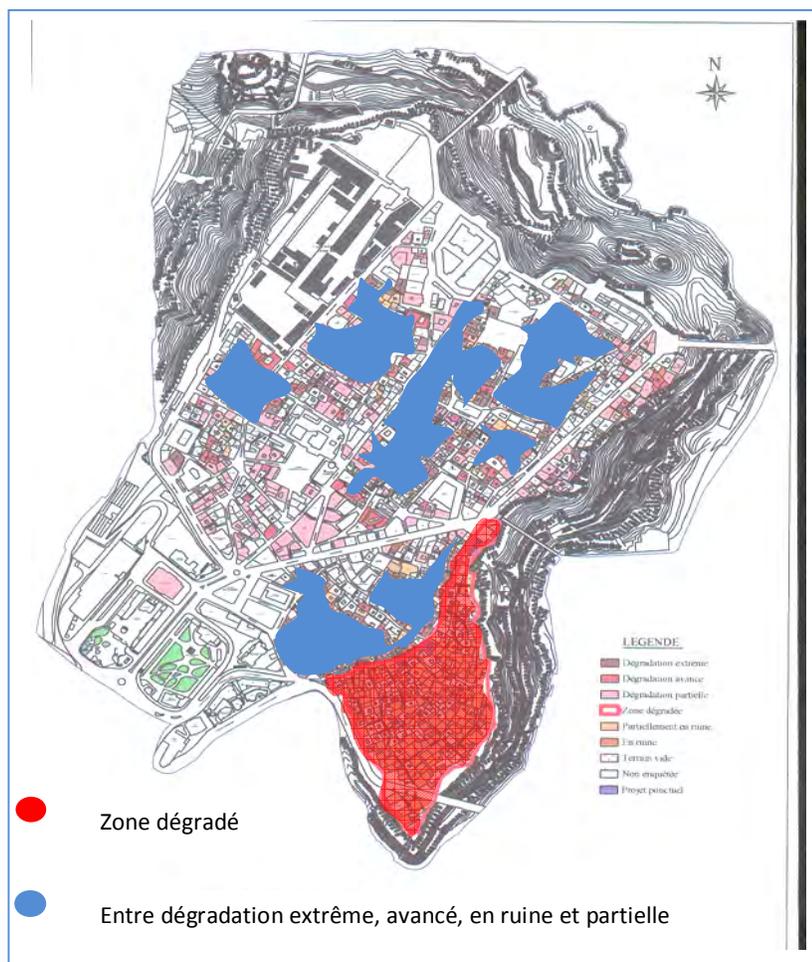
Source :Urbaco+cellule de réhabilitation Constantine(2008).

3 l'anarchie dans la concentration des activités économiques:

3.1 Les mutations fonctionnelles:

On a souvent soulevé l'importance de l'activité commerciale dans l'histoire et le présent de Constantine. Cependant, si les commerces font partie intégrante de la qualité de la vie tant par le service qu'ils assurent que par leur apport à l'animation de la ville et à l'intérêt accru des promenades dans les rues et les marchés, et si la wilaya de concentre plus de 34.000 commerces repartis dont 70% est concentré dans la ville centre et notamment dans son centre ; il se trouve que cet important commerce pose de nombreux problème par rapport à leurs concentration dans l'espace et le type de l'activité. En effets, le commerce est menacé par l'implantation anarchique des commerces, aggravée par l'absence d'un Plan directeur Commercial comme l'explique un responsable de la direction de commerce. Cette évolution continue à ce faire surtout à travers des mutations fonctionnelles des espaces d'habitations, ou le logement concède la place au commerce et à la fonction libérale (le RDC est occupée par les commerces et l'étage par la fonction libérale) ; ainsi nous avons enregistré une régression dans le nombre de logement et de la population.

Figure n°53 : degré de dégradation au sein du rocher (2008)



Source des cartes: secteurs sauvegardé de Constantine, 2009+ Traitements personnels

En 1987 la population du centre a été estimée à 52876 habitants, par contre en 1998 la population a baissé de 22099 habitants, on compte 30777 habitants seulement. Aujourd'hui la population enregistre également cette régression, on compte 14981 habitants en 2008 (tableau n° 22).

Tableau n°22 : La régression de la population et du logement dans le Rocher.

Année	1987	1998	2008
Population	52876	30777	14981
Logement	9 135	6 784	4402

Source: O N S (RGPH)

Ce chiffre peut être expliqué par le départ des habitants vers les nouvelles cités dans le cadre du programme de relogement, par la dégradation du cadre bâti on enregistre 25% du bâti du Rocher est en ruine et 27% menaçante ruine. Cette régression s'explique également par ces mutations fonctionnelles qui se passe dans le centre ville, où l'habitat cède la place aux activités

commerciales et libérales. En effets le logement est passé de 9135 logements en 1987 à 6784 logements en 1998 pour atteindre 4402 en 2008. Si nous examinons ce tableau nous remarquons l'importance de la croissance de l'activité commerciale au détriment du nombre d'habitants. Sur la régression de la population dans l'espace central, l'examen du tableau (tableau n°23) suivant nous prouve ce phénomène en comparant le nombre et le taux de population dans les différents secteurs de la ville.

Tableau n°23 : Répartitions des populations par secteur urbain de la ville de Constantine (état actuel en 2008)

SECTEUR URBAIN	POP 2008	MENAGE	TAUX POP	TAUX MENAGE
SIDIRACHED	14981	9435	4%	12%
ZIAIDIA	41191	9920	10%	12%
SECT 5 JUILLET	27922	7328	7%	9%
BELLE VUE	40368	6061	10%	8%
SIDI MABROUK	72495	7950	18%	10%
ELGUEMAS	44353	14258	11%	18%
BAB ELKANTRA	30457	8292	7%	10%
BOUDRAA SALAH	54140	5379	13%	7%
LES MURIERS	47897	7687	12%	10%
KITOUNI	35646	3198	9%	4%
LA VILLE	409450	79508	100%	100%

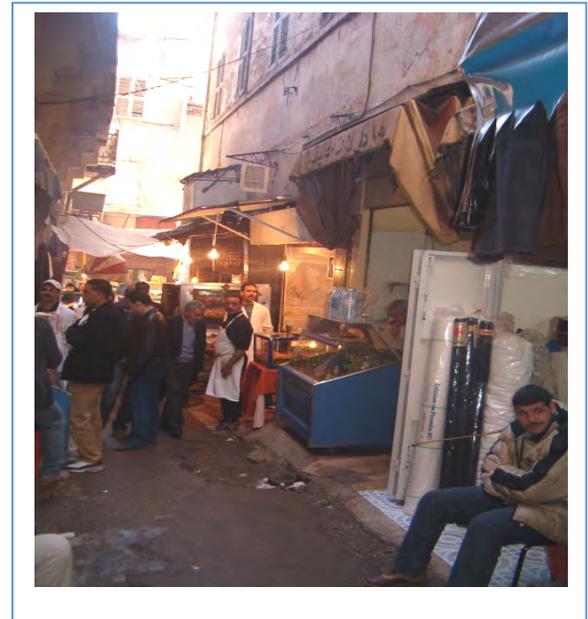
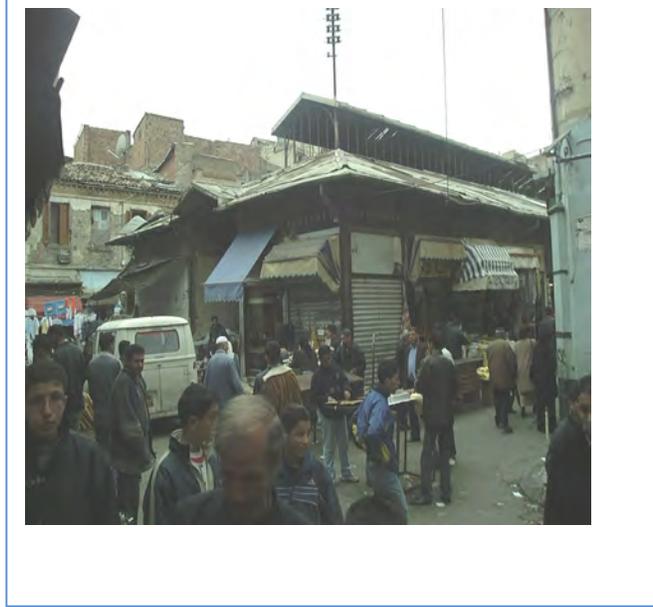
Source : pdau 2010 (révision du pdau, phase diagnostic)

L'examen du tableau nous montre que le secteur urbain de Sidi Rached présente le plus faible taux de population avec 4% de la population résidentes en 2008, ceci peut être expliqué par deux facteurs essentiel : le premier facteur il est lié au cadre bâti qui connaît une dégradation très avancée. Quant au deuxième facteur, il est de nature fonctionnel vue l'intérêt économique que présentent le rocher et l'espace central en général. Ces mutations fonctionnelles ou le logement cède la place à l'activité économiques et à la fonction libérale sont très intenses dans cet espace. D'après le Pdau « 2.347 logements ont été convertis à une autre fonction (usage commercial) soit 3% du parc de logements. Le secteur Sidi Rached comprend 21% de ces habitations. Le secteur S.Mabrouk il comprend 442 logements. Le secteur urbain el Ziadia et B.Elkantra ne concerne que 3% du parc logements utilisée à l'usage professionnel » (Pdau 2010 : 50). Par ailleurs, concernant les types d'activités il est à noter que d'une façon générale tout changement d'activité au sein du centre ville de Constantine se fait essentiellement vers l'activité d'habillement, et les agences (Dgezy, Nedjema). De même les locaux d'ameublements qui se sont transformés en locaux de service (fast food). Ainsi ce phénomène se propage dans l'espace central de

Constantine depuis environs une décennie, nous assistons à une anarchie dans le développement quantitatif, qualitatif et spatiale des activités économique, ce qui a donné au centre l'aspect de souk; « le centre devient un grand souk ». Certaines parties du centre ne reflètent plus un centre d'une ville moderne, d'une métropole régionale ni sur le plan fonctionnel ou morphologique (planche n°29).

A titre indicatif, concernant le phénomène de mutation nous soulignons la mutation de deux cafés de la place de la brèche qui ont souvent caractérisé cette place et qui ont jouaient un rôle social très important sont devenues aujourd'hui des locaux d'habillement (planche n°30). Rappelons que l'installation d'un nombre important de cafés pendant la période coloniale dans la place de la brèche (à l'entrée des axes menant à l'intérieur du Rocher) notamment: le grand café d'orient, sous le grand hôtel à l'entrée de la rue nationale, un café sous l'hôtel de paris, un café à l'angle de la des rues Caraman et Brunache, un café à l'angle de la rue Brunache et du boulevard joly-de brésillon, donnaient à cette place une grande animation ,un point de rencontre très important. Cette manière de faire confine les villes dans un immobilisme, facteur de laisser-aller, ce qui a pour conséquence: Les pouvoirs publics et les élus n'ont pas pu jusqu'à présent, développer et gérer véritablement la ville. Ils ont peu de contrôle sur l'espace urbain et les pratiques illicites et illégales, comme ils ont peu de maîtrise sur les mutations trop rapides. Est-ce par manque de moyens ? Manque de compétences ? Manque de prérogatives ? Manque de formation ? (SCU de Constantine, 2008). Ou bien par manque de connaissance de leur terrain ?

Planche n°29 : un centre désorganisé « l'image d'un souk »



Les locaux sont dans un état dégradé, une anarchie dans l'exposition et la matière vendue. Le commerce d'habillement caractérise le commerce de détail au sein du rocher.

3.2 L'apparition des bazars⁸⁸ au sein du centre ville (planche n° 31):

Depuis une décennie environ nous assistons à ce nouveau phénomène, il débuté au sein du rocher puis il s'est propagé à ses alentours (planche n°32). Nous recensons à titre d'exemple 05 dans l'axe Belouizdad et Boudjeriou qui ont fait leurs apparitions en 2009 et 2010, et dans l'axe Abane Ramdane nous recensons deux (02) bazards. Par contre actuellement la mutation a pris une nouvelle forme caractérisée par trois points essentiels : d'une part le commerce occupe maintenant même les étages du logement, l'apparition de point de concentration de commerce ou les locaux occupent tout le bâtiment ou un ensemble de bâtiments.

Cependant, il semblerait très important de souligner que ce phénomène caractérisé par une concentration anarchique des activités commerciales et des mutations spatiales et fonctionnelles est en train de se faire spontanément. Des décisions prises sans qu'elles fassent parties d'un cadre général de développement du centre ou autres orientations à court ou long terme, elles sont prises selon la disponibilité des locaux ou les terrains (poches) libres ou qui peuvent être libérales .

Les principales conséquences à relever sont notamment une saturation du centre ville lié à un modèle d'organisation monocentriste, une forte pression sur les services urbains et une saturation des réseaux. En ce qui concerne cette concentration incontrôlée des activités commerciales au sein des principaux axes structurants l'espace du koudiat el Kantra et Aouati Mustapha ; la direction du commerce attache ce phénomène d'une part à l'absence d'un plan d'occupation des sols qui régleme l'implantation commerciale et, d'autre part à la libération du marché

⁸⁸ Le bazar désigne un marché ou un ensemble de magasins où biens et services sont disponibles à la vente et à l'achat. Le souk arabe en est son équivalent. Bazar vient du vieux-persan vāzār. Le mot a ensuite été transmis dans les pays arabes, la Turquie ottomane, l'Europe, l'Inde et même la Chine par les échanges commerciaux entre la Perse et ces zones là depuis l'antiquité. On y trouve aussi bien de l'alimentaire que de l'habillement, des bijoux, des poteries, etc. On peut également y trouver de nombreuses sortes d'épices qui parfument les ruelles. Le bazar contient des boutiques, mais également des ateliers et parfois des habitations. Le terme lui-même, qui vient d'Orient, nous donne une indication. Un bazar, chez nous, c'est un magasin qui achète toutes sortes d'objets en provenance du monde entier, pour les revendre aux clients locaux. Marché couvert en Afrique du Nord et dans les pays arabes synonyme souk. Le premier bazar fut créé en 1936. Son objectif était de proposer dans un seul établissement les produits provenant de plusieurs artisanats différents. (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Bazar>).

Planche n°30 : La mutation des cafés de la place de la brèche en locaux d'habillement

Les cafés : période coloniale



Période actuelle



Source : terrain 2010

Planche n° 31: l'apparition des bazars dans l'axe Boudjeriou l'axe Belouizdad
et Abane Ramdane



Bazards dans l'axe Boudjeriou



Bazards dans l'axe Belouizdad et boudjeriou



Bazards dans l'axe Abane Ramdane

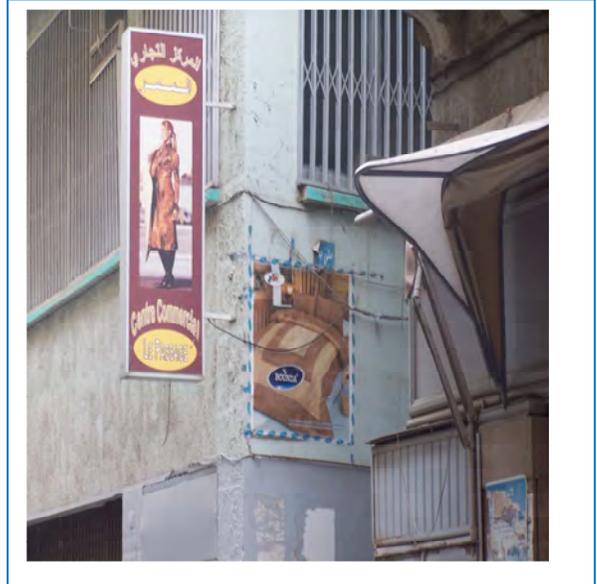


3.3 Les surélévations des constructions au sein du rocher (planche n° 33):

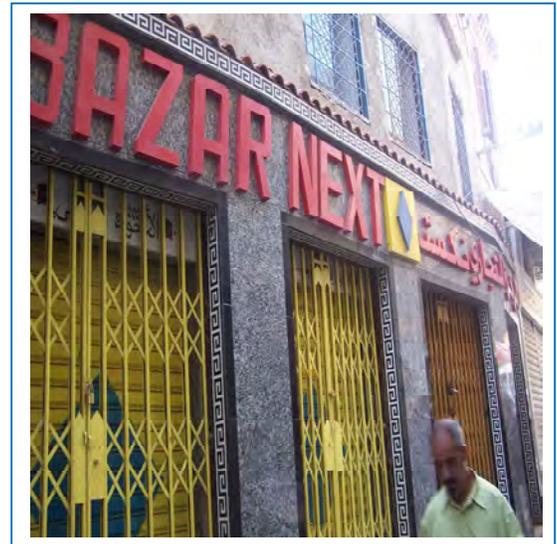
Au sein du rocher nous assistons à des surélévations des constructions par les habitants ou de nouvelles constructions (type baraques) à la place des maisons qui ont été démolies. On utilise dans surélévation la brique le parpaingceci est très remarqué au niveau du souika et qui a été souligné avec précision dans le master plan. Nous nous basons sur les illustrations qui sont le meilleur moyen pour présenter ce phénomène.

Au delà des conséquences qu'on a soulignées dans ce travail, le résultat de ce laissé faire demande d'être pris en considération dans les réflexions sur le centre ou le patrimoine et qui en même temps peuvent être des axes importants dans d'autres travaux de recherches ultérieurs. De même pour le renouvellement morphologique qui a touché le rocher avec une certaine importance.

Planche n° 32: Les bazars au sein du Rocher



Rue de France , Terrain : 12/02/2010



Le premier bazar au sein du Rocher « trik Iadjida »

Planche n°33 : dégradation, surélévation au sein du Rocher



Source : terrain 2009 +master plan 2005

Conclusion :**Un centre disputé, dégradation et anarchie**

Ce sont là quelques aspects d'un débat qui témoigne la volonté des uns et des autres. Nous remarquons que le problème du centre demeure une question sans réponse. Il demeure un projet fragmenté dans l'espace sans suite et une réflexion loin de la réalité historique et surtout pragmatique du centre ville de Constantine. Toutes ces déclarations, débats et décisions s'élaborent sans aucune cohérence entre les défenseurs du modernisme et les défenseurs du patrimoine constantinois. Loin de tout discernement de la valeur du patrimoine en elle même.

Récemment, On assiste à une prolifération patrimoniale qui se propage partout dans le monde. Cette crise revêt de multiples facettes d'une contestation profonde de la modernité en tant que système de valeurs et de pensées, aux mutations profondes de l'économie et des sociétés, à une remise en cause des savoir-faire et des métiers. Constantine se trouve incluse dans cette vague. Au delà des anciens débats, nous assistons actuellement à un débat très conséquent animé par des contradictions pour la réalisation d'un certain nombre de projets.

La revendication pour la protection du patrimoine culturel constantinois est animée en particulier par un mouvement associatif, dont l'objectif est véhiculé par des conflits et des intérêts divers. Le centre est aussi un espace dégradé, congestionné, piégé par sa situation dans l'ensemble urbain. Son rôle dépasse de loin son cadre bâti sur le plan organisationnel et architectural.

Conclusion de la troisième partie

Réflexions fragmentées et des projets en parallèle

Les débats et les réflexions sur l'aménagement du centre ville se trouvent tiraillées entre deux discours : un premier animé par le désir et la nécessité d'accéder aux privilèges de la modernité, et concerne ceux qui favorisent sa dimension fonctionnelle comme centre ville. Ces derniers se penchent vers l'adaptation de l'espace aux besoins de la vie actuelle. Ce discours se base surtout sur la dimension fonctionnelle de l'espace, et s'exprime officiellement à travers la politique urbaine. La réflexion officielle se limite au noyau historique et se présente d'une manière confuse et fragmentée.

Quant au deuxième discours, il est exprimé dans le cadre de la politique patrimoniale, et se limite spatialement au "Rocher" et intéresse ceux qui considèrent tout ce qui est ancien comme patrimoine, et donc ils ne scrutent dans cet espace que sa dimension patrimoniale. On ne produit que les valeurs de mémorations. Pour ce groupe le patrimoine est considéré comme une partie immuable, qu'il convient de le classer dans son ensemble en tant que patrimoine culturel national ou international uniquement. Dans ce discours, la dimension fonctionnelle reste absente.

La réflexion sur le devenir du centre ville (patrimoine urbain) se caractérise officiellement, par la planification et réellement par l'abandon. La pratique de la politique urbaine et de la politique patrimoniale se fait d'une manière séparée : soit on parle de rénovation (politique urbaine) ou bien du classement (politique patrimoniale). Cette réflexion ne concerne que le rocher, mais le reste du centre se trouve abandonné confronté à un renouvellement spontané.

A l'heure actuelle, la ville de Constantine, notamment son centre devient un grand chantier de controverses d'une rare ampleur surtout avec les grands aménagements qui y sont projetés: réalisation d'un tramway, d'hôtels, de viaducs, de ponts, d'un téléphérique, classement. Cependant, il ne faut jamais ignorer que toutes les actions menées à ce jour sur le tissu du rocher de Constantine se font uniquement suite aux décisions politiques sans être inscrite dans une dynamique de projet globale de la ville et du centre.

Jusqu'à présent il n'y a pas eu de projet qui rassemble toutes les dimensions (réalités) du centre ville de Constantine et qui peut allier les deux politiques urbaines et patrimoniales.

CONCLUSION GENERALE:

En occupant un site à l'énorme signification, particularité et une situation stratégique dans la ville, le centre ville de Constantine n'est pas un espace ordinaire, il présente une complexité sur plusieurs plans. Sur le plan fonctionnel, il se caractérise par la coexistence entre des fonctions urbaines multiples, en illustrant en même temps et de manière exceptionnelle: l'espace patrimonial; le centre de la ville et de la région. Sur le plan spatial, il constitue un patrimoine bâti qui s'est forgé à travers l'histoire caractérisé par la fusion d'éléments reflétant le passage de multiples civilisations.

L'histoire de cet espace dévoile la permanence du centre, de l'urbanisation sur le même site, de l'activité centrale et de commandement sur le site original de la ville « Rocher » dont ses caractéristiques lui sont propres en donnant à la ville et à son centre un trait distinctif. Aucun espace n'est autant imprégné d'histoire que le centre ville, où chaque époque a laissé ses marques. Ajoutant à cela sa situation et son contexte géographique attribuant à la ville des atouts certains et l'exposant également un à bon nombre de nuisances et de contraintes.

Actuellement, à Constantine, le problème urbain majeur est la requalification du centre ville et la prise en charge de certains problèmes dans l'espace central à travers un ensemble d'opérations et de grands projets structurants. Néanmoins, il convient de rappeler qu'intervenir et gérer le centre ville de Constantine, c'est intervenir au cœur historique de l'agglomération. C'est aussi intervenir sur un espace controversé, une œuvre urbaine complexe, sur des espaces menacés, ruinés, vétustes.

Si à l'heure actuelle, l'intervention sur l'espace existant et l'espace patrimonial constantinois est au cœur de nombreuses problématiques sociales, politiques, économiques, architecturales et urbaines; il se trouve que chaque tentative d'intervention physique sur le sol a été examinée à la loupe par les divers partis. La question de son devenir est devenu une sorte de combat entre deux groupes d'acteurs; ceux qui encouragent l'innovation de l'espace suivant les exigences de l'époque et ceux qui favorisent sa conservation à l'identique. Chaque groupe d'acteurs construit, interprète et rappelle les éléments de façon divergente, ceci en fonction de sa position, de ses

représentations et des enjeux qu'ils représentent. Chaque groupe d'acteurs travaille indépendamment de l'autre. Défenseurs du patrimoine, de la modernité, société civile, spéculateurs immobiliers, tous ont leur mot à dire à propos du centre ville de Constantine.

Toutefois, nous tenons à souligner un point d'une grande importance pour un centre ville qui est l'absence d'un plan dans lequel on indique ses limites spatiales ainsi que son organisation et son développement futur. Il se trouve que, chaque secteur délimite le centre ou le patrimoine d'une manière différente ce qui accentue l'aspect de fragmentation dans la réflexion.

Le Rocher de Constantine est considéré dans la majorité des documents relatifs à l'aménagement de l'agglomération et dans certaines réflexions comme le seul élément reflétant l'histoire de la ville et de la société sans considération de l'espace environnant. Cette confusion dans la délimitation du patrimoine s'accroît de nos jours à travers la considération de la partie basse du rocher « Souika » comme étant l'espace le plus ancien et le plus riche en éléments historiques qu'il convient de le considérer comme le patrimoine ancien de Constantine ou comme « la médina » comme il a été mentionné dans certains entretiens, articles et certaines études.

Cependant, même si le discours officiel va dans le sens de la sauvegarde de l'authenticité algérienne à travers la sauvegarde du Rocher, le terrain nous dévoile d'autres réalités qui s'expriment par: la dégradation du patrimoine bâti, le renouvellement spontané et l'absence d'action concrète réfléchie et programmée.

Loin d'être l'œuvre d'un urbaniste, le centre ville de Constantine se façonne par une multitude de projets et d'études avancées par des décisions politiques. Il évolue tout en étant poussé par des nécessités, porté par des choix et orienté par des controverses. Toutes les opérations dans le centre s'effectuent spontanément d'une manière fragmentée sans qu'elles soient inscrites dans un projet, où dans un instrument d'urbanisme qui englobe l'ensemble du centre. Elles se font sans vision futuriste claire du devenir ou du développement spatiale et fonctionnel du centre. Ces dernières se présentent tant qu'ensemble d'actions urbaines isolés sous formes de « projets ponctuels. De même que, toutes les études ou les projets s'effectuent sans aucune synchronisation entre les différents secteurs de la ville: chaque secteur établit ses propres projets, sans la prise en considération des projets de l'autre secteur.

Le centre de Constantine est une entité particulièrement sensible aux modifications économiques, politiques et migratoires. Il se construit sur le fond de la liberté des décideurs politiques et économiques, plus que par les techniciens. En l'absence de consensus entre les intéressés, le tissu urbain du centre est loin d'être le produit d'un plan d'ensemble rationnel. Concrètement, notre espace se trouve au centre d'une polémique entre une gestion réelle et une gestion programmée.

Par ailleurs, si dans le passé, la pratique du renouvellement urbain à Constantine se caractérise par la continuité et l'évolution sous forme "de la ville sur la ville", entrepris par des acteurs bien définis suivant des enjeux clairement formulés, à travers différentes interventions urbaines. De nos jours, et depuis l'indépendance, le renouvellement se caractérise par la rupture, la spontanéité et la fragmentation, dans les actions, dans les objectifs et dans l'espace sous forme « de centre ville sur la ville ». Cependant, qu'il soit programmé ou spontané, le renouvellement urbain, demeure un phénomène permanent au sein de l'espace central de Constantine, qui mérite une attention et une maîtrise de la part de tous les acteurs. Cet acte urbain concrétise une importance colossale à la survie, à l'évolution de l'espace urbain à la diversité et la richesse du patrimoine.

En revanche, si l'on admet que la ville de Constantine n'a pas toujours été ce qu'elle est, et qu'une de ses qualités essentielles réside dans ses capacités de se transformer, sans ce renouvellement, l'espace constantinois reste figé, inadapté aux nouveaux besoins les plus simples de la vie quotidienne. Il se trouve que la prise en considération de cette réalité dans la politique urbaine et patrimoniale est indispensable pour une meilleure et concrète solution aux problèmes et aux polémiques dont souffre le centre de Constantine. Il est donc important de saisir cette force interne génératrice de ces mutations et de la modéliser dans un plan englobant tout l'espace du centre.

Par ailleurs, la réussite du renouvellement urbain est liée à plusieurs points notamment : savoir lire, décoder et révéler un paysage. Il nous semble qu'à Constantine, les générations antérieures ont su s'implanter, lire et décoder leur site (rocher), ce qui a donné cette perdurance de la ville, ce rôle de commandement et cette intégration au site. Par contre de nos jours, la mise en valeur du patrimoine consiste souvent à figer cet objet en ne le renvoyant qu'à une période précise, sans réel ancrage dans l'histoire, ni dans le présent, ni projection dans l'avenir.

En tant qu'espace existant, il serait plus bénéfique pour le centre ville de Constantine, de voir le coté positif du renouvellement morphologique de son espace. Cette pratique a un apport considérable dans la permanence de son rôle de commandement, du rayonnement, de la vitalité et de la spécificité de son centre historique et la fabrication de son patrimoine bâti au fil de l'histoire.

Il ne fait guère de doute que le renouvellement urbain voulu n'est pas un renouvellement à l'identique, ni un effacement des traces historiques. Il ne s'agit pas de remplacement mais de transformation, de renouveau, de rénovation, de restructuration, de réhabilitation et de restauration et aussi de classement. Toutes ces opérations se complètent et peuvent être incluses dans un même projet. Faire du renouvellement urbain un véritable concept opératoire est aussi celui de la pensée urbaine et des méthodes d'actions. Il est question surtout de renouveler la problématique du centre de Constantine par rapport à ses spécificités.

Le renouvellement urbain des centres doit s'inscrire dans une appréhension globale de la ville. La compréhension du fonctionnement de la ville, en fonction des problématiques économiques, historiques, sociales et urbaines est indispensable. Si aujourd'hui le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle pratique de l'aménagement, et semble devenir une doctrine officielle dans le champ de l'urbanisme de certains pays. Il est nécessaire de rappeler que sa pratique est une constante de l'histoire des villes, même si elle ne figure pas dans l'histoire des politiques urbaines sous ce terme. A cet effet, il revient à chaque société de mieux cerner cette pratique sur terrain puis procéder à sa reconnaissance législative et à sa réglementation.

En tant que patrimoine urbain, nous admettons que tout ce que nous a transmis l'histoire ne peut être ou faire patrimoine. Le patrimoine résulte bien d'un processus de construction (patrimonialisation) basé sur tous les éléments qui caractérisent cet objet. Il est souhaitable pour le centre ville de Constantine de mener une réflexion dans laquelle la question du patrimoine soit posée au sens large et sur la base d'une vision plus réaliste du patrimoine loin de toute similarité. Car de la similarité des valeurs découle une analogie dans les objectifs et donc l'adoption de la même opération pour tous les centres historiques, ce qui conduit vers l'uniformisation du patrimoine et la production d'opérations qui ne sont pas conformes avec la réalité ce qui empêche parfois leur concrétisation. Nous avons noté que la valeur sélectionnée permet la justification des actions, de ce fait la considération du centre ville de Constantine comme une

médina seulement justifie sa sauvegarde ou son classement sur la base de valeurs d'anciennetés, d'esthétiques à des fins touristiques sans considération des valeurs d'usage.

Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas de reproduire des modèles d'interventions, de politiques et d'objectifs, car chaque cas appelle une réflexion spécifique. Chaque centre historique a un caractère, une configuration particulière et une forme d'insertion dans l'ensemble urbain, une histoire et des fonctions qui le caractérisent et qui déterminent les opérations adéquates. Il est impératif de procéder à des études et à des analyses approfondies des différentes composantes, avant de formuler un quelconque plan d'intervention. Les moyens conceptuels et opérationnels qui s'appliquent à tout espace historique, sont à inventer en fonction de la réalité complexe des lieux, et qu'il est important de s'éloigner des solutions stéréotypées.

Nous pensons que la question du devenir du rocher ou du patrimoine ne peut être abordée en dehors du centre ville dans sa globalité et de son rôle dans l'ensemble urbain, de ces réalités pragmatiques actuelles, d'une part. D'autre part, il est indispensable de saisir que le noyau historique de Constantine (centre historique, vieille ville ou médina selon les différentes appellations) est la partie fondamentale du centre ville et non une citée traditionnelle ou une médina similaire aux autres centres historiques ou médinas algériennes et maghrébines par rapport à leur situation spatiale, en particulier leur intégration fonctionnelle dans l'ensemble urbain et leur aspect morphologique.

Le devenir du centre ville et le devenir de sa partie fondamentale qui est le Rocher ne peuvent être dissociés ni sur le plan spatial, ni sur le plan fonctionnel, et encore moins sur le plan symbolique et historique. Si les interventions se font fréquemment de façon fragmentée, dissociant sauvegarde du patrimoine et aménagement de l'espace existant, une conception plus globale de l'aménagement du centre semble s'imposer par le recours à la notion de projet, l'intégration de groupes d'intérêts variés et la prise en compte du génie du lieu. Les conséquences de cette situation en sont des opérations ponctuelles de sauvegarde du patrimoine d'une part, des aménagements de l'espace, d'autre part. La fragmentation qui en découle se lit aussi bien en termes morphologiques, qu'en termes d'acteurs.

A cet effet, l'intervention sur cet espace engage nécessairement une double réflexion, à la fois sur la dimension patrimoniale et sur la dimension fonctionnelle dans un même projet d'une façon

complémentaire et non séparée. Une réflexion qui fait allier la politique patrimoniale et la politique urbaine: sur la préservation du tissu urbain existant, par rapport à sa dimension historique et patrimoniale que sur l'aménagement de l'existant par rapport à sa dimension fonctionnelle. Pour ce faire, des actions conjointes et coordonnées dans un projet sont nécessaires. Ceci confirme l'opportunité de ne pas séparer les dimensions patrimoniales des dimensions fonctionnelles, des plans à l'échelle urbaine de ceux à l'échelle territoriale.

Si on admet que le contenu ou la conception du patrimoine connaît un changement, il apparaît évident que ce sont les mécanismes mêmes de la sélection de ce qui est "patrimonialisable" et de sa prise en charge qui doit également changer. De ce fait, le patrimoine ne doit pas être perçu comme un handicap accablant les volontés et contraignant les pratiques du renouvellement urbain, il se doit par conséquent, être abordé selon une problématique contemporaine ; il doit être reconstruit en fonction de ses besoins et de ses représentations actuelles.

En ce qui concerne l'espace central de Constantine par rapport à sa dimension patrimoniale ; tout l'effort doit être penché vers le processus de patrimonialisation. Il s'agit de comprendre le patrimoine constantinois, sous ses visages les plus divers et les plus réels, pour pouvoir produire ses vraies valeurs.

Cette forme de patrimonialisation que nous apercevons ne s'arrête pas à des objectifs de stricte mise en valeur historique et de protections liées au patrimoine des Monuments Historiques. Elle combine un intérêt pour les monuments, au sens classique et institutionnel du patrimoine, et donne une importance particulière aux aménagements réalisés dans les centres villes. Cette forme de patrimonialisation des centres prolonge le processus traditionnel et vise la construction d'un type d'identité urbaine renouvelable qui s'inspire du processus de fabrication du patrimoine à travers l'histoire. Il serait plus intéressant de faire ses choix et en l'occurrence faire un tri avec l'idée que le patrimoine qu'il faut préserver pour les générations à venir est celui qu'il faut maintenir comme une richesse et subsister sur le site la où l'histoire est passée est fondamental. Nous ne devons pas oublier que conserver n'est pas congeler et la destruction et la ruine de l'inutile est une loi de la nature. L'excès de sauvegarde fait courir un risque de saturation.

Cependant, ceci ne peut se faire avant la compréhension de la genèse et la logique qui a façonné le patrimoine ainsi que la prise en considération de cette donnée dans toute réflexion. En

revanche, la réflexion pluridisciplinaire pour la détermination du patrimoine est indispensable, car un ensemble de points relatifs à ce patrimoine méritent d'être éclaircis. Dans le centre ville de Constantine où des opérations importantes et complexes sont envisagées, il est nécessaire de rechercher, avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, une meilleure cohérence en s'inscrivant dans une démarche de projet. Un projet qui soit approprié à la situation du centre ville de Constantine, dont l'objectif est le renouvellement de l'espace dans un cadre de partenariat. Un projet urbain qui peut relier les fragments spatiaux et fonctionnels du centre par une logique spatiale et fonctionnelle. Cette logique existe dans la réalité, elle doit être prise et réglementée par les acteurs concernés.

Vu la divergence d'objectifs et de positions des différents acteurs exprimés par rapport à n'importe quel projet concernant le centre ville de Constantine, il s'avère que l'une des conditions essentielles de la réussite d'un projet est le développement de nouvelles approches et l'émergence du partenariat correspondant. L'inscription de l'ensemble des acteurs dans une logique de projet est cruciale pour une concrétisation réelle et qui peut conduire à une stratégie pensée et dessinée du renouvellement du centre de la ville et de son évolution. La gouvernance apparaît alors comme la meilleure réponse possible aux contradictions.

Nous retiendrons que les actions menées jusqu'ici sont insuffisantes et ou inadaptées à notre terrain. Le centre de Constantine demeure une problématique complexe encore indéfinie totalement, un espace abandonné sans aucune action concrète qui soit réfléchi et intégré dans un projet global dont ses fondements reposent sur une réflexion qui fait allier à la fois le patrimoine et le renouvellement urbain. Constantine est une ville qui a prouvé sa capacité de se maintenir dans le temps, de garder une identité, un sens collectif, un dynamisme à long terme, une continuité. De ce fait pour se projeter dans l'avenir, la ville a besoin de tout son passé.

Dans la réalité du centre ville de Constantine, il n'y a pas de modernité qui s'oppose à l'ancienneté, mais il y a la continuité de l'urbanisation et le renouvellement morphologique de l'espace, par la conjugaison des styles, des formes urbaines et des matériaux. La construction du nouveau à partir et sur les traces de l'ancien a toujours commandé cet espace. C'est cette logique qui doit resurgir dans nos réflexions et projets pour arriver à une modernité réconciliée avec ses héritages car aucune ville n'est entièrement ancienne ni entièrement nouvelle (expression de empruntée à Gustavo Giovannoni). Pour nous c'est ce processus de renouvellement qui a forgé

le patrimoine bâti constantinois et c'est cette pratique qui a donné cette durabilité fonctionnelle de certain espaces et une fusion architecturale et urbaine, qui doit être prise en considération de nos jours. Ceci nous permet de dire que le patrimoine urbain constantinois est la figure même du renouvellement urbain.

Dans cette recherche, nous ne prétendons pas avoir cerné avec précision tous les points, mais nous souhaitons avoir orienté la réflexion sur le devenir du centre ville et de l'espace patrimonial de Constantine vers d'autres réalités les plus conséquentes du terrain loin de toutes similarités et recette anticipée.

Nous tenons par contre à souligner d'autres réalités dans le centre qui peuvent être déterminées dans d'autres disciplines et qui présentent également des bases très sensibles pour le projet. Comme nous l'avons souligné précédemment, la participation de tous les acteurs, tous les chercheurs dans différentes disciplines : les sociologues, les historiens, les géographes, les architectes et les urbanistes, les paysagistes, les juristes, les anthropologues et psychologues....est capitale pour l'élaboration d'un projet de renouvellement du centre et la détermination des réalités marquantes cet espace et l'attachement des gens à cet espace.

Par ailleurs, si à travers le classement du Rocher on veut transmettre fidèlement aux futures générations la mémoire d'une ville ayant marqué plus de 3000 ans de l'histoire de l'humanité, des questions méritent d'être soulevées et réfléchies dans l'ensemble des disciplines sur ce qui a marqué la ville de Constantine durant ces millénaires ? Quelles sont les valeurs réelles de cet espace ?

Toutefois, il est légitime de s'interroger que si aujourd'hui, dans le centre ville de Constantine, sous le poids du passé, tout est digne d'intérêt, si tout mérite d'être conservé, y aura-t-il encore une place pour la création et la continuation de la fabrication du patrimoine sur le Rocher et ses alentours comme ils ont fait nos ancêtres?

BIBLIOGRAPHIE :

1. Adam Yedid, 1990, centre historiques, méthodes d'analyse, les éditions du stu
2. Adf ADEF (1998) Reconstruire la ville sur la ville. Paris, ADEF, 174 p.
3. Amougou, Emmanuel, 2004, « Le processus de 'patrimonialisation' », La question patrimoniale. De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes, Paris, L'Harmattan.
4. Andrea Bruno, 1998, in Projet urbain n°13, Ministère de l'équipement, des transports et du logement.
5. André Desvallées, 1998, « À l'origine du mot "patrimoine" », dans Dominique Poulot (dir.). Patrimoine et modernité, Paris, L'Harmattan.
6. Ascher François, 1993, in Comprendre penser construire la ville, direction de l'architecture et de l'urbanisme, France, éditions du stu.
7. Ascher F, 2001, Les nouveaux principes de l'Urbanisme, éd de l'aube paris.
8. Aucordier Jean Francis, Union européenne et renouvellement urbain, DEA de droit public Année universitaire 2001-2002.
9. Audrerie Dominique, 1997, « Une notion complexe », La notion et la protection du patrimoine, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
10. Audrerie, D, la notion du patrimoine, que sais-je ? , puf, 1997, pp63.
11. Aucordier Jean-Francis, Union européenne et renouvellement urbain, Orléans : Faculté de droit, d'économie et de gestion, 2004.
12. Augoyard J.F., 1989, « Du lien social à entendre », Actes du XIIIe colloque de l'AISLF : Le lien social, Genève, Université de Genève.
13. Babelon, Jean-Pierre et A Chastel. 1994, la notion de patrimoine. Paris, Lana Levi, 142 p.
14. Babelon, j.p, Chastel, a, 2000, la notion du patrimoine, paris, levy, coll.opinion.
15. Gaston Bachelard, in projet urbain n°13 1998,
16. Bachelard .G. la politique de l'espace. ed .masson paris 1957.
17. Franck Bachelet, 2002 « Le renouvellement urbain dans l'agglomération de Lille », Colloque, *Calenda*, publié le mardi 10 décembre 2002, <http://calenda.revues.org/nouvelle2566.html>
18. Badariotti Dominique Le renouvellement urbain en France: du traitement morphologique à l'intervention sociale.2006.
19. Bagnasco Arnaldo et le Gales Patrick, Les villes européennes comme société et comme acteur, in Villes en Europe, Ed. La Découverte, 1997.

20. Bailly A., l'urbanisation urbaine théories et modèles ed. cru paris 1957.
21. Bailly A., Baumont C., Huriot J.-M., Salles A. (1995), Représenter la ville, Economica, Paris.
22. Bailly A. (dir.) (2000), Le développement social durable des villes, Economica, Paris.
23. Barthes, Roland, 1970, L'empire des signes. Paris, Flammarion Champs / Skira, 151 p.
24. Barthes, Roland (1971) Sémiologie et urbanisme, L'Architecture d'Aujourd'hui, (153) : 11-13 (repris dans L'aventure sémiologique, Paris, Points Seuil).
25. Barre François, 1998, in projet urbain en France, Ministère de l'équipement, des transports et du logement.
26. Bastie J. Dezert B - l'espace urbain. ed. masson paris 1980.
27. Bazin Anne René-, 2004, Le renouvellement urbain dans les centres anciens, p. 191.
28. Beaujeu-Garnier, J (1995) Géographie urbaine. Paris, Armand Colin, 349 p.
29. Beaujeu-Garnier (J.), Comparaison des centres villes aux U.S.A. et en Europe, A.G., 1972, p. 665-696.
30. Beguin François, arabisances, dunod 1983.
31. Belmont Josef, 1993, in Comprendre penser construire la ville, direction de l'architecture et de l'urbanisme, éditions du stu, France.
32. Bengherab, M - Actes du colloque international d'Oran .les tissus urbains .1987.
33. Belmont Joseph, in projet urbain n°13 août 1998 Ministère de l'Equipement et des Transports et du Logement, France.
34. Bergeon Ségolène, "Science et patience" ou la restauration des peintures, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1990, 266 p.
35. Berthrand MJ, 1978, pratique de la ville- ed masson.paris -p 166
36. Bertoncello, B, 2004, centres anciens, entre vitrine de ville et gestion de la pauvreté : une question de développement, ARN n°5.
37. Bonnaud Suquet- (A.), Le problème des centres villes à l'étranger, Paris, S.E.D.E.S., 1966, 126 p.
38. Bouche Nancy, 2000, (dir.), intervenir en quartiers anciens : enjeux, démarches, outils, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ministère de l'Equipement, des transports et du logement Paris : Ed. du Moniteur, 542 p
39. Bourdin A. (1984), le patrimoine réinventé, paris, puf, coll. espace et liberté.
40. Bourdin A. (1996), « Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain ? » in : Les annales de la recherche urbaine, n°72, p. 7-15.

41. Boito Camillo. 2000, Conserver ou restaurer. Les dilemmes du patrimoine. Paris, Les éditions de l'Imprimeur.
42. Rabah Boussouf, Constantine : D'une ville attractive à une ville répulsive, in Presses universitaires de Rennes, 2010, www.pur-editions.fr.
43. Michel Bonetti, 2004, les risques de dérive dans la transformation des grands :analyse d'une vingtaines de projets de renouvellement urbain, les annales de la recherche urbaines, n°97.
44. Bordreuil, J.S.et ostrowetsky s, l'émergence des pôles attractifs –rapports intermédiaire - edress-université de Provence 1980.
45. Bordreuil S., 1994. " Centralité urbaine, ville, mobilités ", Courrier du CNRS, n°81, La ville
46. Bordreuil J.S.et Ostrowesky. S- l'émergence des pôles attractifs rapports intermédiaire, ed université de Provence, 1980.
47. Bordreuil S., 1995. " De la densité habitante aux densités mouvantes ", ARU n°67
48. Boumediene, S, Actes du colloque international d'Oran, les tissus urbains .1987.
49. Bourgey.A -l'évolution du centre de beyrouth de 1969 a1977 in d. chevalier, l'espace social de la ville arabe, ed. maison neuve paris 1979.
50. Brigitte Phémolant, Les outils de l'urbanisme pour le renouvellement urbain, colloque « La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains », Gridauh janv. 2001, afduh 2001, p. 234 et s. <http://www.gridauh.fr/sites/fr/fichier/42cbfce54324d.pdf>
51. Brunet R. (1992), Les mots de la géographie, Reclus-Documentation Française, Paris.
52. Brunschwig .R.laberberie.orientale sous les hafside paris 1957.
53. Burgel Guy, La ville-spectacle est-elle une fiction ?
http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=174
54. Burgel Guy, 2006, La revanche des villes, hachette littératures
55. Nathalie Candon, 1996, la composition urbaine, les éditions villes et territoires – grande arche – 92055 paris la défense cedex isbn.
56. Henri-Jean Calsat, 1993 « Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace », Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France,
57. Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes : l'urbanisme selon ses fondements artistiques, Paris, L'Équerre, 1984
58. Castells Manuel (1972), La question urbaine, ed. Paris, François Maspéro, 452 p.
59. Denis Cercllet, 2007, (**G:\DOC15-07\Bienvenue sur le site du Cmtra.htm--Les reflets du patrimoine**).
60. Centralités dans la ville en mutation, Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics, Certu, n° 39, 2003.

61. Cavallier Georges, défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne, pp.17-20.
62. Chabert Henry, vouloir la modernité, in projet urbain n°13 1998,
63. Chaline Claude (1999), La régénération urbaine. Paris, PUF coll. QSJ n°3496, 127 p.
64. Chaline Claude, dynamique urbaine ed. puf paris 1980.
65. Chapain Caroline et Mario Polèse, Le déclin des centres-villes : mythe ou réalité? Analyse comparative des régions métropolitaines nord-américaines. Cahiers de géographie du Québec, vol. 44, n° 123, 2000, p. 303-324
66. Chassel Francis, 1998 in projet urbain, n° 13, Ministère de l'équipement, des transports et du logement.
67. Chaslin F., 1980 in les cahiers de la recherche architecturale, stratégies sur la ville construire en quartiers anciens, n° 5 et n° 20.
68. Chastel A. La notion de patrimoine, Les lieux de Mémoires, Tome II. Paris : Gallimard, 1986, p. 405-450.
69. Chastel André, « La notion de patrimoine », dans Pierre Nora (dir.), Les lieux de mémoire. Paris, Gallimard, 1997 [1986], vol. 1, p. 1447.
70. Chaudoire Philippe, 2004, patrimoine, mémoire et identité, note de synthèse, Millénaire 3, Conseil de développement de l'agglomération lyonnaise Groupe de travail 1 : "Un projet culturel d'agglomération : une ville créative et festive" www.iul-urbanisme.fr/milenaire.pdf
71. Chemetov Paul - in villes nouvelles : évolution des centres
72. Chemetov Paul, 1992, in Comprendre penser construire la ville, direction de l'architecture et de l'urbanisme, éditions du stu.
73. Chevalier C. l'espace sociale de la ville arabe ed. Maison neuve paris 1980.
74. Choay Françoise, 2004, l'urbanisme utopies et réalités, Paris, Seuil.
75. Choay F, 1996, L'allégorie du patrimoine, Ed.le Seuil, Paris.
76. Choay F., 1992. " Le règne de l'urbain et la mort de la ville ", Catalogue de l'exposition de Beaubourg "La ville".
77. Choay.F et Merlin.P - dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, (PUF) presse universitaire de France 2000, p. 392.
78. Pierre Merlin et Françoise Choay « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » , Presses Universitaires de France, 2ème édition, 1996.
79. Choay Françoise, 2006, pour une anthropologie de l'espace, ed Paris, Seuil
80. Christian, Devillers, 2002, in projet urbain en France n° 17 et n°20, Ministère de l'équipement, des transports et du logement.

81. Claval, P, 2000, Cahiers de géographie du Québec, vol. 44, n° 123, p. 285-301.
(<http://id.erudit.org/iderudit/022922ar>)
82. Claval, Paul (1981) La logique des villes. Paris, Litec.
83. Collectifs, 2004, penser la ville par l'art contemporain, ed de la villette.
84. Collectif, (1998), Reconstruire la ville sur la ville. Paris, ADEF, 174 p.
<http://www.edef.org/site/?p=103>
85. Corboz André, " Le territoire comme palimpseste " in Diogène, Paris, janvier-mars 1983, N° 121. <https://www.ville-ge.ch/geneve/amenagement/patrimoine/rappel.htm>.
86. Courajoud Michel, in projet urbain n°13, 1998.
87. Dacos Marin, 2001, Le projet urbain : discours et pratiques, Questions de ville et de projet). 09 juillet 2001.
88. Dansereau F Et Morin, R (1990), L'Habitation sociale: les clientèles et leur vécu, les modes de gestion, les solutions alternatives Synthèse de la littérature, coll. «Rapport de recherche» no 13, Montréal, INRS-Urbanisation/Département d'études urbaines, Uqam.
89. Dansereau, F, aménagement des centres villes.1990.
90. D'aramon M. D.V. Nhue.1979, ville nouvelles : évolution des centres, in techniques et architecture n°323.
91. Delarue François, projet urbain en France, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, moniteur 2002.
92. Debray R, (dir.), 1999, l'abus monument, fayard, paris.
93. Demouveau, J.-P. La notion de renouvellement urbain, DAUH 2002.
94. Desvallées André, « À l'origine du mot "patrimoine" », dans Dominique Poulot (dir.). Patrimoine et modernité, Paris, L'Harmattan, 1998.
95. Desvigne Michel, in projet urbain n°13 1998,
96. Devisme L., 2005, la ville décentrée : figures centrales a l'épreuve des dynamiques urbaines (broche) éditions l'harmattan (2 mars)
97. Devisme L., 1998, actualité de la pensée d'Henri Lefebvre à propos de l'urbain : la question de la centralité (travaux) (broché), ed maison des sciences de la ville, université François-rabelais.
98. Di Méo G., Buléon p. (2005), l'espace social, Paris, Armand Colin, coll. u.
99. Di Méo Guy. (1995), « patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », espaces et sociétés, n° 78, p. 15-34. http://www.ades.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf

100. Guy Di Meo, 2008, processus de patrimonialisation et construction des territoires, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934/fr/>
101. Dictionnaire de l'académie française, 1914.
102. Direction de l'architecture, comprendre, penser, construire la ville, éditions du stu, 1993.
103. Direction de l'architecture et de l'urbanisme, 1994, quartiers anciens, démarche de projet et intervention publique, ed villes et territoires.
104. Direction de l'architecture, 1997, les secteurs sauvegardés, ed villes et territoires.
105. Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, 2003, Rêver la ville, ed de la DGUHC.
106. Djait .H - al kufa - naissance de la ville islamique ed. gp maison neuve et larose paris 1983.
107. Donnadien C Et P /H Et J. M Didillon- habiter le désert ed. p madaga . 1986.
108. Dorel-Ferré G. (2007), « identifier, inventorier, classer », historiens et géographes, n° 398.
109. Drouin, Martin, 2005, Le combat du patrimoine urbain à Montréal (1973-2003), Québec, Presses de l'Université du Québec.
110. Duthilleul. J.M., flageollet.c, 1999, centre d'études sur les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, collections du certu, nouvelles centralités, nouvelles pratiques, débat n°23, paris.
111. Edde-H, 2000, Des villes anciennes et de l'urbanisme contemporain.
112. El Idrissi : Description de l'Afrique et de l'Espagne. XII^{ème} siècle).
113. Encyclopædia Universalis France S.A, 2000.
114. Frébault Jean, 1993, in Comprendre penser construire la ville, direction de l'architecture et de l'urbanisme, éditions du stu.
115. Jacqueline Beaujeu-Garnier., Méthode d'étude pour le centre des villes, In: Annales de Géographie. 1965, t. 74, n°406. pp. 695-707.
116. Gaudin J-Pierre., 1993, Les nouvelles politiques urbaines. Paris, Puf, Q-S-J ?, 127 p.
117. Georges Nicolas et Anne Radeff, juillet 2005. <http://www.cyberato.org>).
118. Giddens Anthony, 2006, les conséquences de la modernité, l'Harmattan.
119. Giovannoni G,(1931, rééd. 1998) L'urbanisme face aux villes anciennes, Ed le Seuil, Paris, 241p.
120. Godfrin G. 1999, Aménagement urbain et bâti existant, Ed. l.g.d.j, Paris, 467p.

121. Gosselin Nadine, 2000, « L'apport des organismes locaux à la préservation du patrimoine urbain », mémoire de maîtrise (science de l'environnement), Université du Québec à Montréal.
122. Grafmeyer Y. (1991), Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre ville, Éditions du CNRS, Presses universitaires de Lyon.
123. Grether François, in Projet urbain n°13 août 1998 Ministère de l'équipement, des transports et du logement.
124. Gridauh, De l'émergence du concept à sa mise en œuvre : la question du renouvellement urbain dans la métropole lilloise, in Le renouvellement urbain dans l'agglomération de Lille
125. Gridauh., Renouveler l'urbain, N°18, septembre 1999
126. Gridauh, Droit et politique de renouvellement urbain, n°10 – 2002
<http://www.gridauh.fr/sites/fr/fichier/42cbfb4b20f6b.pdf>
127. Gridauh, Le renouvellement urbain, tentative d'approche systémique, ed dalloz, 2001, p.213.
<http://www.gridauh.fr/fr/87.htm>;
128. Gridauh, le renouvellement urbain : approche interdisciplinaire, (compte-rendu du séminaire gridauh-grale du 26 mars 2002)
129. Grumbach Antoine (1998) Faire la ville sur la ville, in Projet urbain n°15, déc 1998, Ministère de l'équipement, des transports et du logement
130. Guerroudj. T, actes du colloque international d'Oran .les tissus urbains .1987.
131. Guy Di Méo, 2007, Processus de patrimonialisation et construction des territoires in Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser", Poitiers-Châtelleraut : France.
132. Guy Di Meo, 2008, processus de patrimonialisation et construction des territoires,
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934/fr/>
133. Guy henry, 1993, in Comprendre penser construire la ville, direction de l'architecture et de l'urbanisme, éditions du stu.
134. Bernard Huet, 1993, in Comprendre penser construire la ville, direction de l'architecture et de l'urbanisme, éditions du stu.
135. Halbwachs M. (1950, rééd. 1997), La mémoire collective, Albin Michel, Paris.
136. Héritier Stéphane, 2002, Un patrimoine au service de l'unité canadienne : Parcs et lieux historiques nationaux, Centre de Recherche sur l'environnement et l'aménagement (CRENAM - CNRS UMR 5600) - Université Jean Monnet.).
http://www.pacte.cnrs.fr/IMG/html_Heritier.html

- 137.Hermassi E.- état et société au Maghreb ed.anthropos 1975.
- 138.Ibn khaldoum, 1965, la muqaddima, extraits, centre pédagogique maghrébin, hachette.
- 139.Icomos-Canada, Déclaration de Deschambault;
[\[http://www.icomos.org/docs/deschambault.html\]](http://www.icomos.org/docs/deschambault.html),
- 140.ICOMOS , L'État du Patrimoine - un Constat Mitigé
http://www.international.icomos.org/risk/2002/algeria_2002.htm
- 141.Jacquot Henri, Cahier du Gridauh n°10 – 2002. Série droit de l'urbanisme
- 142.Jacquot Henri, 1997, Origines, enjeux et encadrement juridique des politiques de renouvellement urbain, Roussel.
- 143.Jacquot Henri et François Priet, 2004, droit de l'urbanisme, 4ème édition, dalloz, Paris.
- 144.Jacquot Henri, D'un urbanisme de séparation à un urbanisme de mixité, colloque de Toulouse, 28-29 sept. 1992 ; Un droit à la ville ?, Droit et ville 34/1992, p. 89.
- 145.Jean Philippe, 2005, <http://www.predat.net/PDF/PACA/s5.pdf>
- 146.Jegouzo Yves (2001) La loi SRU. Dossier in L'actualité juridique - droit administratif, 20 janvier 2001, p. 9-17
- 147.Jegouzo Yves, 2002, le renouvellement urbain approche interdisciplinaire, séminaire gridauh- gales.
- 148.Jegouzo, Yves séminaire La notion de renouvellement urbain, DAUH 2002.
- 149.Jérôme Monnet. Les dimensions symboliques de la centralité, Cahiers de Géographie du Québec, Volume 44, n° 123, décembre 2000, Pages 399-418
- 150.Jeudy, Henri-Pierre, 2001, La machinerie patrimoniale, Paris, Sens et Tonka, 127 p.
- 151.Jeudy Henri-Pierre, 1990, Patrimoines en folie, Paris, Ministère de la culture et de la communication, Maisons des sciences de l'homme, collection « ethnologie de la France », cahier 5.
- 152.Jean Philippe, 2005, Taille, centralité et attractivité des métropoles
<http://www.predat.net/PDF/PACA/s5.pdf>
- 153.John Ruskin, Les sept lampes de l'architecture, Paris, Denoël, 1987 [1849] ;
- 154.Labasse J., signification et avenir des centres; in urbanisme, n°120-121, paris, juin juillet 1970.
- 155.Labasse (Jean), 1966, L'organisation de l'espace. Eléments de géographie volontaire. Paris, herman, 604p.
- 156.Labasse J, signification et avenir des centres ; in urbanisme, n°120-121, paris, juin juillet 1970

157. Lamaison P. 1982 – Ethnologie et protection de la nature – pour une politique du patrimoine ethnologique dans les Parcs Naturel". Rapport au Ministère de l'environnement, Paris, Ed. de l'EHESS, 76p
158. Lajugie J., Delfaud P., Lacour C. (1985), Espace régional et aménagement du territoire, Dallez, Paris.
159. Lamy Yvon, 1996, Introduction in L'alchimie du patrimoine: Discours et politique.
160. LAZZAROTTI OLIVIER , Alexandre Fache, Doit-on être contre le patrimoine ? LE FLOWERS, 11 MAI 1999, http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=465)
161. Lebreton J.P., 2002, les instruments du renouvellement urbain. Chapitre p101, séminaire gridauh- grâles.
162. Le Certu, 1999, nouvelles centralités, nouvelles pratiques, débat n°23, paris.
163. Le Corbusier, in projet urbain n° 13 Août 1998.
164. Ledrut R. -l'image de la ville. ed, anthropos Paris 1973.
165. Ledrut, Raymond (1976) L'espace en question, ou le nouveau monde urbain. Paris, Anthropos, 363 p.
166. Lefebvre H., la révolution urbaine. ed.gallmarad paris 1970.
167. Leniaud, Jean-Michel, 2002, Les archipels du passé. Le patrimoine et son histoire, Paris, Fayard, 351 p.
168. Leniaud, Jean-Michel, 2001, Chroniques patrimoniales, Paris, Norma, 494 p.
169. Lemas, P, René, in projet urbain, n°15, dec 1998 Ministère de l'équipement, des transports et du logement.
170. Lepetit, Bernard et Pumain, Denise, dir. (1993) Temporalités urbaines. Paris, Anthropos-Economica.
171. Lepetit B. « analyse du présent et ressaisissement du passé » in second colloque international d'histoire urbaine. Strasbourg du 8 a 10 septembre 1994 ronéo.
172. Lesbet. D, la casbah d'Alger, gestion urbaine et vide social, ed. office des publications universitaires, 1985.
173. Fanny Letissier, "Déconstruire le patrimoine.", Espaces Temps net, .2005
<http://espacestems.net/document1265.html>
174. Levy J.P, 1987, centre villes en mutation paris -cnrs-.
175. Levy J, Paul-, Françoise et Ségaud, Marion, dir. (1983) L'anthropologie de l'espace. Paris, Centre Georges Pompidou/CCI, 345 p.

176. Levy J, Paul-, réflexion sur l'évolution contemporaine des centres villes, bulletin, assoc, geogr, franc, Paris, 1987.
177. Linossier, Rachel ; Russell, Sarah ; Verhage, Roelof ; Zepf, Marcus. 2004, « Entre conflits et synergies. Renouvellement urbain et patrimonialisation. », DISP n° 159.
178. Linossier Rachel, Sarah Russeil, Roelof Verhage, Marcus Zepf, 2004, effacer, conserver, transformer, valoriser le renouvellement urbain face à la patrimonialisation, Les Annales de la recherche urbaine n° 97, 0180-930-XII-04/97/pp. 23-26 © metatm
179. Lorrain Dominique, Administrer, gouverné, régulé, in Gouvernances. in Les Annales de la recherche urbaine, n° 80-81, déc. 1998, pp. 85
180. Lowenthal D. (1998), « La fabrication de l'héritage », in : Poulot D. (éd), Patrimoine et modernité, l'Harmattan, Paris, p.107-127.
181. Lucie K. Morisset, avec la collaboration de Luc Noppen et Denis Saint-Jacques, « Entre la ville imaginaire et la ville identitaire : de la représentation à l'espace », dans Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Denis Saint-Jacques (dir.), Ville imaginaire, ville identitaire : échos de Québec, Québec, Nota bene, 1999,
182. Ariella Masboungi, 1998, in projet urbain, N°13, Août, Ministère de l'Équipement et des Transports et du Logement.
183. Ariella Masboungi, Frédérique de Gravelaine, 2004, Penser la ville par l'art contemporain, Etude (broché) Editeur La Villette Eds De.
184. Ariella Masboungi. (sous la direction de) (2001), Fabriquer la ville. Outils et méthodes : les aménageurs proposent, La Documentation Française, Paris.
185. Ariella Masboungi, 2002; projet urbain en France, édition le moniteur
186. Ariella Masboungi, 1993, in Comprendre penser construire la ville, direction de l'architecture et de l'urbanisme, éditions du stu.
187. Msefer .J. 1984, villes islamiques cite d'hier et d'aujourd'hui ed. conseil international de la langue française.
188. Mathieu Jacques, « Les vernis du patrimoine », Le forum québécois du patrimoine. Actes de la rencontre de Trois-Rivières, Québec, s. éd., 1992, p. 7.)
189. Ministère de l'habitat Intervention sur les tissus urbains. Bilan et perspective. Oran 3/12/1987.
190. Ministère de l'équipement, du Logement et des Transports ; Ministère de la Culture et de la Communication ; Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat, intervenir en quartiers anciens : enjeux, démarches, outils paris, ed. du moniteur, 1999.

191. Ministère de L'équipement des Transports et du Logement, 2000, gouvernance, éditions de la DGUHC.
192. Monnet, Jérôme (1998) « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité », *Cybergeo*, Politique, Culture, Représentations, article 56, mis en ligne le 07 avril 1998. <http://cybergeo.revues.org/index5316.html>.
193. Monnet Jérôme, 2000, Les dimensions symboliques de la centralité, in Cahiers de géographie du Québec, volume 44, n° 123, Pages 399-418.
http://www.cgq.ulaval.ca/textes/vol_44/no_123/07.
194. Nicolas Georges et Anne Radeff, juillet 2005. <http://www.cyberato.org>
195. Nora Pierre, IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Charte de Venise, 1964; [<http://www.icomos.org/docs/venise.html>],
196. Nowvel Jean, patrimoine et contexte, assez d'hypocrisie, in projet urbain n°13 1998,
197. Ostrowski (W.), Les ensembles historiques et l'urbanisme, C.R.U., 1976, 372 p.
198. Ouagueni Yassine. L'État du Patrimoine - un Constat Mitigé. Icomos Algérie
199. Oudin Bernard, 2000, plaidoyer pour la ville. pour un urbanisme qui réconcilie la ville et la vie. *Editions Robert Laffont*.
200. Panneraiph et collectif, éléments de l'analyse urbaine ed. a a.mbruxelles .1980.
201. Paulo Peixoto, 2004, L'identité comme une ressource métonymique du processus de patrimonialisation, n° 70, pp183-204.
<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=16672448>
202. Périgois Samuel Signes et artefacts .L'inscription spatiale de temporalités à travers les figures de la patrimonialisation des petites villes.
203. J Perneille, Une méthode d'étude du Centre-Ville. Urbanisme n° 117, 1970. pp. 45-48
204. Phemolant Brigitte, les outils de l'urbanisme pour le renouvellement urbain (actes du colloque du Gridauh), éditions. dalloz, 2001
205. Pierre Nora, 1997, Les lieux de mémoire. Paris, Gallimard, [1986], vol. 1, p. 1447.
206. Pinard (J.), L'archéologie industrielle, Paris, P.U.F., 1985, 140 p.
207. Pinol Jean-Luc, 1991, Le monde des villes au xixe siècle, Paris, Hachette
208. Piron, Olivier, 2004 - Renouvellement urbain. Analyse systémique. *La Documentation Française* collection.
209. Piron Olivier, Droit et renouvellement urbain, Droit et ville 55/2004, p. 11.
210. Piron Olivier, 1990, Urbanisme et politique de l'habitat, rapport pour le ministre délégué, chargé du logement, avril..

- 211.Piron Olivier, 2001, le financement du renouvellement urbain ,etudes foncieres n° 90,.
- 212.Poulot, Dominique. 1998, Patrimoine et modernité. Paris l'Harmattan, 312 p.
- 213.Poulot, Dominique, 2002, « La patrimonialisation à l'horizon d'attente du XXe siècle », Téoros, vol. 21, no 2, été p. 4-9.
- 214.Poulot, Dominique, Musée et muséographie, La Découverte, Paris, 2006
- 215.Poulot, Dominique, Patrimoine et musée : l'institution de la culture, Hachette, Paris, 2001
- 216.Denise Pumain, 2004, http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=46).
- 217.Quesnel, L, aménagement des centres villes.1990. <http://www.crad.ulaval.ca>
- 218.Paule Quilichini,2002, les acteurs du renouvellement urbain, in Cahier du Gridauh n°10.
- 219.Racine, J.B. 1993, La ville entre Dieu et les hommes, Genève, Presses bibliques universitaires, Paris, Anthropos-Economica.
- 220.Racine, J.B. 1994, La foi dans la ville: la ville et le sacté, Architecture & Comportement, juim, pp.151-162
- 221.Rautenberg Michel, 2003. La rupture patrimoniale, À la croisée, Bernin, 173 pages.
- 222.Rautenberg M., Micoud A., Bérard L., Marchenay P. (éd.) (2000), Campagnes de tous nos désirs, Patrimoines et nouveaux usages sociaux, Paris, Éditions de la MSH
- 223.Remy, Jean et Voyé, Liliane (1981) Ville, ordre et violence : formes spatiales et transaction sociale. Paris, Presses universitaires de France, 238 pages.
- 224.Reynaud, Alain. 1992. « Centre et périphérie », dans Bailly, Antoine, Ferras, Robert, Pumain, Denise. Encyclopédie de géographie, Paris : Economica, p. 599-615
- 225.Rey Alain (dir.), Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française, Paris, Le Robert, 1992, vol. II, p. 1452.)
- 226.Riegl A. (1904, rééd.1984), Le culte moderne des monuments, Seuil Paris.
- 227.Robert Dictionnaire, encyclopédiques guillet, paris 1986.
- 228.Le petit robert, http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Petit_Robert
- 229.Roullier J.E., les lieux stratégiques de l'évolution de la ville, in « Projet urbain N°3 Mars 1995. »
- 230.Roussel, François-Xavier, Penser la ville. Ville renouvelée, renouvellement urbain, une page de la mutation des villes en train de s'écrire in : "La ville en débat".Paris : L'Harmattan, 2003.- pp. 165-
- 231.Ruskin John, Les sept lampes de l'architecture, Paris, Denoël, 1987 [1849] ;
- 232.Sassen S, 2000, la ville globale : une introduction au concept et a son histoire in catalogue mutations pp104-114.

233. Schwach Paul, in Projet urbain n°13, août 1998, Ministère de l'équipement, des transports et du logement
234. Schein I., scénario pour la centralité, in villes nouvelles évolution des centres. 1987.
235. Seban Michel., in Projet urbain n°13, août 1998, Ministère de l'équipement, des transports et du logement.
236. Sement M. Paul-André.,: Patrimoine bâti et renouvellement urbain ,Tradition et innovation, 131e congrès, Grenoble, 2006 . <http://cths.fr/co/communication.php?id=2956>
237. Jan Christian Smuts, "Holism and Evolution", Macmillan, London/New York, 1926
238. Stéphane Heritier, Un patrimoine au service de l'unité canadienne :Parcs et lieux historiques nationaux, Centre De Recherche Sur L'environnement Et L'aménagement (Crenam - Cnrs Umr 5600) - Université Jean Monnet). http://www.pacte.cnrs.fr/IMG/html_Heritier.html
239. Suquet Antoinette - Boudin, le problème des centres de villes à l'étranger, ed L'information des bâtiments, 1966.
240. Thibault, Serge (2000) La centralité et l'accessibilité : modélisation. L'espace géographique (sous presse).
241. Toulhier B. (1999), Architecture et patrimoine du 20^e siècle en France, Editions du patrimoine, Paris.
242. Toussaint J.-Y., Zimmermann M. (éd) (1998), Projet urbain, ménager les gens, aménager la ville, Mardaga, Liège.
243. UNESCO : nouvelles notions du patrimoine, itinéraires culturels site Web ([http : mirror_us.unesco.org](http://mirror_us.unesco.org)), ed anthropos paris 1972.
244. Unité de Recherche N°29 Environnement urbain question du patrimoine.htm- IRD, G:\27-02-2007\UR
245. IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Charte de Venise, 1964; [<http://www.icomos.org/docs/venise.html>], consulté le 23 février 2005)
246. Vant André. L'objectif et le subjectif: problèmes de délimitation du centre-ville de Saint-Etienne. In: Revue de géographie de Lyon. Vol. 46 n°2, 1971. pp. 199-225.
247. Vayssière Bruno (1988) Reconstruction - Déconstruction. Paris, Picard, coll. Villes et sociétés, 327 p.
248. Veschambre Vincent, 2000, Patrimonialisation et enjeux politiques: les édifices Le Corbusier à Firminy, in Patrimoine et environnement: les territoires du conflit, 2000, Norois, n° 185, pp. 125-138.

249. Veschambre Vincent, 2006, « Patrimoine et développement durable : pléonasme ou contradiction ? Réflexions à partir de l'exemple de la ville d'Angers », Urbanisme, n° 348, mai-juin, pp. 57-60.
250. Veschambre Vincent, 2007, « Le patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », Les Annales de géographie, n° 656, p. 361-381.
251. Vincent Veschambre ; 2 novembre 2007, Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace, http://www.cafe-eo.net/article.php3?id_article=1180
252. Violet le duc, in projet urbain, n°13 Ministère de l'Equipeement et des Transports et du Logement
253. Berthrand Warnier, in projet urbain n°13 1998.
254. Xavier Greffe, 1990, La valeur économique du patrimoine, La demande et l'offre de monuments. Paris, Anthropos- Economica, 253 p.
255. Xavier Greffe: 2003. La valorisation économique du patrimoine. Paris, la documentation française, 278 p.
256. La Caisse des dépôts et le renouvellement urbain, Droit et ville n° 55/2003,.
257. Unité de Recherche N°29, G:\27-02-2007\UR Environnement urbain question du patrimoine.htm- IRD, <http://www.ur029.ird.fr/presentation/resumes/index.htm>
258. M S Zerouala, le patrimoine oublié, in le quotidien d'oran, 2009. (<http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5128891>).
259. M.S. Zerouala et Lebbal.N, Sauvegarde du patrimoine architectural dans les pays en voie de développement cas de l'Algérie séminaire national en architecture Biskra le 10. 11 novembre 1997 p 283.
260. http://fr.wikipedia.org/wiki/Renouvellement_urbain
261. <http://www.altermedoc.com/holisme.php>.
262. <http://www2.archi.fr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm>.
263. <http://www.altermedoc.com/holisme.php>
264. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Timgad_Trajan.jpg)
265. http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/quartiers/centre_ville.htm

Bibliographie concernant Constantine

1. Ravoisie Amable, beaux arts, architecture et sculpture : exploration scientifique de l'Algérie, ed firmin didot, 1846-1851.

2. Badjadja A, de Cirta a Constantine : la permanence d'une cite antique Fait à Constantine en Septembre 1984, « Up to date » à Abu Dhabi, le 7 Janvier 2007, Consultant en Archivistique, Centre for Documentation & Research United Arab Emirates , http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/cirta_constantine.htm.
3. Nedjma Benachour , <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaCulture/textes.htm>
4. **Maâmar Benzeggouta, Cirta, Constantine de Massinissa à Ibn Badis Trente siècles d'histoire, Tome 1 ,1998.**
5. Berthier et R. Goossens, Constantine, imprimerie du sud. Toulouse, 1965.
6. Berthier et chive, j, Constantine 1837-1937, Constantine son passé, son centenaire.
7. Berthier et chive, j, Constantine carrefour méditerranée-Sahara co-cd Constantine 1961.
8. Louis Bertrand, Africa-1921, <http://www.constantine.free.fr/LaCulture/textes.htm>.
9. Brunshvig (R), 1947 La Barbarie orientale sous les Hafside. Des origines à la fin du XVe siècle, Tome II, ED. A. Maisonneuve et Larose, Paris
10. Cellule de réhabilitation de la wilaya de Constantine, 2003.
11. Cote Marc, 2006, Constantine –cité antique et ville nouvelle- ed media plus, 122p.
12. Cote .M – l'Algérie, espace et société, media plus, Constantine ,2005.
13. **Direction de la culture et de l'information de la wilaya de Constantine**
14. **Direction du tourisme de la wilaya de Constantine**
15. **Direction du commerce de la wilaya de Constantine**
16. **Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Constantine**
17. **Direction de la planification et de l'aménagement de la wilaya de Constantine**
18. Direction des finances de la wilaya de Constantine.
19. Eichelbrenner. M.Biesse, Constantine la conquête et le temps des pionniers, non daté.
20. El Moubarek, tarikh qosantina in revue africaine n et deg 1913 pp265-305.
21. Fechner Elisabeth, souvenir de la bas, Constantine et le constantinois, ed calmann-levy 2002.
22. Grangaud, Isabelle, la ville imprenable, une histoire sociale de Constantine au 18eme siècle .ed media plus. 2004. p. 368
23. Gsell Stéphane, Atlas Archéologique de l'Algérie, Tome I – Texte, 2^{ème} édition, Alger, 1997, feuille 17-Constantine, notice 126, page 9.
24. Gustave Flaubert, Correspondence, 25 avril 1858, <http://www.constantine.free.fr/LaCulture/textes.htm>
25. Guy de Maupassant, 1884, Au soleil, récit de voyage, Harvard, 297 p.

26. Le Cuyet. les métiers constantinois à l'époque des beys Alger, 1950 P 36.
27. La wilaya de Constantine, workshop international modernisation et restructuration des villes: Constantine le 26 27 28 janvier 2009
28. La Wilaya de Constantine, monographie, Ed. Grande imprimerie an nasr, Constantine. dec. 2000 et 2007
29. Mercier Ernest, Constantine, Imprimerie, Librairie L. Poulet, 1896.
30. Mercier Ernest, histoire de Constantine 1903.
31. Nouschi A, Constantine à la veille de la conquête française, « in cahiers de Tunisie n et deg, 11, 1955, pp.371-387.
32. Raymond A. Constantine. Colloque Médina Maghrébine 02 03 et 04 Décembre 1989.
33. Raymond A, les caractéristiques de la ville arabe moyenne au XVIIIe siècle. Le cas de Constantine, in r.o.m.m., net deg, 44,1987,pp.134-147.
34. Raymond .A- grandes villes arabes a l'époque ottomane, ed sindbad paris 1985.
35. Remy J., 1995, Ville et modernité, éd. L'Harmattan, Paris.
36. Théophile Gautier, La Presse, 29 septembre 1851 (version internet)
www.constantine.free.fr/LaCulture/textes.htm
37. Tchihatchef , Espagne, Algérie et Tunisie 1880,
<http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-2453.html> 08 08 2004.
38. Vars, Ch, inscriptions inédites de la province de Constantine pour l'année 1899.
39. Vayssettes E. 2002, Histoire de Constantine sous la domination Turque de 1517-1837. Ed Bouchène. P.255

Thèses et travaux sur Constantine et sur le patrimoine:

266. Rafik Aribi, 2001, la législation du patrimoine culturel en Algérie.
http://w3.uniroma1.it/unimed/copia_audit_db2/legaldocs/algeria01.htm
267. Benedir Fatiha, 2007, urbanisme et planification urbaine, le cas de Constantine.
268. Bouadam.R ,1992, la place et le rôle de la médina de Constantine dans la ville de Constantine, pgs.
269. Bouadam.R 2002, la particularité et le devenir de la médina de Constantine, thèse de Magister.
270. Bouadam.R 2005, La question du renouvellement urbain, passé et présent, acteurs et enjeux, cas du Centre ville de Constantine, Séminaire international, Villes et territoires :

- mutations et enjeux actuels, Laboratoire PUVIT, université Ferhat Abbas de Sétif. 12, 13 et 14 Novembre 2005.
271. Bouadam.R 2005, La permanence d'un centre et d'une centralité. Cas de la ville de Constantine. Colloque international, Fabrique de la ville et mutations des formes d'urbanité, Département d'Architecture, Université Mohamed Boudiaf d'Oran USTO. 17, 18 et 19 décembre 2005.
272. Bouadam.R 2005, Quelle stratégie d'action pour le centre ville de Constantine acteurs et enjeux, séminaire la ville Algérienne et les mutations actuelles : problèmes et solutions. Département de Sociologie et Démographie, université Mentouri Constantine. 13- 14 Novembre.
273. Bouadam.R, 2008, Constantine, une médina particulière, al-Bahit Al-Ijtima'i, n°08 Octobre 2007, pp7-18.
274. Bouadam.R. Le devenir du centre ville de Constantine une histoire de controverse, Al-Bahit Al-Ijtima'i, N°09 juin 2009, pp7-18. <http://www.umc.edu.dz/vf/images/pdf/art17.pdf>
275. Bouadam.R, 2010, Le centre ville de Constantine Projets accumulés et contraintes de réalisation, in revue sciences et technologie D n°31, université de Constantine juin 2010, pp33-44.
276. Bouchareb Abdelouahab, 2006, Cirta ou le substratum urbain de Constantine, la région, la ville et l'architecture dans l'antiquité, une étude en archéologie urbaine, université de Constantine.
277. Djamel Chabane, la théorie de l'umran chez ibn khaldoun, office des publications universitaires, 2003.
278. Laarouk Mohamed el Hadi, ville de Constantine opu 1984.pp.76.77
279. Véronique Stein, 2003, la reconquête du centre ville : du patrimoine à l'espace public, thèse de doctorat ,Université de Genève.

Instruments d'urbanismes et études concernant Constantine :

1. B.E.R U., bureau d'étude et de réalisation urbaine, étude préalable à l'aménagement du rocher de Constantine, Constantine 1960.
2. CALSAT (J.P), enquête urbaine à Constantine, Atlas de Constantine, 1960.
3. Restructuration et rénovation du Rocher de Constantine. Diagnostic et Propositions, 1984-1985, urbanco.

4. Metro D'Alger, étude d'amélioration des conditions de circulation dans le centre ville de Constantine 1997.
5. INGEROP, Direction des Transports, 2004 études de faisabilité d'une ligne de tramway à Constantine.
6. Master Plan pour la médina de Constantine, 2005.
7. URBACO-EDR, 2007, SCU de Constantine Mission II Diagnostic Prospectif du grand Constantine.
8. Urbaco- Edr, Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine (SDAAM) de Constantine, 2008, MISSION1, Délimitation de l'aire métropolitaine
9. Urbaco- Edr,
10. PPSMVSS, 2008, plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés, phase diagnostic
11. Les instruments d'urbanisme:
 - P.U.D 1974, plan d'urbanisme directeur
 - PUD 1982, plan d'urbanisme directeur
 - PUD 1987, plan d'urbanisme directeur
 - P.D.A.U, 1998, groupement de Constantine.
 - PDAU intercommunal de Constantine 2010, el khroub,hamma bouziane, didouche mourad et Ain Smara, révision, première phase :diagnostic.
12. Centre D'Etudes Et De Réalisation En Urbanisme (urbaco), 2008, Entreprise publique économique, Expertise sur la ville de Constantine par rapport au P.D.A.U
13. ONS, office national des statistiques 1998,2008
14. La monographie de la ville de Constantine, 2000 et 2007
15. BNEDER, 2009, Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la région-programme Nord-Est à l'horizon 2025.

Lois, Décrets et Ordonnances :

1. Loi n°90-29 du 1 décembre 1990 relatif à l'aménagement et à l'urbanisme
2. Loi 82.02 du 6 Février 1982 relative au permis de construction et au permis de lotir
3. Loi n° 06-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.
4. la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.
5. Ordonnance n° 67.281 du 20 Décembre 1967 relative aux fouilles et protection des sites et monuments historiques et naturels.

6. Le décret exécutif n° 2003-324 du 05 octobre 2003 portant modalités d'établissement des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS), et des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des zones archéologiques (PPSMVSA).
 7. Le Décret exécutif n° 05-208 du 26 Rabie Ethani 1426 correspondant au 4 juin 2005 porte création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine
 8. le décret n° 83.684 du 26 Novembre 1983
 9. Ordonnance n° 67.281 du 20 Décembre 1967 relative aux fouilles et protection des sites et monuments historiques et naturel.
- Le décret exécutif N° 91/175 du 28 mai 1991
 les décrets n° 91-177 et n° 91-178, du 28 mai 1991.
 La loi n°90-08 du 7 avril 1990

Constantine à travers la Presse Algérienne

1. El nasr le 28/02/2001.
2. Le Matin 25 avril 2001.
3. Le Quotidien d'Oran. 6 et 7 décembre 2005.
4. El watan, édition (8 avril, 28 novembre et 18 décembre) 2006.
5. Liberté - 30 novembre 2006.
6. Le Soir d'Algérie du 23 novembre 2006.
7. La Tribune (13 avril, 10 juin, 5 juin) 2006.
8. Le Quotidien d'Oran (22 juillet, 8 avril, 22 juillet, 26 novembre) 2006.
9. Liberté Algérie - Mercredi 5 Décembre 2007
10. El Watan, 7 septembre 2008.
11. L'Expression, 2009.
12. La Tribune, 2009.
13. Le Quotidien d'Oran le 25.05.2009.
14. www.lequotidien-oran.com. 24/05/.
15. <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article46>.
16. <http://www.predat.net/PDF/PACA/s5.pdf>.
17. <http://fr.allafrica.com/stories/200901051284.html>
18. <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article46>.

Annexe n° 1A : Lire la photographie

Pour lire une photo, il importe de suivre une démarche méthodique en quatre étapes : décrire, analyser, interpréter et évaluer.

Décrire

Pour décrire une photographie, vous devez noter le plus d'informations factuelles et essentielles disponibles. La photographie porte-t-elle un titre? Qui en est l'auteur? Où et quand a-t-elle été prise? Est-ce un paysage? Sommes-nous à la ville ou à la campagne? Recensez le plus de faits possible. Enfin, regardez les éléments graphiques : les couleurs, les lignes, les formes, les valeurs, les masses, l'espace et la texture. Comment le photographe les a-t-il utilisés?

Analyser

Le photographe décide de la composition de son image et choisit le lieu et le moment de la prise. Notez, en analysant la photo, comment le photographe a fait certains de ces choix et expliquez pourquoi. Que se passe-t-il à l'arrière-plan? La photo porte-t-elle une inscription (comme des panneaux de signalisation ou des affiches)? Reconnaissez-vous des édifices, ou voyez-vous un quelconque point de repère? Quelle heure semble-t-il être? Indiquez l'impression ou l'atmosphère générale. Enfin, comment les divers éléments sont-ils agencés?

Interpréter

Utilisez, pour interpréter la photo, les informations obtenues par la description et l'analyse, et tirez-en des conclusions. Pouvez-vous dire avec précision ce qui a lieu dans cette photo? Notez ce que l'auteur a gardé dans son image, et ce qu'il en a exclu. Les photographes se servent des limites de la photo comme cadre. À cette étape de la démarche, il faudra sans doute chercher de l'information en dehors de l'image. Découvrez le contexte historique de la photographie. A-t-elle été saisie sur le vif ou l'a-t-on composée? Que se passait-il à ce moment-là dans le monde? Pensez à l'époque où a été prise cette photo. Donnons-nous aujourd'hui à cette photo un sens différent de celui qu'elle avait alors? Pensez de façon critique, sans admettre *a priori* que l'image représente exactement un fait qui a réellement eu lieu.

Évaluer

L'évaluation constitue la dernière étape de la lecture d'une photo. Que pensez-vous de l'œuvre? Portez un jugement sur la valeur, le sens et l'importance de la photo. Cette photo vous aide-t-elle dans vos recherches historiques? Qu'ajoute-t-elle à ce que vous savez sur le sujet? Évaluez cet acquis à partir de l'information apprise plus tôt (aura McCoy

Annexe n° B : La lecture sélective

La lecture sélective consiste à sélectionner les informations intéressantes.

La lecture sélective ne s'applique pas à tous les textes. Elle comprend 2 techniques essentielles :

- La technique d'écrémage ou skimming
- La technique de repérage ou scanning.

L'écrémage

Il s'agit de réduire le nombre de mots lus sans que la compréhension du texte en soit diminuée. Cela permet de se concentrer sur les passages importants tout en éliminant un inutile travail de lecture intégrale. On applique différents degrés d'écrémage en fonction des besoins et des textes : un degré peu sélectif, à la limite de la lecture intégrale et à l'inverse, un écrémage très sélectif.

Le repérage

La première différence avec l'écrémage est qu'ici le lecteur connaît le renseignement qu'il cherche. Le repérage ne s'utilise pas pour toutes les lectures, mais uniquement lorsqu'on a besoin d'un renseignement ou d'une connaissance sur un point précis. Cette technique de lecture sert particulièrement pour évaluer l'utilité, l'importance d'un ouvrage et à repérer les parties les plus significatives dans le cadre de son travail.

Tout au long de cette lecture sélective, prendre en note ce qui est significatif pour son travail.

Annexe n° C : La carte mentale

C'est une méthode d'enquête sociologique qui tente de traduire la représentation de l'espace qu'ont les individus. La technique consiste à : On demande aux individus de réaliser une carte schématique qui représente un territoire connu et pratiqué par eux. La carte mentale fait aussi référence à la carte heuristique et la carte conceptuelle, 2 modes de cartographies d'information pour représenter visuellement, schématiquement, graphiquement des idées et des informations.

- Technique carte heuristique : une idée centrale et un développement sous forme d'arborescence d'idées principales et secondaires
- Technique carte conceptuelle : un réseau plus ou moins hiérarchisé d'idées et de liens reliant ces idées

Les cartes mentales ou schémas heuristiques permettent d'organiser les idées individuelles ou collectives en les représentant dans l'espace. Cela constitue une façon de visualiser les idées et mettre en évidence les liens entre elles ou leur organisation plus proches de notre façon de penser que les modes linéaires. La pratique des cartes mentales est bien antérieure à l'informatique mais les logiciels appelés idéateurs ont apporté comme pour le reste, la possibilité de perdurance, de publication, d'échange et grande une facilité de modification que n'offraient pas les schémas heuristiques réalisés au tableau... qui devaient être effacés en fin d'activité.

Applications :

La carte heuristique a de nombreuses applications potentielles dans des domaines personnels, éducatifs et professionnels. Ses possibilités incluent :

- la prise de notes;
- la remise en forme de ces notes ;
- la préparation d'un exposé, d'un discours;
- le brainstorming ;
- l'aide au résumé ;
- la structuration d'un projet ;
- la révision et clarification d'idées ;
- l'identification de mots clefs ;
- la visualisation d'organisation complexe d'idées ;
- l'aide à l'apprentissage mnémotechnique ;
- L'organisation de l'accès (par des liens) à un ensemble de fichiers ...

Annexe n° 1: Quelques chartes de l'urbanisme

a/La Charte d'Athènes

La Charte d'Athènes a constitué l'aboutissement du IV^e Congrès international d'architecture moderne (CIAM), tenu à Athènes en 1933 sous l'égide de Le Corbusier. Le thème en était « la ville fonctionnelle ». D'une part, elle condamne sans appel la ville contemporaine et d'autre part, elle expose et propose la ville modèle, en ordre, de l'urbanisme progressiste. Ce texte a exercé et exerce encore, notamment dans les pays en développement, un impact unique en son genre, imprimant sa marque sur l'aménagement de l'espace dans le monde entier« *Pierre Merlin et Françoise Choay, 1996*).

Urbanistes et architectes y ont débattu d'une extension rationnelle des quartiers modernes. La Charte compte 95 points sur la planification et la construction des villes. Parmi les sujets traités : les tours d'habitation, la séparation des zones résidentielles et les voies de transport ainsi que la préservation des quartiers historiques et autres bâtiments préexistants. Le principal concept sous-jacent a été la création de zones indépendantes pour les quatre « fonctions » : la vie, le travail, les

loisirs et les infrastructures de transport. Le texte, très retravaillé par Le Corbusier, n'a été publié qu'en 1941 sous le titre *La Ville fonctionnelle*. Ces concepts ont été largement adoptés par les urbanistes dans leurs efforts pour reconstruire les villes européennes après la Seconde Guerre mondiale; ainsi, Firminy-Vert qui consiste en la réalisation d'un quartier neuf et la construction d'un modèle de logements sociaux ; ou encore les plans de Mart Stam pour la reconstruction de Dresde. La ville de Brasilia peut être considérée comme une incarnation des principes de la Charte. La Charte a également fait l'objet de critiques, principalement pour manque de flexibilité. Par exemple, Team 10 est apparu dès 1953. Le mouvement « Mars 1976 », co-fondé par Jean Nouvel, est une autre contestation. La Charte d'Aalborg (1994), quant à elle, est aux antipodes de la Charte d'Athènes. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_d%27Ath%C3%A8nes)

b/ Charte de Venise

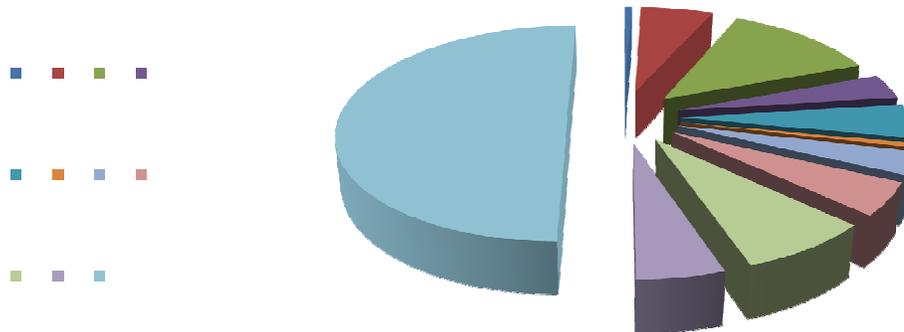
Charte internationale sur la conservation des monuments et des sites, ce document a été rédigé en 1964 par le deuxième Congrès International des Architectes et des Techniciens des Monuments Historiques et adopté en 1965 par le Conseil International des Monuments et des Sites ICOMOS) qui l'a prolongée en 1987, par la Charte de Grenade sur les villes historiques. Ces deux documents de référence posent comme principe, au nom de l'authenticité et de la lisibilité du patrimoine, que toute adjonction faite à un monument, ou toute construction dans le cadre d'un ensemble historique doit être réalisée avec un souci majeur d'intégration, mais également avec une volonté constante de franchise. Ainsi la Charte de Venise préconise-t-elle, dans son article 12 : « Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire ». *Extrait du dossier « Mémoire et Projet », DAPA/MCC, synthèse des travaux du groupe de réflexion animé par Joseph Belmont, 1997.*

Annexe n° 2: Le terme médina

L'origine du terme « médina » remonte très loin dans l'histoire. Dans le lexique coranique, ce terme s'emploie au singulier comme nom propre pour désigner yathrib. En arabe, el madina désigne les villes arabes anciennes et la spécificité de leur structure spatiale. Ce n'est qu'au début du IIIème siècle qu'apparaît la notion de madina à Bagdad ainsi qu'à Kufa comme étant ce qui désigne le centre urbain originel entouré de muraille, des faubourgs et des extensions extra-muros. D'après H Djait, la médina signifie citadelle ou plus exactement une ville citadelle, c'est à dire une ville enfermant un fort ou des constructions fortifiées. La médina a un caractère défensif, c'est là sa spécificité et son rôle. Elle restera toujours liée à l'idée de centralité, c'est à dire la convergence vers un pôle principal. Ce dernier, est le lieu privilégié de rencontres, de pratiques urbaines communautaires ou religieuses et le centre des activités commerciales. Elle est également liée à l'idée de défense. Avant les grands bouleversements du siècle dernier, la médina apparaît tout d'abord comme une « entité urbaine unitaire cohérente complète et bien délimitée » (H.Djait, 1986 :146).

Annexe n°3 : les secteurs urbains de Constantine

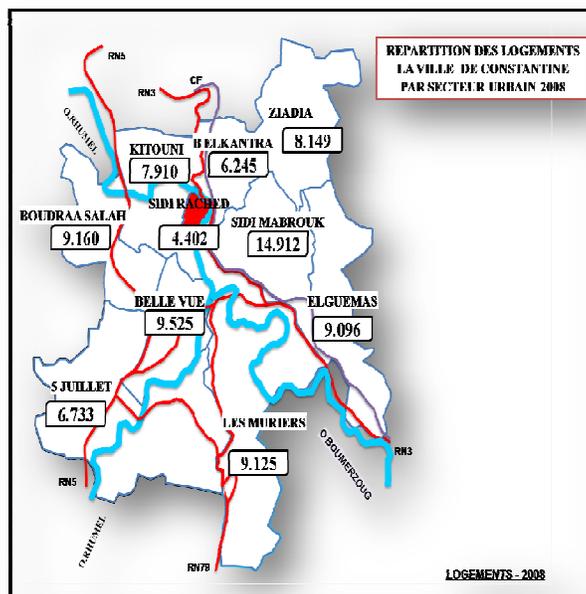
a. Surface Par Secteur Urbain De La Ville En 2008



Source : pdau 2010

La répartition des surfaces par secteurs nous montre que le secteur urbain S.Rached couvre que 2% de la ville avec 58.71 Ha .

b. Répartition des logements par secteur urbain 2008



Nous remarquons que Sidi Rached présente le taux le plus faible en logement, ceci peut être expliqué par deux points : d'une part la mutation du logement en activité économique. D'autre part la forte concentration d'équipements et de commerce dans ce secteur.

c : Répartitions des populations par secteur urbain de la ville de Constantine états actuelle en 2008

Secteur Urbain	Pop 2008	Ménage	Taux Pop	Taux Ménage
Sidi Rached	14981	9435	4%	12%
Ziaidia	41191	9920	10%	12%
Sect 5 Juillet	27922	7328	7%	9%
Belle Vue	40368	6061	10%	8%
Sidi Mabrouk	72495	7950	18%	10%
Elguemas	44353	14258	11%	18%
Bab El kantra	30457	8292	7%	10%
Boudraa Salah	54140	5379	13%	7%
Les Muriers	47897	7687	12%	10%
Kitouni	35646	3198	9%	4%
La Ville	409450	79508	100%	100%

Source : pdau 2010 (phase diagnostic)

d :Le secteur urbain Sidi Rached états actuelle en 2008

		la ville	S RACHED	rapport secteur et ville
POPULATION	Habitants	409450	14981	3,66%
EMPLOIS	Occupée	0		
HABITATS	Logement occupée	73392	3078	4,19%
	Logement vide	11855	827	6,98%
	Total logement	85247	4402	5,16%
DENSITE	Personne/logements Tol Net	5,58	4,87	
	Surface (ha)	5291,43	58,71	1,11%
	Densité de Populations (hab./ha)	77,38	74,98	
	Densité de Logements (logt/ha)	16,11	255,16	

Source : pdau 2010 (phase diagnostic)

L'examen du tableau nous montre que le secteur urbain de Sidi Rached présente le plus faible taux de population avec 4% de la population résidentes en 2008, ceci peut être expliqué par deux facteurs essentiel : le premier est de nature fonctionnel vue l'intérêt économique que présente le rocher ,les mutations fonctionnelles sont très intenses ou le logement cède la place activités économiques et a la fonction libérale. Quant au deuxième facteur il est lié au cadre bâti qui connaît une dégradation très avancée.

e. les équipements par secteur

SECTEUR SIDI RACHED	SECTEUR BELLE VUE	SECTEUR SIDI MABROUK	SECTEUR 5 JUILLET	SECTEUR LES MURIERS	SECTEUR ELKANTARA
23 écoles primaires 8 CEM 6 lycées Clinique Centre de santé Maison de jeunes Piscine Aires de jeux Musée Théâtre Maison de la culture Palais du bey Circonscription d'archéologie Medersa 4 centres culturels Écoles des beaux arts 6 bibliothèques 3 cinémas 3 restaurants Siège wilaya Siège daïra 4 APC 2 palais de justice Hôtel des finances Hôtel des travaux publics Académie Direction des travaux publics Maison d'agriculture Division de santé Division DPAT 2 sûretés de wilaya 5 centrales téléphoniques Protection civile Maison syndicale 9 banques 3 marchés couverts PTT 6 assurances	16 écoles primaires 8 CEM 2 lycées 1 centre de formation professionnelle Université islamique 2 instituts universitaires 3 cités universitaires Clinique Polyclinique Centre de santé Centre d'information et d'activités Des jeunes 2 maisons de jeunes Auberge de jeune Salle de spectacle Salle OMS Stade Palais de la culture Bibliothèque Cinéma Restaurant Gendarmerie Prison Caserne 2 APC 2 PTT 2 sûretés de wilaya 2 protections civiles Télévision algérienne Direction de l'hydraulique Direction DPAT Direction de jeunesse et sport Cabinet de wali Palais de justice 6 banques 7 assurances 2 marchés	19 écoles primaires 10 CEM 5 lycées 2 centres de formation professionnelle Clinique 2 hôpitaux 3 polycliniques Centre de santé Maison de jeune 2 salles OMS 2 terrains de sport Bassin de natation 5 aires de jeux Centre culturel Bibliothèque Cinéma 2 Centre téléphonique Antenne APC 6 banques 4 assurances 1 marché 1 centre commercial	11 écoles primaires 4 CEM 4 lycées 1 centre de formation professionnelle Cité universitaire Complexe sportif Terrain de football Centre de sport Bassin de natation Aire de jeux Bibliothèque Écoles des beaux arts Centre téléphonique APC Sûreté urbaine Protection civile Prison 2 banques 4 assurances Centre commercial Marché	20 écoles primaires 5 CEM 1 lycée 1 centre de formation professionnelle 1 université 3 cités universitaires Clinique Polyclinique Centre de santé Laboratoire de la sûreté Salle OMS Institut CREPS Stade de football Piscine Bassin de natation 4 aires de jeux Théâtre de verdure Centre téléphonique Antenne APC	12 écoles primaires 5 CEM 3 lycées 1 centre de formation professionnelle CHU Clinique Polyclinique PMI El Kantara Centre de maladies respiratoires Centre téléphonique Direction SONALGAZ Antenne APC 1 banque 1 assurance 1 marché
		SECTEUR ELGAMMAS	SECTEUR ZIADIA	SECTEUR BOUDRAA SALAH	
		12 écoles primaires 6 CEM 2 lycées EHS de l'hôpital Polyclinique 2 Centres téléphonique Complexe sportif Antenne APC	13 écoles primaires 4 CEM 3 lycées 1 centre de formation professionnelle Hôpital Parc de loisir Centre téléphonique Antenne APC	14 écoles primaires 5 CEM 3 lycées Hôpital Salle de soin Maison de jeune Terrain de football Aire de jeux 2 Centres téléphonique Antenne APC Sûreté de wilaya	

Source : duc de Constantine, révision du pdau, première phase, 2010

F /: Répartitions Des Populations Par Quartier -ville de Constantine 2008

Quartier	Ménages	Population	% Ménage	% Population
Boussouf	3386	17218	4,26%	4,21%
Arafa+5juillet	1993	10704	2,51%	2,61%
20aout55	4046	20125	5,09%	4,92%
Belle vue	4246	20243	5,34%	4,94%
Cîte elbir- Boudraa salah	2959	15957	3,72%	3,90%
Martyrs-Hatabia-Benchergui	6961	38183	8,76%	9,33%
Sidi Meid	2234	11600	2,81%	2,83%
Bardo-Koudia	5094	24046	6,41%	5,87%
Sidi .Rached	3198	14981	4,02%	3,66%
SMK+Mansourah	7195	37170	9,05%	9,08%
Daksi+Fr. Abbas	7063	35325	8,88%	8,63%
Ziadia+SS Youcef	5403	29045	6,80%	7,09%
Djebel el ouahch	2284	12146	2,87%	2,97%
Bab. ElKantra	6061	30457	7,62%	7,44%
ElGuemas+erriad	1918	10259	2,41%	2,51%
4ème Km- sissaoui	6032	34094	7,59%	8,33%
Bentellis- Muriers	3357	16439	4,22%	4,01%
chaab ersas- palmiers-Boumerzoug	6078	31458	7,64%	7,68%
Total Générale	79508	409450	100%	100%

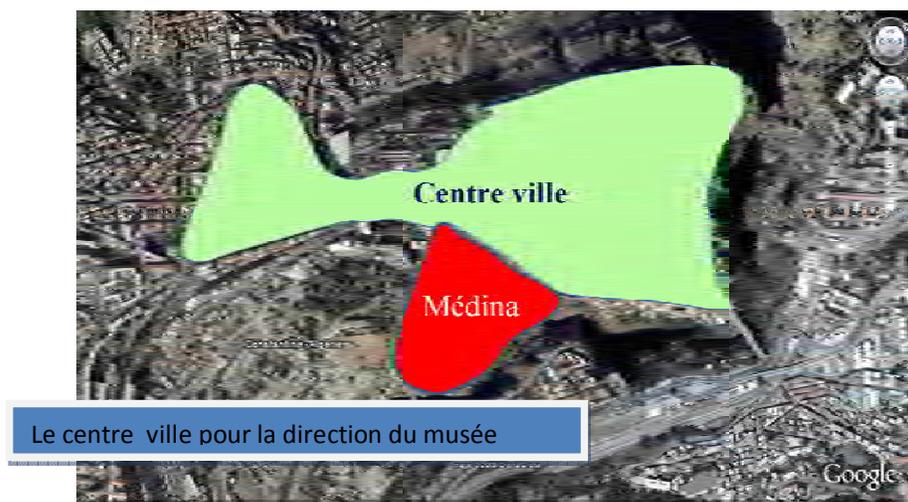
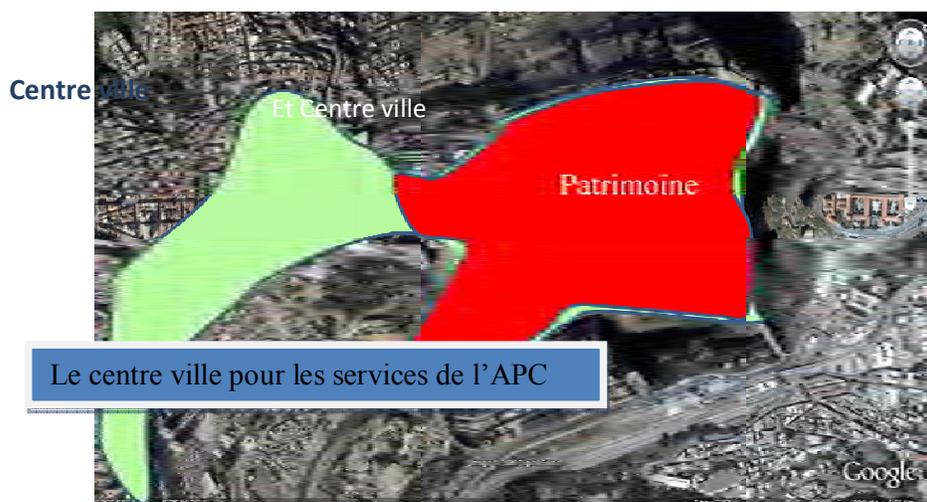
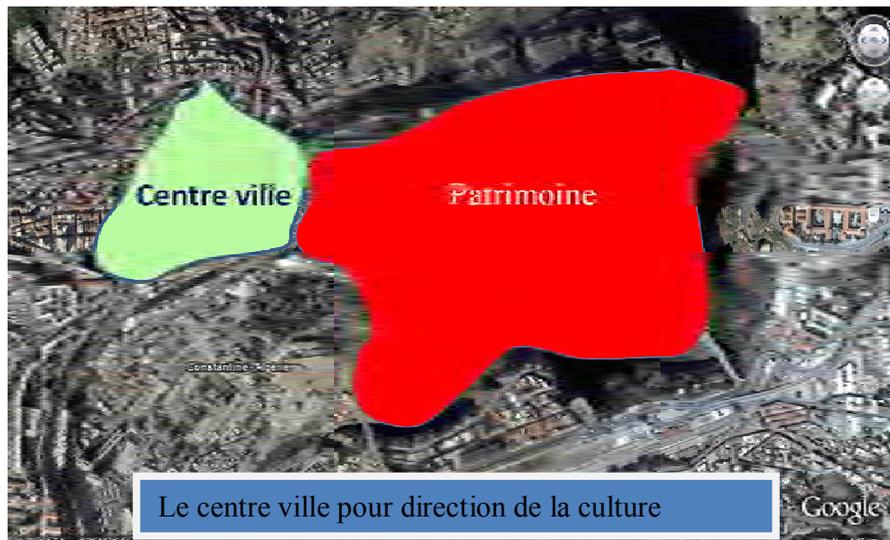
Source : pdau 2010 (phase diagnostic)

Annexe n° 1c : Conservation intégrée

Mode de conservation, restauration et réhabilitation des bâtiments et sites anciens visant à les rendre utilisables pour de nouvelles fonctions de la vie moderne. (P Merlin et F Choay, 1998). La notion de « conservation intégrée » forgée depuis vingt ans par le Conseil de l'Europe, et incluse dans la convention de Grenade, met bien l'accent sur cette nécessité d'intégrer le patrimoine ancien dans la vie, dans la planification contemporaine. Si les monuments ne peuvent être mis hors de la vie et conservés comme des éléments muséographiques, cela est encore plus vrai pour les ensembles, villes et quartiers historiques, dont les fonctions évoluent et dont la valeur et la signification tiennent beaucoup à leur usage vivant, à la présence des habitants et des activités économiques. La conservation intégrée est une dialectique entre la volonté de protection et les besoins de l'aménagement, faisant appel à des moyens juridiques, administratifs, financiers et techniques spécifiques pour répondre à la complexité des questions posées.

*« La protection des sites et monuments et la mise en œuvre des ensembles urbains à conserver »,
contribution au rapport national Habitat II, Istanbul, 1997.*

Annexe n°3e : Délimitation du centre et du patrimoine par les organismes de Constantine



Le centre présenté dans l'étude de circulation par la direction du transport



La délimitation du centre

Question : Ou se limite le centre ville de Constantine?

Réponses :

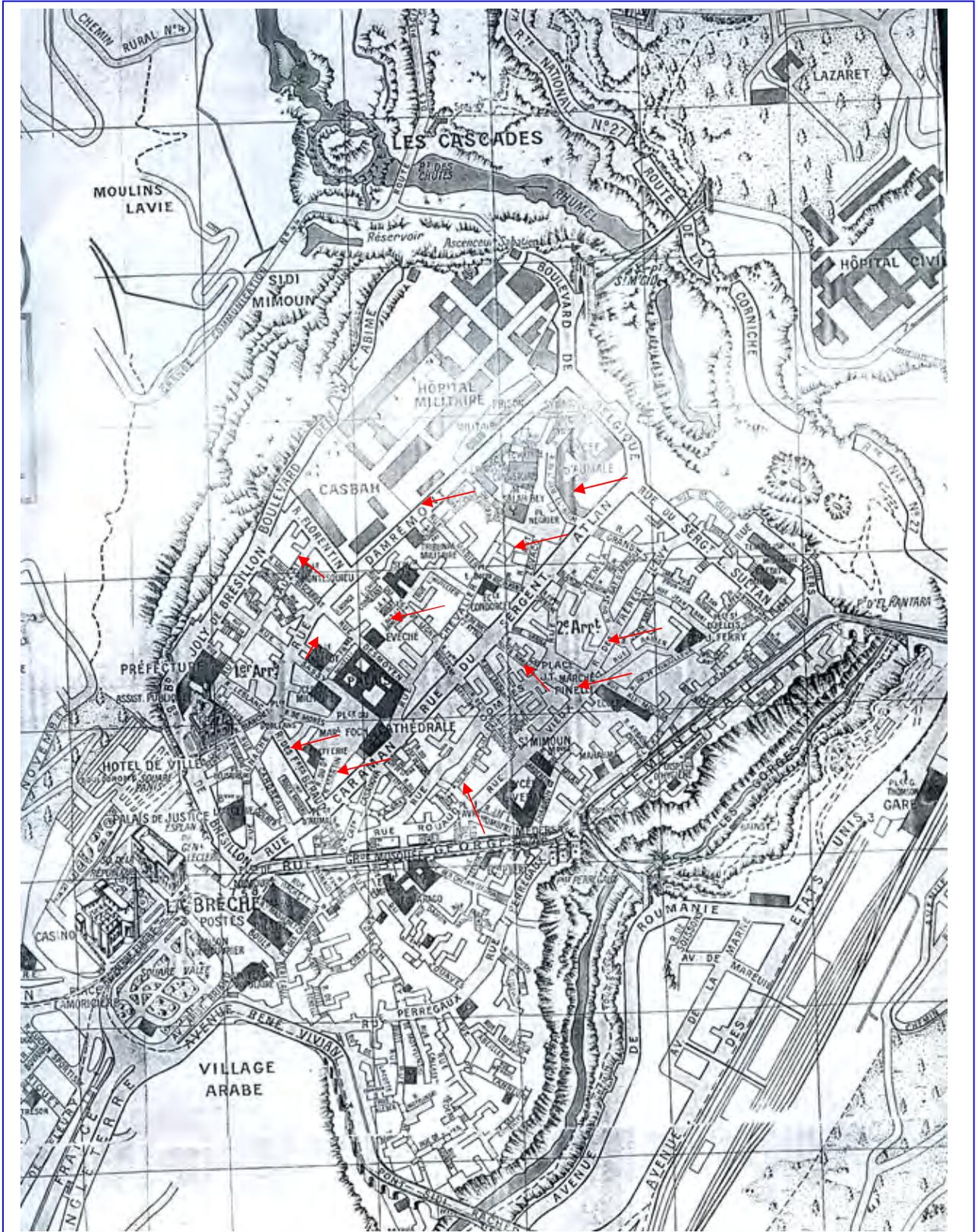
- Pour la direction de la culture, le centre est la partie ouest sans le Rocher (ce dernier est un patrimoine « une médina »).
- Pour d'autres (DLEP, DPAT...), il englobe en plus du Rocher le koudiat, avec ou sans les axes entourent le koudiat.
- Pour l'ApC de Constantine : le centre englobe l'espace où il y a les équipements, pour cela il arrive jusqu'au centre culturel Malek Hadad.
- Pour la direction du musée et certains acteurs (conserveur) le centre est le rocher et le koudiat sans la partie souika.
- Pour la direction du commerce la limite du centre est liée à la concentration des commerces.
- La direction du tourisme limite le centre là où il y a les hôtels.
- Le centre pour la direction de l'urbanisme et de la construction se limite au rocher et le koudiat et l'espace environnant.

Question : ou se limite l'espace patrimonial de Constantine ?

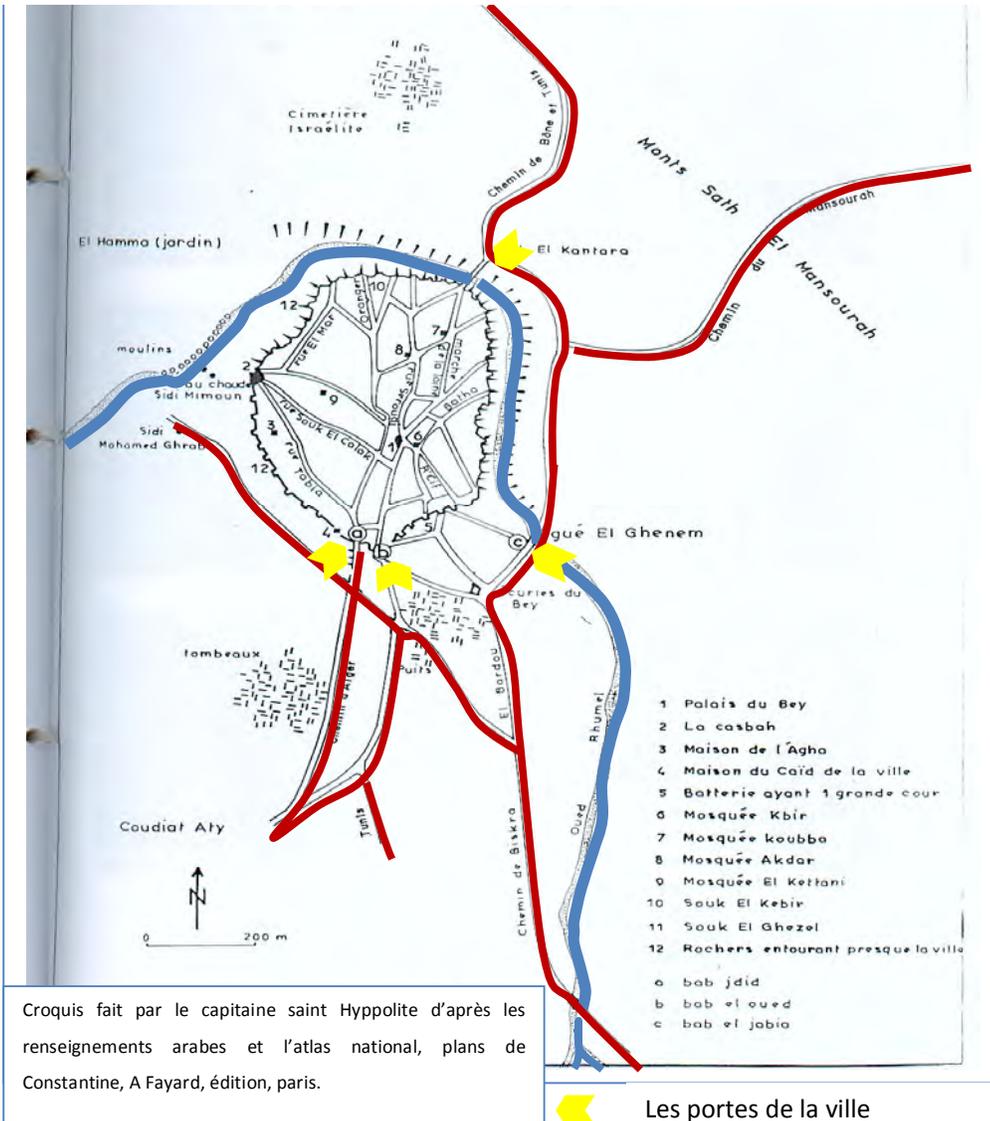
Réponses :

La majorité des administrations consultées limite le patrimoine au rocher comme il est délimité dans le secteur sauvegardé. Cependant, la direction du musée et un certain nombre d'acteurs qui favorisent la conservation à l'identique du patrimoine bâti le limite à la souika parce que selon ces acteurs cette partie n'a pas connu de mutations à l'époque coloniale.

Annexe n° 4 : carte du Rocher avec nomination française des rues utilisées dans le croquis de la ville à l'époque romaine



Annexe n°5 : croquis de Constantine en 1836, ces relations et les portes de la ville



Croquis fait par le capitaine saint Hyppolite d'après les renseignements arabes et l'atlas national, plans de Constantine, A Fayard, édition, paris.

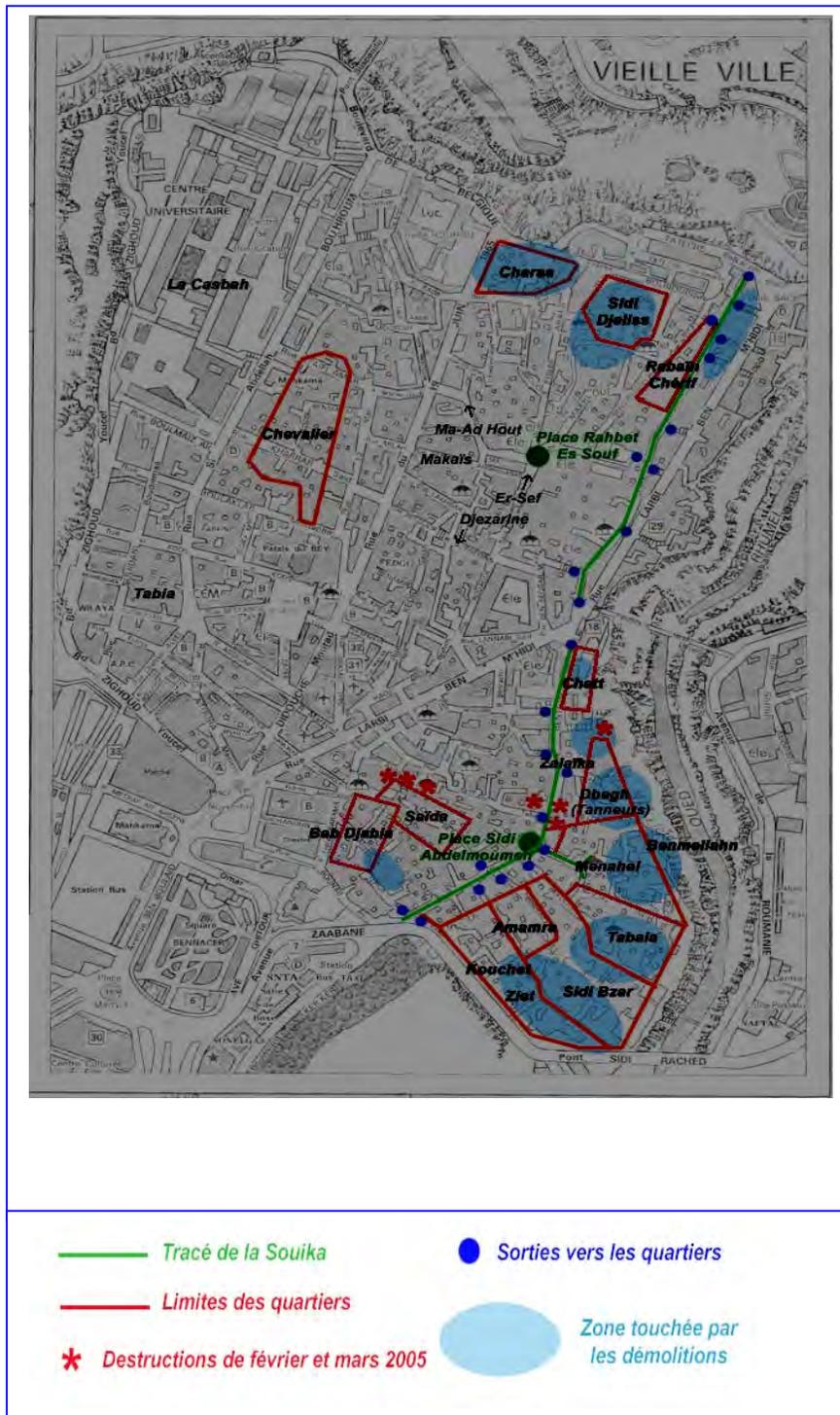
Annexe n° 6: les monuments classés dans la ville de Constantine de 1900à 2010

Désignation du B.C	Datation du B.C	Lieu du B.C	Statut juridique	Date de classement	Date de pub au J O	Date de création du sec/sauv	Etat des lieux
Aqueduc Romain	Monument antique	Constantine	Ministère de la culture	1900	N°7du 23/1/1968		Etat dégradé
Pont Romain	Monument antique	Constantine	Commune de Constantine	1950	N°7du 23/1/1968		Etat moyen
Mosquée souk ghazel	Monument turque	Constantine	Les affaires religieuses	1903	N°7du 23/1/1968		Bon état
Mosquée sidi lakhdar	Monument turque	Constantine	Les affaires religieuses	1905	N°7du 23/1/1968		Bon état
Tombeaux Salah bey et sa famille	Monument turque	Constantine	Ministère de la culture	1950	N°7du 23/1/1968		Bon état
Palais Ahmed bey	Monument turque	Constantine	Ministère de la culture	1934	N°7du 23/1/1968		Bon état
Théâtre régional de Constantine	coloniale	Constantine	Ministère de la culture	Mars 2010	N°27du 25/04/2010		
Georges du rhumel	Site naturel	Constantine		1228	N°7du 23/1/1968		Site nécessite des travaux de nettoyage
Prison el koudiat	coloniale	Constantine	Ministère de la culture	1992	N°22du 22/3/1992		Bon état
Vieille ville de Constantine	Toutes les époques	Constantine	Ministère de la culture	2005	N°05/208du 04/06/05		PPMVSS en cours d'élaboration

Source : direction de la culture de Constantine, 2010

Informations tirés de l'inventaire des biens culturels protégés de la wilaya de Constantine.

Annexe n° 7 : les quartiers historiques du rocher



Source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/souika/plansouika.htm>

Annexe n° 8 : la société civile, quelques interrogations autour de la situation du Rocher

a. Interrogation sur l'étude de l'école de Versailles

Cette association soulève des interrogations : *Pourquoi a-t-on mis aux oubliettes l'étude de l'école de Versailles, ou encore le Master Plan des Italiens qui avait pour but la restauration et la mise en valeur de la rocher? Pourquoi ce joyau architectural de l'Antique Cirta est livré à lui-même et aux pillards de ses matériaux nobles ? Pourquoi les propriétaires des maisons ne sont pas protégés par la loi, face aux indus occupants ? Pourquoi la force et les moyens employés pour le Bardo n'ont pas été employés pour Souika ?* » (Président de l'association de défense du Vieux Rocher).

b. De l'interrogation de l'association défense du Vieux Rocher:

« De mon côté, je me pose toujours la question suivante : qui est responsable de la vieille-ville, l'APC ou les ministères de l'Habitat ou de la Culture ? Quant au fameux Master plan, c'est un passage théorique par lequel on est obligé de passer, mais il faut aller au-delà, car le temps n'œuvre pas pour la vieille ville. » Il faut savoir que la ville de Constantine a été classée patrimoine national en avril 2004, malheureusement cela n'a pas empêché les démolitions de continuer de plus belle. L'Association pour la sauvegarde du patrimoine architecturale de la vieille ville, créée en mai 2003 qui regroupe plus de 150 propriétaires, ne sait plus à quel marabout se confier. « L'APW a proposé de détruire toute maison évacuée, sans l'aval de ses propriétaires, en 2001. Une opération qui a été reportée, puis suivie par une autre à la tête du client avec comme motif de lutter contre le squattage. Mais si ce n'étaient pas les mêmes familles évacuées qui revenaient à leur ancien "logement", après avoir vendu le neuf, c'étaient d'autres personnes qui réoccupaient les lieux sans la connaissance du propriétaire », le président de l'association » el watan du [6 mars 2005](#).

2/ Dans la matinée du 20 février dernier et sans aucun préavis, une opération de démolition des bâtisses de Souika a été entamée sur décision de l'ex-wali de Constantine, Tahar Sakrane. Les démolitions ont touché en une semaine 38 bâtisses classées menaçant ruine par les autorités qui affirment qu'elles ont été squattées par des indus occupants, alors que l'association des propriétaires des maisons, des associations de sauvegarde du patrimoine de Cirta et autres spécialistes de l'urbanisme n'ont pas hésité à qualifier cet acte d'irréfléchi et de précipité, surtout que les concernés et les connaisseurs de la valeur architecturale et culturelle de la vieille ville n'ont à aucun moment été consultés sur la question.

La déclaration de sauvegarde permettra ainsi la conservation et la protection du site, mais aussi une réhabilitation des immeubles inclus dans le secteur sauvegardé. Cette démarche sera bien confirmée par le nouveau wali de Constantine, qui, deux mois après son installation, s'engagera, lors d'une conférence de presse, à mener à bien l'opération pour « réhabiliter tout ce qui est réhabilitable et rendre à la vieille ville de Constantine son prestige ». La relance récente du fameux « masterplan » ou plan directeur de rénovation préparé par les experts italiens de l'université Roma III, en présence des ministres de l'Habitat et de l'Urbanisme, celui de la Ville, le secrétaire général du ministère de la Culture et Son Excellence l'ambassadeur d'Italie, semble avoir ouvert un autre débat entre les partisans de la conservation intacte de l'héritage historique et ceux qui prônent une certaine modernisation des aspects architecturaux. Un débat qui risque de faire traîner encore les choses pour ressusciter un rocher qui agonise (Edition du 25 décembre 2005) (Edition du 2 juin 2008).

Glossaire :

ONS l'office national des statistiques

DPAT direction de la planification et de l'aménagement du territoire
 PDAU Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme
 SDAM Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine
 ZHUN Zone d'habitat urbaine nouvelle.
 SCU schéma de cohérence urbaine
 CNAS Caisse nationale des assurances sociales
 DTP, direction des travaux publiques
 U.P.) L'université Populaire
POS plan d'occupation des sols
URBACO Centre d'étude et de réalisations urbaines Constantine.
RGAU Les règles générales d'aménagement et d'urbanisme
 S.N.A.T Le Schéma national d'aménagement du territoire;
S.R.A.T territoire régional, avec les Schémas régionaux d'aménagement du territoire;
 P.A.W . Plans d'aménagement de wilaya
 PSMV plan de sauvegarde et de mise en valeur
 PLU le plan local d'urbanisme
 (PPSMV) Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur
 (PPSMVSS), plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSA)
 plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des zones archéologiques D.U.C Direction de
 l'urbanisme et la construction
 D.L.E.P Direction de logement et des équipements publics
 APW Assemblée populaire de la Wilaya
 A.P.C Assemblée populaire communale
 ZET zone d'expansion touristique,
B E R U Bureau d'étude de réalisation urbaine.
CADAT Caisse de l'aménagement du territoire.
CNERU Centre national d'étude et de réalisation urbaine.
CALSAT Bureau d'étude français.
 CHU Centre hospitalo universitaire
 CRASC Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle
 PPMC Plan de modernisation de la métropole de Constantine.
 ICOMOS conseil international des monuments et des sites

Liste des figures

Figure n° 1: le centre ville de Constantine et son ensemble (terrain d'étude).....	30
Figure n° 2 : la ville de Constantine dans son environnement régional.....	120
Figure n° 3: la wilaya de Constantine et ses relations « réseaux routier ».....	120
Figure n° 4: le groupement de Constantine.....	120

Figure n°5 : Evolution de la ville de 1830 à 2010.....	124
Figure n° 6 : les quartiers Urbains de la Ville de Constantine.....	124
Figure n° 7 : l'influence de la ville de Constantine sur la région.....	129
Figure n° 8 : la morphologie urbaine du centre ville de Constantine.....	134
Figure n° 9 : la morphologie urbaine du Rocher	134
Figure n° 10 : séparation et imbrication des tissus urbains à travers les parties du rocher... 134	
Figure n°11 : la concentration des équipements et des activités commerciales au sein du centre.....	135
Figure n° 12 : Direction et taux des flux à partir des communes vers Constantine	138
Figure n° 13 : situation du centre ville / aux secteurs urbains	139
Figure n° 14: les différentes parties du centre ville	139
Figure n° 15 : les différentes liaisons des parties du centre	140
Figure n° 16: les équipements au sein du rocher.....	141
Figure n° 17 : le koudiat et ses alentours.....	144
Figure n°18 : les places charnières au niveau du centre ville	146
Figure n° 19 : le dédoublement des noyaux historiques	156
Figure n°20 : la forme d'extension par rapport au centre ville.....	158
Figure n°21 : le Rocher dans l'ensemble urbain	158
Figure n°22 : les centres historiques (médiinas) dans le développement des villes.....	159
Figure n°23: Quelques repères de la ville romaine.....	175
Figure n°24 : l'organisation de la ville de Constantine à l'époque arabe	186
Figure n°25 : la zone centrale de la ville arabe.....	186
Figure n° 26 : croquis de la ville de Constantine à l'époque arabe	188
Figure n° 27 : Le renouvellement de l'espace de la casbah.....	197
Figure n° 28 : Le renouvellement du quartier Tabia.....	198
Figure n° 29: le renouvellement de quartiers au sein du rocher (ouverture de rues et aménagement de places).....	201
Figure n°30 : ouverture des rues et aménagement des places.....	202
Figure n° 31: Quelques éléments du patrimoine urbain de Constantine.....	210
Figure n° :32 le centre d'activités à l'époque ottomane.....	214
Figure n ° 33 les équipements dans le centre de la ville.....	214
Figure n° 34 : l'extension du centre ville à l'époque ottomane.....	217
Figure n° 35 : la première extension du centre ville à l'époque coloniale.....	219
Figure n° 36: L'évolution du centre ville à travers l'évolution de la ville vers 1895.....	223
Figure n°37 : L'extension spatiale du centre à partir de 1900.....	227
Figure n°38 : le centre de Constantine en 1934.....	226
Figure n° 39 : l'extension du centre ville vers en 1952.....	229
Figure n° 40 : L'évolution du centre à l'époque actuelle.....	231
Figure n° 41 : Evolution des activités dans certains axes du Rocher	233
Figure n° 42 : la concentration commerciale dans le coudiat et ses alentours.....	235
Figure n°43 : division de la ville en 8 arrondissements.....	265
Figure n°44 : le rocher un espace à rénover dans le pdau de 1998.....	268
Figure n° 45 : L'aménagement de Souika dans le master plan.....	295
Figure n°46 : schéma des interventions prévues au sein du rocher par le master plan... 296	
Figure n°47 : Le patrimoine constantinois selon le master plan	298
Figure n°48 : la délimitation du secteur sauvegardé.....	301
Figure n°49 : le patrimoine selon les acteurs de l'urbanisme.....	303
Figure n° 50 : ligne de tramway « variante aouati ».....	316
Figure n° 51: ligne de tramway « variante boumedous ».....	316
Figure n° 52: L'état du bâti au niveau de souika (2005).....	345
Figure n° 53: degré de dégradation au sein du rocher 2008.....	347

Liste des planches :

Planche n°1 : le site du centre ville, une particularité.....	114
Planche n°2 : Constantine la ville des ponts, des terrasses et des vues.....	117
Planche n° 3: la diversité et la fusion architecturale et urbaine au sein du centre ville...	136
Planche n° 5 : le principe d'organisation romain « ex :timgad » Le forum, le cirque et le Théâtre de la ville romaine, Exemple : Rome en Italie.....	169
Planche n° 6: Constantine, la ville romaine : Quelques traces de cette période.....	179
Planche n°7 : Eléments architecturaux de l'époque arabe et ottomane.....	192
Planche n°8 : l'ouverture de rues et le renouvellement morphologique de trik ladjida « larbi Ben m'hidi » ou rue nationale.....	204
Planche n°9 : la place négrier et les équipements qui l'entourent.....	205
Planche n°10 : les différents aménagements de la place du palais « si el Houes ».....	207
Planche n°11 : les différents aménagements (renouvellement) de la place de la brèche à partir de la période coloniale.....	208
Planche n° 12: la place Lamoricière « des martyres ».....	227
Planche n°13: les mutations spatiales fonctionnelles dans l'axe Belouizdad.....	235
Planche n°14 : les mutations spatiales et fonctionnelles dans l'axe Belouizdad.....	236
Planche n°15 : la concentration d'activités dans l'axes Boudjeriou et Belouizdad.....	238
Planche n° 16: l'occupation d'un ensemble de locaux pour une seule activité dans l'axes Boudjeriou et Belouizdad.....	239
Planche n°17: Le renouvellement des façades des locaux commerciaux au sein de l'axes Boudjeriou Et Belouizdad,	242
Planche n°18: la qualité des locaux et des activités économiques au sein du rocher.....	243
Planche n° 19: la qualité des locaux commerciaux au sein du rocher.....	243
Planche n°20 : Le Viaduc Transrumel.....	322
Planche n°21 : Le Téléphérique de Constantine.....	324
Planche n°22: Les hôtels Novotel et l'Ibis du groupe Accor	326
Planche n°23 : l'hôtel au sein de la brèche et son intégration dans le site.....	330
Planche n 24: le centre d'affaire au niveau de la pyramide.....	333
Planche n° 25 : la réhabilitation des maisons à Souika « bab el djabia »	334
Planche n° 26 : quel projet pour le bardo ?.....	337
Planche n°27 : le degré de dégradation au sein du centre ville « souika ».....	341
Planche n°28 : L'état du bâti d'après le master plan.....	345
Planche n°29 : un centre désorganisé « l'image d'un souk »	350
Planche n°30 : la mutation des cafés de la place de la brèche en locaux d'habillement...	352
Planche n° 31: l'apparition des bazars dans l'axe Boudjeriou l'axe Belouizdad Et Abane Ramdane.....	353
Planche n°32: les bazars au sein du rocher.....	355
Planche n°33 : dégradation, surélévation au sein du rocher.....	356

Liste des tableaux :

Tableau n°1 : Evolution de la population de la ville de 1830 à 2008.....	121
Tableau n°2 : évolution de la population et de la superficie de la ville de 1837 à 2008.....	122
Tableau N°3 : Les quartiers urbains de la ville de Constantine états actuelle en 2008.....	123
Tableau n°4 : évolution des commerces de la Wilaya de Constantine par commune 2007-2008.....	128
Tableau n°5: Taux de flux se dirigeant vers Constantine	137
Tableau n°6 : prix de location des locaux au sein de certains quartiers et axes de la ville...	137
Tableau n° 7: Evolution de la population européenne de 1841 à 1954.....	218
Tableau n° 8: Evolution de l'activité commerciale dans le centre historique de 1960 à 2008	232
Tableau n°9 :évolution des activités commerciales et la fonction libérale dan l'axe du 19 juin.....	232
Tableau n°10 : Evolution des activités économiques et de la fonction libérale dans l'axe Belouizdad Et Boudjeriou.....	237

Tableau N°11 : Etat comparatif des commerçants dans certaines activités à la Wilaya de Constantine.....	241
Tableau n°12 : Etat comparatif des commerçants dans certaines activités à la commune de Constantine.....	241
Tableau n°13 : Evolution des activités économiques et de la fonction libérale dans l'axe Abane Ramdane.....	244
Tableau n°14 : évolution des activités commerciales Bâb el kantara de 2001 à 2008.....	245
Tableau n°15 : répartition des commerces selon la branche d'activités à bardo 2001-2009.....	245
Tableau n°16 : répartition du nombre de commerce et fonctions libérales à travers les principaux axes et quartiers enquêtés.....	246
Tableau n° 17 : Les Quartiers urbains de la ville de Constantine états actuelle en 2008....	247
Tableau n°18 : transfert des directions du centre ville vers d'autres lieux.....	267
Tableau n°19 : l'état de dégradation du rocher en 2008.....	344
Tableau n°20 : l'état de dégradation selon le master plan en 2005.....	344
Tableau n°21 : l'avancement de la dégradation du centre de 1960 à 2008.....	346
Tableau n°22 : La régression de la population et du logement dans le rocher.....	347
Tableau n°23 : Répartitions des populations par secteur urbain de la ville de Constantine états actuelle en 2008.....	348

Liste des annexes

Annexe n° 1A : Lire la photographie	
Annexe n° B : La lecture sélective	
Annexe n° C : La carte mentale	
Annexe n°3e : Délimitation du centre et du patrimoine par les organismes de Constantine	
Annexe n° 1 : Quelques chartes de l'urbanisme	
Annexe n° 2 : Le terme médina	
Annexe n° 3 : les secteurs urbains de Constantine	
Annexe n° 4 : carte du Rocher avec nomination française des rues utilisées dans le croquis de la ville à l'époque romaine	
Annexe n°5 : croquis de Constantine en 1836, ces relations et les portes de la ville	
Annexe n° 6: les monuments classés dans la ville de Constantine de 1900à 2010	
Annexe n° 7 : les quartiers historiques du rocher (nomination utilisée par le master plan)	

RESUME

La présente recherche évoque le renouvellement de l'espace urbain historique à caractère patrimonial dans le cadre d'une réflexion menée sur la manière de penser le devenir de la fraction la plus complexe de la ville, la partie qui symbolise et donne une signification à la ville, "le centre ville". Elle s'intéresse tout particulièrement à la façon d'aborder la problématique d'un espace, à travers une présentation dynamique, fondée sur toutes les spécificités du terrain.

Le centre ville est un espace produit susceptible d'être constamment mutable. Il n'est pas une donnée arrêtée, et définitivement figée dans sa nature, dans son contenu, dans ses dimensions et dans ses limites. Le centre à caractère historique est un espace fortement chargé de valeurs et de significations. C'est un espace symbole et un espace enjeux. Face aux diversités de pressions qu'ils subissent fréquemment, les centres nécessitent une intervention publique qui s'appuie sur la formulation des enjeux urbains et sociaux dont ils sont l'objet. Par ailleurs, leur aménagement compte par conséquent parmi les problèmes les plus aigus à résoudre. De ce fait, la réflexion relative à cet espace est un sujet difficile, complexe, en particulier quant ce dernier est un savant mélange de plusieurs civilisations. En conséquence, les mesures à prendre, les actions à mener, la définition des priorités, la formulation des enjeux urbains et sociaux revêtent une aussi très grande importance.

Qu'en est-il du centre ville de Constantine ?

A Constantine, la situation est un peu particulière, du fait que le centre ville présente la fraction la plus ancienne de l'espace urbain. Ce dernier connu plusieurs mutations, à travers son histoire souvent en liaison avec les changements des acteurs et d'enjeux. Les plus récentes mutations concrètes sont liées à l'occupation coloniale Française. Depuis le centre devient au cœur d'une multitude de réflexions, projets et débats entre différents acteurs en vue d'un développement qui pivote autour d'une diversité d'enjeux. Cependant, sur terrain aucune concrétisation réelle n'a suivi cette réflexion, pourquoi ?

Dans cette recherche, il est question d'examiner la problématique du centre dans les différentes études ou projets à travers la politique urbaine ou patrimoniale et sa relation avec les différentes réalités se rapportant à cet espace en tant que centre et patrimoine en même temps. Cette recherche s'intéresse aux éléments qui entrent dans le processus de patrimonialisation et les valeurs produites. Il est question aussi d'inspecter les conséquences de l'absence de concrétisation, l'absence d'un plan pour le centre, et ce laissé faire qui règne depuis plusieurs décennies.

Mots clés: Centre ville, Constantine, patrimoine, renouvellement, similarité, réflexions, projets, réalités, contraintes, valeurs.

Summary

This research discusses the renewal of urban historical heritage Within the framework of a reflection conducted on how to conceive the future of the most complex fraction of the city, the part that symbolizes and gives meaning to the city, "downtown."It is particularly interested in how to approach the problem of a space, through a dynamic presentation, based on all the specifics of the ground.

The Town Centre is a public space likely to be in perpetual mutation. It's never a finished process, never locked in a time warp, neither fixed definitively in its nature and content, nor in its dimensions or limits. Evenly charged with values and meaningful significations, enlivened and continuously renewed by the rivalries over its direction, the town centre is a symbolic place where the stakes are high. Facing the different types of pressure frequently exercised on it, the town centre requires public intervention based on clear definitions of the urban and social challenges it faces. Consequently, the reorganization of the town centre remains one of the most troublesome problems to resolve. The subject becomes even more complex when the town in question is an enlightened melting pot of several different civilizations. In this case, the measures to be implemented, the actions to be carried out, the formulation of priorities as well as urban and social strategies all take on a high level of importance. Viewed in this context, what is the situation in Constantine?

In Constantine, the situation is a bit unusual because the current town centre represents only the oldest part of the urban area. There have been many transformations throughout its history, often in conjunction with changes in the dominant personalities and the issues of the age. The most recent clearly definable mutation was linked to the French colonial occupation. Since then, the town centre has been subject to a variety of debates and projects involving various actors, all trying to define a development plan which responds to a multitude of needs and challenges. However, on the ground, nothing concrete has occurred. Why?

In this research, it is a question of examining of the problem of the center in the various studies or projects through urban or patrimonial policy and its relation with the different realities related to this space as a center and a heritage at the same time. This research focuses on the elements that go into the heritage processes and values produced. It's also a question of inspecting the consequences of the absence of realization, the absence of a plan for the center, and this let make which reigns for several decades.

Key words: Center City, Constantine, Heritage, Renewal, Similarity, Reflections, Projects, Realities, Constraints, Values.

ملخص

هذا البحث يناقش تجديد التراث التاريخي في المناطق الحضرية في إطار انعكاس كيفية التفكير حول مستقبل الجزء الأكثر تعقيدا في المدينة، الجزء الذي يرمز ويعطي معنى للمدينة "وسط المدينة". وهي مهتمة بشكل خاص بكيفية معالجة مشكل فضاء، من خلال عرض ديناميكي، قائم على خصوصيات كل أرض.

يعد وسط المدينة فضاء قابلا للتغيير دورا. فهو ليس من المعطيات الثابتة بدون أي تغيير فهو متجدد باستمرار في مضمونه وإبعاده وحدوده [22]. كما يحمل هذا المجال في طياته كثير من القيم والمعاني التاريخية والشقافية وكذلك العمرانية. موعبةارة عن فضاء رمزي ورنهني. نظرا لتنوع الضغوط عليها كثيرا ومركز الحاجة إلى التدخل على أساس صياغة القضايا الحضرية والاجتماعية. أن تطوير وسط المدينة يحد من يبن اعقد المشكل وبالتالي، التفكيري في هذا الفضاء صعب ومعقد، وخصوصا عندما يكون مزيج من عدة حضارات تبعا لذلك، لتحداد التدابير والإجراءات وتحديد الأولويات، وصياغة القضايا الحضرية والاجتماعية لهما أهمية كبرى أيضا. مادا عن مركز قسنطينة صياغة القضايا الحضرية والاجتماعية لهما أهمية كبرى أيضا. مادا عن مركز قسنطينة؟

في قسنطينة الحالة استثنائية هي إلى حد ما وذلك لان المركز هو أقدم جزء من الحيز الحضرية. هذا الأخير عرف تحولات عدة في مجاله على امتداد تاريخه في كثير من الأحيان وذلك مع تعاقب تغيير الجهات الفاعلة والمتطلبات. احداث التغييرات المللموسة ذات الصلة بالاحتمال الفرسي. منذ ذلك الحين أصبح هذا المجال مركز لعدد وافر من الأفكار والمشاريح والمناقشات وحتى التنجرات بين مختلف الجهات الفاعلة من اجل تنميته وتمهيد له للدور المنوط به. الا إن كل هذه المشاريح لم تترى النور وظل التراث في النقاش والمشاريح هو الحل السائد إلى اليوم. لما لم تعرف المشاريح تنفيذا فعلي على أرض الواقع؟ ما هذه القويود التي يعرفها هذا الأخير كعلم تعلق الأمر بأي مشروع يخصه؟

إن الهدف من هذه المدخلية هو لتسليط الضوء على كيفية التفكيير في مستقبل هذا المجال وتجييده ذلك من خلال دراسة المشاريح المبرمجة والاستراتيجيات وكذلك الأهداف حول مستقبل مركز التراث القسنطيني والأسباب التي تحول دون تنفيذه هذا الكم من الدراسات والمشاريع المختلفة.

في هذا البحث، بل هو مسألة النظر في مشكلة في مركز الدراسات والمشاريع المختلفة من خلال السيساسات والتراث العمراني وعلاقاته مع واقع مختلف المتعلقة في هذا المجال باعتبارها مركزا والتراث في نفس الوقت. هذا البحث يركز على العنصر التي تدخل في عمليات إنتاج التراث والقيم. وهناك أيضا خطط لتفقد آثار عدم الإنجاز، وعدم وجود خطة للمركز، وهذا يسمح له الذي سادل عدة عقود.

خصوصية، المشاريح، حقايق، المصطلحات: مركز المدينة، قسنطينة، التراث والتجديد، التشابه الموقوفات والقيم.

